



HAL
open science

L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : de l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire

Vincent Banos

► **To cite this version:**

Vincent Banos. L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : de l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire. Géographie. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2008. Français. NNT: . tel-00426652

HAL Id: tel-00426652

<https://theses.hal.science/tel-00426652>

Submitted on 27 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS IV – SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE de GEOGRAPHIE (ED. 0434)

□□□□□□□□□□

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS IV

Discipline : **GEOGRAPHIE**

présentée et soutenue publiquement par

Vincent BANOS

le 10 décembre 2008

**L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre
agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne :**

De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire

Directeur de thèse : M. Guy CHEMLA

Co-directeur de thèse : M. Louis DUPONT

Laboratoire d'accueil :

Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Cemagref de Bordeaux

JURY

Mme Jacqueline CANDAU, Chargé de recherche, Cemagref de Bordeaux

M. Guy CHEMLA, Professeur, Université de Paris IV-Sorbonne

M. Gérald DOMON, Professeur, Université d'Aménagement de Montréal

M. Louis DUPONT, Maître de Conférence-HDR, Université de Paris IV-Sorbonne

M. Yves JEAN, Professeur, Université de Poitiers

Mme Isabelle LEFORT, Professeur, Université Lumière de Lyon II

Remerciements

De Paris aux rives de la Dordogne en passant par Montréal, de Bordeaux à Pau en traversant les ombrageuses Landes familiales, cette thèse aura été un long chemin à parcourir. Mais, il fut agrémenté de rencontres et de nombreux échanges qui donnèrent à ce travail une saveur inoubliable. C'est à toutes ces personnes, sans qui ce voyage personnel n'aurait pas été possible, que je tiens maintenant à exprimer ma profonde gratitude.

À Monsieur Louis DUPONT, pour l'encadrement et l'accompagnement qu'il m'a apporté durant toutes ces années. Des balbutiements du DEA à l'aboutissement de ce travail de recherche, j'ai profité de ses conseils éclairés, de sa confiance et de son soutien continu. J'ai particulièrement apprécié la richesse de nos discussions, la liberté accordée dans mes choix et ses orientations intellectuelles qui m'ont fait découvrir et aimer de nouveaux horizons géographiques. Je remercie également Monsieur Guy CHEMLA et l'ensemble de l'UFR de Géographie de Paris IV-Sorbonne, pour m'avoir permis de mener à bien cette thèse et m'avoir offert la possibilité d'enseigner au sein de l'Institut de Géographie.

À Monsieur Gérard DOMON pour son accueil et son accessibilité lors de mon séjour au Québec. Je lui suis très reconnaissant d'avoir bien voulu accepter, malgré la distance, de venir, à plusieurs reprises, participer et contribuer à l'efficacité des comités de thèse par ses remarques avisées. Un grand merci également à Madame Isabelle LEFORT et Monsieur Yves JEAN pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de juger ce travail et de siéger à ce jury de thèse.

Au Cemagref pour le financement investi et les conditions de travail offertes. Un cadre agréable symbolisé notamment par la compréhension de Frédéric SAUDUBRAY et par la disponibilité et la gentillesse de Stéphanie TOUVRON et d'Élodie PLAUT. J'ai pris également beaucoup de plaisir à échanger ou à collaborer avec Anne-Cécile BAUD, Marine ARTHUS, Philippe DEUFFIC, Anne-Sophie DEVANNE, Jeffrey DEHEZ, Anne GASSIAT, Ramon LAPLANA, Nathalie LEWIS et Kevin PETIT. Qu'à travers eux soit remercié l'ensemble de l'unité ADER car, même si ma présence au café matinal fut plus qu'évanescence, je mesure la chance d'avoir pu bénéficier d'une telle convivialité. Merci aussi à Chantal GARDES, Rémy CHALMEL et à l'ensemble du service de la documentation pour leur patience et leurs compétences. Mais bien entendu, mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Jacqueline CANDAU car, malgré un emploi du temps de plus en plus chargé au fil des ans, elle n'a jamais compté son temps pour lire et relire mes textes, me recevoir, m'écouter et me prodiguer les conseils qui me permirent toujours de repartir de l'avant. Un accompagnement permanent qui fut également une collaboration enrichissante et fructueuse entre une sociologue et un géographe. Après mon ordinateur, son bureau est certainement l'endroit où j'ai passé le plus de temps durant toutes ces années.

À Messieurs Pierre ALPHANDERY et Jean-Pierre AUGUSTIN pour leurs stimulantes réflexions lors des comités de thèse.

Aux membres du SET et l'UFR de Géographie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. C'est à l'UPPA que j'ai commencé mon parcours de géographe et c'est là-bas que j'ai fait mes premiers pas dans l'enseignement. Je remercie notamment Monsieur Vincent BERDOULAY pour m'avoir donné le goût de la recherche, Bertrand GONOT, Isabelle DEGREMONT, Danièle LAPLACE, Jean-Yves PUYO et Sylvie CHAMBON pour leur confiance, leur disponibilité et leurs attentions lors de mes différents passages au sein de l'UFR.

À toutes les personnes avec qui j'ai pu partager, au-delà de mes expériences d'enseignements et de recherche, des moments de vie, des inquiétudes et des espoirs communs, des échecs et des projets. Aux « palois », Vincent LAPERRIERE, Diégo MORENO, François SALDAQUI, Muriel HARGUINDEGUY, Julien ALDHUY, Olivier LABUSSIÈRE, Marion CHARBONNEAU, Claire DAMERY, Baptiste FRICAU et Roman STADNICKI. Aux « parisiens », Amande BAZEROLLE, Julien FAVRE, Benoît FRELON et Claire GUIU. Au « Toulousain », Bruno SABATIER. Aux « cemagréfiens », qu'ils soient plutôt tendance « *Body-board* », Émilie, Sandrine (As de l'orthographe et de la relecture) et Gilou (mon indispensable « collègue » informaticien) ou plutôt tendance « *Cartes & Coty* », Olivier, Denis et Ludovic.

À PtitLu, pour tous les grands moments passés ensemble et son aide précieuse, de l'ensemble des relectures aux enquêtes de terrain en passant par l'épisode épique du déménagement. Merci de ton amitié.

Aux personnes rencontrées lors des mes pérégrinations en Dordogne, pour leur hospitalité et leur concours. Un grand merci aux agriculteurs du pays des Bastides, à Lucette DUBREUIL-LACHAUD et aux exploitants du réseau des *Fermes Ouvertes en Périgord Vert*.

À mes parents, pour leur inusable confiance, leur générosité et tout ce que je leur dois.

À Cécile et Pascale, Arnaud, Lucie et Hanna, Bertrand, Marielle, Jeanne et Antoine, pour leur affection, leurs encouragements, les conseils et les défis laissés au bord des sentiers empruntés.

À Bénédicte, pour avoir su apprivoiser l'ours tapi au fond du bureau et avoir réussi à mener à bien sa propre thèse tout en m'apportant son aide et en supportant mes humeurs et mes indisponibilités.

Que les personnes que j'oublie, par écrit seulement, me pardonnent...

« Non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur »
(Tocqueville, 1986 [1835], p. 143).

« Ne mollis pas Jeannot »
À mes Grands-parents

Sommaire

<i>Introduction</i>	9
<u>Première partie : De la construction théorique à l'opérationnalisation du questionnement : Les enjeux du « vivre ensemble »</u>	17
<i>Chapitre 1 : Les enjeux de la double publicisation des campagnes au crible de l'analyse culturelle</i>	19
<i>Chapitre 2 : Réflexions autour du rôle de l'espace dans un processus de production de normes sociales</i>	61
<i>Chapitre 3 : De la méthode comme moment théorique à l'opérationnalisation de la grille analytique</i>	91
<u>Deuxième partie : Reconstruction des contextes d'action</u>	147
<i>Chapitre 4 : Le monde agricole au « pays de l'Homme », une visibilité à questionner</i>	149
<i>Chapitre 5 : Identification des occasions de co-présence ponctuelles</i>	207
<i>Chapitre 6 : Description de quelques situations de co-présence ponctuelles et routinières</i>	255
<u>Troisième partie : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire</u>	305
<i>Chapitre 7 : La patrimonialisation comme « propriété structurelle » des situations de co-présence ponctuelles</i>	307
<i>Chapitre 8 : Les échappés du territoire, entre moments de lieux et construction d'un « monde commun »</i>	367
<i>Conclusion</i>	407

Introduction

L'actualité serait-elle un instrument fiable pour évaluer la pertinence d'une question de recherche ? En octobre 2006, dans l'un de ses derniers discours consacré au monde agricole, le Président de la République, M. J. Chirac, demande aux chefs d'exploitations d'avoir une « *nouvelle ambition agricole pour la France et l'Europe* » car « *l'agriculture est au cœur des défis du siècle : le défi alimentaire, le défi de la puissance économique* ». Le 30 décembre 2006, M^e F Boel, la commissaire européenne à l'Agriculture, réagit dans le *Financial Times* : « *Il serait irresponsable de ne pas préparer l'agriculture européenne aux futures échéances budgétaires de l'Union Européenne en insistant notamment sur la diversification des activités économiques dans les zones rurales [...] Je pense qu'il va y avoir une augmentation des agriculteurs à mi-temps* ». Ces propos provoquent la colère du ministre Français de l'agriculture qui rédige le 04 janvier 2007 une lettre de protestation : « *Je rejette totalement les accusations dénonçant le poids excessif de la PAC dans le budget européen [...] les agriculteurs français et européens ont été choqués [...] Leur offrir comme unique perspective de se chercher un emploi complémentaire pour survivre me semble indigne du modèle social auquel les citoyens européens sont profondément et légitimement attachés* ». Quel fut l'écho de cette passe d'armes à distance ? Pour le moins mineur si on se réfère aux médias ayant relayé l'information en France. Pourtant, si on fait abstraction des considérations électoralistes des divers protagonistes et des enjeux politiques liés au fonctionnement des structures concernées, il n'en reste pas moins que cette querelle au plus haut sommet des institutions politiques révèle non seulement une certaine spécificité française mais également une tension parcourant le monde agricole. Alors comment interpréter ce relatif silence, à peine un murmure : le devenir des agriculteurs serait-il déjà entériné et/ou est-ce que ce débat ne mobilise plus les citoyens ? Autrement dit, le changement social initié après guerre dans des campagnes marquées par une emprise agricole certaine trouverait-il son terme ? Quelle serait alors la teneur du nouveau contrat social unissant les agriculteurs au reste de la société civile ?

Enjeux et questionnements

Pendant longtemps, les géographes ont abordé les enjeux posés par le développement puis la remise en question de l'agriculture en privilégiant une approche économique et des logiques foncières. De l'évolution de la taille des exploitations à l'insertion de l'activité agricole dans les jeux d'échelles de l'économie de marché, ces travaux tentaient ainsi de comprendre ce qui se travaillait en se focalisant sur les mutations structurelles et fonctionnelles. Cependant, ces analyses ont partiellement éludé la dimension socio-culturelle

des transformations en cours notamment en raison de la persistance du mythe¹ d'un espace rural vu comme un espace de la solidarité et de l'interconnaissance. En s'intéressant au processus de réinvestissement des campagnes par une grande diversité d'acteurs, on souhaite donc mettre l'accent sur un versant particulier de la remise en question de l'activité agricole : sa légitimité d'action. En effet, l'une des spécificités de la recomposition sociale des campagnes, et nous devrions dire plus largement de la réappropriation de ces espaces, est d'être fondée sur des valeurs qui interrogent non seulement la finalité presque exclusivement agricole du milieu rural mais le sens même de la mission des agriculteurs. En effet, le contrat social qui faisait des agriculteurs les nourriciers de la patrie et donc de l'espace rural un lieu dévolu presque exclusivement à la production semble bel et bien dépassé.

Ce travail de recherche prend donc sa source dans l'actuelle renégociation du lien social entre les agriculteurs et le reste de la société civile mais l'aborde sous l'angle plus précis de l'ouverture de ces espaces au nom, notamment, d'un intérêt patrimonial ou environnemental. Dès lors une première formulation de notre questionnement pourrait être énoncée ainsi : l'espace rural se compose-t-il de micro-territoires dans lesquels chaque groupe d'acteurs aurait une légitimité d'action exclusive ? Sous quelles conditions devient-il un espace de rencontres et d'échanges ? Un questionnement qui se voudrait dès lors une contribution à la résolution du « défi » posé par A. Micoud : « *Avec la fin de cet espace rural, la campagne contient maintenant ce qu'il faut pour accueillir de nouveaux espaces politiques dignes de ce nom [...] Le défi consiste bien à prendre à nouveau en considération la question des limites et des liens à partir desquels pourront être instituées de nouvelles solidarités.* » (2004, p. 20). En effet, nous faisons l'hypothèse que l'actuelle « publicisation » des campagnes ne correspondrait pas seulement à l'irruption d'une diversité de pratiques et de requalifications, mais serait également l'occasion de construire la campagne comme espace public, c'est-à-dire un espace politique où pourrait se construire de nouvelles légitimités d'action et notamment celle des agriculteurs.

La géographie culturelle et sociale comme champ de recherche

Notre interrogation sur les lieux où se construirait un nouveau lien social entre agriculteurs et non-agriculteurs renvoie selon nous à un paradoxe plus fondamental. Alors que la démocratie nécessite le partage d'un certain nombre de valeurs communes, la modernité invite dans le même temps les individus à s'extraire d'un « cadre » culturel donné et à se recomposer leurs propres appartenances et leurs propres contextes d'action en jouant ou en subissant la multiplication des référents culturels même dans des contextes locaux. En effet, nous posons que l'accélération et la généralisation du principe de « mouvement » inhérent à la modernité invite à s'interroger sur les manières de construire du « *vivre ensemble* » à partir de cette fragmentation de nos sociétés. Autrement dit, si cette tension dés-ancrage/ré-ancrage

¹ « *Les mythes ne sont rien d'autre que cette sollicitation incessante, infatigable, cette exigence insidieuse et inflexible, qui veut que tous les hommes se reconnaissent dans cette image éternelle et pourtant datée qu'on a construite d'eux un jour comme si ce dût être pour tous les temps* » (Barthes, 1995 [1957], p. 230).

caractéristique de la modernité constitue la posture dans laquelle nous inscrivons notre recherche, notre questionnement sur les lieux où se reconstruiraient un lien social entre agriculteurs et non agriculteurs offrirait un prisme pertinent pour contribuer plus largement aux défis théoriques posés par la construction du « *vivre ensemble* » dans ce contexte moderne.

Alors que la thématique du lien social paraît aller de soi en sociologie, tant elle est liée au projet de la discipline, se saisir de cette question en géographie paraît *a priori* nettement plus délicat. On peut d'abord y voir des raisons académiques puisque les relations entre les deux disciplines demeurèrent pendant longtemps assez conflictuelles (Claval, 1973 ; Poche, 1996 ; Sorre, 1957). Par ailleurs, lorsque la géographie s'est emparée de cette problématique sociale, la conception structuraliste et matérialiste de la société qui prédominait alors n'autorisait pas vraiment à prendre en compte l'éclatement et le bousculement des sphères sociales locales sous l'effet de la mobilité (Renard, 2004). Dans cette perspective, il nous semble que l'analyse culturelle permet d'apporter un regard complémentaire : « *À travers ces nouvelles approches, la géographie cesse d'être une plate analyse du réel. Le monde est un théâtre. Il comporte une scène et des coulisses. Les hommes y jouent des rôles qui se complètent les uns aux autres. Le visage qu'offre le monde, résulte de mises en scènes dont les auteurs sont multiples. Le travail d'approfondissement auquel conduisent les recherches sur les dimensions culturelles de la géographie montre que les comportements individuels résultent rarement de la seule improvisation. Toute culture s'insère dans un champ social. Ce que les géographes- et l'ensemble des sciences sociales d'inspiration phénoménologiques- découvrent à partir des années 70, c'est que le lien social, les jeux d'influence et de pouvoir, la construction des identités passent tout autant par les discours qui circulent que par l'échange économique* » (Claval, 2003, p. 89).

L'analyse culturelle autorise, comme le souligne P. Claval, à concevoir l'espace, non plus comme un simple support des activités humaines, ni même comme un facteur explicatif, mais bien comme une ressource et une contrainte participant de la construction de nos actions. En concevant l'espace comme contexte, nous nous inscrivons dans une démarche interprétative puisque les spatialités façonnées peuvent prendre des significations différentes selon les modalités mêmes de nos agissements. Mais, si nous avons la capacité individuelle d'investir symboliquement l'espace et de le doter d'une certaine identité, ces processus de ré-appropriations et de requalifications ne sauraient s'extraire complètement des règles collectives puisque l'espace est également une matérialité socialement informée. Tout en évitant les ornières d'un dualisme assez stérile entre matérialisme et subjectivisme, nous souhaitons ainsi, à partir donc de l'étude de la dimension signifiante des opérations spatiales, affiner la compréhension du rôle de l'espace dans les mécanismes du « *vivre ensemble* ». En ce sens l'analyse culturelle nous semble ouvrir des pistes pour une réflexion prospective sur les espaces du politique : « *La géographie qui se fonde sur l'approche culturelle est fondamentalement politique, car elle montre avec quels instruments et par quelles voies les*

individus et les sociétés se construisent, s'affirment et se transforment dans un jeu de compétition et de coopération» (Claval, 1999, p. 22).

En résumé, au niveau analytique, nous replaçons notre questionnement dans une théorie géographique de l'action dont les axes majeurs sont : 1-une géographie des pratiques ordinaires insérées dans une modernité saisie comme *modus operandi*, 2-une géographie qui prête attention aux tissus sémantiques et aux univers de sens dans lesquels s'inscrivent les acteurs ordinaires, enfin 3-une analyse culturelle qui intègre une réflexion sociale en postulant que les pratiques culturelles sont construites et structurées par des ressources et des contraintes socialement produites (Lippuner, 2003 ; Werlen, 2003).

Du lien social à l'étude de la dimension spatiale des processus normatifs

Il nous faut maintenant préciser un peu plus ce que nous entendons par lien social. Ce concept générique est d'une grande complexité mais dans une approche interactionniste et pragmatique, on peut le définir *a minima* comme un système de normes sociales qui nous dit comment construire notre relation aux autres et aux choses. Dans cette acception, la notion de norme renvoie moins à l'existence d'un Léviathan dominateur qui surplomberait nos consciences et nous imposerait nos manières de faire qu'au caractère conventionnel et collectif des règles². Cela signifie également que les normes se caractérisent par une dimension polymorphe et non réifiée. En effet, bien que régulières et typiques, les structures d'attribution de sens n'en sont pas moins évolutives, car tout système de normes en activité est en perpétuel mouvement (Darré, 1994). C'est d'ailleurs cette dernière caractéristique qui nous autorise à penser le changement et à essayer de saisir comment se construisent nos sociétés. Bien sûr, il existe une multitude de domaines où les normes s'appliquent, mais nous pouvons, dans notre cas, les considérer comme des sous-espèces ou des variations³ de ce qu'on pourrait appeler les normes sociales. Ainsi, s'il n'existe pas de définition univoque, il existe un point commun entre toutes ces normes qui se retrouvent dans la définition minimaliste que propose A. Micoud : « *Quand on parle des normes au sens de normes sociales, on désigne l'ensemble des règles et des critères régissant la conduite en société ; modèle culturel de conduite partagé jusqu'à un certain point auquel nous sommes obligés de nous conformer* » (1992, p.70). De fait, les normes renvoient moins à la notion d'identité, qu'à l'idée d'action ou de pratiques : « *Une norme sociale est, simultanément, conception [...], règle d'action et exécution matérielle* » (Darré, 1994, p. 21). Enfin, un dernier élément en corrélation avec ce qui a été présenté précédemment est le fait que les normes ne peuvent être pensées que par rapport à des groupes d'appartenance. Il ne s'agit pas ici de considérer des groupes d'individus agissant en totale autonomie et produisant leurs propres normes, mais

² Nous préférons la notion de norme à celle de valeur car le terme de valeur, surtout usité depuis le XIX^e siècle correspond initialement à la fois « à l'identification d'actes intentionnels qui posent ces valeurs de manière transcendante et à la transcendance de ces formes présentes dans les jugements » (Michaud, 2005, p. 02). Or, la disparition de ce rapport au transcendantal et la fragmentation des sociétés modernes nous semblent remettre en question la pertinence d'une telle conception.

³ Par exemple, pour A. Micoud (1992), les normes juridiques sont simplement des normes sociales authentifiées par la loi et en cela, elles impliquent des contraintes et des ressources plus explicites.

d'une part, de penser l'espace social en terme d'interactions généralisées et asymétriques, et d'autre part de concentrer notre attention sur des « groupes » ou plutôt des individus identifiés ou représentés comme appartenant à des groupes. Ceci constitue une des raisons supplémentaires pour laquelle nous nous intéressons aux relations entre agriculteurs, identifiés comme tels, et non-agriculteurs car on suppose que tout en faisant partie d'un même ensemble social permettant l'intersubjectivité, il existe potentiellement entre ces deux « catégories » d'acteurs, des écarts sur certaines conceptions et usages de l'espace rural mais également sur leurs rôles respectifs qui font que leur co-présence pourrait induire une adaptation voir une production normative. Autrement dit, nous souhaitons réfléchir aux schèmes de pensée ordinaires rendant possible l'inter-compréhension entre des personnes qui pourtant ne partagent pas le même univers cognitif. Notre analyse ne porte donc pas tant sur les solidarités macro-sociales que sur « *le tissu sémantique sans lequel aucune société ne pourrait exister* » (Berger et Luckmann, 1996 [1966], p. 26). Nous nous référerons également à la théorie de la structuration proposée par A. Giddens (2005 [1987]) afin de penser l'institutionnalisation de ces normes, c'est-à-dire l'insertion de ces interactions situées dans des systèmes de relations sociales.

Selon M. Lussault (2007), les géographes restent encore trop timorés dans leurs examens des normes et de leur relation à l'espace et aux spatialités. Nous rajouterions à ce constat que lorsque cette problématique est abordée, elle l'est souvent sous l'angle des controverses et des conflits spatiaux. Pour notre part, en saisissant l'espace comme médiateur et enjeu des relations sociales, nous souhaitons interroger la construction sociale des spatialités ordinaires dans leurs participations différenciées à la redéfinition des normes sociales du « *vivre ensemble* ». Autrement dit, afin de saisir les signes de la négociation actuelle du lien social entre agriculteurs et non-agriculteurs nous considérerons les manières dont ces individus ou groupes sociaux investissent conjointement l'espace par leurs pratiques ordinaires mais également la publicité dont bénéficient ces situations de co-présence et la visibilité accordée à l'agriculture.

Problématique et hypothèses

À la lumière de ces précisions, nous pouvons reformuler notre questionnement et construire notre problématique : si elles existent, quelles sont les occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne ? Quels sont les faisceaux de normes qui permettent à ces acteurs de se côtoyer ? Comment l'espace est-il mobilisé dans la redéfinition de cette grammaire du « *vivre-ensemble* » qui se travaille lors de ces situations de co-présence ? Et enfin, de manière plus fondamentale, que nous apprennent ces interactions situées sur la dimension spatiale des processus normatifs ?

Nous pouvons également actualiser notre hypothèse générale de la double publicisation : l'espace public en milieu rural serait identifiable à un faisceau mouvant de schèmes d'interprétations structurés par des normes et des valeurs autorisant et maintenant la

pluralité de qualifications de certains lieux. En retour, la relation sociale située en ces lieux viendrait participer au travail de transformation des normes collectives. Cette rétroaction serait notamment fonction de la capacité de répercussion collective de l'activité discursive consubstantielle à ce lieu.

L'opérationnalisation du questionnement

Comment soumettre cette hypothèse principale à un travail de validation empirique ? Pour faire cela, nous avons construit 3 questions secondaires permettant de tester notre hypothèse et notre questionnement :

- Quelles sont les occasions de co-présence entre agriculteurs, identifiés comme tels, et non-agriculteurs ? Quelles sont les modalités de cette co-présence et notamment les pratiques de l'espace qui leur sont liées ?
- Comment les protagonistes construisent-ils leur co-présence ? Quelles motivations les y poussent ? Lorsqu'il y a échange discursif, comment les agriculteurs et les non-agriculteurs se présentent-ils ? Comment se qualifient-ils ? Comment l'espace est-il mobilisé ou instrumentalisé ?
- Enfin, quelles sont les relations entre les actions situées dans ces espaces de co-présence et l'emprise des constructions territoriales, sorte de marqueurs des normes institutionnalisées ?

Afin de tenter de répondre à ces questions nous avons choisi de nous focaliser sur le territoire de l'association du pays des Bastides, pôle touristique du pays du Grand Bergeracois en Dordogne. En effet, ce territoire présentait un certain nombre de critères favorables au travail de validation empirique de nos hypothèses, puisqu'il s'agit d'un espace à vocation agricole investi de manière suffisamment conséquente par une diversité d'usagers, de qualifications, et de projets et qui suppose, à la différence d'une zone péri-urbaine, une démarche intentionnelle des visiteurs. Par ailleurs, nous souhaitons un espace dénué de conflits importants qui pourrait venir parasiter les actions ordinaires que nous souhaitons analyser. Toutefois, pour comprendre ce qui se jouait sur le pays des Bastides et comment le fonctionnement des lieux s'insérait dans un tissu sémantique plus vaste, nous avons également étudié ce qui était travaillé et discuté à l'échelle de deux de ces espaces englobants, le pays du Grand Bergeracois d'une part et le département de la Dordogne d'autre part.

D'un point de vue méthodologique, en nous ancrant dans une recherche des formes de connaissances liées aux pratiques et aux processus de qualification, nous devons avant tout recueillir les systèmes de significations, les constructions typifiées, en somme nous concentrer sur un sujet producteur par la médiation linguistique et pratique du sens de son agir. Après avoir travaillé au repérage de l'ensemble des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne et construit une typologie permettant d'en offrir quelques modalités descriptives, nous avons ainsi procédé à des entretiens semi-directifs et à des observations afin de comprendre ce qui se jouait dans certaines de ces situations

d'interactions entre acteurs ordinaires, en l'occurrence celles où l'inventivité normative était susceptible d'être la plus importante. Nous avons ainsi étudié ce qui se travaillait dans des chambres d'hôtes à la ferme, dans des visites d'exploitations et dans le cadre de relations de voisinage situées sur le pays des Bastides afin de comprendre les normes discutées au travers des échanges et des pratiques de l'espace. Mais la compréhension de ces interactions nécessitait également de saisir, plus en profondeur, le contexte et donc le tissu sémantique qui participait de la construction de ces situations de co-présence. Nous avons ainsi mené un travail d'archives afin d'analyser les changements et les permanences intervenus dans la mise en récit du département et nous avons analysé les projets et les processus de requalifications engendrés par la constitution du pays du Grand Bergeracois. En étudiant, notamment la place accordée au monde agricole dans ces mises en récit, notre objectif était d'évaluer le lien existant entre ce qui était discuté dans les interactions situées et ce qui était travaillé dans les processus de construction territoriale. Enfin, en l'absence de données de première main, nous avons également mené une enquête auprès des visiteurs de certaines visites d'exploitations agricoles afin d'obtenir des informations sur ce public.

Plan de thèse

Dans une première partie (chapitres 1 à 3) nous expliciterons, *via* le prisme de l'analyse culturelle, les enjeux posés par l'actuelle recomposition sociale, l'évolution des usages, notamment récréatifs, de l'espace rural et de la remise en cause du contrat social unissant les exploitants agricoles au reste de la société civile. Cette mutation des cadres sociaux servant à définir comment agir et comment percevoir une telle campagne justifie notre hypothèse de la double publicisation. Nous préciserons également notre conception du rôle de l'espace avant de présenter, à partir d'une critique de la pertinence heuristique du territoire pourtant promu au rôle de figure par excellence du lien social, notre grille analytique composée de trois topiques de l'urbanité. L'espace ouvert, le lieu et l'espace public, construits à partir de l'investissement conjoint de ces spatialités et des relations sociales qui leurs sont consubstantielles, doivent ainsi permettre de rendre compte d'une certaine progression dans la participation des interactions situées à la transformation des normes collectives. Enfin nous terminerons cette première partie en construisant une méthode en équilibre entre les exigences théoriques et la nécessaire opérationnalisation du questionnement. À cet effet, nous justifierons le terrain et les techniques d'enquêtes retenus. Dans une deuxième partie (chapitres 4 à 6), nous présenterons les résultats de nos enquêtes, en étudiant d'abord les permanences et les changements intervenus dans la mise en récit de cet espace rural périgourdin mais également la visibilité accordée à l'agriculture dans ce processus de requalification. Ensuite, nous étayerons les contours de ces contextes d'actions en recensant les modalités institutionnelles des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Enfin, après avoir construit une typologie, nous sélectionnerons un certain nombre de ces situations à l'aune de leur inventivité normative supposée, et nous décrirons ce qui s'y joue. Dans la troisième partie de ce travail de recherche (chapitre 7 et 8) nous interpréterons les résultats de nos enquêtes de terrain. Nous tenterons ainsi de démontrer

que la patrimonialisation constitue, aujourd'hui, le principal faisceau normatif permettant aux agriculteurs et non-agriculteurs de se côtoyer sur le pays des Bastides avant de tester notre grille analytique en appréciant l'opérationnalité des trois topiques de l'urbanité qui la composent au regard des observations réalisées.

Première partie :

De la construction théorique à l'opérationnalisation du
questionnement : Les enjeux du « *vivre ensemble* »

Chapitre 1 : Les enjeux de la double publicisation des campagnes au crible de l'analyse culturelle

Ce premier chapitre a pour objectif de définir et d'explicitier les contours de notre problématique en en précisant les différents enjeux. Ces derniers sont étroitement liés au contexte social et culturel dans lequel s'insère notre réflexion. En effet, notre questionnement sur les espaces où se redéfinirait le contrat social unissant les agriculteurs au reste de la société civile doit être mis en relation avec un certain nombre de faits, au premier rang duquel se trouve le processus de publicisation des campagnes. Mais cette ouverture des espaces ruraux à de nouvelles catégories sociales et à une diversité d'usages peut être interprétée de différentes façons selon d'où on regarde et d'où on parle. Pour notre part, nous avons construit notre grille de lecture à partir du postulat suivant : ce processus de publicisation s'inscrit pleinement au cœur de la tension entre modernité et tradition. En effet, d'un côté, on observe une accentuation des dynamiques de dés-ancrage marquées notamment par l'essor généralisé des phénomènes de mobilité qui, en entraînant une fragmentation des sphères sociales d'appartenances, en déterritorialisant le politique et en bousculant la validité des référents culturels, semblent aller de pair avec un possible affaiblissement des modalités endogènes de régulation sociale. Mais d'un autre côté, on assiste également à des processus de ré-ancrage qui se caractérisent notamment par l'émergence et la valorisation de certaines valeurs, qu'elles aient pour nom nature, tradition, authenticité, local ou même lien social.

C'est dans la coexistence durable de ces deux mouvements antagonistes (Ascher, 2005) que nous avons élaboré l'hypothèse principale de ce chapitre, à savoir que cette publicisation des campagnes est peut-être bien autre chose qu'une simple ouverture d'espace. Les tensions sociales découlant de l'accentuation de la pluralité culturelle et de la multiplication des légitimités d'action, conduisent à se demander si la campagne ne serait pas devenue un nouvel espace public. Autrement dit, la publicisation ne se réduirait pas une accessibilité grandissante des espaces convoités mais se doublerait de l'avènement d'une campagne devenue objet de débat public. Un des signes forts de cette double publicisation à l'œuvre pourrait notamment être les nombreuses discussions menées autour du devenir de l'agriculture. En effet, si les modes de vie s'homogénéisent, de part la remise en question de la situation de quasi-monopole conférée à cette activité professionnelle et de part les différences persistantes avec les autres catégories sociales en termes de représentations des fonctions de l'espace rural, l'agriculture constituerait un prisme pertinent pour saisir les changements en cours, et notamment ces tensions liées à l'accentuation de la pluralité culturelle, y compris à l'échelle locale. Ceci nous conduira, en fin de chapitre, à poser les jalons d'une réflexion théorique visant à démontrer l'intérêt d'appréhender ces processus de redéfinition des normes du « *vivre ensemble* » à partir de la dimension spatiale des actions ordinaires.

1.1. Des aires rurales à l'ère de la ruralité, les campagnes françaises à l'heure de la modernité avancée

Afin de comprendre les enjeux posés par l'accentuation d'une certaine multiplicité culturelle dans les contextes locaux, au cœur même de notre questionnement sur les lieux de la construction des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non agriculteurs, il nous est paru intéressant de s'intéresser aux processus d'ancrage/dés-ancrage caractéristiques des sociétés modernes. En effet, cette grille de lecture permet d'éclairer la complexité de l'actuelle publicisation des campagnes qui est tout à la fois une ouverture d'espace et un processus de réappropriation symbolique recomposant les légitimités d'actions.

1.1.1. Dés-ancrage, la mondialisation comme *modus operandi*

La globalisation des échanges, et plus fondamentalement l'émergence du paradigme de la mobilité généralisée, déconstruisent la pertinence des grandes catégories de pensée et des objets conventionnels structurant notre vision du monde en favorisant notamment les processus de recomposition sociale d'espaces périphériques, en accentuant l'importance des dynamiques et des transactions culturelles et en remodelant notre rapport aux lieux de pouvoirs et aux espaces politiques.

1.1.1.1 Le couple matriciel ville/campagne

S'il existe une relativité dans le temps et dans l'espace des représentations sociales du rural et de l'urbain (Mathieu, 1998), la dichotomie ville/campagne ou urbain/rural, selon la sémantique à l'œuvre⁴, participe fortement à structurer nos schèmes de pensées et les objets de recherches en sciences sociales depuis plus d'un siècle⁵. Des espaces qui se conçoivent difficilement l'un sans l'autre puisque c'est à partir de leur opposition que se travaille, depuis longtemps déjà, leur identification : « *La ville ne s'exprime pas très aisément d'une manière statique, mais elle s'exprimerait peut-être mieux d'une manière fonctionnelle, et d'abord, en disant ce qu'elle n'est pas ou ce par quoi elle se distingue fondamentalement de ce qui est la campagne* » (Faucher, 1953, p. 69). Dans cette perspective, on peut également rappeler que selon l'INSEE, les communes rurales demeurent toujours définies comme celles « *qui ne sont pas urbaines* »⁶.

L'antagonisme qui semble habiter le couple ville-campagne, du moins dans les premiers temps de leur relation, repose initialement sur des critères « objectifs ». On distingue

⁴ À cet effet, on peut noter que le terme d'espace rural n'apparaît pas dans la géographie française avant les années 30.

⁵ Le clivage entre « rural » et « urbain » traverse ainsi nombre de disciplines scientifiques. Par ailleurs, dans leur analyse des thèses de géographie portant sur les espaces ruraux depuis trois-quarts de siècle en France, M. Berger, C. Gillette et M.C Robic (1975) montrent que la plupart de ces études consacrent un chapitre, quand ce n'est pas une partie entière, à l'analyse des rapports ville/campagne.

⁶ « *C'est en 1853 que l'Administration, définissant la commune urbaine telle que la population agglomérée au chef-lieu atteigne 2 000 habitants, a officialisé la distinction entre les deux types de communes* » (Kayser, 1990, p. 18).

ainsi l'espace de l'activité agricole *versus* l'espace de l'activité industrielle et tertiaire, le « milieu naturel » *versus* le milieu technique, la bourgeoisie foncière et la paysannerie *versus* la bourgeoisie du capital industriel et la classe ouvrière ou encore l'habitat dispersé *versus* l'habitat groupé. En fait, la délimitation du rural et de l'urbain se construit à partir de deux oppositions fondamentales : la fonction et l'activité des populations résidentes d'une part puis, la morphologie et la nature des formes de groupements d'autre part (Berger *et al.*, 1975 ; Mendras, 1984). Toutefois, on aperçoit assez rapidement la portée idéologique de cette dichotomie car « *ce modèle imprègne également les courants politiques et mouvements sociaux qui utilisent cette opposition ville-campagne, rural-urbain, comme fondement de leur programme et de leurs actions* » (Mathieu, 1990, p. 36). Par exemple, la III^e République symbolise la cristallisation d'une idéologie nationale⁷ autour d'un idéal agraire ayant une assise territoriale forte et plutôt orientée vers un conservatisme et un humanisme catholique propre à la propriété terrienne et ce afin de faire barrage à l'émergence des mouvements contestataires dans la classe ouvrière urbaine⁸. Aujourd'hui encore, les institutions politiques, et notamment le Sénat, portent les traces de cet antagonisme idéologique⁹.

Le couple matriciel ville/campagne permet également aux scientifiques de penser l'organisation de l'espace par les sociétés en termes de systèmes et de modèles. Les premières monographies régionales du début du XX^e siècle systématisent cette relation d'interdépendance en évoquant notamment des régions configurées en « *ensembles organiques* » par la solidarité fonctionnelle entre villes et « plats pays ». On peut également noter l'apport des travaux de F. Braudel (1986) sur la France de l'économie paysanne, qui présentent le système village-bourg-campagne comme élément structurant en le plaçant sous le double signe de l'infrastructure rurale et d'une superstructure dont les villes constituent le cœur. Dans le même ordre d'idée, on retrouve également la fécondité conceptuelle de la relation centre-périphérie et de la théorie des lieux centraux¹⁰ qui ont pendant longtemps servi de cadre d'analyse aux géographes travaillant sur des problématiques rurales.

Mais, progressivement, un autre diagnostic émerge : « *le rural sous influence* » laisserait la place à une civilisation urbaine conquérante, à « *une lutte entre deux mondes dont l'issue ne fait pas de doute* » (Juillard, 1953, in Berger *et al.*, 1975). Si jusque dans les années

⁷ « Pour faire émerger une élite paysanne et la faire basculer dans le camp de la République, on met en place des institutions [...] On passe ainsi d'une campagne productrice de 80 % de la richesse nationale à un projet politique qui en fait le cœur de la République. Le vrai Français est le soldat laboureur petit propriétaire : patriarcat, patrimoine, patrie (PPP). » (Hervieu, 2004, p. 01).

⁸ J. Méline, plusieurs fois Ministre de l'Agriculture et auteur du livre « le retour à la terre » écrit ainsi à propos de la ville « Cette vie contre-nature à laquelle les trésors de santé et de forces accumulés par nos aïeux ont pu pendant un certain temps résister a fini par user tous les organismes et par avoir raison de tous les remèdes » (Méline, 1905, p. 207).

⁹ « Il y a en France, un conseiller municipal pour les communes de 23 électeurs dans les communes de moins de 500 habitants, mais seulement 1 pour 13 205 à Paris ! La barre d'un élu pour 1 000 électeurs est franchie dans les communes de plus de 40 000 habitants » (Hervieu et Viard, 1996, p. 35).

¹⁰ Le modèle de la théorie des lieux centraux, renvoie aux travaux du géographe allemand W. Christaller. Il s'agit d'une théorie spatiale, visant à expliquer la hiérarchie des villes, selon leur taille, leur localisation et leurs fonctions.

50, les relations ville/campagne sont pensées en termes d'antagonisme et de complémentarité, les années 60 et 70 marquent l'apogée du postulat de la « *domination urbaine* » (Kayser, 1988 ; Mathieu, 1990) dans les logiques d'aménagement à l'œuvre sur le territoire français. L'urbanisation complète de la société est en marche (Lefebvre, 2001 [1970]), et avec elle doit s'amorcer « *la fin des campagnes* » (Mendras, 1984). Les indicateurs statistiques ayant servi à fonder l'opposition ville/campagne sont logiquement réutilisés pour abolir ce clivage. En effet, la diffusion d'un mode de vie citadin, la répartition des fonctions urbaines (Annexe 1.1 Tableaux 1 et 2) sur l'ensemble du territoire, le développement de l'emploi non agricole et parallèlement la diminution du nombre d'agriculteurs dans les communes rurales (Annexe 1.2 Tableau 3), apparaissent comme des instruments de mesure légitime pour juger cette différenciation archaïque (Ascher, 1998 ; Mendras, 1984 ; Thomsin, 2001 ; Vanier, 2005). La théorie du *continuum*¹¹ est alors évoquée pour signifier cet effacement des différences entre ville et campagne (Kayser, 1990). Pourtant, pour certains auteurs, ce discours ambiant irait bien au-delà d'une simple constatation factuelle pour s'apparenter davantage à une véritable idéologie de la ville, seul espace « *en progrès* »¹² (Mathieu, 1990). La conséquence inéluctable de cette logique serait l'intégration, puis l'absorption et enfin à terme, la disparition pure et simple de la ruralité. Dès lors, les partisans d'un maintien de l'opposition ville/campagne rejettent cette notion de *continuum* qui selon eux ne servirait qu'à dissimuler une doctrine du « *tout est urbain* ». L'homogénéisation culturelle des attentes de consommation d'une part, et la réduction du poids économique des filières agricoles au bénéfice du secondaire et du tertiaire, la diffusion de l'habitat sub-urbain, l'élargissement des bassins de vie et des bassins d'emploi d'autre part (Janvier, 1993) ne convainquent donc pas les ruralistes d'abandonner un objet de recherche dont l'identité demeure plus qu'incertaine mais qui reste, selon eux, davantage qu'un espace résiduel ou interstitiel.

De fait, la séparation entre commune rurale/commune urbaine fondée sur le seuil statistique des 2 000 habitants demeure inchangée malgré les critiques incessantes relevant l'anachronisme et le manque de pertinence de cette rigidité séculaire (Kayser, 1983 ; Mendras, 1984). Les ZPIU¹³ sont bien créées pour distinguer « *le milieu foncièrement agricole et rural et le milieu urbain* », mais en intégrant aux unités urbaines les communes rurales « dotoirs » ou « industrielles », l'INSEE a paradoxalement accentué le flou puisqu'en 1996, 96 % des communes se sont retrouvées dans cette nouvelle catégorie (Le Jeannic et Piguet, 1998). L'INSEE impose alors les ZAU¹⁴ basées sur une approche plus restrictive de la ville et de l'espace péri-urbain. Le territoire se décompose en un espace à dominante urbaine et un espace à dominante rurale. Le premier regroupe 13 300 communes et 76 % de la population. Le second, 23 300 communes dans lesquelles vivent 13,4 millions d'habitants. Toutefois, cette classification plus précise statistiquement demeure insatisfaisante du fait, d'une part, de

¹¹ Dès 1957, M. Sorre (1957) évoque cette idée à propos de l'habitat rural et urbain.

¹² Une prospective « progressiste » pouvant notamment s'inscrire dans la réactualisation des travaux de l'école de Chicago autour d'une idéalisation de la métropolisation que F. Ascher (1998) définit par ailleurs comme la forme contemporaine du processus déjà ancien de concentration urbaine.

¹³ Zone de Peuplement Industriel ou Urbain (ZPIU).

¹⁴ Zonage en Aire Urbaine (ZAU).

l'absence de prise en compte de l'hétérogénéité croissante des différents types d'espaces ruraux, et surtout du flou lié à l'extension de la sémantique « urbaine » d'autre part. Il est par exemple très difficile, avec l'évolution permanente des seuils statistiques délimitant le rural de l'urbain, d'évaluer la dimension exacte du renversement démographique évoqué depuis la fin des années 70 (Annexe 1.2 Tableau 4). Les avatars statistiques de cette dichotomie entre rural et urbain bien que soulignées à de multiples reprises par de nombreux scientifiques (Ascher, 1998 ; Jollivet, 1997 ; Kayser, 1990 ; Vanier, 2005) ne semblent toutefois pas devoir signifier la fin immédiate de ce couple diabolique, car malgré les divers ajustements opérés, il demeure toujours un cadre de référence des discours institutionnels, des questionnements scientifiques et, peut être plus important encore, des pratiques ordinaires (Schaffter, 2007).

Le rapport ville/campagne apparaît comme un héritage lourd à dépasser, pas tant par sa pertinence réelle que par sa capacité à formater encore nos schèmes d'interprétations. Son rôle d'objet géographique conventionnel lui conférant une dimension idéologique indéniable (Debarbieux, 2005), il nous faut dès lors approfondir davantage notre propos en nous intéressant de plus près à l'accentuation de phénomènes de mobilités qui permet, sinon de pouvoir vivre indifféremment l'une et l'autre de ces entités, d'être au cœur même de ce qui bouscule la pertinence de ce couple matriciel.

1.1.1.2 Mobilité géographique, multi-appartenance et recomposition sociale des campagnes

« *L'enracinement au village fut un fait éclatant dans l'ancienne France* » (Goubert in Dupâquier, 1999). Afin de saisir les mutations actuelles, il faut peut-être paradoxalement commencer par relativiser quelque peu ce mythe de la sédentarité rurale. En effet, les anciennes campagnes sont déjà marquées par une « mobilité habituelle »¹⁵ non circonscrite aux limites du village et surtout des migrations¹⁶ diverses et variées qui témoignent d'une population rurale qui semble donc tout sauf fixée au sol de manière quasi atavique (Farcy, 1992 ; Franques, 2004). Toutefois, cette mobilité rurale ne comporte pas, du moins avant l'épisode de l'exode rural, de dimension déterritorialisante ; puisqu'au contraire elle a pour objectif d'assurer la pérennité du village en essayant de garantir un revenu au foyer (Dupâquier, 1999). C'est justement ce déracinement induit par la généralisation des processus de mobilité qui permet à B. Hervieu d'évoquer l'idée de « rupture » : « *Les sociétés rurales sont passées de paradigmes patrimoniaux à des paradigmes fondés sur la mobilité* » (Hervieu, 2002, p. 418).

¹⁵ Ce concept est emprunté à D. Noin : « *On a affaire à des mouvements habituels répétitifs, souvent rythmés, presque toujours de faible durée ; ce sont des mouvements de va-et-vient, des oscillations ; ils n'expriment aucun changement d'activité, aucune rupture pour ces individus.* » (2005, p. 239). Cette mobilité habituelle peut également être nommée « *mobilité quotidienne* ».

¹⁶ Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, « *il s'agit de déplacements de courte durée, les uns saisonniers, les autres pluriannuels, concernant surtout les montagnards, c'est-à-dire des hommes pauvres, accrochés à leur terre, mettant à profit la longueur de la saison froide pour aller chercher plus ou moins loin des ressources complémentaires[...]Plus de la moitié de ces déplacements concernent des travailleurs agricoles qui abandonnent leur village pendant quelques jours ou quelques semaines pour aller faire la moisson ou la vendange dans des régions proches, élargissant ainsi leur espace habituel [...] De la migration saisonnière, on passe insensiblement à la migration temporaire, puis à la migration viagère* » (Dupâquier, 1999, p. 124).

La mobilité est une « révolution »¹⁷ qui transforme nos rapports à l'espace. Rien qu'entre 1982 et 1984, notre mobilité quotidienne est passée de 15 km à 16,3 km par personne avec un rythme de croissance annuelle de 4 % sur les vingt dernières années (Orfeuil, 2004). La généralisation des moyens de transport individuels est un facteur important de l'accélération de nos mobilités quotidiennes puisqu'en 2003, 80 % des ménages étaient motorisés contre 70 % en 1980 et que, par ailleurs, 81 % des distances sont parcourues en automobile (Potier, 2002). Ainsi, seuls 49 % des actifs résidant dans un espace à dominante rurale travaillent à la campagne contre 46 % en ville (CREDOC, 2001). En fait, plus précisément, on assiste à une réorganisation spatiale de cette mobilité habituelle qui participe à déconstruire l'efficacité du couple ville/campagne puisque nos déplacements ne sont plus tellement structurés par la relation centre-périphérie mais davantage par des parcours tangentiels entre couronnes, qu'elles soient péri-urbaines ou banlieues. Toutefois, l'espace rural « profond » demeure bien souvent à l'écart du développement de ces axes de communication et des infrastructures de transport collectif, ce qui induit plus généralement l'émergence de nouvelles disparités territoriales au sein même des espaces ruraux.

Mais dans une société où le temps de travail ne cesse de diminuer¹⁸, l'emploi n'est déjà plus un élément déterminant pour saisir l'ensemble des processus de mobilité (Viard, 2000). La multiplication des activités de temps libre participe ainsi à la forte augmentation de nos déplacements journaliers, mais également à l'accroissement des mobilités longues distances puisque la part des loisirs dans les motifs de déplacement croît de 3 % par an depuis 1985 (Potier, 2002). En termes de voyage, on observe également une explosion du nombre de trajets longues distances. En 1994, chaque personne avait effectué en moyenne près de 6 voyages à plus de 100 km de son domicile, pour des motifs personnels en grande majorité, et globalement le nombre de « voyages » a presque doublé entre 1982 et 1994 (Annexe 1.3 Tableaux 5 et 6). En ce qui concerne plus spécifiquement les mobilités longues distances des ruraux, on observe également une réduction des disparités avec les résidents des pôles urbains :

« Les ruraux multiplient les départs et allongent les séjours »

« Ce sont les habitants d'Île-de-France, et particulièrement ceux de Paris intra-muros, qui voyagent le plus. Toutefois, l'écart observé en 1982 entre une personne vivant à Paris et une personne vivant en zone rurale se réduit. En effet, en 1982, un Parisien faisait en moyenne trois fois plus de voyages qu'une personne résidant en zone rurale. En 1994, l'écart est inférieur à deux. Un Parisien s'absente, en moyenne, 61 jours sur l'année (contre 46 en 1982). En zone rurale, une personne ne s'absente de son domicile que 20 jours par an mais sa durée d'absence a presque triplé par rapport à 1982 » (Gouider, 1998, p. 04).

¹⁷ 98 % de la population habite à moins de 20 minutes d'un supermarché, 91 % à moins de 20 minutes d'un lycée et 88 % à moins de 20 minutes d'une maternité ou des urgences (Benoît *et al.*, 2002).

¹⁸ Le travail occupe 10 % du temps de vie en 2000 contre 20 % en 1948 (Potier, 2002).

Mais cette mobilité longues distances peut également être observée sous un autre angle : la campagne est-elle devenue un motif de déplacement et/ou un espace de destination ? La réponse semble sans équivoque puisqu'avec 219 millions de nuitées en 2003, la « campagne » (29,2 %) arrive derrière le « littoral » (36 %) mais devant la « ville » (27,7 %) et la « montagne » (7,1 %) en termes d'espace fréquenté pour les loisirs (SDT, 2005). À titre d'exemple, la Dordogne était en 2000, avec 4 % des nuitées nationales, le premier département de France en environnement « campagne » avec, de plus, une durée moyenne des séjours d'environ 8 jours contre 5 jours au niveau national (CDT, 2005).

La mobilité résidentielle est un autre critère qui permet d'étudier les trajectoires géographiques des individus à partir de leurs changements de domicile. L'environnement familial et professionnel ainsi que la localisation géographique demeurent, comme il y a vingt ans, des facteurs discriminants de ce type d'indicateurs (Debrand et Taffin, 2005). De fait, si on reprend les parcours-types construits lors d'une étude de l'INSEE sur la mobilité résidentielle (Couet, 2006), on s'aperçoit qu'un profil « *rural et peu mobile* » se démarque des autres. Ainsi, parmi la population enquêtée¹⁹ en 1990, 40 % des ruraux interrogés vivaient dans le même logement en 1968 et 38 % ont seulement déménagé au sein de leur propre commune ou vers une autre commune rurale (Couet, 2006). Cette enquête qui semble démontrer une certaine « inertie » résidentielle propre au rural doit cependant être nuancée notamment pour deux raisons. D'abord, elle ne permet pas vraiment de prendre en compte le départ des « jeunes » ruraux du domicile familial, souvent pour aller poursuivre leurs études dans un centre urbain. Ainsi, seulement 54 % des jeunes ruraux disent souhaiter rester vivre à la campagne (Lambert, 1992). Ensuite et surtout, l'étude ne dit rien des « migrations » résidentielles des pôles urbains vers les espaces ruraux (Ortar, 2005). Par exemple, alors qu'entre 1990 et 1999 la Dordogne connaît un solde naturel²⁰ de -12,6 %, sur la même période, le solde migratoire²¹ est au contraire de +14,6 %. La croissance démographique de ce département, qui comptait au dernier recensement de population (1999) 388 293 habitants, avec une croissance annuelle de 2 % depuis 1990 (Baud, 2006), illustre donc bien cet accroissement des mobilités résidentielles en direction de la campagne.

Toutes les classes d'âges et presque toutes les catégories sociales sont concernées puisqu'on retrouve aussi bien des sexagénaires ayant choisi de passer leur retraite en milieu rural, des jeunes ménages travaillant en ville mais préférant résider à la campagne pour élever leurs enfants, ou encore des personnes en situation d'exclusion ne pouvant pas se loger dans

¹⁹ Les données utilisées pour cette étude proviennent de l'Échantillon Démographique Permanent (EDP). Il s'agit d'un panel d'individus créé par l'INSEE en 1968 et qui couvre 1/100 de la population résidant en France métropolitaine. Ce fichier rassemble les informations recueillies sur ces personnes, lors des cinq derniers recensements exhaustifs de la population (1968, 1975, 1982, 1990 et 1999).

²⁰ Selon la définition de l'INSEE, le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année. Le solde négatif de la Dordogne révèle par exemple une population plutôt vieillissante.

²¹ Selon la définition de l'INSEE, le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

les centres urbains²². Il faut également ajouter le développement d'un type bien particulier de migrations transnationales. Par exemple, le nombre de résidents permanents britanniques²³ ayant leur résidence principale dans une commune rurale française est passé de 22 063 entre 1982 à 50 422 en 1990, soit une hausse de 128 % (Buller et Hoggart, 1994). On dénombre ainsi 7 100 résidents permanents britanniques en Dordogne, ce qui représente 45 % de la présence britannique en Aquitaine (Gervais-Aguer, 2003). Les quatre liaisons aériennes journalières Bergerac-Londres, sans compter les cinq autres aéroports britanniques desservis plusieurs jours par semaine, attestent par ailleurs de l'ampleur prise par ce phénomène migratoire.

La multiplication des résidences secondaires²⁴ trouve son explication au croisement de l'accroissement des mobilités résidentielles et de cette intensification des migrations transnationales²⁵. Alors qu'en France, on comptait 600 000 résidences secondaires en 1960, on en dénombrait 1,2 million en 1982 et 2,8 millions en 1990, dont 1,5 million pour les seules communes rurales (Géotourisme, 2005). Si avec 10 % du parc de logement consacré à des résidences secondaires, la France constitue un cas unique en Europe (Perrot et De La Soudière, 1998), ce mode d'habiter n'est bien entendu pas l'apanage des seuls résidents nationaux. Ainsi, si environ 12 % des ménages²⁶ ayant un domicile en France possèdent une deuxième résidence sur le territoire (Viard, 2002), ceci est également un mode de logement apprécié des ressortissants étrangers. Sur les 27 850 résidences secondaires recensées en Dordogne en 1999, soit tout de même 14 % de l'ensemble du parc de logement départemental, près de 15 % appartiennent à des ressortissants étrangers (ODIT, 2003). Il faut noter à ce titre que 40 % des résidences secondaires achetées en Dordogne en 2000 le sont par des britanniques (Goujard, 2003).

Mais la mobilité géographique peut-elle finalement se réduire à une capacité pour les individus d'accéder à des lieux (Capron, 2002) ou au fait de se déplacer physiquement dans

²² À ce sujet, certains auteurs (Mathieu, 1997 ; Pages, 2001) regrettent que la plupart des études portant sur les processus de migration vers les milieux ruraux reposent partent du postulat qu'ils sont essentiellement l'œuvre des classes sociales les plus favorisées, alors même que de plus en plus de logements sociaux sont construits à la campagne, preuve que les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale sont aussi une réalité de ces espaces.

²³ Bien entendu, les Britanniques ne sont pas les seuls étrangers résidant dans les campagnes françaises, mais comme l'expliquent les auteurs, ils représentent un exemple « typique » de cette nouvelle forme d'immigration. Ils font l'objet de toutes les attentions, aussi bien de la part de certains habitants que des pouvoirs publics mais également des chercheurs (Barou et Prado, 1995), révélant ainsi l'interpénétration des champs sociaux, politiques et scientifiques.

²⁴ Selon la définition de l'INSEE, les résidences secondaires sont des logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, ou des logements loués (ou à louer) pour les vacances ou les loisirs. Sont inclus dans cette catégorie les multipropriétés. Toutefois, le flou entourant cette définition, notamment la non prise en compte des caravanes ou encore le fait que cet achat immobilier puisse être un placement spéculatif plutôt qu'un logement alternatif, explique en partie l'absence de statistiques notamment au plan local (Goujard, 2003).

²⁵ Il nous faut toutefois préciser que l'origine géographique des étrangers acquérant des résidences secondaires en France est assez ciblée. Les ressortissants Britanniques, Allemands, Suisses, Italiens et Hollandais forment ainsi la tête de pont d'une forme de migration d'origine presque exclusivement européenne (Goujard, 2003).

²⁶ Le temps moyen pour atteindre cette résidence secondaire est de trois heures pour les provinciaux et de six heures pour les franciliens. À noter que si 40 % des cadres possèdent une résidence secondaire, le phénomène est dans une moindre mesure partagé par l'ensemble des CSP (ODIT, 2003).

l'espace géographique (Stock, 2005) ? Ces deux définitions constituent certainement l'essentiel mais pas l'ensemble de ce qu'on doit entendre par mobilité géographique. En effet, il serait dommageable de ne pas prendre en compte également l'essor des nouvelles technologies de communication et le rôle croissant des « espaces médiatiques ». L'ubiquité médiatique permet de s'abstraire de « l'ici-présent » non plus seulement physiquement mais également mentalement (par l'imagination et la construction intellectuelle), sensitivement (prolongement artificiel de l'ouïe et la vue) et verbalement (par la voix et l'écrit) (Jauréguiberry, 1994).

Cette mobilité géographique nous compose une multi-appartenance²⁷ territoriale que nous vivons tous à des degrés divers. Celle-ci n'est pas simplement assimilable à une multi-localisation mais renvoie plus fondamentalement à un éclatement des sphères sociales conséquence d'une part d'un découplage des lieux de vie (résidence, loisir, travail) et d'autre part de l'accentuation de la complexité culturelle des contextes locaux. Et c'est plus particulièrement cette irruption d'une multiplicité de référentiels culturels, même pour ceux qui restent ancrés en un lieu, qui remet en question l'existence même des référents matériels et immatériels qui proclamaient les identités individuelles et servaient à l'émergence de la conscience d'intérêts collectifs (Claval, 1996). Derrière ce paradigme de la mobilité généralisée, apparaît donc de manière plus fondamentale la question de la modernité qui est fondamentalement destructrice de toute unité de sens²⁸. Les matrices culturelles cessent de s'imposer à chacun par nécessité, les signes d'appartenances quittent leur position fixe, leur contexte de production (Barthes, 1995 [1957]) et nous devons reconstruire, à partir de ce patchwork culturel, des processus d'identification complexes (Bayart, 1996). Mais cette complexification des logiques individuelles ne saurait être dissociée des problématiques collectives. Ainsi, alors que dans les sociétés industrielles les rapports sociaux étaient essentiellement structurés par les rapports de production, dans cette modernité avancée qui caractérise nos sociétés actuelles, la possibilité et la capacité des individus à se mouvoir dans des univers culturels hétérogènes deviennent des opérateurs majeurs de la stratification sociale (Lipovetsky, 1997 ; Wieviorka, 1997)²⁹. Non seulement la mobilité physique et virtuelle redessine les inégalités territoriales en déconstruisant la pertinence du modèle ville-campagne (Ascher, 2005 ; Davezies et Veltz, 2006), mais elle déplace également le curseur des inégalités sociales : « *Le défaut de capital intensifie l'expérience de la finitude : il enchaîne à un lieu* » (Bourdieu, 1993, p. 165). En effet, être mobile suppose de disposer non seulement

²⁷ « *Le social aujourd'hui se compose d'individus multi-appartenants [...] Les individus se déplacent réellement ou virtuellement dans des univers sociaux distincts qu'ils articulent dans des configurations différentes pour chacun. Ils forment un hypertexte, comme les mots qui font lien entre un ensemble de textes informatisés* » (Ascher, 1998, p. 63).

²⁸ « *La modernisation est un processus de dissolution au terme duquel les présupposés – de la tradition à l'impératif catégorique – ne sont plus que des murmures* » (Beck, 1998).

²⁹ G. Simmel peut être perçu comme un précurseur de cette idée de fragmentation culturelle : « *Que tous les contenus perceptibles de notre vie culturelle se soient dissociés en une pluralité de styles, voilà qui brise cette relation originelle envers eux où sujet et objet reposent encore dans l'indivision, voilà qui nous confronte à un monde de possibilité expressive se développant selon ses propres normes, un monde de forme pour exprimer la vie, de sorte que ces formes, d'un côté, le sujet de l'autre, sont là comme des parties face à face, entre lesquelles règne un rapport purement accidentel de contact, d'harmonie et de dissonance* » (1988 [1911], p. 174).

des instruments de déplacement (voiture, train, avion...) dont la répartition sociale est fortement inégalitaire, mais la mobilité nécessite surtout des compétences en matière de « lecture » de l'organisation des espaces, de maîtrise des ressources culturelles, de respect des normes sociales multiples et diverses qui régissent l'accès de tout un chacun aux territoires de la vie quotidienne : « *L'espace est un doute parce que la mobilité ouvre, pour certains le champ des possibles, pour d'autres le champ des incertitudes. Et n'étant pas tous également armés dans cette conquête, le rapport à l'espace géographique constitue alors un rapport social* » (Sencébé, 2004, p. 28). Dès lors, la mobilité pourrait être plus largement définie comme un franchissement de limites sociales significatives (Piolle, 1990), ce qui, dans un mode d'articulation du social à l'espace, permet de penser la mobilité comme possibilité ou obligation de changement de référents culturels d'une part, comme distanciation des liens de proximité ou occasions de nouvelles co-présences potentielles d'autre part.

L'intensification jamais égalée du mouvement et la possibilité inédite d'accéder sans se déplacer à d'autres espaces tendent non seulement à confirmer le nécessaire dépassement de la dichotomie urbain/rural mais invite surtout à s'attarder sur la recomposition sociale des campagnes car on assiste *de facto* à une augmentation et à une diversification des publics fréquentant les espaces ruraux. Toutefois, pour comprendre les enjeux de cette recomposition sociale, il nous faut d'abord mobiliser un autre corollaire de l'accentuation de nos mobilités. Il s'agit de la déterritorialisation des politiques publiques et de l'éparpillement des lieux de décisions sensés transformer les citoyens en spectateurs informés mais impuissants : « *Cette déterritorialisation entraîne une dilution des responsabilités et une certaine déliquescence sociale* » (Guermond et Mathieu, 1986, p. 214). En nous intéressant plus spécifiquement au cas des politiques agricoles, nous souhaitons ainsi poser les jalons permettant de comprendre les difficultés engendrées par une certaine recomposition des espaces du politique, ceux où se construisent, en théorie, les manières de faire société.

1.1.1.3 Déterritorialisation des politiques publiques, le cas de l'agriculture

Dans sa « *société du vide* », Y. Barel (1984) mobilise, avec l'aporie de la civilisation du travail et la crise économique, l'éloignement croissant des centres de décision comme groupes de phénomènes permettant d'évoquer le développement de ce qu'il appelle « l'autonomie problème ». Le sociologue pose en effet l'accroissement de la distance entre les lieux où se prennent les décisions et les lieux où elles se font ressentir comme un facteur essentiel du fameux vide social puisque celui-ci se caractérise d'abord par « *l'apparition de cette distance presque infranchissable entre la base et le sommet, le local et le global, distance créée par la disparition ou l'usure de nombreux canaux, médiateurs, codes de communication* » (Barel, 1984, p. 24). Un processus qui, à l'ère de la mobilité généralisée, pourrait paraître pour le moins paradoxal. Dès lors, l'accroissement des mobilités correspond-elle à l'avènement d'une *proximité médiatique* promis par l'utopie techniciste ou plutôt à

une délocalisation³⁰ des systèmes sociaux et à une généralisation du processus de *mise à distance* accentuant la rupture entre les citoyens et leurs institutions ? Autrement dit, doit-on parler d'une compression de l'espace-temps par une vitesse croissante qui « rétrécirait » le monde (Harvey, 1997) ou plutôt évoquer un local globalisé pour mentionner « l'allongement » du local dans le global (Giddens, 1994) ? Ces deux lectures, *a priori* contradictoires, du même phénomène ont cependant en commun de souligner l'importance actuelle des jeux d'échelles. En effet, dans le monde globalisé d'aujourd'hui, si on veut comprendre l'espace et les recompositions sociales à l'œuvre, il semble nécessaire de regarder au-delà de la fonction exercée localement et de remonter aux raisons et aux décisions qui peuvent venir de loin et avoir même une portée planétaire (Santos, 1997).

Sans véritablement trancher entre ces deux interprétations, on peut tout de même avancer un contexte peu favorable au maintien d'une démocratie représentative de citoyens cultivés reposant sur un État national tout puissant, souverain, légitime et incontesté sur l'ensemble du territoire, outil principal de son pouvoir régalien. En effet, dans les sociétés industrielles, les institutions politiques et administratives s'organisent presque exclusivement dans le cadre territorial des États-Nations³¹. Le territoire « Westphalien » c'est-à-dire l'espace politique par excellence de la modernité repose sur les trois principes fondamentaux que sont l'unité³², tendant souvent à l'uniformité, la stabilité³³ et surtout des frontières³⁴ servant à délimiter l'espace légitime de l'action des institutions. Mais cette acception politique du territoire, déjà déspatialisé par l'idéologie égalitariste et l'abstraction administrative (Beauchard, 1999), se retrouve encore plus démunie devant cette croissance sans précédent de la mobilité des personnes, des biens et de l'information : « *La société moderne se scinde en deux avec d'un côté la représentation toujours valable au sein des institutions, reflétant les anciennes sécurités et figure de la normalité dans le cadre de la société industrielle et de l'autre une multitude de modes vie qui s'en éloignent de plus en plus* » (Beck, 1998, p. 17). Ainsi, « *la fin du territoire* » (Badie, 1995) devient un thème récurrent en sciences sociales dans les années 80-90. Les géographes quant à eux préfèrent parler d'une distanciation au territoire, tout en réhabilitant le paradigme du réseau qui invite à envisager une décentration des relations sociales, à découvrir le mobile et non plus le sédentaire (Piolle, 1990). À la permanence temporelle du territoire et du collectif, le réseau oppose la simultanéité des

³⁰ « *L'avènement de la modernité distingue progressivement l'espace du lieu, en favorisant les relations avec un autrui « absent », avec lequel on n'est jamais en situation de face à face. Dans le contexte moderne, le lieu est de plus fantasmagorique : les différents « théâtres » sociaux sont complètement pénétrés par des influences sociales très lointaines* » (Giddens, 1994, p. 27).

³¹ « *L'Etat devient organisme par organisation du sol par l'Etat* » (Korinman et Ronai, 1978, p. 253).

³² « *L'unité et l'indivisibilité du territoire étatique sont les corollaires immédiats des principes d'unités de la Nation et d'indivisibilité de la République [...] le territoire devient, dans un même mouvement, un outil politique destiné à imposer l'unité de la communauté nationale, et un instrument pratique permettant de fonder l'unité d'action du pouvoir central* » (Hassenteufel et Rasmussen, 2000, p. 63).

³³ « *Quelles que soient les institutions, les croyances ou les lois, le territoire, aux yeux du citoyen, possède un sens profond de stabilité et de permanence* » (Sanguin, 1977, p. 50).

³⁴ « *Jean Gottman a souvent fait remarquer que les peuples civilisés ont toujours aspiré à l'universalité mais que, dans le même temps, ils cloisonnaient l'espace autour d'eux de façon à se sentir en sécurité et à part de leurs voisins* » (Sanguin, 1977, p. 53).

connexions et des rencontres (Chivallon, 1999). Mais derrière ces difficultés de lecture, se cache plus fondamentalement une crise de la légitimation et de la représentation car devant la multiplication des acteurs, des lieux de décision et le manque de lisibilité des actions, notamment celles des politiques publiques, l'État ne peut plus prétendre posséder seul une essence d'intérêt général (Beck et Lau, 2005 ; Lévy, 1999).

L'agriculture française, pierre angulaire des institutions républicaines par l'attachement au sol qu'elle est censée symboliser, n'échappe pas à ce mouvement de déterritorialisation, organisée depuis quelques décennies comme une filière de production et non plus comme un ensemble de territoires. Schématiquement, la politique agricole de la III^e République se caractérise par deux aspects fondamentaux réunis autour du même référentiel d'équilibre : d'abord, une politique de présence dans les campagnes, et ensuite une politique de maintenance des équilibres sociaux dans le monde rural (Jobert et Muller, 1987). Ces principes obéissent, comme on l'a évoqué précédemment, à l'exigence de stabilisation politique d'une République encore agitée par les soubresauts des régimes précédents. Mais après la Seconde Guerre Mondiale, la société française abandonne la recherche de l'équilibre pour faire le choix de l'expansion et de la modernisation. Afin de ne plus être en porte à faux par rapport aux politiques économiques, l'agriculture devient peu à peu un secteur intégré à l'économie nationale et mondiale. La Loi d'Orientation Agricole (LOA) de 1960³⁵ affirme ainsi que l'objet de la politique agricole est de promouvoir la mise sur pied d'exploitations « viables », c'est-à-dire pouvant assurer un revenu correct à deux personnes, et par ailleurs de mettre en place un certain nombre d'outils destinés à favoriser la transformation des structures des exploitations agricoles, notamment en matière d'encouragement à l'agrandissement foncier (Berriet-Sollec, 2002). Ces mesures seront complétées plus tard par la mise en place d'un système d'encouragement au départ des agriculteurs âgés afin que leurs terres puissent servir à justement au développement des autres exploitations : « *Il s'agit d'un renversement complet du référentiel de la politique agricole : désormais c'est la norme d'adaptation qui devient dominante et qui va prévaloir sur la norme de stabilité. Dans le discours de la politique agricole, les appels à la mobilité sociale vont prendre le pas sur l'exaltation des valeurs d'équilibre* » (Jobert et Muller, 1987, p. 88). De fait, les politiques agricoles menées jusque dans les années 90 recentrent la profession sur sa vocation technique, c'est-à-dire la production des denrées alimentaires, et ce au détriment d'une vocation de stabilisation sociale et territoriale. L'engrenage est enclenché puisque « *plus l'agriculture, aspirée par le complexe agro-industriel et alimentaire lui-même soumis à l'internationalisation des échanges et à l'interaction des politiques à l'échelle supranationale (Organisation Mondiale du Commerce, Politique Agricole Commune...), participe à l'économie monde, plus elle quitte le système territorial* » (Lescureux, 2003, p. 41) et devient par conséquent « *mobile et*

³⁵ Ce projet de loi s'appuie en grande partie sur un rapport concernant « *l'étude de la sauvegarde et de la modernisation de l'exploitation agricole française de type familial* » rédigé par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) achevé en 1955 et présenté en 1958 au conseil économique (Alphandery et Bitoun, 1989). Ainsi, si la FNSEA est amenée à composer avec l'intervention de l'État dans le domaine de l'organisation des marchés agricoles, en revanche, l'État reconnaît la médiation et la légitimité de ce syndicat qui devient le partenaire officiel, instaurant ainsi le principe de « co-gestion » de l'agriculture.

sensible comme l'industrie aux processus de délocalisation » (Kayser, 1990, p. 73). L'une des conséquences de ce processus est une rupture entre l'agriculture et le milieu naturel dans lequel elle est implantée. De nombreux apports extérieurs (énergie, engrais, produits phytosanitaires, variétés végétales, races animales, etc.) viennent ainsi compléter ou même remplacer les ressources locales qu'utilisait l'agriculture. L'alimentation de la population est en grande partie produite ailleurs, parfois à plusieurs milliers de kilomètres du lieu de consommation. À l'inverse, la production agricole locale est souvent exportée hors de la région. Une spécialisation territoriale s'est développée en fonction notamment des avantages comparatifs, non pas seulement ceux liés aux ressources naturelles, mais aussi beaucoup ceux dus notamment aux différences de rémunérations du travail et du foncier à travers le monde. Une conséquence de ces diverses modifications a été la dissociation de la culture et de l'élevage dont l'association jouait naguère un rôle notable. Or, la concentration d'élevages hors sol induit de fortes pollutions alors qu'en zone de grande culture l'absence de fertilisation organique peut entraîner des effets défavorables sur les sols (Bonny, 2002).

Cette distanciation par rapport au milieu naturel n'est pas le seul symptôme de la déterritorialisation de l'agriculture. L'emprise des logiques techniques tend également à isoler les agriculteurs des autres citoyens. Pourtant, paradoxalement, la mécanisation, l'informatisation, le recours à la génétique, la mise à contribution d'une pharmacopée étendue pour la protection phytosanitaire participent de la normalisation des pratiques et de l'insertion des agriculteurs dans un ensemble de réseaux les obligeant à coordonner « l'amont » avec « l'aval » faisant ainsi disparaître, ce qui constituait l'essence même de leur condition paysanne, leur autonomie³⁶ (Kayser, 1990). Mais cette médiation technologique tout en procurant des avantages sous la forme d'un travail moins pénible expulse les citoyens des centres de discussions réservés à une minorité de personnes (Ruby, 1990). Ainsi, pour l'agriculture, « *les crises de la modernisation et la désintégration des réseaux domestiques et marchands locaux tendent à une déterritorialisation des systèmes de production et à une organisation sectorielle qui assure la normalisation de la production (industrialisation) et la centralisation de la coordination par un système de marchés institutionnalisés* » (Allaire, 1995, p. 350).

La déterritorialisation de l'agriculture et la sectorialisation des politiques agricoles sont à mettre directement en relation avec la volonté politique de faire de l'agriculture une activité économique à part entière. Mais, *de facto*, du fait de la mondialisation des firmes, des marchés et des flux financiers, les prix des productions agricoles se déterminent souvent ailleurs qu'à l'échelle nationale. Et, si en Europe les effets de ce glissement sont amoindris par le soutien apporté par la Politique Agricole Commune (PAC), qui est déjà en soi une autre échelle de décision, il n'en reste pas moins que l'agriculture est devenue un secteur

³⁶ Un article du journal *Le Monde* intitulé « *la difficile reconversion des agriculteurs en conservateur du paysage* » rapporte ainsi les propos d'une agricultrice élevant des chèvres blanches en Isère : « *Nous voulons être acteurs de notre métier. À quoi bon se battre si l'on n'a plus aucune initiative, si tout nous est imposé ?* » (*Le Monde*, 09.04.2005).

économique comme les autres. Et depuis 1994, avec l'intégration de l'agriculture dans le cadre du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT), le processus d'effacement des particularités agricoles sur le plan commercial s'accroît encore un peu plus. Autrement dit, il devient de plus en plus difficile pour l'Union Européenne, et donc pour l'État français, de résister aux pressions externes, c'est-à-dire aux négociations internationales sur le commerce. Pour l'agriculture, l'histoire semble ainsi aller dans le sens d'un recul de l'administration des marchés par les institutions politiques. En faisant le choix, dès les années 50, d'une politique agricole axée sur la compétitivité et l'exportation, les cogestionnaires de l'agriculture, c'est-à-dire l'État et les syndicats agricoles majoritaires, ont amorcé un mouvement de déterritorialisation largement accentué par l'accélération et la globalisation des échanges qui pose aujourd'hui la question même du sens et de l'avenir d'une politique agricole (Hervieu *et al.*, 2001).

« *L'agriculture européenne en préférant la filière au territoire participe à ce mouvement de rupture entre économie d'une part, territoire et société de l'autre, rupture de l'équilibre traditionnel qui a fondé un mode de vie et une civilisation* » (Pisani in Alphandery, 2004, p. 136). Cette déterritorialisation et cette sectorialisation des politiques publiques participent certes à éloigner les individus des lieux de décisions mais invitent plus largement à rechercher les espaces où se construisent les légitimités d'action et donc les contours du « *vivre ensemble* » dans nos démocraties modernes.

* *
*
*
*

Le couple matriciel ville/campagne est une représentation sociale qui a formaté durant de longues années nos cadres d'analyse. Aujourd'hui encore, il semble difficile d'évoquer le rural sans faire référence à ce qui le distingue ou le rapproche du monde urbain. Pourtant, cet objet géographique conventionnel est indéniablement remis en question par l'accentuation sans précédent de nos capacités de mobilité qui nous conduisent à composer désormais avec des multi-appartenances territoriales. Nous sommes tous amenés, un jour ou l'autre, à nous déplacer, si ce n'est à vivre, dans l'une et l'autre de ces entités socio-spatiales. Mais cette mobilité n'est pas qu'un paradigme physique, elle nous conduit également à reconsidérer nos rapports symboliques et politiques à l'espace et aux autres. Ce qui pourrait correspondre à l'éloge d'un individu autonome aux prises avec des possibilités d'actions dans des espaces-temps en interaction et en transformation constante peut être également lu comme un facteur majeur des nouvelles inégalités sociales notamment lorsque l'État providence peine à réguler cette fragmentation de la société. La maîtrise des référents culturels devient une source de différenciation sociale et l'accès aux réseaux de production de normes, un enjeu de pouvoir. Dès lors, cette multi-appartenance est assurément synonyme d'instabilité et ce d'autant plus lorsque plus aucune idéologie totalisante ou aucun méta-récit ne semble pouvoir servir de référent commun. En ce sens, notre ère de la mobilité et nos capacités d'ubiquité nous font

paradoxalement craindre la dissolution de l'espace et de nos liens sociaux, ce qui nous amènerait à survaloriser le local et les situations de co-présence (Jauréguiberry, 1994). Autrement dit, le processus de dés-ancrage serait toujours étroitement corrélé à un mécanisme de ré-ancrage. C'est sans doute cette tension qui permet à H. Mendras, en conclusion de sa « *réflexion sur la fin des paysans 20 ans après* » d'affirmer encore : « *Les campagnes se sont complètement urbanisées dans leur mode de vie et cependant la différence demeure si forte entre Rus et Urbs que les citoyens s'échappent de la ville dès qu'ils le peuvent pour retrouver la campagne et en petite ville les aménités urbaines, plus un je ne sais quoi d'autre qui paraît donner un sens à la vie* » (1984, p. 377). Comprendre ce qui se cache derrière le « *un je ne sais quoi d'autre qui paraît donner un sens à la vie* » nous paraît donc être l'étape suivante pour tenter de saisir ce qui se joue actuellement dans cette recomposition sociale des campagnes. La mobilité ne reste qu'une potentialité ou une contrainte sans la dimension signifiante qu'on lui confère. Autrement dit, la recomposition sociale des campagnes ne dit rien ou pas grand-chose des enjeux posés, si on ne connaît pas le sens des requalifications liées à cette diversification des publics fréquentant l'espace rural. En fait, n'est-ce pas plus largement la réappropriation symbolique d'une certaine image du rural par les citoyens qui permet de définir la véritable nature de l'actuelle publicisation des campagnes ? Celle-ci correspondrait non seulement à l'ouverture de ces espaces à des pratiques plus diverses, mais surtout les requalifications et les usages actuels tendraient à remettre sérieusement en question la (relative) exclusivité agricole : « *la mobilité et l'urbanité de notre mode de vie, en viennent à publiciser l'espace des campagnes, c'est-à-dire à instaurer un droit de regard et d'usage commun à l'ensemble de la société sur un espace qui ne lui appartient pas* » (Hervieu et Viard, 1996, p. 136). Et nous faisons même l'hypothèse que cette recomposition sociale et culturelle des espaces ruraux interroge fondamentalement la place de l'agriculture dans nos sociétés, et notamment son autonomie relative. D'une certaine manière il s'agit maintenant d'interroger les « *processus qui, dans l'ordre [...] symbolique, ont accompagné l'ouverture objective et subjective du monde paysan (et, plus généralement, rural), neutralisant progressivement l'efficacité des facteurs qui tendaient à assurer l'autonomie relative de ce monde et à rendre possible une forme particulière de résistance aux valeurs centrales* » (Bourdieu, 1989, p. 20). L'émergence des problématiques environnementales dès les années 70 illustre notamment ce désir des citoyens et des consommateurs de se réapproprier non seulement leurs espaces de vie mais également leur capacité d'influer sur la Chose Publique.

1.1.2. Ré-ancrage, de la conscience projetée à l'attachement aux lieux

Si le dés-ancrage est une utopie moderne (Haesbert, 2001), le ré-ancrage constitue une pièce maîtresse du discours postmoderne. Face aux incertitudes ontologiques de la modernité, le « *retour à la nature* » et le « *culte des racines* » sont ainsi deux figures révélant notre désir de renouer les liens avec notre environnement. Un processus de réappropriation qui confère notamment une signification toute particulière au mouvement de publicisation des campagnes. Plus fondamentalement, le processus de ré-ancrage tendrait à démontrer que si l'espace a sans doute perdu de ses capacités à se constituer en schéma explicatif des dynamiques économiques, il a fortement gagné en signification (Werlen, 2003).

1.1.2.1. De l'objet à la qualification ou l'éloge de l'expérience sensible

La condition postmoderne est avant tout une situation d'incrédulité à l'égard d'une modernité lue et interprétée comme un idéal régulateur de la pensée et de l'action fondée sur une métaphysique de la raison (Besse, 1992). Plus précisément, le postmodernisme se veut une critique de la logique aristotélicienne de l'absolutisation du sujet et donc de son irréductible séparation avec l'objet, à l'origine du dualisme cartésien. Dualisme qui est souvent présenté comme acte fondateur de l'activité rationnelle érigée en un seul mode de connaissance susceptible de nous faire accéder à une appréhension objective, et donc juste, des choses. Dans cette acception ontologique de la modernité, la nature est ainsi nécessairement réduite au rôle d'objet, non seulement d'observation pour un sujet qui le maîtrise rationnellement, mais aussi de manipulation pour une humanité qui, devenue étrangère à son propre environnement, se l'approprie matériellement. Dans une telle perspective, dépasser le moderne commencerait, à la faveur d'un nouveau paradigme, par une réinvention d'un rapport à l'environnement qui serait l'occasion des retrouvailles de l'homme avec son milieu vital ainsi qu'avec sa propre essentialité (Stevens, 1997). Mais si la nature constitue le prisme par excellence permettant de saisir l'actuelle revendication d'une prise en compte d'une expérience sensible qui ne serait plus réductible à la réalité factuelle, c'est bien parce qu'elle est au cœur de l'ensemble des domaines où ce désir de « ré-enchantement » s'exprime. Ainsi, de l'urbanisme à l'aménagement en passant par l'architecture, il s'agit non plus de penser en termes d'espace absolu, de globalité et d'uniformité, mais davantage en termes de singulier, de qualitatif et de local (Berque, 1997a).

En géographie, la critique à l'encontre de cette modernité utopique (idéaliste et négatrice des lieux) renvoyant à une seule topologie mesurable (*topos*) est surtout d'inspiration phénoménologique³⁷. Elle vise à réhabiliter la promotion d'un espace existentiel (*chôra*) : « *There is no objective world independant human existence* » (Relph, 1970, p. 195). Le courant humaniste se développe réellement à la fin des années 60. Il se définit par l'étude du sens, des valeurs, de l'intentionnalité et des représentations de l'Homme dans sa relation au monde. Il est, par conséquent, une critique des approches quantitatives ou naturalistes, marquées par une conception déterministe des actions humaines, mais également par une vision réificatrice de l'espace considéré comme un substrat géométrique (Entrikin, 1976 ; Gustafson, 2001). La redécouverte de cette relation ontologique entre l'Homme et la Terre permet de repenser le rapport à l'espace des sociétés modernes. Notre existence individuelle, faite de subjectivité, d'émotionnalité et de mouvements corporels, s'exprimerait au quotidien dans ce que Y.F Tuan désigne sous le concept de « *place* » : « *Place is a center of meaning constructed by experience. Place is known not only through the eyes and mind but also more passive and direct modes of experience, which resist objectivity* » (1975, p. 152). Dans cette acception, le concept de « *place* » est porteur d'une signification interprétée différemment par chaque individu, afin d'en faire le centre de son univers. Y.F Tuan s'intéresse ainsi à la

³⁷ « *Phenomenology could be defined as a philosophical mode of reflection on conscious experience, and an attempt to explain this in terms of meaning and signifance* » (Buttimer, 1976, p. 280).

dimension subjective et au rôle du langage dans la constitution d'une intimité réciproquement constitutive du lieu et de l'individu, dénommée « *sense of place* » : « *Place may be said to have « spirit » or « personality » but only human beings can have a sense of place. People demonstrate their sense of place when they apply their moral and aesthetic discernment to sites and location* » (1996, p. 446).

Cette première acception humaniste du « *sense of place* » trouve son parallèle dans la géographie française avec la redécouverte³⁸ de l'œuvre de E. Dardel (1990 [1952]) « *L'Homme et la terre* » d'une part, et dans l'émergence de la notion « *d'espace vécu* »³⁹ défendue par A. Frémont d'autre part. Si E. Dardel est plus proche avec son concept d'habiter⁴⁰ d'une *Géographicit * de l'Homme, entendue comme primat de la relation à la terre dans la constitution de l' tre, le concept d'« *espace vécu* » a pour ambition d'intégrer une dimension plus sociale⁴¹. Toutefois, ces deux approches ont en commun de défendre l'idée que la *représentation*⁴² que les sociétés ou les individus se font d'une réalité ou d'un  tre géographique est tout aussi, si ce n'est plus, importante que la réalité elle-même (Bonnemaison, 2000). D s lors, l'apport majeur de ces travaux th oriques est de d montrer que nous investissons et qualifions l'espace par nos actes et notre subjectivit  projet e. Le rapport   la nature est particuli rement au c ur des pr occupations de la g ographie humaniste tant celle-ci cherche   saisir le profond attachement des individus   certains lieux,   partir de leurs capacit s   ressentir, penser et agir au contact de leur environnement physique. L'attrait contemporain pour la nature est ainsi interpr t  comme une tentative pour conf rer une sacralit  indispensable   l' panouissement de l' tre : « *Nature, unlike the city, lacked a precise semiotic ; therefore, an individual could readily project his own mood and meaning on it* » (Tuan, 1982, p. 173).

C'est encore par opposition au monde urbain que la requalification du rural semble se faire. R investi comme refuge d'une nature pr serv e, l'attrait pour le rural serait ainsi l'illustration de la d marche volontaire d'une pratique de l'espace, non plus seulement

³⁸ C. Raffestin dans son article « *Pourquoi n'avons nous pas lu E. Dardel ?* »(1987) explique les raisons de cette d couverte tardive. Il y a d'abord la « *ch re et belle  criture* » de l'auteur qui ne correspond pas aux standards de la g ographie des ann es 50, et le « *climat* » ensuite de la g ographie fran aise qui, alors en r volution contre ses « *ain s* », range E. Dardel dans ceux-ci sans voir combien son discours est « *en avance d'un paradigme* ». Nous insistons sur ce processus car il illustre la perm abilit  des champs scientifiques et sociaux et nous renseigne donc plus largement sur les m canismes de construction d'un discours normatif.

³⁹ « *L'espace vécu est pr sent  par nous comme le concept le plus riche et le plus complet [...] structur  en « espace de vie » (l'ensemble des lieux fr quents par un groupe, par une personne...), anim  en « espace social » (ensemble des lieux fr quents ainsi que des relations sociales qui les sous-tendent...), il se diff rencie aussi selon le prisme de la « distance  cologique » et est porteur des valeurs distingu es par la « distance affective » [...] Il est donc tout   la fois champ et miroir de signes : champ, comme r seau de fr quations sous-tendu par des r seaux de sociabilit  [...] miroir de signes, comme expression des valeurs collectives* » (Bertrand *et al.*, 1982, p. 27).

⁴⁰ Pour E. Dardel, ce concept exhum  de la pens e Heideggerienne permet de saisir avant tout le double mouvement d'une projection de l'homme dans l'espace et d'une appropriation de l'espace par l'homme.

⁴¹ « *Sans jamais oublier l'homme, j'ai tr s raisonnablement choisi le social* » (Fr mont, 1999, p. 11).

⁴² D'apr s Piaget et Inhelder, la repr sentation consiste « *soit    voquer des objets en leur absence, soit   enrichir la stricte connaissance perceptive par des consid rations et des connotations  manant du couple intelligence-imagination* »(Di M o, 1991b, p. 124).

fonctionnelle, mais affective : « *La rencontre de la nature et du rural n'est donc pas un hasard ; elle était inéluctable en raison de l'exclusion antérieure de l'homme du naturel et de la nécessité ressentie de l'y réinsérer* » (Luginbuhl, 1989, p. 100). Mais ce contact avec une nature idéalisée suffit-il à épuiser le désir d'attachement à un espace chargé d'une proximité émotionnelle ? Dans le contexte français, l'attractivité du monde rural ne correspond-elle pas également à une revalorisation des relations sociales fondées sur le mythe de l'interconnaissance et à une recherche d'identité (Guermond et Mathieu, 1986)? On pourrait donc penser que c'est ce double mouvement qui finit de conférer à l'espace rural la dimension d'espace sacré de notre modernité avancée. À l'aube du nouveau millénaire, on pouvait ainsi lire dans un article du journal *Le Monde* : « *La ruralité⁴³ est, pour un nombre croissant de citoyens, jeunes et moins jeunes, une valeur en soi, une perspective sérieuse, sinon vers le bonheur, en tout cas, vers « le vivre autrement » et le « mieux vivre »* » (Grosrichard et Jérôme, 1999). Il s'agirait d'une véritable aspiration sociale puisque près de 70 % des français déclarent désirer aller vivre à la campagne (Hervieu et Viard, 1996). Mais plus encore que cet hypothétique exode vers les espaces ruraux, c'est surtout la signification des valeurs réinvesties qui peuvent nous interpeller.

1.1.2.2. Mythe et symboles d'un espace rural moderne, l'émergence d'un espace sacré⁴⁴

La revalorisation dans les années 70 d'une ruralité envisagée sous le double signe de la campagne conviviale et de la nature sauvage s'inscrit dans l'idée que, face à la déshérence des idéologies du progrès, il est nécessaire de réhabiliter l'expression de notre « *être-au-monde* » (Bédard, 2002a). Contre la réduction des conditions de vie à de simples exigences matérielles, on entend donc valoriser la nécessité d'une expérience sensible et d'une éthique de la nature : « *L'aspiration à une nature sauvage, authentique et protégée se substitue au désir d'exploration et de domestication d'une nature envisagée tantôt comme sublime, pittoresque, tantôt comme bucolique ou champêtre* » (Kalaora, 2001, p. 591). L'avènement des préoccupations environnementales dans la société française correspond ainsi, du moins dans ses prémisses, à une utopie sociale typique d'une crise de sens, cherchant à réinventer dans le rural l'anti-thèse « d'une société de consommation », et amorce la construction du mythe de la campagne vue comme lieu par excellence d'une sociabilité « authentique » dans un contact direct avec la nature (Jollivet, 1997). Ce mouvement de « retour » des premiers « néo-ruraux » n'a alors sur le plan quantitatif qu'une importance limitée⁴⁵ mais il pose les jalons d'un investissement autre de l'espace rural et ce d'autant plus que ce premier mouvement fortement intellectualisé et politisé aura su, non seulement trouver un écho plus large dans la société civile, mais sera également célébré comme acte fondateur (Ferry, 1992 ; Raymond,

⁴³ « *La ruralité est une forme de rapport de la société à l'espace [...] caractérisée par un élément essentiel : son inscription locale qui est la fois rapport à la localité et rapport à l'environnement* » (Kayser, 1988, p. 109).

⁴⁴ M. Eliade (1987 [1965]) définit l'espace sacré comme un espace géographique discontinu chargé de sens, s'opposant à l'espace profane, qui est lui un espace continu et « amorphe » construit par la rationalité.

⁴⁵ M. Chevalier (1981) cite le chiffre de 8 000 à 10 000 néo-ruraux avec par ailleurs un taux d'échec très important, avoisinant même les 95 % pour les « néo-ruraux » ayant voulu être des « néo-paysans »

2003)⁴⁶ alors même que les objectifs poursuivis purent parfois apparaître bien ambigus. Ainsi, sans même évoquer les trajectoires personnelles d'un certain nombre de néo-ruraux⁴⁷, il faut souligner le polymorphisme de ce « retour » et, plus fondamentalement encore, l'ambivalence structurelle de l'idéologie de la nature qui n'est donc pas spécifique à l'utopie néo-rurale (Léger et Hervieu, 1985).

Il y a chez les premiers néo-ruraux un désir de s'extirper de toutes contraintes sociales et même civilisationnelles, d'expérimenter un autre rapport à l'espace et aux autres, en s'abandonnant à une nature « non polluée » par la société : « *S'abandonner au désir, c'est pour ses immigrants, retrouver, au-delà des interdits qui engendrent la perversion, le foisonnement vital, l'authenticité d'une nature qui ne connaît ni bien, ni mal, mais qui offre à qui se coule en elle, en même temps que la richesse et son infinie diversité, la garantie de l'ajustement harmonieux du désir aux possibilités de sa réalisation* » (Léger et Hervieu, 1985, p. 154). Mais cette revendication d'une spontanéité du désir peut paradoxalement conduire à imposer une règle tout aussi absolue et tout aussi contraignante que les interdits moraux que la contestation initiale vise à supprimer. On retrouve cette ambiguïté d'une écologisation quasi-religieuse des esprits dans certaines mouvances écologistes, notamment la *deep ecology*, ou encore chez certains auteurs tel que M. Serres (1991) qui pose le contrat entre les hommes comme secondaire derrière le contrat naturel que l'humanité devrait nouer avec la nature. La chimère subjectivore, c'est-à-dire l'aporie de la personnification de la nature et l'affirmation de son primat sur les choix politiques, n'est jamais vraiment très éloignée de cette version extrême du rigorisme naturel (Berque, 2000 ; Pelletier, 1993).

Aujourd'hui, le temps des slogans propitiatoires (changer de vie) et l'extrémisme anti-civilisationnel du « retour au désert » semblent dépassés. Mais la relative banalisation de l'idéologie environnementale, due à une certaine reconnaissance de ce discours aussi bien dans le champ social que dans les champs institutionnels ou scientifiques, ne suffit pas à masquer l'ambiguïté structurelle de l'utopie de la nature. Le nouveau rapport à l'environnement, initié par l'utopie néo-rurale, forme toujours un écheveau complexe où se côtoient entre autre une volonté de vivre l'expérience physique de ses limites (dépassement de soi et confrontation aux éléments), le désir de la contemplation esthétique, mais également le souci de préserver la biodiversité (Larrère, 2002). Le besoin d'évasion, de rêves et une certaine inquiétude ontologique conduisent ainsi à réinvestir le rural à partir de multiples références à la nature. Toutefois, ces qualifications ont en commun de faire émerger des paradoxes et des points de tensions. Par exemple, dans cette optique, l'agriculture ne peut-elle pas tout à la fois être considérée comme une activité symbolisant une maîtrise prométhéenne

⁴⁶ « *Les migrations de « retour à la nature » des années 1970, au-delà de leur aspect contestataire, ne devraient-elles pas être considérées comme épiphénomène s'intégrant à un mouvement plus large de retour à la campagne ?* » (2003, p. 12). C'est, en résumé, l'hypothèse formulée par S. Raymond dans son travail de doctorat « *Du retour à la nature au « retour à la campagne » - Migrants et recompositions territoriales dans le midi de la France et en Californie du Nord* ».

⁴⁷ M. Chevalier (1981) note ainsi que certains de ces néo-ruraux ayant eu au départ des motivations contestataires sont finalement devenus les « *meilleurs* » relais locaux de la « *technostructure administrative* ».

de la nature et comme la garante d'un supposé âge d'or où une certaine transparence dans les relations entre l'Homme et son environnement prévalait ?

D'une certaine manière, on retrouve le recours à la nature comme principe d'ordre chez ceux dont la démarche est davantage commandée par l'idéal du « retour au village » envisagé, par opposition à la ville, comme un espace de sociabilité privilégiée, comme lieu fantasmagorique où les relations sociales auraient une consistance effective et où un « *vivre ensemble* » pourrait être retrouvé (Léger et Hervieu, 1985). Dans ce cas de figure, il s'agit bien en quelque sorte d'un appel à l'ordre naturel contre l'état de désordre social qui marginalise et exclut ces individus. Mais le contexte français complexifie encore un peu plus ce processus de requalification car si l'espace rural devient un espace naturel socialement organisé (Jollivet, 1997) et un lieu de convivialité, il est également investi en tant que symbole identitaire au travers du « culte des racines ». Ainsi, les représentations sociales⁴⁸ et culturelles de la nature, pourvoyeuses de sens, ne s'imposent pas sur un espace vierge mais, via « *l'effet de lieu* »⁴⁹, résonnent sur des visions préexistantes (Eliade, 1987 [1965]) et notamment le maillage territorial : « *Les Français veulent une campagne avec des paysans, car c'est elle où ils ont construit leur modèle de communauté nationale* » (Hervieu et Viard, 2001, p. 114). Dans cette optique, les agriculteurs redeviendraient en quelque sorte les garants d'une supposée identité nationale, un peu comme lorsque le paysan fût érigé en défenseur de la patrie après le sacrifice de la première guerre mondiale (Bleton-Ruguet, 2002). La revalorisation du triptyque « *pays, paysans, paysage* » constitue d'ailleurs un signe concret de ce particularisme de l'utopie de la ruralité en France. Mais cet idéal néo-rural de l'excellence paysanne qui semble devoir faire peu de cas du traditionalisme de la misère (paysans « arriérés ») et du progressisme pénétrés des valeurs capitalistes (agriculteurs devenus entrepreneurs modernes) (Chamboredon, 1980), correspond-elle à un moment de revalorisation ou à un processus de folklorisation du métier d'agriculteur ?

De fait, il existerait ainsi une certaine continuité paradoxale entre les premiers « retours au désert » et les mouvements de « retour au village » et du « culte des racines », l'utopie de la nature renouant avec la tradition agrarienne française autour du mythe de l'Arcadie (Claval, 1996 ; Jollivet, 1997). Autrement dit, les requalifications actuelles de l'espace rural concentreraient l'ambiguïté des discours postmodernes entre anticipation post-capitaliste dans l'expérience de la nature et restauration des pratiques traditionnelles de la vie rurale. Dans les deux cas, une logique de patrimonialisation semble affleurer. En effet, la requalification de l'espace rural ne s'opère-t-elle pas avant tout au travers d'images idylliques et harmonieuses évoquant une nature « autoproduite » et « vitale » (Chamboredon, 1985 ; Marcel, 2004) tant les aspirations sociales contemporaines de la nature semblent inséparable

⁴⁸ Nous distinguons les représentations des représentations sociales, ces dernières renvoyant à « *l'ensemble des langages, des formes, catégories symboliques, créées ou émises par un groupe social pour décrire, signifier, et catégoriser son environnement, ainsi que lui-même* » (Poche, 1996, p. 182).

⁴⁹ « *Ce que j'appelle l'effet de lieu est, un peu comme pour l'action de la matière sur la lumière dans l'univers, la capacité des lieux (ville, région, province, pays) d'infléchir le sens des choses, des idées, des théories, et même des vérités, aussi abstraites, absolues et universelles soient-elles* » (Dupont, 1996, p. 13).

de leurs référents imaginaires et de leurs armatures symboliques (Besse, 1992 ; Bozonnet et Fischesser, 1985 ; Kalaora, 2004 ; Raffestin, 1996) ? Le rural serait ainsi devenu le cadre d'un contact direct avec une transcendance, ce « *lieu préalable* » dont, pour chaque société, dérive une mise en forme de l'espace et, au travers d'elle, un réseau de valeurs et significations (Bonnemaison, 1985). Autrement dit, il s'agit désormais de savoir comment organiser politiquement cette recombinaison sociale des campagnes afin de faire droit à cette multiplicité de requalification.

1.1.2.3. La re-territorialisation des politiques publiques, l'urbanité rurale ou l'irrésistible attrait du local

Les requalifications actuelles de l'espace rural ouvrent la voie à la définition de nouvelles normes de fonctionnalité (Guerin, 2002). En France, depuis les années 80, la figure du local s'impose comme outil privilégié de ces nouvelles revendications culturelles et politiques. Avant même les lois de décentralisation de G. Deffere (1982-1983), le développement local devint ainsi la « vulgate » de l'aménagement du territoire et un cadre de référence pour nombre de politiques publiques, et ce alors même que les scientifiques éprouvent toujours certaines difficultés à en faire un paradigme (Bourdin, 2000b).

Le local est d'abord compris comme acte de résistance face aux incertitudes liées à l'instabilité moderne. Les ferments de cette idéologie territoriale se situent tout autant dans l'actualisation de la critique tiers-mondiste des années 70-80 que dans une réinterprétation du phénomène « *NYMBY* »⁵⁰ et plus largement du modèle communautaire qui fonde une acception du « *vivre ensemble* » sur une proximité géographique mais aussi sociale et culturelle. Autrement dit, le partage d'un même espace, d'un même mode vie et d'une même histoire serait un facteur indispensable à la constitution d'une certaine cohésion sociale. Ainsi, la géographie américaine opère dans le sillage des travaux d'A. Giddens (2005 [1987]) si ce n'est une certaine confusion, du moins un assemblage rapide entre les concepts de « *community* », de « *place* » et de « *locality* » (Cooke, 1987 ; Ley, 1989). En effet, en posant la vacuité du concept de « *place* » face à la distanciation spatio-temporelle moderne, A. Giddens défend la pertinence du concept de « *locality* » entendue comme structure sociale élémentaire conférant une nécessaire stabilité aux individus. Dès lors, pour certains auteurs, la portée humaniste du concept de « *place* » est quelque peu détournée d'une part au profit d'une acception d'inspiration naturaliste (Agnew, 1989 ; Cochrane, 1987) et d'autre part au profit d'une connotation subjectiviste de « repli sur soi » qui semble doter ce concept de « *place* » d'une certaine dimension réactionnaire (Soja, 1994). Mais ces premières mises en garde du mirage local ne réussissent pas à masquer l'engouement pour cette échelle qui semble synonyme d'un lieu du possible, tout à la fois celui de l'engagement et de l'intimité : « *Il*

⁵⁰ « *Not In My Back Yard* » est un slogan de propriétaires de Los Angeles défenseurs de la nature et du patrimoine qui formèrent des collectifs locaux en lutte contre le « développementalisme » des promoteurs immobiliers. Ils réussirent ainsi à imposer au parlement de Californie une législation de protection de l'environnement contraignante. Ils sont devenus les symboles controversés d'un engagement collectif réussi. Controversés car les motivations de leur engagement (la préservation de ses intérêts) et la structure sociale du collectif (les plus riches propriétaires) pose la question même de leur légitimité.

s'organise en tout cas comme une configuration à partir de laquelle maîtriser le monde et construire la confiance redevient possible » (Bourdin, 2000b, p. 88). Voilà bien ce qui semble faire la force du local, cette capacité d'incarner non plus seulement la résistance mais un espace refuge, un outil où les individus peuvent à la fois reconstruire du lien social et de se réappropriier la Chose Publique.

Alors que dans le modèle américain, l'idéologie néo-localiste trouve ses origines essentiellement dans les politiques urbaines, en France, les réflexions sur ces nouveaux lieux où peuvent se reconstruire l'action et l'unité dépassent largement le périmètre des aires urbaines pour englober, une fois encore, les espaces ruraux. De même, le modèle communautaire, tout en faisant débat dans la société française, reste quelque peu délaissé au profit d'un maintien du paradigme républicain de la démocratie territoriale. En effet, en France, le local devient consubstantiellement l'échelle du territoire, porteur, presque par essence, de la légitimité politique, et celle où il serait possible de retrouver cet « esprit de clocher », sorte de synecdoque de l'identité nationale (Lussault, 2003). Ainsi, dans la lignée des réflexions sur la *géographicité et l'espace vécu* émerge un « *nouveau paradigme du territoire* » sorte d'« *antidote postmoderne* » (Bonnemaison, 2000, p. 128). Insidieusement, le territoire quitte son acception strictement politique pour acquérir le statut de concept révélant l'indépassabilité de l'enracinement et des liens symboliques unissant l'Homme et le Monde⁵¹. Les réformes territoriales engagées depuis maintenant plus de trente ans, de l'intercommunalité aux pays en passant par les périmètres d'application des politiques contractuelles régionales, démontrent d'ailleurs cette recherche, pourtant si illusoire, de l'espace pertinent, celui permettant de réunir justement culture et action politique, identité et légitimité (Faure et Smith, 1998). Mais si les changements dans les structures, les missions et le fonctionnement des nouveaux territoires de l'action publique, induits par le renforcement des actions intercommunales et tournés vers la construction d'un développement économique et d'une démocratie locale plus proche des citoyens sont initiés en milieu urbain, ils connaissent surtout un certain engouement dans les espaces ruraux (Moquay, 2005). D'abord, parce qu'il est postulé que la recomposition sociale et la publicisation des campagnes produiraient une fragmentation culturelle du tissu social en tout point comparable à ce qui peut se produire dans les métropoles. Ensuite parce que les nouveaux territoires supposent un ancrage culturel et que la requalification des campagnes se fait justement sous le signe de « l'authenticité ». Enfin, ce rapprochement entre ville et campagne s'opère également parce que, selon certains, ce qui joue actuellement dans les espaces ruraux doit être rapproché des principes et des modalités historiques de constitution et de fonctionnement politique et institutionnel des villes (Moquay, 2001). Ainsi, ces mêmes auteurs n'hésitent-ils pas à parler de l'avènement d'une « *urbanité rurale* » définie comme cette émergence d'entités

⁵¹ « *Les sociétés géographiques, selon l'expression forgée par J.P Raison, sont exceptionnelles, mais les liens symboliques que les groupes nouent avec le territoire paraissent universels. Le vocabulaire occidental le dit : l'on se bat pour la patrie, la terre du père dit l'étymologie, ou pour la mère patrie, curieuse expression puisqu'elle voudrait que la terre du père soit notre mère. Comment souligner plus fortement le rôle de l'enracinement dans les sociétés qui proclament haut et fort qu'elles sont attachées à la mobilité responsable du progrès* » (Claval, 1996, p. 97).

territoriales dotées d'instances de direction qui s'affirment et qui essaient de constituer un sentiment d'appartenance. Autrement dit, l'urbanité rurale serait liée à l'émergence d'une culture de territoire et de chartes, principes fondateurs des villes occidentales, et donc symboles de l'invention de nouveaux modes de gouvernements dans les campagnes (Pouille et Gorgeu, 1997).

Le cas des pays nous semble à ce titre particulièrement intéressant à observer. Ainsi, la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) de 1995, modifiée en 1999⁵², stipule que lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi, les communes ou les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui le composent ont vocation à se regrouper en pays. Alors que cette notion de pays avait pris forme notamment sous l'impulsion des syndicalistes agricoles (Chamussy, 1997) et possédait initialement une résonance ruraliste (Vanier, 1995), ce qui en soi n'est pas anodin, on doit se demander si ces nouvelles collectivités territoriales peuvent être des espaces de discussion permettant de définir de nouvelles légitimités d'usages ou s'ils servent davantage à réassigner des identités héritées. Autrement dit, le local, cette perspective rassurante à court terme, « *n'est-il pas un espace de visibilité au détriment d'un espace de mise en commun ?* » (Paolletti, 1999, p. 61). Il nous semble ainsi qu'on peut se questionner sur le recours au territoire pour construire une légitimité d'usage, surtout lorsque le mythe d'une adéquation entre territoire institutionnel et territoire socioculturel, constitue l'utopie dans laquelle sont pensées les politiques publiques. D'autant plus, lorsque le local est un local globalisé, c'est-à-dire non pas un lieu d'autonomie mais une pièce supplémentaire dans un système pyramidal qui voit s'emboîter toujours plus de territoires politiques. Enfin, cette lecture institutionnelle de ce qui se travaille dans l'actuelle réappropriation symbolique des espaces ruraux peut-elle faire l'économie d'une réflexion sur les lieux des actions ordinaires, une dimension qui ne peut être déconnectée des mouvements institutionnels, et que l'on peut supposer indispensable à la réalisation de l'idéal incertain de « la république locale » ? Et ce d'autant plus, lorsqu'on songe aux malentendus ou aux incompréhensions pouvant exister entre les valeurs d'une agriculture encore fortement sectorielle et les visions du monde défendues par les élus du développement local (Bertrand *et al.*, 2005). Ainsi, si « *l'urbanité rurale* » nous paraît une voie stimulante puisqu'elle donne une visibilité institutionnelle aux changements engendrés par l'actuelle publicisation des espaces ruraux, il nous semble nécessaire de réfléchir à d'autres lieux d'actions car ce processus de requalification des campagnes questionne également les schèmes d'interprétation des acteurs ordinaires.

* *

*

⁵² La LOADT devient alors LOADDT, Loi pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

La critique postmoderne est fondamentalement un éloge de l’ancrage, une idéologie du réenchantement révélant un désir de renouer la relation entre l’Homme et son environnement. Plus précisément, il s’agit de redonner une place à la proximité émotionnelle avec les objets et avec ses ancêtres. Dans cette optique, l’espace rural serait réinvesti en tant qu’espace sacré, sorte de Géosymbole⁵³ permettant d’accomplir un retour au local et à l’environnement. Il devient donc potentiellement un espace où se construit un autre avenir. Cependant, tout en contribuant à nous mettre sur la voie d’une resémantisation du monde, « *ce que ne voient pas les chantres du réenchantement [...] c’est qu’en prenant le contre-pied de cette dynamique (moderne), ils ne font que revenir au stade antérieur au Chôrismos, se mettant ainsi dans l’impossibilité radicale de penser la liberté* » (Berque, 1997a, p. 294). Autrement dit, la rhétorique postmoderne tendrait à saper les fondements de notre conception politique du « *vivre ensemble* » alors même que le mouvement de ré-ancrage ne saurait se concevoir hors de la modernité, cette dernière en étant même une condition. Le mouvement d’ancrage/dés-ancrage est un seul et même processus identifiable à la tension modernité/tradition. C’est cette tension qui éclaire fondamentalement les enjeux posés par la publicisation des campagnes. La recomposition sociale des campagnes est aussi une réappropriation symbolique produisant une multiplicité de qualifications naviguant entre anticipation post-capitaliste et restauration des pratiques traditionnelles. Autrement dit, dans une campagne désormais identifiée par la pluralité de ses fonctions et non plus uniquement par sa vocation agricole, on peut se demander si les modalités du « *vivre ensemble* » pourraient s’articuler autour de la double injonction de « *sauvegarde d’un cadre de vie et de reprise d’un passé commun* » (Alphandery et Bergues, 2004, p. 11). L’enjeu consiste donc bien à savoir comment et où se construisent les légitimités d’action permettant de faire droit à cette fragmentation culturelle des contextes locaux. En effet, cette requalification des espaces ruraux implique deux potentialités : Une innovation à partir de la mise en doute du connu ou la diffusion des discours fondamentalistes potentiellement liés soit à une nostalgie identitaire soit à l’aporie d’une authenticité locale vécue sur le mode de l’irrationnel et de la réification (Werlen, 2003). En somme, la publicisation des campagnes ne se doublerait-elle pas d’un processus qui construit la campagne comme objet de débat, comme nouvel espace public (Micoud, 2001) ?

1.2. L’enjeu politique du « *vivre ensemble* »

Nous avons, précédemment, plusieurs fois évoqué les liens existant entre sphères scientifiques et sociales. Nous ne prétendons nullement en faire abstraction mais nous considérons également que la critique justifiée d’un illusoire monde scientifique à l’abri des influences culturelles (Geertz, 2002 ; Lyotard, 1994) et des rapports de pouvoir (Bourdieu, 1997) n’est pas non plus nécessairement synonyme de relativisme épistémologique et

⁵³ « *Un lieu, un itinéraire, une étendue, qui pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend aux yeux de certains peuples et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité* » (Bonnemaison, 1981, p. 252).

culturel⁵⁴. Ceci nous conduit à partager cette pensée de A. Berque pour qui « *saper l'ontologie du paradigme moderne ne peut pas ne pas s'accompagner d'une atteinte aux valeurs morales et politiques corrélatives de la modernité* » (1997a, p. 294). En nous intéressant à la question de la légitimité des usages sociaux d'un espace rural devenu objet d'une intense requalification, nous avons ainsi pleinement conscience de privilégier une recherche sur « *l'être-ensemble* » répondant à une certaine conception morale de la société.

1.2.1. Tensions

Une publicisation, voire une double publicisation des campagnes est en cours. Elle nous invite à aller au-delà d'une simple constatation de la multiplication des usages contradictoires ou concurrents d'un espace devenu multifonctionnel pour interroger l'émergence même d'un espace politique où se dessineraient de nouvelles légitimités d'action.

1.2.1.1. De la co-existence des usages aux conflits

Il nous faut essayer d'identifier l'éventail des activités potentielles pour savoir quel est le meilleur angle d'attaque pour saisir les tensions à l'œuvre dans cet espace rural devenu campagne. Certains auteurs se sont ainsi attachés à répertorier l'ensemble des fonctions de ce rural devenu multifonctionnel. Pour P. Perrier-Cornet (2002), l'espace rural constitue à la fois un espace de mise en valeur économique des ressources endogènes, un cadre de vie où l'agrément des lieux et la qualité des paysages sont des critères de consommation et un espace de la nature dont les mots clés sont protection et préservation. Y. Le Caro (2002) évoque, dans sa thèse la typologie de J. L. Nivelles (1990) qui démontre par ailleurs l'émergence d'une sémantique semblant entériner non seulement cette publicisation des campagnes mais révélant également de nouvelles formes d'exclusions et de rivalités. On parle ainsi de « biens privés », de « biens de groupe » ou de « biens collectifs » pour désigner l'ensemble des fonctions de cet espace rural. Les « biens privés » regroupent tout ce qui a trait à l'usage et à l'exploitation d'un espace privé (productions sylvicoles ou agricoles, constitution d'une réserve foncière...). Ensuite, les « biens de groupe » nécessitent l'usage des espaces forestiers ou agricoles sans en impliquer la propriété moyennant rétribution ou non au propriétaire. Il s'agit des activités touristiques, cynégétiques, sportives, etc. On remarque à cet effet que la publicisation des campagnes remet en question le statut juridique des espaces concernés. Enfin les « biens collectifs » sont quant à eux liés aux fonctions climatique, épurative, acoustique, esthétique, paysagère, culturelle, de conservation génétique, antiérosive et hydrologique des espaces ruraux. Si ces typologies permettent d'avoir un panorama de l'ensemble des attentes sociales, elles regroupent dans de mêmes catégories des usages potentiels qui ne sont pas forcément porteurs de la même signification. Par exemple, dans « les biens collectifs » la fonction écologique n'induit pas la même chose, ni nécessairement les mêmes acteurs si on parle de

54 « *Le problème de l'interprétation civile peut être résolu si l'on suppose qu'il y a quelque chose d'essentiellement commun entre ses propres descriptions et les idées des personnes qu'on étudie. Autrement dit encore, l'argument qu'on peut opposer au culturalisme radical est que s'il n'existait pas un certain universalisme conceptuel, la compréhension des significations étrangères serait radicalement impossible ; or elle a lieu, même si ce n'est que de façon partielle* » (Pharo, 1992, p. 14).

conservation génétique, d'esthétique paysagère ou de prévention des risques naturels. Ainsi, ces typologies ne permettent pas vraiment de faire ressortir les tensions à l'œuvre parce qu'un regard sur la fonction ne dit pas grand-chose des usages sociaux⁵⁵ qui en sont faits. Les chemins ruraux constituent un autre exemple du manque de pertinence d'une approche simplement fonctionnelle. Afin de ne pas entraver les procédures de remembrement parcellaire par de trop longues formalités administratives, l'ordonnance du 7 janvier 1959 vient établir un nouveau classement de la voirie communale. Elle distingue ainsi les voies qui font partie du domaine public de la commune, des chemins qui, après avoir été longtemps ouverts à la collectivité pour une diversité d'usages, appartiennent désormais à son domaine privé. En fait, cette ordonnance entérine le passage d'une propriété et d'un entretien collectifs à une désappropriation collective (Etcheverria, 1997). Parallèlement, le chemin rural qui fait partie du domaine privé communal devient aliénable et prescriptible dans les mêmes conditions que n'importe quel autre bien privé. Cependant, alors qu'elle confirmait la prédominance des usages agricoles, cette ordonnance est aujourd'hui remise en cause par la réappropriation de cet espace par un nombre croissant d'acteurs. Un réinvestissement symbolique et sensible qui passe essentiellement par la requalification sociale de ces chemins en sentiers de randonnées, et ce même si cette dénomination dissimule une grande variété d'usages (également valorisation touristique, paysagère...). L'enjeu réside donc davantage dans la régulation de cette pluralité sémantique que dans des fonctions qui ne disent pas grand-chose des processus de réinvestissement en cours.

Certains préfèrent continuer à réfléchir à partir du couple matriciel urbain/rural qui structure toujours nos schèmes de pensées. Les différences, supposées, de représentations ayant simplement remplacé les antagonismes de fonctions et de morphologie. Ainsi, de B. Kayser (1990) qui évoque le contact entre une culture « villageoise » et une culture « urbaine » à S. Dalla Bernardina (1996) qui oppose le citadin devenu subitement le « *depositaire des modalités correctes d'accès à la nature* » à l'autochtone rural maintenant assimilé à un « *intrus* », un « *étranger* », cette nouvelle opposition urbain/rural des pratiques et des aspirations traverse, explicitement ou implicitement, l'ensemble des travaux analysant les tensions sociales à l'œuvre dans les espaces ruraux post-industriels. Pourtant, continuer à parler de « culture villageoise » ou de « culture rurale » opposée à une prétendue « culture urbaine » nous paraît insatisfaisant à plusieurs titres. Tout d'abord, parce que le profil de celui qui habite le rural est, comme on l'a vu, sous l'effet de la mobilité et de la multi-appartenance, difficile à dresser sans tomber dans des archétypes trompeurs. Par ailleurs, ne peut-on pas se trouver plus d'affinités avec un groupe d'appartenance éloigné qu'avec son voisinage ? Autrement dit, doit-on nécessairement habiter la ville pour acquérir une appréciation ludique et esthétique de la campagne ? Cela serait nier non seulement les effets les plus élémentaires de nos mobilités géographiques, mais également le droit de tout un chacun à se recomposer ses référents culturels en fonction des contraintes et ressources disponibles. De même,

⁵⁵ Nous préférons parler d'usages sociaux car parler de fonction signifierait « *l'existence d'un processus causal qui assurerait le maintien d'un état ou le déroulement régulier d'un processus indépendamment de toute intention ou signification directrice* » (Pharo, 1992, p. 309).

certains auteurs établissent une distinction entre présence éphémère et présence permanente que recoupe l'opposition entre touristes/usagers (implicitement urbains) *versus* habitants/résidents ruraux. Mais, là encore, il faut récuser l'idée selon laquelle il y aurait des activités pour touristes et d'autres plus, traditionnelles, réservées aux résidents (Devanne, 2005 ; Le Caro, 2002). En fait, ces classifications ne permettent pas vraiment de rendre compte de la complexité du phénomène de publicisation. Nous considérons que si la fréquentation de ces espaces accentue les occasions de tensions, elle ne saurait suffire à prendre en compte l'ensemble des processus induits par ce phénomène, et notamment la construction et la diffusion de ces nouvelles valeurs.

Dès lors, quel serait le plus petit dénominateur commun permettant de saisir cette tension propre à l'actuelle publicisation du monde rural ? Finalement, nous faisons l'hypothèse que l'agriculture constitue l'angle d'approche le plus pertinent pour saisir les changements en cours. En effet, il s'agit de l'activité qui cristallise les plus forts antagonismes par rapport aux requalifications actuelles : « *Sur le plan rural, l'agriculture apparaît de moins en moins comme une utilité sociale et de plus en plus comme une nuisance* » (Kalaora, 2001, p. 594). Et ce alors même que l'agriculteur peut également être érigé comme figure mythique symbolisant une certaine filiation identitaire et comme garant d'une certaine qualité de la relation de l'Homme à son environnement. D'ailleurs n'est-ce pas à partir des externalités positives de l'agriculture que se jugent notamment les fameuses aménités rurales⁵⁶, c'est-à-dire la qualité et l'attrait de cet espace ? L'autonomie des agriculteurs et le sens qu'ils confèrent à leur métier constituent à cet effet des prismes pertinents pour saisir combien le réinvestissement actuel des campagnes nécessite la construction de nouvelles légitimités d'actions : « *Le paysan doit, d'une certaine manière entrer dans le paysage, pensée de la ville, et dans une nouvelle étape du savoir de la nature, et ce au moment même où la ville recherche désespérément l'authenticité des campagnes anciennes. La mise en mouvement de cette spirale pratique et symbolique déplace les légitimités dans l'espace* » (Hervieu et Viard, 2001, p. 21). Autrement dit, la réappropriation actuelle de l'idéologie agrarienne ne signifie pas nécessairement une adéquation entre les représentations sociales et la réalité agricole d'aujourd'hui. Lorsque 92 % des personnes affirment que « *sans agriculteurs, le monde rural n'existerait plus* » (Hervieu et Viard, 1996), on peut s'interroger sur ce qu'elles désignent par le terme « agriculteurs ». S'agit-il de la figure idéalisée du « paysan » de la III^e République ou celle de l'agriculteur-entrepreneur de la Beauce ? Cette interrogation nous paraît légitime lorsqu'on sait par ailleurs que seulement 9 % des Français associent d'abord l'espace rural à l'agriculture alors que 33 % associent la campagne au calme, à la pureté, à la nature, à la liberté, au dépaysement (CREDOC, 2001).

⁵⁶ La notion d'aménité est apparue dans les débats internationaux sous l'influence des économistes et de la pensée anglo-saxonne. « *Amenity* » qualifie ainsi non seulement l'agrément des lieux mais aussi les équipements qui contribuent à celui-ci. Sa connotation économique se retrouve dans la définition qu'en donne l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) « *attributs naturels ou façonnés par l'homme, liés à un territoire et qui le différencient d'autres territoires qui en sont dépourvus* » (Cairol et Terrasson, 2002).

Les conflits offrent souvent la possibilité d'observer des enjeux cristallisés mais ils ont également l'inconvénient d'être des formes très particulières du jeu social⁵⁷. Or, est-ce que pour saisir les transformations socioculturelles induites par la publicisation des campagnes, il ne faudrait pas justement demeurer attentif aux différentes formes de la régulation des tensions liées à la remise en question du sens de l'activité agricole ? C'est en adoptant cet angle d'approche des relations sociales ordinaires, qu'on peut, selon nous, saisir la renégociation du lien social entre agriculture et société civile comme prisme des enjeux démocratiques posés par l'accentuation de la multiplicité culturelle des contextes locaux. Toutefois, pour que ce cheminement soit possible, il est nécessaire de voir maintenant si les agriculteurs peuvent être considérés comme formant un collectif à part.

1.2.1.2. Les agriculteurs, un collectif à part ?

Le temps où l'agricole faisait le rural semble révolu. Reste le fait que les agriculteurs et les forestiers tiennent encore la majorité de l'espace et exploitent le sol ; c'est leur outil. Toutefois, cette spécificité suffit-elle encore à les placer à l'écart des autres groupes sociaux ? Par ailleurs, est-ce pertinent de se les représenter encore comme une catégorie sociale à part entière ?

Si on se réfère aux statistiques, les agriculteurs ne constituent plus qu'une petite minorité puisqu'ils représentaient 1,5 % de la population de plus de 15 ans en 2003 (Annexe 1.4 Tableaux 7 et 10). Cette baisse est en partie due à la diminution du nombre d'exploitations : - 3,6 % par an en moyenne depuis 1988. En France, on dénombrait ainsi, environ 1 017 000 exploitations agricoles en 1988, 663 000 en 2000 et seulement 545 000 en 2005 (Annexe 1.4 Tableau 8 et 9). Même si on prend en compte les disparités territoriales, la déprise agricole ne s'exprimant pas partout de la même manière, on s'aperçoit qu'aucun territoire n'échappe à cette baisse du nombre d'exploitations. Ainsi, même l'Aquitaine avec ses 46 100 exploitations agricoles qui la situe, en tant que région, au quatrième rang national derrière les Pays de la Loire (3^{ème}), la Bretagne (2^{ème}) et Midi-Pyrénées (1^{er}), a perdu presque 20 % de ses exploitations agricoles depuis 2000 (Agreste Aquitaine, 2005). La Dordogne, en passant de 11 600 exploitations en 2000 à 8 658 en 2005, demeure au 15^{ème} rang des départements mais connaît une variation annuelle moyenne de -5,7 % (Agreste Aquitaine, 2005)

Toutefois, contrairement à une idée reçue, les agriculteurs n'ont jamais formé la majorité de la population des communes rurales durant ces 50 dernières années, même au sein des plus petites. Par ailleurs, s'ils ne représentent officiellement que 1,5 % de la population active française, ces chiffres sont contestés dans la mesure où en ne comptabilisant que les chefs d'exploitation, et plus récemment les conjoints et autres actifs familiaux, ils ne prendraient pas en compte le mouvement d'externalisation de fonctions qui étaient naguère

⁵⁷ « On dira ici qu'une tension entre parties prenantes désigne une opposition sans engagement des protagonistes, alors qu'un conflit prend naissance avec l'engagement de l'une des parties » (Caron et Torre, 2005, p. 298).

intégrées (chaîne commerciale et agroalimentaire, gestion des gros travaux...). En tenant compte de celle-ci, c'est plutôt 9 % de la population active qui travaillerait directement dans l'orbite du monde agricole (Hervieu et Viard, 2001). Mais si ces précisions statistiques permettent de considérer qu'il existe toujours une emprise économique et sociale de l'agriculture, elles ne sauraient suffire à dissimuler l'avenir incertain des exploitations du fait notamment de l'absence, de plus en plus fréquente, de repreneurs. Ainsi, en seulement 5 ans, l'âge moyen des exploitants agricoles est passé de 46 ans à 48 ans. Par ailleurs, alors qu'en 2000, 3 exploitants sur 10 avaient moins de 40 ans, en 2005 ce ratio tombe à 1 sur 4 (Morizur et Esteban, 2006). Si on ajoute que depuis la réforme de la PAC en 1992, les aides directes européennes entrent en moyenne⁵⁸ pour plus de 25 % dans la formation du revenu agricole (Desrier, 2000), on pourrait considérer qu'il existe déjà en cela une certaine spécificité du monde agricole.

En termes de mode de vie, « *avec retard mais sans autre anomalie, les paysans sont rentrés dans la « société de consommation ».[...] Tous les exploitants ont adopté un mode de vie standardisé que diffusent les médias : leur équipement ménager ressemble à celui de n'importe quel intérieur urbain* » (Kayser, 1983, p. 29). Ce constat est indéniable mais il doit être affiné. Les agriculteurs ne partent en voyage que 3,5 fois par an alors que la moyenne nationale est à 6 et ce même si le nombre de jours où ils sont absents de leur exploitation a été multiplié par trois, passant, entre 1984 et 1994, de 4 à 12 jours (Gouider, 1998). En ce qui concerne la mobilité résidentielle, les différences avec les autres catégories sociales demeurent relativement importantes puisque les agriculteurs sont sur-représentés dans le groupe des « *ruraux peu mobiles* ». Ainsi, 85 % d'entre eux travaillent toujours dans le même département que leurs parents (Alphandery et Bitoun, 1989). Enfin, les agriculteurs restent marqués par une faible mobilité sociale : en 1993, 84,8 % avaient un père agriculteur. De même, si les ménages agricoles dits pluriactifs ou bi-professionnels se multiplient, le monde agricole voit se complexifier le marché matrimonial⁵⁹. Malgré une homogénéisation des modes de vie, le métier d'agriculteur demeure une activité avec des contraintes géographiques, temporelles et sociales importantes lui conférant une place à part. Une distinction amplifiée par le fait que « *l'unification des marchés économiques et symboliques tend [...] à transformer le système de référence par rapport auquel les paysans situent leur position dans la structure sociale* » (Bourdieu, 1989, p. 31).

⁵⁸ Ces chiffres sont à interpréter avec précaution car il existe véritablement de grandes disparités dans le versement de ses aides, en fonction de la taille de l'exploitation notamment. Ainsi, 25 % des exploitations ne perçoivent aucune aide et 20 % d'entre elles concentrent 62 % des aides

⁵⁹ « *Tandis que le citoyen peut choisir entre différents marchés matrimoniaux hiérarchisés (ville, bourg, hameaux), le paysan des hameaux est cantonné dans son aire et concurrencé, jusqu'à l'intérieur de celle-ci, par des rivaux mieux nantis, au moins symboliquement* » (Bourdieu, 1989, p. 28). À cet égard, la diffusion à la télévision en 2006, parfois même en prime time, d'un programme mêlant documentaire et télé réalité intitulé « *L'amour est dans le pré* » est assez révélatrice de l'ampleur du phénomène et de son écho dans la société. En résumé, ce programme de télévision présente les turpitudes sentimentales d'agriculteurs et d'agricultrices célibataires pour lesquels un médiateur essaie de trouver une solution.

Les représentations sociales de l'espace rural sont certainement le domaine où la différence entre agriculteurs et non-agriculteurs s'exprime le plus fondamentalement : « *Les enquêtes d'opinion permettent de constater que si les agriculteurs – seuls - continuent de considérer les campagnes comme le siège d'une activité agricole, toutes les autres catégories sociales, et surtout toutes les autres catégories d'habitants, ceux des villes comme ceux des petites villes ou des villages perçoivent maintenant la campagne comme un paysage* » (Hervieu et Viard, 1996, p. 125). Pour décrire certaines des pratiques liées à leur activité professionnelle, les agriculteurs tendent ainsi à parler d'entretien de l'espace et réservent le terme de paysage pour rendre compte du regard que les visiteurs portent sur leur territoire (Candau et Deuffic, 2006). Autrement dit, les agriculteurs continuent de considérer leur métier comme étant avant tout lié à une production de biens alimentaires. Dès lors, le repeuplement des campagnes, notamment en Périgord, peut poser un réel problème de gestion du foncier⁶⁰, la hausse des prix des terres disponibles rendant très difficiles les agrandissements jugés nécessaires à la viabilité des exploitations existantes. Ainsi, une étude portant sur cinq départements et cinq types de grandes cultures⁶¹ a révélé que 56 % des agriculteurs jugent difficiles les relations avec leurs voisins non-agriculteurs, et ce chiffre monte à 73 % pour la Dordogne (Candau *et al.*, 2005). Toujours dans ce département, 20 % des agriculteurs connaissent une plainte déposée par le voisinage pour des nuisances sonores ou olfactives (Baud, 2006).

Il ne nous semble donc pas totalement infondé de considérer l'agriculture comme une activité et un univers symbolique toujours quelque peu en marge, au moins en ce qui concerne les représentations de la campagne. Pour autant, peut-on parler des agriculteurs comme d'un groupe social en tant que tel ? Il paraît effectivement délicat de considérer sur le même plan, l'agriculteur⁶² faisant de la polyculture sur une exploitation de 29 ha, superficie moyenne d'une exploitation en Dordogne, et un agriculteur possédant 95 ha de céréales, Surface Agricole Utile (SAU) moyenne d'une exploitation d'Eure et Loir. Les conceptions du métier (paysans, agriculteurs, entrepreneurs) divergent nécessairement⁶³, et ce d'autant plus que la multiplication des normes techniques, des réglementations agri-environnementales, des aides

⁶⁰ Dans un article intitulé « *Les agriculteurs réclament une politique de protection de leurs terres* », le journal *Le Monde* se fait l'écho de ces préoccupations : « *En France, la surface agricole a diminué, entre 1992 et 2003, de 76 000 hectares, dont 55 000 ont changé au profit de l'habitat (35 000), des réseaux (10 000), et d'autres activités économiques [...] Tous les 6 ans, c'est l'équivalent des surfaces cultivées d'un département français qui disparaît* » (*Le Monde*, 13.05.05).

⁶¹ Puy de Dôme (élevage en zone de montagne), Mayenne (élevage intensif), Seine et Marne (Grandes cultures), Gironde (cultures pérennes (vignes)), Dordogne (polyculture élevage).

⁶² En Dordogne, 63 % des exploitations sont placés sous le statut juridique d'un « exploitant individuel » alors qu'au niveau national ce chiffre est d'environ 46 % (Morizur et Esteban, 2006).

⁶³ Pour montrer comment, après avoir été disqualifié, le terme paysan est à présent associé à la vitalité des campagnes ainsi qu'à la défense de leur diversité culturelle et environnementale, P. Alphandéry (2001) évoque l'idée selon laquelle la modernisation de l'agriculture n'aurait pas réussi à éliminer complètement ceux qui avaient une conception autre du métier, notamment celle des « agriculteurs intermédiaires » qui avaient pour ambition de maintenir l'agriculture comme composante du tissu social. Autrement dit, la résurgence actuelle du mot paysan serait certes facilitée par les enjeux actuels mais renverrait plus fondamentalement à d'anciennes tensions internes. Seulement pendant longtemps, la co-gestion de l'agriculture par la FNSEA, syndicat majoritaire, et l'État n'aurait pas permis de donner une visibilité à cette pluralité de conceptions au sein du monde agricole.

ou contraintes financières tend à accroître les différences entre les agriculteurs qui se retrouvent au carrefour d'une lecture territoriale et sectorielle complexe. Toutefois, la majorité des agriculteurs se retrouvent *a priori* autour du but premier de leur profession, la production de biens alimentaires, et ce même s'il existe des différences sur les méthodes ou sur les conceptions de l'espace rural. Or, avec l'exclusivité agricole, c'est la nature même de la mission des exploitants agricoles qui est aujourd'hui discutée par les requalifications actuelles de l'espace rural.

Nous avons donc choisi de considérer les agriculteurs comme un collectif à part. Si une distinction s'opère entre agriculteurs et non-agriculteurs, c'est toutefois moins pour des raisons démographiques ou de modes de vie que pour des raisons d'images et de valeurs (Annexe 1.5 Illustration 1 et 2). De fait, si des divergences fortes existent au sein de la profession agricole sur les orientations à suivre, la majorité d'entre eux reconnaissent une remise en question de leur légitimité d'action.

1.2.1.3. Une légitimité à reconstruire

La place de l'agriculture dans la société est en cours de renégociation. Ce secteur ne doit plus seulement produire des biens alimentaires (de qualité), il doit également assumer un rôle en matière de gestion de l'espace et de protection des ressources naturelles. En France, c'est l'adoption de la notion de multifonctionnalité développée à partir de 1992, suite au sommet de Rio sur le développement durable, qui pose les jalons de ce nouveau paradigme pour l'activité agricole (Hervieu, 2002). Son inscription dans les politiques publiques, notamment la Loi d'Orientation Agricole (LOA) de 1999, donne comme nouvelle finalité à l'activité agricole de contribuer « *à la production agricole, à la création de valeur ajoutée, mais aussi à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages et de la diversité biologique, à l'équilibre du territoire et à l'emploi* »⁶⁴. Même si elle est également une manière de justifier le versement de certaines aides publiques aux exploitations agricoles, dans un contexte de concurrence commerciale exacerbée entre l'Union Européenne et les États-Unis, « *la multifonctionnalité, c'est là un coup redoutable qui est porté aux représentations dominantes de l'agriculture telles qu'elles se sont forgées (...) au fil des cinquante dernières années* » (Rémy in Candau et Chabert, 2003, p. 73). Autrement dit, elle remet fortement en question sa vocation nourricière décrétée dans la France d'après guerre. Pour autant, la multifonctionnalité est un « fait social », et, comme le rappelle M. Jollivet (2004), il est significatif qu'elle ne vienne pas des sciences de la technique mais qu'elle soit un mot d'ordre lancé dans l'espace social et politique. Autrement dit, au-delà de la transformation des normes techniques, elle implique, de la part des agriculteurs, une réflexion sur leur rôle, le sens et les finalités même de leur métier (Dufour *et al.*, 2003 ; Le Bouteiller, 1997). Même si la « tension environnementale » semble être l'un des prismes privilégiés à partir duquel se travaille cette redéfinition de l'identité professionnelle des exploitants

⁶⁴ Circulaire de mise en oeuvre des CTE, DEPSE/SDEA n°C99-7030 du 17/11/1999.

agricoles, il reste encore à s'interroger sur le sens et les valeurs que renferme ce système normatif en construction (Candau et Chabert, 2003).

Par ailleurs et alors que la multifonctionnalité prend un sens différent selon les pays, son application en France s'inscrit dans la réaffirmation des enjeux territoriaux. Elle participe ainsi fortement à la re-territorialisation de l'agriculture. On peut souligner à cet effet le rôle emblématique joué par les Contrats Territoriaux d'Exploitations (CTE) confirmant un tournant de la Politique Agricole Commune. Mais si on peut douter de l'importance des CTE en termes d'impact réel sur les pratiques, la réalité du tournant suscité par les Mesures Agri-Environnementales (MAE) se situe davantage dans un partage progressif avec d'autres acteurs de la gestion de l'espace rural. La construction de l'identité professionnelle n'est donc plus seulement l'affaire d'organisations engagées dans un dialogue privilégié avec l'État, mais elle s'est élargie à d'autres partenaires notamment dans le cadre d'opérations locales (Alphandery, 2004).

En résumé, « *la construction de la multifonctionnalité est liée à la capacité des groupes à transformer leurs systèmes de normes* » (Dufour *et al.*, 2003, p. 193). La renégociation actuelle ne tiendrait donc pas tant à la construction de zonages et de territoires d'actions exclusifs qu'à la production collective de normes qui composeraient la grammaire du « *vivre-ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs.

« Agriculteurs en mal de dialogue »

« Premier point surprenant du Baromètre agricole-TLB : plus d'un exploitant sur deux (56,4 %) affirme qu'il lui arrive de regretter d'être agriculteur. Même les jeunes de moins de 30 ans, tout juste installés, disent, à 47 %, avoir parfois ou souvent des regrets. Et si c'était à refaire, à peine moins d'un agriculteur sur deux choisirait de nouveau cette profession (48,8 %). Là encore, seulement 30 % des moins de 30 ans rempileraient. Les exploitants agricoles sont persuadés d'avoir une mauvaise image. À la question : "Estimez-vous que le travail des agriculteurs est reconnu à sa juste valeur par la société française ?", ils sont seulement 11,5 % à acquiescer. Ils estiment, en outre, à 28,9 % qu'il y a un décalage très important entre la réalité de leur métier et la perception qu'en a le grand public »

Le Monde, 24.02.06

1.2.2. Construire les normes du « *vivre ensemble* »

La recomposition sociale des campagnes est un changement qui affecte notamment les représentations et les pratiques des différents acteurs. En particulier, cette requalification interroge la place et le sens même du métier d'agriculteur, ce qui se traduit par la redéfinition de diverses normes, qu'elles soient techniques, économiques, sanitaires ou sociales. Celles qui nous intéressent plus particulièrement ici, sont les normes liées à l'hypothétique reconstruction d'un lien social entre les agriculteurs et le reste de la société civile. Au delà de ce que F. Jauriguerberry (1994) nomme « *la vengeance spatiale du lien social* », c'est-à-dire un retour supposé du rôle de la proximité physique dans la redéfinition des contours du « *vivre ensemble* », nous pouvons nous demander si les mécanismes de la production sociale de normes n'interrogent pas plus fondamentalement le rôle de l'espace.

1.2.2.1. Construction d'une intelligence mutuelle, structure sémantique et dépassement du paradoxe culturel

L'avènement du paradigme de la mobilité généralisée oblige à penser la complexification du processus d' « inculcation » des normes et à dépasser le modèle « du milieu clos ». Mais, si la modernité réflexive sape les fondements de la cohésion des collectifs, cela ne signifie pas la fin de tout collectif, mais plutôt la fin des collectifs imposés et prévisibles (Poche, 1996). La question à l'ordre du jour est alors la suivante : « *Comment une société peut-elle avancer comme mouvement social composé d'individus ?* » (Beck, 1998, p. 20).

« *Je vois une société partout où des hommes se trouvent en réciprocité d'action et constituent une unité permanente ou passagère* » (Simmel, 1896, p. 72). Autrement dit, il s'agit de penser tout à la fois un monde intersubjectif et culturel. Intersubjectif, parce que ce monde n'est pas seulement le mien mais également celui d'autres hommes, et culturel parce que notre réalité est constituée de significations qui, tout en se sédimentant, n'ont cessé d'être réappropriées et transformées à travers l'histoire des sociétés humaines. Toutefois, ce paradoxe n'est pas un appel au relativisme culturel car chaque individu est capable de comprendre ceux qui l'entourent comme autrui est capable de le comprendre, et ce même s'il s'agit d'une intercompréhension partielle car issue nécessairement d'une interprétation (Schütz, 2003). Cette interprétation varie bien entendu selon les compétences de chacun mais elle est toujours possible car même dans les faits culturels contingents, il existe des structures conceptuelles, des typifications, qui sont le substrat de l'intelligibilité et de l'évaluabilité des faits culturels eux-mêmes (Pharo, 1992). C'est-à-dire qu'au-delà des normes formelles et explicites, comme les normes juridiques, il existe des normes implicites et suivies de manière presque inconsciente qui servent de guide ou de standard à l'orientation de l'action des individus (Candau *et al.*, 2007). Mais ces règles, n'étant pas d'origine transcendantale mais plutôt conventionnelle et collective, ne sont pas donc immuables. L'approche de P. Pharo est stimulante dans la mesure où elle pose justement la théorie de l'action, faisant lien entre la théorie du politique et la question du sens, comme alternative à ce paradoxe de la culture, mais aussi comme moyen de comprendre l'émergence d'un ordre politique, non pas comme réalité *sui generis* n'ayant que peu à voir avec les faits et gestes de la vie courante, mais comme résultante de relations de significations entre les êtres humains. Autrement dit, la construction de référentiels communs c'est-à-dire la mise en cohérence des appropriations, des significations attribuées et des usages à un moment donné peuvent s'observer notamment au travers de la transformation des répertoires de normes ou de valeurs véhiculées par le langage et/ou les comportements et sur lesquelles s'appuient sur les institutions ou les individus pour cadrer leurs actions : « *Nulle part dans le domaine de la vie sociale, il n'est aussi facile que dans la signification des mots de suivre à la trace une claire interdépendance et une évidente sensibilité au changement. Le mot et le sens qui s'y attache sont vraiment une réalité collective. La plus infime nuance dans le système total de pensée se reflète dans le mot individuel et dans les colorations de sens qu'il comporte* » (Manheim, 1956 [1929], p. 49). Le langage est ainsi au cœur de l'intelligence mutuelle car il marque les coordonnés de la vie en

société et remplit cette vie d'objet chargé de sens : « *Le langage utilisé dans la vie quotidienne me procure continuellement les objectivations nécessaires et établit l'ordre au sein duquel celles-ci acquièrent un sens, de même que l'ordre au sein duquel la vie quotidienne devient, pour moi, signifiante* » (Berger et Luckmann, 1996 [1966], p. 35). Ainsi, il ne s'agit pas tant pour le chercheur d'ordonner le monde à partir des catégories du discours rationnel que de saisir le travail situé et pratique, de mise en forme, de mise en scène et de mise en sens effectué par les individus de l'intérieur des structures de leur expérience comme condition d'avènement d'un monde intelligible (Joseph et Quéré, 1993).

Pour saisir ce qui se joue actuellement entre agriculteurs et non-agriculteurs dans l'actuelle publicisation des campagnes, la notion de lien civil tel que définie par P. Pharo nous paraît constituer un cadre de référence pertinent : « *Ensemble des propriétés paisibles du lien social, c'est-à-dire tout ce qui concourt à l'intelligence mutuelle entre les êtres humains. La notion de civilité englobe les formes dites de politesse et de sociabilité⁶⁵ et plus généralement toutes les formes, signes, gestes, mouvements, de l'intelligence mutuelle, ce qu'on appelle aussi dans notre jargon psychologique ordinaire, le rapport à autrui. Ces formes peuvent être plus ou moins authentiques ou routinisées, mais elles sont toujours expressives* » (1992, p. 07). Le lien civil se jouerait donc d'abord, mais pas seulement, en situation de co-présence où les individus s'exposent aux regards et aux jugements des autres, le tout ponctué par les rites et les cérémonies dont la finalité est de ménager et d'honorer les faces (Goffman, 1979 [1956]).

1.2.2.2. Le minima de la co-présence, syntaxe comportementale et discursive

Il ne s'agit pas tant de retourner à un déterminisme physique que d'examiner l'importance de la dimension située des interactions sociales, notamment si on accepte l'idée qu'une pratique atomisée de l'espace ne génère pas une sociabilité identique à celle élaborée sur la base d'une localisation étroite (Chivallon, 1999). En effet, les sociabilités électives et réticulaires qui caractériseraient notre multi-appartenance ne sont *a priori* pas tout à fait la même chose que des sociabilités ataviques fondée sur la durabilité des ancrages et l'interpénétration des espaces de vie (Piolle, 1990 ; Sencébé, 2004). Pourtant dans les deux cas, la co-présence symbolique mais surtout physique pourrait être considérée comme la condition qui maximise les interactions constituant la trame de l'ordre social car l'expérience la plus importante d'autrui prend place dans la situation de face-face, elle est même le cas-type de l'interaction sociale. Bien entendu l'activité discursive est un moyen privilégié pour construire un échange productif mais il n'est pas le seul puisque E. Goffman relève

⁶⁵ Le concept de sociabilité, « *forme ludique de la socialisation* » selon G. Simmel, renvoie à un rapport social se présentant sous la forme d'une conversation sans utilité directe et immédiate qui présente deux caractéristiques principales : d'abord, cette relation est affranchie de tout contenu objectif non symbolique, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une relation de nature stratégique, elle ne s'exprime pas en termes d'enjeu de pouvoir. Ensuite, la sociabilité implique un rapport social vécu entre pairs, ou entre personnes ayant l'impression d'être des pairs. Dès lors, si le concept de sociabilité permet de considérer le rôle de la conversation comme vecteur puissant de l'interaction sociale, en terme d'effectivité de la construction normative, il possède l'inconvénient de pouvoir reposer sur une fiction d'égalité (Le Floch *et al.*, 2002).

notamment ce qu'il nomme « *la communication indirecte* » : « *Les acteurs peuvent cesser de s'exprimer explicitement mais ils ne peuvent cesser de s'exprimer indirectement* » (1979 [1956], p. 107). Le comportement social étant régi par des codes et des systèmes, il existe également une syntaxe et une sémantique du comportement car tout comportement est une communication potentielle. Dans le cadre d'une co-présence, même l'évitement est ainsi une information délivrée à autrui. Toutefois, si on devait évaluer la richesse et la productivité d'une interaction sociale, pourrait-on mettre véritablement sur le même plan l'évitement et l'engagement d'un échange discursif ?

La co-présence pourrait être considérée comme la condition *a minima* des interactions sociales même si la « qualité » de celles-ci semble devoir fluctuer en fonction d'un certain nombre de critères. Autrement dit, le rapprochement entre les individus passerait toujours par le partage de certains lieux communs. Cette posture est à la base des politiques de mixité qui connaissent un engouement certain dans nos sociétés marquées par une pluralité culturelle croissante. Mais au-delà de cette notion programmatique⁶⁶, il s'agit en fait d'examiner la pertinence de la notion de proximité spatiale.

L'article de J.C. Chamboredon et M. Lemaire (1970), « *Proximité spatiale, distance sociale ; les grands ensembles et leur peuplement* » symbolise l'apogée d'une pensée sociale déconnectée de toute référence spatiale puisque les auteurs affirment en substance le primat de la proximité sociale sur un quelconque effet de la proximité physique. D'ailleurs P. Bourdieu ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme : « *On est conduit à mettre en doute la croyance selon laquelle le rapprochement spatial d'agents très éloignés dans l'espace social peut, par soi, avoir un effet de rapprochement social : en fait, rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés* » (1993, p. 166). Si la proximité, qui est toujours à la fois matérielle, idéale, subjective et socialement construite, peut certes favoriser des comportements de mise à distance sociale, il est toutefois étonnant de constater qu'à l'heure de la globalité, le local soit à ce point survalorisé et le rural réinvesti notamment sous le signe de la convivialité. Par ailleurs, il semble préférable d'écarter l'idée d'une possible disparition de ce type de communication à l'ère de la mobilité car elle repose sur la confusion entre proximité et ancrage. En effet, la mobilité accentue certainement le caractère éphémère des co-présences potentielles mais ne semble pas devoir les supprimer (Lefeuvre, 2005). En fait, si on veut discuter de la pertinence du concept de proximité, il faut d'abord revenir sur les motivations des individus. Ainsi, paradoxalement, l'attrait pour le rural peut également correspondre à une volonté de s'isoler de ses contemporains, notamment lorsqu'il renvoie aux désirs d'un contact privilégié avec

⁶⁶ La mixité tend à souligner « *un vivre ensemble* » fondé sur la désappartenance et l'égalité : « *À l'inverse de l'expérience interculturelle, où les individus se posent en représentant d'entités qui les dépassent (pays, cultures, religions...) l'expérience de la mixité suggère que les individus ont créé au début de leur relation, un No man's Land culturel, un espace nouveau, fait des multiples contributions, que chacun apporte de sa vie passée et qui constitue leur réalité présente* » (Varro, 2003, p. 234). Mais en renvoyant à l'indifférenciation, à la tolérance et aux principes égalitaires, notions constitutives de la conception française de la République, on comprend combien cette notion possède une dimension plus descriptive qu'heuristique (Semmoud, 2004 ; Varro, 2003).

l'environnement naturel. Si la proximité n'est donc pas nécessairement recherchée, elle peut de plus être subie, particulièrement par des agriculteurs assignés à « résidence » une grande partie du temps du fait même de leur activité professionnelle. De manière plus générale, les relations de voisinages imposent une certaine forme de proximité pouvant être vécue sur le mode de la contrainte. Par conséquent, on voit bien émerger ici un point de tension dans notre réflexion : d'un côté l'éloignement physique accentuerait les incompréhensions socio-culturelles et de l'autre, la proximité géographique serait potentiellement source de conflit notamment entre agriculteurs et non agriculteurs (Caron et Torre, 2004).

Dès lors, il s'agit peut-être moins de réutiliser le concept de proximité géographique que de l'aménager : « *Ce n'est pas en général la proximité géographique de résidence qui construit le groupe, mais une proximité de goût, de pratiques communes qui doivent être vécues dans un même lieu et au même moment : on choisit un projet commun à réaliser ensemble et on privilégie pour ce faire, ceux qui n'habitent pas trop loin ; on ne constitue pas simplement avec les gens qui résident à côté* » (Piolle, 1991, p. 352). La proximité géographique pourrait apparaître ainsi comme une condition nécessaire mais pas suffisante pour saisir les mécanismes de la construction d'une co-présence physique. Ces aménagements ne suffisent pas à imposer totalement la pertinence de la dimension analytique de ce concept, notamment parce qu'il subsiste un lien assez fort entre local et proximité (Rémy, 1999). Autrement dit, est-ce que la proximité peut rendre compte de mécanismes d'interactions sociales autres que la simple adhésion à une culture locale des acteurs déjà les plus impliqués et les mieux intégrés dans la vie sociale ?

Un autre point pourrait tout à la fois nous conduire à nous écarter un peu plus d'une perspective localiste tout en accentuant l'intérêt d'une entrée spatiale pour saisir la production de normes entre agriculteurs et non agriculteurs. En effet, les situations d'interaction ne sauraient être complètement déconnectées des processus d'institutionnalisation⁶⁷, des relations de pouvoir ou d'une somme de règles sociales objectivées constituant donc ce « système » social évoqué par A. Giddens c'est-à-dire la « *formation, à travers l'espace-temps, de modèles régularisés de relations sociales conçues comme pratiques reproduites* » (2005 [1987], p. 159). Autrement dit, parler de structuration ne revient pas, selon nous, à signifier l'existence d'une entité supra-individuelle qui régirait les comportements individuels, mais consisterait plutôt à penser que c'est la répétition de la dimension relationnelle des pratiques qui tendrait à actualiser la structure sociale. Les structures sociales seraient ainsi des conditions toujours présentes, toujours déjà là, tout en étant perpétuellement le résultat des actions humaines. Or, en se référant à cette théorie de la structuration proposée par A. Giddens, « *les propriétés structurelles* » des pratiques peuvent se décomposer en règles et ressources inextricablement reliées à la réalité concrète des actions individuelles et par conséquent « *les propriétés structurelles* » des interactions sociales « *varient en fonction des circonstances matérielles et institutionnelles de l'action et selon les compétences des agents*

⁶⁷ « *L'institutionnalisation se manifeste chaque fois que les classes d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles* » (Berger et Luckmann, 1996 [1966], p. 78).

par rapport à des circonstances » (2005 [1987], p. 237). Cette analyse nous conforte dans l'idée de saisir les processus de production de normes sociales à partir des manières dont sont investis les espaces. En fait, si les normes sont avant tout composées de repères cognitifs il semblerait qu'il soit difficile de les isoler, de les déconnecter des conditions, notamment matérielles, de l'action : « *Je dois rapporter les événements qui se produisent dans l'arène des signes et des normes aux conditions de vie et à la nature des activités, mais je ne peux pas ignorer les formes des systèmes de relations dans lesquelles elles sont exprimées, qui sont des formes différenciées, originales* » (Darré, 1994, p. 20). Autrement, dit, dans l'optique de notre réflexion sur la construction des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs, il semblerait délicat de ne pas envisager les espaces de co-présences où se joueraient les interactions sociales. Non seulement par ce que l'espace pourrait être une condition et un médiateur essentiel de l'interaction, mais également parce que sa « *nature* », construite par l'action, serait un facteur important de l'institutionnalisation des pratiques et de ce qui se discute.

1.2.3. Le rôle de l'espace, entre ressource et contrainte de l'action

Avant de proposer une grille analytique essayant de saisir les mécanismes de la production des normes « *du vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs à l'aune des manières dont l'espace est investi par les différents acteurs, il nous faut expliciter notre conception du rôle de l'espace : « *Space is not an empirical but a formal and classificatory concept. It is a frame of reference for the physical components of actions and a grammatologue for problems and possibilities related to the performance of action in the physical world* » (Werlen, 1992, p. 03).

1.2.3.1. L'espace de la situation, espace informé médiateur des relations sociales

L'individu se construit comme individu dans les différents groupes d'appartenances et construit simultanément ces derniers parce qu'en tant qu'être humain, il lui faut un langage. Et ce langage se construit en « *parlant* » d'abord de la nécessité quotidienne, des pratiques, c'est-à-dire de la réalité du monde, qui a pour première caractéristique d'être visible simultanément par soi-même et les autres membres (Poche, 1996). Ainsi, si le langage de l'interaction peut comporter des références à des « *ailleurs* », l'espace de la situation se définit fondamentalement et avant tout comme un cadre matériel. Celui-ci est contexte de l'action dans le sens où les interactions sociales sont souvent orientées par la présence d'un objet. Par exemple, s'éloigner d'un objet ou s'en saisir n'induit pas la même signification, ni la même intention d'action : « *Je suis continuellement entouré d'objets qui « proclament » les intentions subjectives de mes congénères* » (Berger et Luckmann, 1996 [1966], p. 53). De même, le déroulement de l'épisode ou de l'événement va instaurer un agencement spatial correspondant à ce qui est en train de se jouer et qui dispose les langages et les personnes en une ordonnance repérable et signifiante de l'action en cours (Lussault, 2000, 2007). Ainsi, une parcelle en friche offre potentiellement plusieurs usages et l'organisation d'un marché sur cet espace correspondrait à l'activation d'une de ces potentialités. Son aménagement et

l'évènement même vont entraîner avant, pendant et après un agencement particulier, significatif de l'interaction sociale. De ce fait, le lieu constitué (*i.e.* le champ) une fois l'évènement passé, n'est ni tout à fait le même, ni, cependant complètement différent, en attente d'une nouvelle occurrence de son activation. L'interaction demande ainsi de se conformer non plus seulement aux codes conversationnels, mais aux codes des objets et des arrangements dans les lieux de co-présence ; nous renvoyant donc à une nécessaire prise en compte des gestes et postures corporels (Chivallon, 2000). Enfin, ce cadre matériel et les objets qui en découlent confèrent à l'action, un climat, une ambiance particulière. Bien entendu, ce décor ne détermine pas la signification de l'action entreprise mais il l'oriente. La matérialité de l'espace est ici conçue comme système sémique, c'est-à-dire qu'il faut considérer « *l'espace comme résultat de la pratique symbolique et comme expression d'idéalités matérialisées* » (Chivallon, 2000, p. 301). Ce processus de sémantisation, d'encodage de l'espace rend visibles les formes d'ordonnement du monde en créant des unités signifiantes. Il suffit ici, comme le rappelle C. Chivallon des « *écritures spatiales* » de quelques grandes catégories qui nous sont familières, comme un muret ou un enclos, pour nous signifier la délimitation d'une parcelle agricole.

Il nous faut donc envisager maintenant le procès d'objectivation de la réalité lié à cette utilisation matérielle et symbolique de l'espace. En effet, peut-on concevoir une autorité des dispositifs spatiaux sans, par la même occasion, retomber dans une conception essentialiste de l'espace ?

1.2.3.2. Un dispositif spatial pour affirmer/protéger son identité sociale, la (relative) prédominance de l'activité agricole ?

Il revient à H. Lefebvre d'avoir explicité la relation permanente entre l'activité sociale et la force prescriptive des dispositifs spatiaux⁶⁸. Selon cet auteur, un groupe social « dominant » ne peut se constituer sans inscrire ses valeurs et ses représentations dans une « *invention morphologique* » qu'il appelle aussi « *espace conçu* ». En utilisant le concept de « *représentation de l'espace* », il saisit l'espace dans son rôle de médium et de résultat des pratiques sociales. Dès lors, « *l'espace commande aux corps ; il proscriit ou prescrit des gestes, des parcours, des trajets. Il est produit dans ce but ; c'est son sens et sa finalité* » (1981 [1974], p. 168). Toutefois, cette production « *d'une matérialité socialement informée* » se heurte à l'appropriation qu'en font les usagers. Il existe ainsi une continuelle subversion ou transgression conflictuelle dans le vécu du quotidien, définie par l'auteur comme « *l'espace de la représentation* », sans pour cela que ce travail d'appropriation n'amène ces individus à produire leur propre espace. Appliqué au contexte rural, cela laisserait supposer qu'à la légitimité d'une prédominance de la production agricole vienne, non pas s'ajouter, mais succéder une autre forme normative d'espace dominant tournée par exemple vers l'usage

⁶⁸ M. Halbwachs peut toutefois être considéré comme celui qui a posé les principes de la retraduction de l'espace social dans l'espace physique : « *Il faut garder à l'esprit que les traits caractéristiques des représentations collectives et leurs tendances sont de s'exprimer et de se manifester dans des formes matérielles, de nature souvent symbolique ou emblématique. Tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître, survivre, et devenir consciente d'elle-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles dans l'espace* » (1939, p. 818).

récréatif. Alors que M. de Certeau considère lui aussi l'espace comme instrument de pouvoir, il nous invite cependant à nuancer ce point puisque, selon cet auteur, les ruses permettant aux individus de contourner la puissance coercitive des cadres sociaux sont indissociables d'une reconstruction permanente de l'espace par son énonciation quotidienne : « *L'usager de la ville prélève des fragments de l'énoncé pour les actualiser en secret* » (1980, p. 154).

Cette discussion interroge les possibilités qu'ont des usagers d'accéder à des espaces privés à vocation agricole. En effet, la définition de droits d'usage est, depuis le XIX^e siècle, soumise aux règles de la propriété privée. Or, si le dogme du statut privatif des espaces était préservé, cela devrait avoir comme conséquence de réduire fortement les effets de l'appropriation symbolique du rural en limitant les pratiques effectives ou en les orientant vers des espaces réservés. Toutefois, l'arsenal juridique tend actuellement à faciliter l'accès du public aux biens des personnes privées dans les espaces naturels et ruraux, comme en témoignent l'évolution de la loi sur l'eau ou encore la législation sur les activités de pleine nature qui établissent un cadre juridique permettant de concilier des pratiques récréatives et le droit des propriétaires des biens sur lesquelles celles-ci s'exercent (Perrier-Cornet, 2002). Enfin, et peut-être surtout « *les usages sociaux de l'espace agricole ne marquent pas le territoire. Ils ne sont ni permanents, ni continus* » (Le Caro, 2002, p. 100). Bien entendu, cela vaut essentiellement pour les usages sociaux liés à des présences éphémères et/ou qui ne nécessitent pas d'autres matérialités que l'environnement naturel, mais pas seulement. Par exemple, un champ en friche non délimité par un enclos ou un muret ne permettrait pas nécessairement de visualiser l'activité de production qu'il sous-tend.

Autrement dit, sans rejeter la prégnance des dispositifs spatiaux, on peut se demander s'il n'est pas préférable de les concevoir à partir de l'efficacité qu'ils produisent dans le processus d'intériorisation sociale. Nous adopterions ainsi, « *la filière qui va de la représentation puissamment traduite par les dispositifs spatiaux à l'appropriation de son sens en pensant comme possibles pour les usagers destinataires tout aussi bien l'intériorisation de cette représentation que les formes diverses de sa contestation, ces écarts devant du même coup s'interpréter comme la condition du jeu des rapports sociaux* » (Chivallon, 2000, p. 308).

1.2.3.3. Différentiation des espaces d'énonciation, une question de visibilité ?

En posant une variation des compétences individuelles dans la maîtrise des référents symboliques, on admet plus largement une inégalité des positions sociales et donc une fluctuation du pouvoir selon les agents et les situations. Il ne s'agit pas de renier l'inventivité sociale et l'importance de la relation intersubjective dans la production de normes mais bien de poser qu'il existe un principe de gradation dans le caractère performatif du langage ou des pratiques, en fonction de la position de celui qui l'énonce. En effet, si on s'intéresse aux propriétés structurelles des interactions sociales, il paraît délicat de considérer sur un même plan ce qui se discuterait aux abords d'un champ entre un agriculteur et un non agriculteur et ce qui déroule lorsqu'un leader agricole rencontre un chef d'État à un sommet européen.

Autrement dit, la performativité ne saurait se penser sans le contexte énonciatif, qui fait varier la dimension perlocutoire de l'énoncé, celui-ci étant fonction de ce qu'on pourrait appeler la visibilité d'une situation. Ainsi, l'espace est « *un matériau fondamental pour l'établissement de ce que je nomme le régime de visibilité de la politique locale, régime de visibilité essentiel à la construction de la légitimité* » (Lussault, 2000, p. 31). C'est dans cette optique que nous concevons l'espace comme un vecteur permettant de comprendre le processus de production et de généralisation des normes. Désigner un lieu, nommer un espace, le sort de l'indifférenciation et l'injecte dans l'univers du sens de l'espace, sens qui circule entre les acteurs *via* l'activité discursive. Mais, inversement, l'espace est aussi un facteur déterminant du contexte énonciatif, dans le sens où la dimension symbolique de l'espace dans lequel s'insère ou est représenté l'action, joue grandement sur l'autorité et le discours performatif des énoncés : « *Cette économie sémiotique est produite par le jeu des différents acteurs d'une situation, puisque chacun d'eux, investis dans leurs actes, du plus élémentaire au plus complexe, produit et diffuse les énoncés qui prendront, compte tenu de son habitus et de sa capacité – variable - à évaluer les circonstances, afin d'utiliser au mieux ses compétences et mettre en scène son capital social, des formes fort variées, de la parole « spontanée », jusqu'aux textes et aux icônes les plus construits, via ces quasi-énoncés que sont les formes de la pratique elle-même. Autant que les résultats matériels de l'acte, ce matériau signifiant permet d'appréhender les logiques et le sens de l'action* » (Lussault, 2000, p. 26).

* *
*
*

Le processus de d'ancrage/dés-ancrage caractéristique des sociétés modernes permet d'éclairer sous un angle intéressant l'actuel processus de publicisation des campagnes françaises. En effet, le réinvestissement des espaces ruraux est d'abord une « ouverture d'espace » rendue possible par l'irruption du paradigme de la mobilité généralisée. L'intensification du mouvement et l'accentuation de nos capacités de déplacement déconstruisent non seulement la pertinence d'un couple matriciel ville/campagne fondé sur une distinction de morphologie, de fonction et de mode de vie, mais tendent également à nous composer une multi-appartenance territoriale qui nous invite à nous affranchir des contraintes de la distance spatiale et à investir de plus en plus souvent les espaces autrefois périphériques. Bien entendu, de nouvelles disparités territoriales au sein même des espaces ruraux se substituent à l'opposition ville/campagne, mais c'est peut-être la fragmentation culturelle et sociale qui constitue l'enjeu majeur posé par ce processus de dés-ancrage. En effet, l'accroissement de la multiplicité culturelle des contextes locaux participe du déplacement du curseur des tensions sociales. Elle accentuerait non seulement les inégalités entre les « nomades » et ceux qui restent enchaînés en un lieu, mais surtout nous considérons que la maîtrise des ressources culturelles et les compétences en matière de lecture des normes sociales multiples et diverses deviennent des facteurs importants de la stratification sociale dans cette société hypertexte. Autrement dit, la multi-appartenance produirait un découplage des lieux de vie et un éclatement des sphères

sociales qui obligerait même les « immobiles » à subir la remise en question de l'unité de sens des référents matériels et immatériels producteurs d'identités. Dès lors, si la modernité est un doute au niveau individuel, elle déstabilise surtout l'organisation politique de nos sociétés. En effet, alors même qu'elle invite à s'interroger sur la régulation de cette instabilité, la mondialisation des échanges tend à déterritorialiser les politiques en accentuant les jeux d'échelles et en éloignant paradoxalement les citoyens des lieux de discussions et de décisions. Ainsi, l'un des défis actuels consisterait à s'interroger sur les espaces où se jouerait cette régulation politique de la fragmentation socioculturelle des contextes locaux. En effet, le dés-ancrage n'est ni une finalité, ni une fatalité, la dissolution de l'espace et des liens sociaux nous poussant à paradoxalement survaloriser le local et à opérer de manière incessante un ré-ancrage.

Si le processus de dés-ancrage offre les conditions et les contours du réinvestissement des espaces ruraux, le mouvement de ré-ancrage permet de saisir la signification particulière de l'actuelle publicisation des campagnes. La recomposition sociale correspondrait avant tout à un processus de réappropriation symbolique dont la caractéristique principale serait l'émergence de nouveaux usages et une requalification des espaces ruraux remettant en question l'exclusivité de l'activité agricole. En effet, l'anticipation post-capitaliste du « *retour à la nature* » et le désir de restaurer les pratiques traditionnelles, liés au « *culte des racines* », ont en commun de replacer l'agriculture au centre des nouvelles légitimités à reconstruire. Les agriculteurs seraient ainsi pris dans une spirale symbolique qui les verrait tour à tour critiqués au nom de la préservation de l'environnement puis invoqués et revalorisés comme garants d'une identité et d'une mémoire commune. Par ailleurs, sans même former une catégorie sociale homogène, il semblerait qu'en partageant majoritairement l'optique selon laquelle le rural serait avant tout lieu de production, les agriculteurs conservent une conception assez spécifique du monde rural pour les distinguer encore des autres groupes sociaux. Autrement dit, les agriculteurs constitueraient un prisme privilégié pour s'interroger sur la manière et les lieux où se construisent les légitimités d'action permettant de faire droit à cette fragmentation culturelle des contextes locaux.

Certes « *l'urbanité rurale* », c'est-à-dire l'émergence d'institutions territoriales qui s'affirment et qui essaient de constituer un sentiment d'appartenance à partir de cette pluralité de qualification, est un angle d'approche permettant de saisir cette tension, mais nous considérons que les mécanismes propres au développement local n'épuisent pas l'ensemble des processus et des lieux où se construisent les normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non agriculteurs. On peut même penser qu'ils véhiculeraient une conception normative, sorte de dispositif d'autorité bloquant en partie la régulation sociale de cette pluralité culturelle. En adoptant la double lecture de l'intelligence mutuelle, seule à même selon nous de dépasser les pièges du relativisme culturel, et de la théorie de la structuration de A. Giddens (2005 [1987]), permettant de sortir des ornières d'une conception dualiste micro-macro, nous considérons que c'est dans le caractère situé que se trouve une partie des propriétés structurelles des interactions sociales. Autrement dit,

comprendre les mécanismes de production sociale de normes nécessiterait de prendre en compte des situations de co-présence à l'aune des manières dont l'espace est investi. Pour cela nous posons que l'espace doit être saisi tout à la fois comme contrainte et ressource de l'action : il serait ainsi à la fois un cadre matériel et un agencement d'objets, symptôme et instrument de la pratique, mais aussi un outil sémique, ressource de l'activité symbolique, et donc un enjeu. L'effet de chacune de ses caractéristiques varierait en fonction de l'intentionnalité de l'action mais également de la force et du régime de visibilité du dispositif spatial concerné. À partir de cette conception de l'espace, nous pouvons maintenant proposer une grille analytique devant permettre de saisir le rôle de l'espace dans les mécanismes de productions sociale des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non agriculteurs.

Rappel des hypothèses de recherche :

Hypothèse principale de la double publicisation :

L'ouverture de l'espace rural à une diversité d'usages et de catégories sociales se doublerait de l'avènement d'une campagne devenue objet de débat public.

Hypothèse secondaire : le prisme de l'agriculture

La recomposition sociale et culturelle des espaces ruraux interrogerait fondamentalement la place de l'agriculture dans nos sociétés, notamment son autonomie et la légitimité d'action des exploitants. En effet, il s'agit de l'activité qui cristalliserait les plus forts antagonismes par rapport aux processus actuels de requalification des campagnes.

Chapitre 2 : Réflexions autour du rôle de l'espace dans un processus de production de normes sociales

Ce chapitre sera consacré à la présentation et à l'explicitation de la grille analytique que nous avons élaborée afin de conceptualiser notre questionnement sur les espaces où se construisent les normes du « *vivre-ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. Dans le chapitre précédent nous avons démontré combien, dans une société marquée par le paradigme de la mobilité, la publicisation des campagnes revêtait un caractère sacré mais non dénué de tensions sociales. L'enjeu consiste donc bien à réfléchir aux moyens de rendre une certaine visibilité aux espaces où se construisent les processus de régulation sociale de la nouvelle pluralité culturelle des contextes locaux. Ces pistes de réflexions nous ont conduits à relever *a priori* l'importance des notions de proximité, de co-présence et la nécessité, dans une théorie de l'action, de saisir l'espace comme ressource et contrainte. Mais ces éléments pris isolément ne suffisent pas à composer une théorie permettant de saisir le rôle de l'espace dans la construction des normes du « *vivre ensemble*.⁶⁹ Quels sont donc les concepts mobilisables et mobilisés en géographie pour prendre en compte les mécanismes du « *vivre ensemble* » ?

Le processus de dés-ancrage/ré-ancrage est souvent interprété sous l'angle de la déterritorialisation/reterritorialisation. Le « retour au territoire », avec comme pierre angulaire la territorialité, constitue en effet le prisme le plus souvent utilisé pour tenter de refléter les dimensions spatiales des processus sociaux à l'œuvre. Plus précisément, il permettrait de réunir l'ensemble des attributs socio-spatiaux intervenant dans la configuration du lien social. Cependant, l'inflation sémantique du territoire et sa promotion en tant qu'invariant géographique du jeu social doivent nous questionner sur les capacités analytiques de ce concept. L'influence des références éthologiques est une autre source d'ambiguïté, mais c'est peut-être la construction d'un véritable mythe territorial, dont le signe le plus tangible serait la réappropriation dans les politiques publiques des pseudo-« vertus » du territoire, notamment liées à l'idée, que comme lien et médium d'une société, il transformerait la co-présence et la proximité en solidarité de « fait », qui nous conduisent à porter un regard critique sur ce concept. Le territoire n'est-il pas devenu davantage un instrument de régulation sociale qu'un outil heuristique ? Dès lors, « *cette effervescence territoriale permet-elle de dégager des modalités communes de « vivre ensemble* » ? » (Alphandery et Bergues, 2004, p. 7).

En somme, la critique du territoire comme forme et norme de vie sociale se situe en amont de notre réflexion. Elle est toutefois indispensable pour comprendre comment, à partir de ce constat d'une réification de l'espace social par le territoire, on souhaite privilégier une lecture davantage axée sur les lieux et notamment sur leurs dimensions signifiantes. Une des

⁶⁹ « *La proximité ne suffit pas à créer et à comprendre le lien social entre les hommes ni les relations entre les institutions. Elle est seulement l'un des champs du possible dans la construction du lien social, quelle qu'en soit la nature* » (Piolle, 1990, p. 153).

difficultés de penser les processus de régulation sociale par le territoire ne proviendrait-elle pas, notamment, du fait qu'il indexerait et assujettirait les lieux qui constituent sa trame ? À la lumière d'un bref détour par les stimulantes pistes de réflexions apportées par la géographie du concept de « *place* », nous faisons l'hypothèse que c'est par la « libération » de la dimension signifiante du lieu, et plus exactement par l'acceptation de la pluralité des qualifications investies en certains lieux, qu'on pourrait notamment saisir la resémantisation du lien social. Nous construirons ainsi une grille analytique nous conduisant « d'espaces ouverts » en espaces publics, variations autour de la figure du lieu devant permettre de saisir de manière graduée l'inventivité normative des relations entre agriculteurs et non-agriculteurs à l'aune des manières dont ces acteurs investissent conjointement l'espace. Il ne s'agit pas pour autant de renier les territoires et leurs influences dans ce jeu social, mais plutôt de considérer que, s'ils sont un point de départ et peut-être un produit de l'activité normative, le concept ne suffit pas à comprendre où celle-ci se joue.

2.1. « Espace de mise en commun » ou « bien commun », quelle dimension heuristique pour le territoire ?

La résurgence et la promotion du concept de territoire sont dues au refus de nombreux géographes de se satisfaire des paradigmes de la région et de l'espace, considérés comme trop « technocratiques » et donc inappropriés pour penser une société préoccupée par l'expression de ces tensions entre tradition et modernité. Mais pourquoi le territoire ? De fait, nourri des territorialités qui refléteraient notre attachement ontologique à certains lieux et notre appartenance à divers groupes sociaux, le territoire est promu au milieu des années 80, garant d'un « *bien être ensemble* » (Di Méo, 2001c, p. 35). Il n'aurait plus uniquement vocation à être l'espace politique mais deviendrait le cadre de référence de nos expériences sociales. Il n'aurait donc plus une mais plusieurs acceptions : de singulier, il deviendrait pluriel. Pourtant, s'il acquiert une dimension sociale et culturelle, pourquoi le territoire conserve-t-il une telle implication politique ? Dès lors, quelle peut bien être la pertinence heuristique d'un concept aussi ambigu ?

2.1.1. La territorialité : de l'investissement à l'appropriation et l'appartenance

La territorialité constitue le fondement⁷⁰ même du renouveau territorial dans la géographie française des années 80. Indéniablement liée au processus de ré-ancrage, intégrant les influences de la « *géographicité* » et de l'« *espace vécu* », cette notion permettrait de prendre en compte le besoin ontologique qu'ont les Hommes de se réaliser d'un point de vue existentiel et révélerait par là leur nécessaire attachement à certains lieux, sortes de racines érigeant un lien au monde. (Bonnemaison et Cambrezy, 1996 ; Schmitz, 1999). Pour autant l'intérêt de la territorialité ne saurait se résumer à cette relation émotive, esthétique, voire éthique qui rendrait compte d'une connivence profonde entre l'Homme et la Terre. Le postulat éthologique qui enserme cette notion ne souligne-t-il pas également d'autres

⁷⁰ G. Di Méo note ainsi que « dans la « *géographie classique* » le concept de territorialité n'a guère connu de succès » (1991a, p. 15).

dimensions incontournables ? Autrement dit, si cette complicité dans l'être, entre l'Homme et la Terre, est indispensable pour comprendre les ressorts de l'actuel mouvement de publicisation des campagnes, cela serait faire preuve d'une certaine naïveté que d'éluder les mécanismes d'appropriation de l'espace qui accompagnent ce processus. D'ailleurs, même si les géographes privilégient une conception plus abstraite et culturelle de la territorialité, ils se sont également inspirés de l'éthologie⁷¹ qui définit une conception biologique et animale de cette notion : elle caractériserait la conduite d'un organisme pour prendre possession de son espace et le défendre même contre les membres de sa propre espèce⁷² (Howard, 1920 in Di Méo, 1998). En ce sens, la territorialité n'est pas juste une poétique de l'espace mais renvoie plus fondamentalement à une sécurité réelle et affective qui nécessiterait non seulement l'existence d'un espace ressenti comme différent des autres (Gallais, 1984 in Tizon, 1996) mais également « *the attempt by an individual or group to influence, affect, or control objects, people, and relationships by delimiting and asserting control over geographic area* » (Sack, 1983, p. 56). Cependant, si l'acception éthologique nous met sur la piste des relations de pouvoir, voire de domination, inhérentes à l'expression de la territorialité (Raffestin, 1980), il serait excessif et ambigu de considérer que l'appropriation d'un espace se fait nécessairement au détriment des autres individus⁷³. L'appropriation n'est pas obligatoirement agressive et ne correspond pas toujours à une expropriation. Autrement dit, si la territorialité permet de constater qu'investissement et appropriation de l'espace sont intimement liés, on peut déjà s'interroger sur la manière dont elle permet de saisir la régulation qui s'opère lorsque plusieurs individus ou groupes s'approprient un même espace en même temps. En effet, s'il existe indéniablement une modulation des formes d'appropriations, la notion de territorialité interroge quant à sa capacité à rendre compte de certaines nuances dans les rapports entre les Hommes⁷⁴.

Alors que le concept de « *géographicité* » consacre l'univers intime de la psyché, la territorialité renvoie davantage à l'idée d'un sentiment d'appartenance à un collectif constitué. Ainsi, si elle se définit par des pratiques liées à une mémorisation des lieux de vie et des investissements affectifs différentiels, la territorialité exprime aussi, et peut-être avant tout, un

⁷¹ Pour évaluer l'importance de ces références à l'éthologie, on peut observer les sorties obtenues lorsqu'on entre « *territoriality* » comme mot-clé dans un logiciel de recherche bibliographique : la quasi-totalité des résultats renvoie à des comportements animaliers. Inversement, avec le terme « *territorialité* », on obtient des réponses beaucoup plus partagées. Ce résultat semble également confirmer l'intérêt qu'il existe à replacer les discours scientifiques dans leurs contextes culturels, notamment lorsqu'il s'agit d'un concept aussi profondément ancré que celui de territoire (Debarbieux, 1999).

⁷² Si cette définition remonte aux années 20, E.T. Hall (1971) en a assuré la vulgarisation en tentant justement de tenir cette tension entre nature et culture. En partant des données biologiques de l'Homme, il ne cesse d'aller vers le culturel et vers les usages que ce dernier fait de son espace. C'est dans cette optique que l'auteur valorise la notion de distance.

⁷³ Cette peur de l'appropriation est à mettre en relation avec la désaffectation des espaces publics dans notre société. En voulant éviter que ces espaces soient l'objet d'une quelconque affirmation identitaire, on a construit des espaces vides de sens et donc impossibles à s'approprier (Ghorra-Gobin, 2001).

⁷⁴ « *There are degrees of territorializing. A maximum security prison is more territorial than a half-way house, and a closed classroom is more territorial than an open one* » (Sack, 1983, p. 55). Par ailleurs, même lorsqu'on se réfère au texte de H. Moles (1978 [1972]), on se rend compte que les divers types de territorialités présentées ne permettent pas vraiment de saisir finement les divers agencements possibles liés à une co-présence d'acteurs.

rapport entre les Hommes (Di Méo, 1995a). Le processus de dualisation du monde entre ce qui est dedans et ce qui est dehors, propre à cette notion, est en effet consubstantiel à l'existence d'un sentiment d'appartenance à un territoire et/ou à un groupe. Doit-on pour autant en conclure que « *la territorialité découle [...] de l'ethnie en ce que elle est d'abord la relation culturelle vécue entre un groupe humain et une trame de lieux hiérarchisés et interdépendants* » (Bonnemaison, 1981, p. 253) ? Cette notion d'ethnie est en elle-même très discutable, et dans tous les cas, il est certain qu'elle n'a pas beaucoup de pertinence dans des sociétés modernes marquées par le paradigme de la mobilité. Nous serions ainsi plus enclins à suivre X. Piolle lorsqu'il distingue le passage des « *territorialités sédentaires* », souvent subies et toujours polarisées autour de quelques lieux d'élections, à des « *territorialités nomades* »⁷⁵, révélant la faculté des acteurs à s'inscrire dans le mouvement, à habiter différents territoires et à vivre une multi-appartenance choisie. En réalité, il ne faut pas oublier que s'il y a de moins en moins de sédentaires, les derniers véritables nomades achèvent également de disparaître. Certes, nous sommes de plus en plus mobiles, mais souvent à partir d'un point fixe (Knafou, 1998). Autrement dit, si les espaces de vie s'élargissent et se diversifient, dans le même temps, le besoin d'appartenance à un territoire, point de repère autour duquel se construit l'existence, reste très fort. De fait, la territorialité fut un angle d'approche très souvent privilégié pour saisir les tensions liées à ces processus de dés-ancrage/ré-ancrage. Dans les nombreux travaux existants, on peut notamment relever celui effectué par Y. Sencébé. En effet, cet auteur s'est attaché à construire une typologie particulièrement fine des diverses formes d'appartenances, en essayant de prendre en compte une double entrée spatiale et sociale. Ainsi, les figures de « *l'immersion* »⁷⁶, de « *la dissociation* »⁷⁷, de « *la distanciation* »⁷⁸ et de « *l'extériorité* »⁷⁹ offrent une lecture très pertinente des enjeux actuels liés à la publicisation des campagnes : « *C'est parce que l'ici de certains (engagés et attachés) ne constitue qu'un ailleurs pour les autres (labiles et en tension), que ce lieu devient un enjeu territorial : enjeu de la frontière défensive contre l'invasion par les étrangers, enjeu d'engagement local contre l'extériorité des résidents secondaires, enjeu de la distanciation contre l'enfermement local et social, enjeu de la préservation de ce lieu de mémoire* » (2004, p. 28). Toutefois, si cette grille de lecture est

⁷⁵ C. Raffestin opère une autre distinction en évoquant le passage des territorialités « *régionalisées* », vécues à travers des cristallisations traditionnelles et localisées, à des territorialités « *temporalisées* », « *c'est-à-dire à un système de relations qui dépend de la variation de la quantité d'information dans un territoire donné* » (1986, p. 184). Lorsqu'on définit la mobilité comme un franchissement de limites sociales significatives et donc comme la capacité des acteurs à s'adapter à la multiplication des référents culturels, cette lecture est potentiellement très intéressante. Cependant, C. Raffestin admet lui-même que rien ne permet d'affirmer que l'avènement d'une territorialité inspirée des théories de l'information soit avéré et généralisable à l'ensemble des individus.

⁷⁶ L'« *immersion* » est un rapport à l'espace qui définit un type d'appartenance dit « *attaché* » : une dépendance non réciproque aux lieux et aux liens. Le rapport au lieu peut correspondre à deux cas de figure : enracinement dans un lieu unique contenant toutes les scènes sociales ou errance (*i.e.* absence de lieu à soi).

⁷⁷ La « *dissociation* » constitue un type de rapport à l'espace qui se traduit par une forme d'appartenance en « *tension* » : il y a une séparation entre un ici (lieu d'origine) et un ailleurs (lieu de vie quotidienne).

⁷⁸ La « *distanciation* » définit une forme d'appartenance « *engagée* » à l'espace. On parle d'engagement dans la mesure où la relation aux lieux et aux liens du quotidien relève davantage du contrat que de la tradition ou de l'héritage communautaire.

⁷⁹ L'« *extériorité* » est un type de rapport à l'espace qui engendre une forme d'appartenance « *labile* ». Il n'y a pas d'ici véritable ou durable, tout n'est qu'un ailleurs en suris. Les lieux et les liens sont substituables, mais non équivalents.

potentiellement stimulante, pour notre propos, elle relève davantage du contexte que de l'outil. En effet, si les territorialités, et en particulier ce type de typologie, offrent un prisme intéressant pour réfléchir à la fragmentation des appartenances, on peut s'interroger sur leur réelle pertinence pour aborder un questionnement sur la construction et la régulation sociale des légitimités d'actions. En effet, alors que les territorialités renvoient inexorablement à des discours sur l'identité, nous avons fait le choix de nous focaliser sur l'action, et plus précisément les actions conjointes.

Nous ne nions pas la prégnance ontologique de territorialités diverses et plus ou moins diffuses, reflétant les multiples formes du vécu territorial (Raffestin, 1980). Par ailleurs, en révélant les mécanismes d'appropriations de l'espace à l'œuvre dès que celui-ci est investi de sens, les territorialités apparaissent comme un composant premier des interactions sociales car elles participent à la configuration des co-présences potentielles. Enfin, si on accepte l'idée que le territoire se construit à partir de l'activation de ces multiterritorialités, on comprend bien la diversité des territoires qui peuvent émerger : « *Dans cette perspective, le territoire se rapporte alors aux multiples formes de particularisation et d'appropriation de l'espace, ce qui ouvre un vaste champs d'investigations sur la diversité des manières contemporaines de « faire du territoire », de s'identifier à des lieux et d'y nouer des liens.* » (Alphandery et Bergues, 2004, p. 05). Toutefois, l'ambiguïté des référents éthologiques et identitaires de la territorialité conduit à s'interroger sur la capacité du territoire à prendre en charge un questionnement sur « *le vivre ensemble* ». En effet, les nouveaux territoires érigés sur le « référentiel habitant » qu'expriment les territorialités peuvent-ils réellement échapper aux présupposés d'une communauté solidaire imposés par les attributs même du territoire et ce d'autant plus, qu'une certaine représentation nostalgique, si ce n'est mythifiée, de ce qui était le corollaire spatial de la citoyenneté moderne demeure ? Autrement dit, alors que l'action publique se territorialise toujours plus, n'existe-t-il pas un risque certain, en invoquant de manière récurrente le territoire, à vouloir penser le social de la même façon que fut spatialisé le politique depuis l'avènement du territoire Westphalien ?

2.1.2. Le territoire, invariant problématique du jeu social ?

Dans le sillage des territorialités, la plus forte charge symbolique de la relation de l'homme à son environnement reviendrait au territoire, tout à la fois cristallisation d'impressions spatiales récurrentes et concrétion d'empreintes d'âges variés (Marié, 1982 ; Piveteau, 1995). Autrement dit, le territoire renverrait simultanément à un processus cognitif et symbolique de « *réordination de l'espace* » (Raffestin, 1986) et à la matérialisation⁸⁰ de l'histoire et de la singularité d'un ou plusieurs groupes sociaux donnés. Il aurait donc une visée généralisante et ses multiples acceptions désigneraient l'ensemble des processus par lesquels l'espace sert de médiation dans la construction des identités sociales (Chivallon, 1996). G. Di Méo (1991a ; 1998 ; 2001c) a notamment cherché, dans ses nombreux travaux, à

⁸⁰ Par exemple, l'acte de nommer est une étape incontournable de toute territorialisation : « *Nommer le territoire, c'est le créer et par là lui donner le statut d'objet du désir et du respect* » (Di Méo, 2001d, p. 33).

décortiquer ce qui pourrait bien apparaître comme une « boîte noire », typique des sciences sociales, en posant quatre grands principes constitutifs du territoire :

- La dimension collective décrit l’insertion d’un individu dans un ou plusieurs groupes sociaux de référence ;
- La dimension politique traduit un mode de découpage et de contrôle de l’espace, garantissant la spécificité et la permanence ;
- La dimension symbolique composée de valeurs patrimoniales qui renforcent le sentiment d’appartenance, mais qui établit également une distance infinie avec l’extérieur ;
- La dimension historique car le territoire a besoin de l’épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, du travail de la norme pour exister vraiment.

Ces quatre dimensions dessinent les contours d’un territoire devenu l’espace social par excellence. Le concept gagne en élasticité et autoriserait à concevoir la multiplicité des expériences territoriales correspondant à la fragmentation de nos appartenances. Le territoire ne renvoie plus seulement à son acception westphalienne⁸¹, c’est-à-dire à un espace administratif aux frontières clairement signifiées, puisque c’est la notion de territorialisation qui devient ontologique et universelle dans l’expérience humaine. Les nouvelles constructions territoriales (neuves ou réinventées) permettraient ainsi de médiatiser les relations interpersonnelles comme les rapports spatiaux des Hommes (Di Méo, 2001c). Plus précisément encore, l’articulation du lien social à l’espace passerait par les territoires : « *La multiplicité des territoires (d’appartenances et de référence) forme le cadre d’une infinie variété de manifestations du lien social* » (Tizon, 1996, p. 34). Le territoire serait-il alors cette commodité conceptuelle qui permettrait de saisir l’ensemble des processus sociaux et notamment la construction de « nouveaux » collectifs ? D’ailleurs, qu’il soit individuel, collectif ou institutionnel, n’est-il pas promu comme l’espace pertinent de l’action du sujet, c’est-à-dire « *à sa mesure, à sa taille, le sujet [devant] pouvoir éprouver le sentiment, fondé ou non, que ce lieu (géographique ou social) donne du sens à son existence ou à son action* » (Tizon, 1996, p. 21) ?

Pourtant, on peut se demander si, avant de renvoyer aux pratiques, aux intentions et aux genèses, c’est-à-dire à l’action, le territoire n’est pas surtout conçu comme une matrice identitaire alimentée par les territorialités et permettant, en retour, à celles-ci de s’exprimer : « *L’identité se confond avec le territoire, terre nourricière, matérielle, mais aussi spirituelle, c’est lui qui donne la vie et le sens. Il y a ainsi une relation essentielle entre le territoire reconnu par un groupe – ethnique ou social – et l’identité qu’il se construit et qui le construit* » (Collignon, 1999, p. 93). Autrement dit, les nouveaux territoires d’action seraient nécessairement indexés à cette notion complexe qu’est l’identité. Ainsi, même si les discours identitaires ne sont que des ré-interprétations, des cataplasmes reflétant davantage une

⁸¹ « *Le territoire est aussi une production qui dépasse me semble-t-il, aujourd’hui, ce simple aspect politique. Le territoire est une production constante des sociétés, dans une foule de postures, dans une foule de conditions* » (Di Méo, 2001d, p. 24).

construction imaginaire et stratégique qu'une réalité historique, il demeure que le territoire serait d'abord l'espace de ceux qui partagent des valeurs communes : « *Le territoire, c'est cette parcelle d'espace qui enracine dans une même identité et réunit ceux qui partagent le même sentiment* » (Bonnemaison, 2000, p. 130). En faisant du territoire l'espace du « *bien être soi et bien être ensemble* » (Di Méo, 2001c, p. 35), c'est donc également une certaine conception du lien social et du rapport à l'altérité qu'on promeut puisque cet espace met en exergue la notion d'unité. En liant aussi étroitement les territorialités aux territoires, la lecture se déplace peut-être trop rapidement des interactions quotidiennes, marquées par l'intersubjectivité, aux solidarités qu'entérine le pronom « nous » (Retaillé, 1997), pour, potentiellement, glisser vers « *l'entre-nous* » (Bourdin, 2000a ; Haegel, 2002). Si les territoires émergents se construisent notamment grâce à la participation des acteurs ordinaires, ne produisent-ils pas également une forme d'exclusion à l'encontre de ceux qui se démarquent des valeurs défendues par les institutions territoriales ? Dès lors, malgré l'inflation sémantique, réfléchir en termes de territoire, c'est d'abord penser le rôle excluant des frontières et le primat des formes d'appartenance à un collectif parce que sans ces composants, certes plus ou moins prégnants, ce concept n'a définitivement plus de raison d'être. Pris entre élasticité et rigidité, le territoire semble confronté à un paradoxe difficilement dépassable : « *Il me semble que dans l'imaginaire des individus, le territoire est de plus en plus abstrait, un territoire repère, un territoire ouvert, un territoire désir, un territoire bien être ou recherche de bien-être. Il me semble que ce sont là les valeurs majeures qui ressortent, même si elles sont quelques peu occultées par la puissance de la frontière, par la puissance du pouvoir, de la domination* » (Di Méo, 2001d, p. 36). Alors, ériger ou construire des territoires « institutionnels » à partir du « référentiel habitant »⁸² peut-il suffire, fondamentalement, à prendre en compte la multiplicité culturelle des contextes locaux (Neveu, 1999) ?

Si cette conceptualisation du territoire fait écho à une demande de ré-ancrage, en se focalisant sur l'idée de construction identitaire, elle élude en partie la complexité de nos sociétés actuelles. Deux arguments peuvent venir étayer cette idée. D'abord, raisonner à partir du concept de territoire revient souvent à considérer que l'investissement de l'espace par un collectif se fait sans heurts intrinsèques à ce dernier. Or adopter cette lecture holiste des rapports entre le social et le spatial consubstantielle au territoire revient *de facto* renier la possibilité qu'a l'individu ou un groupe particulier d'être en désaccord avec le projet collectif : « *Le territoire renvoie à une collectivité humaine qui tend à être considérée comme « un corps social » agissant comme un seul « homme »* » (Veschambre et Rippol, 2002, p 271). De fait, en procédant ainsi, on masque ou minore de nombreuses facettes du social, notamment les conflits et les rapports de pouvoir, internes ou transversaux, médiatisés par l'espace. Dès lors, comment, à l'heure où la pluralité culturelle est un enjeu, les résonances naturalistes voire organiques du « *retour au territoire* » (Jean, 2002) permettraient-elles de penser les tensions, les luttes et les conflits inhérents au jeu social, si ce n'est en postulant

⁸² « *La construction territoriale menée par le politique n'est-elle pas un message destiné avant tout aux représentations que se font les individus de leur propre territorialité ?* » (Tesson, 2004, p.08).

qu'à chaque groupe social correspond un territoire bien défini et que les frictions proviendraient uniquement du chevauchement de territoires distincts ? Une problématique qui reste étrangement réservée aux aires urbaines, peut-être parce que justement il subsiste dans l'espace rural, les mythes d'une société de l'interconnaissance et de la communauté, un monde où la ségrégation et la spécialisation socio-spatiale seraient diffuses sinon inexistantes (Mathieu, 1997). Mais cette erreur de diagnostic ne fausserait-elle pas, dès le départ, le bien fondé des politiques publiques rurales actuelles ? Par ailleurs, le recours à « *l'impératif territorial* » pour créer du lien social (Behar, 1999) semble constituer un problème d'autant plus délicat dans une société marquée par le paradigme de la mobilité, car, concrètement, même en admettant que les territoires soient le siège d'une construction légitime, comment faire entrer dans ces territoires des individus multi-appartenants et souvent de passage ? « *Notre société que certains disent postmoderne, d'autres surmoderne, voire hypermoderne ou ultramoderne, en tout cas différente, mobile, changeante, individualiste, impose de nouvelles modalités de rapports spatiaux que la seule figure du territoire nous permet difficilement de comprendre* » (Tesson, 2004, p. 10).

Le territoire est un support d'unité et d'identité (Retailé, 1997) dont on peut supposer qu'il n'est pas nécessairement adapté à la prise en compte non seulement de la fragmentation de nos identités, mais également de la pluralité culturelle croissante des contextes locaux. Si le territoire permet d'aller au-delà des différences pour partager des valeurs communes et si cet accord a l'avantage de permettre un dialogue entre tous, il n'en reste pas moins l'inconvénient plus important encore de se faire potentiellement oublier comme option partagée pour devenir une évidence indiscutée : « *Le territoire énoncé comme le lieu de la non contradiction, de l'euphémisation des conflits et donc de tous les consensus, devient un mot-étendart, qui ne fonctionne plus comme un signifiant mais comme un signal* » (Pages et Pelissier, 2000, p. 4). Cette idée de « *signal* » est très intéressante car elle tendrait à souligner la nouvelle mythologie du territoire qui ne serait plus ce lieu où se construit un collectif mais plutôt un espace métaphorique instrumentalisé afin de reproduire une forme d'organisation de l'espace et de la société. Autrement dit, il affleure une signification plus particularisante du territoire qui lierait de manière consubstantielle une organisation territoriale et une forme particulière du lien social : celle de la communauté solidaire qui impose les notions de continuité, de cohésion, de stabilité et de reproduction sociale (Chivallon, 1999). Une acception particularisante qui se nourrit notamment de la mystique dont fait l'objet l'héritage territorial de l'État-Nation.

2.1.3. Posture de réassurance ou quand le territoire devient un mythe⁸³

Le processus de ré-ancrage fait émerger une reterritorialisation complexe car particulièrement instable et hybride du fait de la multiplication des projets de territoires et de l'enchevêtrement, entre autres, des territoires institutionnels et de ceux du quotidien⁸⁴ (Debarbieux et Vanier, 2002). Une configuration en « mille-feuille » qui brouille les cartes et pose la question de la pertinence heuristique du territoire. Car, avec l'outillage conceptuel disponible, comment distinguer des espaces définis par les mêmes attributs ? N'est ce pas d'ailleurs un leitmotiv politique que de s'appuyer sur cette confusion ? « *Mais quel sens ont ces nouveaux territoires⁸⁵ ? Sont-ils autre chose que des constructions virtuelles, au mieux (au pire) des reconstructions fondées sur « l'espace vécu » d'une société passée qui hantent les représentations nostalgiques de la société présente ?* » (Tesson, 2004, p. 10). De fait, on peut se demander s'il n'existe pas, dans le contexte français, une réappropriation par les politiques publiques des supposées vertus « socio-culturelles » du territoire. Un glissement vers une acception plus particularisante du territoire qui serait donc le reflet de l'empreinte et de l'emprise de la version républicaine du territoire « Westphalien », garant et symbole de l'unité de la Nation et outil de régulation de l'État-providence. À l'instar de J. Lévy, il nous semble donc important de souligner la « *dimension discursive* » de l'aménagement du territoire, qui dans « *sa version « républicaniste » marquerait une entrée en crise profonde du modèle par mise en visibilité des contradictions entre le mythe et l'action concrète* » (2000, p. 163). Le territoire fut le corollaire moderne de la citoyenneté, une vision de l'organisation spatiale permettant d'établir la prédominance du politique sur le culturel, des principes civiques sur les passions ethniques (Badie, 1995). Paradoxalement, en tant qu'outil servant à dépasser les particularismes traditionnels, il a nécessité un ancrage puissant devant permettre de donner à cette construction culturelle les vertus du substrat ontologique : « *Le territoire clairement identifié et solidement structuré, était devenu la cible et l'effet d'une véritable mystique nationale, née de la révolution, et d'une sorte d'esthétique de la raison, héritée de la lumière ; cette conception fusionnelle du territoire, architecture spatiale et représentation collective n'hésitant pas à revendiquer une portée universelle* » (Touraine, 1992, p. 261).

Lors de notre DEA (Banos, 2003), nous avons ainsi travaillé l'hypothèse d'un territoire devenu lui-même une norme d'appartenance, une valeur patrimoniale renvoyant davantage à un espace métaphorique qu'à un espace de mise en commun permettant de créer un lien social éthique et légitime. En fait, à la lumière de l'analyse des mythes comme

⁸³ « *Le mythe ne nie pas les choses, sa fonction est au contraire d'en parler ; simplement, il les purifie, les innocente, les fonde en nature et en éternité, il leur donne une clarté qui n'est pas celle de l'explication mais du constat [...] Il supprime toute dialectique, toute remontée au-delà du visible immédiat, il organise le monde sans contradiction parce que sans profondeur, un monde étalé dans l'évidence, il fonde une clarté heureuse ; les choses ont l'air de signifier toutes seules* » (Barthes, 1995 [1957], p. 217).

⁸⁴ Par territoire institutionnel nous entendons une portion de l'espace terrestre administrée par une autorité alors que les territoires du quotidien renvoient à un espace auquel les habitants s'identifient. Mais dans les deux cas, il s'agit d'une appropriation révélant l'inscription dans un collectif.

⁸⁵ Depuis le début des années 80, et surtout des années 90, les lois de décentralisation ont renouvelé le rôle des territoires existants (régions, départements) tout en en promouvant de nouveaux (Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération et pays notamment)

systèmes sémiologiques proposée par R. Barthes (1995 [1957]) on entre dans les mécanismes permettant au mythe territorial, garant d'un universalisme minimal, d'être récupéré – dans un procédé d'inversion – par les revendications identitaires⁸⁶. En effet, comme tous les méta-récits, le territoire, est soumis à la déconstruction. Libérés de leur contexte historique de production, restreints à des attributs emblématiques, les signes du territoire se distendent, flottent et sont réappropriés, éparpillant ainsi les éléments constitutifs du système territorial : « *D'une certaine manière, la dimension de la pratique et du vécu pour une part, celle du symbolique et de la culture d'autre part, celle de l'action et du politique enfin composent des univers territoriaux de plus en plus autonomes* » (Micoud et Fourny, 2002, p. 41). Le territoire prendrait ainsi un caractère impératif et interpellatoire, arborant un style unitaire, alors même que sa signification devient indépendante de son contenu. Son statut de mythe lui donnerait un sursis artificiel dans lequel il s'installerait à son aise, devenant ainsi une forme réifiée de vie sociale.

Dès lors, on entrevoit les difficultés posées par le « *tout-territorial* » (Debarbieux et Vanier, 2002) pour répondre à la fragmentation culturelle des principes organisateurs de notre « polis ». Réapproprié au sein de stratégies identitaires, le territoire serait brandi en tant que « bien commun », souvent réduit à un simple rôle de marqueur et d'identifiant social. Pire, il pourrait faire l'objet d'une instrumentalisation de ses pseudo-vertus socio-culturelles au service d'une légitimation des différenciations sociales et sous le prétexte de retrouver une cohésion sociale et/ou une organisation politique héritée : « *Le territoire n'apparaît plus alors comme un espace issu d'usage et d'histoire, mais de façon plus forte comme un instrument au service de la reproduction d'un groupe [...] C'est cette fonctionnalisation de sens qui conduit à une (re)production volontaire par les acteurs, élus ou techniciens, qui ont explicitement la charge du territoire dans et par ses représentations. Dans les modes et objets de l'intervention sur le territoire se constitue en effet, et forme un champ autonome, une intervention que l'on pourrait qualifier de « culturelle ». Celle-ci redonne une existence au territoire par le discours et fait de l'aménagement non plus une finalité mais une opportunité pour un discours d'existence. Elle utilise également les valeurs attachées au territoire pour l'ériger en bien commun par lequel peut se constituer une identité collective* » (Micoud et Fourny, 2002, p. 41). Comme l'explique également M. Lussault (2003), toute action politique élabore et médiatise un modèle territorial, c'est-à-dire qu'elle s'appuie fortement sur une représentation rétrospective, actuelle et prospective de l'organisation légitime du territoire qu'elle structure. « *L'imagibilité* » et « *le régime de visibilité* » du territoire sont ainsi exploités au maximum car ils permettraient de convertir les normes et les idéologies en lieux. Fruit d'une sélection, cette mise en scène du territoire par le biais des images ou des récits

⁸⁶ « *En échouant dans une universalisation mal-conçue et mal maîtrisée, parfois caricaturale et forcée, le modèle stato-national est entré dans une crise sévère qui n'a pas permis d'actualiser ces processus à la face du monde, ni même de les pérenniser là où ils ont vu le jour. Il est cependant illogique de supposer que l'institution territoriale puisse être récupérée à des fins contraires, pour servir de fondement à l'inflation identitaire qui s'en dégage et pour construire, sur ces ruines, de nouveaux État-Nations* » (Badie, 1995, p. 103).

posséderait une vertu performative⁸⁷ par l'intermédiaire d'un discours incantatoire et prophétique, car si le politique a le pouvoir de délimiter le territoire et d'annoncer sa naissance, au-delà, il veut créer la conscience de ce territoire (Tesson, 2004). De fait, le territoire ne serait-il pas devenu un dispositif d'autorité à part entière⁸⁸ ?

Si le territoire apparaît ainsi comme une conceptualisation des rapports à l'espace difficilement dépassable dans l'objectif de compréhension de l'existence humaine, il est toutefois nécessaire, du fait de la « *fonctionnalisation de sens* » dont le territoire ferait l'objet et de la complexité des appartenances territoriales actuelles, d'essayer d'aller voir au-delà, sous peine de participer à ancrer, à naturaliser ces phénomènes, c'est-à-dire finalement « *de favoriser l'éclosion de nouveaux discours identitaires, au lieu de considérer d'un œil critique ceux qui existent* » (Claval, 1996, p. 110).

* *

*

La notion de territorialité est un rouage essentiel pour comprendre qu'investissement et appropriation de l'espace sont deux processus étroitement corrélés. Toutefois, nous restons méfiants quant à la dimension analytique de ces territorialités qui ne sauraient rester étrangères aux « *fantasmes du territoire* » (Piolle, 1991) liant de manière consubstantielle une organisation territoriale et une forme du lien social. Adapter le concept de territoire à la plasticité de nos modes de vies ne modifie pas fondamentalement le rôle de ses attributs, tout au plus en atténue-t-on leurs effets. Au minimum, l'élasticité actuelle du concept de territoire brouille les cartes, mais on peut également craindre qu'elle n'instaure une véritable réification territoriale car, *de facto*, le territoire devient l'invariant géographique de nos expériences sociales. Une réification qui n'est d'ailleurs pas sans une certaine connotation morale, car, si le territoire est potentiellement un espace de co-présence, cette dernière est avant tout pensée sur le mode de la solidarité (Retailé, 1997). Dès lors, on comprend bien comment, devant cette confusion conceptuelle, le politique peut avoir la tentation de récupérer et d'instrumentaliser le territoire comme outil de légitimation et de régulation sociale. D'un côté persiste le mythe d'un territoire fort issu d'un maillage historique et garant de la légitimité de l'action publique, de l'autre fleurissent des discours sur la prégnance des territorialités, le mélange se révélant dès lors des plus ambigus. Si le lien entre identification et action est un apport indéniable du concept de territoire, ce dernier nous paraît relativement impropre à rendre compte de l'ensemble des processus sociaux à l'œuvre dans une démocratie. Selon

⁸⁷ Selon J.F Staszak (2000), qui a proposé un travail sur les prophéties auto-réalisatrices en géographie, l'énoncé est performatif si « *dire, c'est faire* ». Lorsque le prêtre dit « *je te baptise* », la parole et l'acte se confondent. L'efficacité du discours performatif serait notamment proportionnelle à l'autorité de celui qui l'énonce.

⁸⁸ L'ancrage culturel du mythe territorial a des répercussions non seulement sur les représentations sociales qui guident la construction des catégories pratiques et d'actions publiques mais également sur la production des outils analytiques permettant de saisir les processus sociaux à l'œuvre. À ce titre, la critique du concept d'identité émise par R. Brubaker nous paraît également tout à fait adaptée au concept de territoire: « *Il faut se garder de reproduire ou de conforter involontairement une telle réification en adoptant, sans esprit critique, des catégories de pratique comme catégorie d'analyse* » (2001, p. 70).

nous, cette délicate réactualisation des territoires est indissociable de la place accordée au lieu, souvent réduit au rôle de simple marqueur local et matériel du territoire. Une hypothèse qui nous invite à essayer d'extraire le lieu de sa gangue territoriale pour envisager son processus de formation et ainsi rendre une visibilité aux dynamiques socioculturelles.

2.2. Variations autour de la figure du lieu afin de rendre une visibilité à la dimension politique des dynamiques socioculturelles

La critique des capacités heuristiques du territoire nous invite à repenser le rôle du lieu afin de rendre une visibilité à la construction des légitimités d'actions. C'est pourquoi il nous semble fécond de développer une géographie du lieu, non pas dans une perspective localiste, mais plutôt à partir de la dialectique entre acceptation et transgression des normes sociales médiatisées par l'espace et ce afin de mieux comprendre les interactions sociales à l'œuvre. En effet, il nous semble que c'est en remontant en amont des dynamiques territoriales, c'est-à-dire en « libérant » la dimension signifiante du lieu, que se situe l'une des pistes pour, non seulement sortir le territoire de la fonctionnalisation de sens dont il fait actuellement l'objet, mais également essayer de conceptualiser les constructions normatives inhérentes aux processus socioculturels, car, « *alors que la notion de territoire précise plutôt le champ d'exercice de devoirs et de pouvoirs, la problématique du lieu renvoie à une perspective d'engagement actif, citoyen et potentiellement constructif du sujet* » (Berdoulay et Entrikin, 1998, p. 213).

2.2.1. Extraire les lieux du territoire

Dans la géographie « classique », le lieu, peu usité, renvoie essentiellement à une localisation, c'est-à-dire à une portion déterminée de l'espace auquel est associé un toponyme (Stock, 2004). Avec le retour du territoire dans la géographie française, le concept de « lieu » prend une autre acception : il devient à la fois un fragment matériel et un symbole structurant du territoire. Sa matérialité précède le territoire, mais, une fois identifié en tant que lieu, il se voit associé des valeurs conformes à l'idéologie du groupe qui procède à sa territorialisation (Debarbieux, 1996). Pourtant, sans renier cette relation, il nous semble qu'on a trop souvent tendance à inverser la démarche. C'est-à-dire penser un lieu structuré et mis en scène par le territoire, alors que non seulement le lieu est censé précéder le territoire pour lui donner « corps » mais qu'en plus, il doit être possible d'imaginer certains lieux échappant, au moins momentanément, à l'emprise du territoire. Ainsi, des auteurs anglo-américains se sont employés à investir le concept de « *place* » d'une dimension sociale, culturelle et politique qui porte en elle une critique de l'adéquation harmonieuse entre territoire, État, identité et action politique (Debarbieux, 1999 ; Painter et Philo, 1995). C'est cette piste que nous nous proposons de suivre maintenant.

2.2.1.1. Un détour par le concept de « place »⁸⁹

Au début des années 80, le concept de « place » est, dans la géographie anglo-américaine, à l'image du territoire dans la géographie française, souvent interprété comme une structure spatiale autonome à caractère local, mais pas seulement. Certains auteurs ont notamment vu un intérêt particulier à concilier analyse sémiotique et réflexion sociale pour, à partir de ce concept, penser la portée politique des dynamiques culturelles. Telle est la posture adoptée par J. Duncan (1980) lorsqu'il cherche à concilier le concept de « place » avec celui de « *lanscape* », qu'il définit comme la matérialisation d'idéologies politiques ou sociales. En les considérant tous deux comme des systèmes textuels composés de signes et de symboles, il analyse la culture non plus comme un objet d'étude autonome mais comme le contexte même des interactions sociales. Dans un constructivisme radical, il met ainsi en valeur la tension existant entre la diversité culturelle inhérente aux actions humaines et les processus de domination liés à l'instrumentalisation à des fins idéologiques, et donc de naturalisation des faits sociaux, du paysage. Même si par certains aspects cette posture peut apparaître excessive, le fait est qu'elle permet de redonner une certaine visibilité aux liens existant entre dynamiques culturelles et processus politiques, car non seulement la culture est comprise comme un élément essentiel pour lire les paysages, mais le paysage est également reconnu lui-même comme un texte contenant de multiples enjeux pour la constitution de l'ordre social (Gregory et Ley, 1988). Ainsi, cette approche herméneutique ouvre la voie à une compréhension plus fine des négociations et des oppositions à l'œuvre quotidiennement dans le monde social : « *the preminent theme is of disempowered groups resisting in various ways the dominant meanings and representations of the place in which they lives* » (Oakes, 1997, p. 524).

a) « In place/out of place » ou la résonance politique des dynamiques socioculturelles

Considérer le lieu comme signifiant implique l'idée d'une dialectique entre la (re)production et la transgression des normes sociales. Or, le dynamisme des sociétés modernes favorise justement l'effritement ou la réappropriation de ces normes sociales : « *no hegemonic structure is ever complete, and it is always important to study the ways in which hegemonies are contested in everyday life. Perhaps most important for this project, transgression, (literally « crossing a boundary ») is often defined in geographical terms. Geography, then, can tell us a lot about transgression, and transgression, conversely, provides valuable insights into the way places affect behaviour and ideology* » (Cresswell, 1996, p. 21). Dès lors, si pour J. Duncan, il s'agissait dans un premier temps de sortir la

⁸⁹ Il nous semble encore une fois très important de souligner le lien entre discours scientifique et contexte socioculturel. En effet, si le retour du concept de territoire est lié à une histoire, il n'est pas étonnant que le concept de « place » ait servi à penser, peut-être plus efficacement, le lien entre culture et politique. On peut en effet faire l'hypothèse que la question de la diversité culturelle et donc des politiques culturelles est depuis plus longtemps sur le devant de la scène sociale dans le contexte anglo-américain, alors qu'au contraire, le territoire, est finalement un symbole de cette difficulté de penser la relation entre ces deux dimensions dans le contexte français où le discours sur l'intégration (subordonner la diversité culturelle à un idéal politique...qui est en fait aussi une idéologie et donc une culture) aurait plus de mal à se moderniser (Claval, 1998).

géographie culturelle de ses errements dûs à une conception réifiée, homogène et désincarnée des phénomènes culturels, ses réflexions l'amènèrent très rapidement à établir l'existence d'un rapport direct entre les transformations politiques du monde moderne et les problématiques de la nouvelle géographie culturelle : « *Fortunately it has become increasingly apparent that a radical separation of politics from culture and place diminishes all three concepts, for it creates, on the one hand, an impoverished view of political power as abstracted from the cultural and locational matrix of which it is so clearly a part, and the other hand a view of culture and place which ignores the important of political processes in both cultural continuity and change in places* » (Duncan J., 1989, p. 185). Dans le sillage de ce lien entre culture et politique, de nombreux géographes se sont attachés à voir comment, dans le cadre des politiques culturelles ou des conflits sociaux, des identités collectives se construisaient de façon dynamique grâce à l'appropriation et à la contestation de la dimension signifiante des « *places* », qu'ils soient marginaux ou symboliques (Cresswell, 1992a ; Jackson, 1992 ; Jeong et Santos, 2004 ; Merrifield, 1993 ; Mitchell, 1992). En observant l'expression publique des inégalités sociales ou des différences culturelles, ces auteurs dévoilent ainsi les mécanismes de productions, de différenciations et de ségrégations spatiales induits par la tension entre transgression et réaffirmation des normes sociales. Si l'architecture et plus globalement la matérialité des lieux publics tend à valoriser et donc à maintenir un certain ordre collectif en indiquant ce qui est conforme et surtout en dissimulant ou en contenant les indésirables, l'irruption de signes ou de marqueurs culturels, peintures murales ou hexis corporels (tenues, gestes...) par exemple, révélant « *un discours du désordre* » participe activement à la construction des lieux, avec bien évidemment en retour des réactions des autorités légitimes. Autrement dit, les rapports sociaux se joueraient notamment autour de la variation des qualifications dont ferait l'objet l'espace : « *By acting in space in a particular way the actor is inserted into a particular relation with ideology. Importantly, the actor has the ability to recognise a particular spatial « text » and react to it in a way that is antagonistic to a particular ideology. Meaning is invoked in space through the practice of people who act according to their interpretation of space, which in turn, gives their actions meaning* » (Cresswell, 1996, p. 17). Cette perspective rend ainsi une visibilité aux dynamiques socio-politiques en respectant leur dimension instable et les dialectiques à l'oeuvre : « *The new social spaces that result from the transgression of old social spaces will themselves become old social spaces pregnant with possibility of transgression* » (Cresswell, 1996, p. 176).

En dotant le concept de « *place* » d'une signification « progressiste », ces géographes venus pourtant d'horizons différents, ont en commun de contribuer à l'édification d'un cadre analytique permettant « *à la fois de s'émanciper d'une conception exclusivement territoriale de l'action politique et de donner toute sa place à la diversité sociale qui anime les lieux et à la capacité des « lieux » à exprimer l'interaction de phénomènes d'échelles différentes* » (Debarbieux, 1999, p. 42). Ces différents travaux consacrés à l'appréhension des processus socio-politiques du quotidien par le concept de

« *place* » constituent les ferments d'une géographie de la démocratie dont deux des principaux auteurs sont, selon nous, J. Agnew et N. Entrikin.

b) L'émergence d'une géographie de la démocratie

J. Agnew (1987 ; 1989 ; 2002) rompant avec les présupposés traditionnels de la géographie politique, incorpore dans sa réflexion les critiques de la nouvelle géographie culturelle pour se saisir des enjeux politiques actuels et construire une grille de lecture applicable à toutes les échelles de l'analyse spatiale, du local au global : « *In the new political geography therefore, thinking in terms of place and changing scales of social cultural differentiation appears more fruitful than alternative approaches to spatial representation such as nationalization or a fixed core-periphery structure* » (1997, p. 267). Pour cet auteur, si le concept de « *place* » autorise à penser le rôle des encodages culturels dans le déroulement des rapports sociaux ou des mouvements civiques, il permettrait surtout de saisir la tension entre différenciation spatiale et dimension universelle des processus politiques. En effet, ce concept permettrait non seulement de se focaliser sur le caractère intentionnel des activités humaines mais il autoriserait également la prise en compte de la médiation et de la genèse de structures : « *Thus the structuration of social relations in everyday life contains many similar elements from place to place (class, central-local, government relations) but produces many different outcomes in different places* » (Agnew, 1987, p. 42). Ces différents éléments servent d'arguments à J. Agnew pour critiquer la dévalorisation du concept de « *place* » dans une perspective uniquement localiste. De même, il ne pense pas qu'il y ait une relation d'équivalence entre les concepts de « *place* » et de « *community* », car, malgré l'influence persistante de la sociologie classique dans le contexte culturel américain, le concept de « *community* » implique une connotation morale qui n'est pas nécessairement présente dans celui de « *place* ».

Finalement, la promotion du concept de « *place* » par J. Agnew et d'autres géographes est un combat direct contre l'étatisme bien en place des sciences sociales qui continuent à faire l'hypothèse de cultures nationales homogènes au sein desquelles des politiques nationales seraient susceptibles de fonctionner, alors même que les modèles politiques qui implicitement se fondent sur l'espace d'un territoire souverain, ne parviennent plus tellement à prendre en compte les changements politiques majeurs actuels (Taylor, 2001). Cette idée est partagée par N. Entrikin, qui partant d'une approche de géographie humaine, arrive à cette jonction : « *Un lien trop rigide, entre une communauté démocratique et un territoire ou un espace national emprisonne l'élan démocratique en rendant difficile une politique liée au mécontentement qui mine les minorités naturalisées et le renouvellement des institutions démocratiques. Une trop grande importance donnée à l'État-Nation est perçue comme allant à l'encontre du fait que les politiques démocratiques « glissent en deçà, au travers, et au-dessus » de ces espaces nationaux* » (2000, p. 189).

N. Entrikin (1997 ; 2000 ; 2002) est certainement l'un des auteurs les plus représentatifs du déplacement des réflexions sur la dimension ontologique du concept de

« *place* », vers une prise en compte de la portée politique des dynamiques culturelles. En mettant l'accent sur la dimension signifiante des interactions socio-spatiales, l'auteur développe ainsi une géographie du concept de « *place* » devant être comprise comme l'approche d'un phénomène cosmopolite selon laquelle l'espace devient à la fois une source d'identités modernes et une expression concrète des forces concurrentes qui s'affrontent pour accorder plus ou moins d'épaisseur à la communauté politique. Le concept de « *place* » permettrait ainsi de dépasser les habituelles références au local ou aux bases territoriales de l'État-Nation dans lesquelles on enferme les débats sur la citoyenneté. Pour N. Entrikin, il doit s'agir des concepts phares du fonctionnement des sociétés démocratiques. En effet, toute forme de vie crée et impose un ordre et la démocratie n'y déroge pas. Ce qui idéalement distingue la vie en démocratie des autres modes d'organisations est justement la manière dont les règles construites collectivement peuvent être modifiées. En adoptant cette perspective particulièrement stimulante, N. Entrikin démontre tout l'intérêt du concept de « *place* » puisque celui-ci permet, en tant que géographe, de se saisir des discours théoriques contemporains sur la démocratie : « *Le point de vue communautarien donne de l'importance à la définition collective du lieu au sein duquel les personnes agissent en fonction d'idéaux communautaires liés à la morale civique. Le libéralisme propose un individu autonome fonctionnant dans un espace d'associations volontaires et d'égalité de droits, tandis que les démocrates radicaux posent l'existence d'un soi décentré, ou d'un corps occupant diverses positions au sein d'une multiplicité d'espaces politiques* » (2000, p. 196).

Toutefois, si le concept de « *place* » est intéressant, il paraît délicat de faire abstraction du contexte culturel dans lequel la réflexion s'insère. Nous pensons ainsi que sa traduction tantôt par le concept de territoire, tantôt par celui de lieu masque en partie sa richesse et son ambiguïté. Tout en ayant une certaine proximité avec le concept de territoire⁹⁰ (Lévy, 2003), le concept de « *place* » nous invite à porter une attention particulière au concept de « lieu », sans jamais toutefois perdre de vue sa relation avec le territoire.

2.2.1.2. Retour au contexte français, « libérer » la dimension signifiante du lieu

Dans les travaux contemporains, le lieu est souvent présenté comme une portion de territoire et le territoire une addition de lieux⁹¹ : « *Le territoire apparaît d'un point de vue symbolique comme une combinaison complexe de lieux rares et de lieux communs, de lieux nés de la différenciation ou fusionnés dans une image ubiquiste* » (Debarbieux, 1996, p. 29). Le lieu serait ainsi un attribut nécessaire du territoire, sa face matérielle et l'espace de déploiement de son système de valeurs. Pour expliciter cette conception, B. Debarbieux voit

⁹⁰ « Dans le lexique de la géographie anglophone, le mot « *place* » a pris une signification large, proche de l'idée d'identité spatiale, espace générateur d'identification. On est assez proche alors d'une des acceptions du mot "territoire" dans la géographie française. Malgré leur grand intérêt, ces développements peuvent être considérés comme ne rendant pas compte de la généralité et l'ampleur d'un mot comme « lieu » » (Lévy, 2003, p. 63).

⁹¹ Le lieu n'est pas le territoire et le territoire n'est pas le lieu. Pourtant, comme l'explique J. Lévy (1999) dans son ouvrage *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, l'utilisation alternative et synonymique de ces deux termes dans de nombreux textes scientifiques pourrait laisser suggérer le contraire.

dans le lieu la correspondance spatiale de la métonymie, cette figure rhétorique qui permet de désigner une entité à partir de l'une de ses parties. Toutefois, tous les lieux d'un même territoire ne sont pas investis de la même manière, ils n'ont pas la même charge symbolique, ni la même portée sociale et par conséquent ne sont pas tous aussi expressifs ; le territoire formant au final une combinaison de lieux « rares » et de lieux « communs ». B. Debarbieux (1995 ; 1996) définit ainsi trois grands types de lieux :

- « Le lieu générique » que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire et qui peut offrir des images fédératrices, comme celles du petit village français donnant, par une allégorie, une image de cohésion sociale que la Nation aime se donner d'elle-même : « *Image récurrente. Le village français ramassé sur lui-même autour de son église ; l'image nous est familière ; elle hante la publicité pour des fromages industriels et des banques qui se disent agricoles ; elle est la vedette indémodable des prospectus touristiques qui chantent les louanges de la campagne française* » (1996, p. 13) ;
- « Le lieu attribut » qui correspond à la représentation du territoire par son ou ses symboles les plus notoires (par exemple la tour Eiffel pour la France) ;
- « Le lieu de condensation »⁹² qui est le cadre d'expériences individuelles et collectives qui ravivent leurs références au groupement social et au territoire de ce dernier. Dans le cadre de la Nation, le monument aux morts constitue ainsi l'archétype du lieu de condensation.

À cette première classification, nous pouvons ajouter « le haut-lieu » qui est en fait « le lieu de condensation » par excellence : « *De fait, nous qualifions le haut-lieu de concrétion d'espace temps et d'artifice de condensation parce qu'il interpelle et illustre de façon concrète : un territoire plus vaste que celui qui est immédiatement présenté par le lieu lui-même ; un temps plus long et complexe que celui que pose sa seule présence là, aujourd'hui et un nombre d'éléments distincts de sa seule qualité d'objet qui seraient sans lui demeurés épars, inaccessibles, ignorés. C'est un lieu sur-signifié, pour rendre présent et sensible, sur le mode elliptique du symbole et de la métaphore, un plus grand que soi* » (Bédard, 2002c, p. 49).

Cette typologie est très intéressante car elle peut, dans une approche constructiviste, être interprétée comme formant un *continuum* de signification du lieu le plus discret au lieu le plus imposant. Cependant, non seulement cette modulation se fait toujours par référence au territoire mais, de plus, les lieux apparaissent déjà construits, comme figés. C'est-à-dire qu'on serait davantage tenté de réfléchir à partir de l'intégration d'un lieu symbolique existant dans l'identité du groupe qu'à la production par un groupe ou un individu d'un nouveau lieu symbolique. À ce titre, la figure du haut-lieu est particulièrement éclairante. Stade ultime du *continuum*, il est le lieu emblématique du territoire, celui duquel ses habitants peuvent dire « *non, ça c'est dans tel territoire, mais ça c'est tel territoire* » (Lussault, 1997, p. 528).

⁹² Si nous préférons cette dénomination à celle des « lieux de mémoires » (Nora, 1984 -1992) ce n'est pas tant parce qu'elle ne comporterait pas d'acception spatiale (Debarbieux, 1996), mais plutôt parce que « le lieu de mémoire » dépend uniquement du hasard de l'Histoire (Bédard, 2002c).

Autrement dit, si le lieu est bien une figure rhétorique du territoire, le haut-lieu en serait plutôt la métaphore, tant il semble distordre l'ensemble de ce territoire en un point. D'ailleurs, il y a deux interprétations possibles de cette « *sur-signification* » du haut-lieu. On considère soit que cette surcharge de sens renvoie à un haut-lieu polyforme et polysémique exprimant une multitude de réalités sociales (Bédard, 2002c), soit, et c'est notre position, que cette sur-signification impose un référentiel d'action et d'identité⁹³. La possibilité, pour les individus, d'éviter, et encore plus de remettre en question les normes érigées en ce lieu serait ainsi fortement réduite. S'approprier cet espace impliquerait en effet de se plier à certaines règles et valeurs déjà reconnues ou alors d'entrer en conflit en revendiquant une légitimité exclusive (Rippol, 2005). De plus, l'emprise du haut-lieu ne serait pas circonscrite à sa simple matérialité, puisqu'on peut également supposer que sa saturation de sens assècherait la dimension signifiante des espaces environnants et donc diminuerait leur potentiel d'être le lieu d'une résemantisation collective porteuse d'une certaine normativité. En effet, en tant qu'espace sacralisé, le haut-lieu a besoin d'un espace profane à proximité afin de pouvoir se désolidariser et donc exister (Eliade, 1987 [1965]). Les hauts-lieux seraient ainsi des lieux de pouvoir car l'énonciation dont ils seraient l'objet, plus visible, gagnerait en force symbolique par rapport aux lieux ordinaires. Autrement dit, ce lieu réifié bloquerait fortement les dynamiques socioculturelles : « *Car les hauts-lieux, comment fonctionnent-ils ? Pas sur un modèle démocratique. Ils servent d'argument d'autorité* » (De La Soudière, 1991, p. 17). Pousser cette logique à l'extrême, cela reviendrait à dire que les hauts-lieux sont la preuve d'un processus de conservation, « *des buttes témoins* » en quelque sorte. Dès lors, un paradoxe émerge : saturés de sens et dotés d'une visibilité sociale imposante, les hauts-lieux seraient hyper-normatifs, et donc des opérateurs actifs du jeu social, mais, inversement, ils réduiraient fortement la possibilité de remettre en question la dimension signifiante investie et donc de faire droit à de nouvelles normes sociales, si ce n'est en posant la destruction des significations pré-existantes.

Notre réflexion n'est pas centrée sur les hauts-lieux, mais ils sont une étape nécessaire pour comprendre d'une part, combien dans les discours scientifiques notamment, le lieu est la

⁹³ C'est d'ailleurs en cela qu'on peut voir une certaine proximité avec le Géo-symbole « *un lieu, un itinéraire, une étendue, qui pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend aux yeux de certains peuples et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité* » (Bonnemaison, 1981, p. 252). Notons par ailleurs, l'article très intéressant de D. Harvey « *Monument and myth* » (1979) sur la basilique du Sacré-Coeur. Tout en admettant que ce monument projette une dimension sacrée et s'impose comme haut-lieu de la Nation, il se demande quelles sont les significations véritablement lues. En effet, au cours de l'Histoire, la basilique concentra une telle multitude de références, qui plus est, souvent contradictoires, de l'esprit de 1789 aux communards de 1870 en passant par l'église et la monarchie, que la question semble légitime. Sa conclusion est la suivante : « *Only the living, cognizant of this history, who understand the principles of those struggled for and against the "embellishment" of that spot, can truly disinter the mysteries that lie entombed there and thereby rescue that rich experience from the deathly silence of the tomb and transform it into the noisy beginning of the cradle* » (1979, p. 381) Autrement dit, les hauts-lieux serviraient plutôt à offrir une version simplifiée et politiquement correcte de l'Histoire qu'à restituer toute sa complexité et ses contradictions, présentées comme possible source de division. La patrimonialisation d'un lieu induit donc une part d'oubli, certaines de ses réalités historiques devant être « refoulées ». Notons encore qu'au travers des récents débats sur le passé colonial de la France, c'est aussi ce rôle discutabile des hauts-lieux qui est questionné.

plupart du temps inféodé et mis en scène par le territoire et d'autre part combien la régulation de la dimension signifiante du lieu semble être une condition du jeu social.

C'est ici que l'apport de la géographie du concept de « *place* » prend tout son sens car elle nous invite à considérer que c'est dans son processus de formation que le lieu est perceptible comme instrument d'une contradiction sociale « apaisée »⁹⁴. Les lieux investis, au moins certains d'entre eux, pourraient se démarquer du système de valeurs promu par le territoire : « *Des analyses récentes pourraient suggérer qu'il existe de nouveaux usages sociaux du lieu comme symbole. En les prolongeant, on pourrait raisonnablement envisager que, dans certains contextes, le lieu devienne un objet symbolique comme un autre, manipulé, affiché comme un emblème, indépendamment de son inscription spatiale et de son attache territoriale* » (Debarbieux, 1995, p. 111). Les travaux autour du concept de « *place* » nous invitent également à replacer l'action des individus au cœur de l'analyse, seul moyen de saisir l'émergence « *d'un nouvel espace interprétatif* »⁹⁵ (Micoud, 1991a, p. 11). En effet, ces lieux ne deviennent ou ne subsistent que par le biais d'une pratique sociale : « *Ils sont l'emplacement qui rend possible une expérience individuelle par laquelle l'individu trouve place dans la société qu'il fait sienne* » (Debarbieux, 1995, p. 108). Des lieux d'action et d'identification donc, mais des identifications construites et non nécessairement assujetties à une attache territoriale. Des lieux qui rendent imaginables d'autres types de connexions par-delà les frontières instituées et qui rendent parfaitement compte de la figure du sujet aux identités multiples et entrecroisées : « *Par l'intermédiaire du lieu et de sa re-définition, le sujet moderne œuvre à sa propre construction et à son engagement dans le monde qui l'environne* » (Berdoulay et Entrikin, 1998, p. 118).

Ce questionnement sur la construction sociale des lieux prend une dimension particulière lorsqu'on l'entrevoit à travers le prisme d'une société qui aspire à la vie démocratique, car elle engage une recherche d'espace public (Berdoulay, 1997). L'espace public est en effet la figure mythique de l'action politique de nos sociétés. Cependant, de nombreuses critiques, notamment, son caractère utopique, voire nostalgique (Howell, 1993 ; Mitchell, 1995) et son écartèlement entre d'une part, l'aménagement des places, jardins ou rues et d'autre part, une recherche théorique des principes fondamentaux régissant le fonctionnement des démocraties ont longtemps détourné les géographes de ce champ de recherche qui pourtant connaît une certaine résurgence depuis une trentaine d'années (Berdoulay *et al.*, 2004 ; Tomas, 2001). Un des moyens de rendre une certaine visibilité aux

⁹⁴ Par contradiction sociale « apaisée » nous entendons prendre en compte la régulation sociale et la dimension normative des actions ordinaires, ce qui évite de restreindre l'analyse aux seuls conflits et autres mouvements de contestations sociales.

⁹⁵ Par « nouvel espace interprétatif », A. Micoud désigne « *les lieux exemplaires* » : « *Lieux produits, construits pour signifier la possibilité d'un avenir différent. Des lieux donc qui se définissent en ce qu'ils sont le théâtre d'une action sociale pour la résolution d'un problème ; lieux théâtres, et donc non pas seulement lieux d'une mise en scène, mais lieux eux-mêmes mis en scènes* » (1991a, p. 53). Nous n'utilisons pas directement cette notion car même si l'acception proposée est extrêmement stimulante et proche de l'idée que nous nous faisons du lieu, en se focalisant sur « *la résolution d'un problème* » et donc en éludant les lieux ordinaires, les capacités opératoires de cette notion se restreignent.

espaces publics n'est-il pas justement de les considérer comme une figure particulière du lieu ? Dès lors, en nous inspirant du *continuum* de significations présent dans la typologie de D. Debarbieux et des enseignements du concept de « *place* » nous souhaitons construire, à partir de la figure du lieu, une grille analytique permettant de saisir de manière graduée la production collective de normes qui composeraient la grammaire du « *vivre-ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. Pour cela, nous faisons l'hypothèse que l'effectivité et la légitimité de la production de normes sociales seraient fortement corrélées à l'acceptation de l'indétermination de sens de certains lieux, et notamment des espaces publics.

2.2.2. Espace ouvert, lieu et espace public, de la fréquentation d'espaces à la transformation de normes collectives

Le cœur de notre grille analytique (Banos et Candau, 2006) est composé des trois idéaux-types⁹⁶ que sont l'espace ouvert, les lieux et l'espace public. Ils sont reliés de manière consubstantielle avec la façon dont les agriculteurs et les non-agriculteurs les investissent conjointement, et différenciés par les potentialités graduelles qu'ils offrent pour adapter, inventer des normes relatives à la cohabitation de ces deux types d'acteurs. Autrement dit, si la réactualisation de la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs s'accompagne d'une production normative, outre des espaces ouverts nous devrions pouvoir observer des lieux et surtout des espaces publics. À cet effet, nous accompagnerons à chaque fois la présentation de ces idéaux-types d'illustrations qu'il faut prendre ici comme des scénarios potentiels.

2.2.2.1. Les espaces ouverts, des espaces fréquentés

Afin de conceptualiser les interactions sociales potentielles et le contexte spatial de celles-ci, nous mobilisons essentiellement le concept de lieu, mais également, comme nous y invite la notion de territorialité, les différents modes d'appropriation de l'espace. En effet, questionner la place de l'Autre dans la mise en récit et/ou dans les façons de pratiquer un espace nécessite d'abord de s'interroger sur les conditions d'accessibilité de ce dernier.

a) Porosité des espaces privés/ publics

Si l'espace est un redoutable outil de différenciation et un efficace marqueur des légitimités sociales, en espace rural, les barrières matérielles ne sont *a priori* ni omniprésentes, ni ostensiblement visibles (Le Caro, 2002). Mais ce constat ne semble pas spécifique au rural puisqu'au regard de la transformation des contextes socio-spatiaux et notamment de l'interpénétration des espaces privés ou publics, la délimitation juridique semble n'être, finalement, que le déploiement d'une normativité légitime (Lussault, 2003). Tous les espaces seraient ainsi travaillés et traversés par un rapport de forces entre

⁹⁶ Selon M. Weber, la construction d'un idéal-type consiste tout d'abord à relier dans une trame commune, des phénomènes potentiellement disparates de l'expérience. C'est une production idéalisée, traitant d'aspect et de personnes imaginées, qui n'a qu'une simple valeur logicienne puisqu'elle s'inscrit dans la perspective de la compréhension. L'idéal type n'est pas donc pas un idéal au sens normatif du terme, ce n'est pas un idéal à atteindre, mais une conception en termes de caractéristiques. D'ailleurs, le terme idéal serait certainement préférable à celui d'idéal (Javeau, 1994).

privatisation et publicisation (Kilian, 1984). Un centre commercial ou une terrasse de café débordant sur une place sont certes des espaces privés ouverts au public, mais ils sont également les signes d'une privatisation de l'espace public. À ce titre, la plupart des travaux actuels portant sur le sujet (Augustin, 2000 ; Barnejee, 2001 ; Burk, 2003 ; Claval, 2001 ; Lipovetsky, 1999 ; Sansot, 1991 ; Sennett, 1979) cherchent autant à démontrer l'empiétement matériel des espaces privés sur le domaine public, qu'une transformation des pratiques spatiales en faveur d'un investissement privé de ces espaces publics⁹⁷. Pour illustrer ces réflexions, il nous suffit ici d'évoquer le cas des chemins ruraux. S'il existe une possibilité pour l'agriculteur d'annexer, c'est-à-dire de privatiser le chemin à des fins utilitaires, le promeneur ou le VTTiste peuvent également s'approprier une partie du champ mitoyen en friche dont les signaux de propriété peuvent être réduits à leur plus simple expression. Ce double mouvement de « privatisation », révélateur d'une pluralité d'usages, est-il le reflet d'un travail de publicisation ou de la juxtaposition d'usages exclusifs ?

Par ailleurs, l'accès à un espace n'est pas uniquement direct, car notre corps habite l'espace au moyen de chacun de ses sens, espace visuel bien sûr, mais aussi sonore, tactile ou olfactif (Chelkoff et Thibaud, 1993 ; Joseph, 1991). Lorsqu'on vit ou passe dans certaines zones rurales, les éléments visuels et olfactifs participent à l'idée que l'on se fait du monde agricole : une odeur de lisier ou l'apparition fugitive d'une cour de ferme, encombrée de ce qui pourrait être considéré comme des déchets (bâches plastiques, matériels agricoles rouillés, pneus recouvrant de l'ensilage...). Ici, on assiste à une publicisation de l'espace privé car le passant incorpore à sa catégorie « agriculture » les expériences recueillies au cours de sa balade. Reste à savoir s'il peut toutefois percevoir autre chose que ce qui est déjà cadré par ses catégories de pensée. Enfin, nous considérons que s'arrêter au statut juridique de l'espace reviendrait à inverser la démarche : on ne peut partir du texte de loi qui régit l'existence d'un espace, pour en définir un objectif alors que celui-ci est censé précéder la loi et que par ailleurs, nous recherchons justement des lieux construits, notamment pour répondre à un « problème » qui a pu se manifester selon des modalités concrètes ne relevant pas, du moins pas encore, du discours juridique (Berdoulay *et al.*, 2004).

À cette porosité des espaces privés et des espaces publics répond l'émergence d'un principe d'aménagement visant en théorie à favoriser les espaces du « *vivre-ensemble* » : les espaces ouverts.

b) Les espaces ouverts : une simple diversité d'usages ?

Les espaces ouverts sont des constructions sociales qui décrivent et légitiment l'usage public d'espaces essentiellement privés. En milieu rural, cela se traduirait par une mise sous

⁹⁷ Les « *Gated Communities* », ces lotissements au cœur des villes protégés des espaces environnant notamment par un mur de sécurité, surveillés par des caméras de surveillance et dont l'accès est strictement réservé à un nombre restreint de personnes, sont souvent évoquées pour caractériser les excès de la privatisation des espaces publics. *Géo-journal*, 2006, vol. 66, n°1-2, est entièrement consacré à cette thématique.

contrôle de l'espace agricole, par le biais notamment de sa mise en désir, de sa mise en paysage, au sens strictement esthétique du terme.

Cette notion, très en vogue chez les aménageurs anglo-saxons, est apparue dans la réflexion des urbanistes à la fin des années 60, suite à leurs prévisions alarmantes concernant l'expansion urbaine et la croissance démographique des villes. La notion « *d'open space* » semble au départ davantage un principe de planification qu'un cadre d'analyse des pratiques socio-spatiales. Cette appellation désigne, la plupart du temps, une portion d'espace privé ou public dont la fonction principale est de répondre à des usages divers : de l'activité récréative à la protection des ressources naturelles, en passant par la contemplation paysagère réduite le plus souvent à l'expression d'une mise en scène esthétique d'un cadre donné qu'il faut préserver de tout aménagement inopportun (Gold, 1985 ; Little, 1969). Les espaces ouverts véhiculent une sensibilité environnementale puisqu'il s'agit souvent de parcs, de squares, de « corridors verts » ou encore de forêts. Dès lors, ils ne pouvaient rester à l'écart du processus « d'esthétisation » et « d'écologisation » des campagnes (Sylvestre, 1994). Les espaces ouverts sont *de facto* les révélateurs de l'affectation d'une diversité d'usages confortée par la polyvalence des espaces ruraux et ils peuvent être perçus comme des « *espaces publics écologiques* » (Le Floch et Devanne, 2004). Toutefois, il semblerait que ces espaces normés et signifiés, même s'ils autorisent en théorie la rencontre avec l'Autre, soient surtout des espaces où la consommation et l'expérience sensible de « la nature » priment. La fréquentation de ces espaces est d'abord et avant tout vécue sur le mode de l'intime.

Penser les espaces ouverts comme une forme de refuge dans le domaine public pourrait paraître excessif, car, s'ils ne nécessitent pas la co-présence, ils la font bien exister en termes de potentialité ou de risque. Dès lors, comment intervient cette co-présence du point de vue de la rencontre avec autrui ?

Il nous faut dépasser une vision essentialiste de l'espace ouvert, pour prendre en considération l'expérience de l'espace qui lui est consubstantielle : « *Le passant, comme le voyageur, s'approprie en première instance l'espace ouvert où il se meut, sur un mode individuel* » (Barbichon, 1991, p.111). L'agriculteur, par exemple, garderait un rôle de figurant du tableau éphémère qui s'offre à notre contemplation sans être perçu comme un acteur à part entière, mu par une logique de sens qui lui serait propre (Viard, 2000)⁹⁸. Sans verser dans une vision caricaturale, cette « *inattention civile* » (Goffman, 1979 [1956]) se retrouve par exemple parfois dans la pratique touristique, où le touriste, incapable de saisir les typicalités locales, se comportera comme si le contexte d'étrangeté n'existait pas et imposera ses propres normes inspirées par sa vie de tous les jours (son sociotope). En ce sens, nous posons qu'à la logique des espaces ouverts pour les visiteurs correspondrait la territorialité de

⁹⁸ Cette rencontre serait possible mais rarement effective lors de l'expérience d'un espace ouvert. Certes le processus de « routinisation » serait un facteur allant à l'encontre de ce mode d'investissement mais ses effets pourraient être également contrebalancés par l'existence d'une puissance rhétorique valorisant cette forme d'appropriation : pensons notamment à tous les dépliants touristiques qui présenteraient la campagne sans les agriculteurs... mais pas sans leurs productions.

l'exploitant agricole. C'est-à-dire qu'à l'espace intime, lieu d'ancrage périphérique du visiteur, répond l'espace privé, le territoire propre à l'agriculteur. Espaces ouverts et territorialité sont deux modes d'appropriation de l'espace qui se chevauchent parfois, mais qui ne se rencontrent jamais. Ils ont ici la même conséquence, l'Autre est absent de la scène⁹⁹.

Partant de là, nous concevons la qualification « espace ouvert » comme l'expression d'une expérience de l'espace vécu sur le mode de la fréquentation¹⁰⁰. Celle-ci renvoie à une consommation et à une traversée de l'espace qui implique une sémantisation minimale et une appropriation superficielle ; en somme, les espaces d'une expérience narcissique et/ou hédoniste de l'entre-soi. Cette notion de « *l'entre-soi* » renvoie ici à un retour sur soi, c'est-à-dire à une expérience de la « *psyché privatisée* »¹⁰¹, mais également à la recherche et à la reconnaissance de ceux qui partagent des valeurs communes, c'est-à-dire ceux avec qui la distance sociale est déjà réduite. En cas de co-présence physique ou symbolique, il y a bien entendu une représentation de l'Autre, mais celui-ci est « indissocié », c'est-à-dire que la représentation reste conforme à celle que l'on se fait déjà. Ce sont des espaces de sociabilités symboliques, des espaces de « *fiction de friction* » (Barbichon, 1991, p. 116) où le risque de s'exposer à l'étranger, à l'inconnu est minimisé, maîtrisé (Capron, 2002). Entre des agriculteurs pouvant se sentir remis en question et des non-agriculteurs aspirant notamment au calme et à la tranquillité, les espaces ouverts offrirait ainsi la possibilité de l'évitement.

Les espaces ouverts sont qualifiés à partir de la pluralité des usages qu'ils autorisent. Investis sur le mode de l'esthétisation et de la consommation, ils offrirait le spectacle d'une régulation « sauvage ». S'ils font l'objet d'un investissement individuel ou communautaire, ils ne participeraient que faiblement à la transformation des normes collectives, dans la mesure où la rencontre entre des acteurs, qui perçoivent et interprètent leurs différences, se réaliserait rarement. Ainsi, présenter l'espace rural comme une somme d'espaces ouverts équivaldrait à conforter l'idée d'un droit « réel » à l'accès sans nécessairement poser les fondements d'une reconstruction du lien social. Les espaces ouverts assumeraient ainsi un rôle fonctionnel et idéologique mais pas politique (Mitchell, 1995). Toutefois, les espaces ouverts en tant qu'espaces investis, peuvent potentiellement susciter notre curiosité de l'altérité. Si cette potentialité se réalise, on parlera alors de lieu.

2.2.2.2. Les lieux : un espace de rencontre de soi et des autres

Comme l'espace ouvert, le lieu est un espace approprié, normé, signifié. Alors comment différencions-nous la fréquentation des « espaces ouverts » et la pratique des lieux ?

⁹⁹ À l'image des visiteurs, bon nombre d'agriculteurs centrés sur leur territoire percevraient les passants et les nouveaux venus à travers le stéréotype de l'urbain qui méconnaît tout de l'agriculture et de la « campagne ».

¹⁰⁰ Cette définition de la fréquentation comme « parent pauvre » de la pratique est inspirée de M. Stock (2004). Toutefois, alors qu'il laisse entendre que la distinction entre fréquentation et pratique pourrait être relative à l'absence ou à la présence d'un « faire significatif », il nous semble préférable de privilégier l'idée de gradation.

¹⁰¹ « *Se connaître soi-même est devenu un but, une fin en soi, au lieu d'être un moyen de connaître le monde. Et c'est justement cette absorption - en - soi-même qui nous empêche de cerner la notion même de « privé » et de définir clairement notre personnalité, à nos propres yeux comme aux yeux des autres* » (Sennett, 1979, p. 12).

En fait, nous saisissons le lieu à la fois comme ressource et contrainte d'une action et comme « *un milieu doué d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque* » (Retailé, 1997, p. 93).

a) *Le lieu, une ouverture d'espace*

L'idée d'« *ouverture d'espace* » inspirée de M. Heidegger permet de comprendre le lieu, non pas comme existant en-soi mais comme une potentialité. D'ailleurs, en parlant de « *hors-lieu* », il montre que ce potentiel peut rester en réserve, ne se transformant en lieu qu'à l'avènement d'un même monde et d'une même logique relationnelle avec autrui (Paquot, 1997). On peut faire appel ici à la notion de « *trajectivité* » développée par A. Berque (1997b ; 1999 ; 2000) et définie comme le déploiement sémantique de l'étendue physique permettant de passer de « *l'en-soi des choses* » à leurs réalités, pour autant qu'elles concernent les êtres humains. Autrement dit, il s'agit d'une médiation entre le sujet et l'environnement, qui permettrait à « l'objet » de faire sens dans son tissu relationnel. La bande enherbée qui borde la parcelle mitoyenne d'un ruisseau ne serait plus alors considérée comme une simple zone d'herbe, mais comme un marqueur renvoyant à un système symbolique (la protection de l'environnement, l'Europe, la planète) et à un système technique (le travail de l'agriculteur), qui eux-mêmes impliqueraient des rapports sociaux, notamment les différentes personnes avec qui l'agriculteur a dû discuter de cette nouvelle mesure de protection de la qualité des eaux.

Les qualités médiales du milieu, celles qui permettent de le penser comme ressource, potentialité ou contrainte, sont effectivement nécessairement indexées à un contexte social, historique et culturel. Comme l'explique A. Berque (1997a), ce n'est qu'à la Renaissance que le paysage est apparu en Europe, autrement dit que *les étant* de l'environnement se sont mis à exister en tant que paysage. C'est à partir de cette logique du prédicat qu'on peut comprendre que les lieux sont toujours interprétés dans une certaine direction (Stock, 2004). Par ailleurs, le lieu, en tant que tension entre le subjectif et l'objectif, permettrait d'« *insister sur cette part active d'un sujet qui se transforme lui-même tout en transformant le monde dans lequel il s'insère* » (Berdoulay et Entrikin, 1998, p. 115). C'est en effet, par ce jeu de distanciation du sujet à l'égard de son environnement, que celui-ci prend conscience de lui et du monde qui l'entoure.

b) *Le lieu, de la situation au processus générateur d'identité collective*

Le lieu est parfois présenté comme une entité spatiale où les distances sont nulles (Lévy, 2003). Cette affirmation nous paraît ambiguë dans le sens où le lieu n'implique pas une annulation de la distance sociale¹⁰². Au contraire, le travail de distanciation du sujet, nécessaire à l'émergence du lieu, suppose le maintien d'une certaine distance sociale, et c'est

¹⁰² En ce sens, nous partageons la position de F. Ripplol (2001) lorsqu'il défend l'idée de remplacer le principe d'annulation des distances par celui de réduction. Du fait de l'interaction sociale qui s'y joue, la notion de distance sociale reste non seulement prédominante mais, de plus, elle acquiert une pertinence nouvelle.

pour cela que l'événement ou la situation¹⁰³ amènerait le sujet à se repositionner face aux différents référents individuels ou collectifs, et non à s'installer dans une « fusion commune », du moins dans un premier temps : « *Le lieu est le résultat d'une circonstance particulière et contingente. Il s'agit donc d'une solidarité éprouvée et non d'une solidarité de fait comme pour la proximité induite par l'appartenance implicite à un territoire* » (Remy et al., 2004, p. 11). Lorsque la co-présence physique ou symbolique est éprouvée lors d'expériences communes, elle induit une adaptation des pratiques. Le lieu serait alors contexte de l'action. Les normes et valeurs lues et interprétées guideraient les personnes, soit dans une syntaxe des comportements, soit dans une syntaxe discursive, et dans les deux cas, il y aurait modification potentielle des normes, structuration et conscience d'une ou plusieurs identités collectives. On retrouve ici le lieu comme espace de déploiement de l'intersubjectivité pré-supposant une co-existence d'éléments hétérogènes, celle-ci pouvant – mais pas nécessairement – aboutir à la constitution d'un collectif de type communautaire.

C'est la mise en récit immédiate ou décalée dans le temps, dans un processus de production de sens, qui permettrait de donner une unité à cet ensemble hétérogène : « *L'identité du lieu implique des stratégies discursives des sujets, des récits créant un sens d'ensemble, en termes de biographie humaine, de solidarité communautaire, et d'appartenance au monde entier* » (Entrikin, 2003, p. 559). En effet, l'identité du lieu reposerait sur les stratégies discursives des sujets, créant un sens d'ensemble, révélant une tension inextricable entre la construction du sujet et son appartenance au monde. Ainsi, la présentation d'exploitations agricoles est parfois mise en scène afin que l'activité des agriculteurs soit mieux connue des non-agriculteurs, qu'ils soient visiteurs ou résidents. Tel pourrait être l'objectif et le scénario des visites de fermes proposées par certains offices de tourisme ou par des réseaux d'éleveurs en Dordogne, où les agriculteurs acceptent de se prêter au jeu bénévolement. On peut en effet penser que, s'ils parlent de leur travail au quotidien et de leurs préoccupations vis-à-vis de l'Europe par exemple, ils seraient également susceptibles d'entendre les réactions de leur « public ». De même, ils pourraient mettre en récit leur territoire ou accompagner les visiteurs dans leur pratique, en conduisant peut-être le groupe sur un chemin jouxtant les parcelles. Le chemin en tant que chemin agricole ferait alors sens. Ces usagers pourraient le ré-emprunter plus tard, à l'occasion d'une balade avec d'autant plus de plaisir qu'ils pourraient lire cet environnement.

Poser le lieu comme circonstance ou situation, c'est-à-dire correspondant à un type de relation contractuelle avec l'espace, ne revient pas à admettre son évanescence ; nous voulons juste signifier par là qu'il n'est pas nécessairement permanent¹⁰⁴. Il le devient seulement si,

¹⁰³ Celle-ci est définie par Lussault (2000) comme « *la convergence relationnelle* » – ce qui ne signifie pas consensuelle – d'individus, motivée par un objectif particulier et au sein de laquelle s'épanouissent des stratégies actuelles et se manifeste l'importance d'outils et d'objets divers.

¹⁰⁴ Nous admettons toutefois que ce point puisse prêter à discussion puisque par exemple R. Allain adopte une posture inverse: « *Le lieu est permanent. Affirmer qu'une manifestation, une rave party créent des lieux correspondants pose la question du caractère éventuellement éphémère de la notion de lieu. Dire qu'un lieu est éphémère nous semble très abusif* » (2001, p. 09).

pour reprendre une expression de N. Entrikin (2003), « *il est habillé et densifié par notre mémoire collective* ». Les lieux, eux-mêmes appropriation et interprétation de formes pré-existantes, navigueraient donc entre « naturalisation » des marqueurs et réappropriation selon leurs « épaisseurs ». En perdant leur rôle initial de mise en co-existence d'éléments hétérogènes, les lieux « denses », dont l'archétype est le haut-lieu, pourraient à nouveau s'imposer comme symboles de l'emprise d'un collectif sur un espace, et, par conséquent « *peuvent se révéler moins tolérants envers les gens venus de l'extérieur et ne partageant pas la même façon de voir la vie* » (Entrikin, 1997, p. 352). Dans ce cas, la pluralité de qualification à l'origine de l'émergence du lieu n'aura été qu'une fenêtre d'opportunité permettant à celui-ci de jouer son rôle dans la structuration d'une identité collective.

Le lieu est une potentialité de l'espace que l'existence humaine et/ou les relations sociales réalisent (Stock, 2004). La différence fondamentale entre « espace ouvert » et lieu provient du fait que le lieu autoriserait à rechercher une interaction sociale pouvant aboutir à la modification d'une normativité existante. Une expérience de type « espace ouvert » s'interpréterait davantage comme une pratique où l'imposition de ses propres normes est facilitée par l'absence de la reconnaissance de l'Autre. Toutefois, le lieu réifié, enrichi de sa singularité culturelle, pourrait perdre sa capacité de constitution du lien social pour n'en être plus que le marqueur. Inversement, un lieu où se maintient une tension entre appartenance et ouverture à l'Autre pourrait être perçu comme ouvrant sur une pensée de l'espace public, révélant le passage d'une expérimentation de normes à un processus de constitution d'un lien social plus établi.

2.2.2.3. L'espace public : lieux de débat et d'*agir-ensemble*

Pour A. Arendt (2000 [1961]), l'espace public a pour caractéristique première de relier une pluralité d'identités, d'appartenances et d'attachements, ce qui pourrait en faire une figure particulière du lieu, car « *minimalement l'espace public, c'est un espace de sensibilité à l'altérité, un espace où se déploie la mise en scène de soi et des autres* » (Berdoulay, 1997, p. 308). À la différence du lieu cependant, les relations sociales y sont interrogées dans une dimension politique puisqu'il n'est pas uniquement question de co-existence de pluralités, mais surtout de construction de cette co-existence. Ce qui importe dans cette conception, c'est relier tout en maintenant des différences. Concernant la diversification des pratiques dans les campagnes, cette perspective incite à se demander si la requalification de ces espaces fait l'objet de débats dont l'enjeu serait la négociation de normes servant à codifier la co-existence de ces pratiques, et donc la légitimité d'action de chacun des acteurs.

a) Forums de débats et sociabilité ordinaire

Des agriculteurs et des non-agriculteurs (ou leurs représentants respectifs) se retrouvent à discuter ensemble à diverses occasions. Certaines sont liées aux discussions pluri-acteurs organisées de plus en plus souvent dans le cadre de projets concernant la gestion de l'espace. Le but est d'appliquer, sur un espace délimité, un dispositif d'intervention publique (État, Union Européenne...) qui exige un processus de concertation. Aux côtés des

représentants du monde agricole se tiendraient désormais des représentants de collectivités territoriales et d'associations de protection de la nature pour préciser le contenu de la future action. Cette consultation inter-institutionnelle serait également à l'œuvre dans l'émergence des nouveaux territoires, et notamment les structures intercommunales à fiscalité propre. Malgré les critiques formulées à l'encontre de l'instrumentalisation du territoire, il nous faut admettre *a priori*, comme nous y invite J. Habermas (2000 [1963]), que l'impulsion par la puissance publique de procédures visant à ce qu'une pluralité de points de vue puissent s'exprimer, est un des critères de l'espace public. De plus, il s'agirait ici de saisir ces territoires comme lieu de discussion¹⁰⁵ et non comme dispositifs d'autorité. Pour autant, nous maintenons que tout dispositif de discussion pluri-acteurs ne devient pas une scène de débat, du fait notamment des limites actuelles des nouveaux projets de territoires. Donc, pour évaluer réellement ce qui se joue, il faut s'intéresser au contenu des discussions (y-a-t-il eu confrontation d'idées ou pas ?) et ne pas se satisfaire de la mise en place de ces instances, obligatoire d'un point de vue procédural (Candau, 1999).

Les doutes concernant le fonctionnement de ces « *arènes formelles de décisions* » (Berdoulay *et al.*, 2004) nous conduisent également à investir d'autres lieux de débats, qu'ils soient plus festifs ou plus ordinaires. Nous pensons notamment à des événements comme le salon de l'agriculture organisé annuellement à Paris, mais également à l'agro-tourisme, comme les services d'accueil à la ferme, et en particulier à l'accueil en chambre d'hôtes. Des moments de sociabilité comme les repas, pris en commun, ouvriraient à des échanges jusqu'à tisser parfois des liens amicaux. Les visiteurs pourraient s'informer auprès de leurs accueillants, des attraits de la région et attendraient qu'ils leur ouvrent leur territoire ; en retour, ils feraient le récit de leur journée. Les discussions emprunteraient aussi des accents plus personnels où chacun se présente, notamment par son activité professionnelle. Elles pourraient alors s'animer à propos de l'avenir de l'activité agricole ou à propos de l'activité d'un autre convive. Les différentes façons de voir trouveraient ainsi à se confronter. Sans placer ces échanges de sociabilités sur le même plan que les scènes locales de débat, il faut reconnaître que tout échange discursif, parce qu'il est animé d'une volonté d'intercompréhension, amène les interlocuteurs à questionner leurs schèmes de pensée.

b) La campagne comme objet de débat public

L'articulation des lieux de sociabilités, de débats et de décisions laisserait entrevoir un espace public de plus en plus hétérogène, mais également plus apte à rendre compte de la complexité nouvelle de la spatialité du politique. De plus, ces multiples lieux auraient en commun de participer à la production de nouvelles manières de pratiquer, d'habiter et de dire la campagne. Ces espaces seraient en effet reliés par un ou plusieurs vecteurs, notamment l'environnement ou le patrimoine culturel. A. Micoud (2001) nous incite à voir dans ces derniers, de nouveaux espaces publics, dont l'emblème serait la campagne, permettant de tisser les modalités de « *l'être ensemble* ». Il en voit la trace dans les nouvelles catégories de

¹⁰⁵ Considérer le territoire comme lieu est envisageable à partir du moment où on considère que le lieu existe à toutes les échelles. Il s'agit là d'un critère de définition assez communément admis.

pensée qui sont progressivement devenues des cadres d'action : la biosphère, les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux et autres espaces naturels sensibles. Puisque les processus de requalification constitueraient, selon le découpage du travail symbolique¹⁰⁶ opéré par A. Micoud, la première étape de l'opérativité de la resémentation du lien social, on pourrait ainsi se demander ce que ces nouvelles manières de dire l'espace rural (multifonctionnalité, aménité, cohabitation, espaces ouverts...) font aux êtres que cet espace est dit relier. En effet, c'est dans la performativité des pratiques de figuration que pourraient être initiés de nouveaux usages et de nouveaux cadres d'actions pour penser d'autres liens entre les protagonistes de cette ruralité, liens qui pourront, au final, être institués par des textes juridiques.

La protection du patrimoine naturel ou culturel inciterait chaque groupe d'acteurs à discuter des objets à partir de l'usage qu'il en fait. Les diverses représentations et usages seraient ainsi rendus publics, ou plus précisément mis à la connaissance, au moins partielle, de l'ensemble des acteurs impliqués dans les forums. Et c'est finalement les relations entre ces acteurs qui se trouveraient interrogées, du moins celles qui sont médiatisées par ce monde des objets. Aujourd'hui, les chemins ruraux ne sont plus systématiquement des chemins agricoles devant permettre d'accéder aux parcelles, mais certains deviennent aussi des chemins de randonnée ; de la même manière, les bandes enherbées indécélables par certains visiteurs sont pour les gestionnaires et les protecteurs de la nature des pièges à nitrates. Cette évolution linguistique porte l'empreinte de pratiques (agricoles mais aussi de loisirs ou environnementales) qui se trouvent ainsi légitimées. On assiste bien souvent à une double dénomination, signe d'un usage multiple rendu visible. Ainsi, à la dimension politique - relier une pluralité - notée précédemment s'ajouterait le caractère visible de l'espace public pour le distinguer du lieu. Cette visibilité tiendrait notamment à l'implication de la puissance publique dans la structuration des débats et des actions à la production normative, la dénomination des objets évoluant en fonction de la reconnaissance de leurs usages. Dans l'un et l'autre cas, l'activité discursive viendrait résonner avec l'évolution des schèmes de pensée qui se joue lors des sociabilités ordinaires.

* *
*
*
*

En devenant l'invariant géographique de nos expériences sociales tout en demeurant le corollaire spatial du fonctionnement politique de nos sociétés modernes, le territoire a paradoxalement perdu de sa pertinence heuristique. Invoqué et brandi comme des mots-étendards, les territoires s'imposeraient moins comme des espaces de discussion que comme

¹⁰⁶ Les trois étapes du travail symbolique nécessaire au processus de résementation du lien social défini par A. Micoud (2000) sont : « *la figuration* » pour rendre imaginable, « *la représentation cognitive* », c'est-à-dire l'activité théorique des sciences et « *l'authentification* » qui institue par le truchement d'un texte réglementaire cette catégorie de pensée comme norme. Toutefois, cet appareil conceptuel ne doit pas être lu comme un processus linéaire mais rend plutôt compte du caractère heurté, répétitif et rétroactif d'un processus de résementation à l'œuvre.

des figures du contrôle social. L'assujettissement des lieux aux valeurs et au système normatif qu'ils véhiculent constituerait, selon nous, un signe majeur de leurs incapacités à faire émerger des légitimités d'actions à partir d'une pluralité culturelle présente y compris à l'échelle locale. Nous avons donc souhaité réfléchir à des spatialités qui permettraient de rendre une certaine visibilité à ce jeu social mené par des acteurs ordinaires et donc non réductible à l'émergence de nouveaux territoires. Nous avons ainsi construit une grille de lecture devant nous permettre de saisir les typicités de la construction d'un lien social entre agriculteurs et non-agriculteurs à l'aune des manières dont des espaces soumis au processus de publicisation sont investis par les individus ou les groupes sociaux. Elle repose sur une progression, en apparence linéaire, entre trois outils analytiques que sont l'espace ouvert, le lieu et l'espace public. Si cette progression est efficiente pour rendre compte de la transformation des normes collectives, elle n'implique pas, en revanche, que tout espace qualifié d'espace ouvert, se transforme en lieu, puis en espace public. Une entité spatiale peut être tour à tour l'avènement d'un espace ouvert, d'un lieu, voire la concrétisation localisée de l'espace public, mais il ne s'agit en rien d'une nécessité. Nous approchons ces espaces, pris ici comme catégories d'analyse du lien social, non pas à partir d'une approche substantialiste, mais comme contexte de l'action. Ce qui est lieu pour moi, ne l'est pas nécessairement pour l'Autre. *A contrario*, l'espace public doit être ici considéré comme une figure particulière du lieu, de même que l'espace ouvert est une pré-condition de l'émergence du lieu, dans la mesure où il suppose, au sens philosophique cette fois, une « ouverture d'espace ». Simplement, dans les deux cas, les potentialités et les contraintes de la ressource spatiale ne sont pas interprétées de la même manière.

L'espace ouvert doit être davantage perçu comme une « espèce » d'espace conçu, c'est-à-dire correspondant à l'inscription de propres structures cognitives qui ignorent, volontairement ou non, les typicités « locales ». Cela ne signifie pas l'absence de vie sociale, mais on est là au degré minimal de la renégociation des normes collectives. Le lieu, par le double mouvement d'appropriation et de distanciation du sujet, ouvre la voie au déploiement de l'intersubjectivité permettant la mise en coexistence – et non pas seulement la co-présence – des éléments hétérogènes qui lui sont consubstantielles. Ce lieu en formation pourra se densifier, en fonction de la puissance rhétorique le constituant, et devenir le marqueur d'une singularité culturelle, la structure objective d'une identité collective. Il peut aussi ne demeurer qu'une fenêtre d'opportunité permettant de naviguer entre sentiment d'appartenance et ouverture à l'Autre. Enfin, c'est ici qu'il faut saisir l'espace public comme une figure du lieu, dotée d'une dimension politique et visible. L'espace public peut alors être lu comme un lieu ou un ensemble de lieux, où l'activité discursive travaille publiquement et collectivement la production normative. D'un point de vue méthodologique, la recherche des traces de ces trois idéaux-types nécessite avant tout de prêter attention aux types de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs. En effet, alors que des pratiques d'évitements ou des dynamiques d'« *entre-soi* » signaleraient l'existence d'un espace ouvert, une rencontre pourrait marquer l'avènement d'un lieu tandis qu'un débat public, selon son degré de visibilité, pourrait témoigner de l'émergence d'un espace public.

Chapitre 3 : De la méthode comme moment théorique à l'opérationnalisation de la grille analytique

« Je crois que l'aspiration à la totalité est une aspiration à la vérité et que la reconnaissance de l'impossibilité de la totalité est une vérité très importante »
(Morin, 2005, p. 128)

La méthode au singulier désigne l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit (Grawitz, 1996). En ce sens, elle ne se résume pas à l'opérationnalisation des questions de recherche à partir d'un ensemble de procédés et de techniques puisqu'elle engage plus fondamentalement un processus de double réflexivité, l'opérateur de la connaissance devant devenir en même temps objet de connaissance (Morin, 1986). La méthode serait alors plutôt une posture, celle du chercheur et des « limites de confiance » de son espace de réflexion, en somme, avant tout, une activité critique (Matthey, 2005, p. 02). Nous poserons donc avant toute chose quelques points de repères nous ayant permis de construire une méthode en équilibre entre exigences théoriques et nécessaire opérationnalisation du questionnement.

À partir de l'observation des différents types de co-présence, la phase d'opérationnalisation nous a permis de réduire nos trois idéaux-types, (l'espace ouvert, le lieu et l'espace public) à trois dimensions composées d'indices observables. La dimension de *l'accessibilité* devant permettre d'identifier la diversité des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs, la dimension *sémantique* permettant de saisir comment se construisent certaines de ces co-présences et enfin la dimension *politique* devant nous amener à considérer la visibilité collective de ce qui se joue dans ces situations de co-présence. En travaillant la question de la production des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs à partir d'une théorie de l'action appréhendée sous l'angle des réseaux de significations qui président aux rapports sociaux et construisent des espaces qui sont aussi les cadres de l'action, nous avons privilégié une enquête qualitative.

Toutefois, ce scénario logique et idyllique ne résiste pas longtemps aux contraintes empiriques et notre démarche fut finalement moins le fruit d'une méthode parfaitement circonscrite qu'une somme d'adaptations, d'agencements et de réorientations. Nous avons ainsi eu recours à un terrain aux contours évolutifs et nous avons dû combiner différentes techniques d'enquêtes afin de travailler au mieux l'articulation du micro et du macro, de l'expliquer et du comprendre, du général et du singulier, et ce dans le but de construire une interprétation la plus riche possible.

3.1. L'équilibre instable de la méthode

Nous avons considéré la méthode comme un moment théorique dans le sens où elle invite avant tout à porter un regard critique sur le lien que nous faisons dans nos énoncés entre le réel décrit et le système d'objets que nous adoptons pour décrire et interpréter ce même réel (Debarbieux, 2004). En effet, si la théorie oriente vers le choix d'une méthode, en retour cette dernière jouerait un rôle de contrôle et garde-fou, c'est-à-dire qu'elle serait « *un espace de réflexion éthique sur la façon de diriger sa conduite en tant que personne qui cherche* » (Matthey, 2005, p. 02). Nous allons donc brièvement expliciter les points de repères qui ont jalonné notre réflexion pour faire progressivement le lien avec l'opérationnalisation de notre questionnement sur la construction des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne.

3.1.1. L'attrait et les pièges du constructivisme

Ce premier point vise à présenter les principaux écueils auxquels nous avons été confrontés en optant pour une théorie de l'action. Cette géographie qui nécessite de prêter attention aux schèmes d'interprétations (Werlen, 2003) et à l'économie sémiotique des spatialités (Lussault, 2007) prend acte du tournant « *linguistico-pragmatique* », « *c'est-à-dire le fait que l'ensemble du réel social est marqué dans toute sa chair par la forte présence d'acteurs doués de parole* » (Lévy, 1999, p. 45). Cette posture constructiviste, qualifiée de réaliste par J. Lévy, invite à se demander d'où et de qui nous parlons.

3.1.1.1. De la théorie de la connaissance à la construction sociale de la réalité

D'un point de vue épistémologique, par approche constructiviste, nous entendons la nécessité de prendre en compte le fait que « *le monde n'est pas constitué d'objets que la géographie aurait pour mission de découvrir, sous l'apparence parfois trompeuse des phénomènes ; il est fait de « choses » que le géographe compose en objets et en systèmes d'objets dans le but d'en construire une connaissance* » (Debarbieux, 2004, p. 12). Notre propre questionnement est ainsi construit autour de cette idée puisqu'en proposant une lecture des enjeux actuels de la publicisation de l'espace rural à la lumière du processus de dés-ancrage/ré-ancrage, nous avons admis qu'il n'existait pas d'objet en soi dont la connaissance pourrait refléter la réalité, mais bien des angles d'approche qui nous permettent d'interpréter et reconstruire d'une certaine manière cette même réalité. Ainsi, nous préférons considérer la démarche scientifique non pas tant comme une description du monde tel qu'il est, mais plutôt comme une production narrative construite selon des règles et située, c'est-à-dire comportant un caractère individuel et contextuel (Rose, 1997 ; Turnbull 1997). Si cette posture conduit à travailler la question même du discours de vérité de l'énoncé scientifique et à reconnaître que la science est une communauté discursive parmi d'autres, nous oblige-t-elle à nous inscrire totalement dans cette ère du soupçon reposant sur l'idée d'un prétendu gouffre entre la réalité et le discours scientifique ?

La déconstruction des processus de légitimation, et en particulier ceux inhérents aux discours scientifiques (Lyotard, 1994) est un des thèmes chers à ceux que l'on regroupe, parfois de manière abusive, sous l'étiquette postmoderne (Besse, 2004 ; Dupont, 1999). Cette déconstruction systématique des cadres de pensées (Leontsini, 2002) est intéressante car elle permet non seulement de questionner ce qui se présente comme stable, éternel et universel, comme les conventions ou la rationalité même, mais également de penser l'instable, l'indicible ou le connoté tout en posant le langage comme limite à notre propre pensée (Benko, 1997 ; Dear, 1988). Cependant, si cette attitude critique semble essentielle, nous considérons également qu'elle porte potentiellement en elle les germes d'un impressionnisme méthodologique et d'un relativisme épistémologique conduisant à une dévalorisation de la connaissance¹⁰⁷. En effet, pour les postmodernes les plus radicaux, la réalité elle-même, disparaîtrait dans une surabondance de représentations et dans une sémiotisation généralisée des données de l'existence ; en somme l'univers ne serait qu'image et simulacre (Baudrillard, 1997 ; Virilio, 1984). Cette posture frappe donc au cœur même de la méthode en remettant en question le recours à la réalité pour administrer la preuve d'un raisonnement. Dès lors, certains n'hésitent pas à affirmer que la méthode doit être remplacée par le principe de la pluralité des systèmes formels et axiomatiques capables d'argumenter par des jeux de langages et des énoncés dénotatifs (Lyotard, 1994)¹⁰⁸. Or, si on accepte le rôle des jeux de langage, il n'en demeure pas moins qu'ils restent composés de règles compréhensibles formant un système d'argumentation intelligible¹⁰⁹. Par ailleurs, en posant la dématérialisation du monde social, la critique postmoderne nous invite à réfléchir à la seconde modulation du mot constructiviste. En effet, une fois ce principe de la construction de la connaissance discuté et accepté, le débat se déplace sur le terrain du statut des choses que les construits cognitifs visent à saisir.

Pour les tenants d'un constructivisme radical, il n'existerait pas de réalité ontologique objective mais un monde constitué par notre expérience : « *Ainsi, au lieu de prétendre que la connaissance puisse représenter un monde au-delà de notre expérience, toute connaissance sera considérée comme un outil dans le domaine de l'expérience* » (Von Glasersfeld, 1994, p. 22). Dans une perspective plus modérée P. Berger et T. Luckmann écrivent : « *La vie quotidienne se présente elle-même comme une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que monde cohérent* » (1996 [1966], p. 33). Même si les auteurs préviennent qu'ils ne parlent pas tant de la « réalité » que ce que l'homme pris dans son quotidien considère comme réel, il nous semble

¹⁰⁷ « *La pensée ne travaille pas à l'identification des choses mais à leur dés-identification, à leur séduction, à leur détournement en dépit de sa volonté fantasmagique d'unifier le monde sous sa coupe et en son nom* » (Baudrillard, 2000, p. 87).

¹⁰⁸ Si on poursuit le raisonnement, il se crée une équation entre richesse, efficacité et vérité ; la capacité d'administrer la preuve étant fortement corrélée au degré de performativité, lui-même relié à la maîtrise des techniques, elle-même soumise aux aléas d'un investissement financier. Autrement dit, tout recours à un processus de légitimation cognitif ou moral deviendrait impossible hors de ce circuit fermé.

¹⁰⁹ « *Parler de postmodernité comme un phénomène remplaçant la modernité semble invoquer la chose même qui est déclarée (maintenant) impossible : donner quelque cohérence à l'histoire et bien y indiquer notre place* » (Giddens, 1994, p. 53).

moins ambigu de penser que « *le monde existe indépendamment des représentations que nous en avons* » (Searle, 1998, p. 197). Pour autant, ce constructivisme réaliste ne signifie pas nécessairement que les entités sur lesquelles portent les discours scientifiques aient une existence indépendamment des attitudes épistémiques et des affirmations qu'on énonce à leur sujet. Dans sa théorie de la structuration, A. Giddens suggère ainsi de comprendre les sciences sociales comme étant dotée d'un caractère doublement réflexif¹¹⁰. Il met l'accent sur le rôle actif de la démarche scientifique qui en décrivant les « objets » participe à les transformer : « *Le problème n'est pas l'absence de monde social stable à connaître, mais que la connaissance de ce monde contribue à son caractère instable ou mutable* » (1994, p. 51). La transformation du territoire en mythe illustre d'une certaine manière ce travail de percolation entre les catégories de connaissance, d'actions et de sens commun, c'est-à-dire les passerelles existantes entre l'analyse scientifique, le politique et la sphère sociale. En termes de méthode, il nous faut donc prêter attention aux discours et autres formes de narrations, aussi bien ceux issus des champs de pouvoirs, notamment les champs scientifiques et institutionnels, que ceux produits par les acteurs ordinaires, tout en veillant à ne pas les confondre. En effet, sans rejeter le rôle de la matérialité, nous partageons l'idée selon laquelle « *le langage utilisé dans la vie quotidienne me procure continuellement les objectivations nécessaires et établit l'ordre au sein duquel celles-ci acquièrent un sens, de même que l'ordre au sein duquel la vie quotidienne devient, pour moi, signifiante* » (Berger et Luckmann, 1996 [1966], p. 35). À cet effet, depuis le début des années 90, un nouveau dynamisme de la pensée géographique s'ordonne autour de la logique des discours, proposant une géographie¹¹¹ plus imaginative identifiant jusque dans les œuvres littéraires¹¹² les traces d'un langage de l'espace (Berdoulay, 2000 ; Cresswell, 1992b). Dans l'approche constructiviste, l'herméneutique, c'est-à-dire l'exploration et l'interprétation de systèmes textuels composés de signes et de symboles, est ainsi devenue une source d'inspiration reconnue pour les géographes cherchant à mettre en exergue des « écheveaux de significations » saturés de représentations, de sens et d'imagination (Duncan J. et Ley, 1997 ; Duncan S. et Savage, 1989 ; Ley, 1989).

¹¹⁰ La lecture que fait P. Bourdieu de cette double réflexivité nous paraît éclairer cette notion sous un angle différent et donc compléter les propos d'A. Giddens. « *Il faut en effet rappeler à la fois que le champ scientifique est un univers social comme les autres où il est question, comme ailleurs, de pouvoir, de capital, de rapports de force, de luttes pour conserver ou transformer ces rapports de force, de stratégies, de conservation ou de subversion, d'intérêts, etc.... et un monde à part, doté de ses lois propres de fonctionnement qui font qu'il n'est aucun des traits désignés par les concepts utilisés pour le décrire qui n'y revête une forme spécifique, irréductible à tout autre* » (Bourdieu, 1994, p. 96).

¹¹¹ Par ailleurs, le discours géographique devient lui-même objet d'analyse, une interface permettant de problématiser notre rapport aux réalités que nous étudions. Certains auteurs se sont ainsi attachés à reconnaître la diversité des modalités discursives et figures rhétoriques présentes dans les textes géographiques, pour mieux comprendre à la fois l'insertion sociale des géographes, le cours complexe de leurs pensées et le dialogue qu'ils engageaient avec leurs lecteurs, esquissant ainsi les portraits d'une géographie de l'écriture et de la lecture (Berdoulay, 1988 ; Brosseau, 1997 ; Livingstone, 2005).

¹¹² « *Les catégories structurantes du récit ne s'appliquent pas seulement aux grands schémas idéologiques, mais aussi à ceux qui, inlassablement, composent et recomposent tous les aspects de la vie sociale : le sujet qui est à la recherche de quelque chose, les adjuvants ou les forces qui lui permettent d'arriver à son but, les opposants ou les facteurs qui l'en empêchent, la virtualité ou la possibilité de faire des choix, des liens causaux entre les différents enjeux, la temporalité dans laquelle ils s'inscrivent* » (Berdoulay, 2000, p. 124).

Malgré les apports du courant postmoderne, l'idée selon laquelle aucune connaissance systématique de l'action humaine ou des tendances de développement social ne serait possible, nous semble quelque peu fallacieuse. En ce sens, le constructivisme n'est pas nécessairement synonyme de relativisme épistémologique et méthodologique, du moins « *il ne s'agit pas d'un relativisme radical où tout s'équivaut et où aucune vérité n'est possible ; on nous invite plutôt à penser que toute vérité est vraie relativement... à l'expérience sensible à partir de laquelle elle est construite et au contexte social (politique) dans lequel elle prend place* » (Dupont, 1999, p. 110). Dans le sillage de cette critique significative des modèles interprétatifs de la science, l'ethnologie et l'anthropologie, qui s'attachent depuis longtemps à étudier la façon dont un groupe résout un problème concret en décrivant les structures de sens que ce groupe se donne à lui-même pour définir les activités du monde social, connaissent un succès certain. Toutefois, de telles méthodes ont aussi leurs limites, notamment elles conduisent souvent à abandonner toute ambition explicative.

3.1.1.2. Une posture compréhensive et interprétative ?

En reconnaissant le rôle essentiel de la dimension symbolique des interactions humaines dans l'ensemble des processus et des réalités sociales, il semble nécessaire d'accorder une certaine importance aux logiques cognitives de construction de sens. Dans cette perspective, la compréhension et surtout l'interprétation, cette activité intellectuelle grâce à laquelle la réalité empirique devient intelligible pour l'individu qui s'y livre, apparaît comme un rempart assez fragile et pourtant essentiel. Cette mise en évidence de la construction de sens repose bien sûr sur une herméneutique au sens large (du texte à la conversation) mais aussi sur une « *description dense* » (Geertz, 1996), c'est-à-dire une tentative de sauvegarder le « dire » ou le « faire » en préservant le sens, et donc le contexte, de l'action du sujet ou de l'objet observé. L'énoncé ne peut en effet être séparé de l'énonciation, la parole ayant besoin de l'appui d'un réseau de faits ou de références pour faire sens (Hennion, 2002). Pour comprendre les échanges au sein d'interactions il semble nécessaire de les indexer sur les situations locales qui les ont produites. En effet, contrairement à ce que pose la rationalité discursive, le langage n'est pas une structure générale, abstraite et inconsciente, en somme un simple véhicule transitif de la pensée (Brousseau, 1997). Les mots sont identiques pour tous ceux qui les prononcent, mais ils renvoient pour chacune de leur utilisation à un acte unique. Penser les contextes sociaux dans lesquels les personnes agissent, et leur généalogie semble ainsi un jalon important de toute démarche compréhensive. Par ailleurs, cette « *description dense* » ne doit pas être conçu comme une reproduction à l'identique, et encore moins comme résultant d'un processus d'empathie et de « *compréhension naturelle* »¹¹³, mais plutôt comme une reconstruction, une illustration qui suppose de faire ressortir l'ensemble objectif des signes attachés au sens possible d'un phénomène ou d'une situation, et donc au moment de l'écriture, de « *sortir du*

¹¹³ « *Cette compréhension « naturelle » atteint rapidement ses limites. De même que la simple perception sensible ne peut aller très loin dans les profondeurs de l'espace, de même les éléments de l'intuition ne nous emmènent-ils pas très loin dans les profondeurs de la culture. Dans l'un et l'autre cas, seul nous est compréhensible ce qui est proche, le lointain se perd dans l'obscurité et le brouillard* » (Cassirer, 1991, p. 164).

cercle herméneutique » (Cassirer, 1991) pour constituer le moment proprement scientifique du processus global de création de sens. Autrement dit, comprendre et interpréter ce n'est peut-être pas tant profiter d'une soi-disant unité *a priori* du genre humain permettant de « se mettre à la place » du sujet observé, que de tirer parti de notre capacité¹¹⁴ à saisir et à rendre visible les logiques internes qui président aux diverses actions humaines. Toutefois, l'interprétation des structures de sens suppose, *a priori*, de se focaliser sur des morceaux de vies de nature microscopique à l'échelle de l'ensemble des processus sociaux. Doit-on pour autant abandonner toute ambition explicative et toute généralisation ? Ce débat étant assez vif en géographie culturelle¹¹⁵, il est sans doute nécessaire de préciser notre positionnement.

« *Si la compréhension d'un phénomène peut s'imposer par la seule vertu de l'évidence que lui confère -a priori- la légitimité du système d'interprétation utilisé et la cohérence interne du discours interprétatif, l'explication de ce phénomène doit toujours être soumise à une quelconque forme de validation- logique (déduction), empirique (exemplification) ou logico-empirique (corroboration)* » (Cuin, 2000, p. 50). Nous partageons en grande partie cette argumentation critique, mais elle nous semble néanmoins discutable, notamment du point de vue des oppositions méthodologiques qu'elle peut induire. Elle pourrait en effet participer du malentendu persistant entre les méthodes quantitatives et qualitatives, la première autorisant la formulation d'explications, la deuxième renvoyant avant tout à une logique de compréhension. Or, les faits empiriques, quelle que soit la méthode employée, n'expliquent jamais rien eux-mêmes puisqu'on demeure dans l'ordre de l'exemplification (Ragouet, 2000). La validation vient en dernier lieu de la grille analytique qui doit effectivement être soumise au préalable à des contraintes empiriques, mais aussi sémantiques de constructions argumentaires. En revanche, il est sans doute vrai que la place prépondérante accordée à l'interprétation dans la démarche compréhensive, accentue l'impression de fragilité de l'énoncé. D'une part nous n'avons pas nécessairement accès à tous les composants de l'action, une grande partie restant d'ordre privé, ce qui peut conduire soit à une forme d'aporie soit à des formes de spéculation. D'autre part, sans éléments invariants et stables sur lesquels l'interprétation peut prendre appui, on prend le risque de ne même plus pouvoir faire de distinction entre les différentes interprétations possibles, et donc, au final, de ne pas pouvoir évaluer correctement leur validation¹¹⁶. Ainsi, sans une exigence de formalisation des

¹¹⁴ Selon J. Lévy (1999), cette capacité proviendrait du fait que tous les hommes possèdent la compétence de construire une représentation langagière du monde et de la projeter à l'extérieur d'eux-mêmes d'une manière qui est traduisible.

¹¹⁵ À ce titre, la discussion entre D. Mitchell (1996) et D. Cosgrove (1996) nous paraît illustrer de manière significative les enjeux posés par cette « immatérialité » de la culture et par la remise en question de l'ambition explicative qui en découlerait « *Denis Cosgrove, on the contrary, seems to deny the possibility of explanation in cultural geography only to replace it with a free of metaphors, such that, as far as I can tell, explanation would never be possible. Cultural geographers would content themselves with establishing nifty metaphors for all the possible meanings our « geographical imaginations » could possibly invent. This seems to be much too limited an agenda for cultural geography* » (Mitchell, 1996, p. 580).

¹¹⁶ Cette critique peut toutefois être dépassée à partir du moment où on accepte l'hypothèse que les concepts, quelle que soit leur spécificité culturelle, ne peuvent assurer l'intelligence mutuelle entre les êtres humains qui parce qu'ils possèdent des traits nécessaires, auxquels ne fait que s'ajouter la multiplicité de leurs traits contingents (Pharo, 1992).

procédures de recherches sur les choses qui font l'objet de l'analyse¹¹⁷ et sans cadre théorique solide, l'abus interprétatif devient un risque majeur (Pharo, 1992).

Mais plus fondamentalement encore, derrière la question de l'explication, se dresse *in fine* la question de la recherche de la causalité, de la genèse et de l'origine. Or, l'analyse culturelle s'attache effectivement moins à rechercher des causes formelles (métaphysique) et mécaniques (sciences de la nature) qu'à la notion de causalité cognitive, c'est-à-dire aux ressorts de nos actions¹¹⁸. En ce sens, l'interprétation de la rationalité cognitive ou pragmatique des acteurs ne permet pas de faire ressortir de grandes lois ou de statuer sur le caractère ontologique des phénomènes analysés¹¹⁹. Par conséquent, en adoptant une démarche compréhensive, on tend moins vers une interprétation valable du point de vue causal, que vers une interprétation significative du point de vue de la cohérence interne du système interprétatif (Cuin, 2000). Cela ne signifie pas pour autant qu'en s'intéressant à des acteurs doués d'une intentionnalité, on abandonne toute recherche de régularités. En effet, le recours à nos trois idéaux-types rationnels (espace ouvert, lieu et espace public) obéit bien à cette démarche, car c'est à partir d'eux qu'on pourra apprécier l'écart entre cette typicisation et les syntaxes discursives ou comportementales étudiées. C'est dans ce décalage qu'on pourra poser, non pas des explications, mais bien de nouvelles hypothèses qui n'en seront pas moins des structures conceptuelles qui doivent continuer à nous informer sur les formes prises par la construction normative à l'œuvre entre agriculteurs et non-agriculteurs.

À la question de la généralisation et de l'explication, les théories de la culture auraient donc tendance à répondre « *analyse des formes* » et à suggérer que c'est par ce chemin de la diversité que nous pouvons accéder à la totalité des formes dans lesquelles la vie humaine se déroule, en nous faisant connaître à la fois les différences spécifiques et les « *identités structurelles* » qui les caractériseraient (Cassirer, 1991). À la fragilité de l'interprétation des messages issus de la société s'ajouterait donc le défi de rendre compte d'un univers social fondamentalement multidimensionnel.

3.1.2. Construire un regard de géographe pour suivre les traces d'un faisceau de normes sociales ?

Si la théorie de la structuration de A. Giddens (2005 [1987]) est stimulante, la méthode en constitue assurément son point aveugle. Les démarches empiriques issues de l'ethnologie permettent d'observer les interactions ordinaires, angle d'approche nécessaire puisque ces

¹¹⁷ « La connaissance de l'expérience ordinaire suppose que l'on soumette à une objectivation critique les conditions épistémologiques et sociales qui rendent possible aussi bien le retour réflexif sur l'expérience subjective du monde social que l'objectivation des conditions objectives de cette expérience » (Bourdieu, 1984, p. 43).

¹¹⁸ « La plus importante des préoccupations est de se pourvoir de moyens conceptuels qui permettent d'analyser ce que savent les acteurs à propos de ce pourquoi ils font ce qu'ils font » (Giddens, 2005 [1987], p. 30).

¹¹⁹ « Il ne peut y avoir de lois universelles dans les sciences sociales, non parce que les méthodes d'investigations et de validations sont en quelques sortes inadéquates, mais parce les conditions causales contenues dans les généralisations relatives aux conduites sociales sont instables par définition » (Giddens, 2005 [1987], p. 43).

intersections sont « *des points de transformations* » en relations structurelles. Cependant, ces « *points de transformations* » ressemblent à de véritables boîtes noires tant il semble difficile de mettre davantage en évidence les rouages heurtés de ce versant pourtant important du processus de production de normes sociales. En nous appuyant sur l'idée forte émise par M. Sorre et selon laquelle « *la combinaison¹²⁰ est locale ; mais chacun de ses traits se retrouve ailleurs, dans d'autres réseaux de relation* » (1957, p. 35) nous avons pensé, dans un premier temps, nous inspirer de l'approche systémique pour appréhender cette complexité de l'institutionnalisation des processus normatifs. Toutefois, pour des raisons inhérentes à la fois à cette méthode et à notre objet de recherche, il s'agissait moins d'appliquer une boîte à outils que de trouver certaines pistes de réflexion nous permettant d'avancer vers la phase d'opérationnalisation.

3.1.2.1. Acquis et critiques de l'approche systémique

Aux principes de modélisation analytique et de recherche des causalités linéaires et mécaniques du positivisme, le constructivisme substituerait la modélisation systémique, les rapports complexes entre les choses et l'importance des contextes de l'expérience. Le développement spectaculaire dans le dernier quart du XX^e siècle de cette posture fait d'écho à la complexification de la réalité sociale mais également à la progression des connaissances qui a bousculé les théories, dans les domaines les plus variés, en introduisant de l'interaction, des rétroactions, des mutations, de l'adaptation, des régulations et donc de manière plus générale, de la dynamique et du mouvement. De fait, la théorie des systèmes¹²¹ est souvent considérée comme l'ancêtre d'un paradigme de la complexité¹²² désormais largement reconnu, (Dauphiné, 2003 ; Péguay, 2001 ; Pumain, 2003).

Mais, ce qui nous paraît encore plus intéressant à relever, c'est la relation semblant exister entre le sursaut géographique de nos sociétés et les références continues à la systémique. M. Lussault affirme ainsi que « *l'époque contemporaine se caractérise par un régime de spatialisation systémique des réalités sociales* ». L'appel lancé aux sociologues, par A. Giddens (2005 [1987]) pour qu'ils adoptent quelques techniques de recherche développées par les géographes devient alors beaucoup plus significatif. De fait, dès le début des années 50, M. Sorre écrivait que les faits géographiques « *se présentent à nous dans un contexte spatial* » défini comme « *un ensemble complexe d'actions, de réactions, d'interactions* »

¹²⁰ Selon A. Dauphiné (2003), le terme de combinaison, très présent dans la géographie Vidalienne, correspondait à la volonté de procéder à une synthèse d'éléments physiques et humains. Autrement dit, la notion de combinaison constituerait une forme d'avant-garde de la théorie des systèmes.

¹²¹ « *Un système est un ensemble d'éléments en interactions, une totalité organisée, plus ou moins ouverte sur l'environnement. Le système intègre trois idées clés : la complexité, le rôle essentiel des interactions, et enfin l'organisation* » (Dauphiné, 2003, p. 83). Même si les premiers systèmes modélisés étaient plutôt isolés de leur environnement, dès le départ, l'intérêt de la référence systémique fut de mettre au centre des recherches, non plus les entités mais leurs relations, de démontrer que les processus n'étaient pas nécessairement linéaires et que le tout était plus que la somme des parties.

¹²² Selon E. Morin (2005), alors que le propre de la science était jusque là d'éliminer l'imprécision, l'ambiguïté, la contradiction pour rendre intelligibles les phénomènes, au risque de réduire et de réifier ces mêmes processus, il faudrait au contraire accepter une certaine imprécision, notamment dans la méthode, afin d'envisager de mettre fin à ce qu'il appelle « *l'intelligence aveugle* » qui nous fait fuir l'incertain, rejeter l'aléa et refouler le désordre.

(Sorre, 1953 in Péguy, 2001). Ainsi, même s'il est peut-être ambigu¹²³ d'affirmer que « *l'esprit systémique a toujours soufflé en géographie* » (Dauphiné, 2003, p. 82), il est probable que par la multiplicité des interactions qui unissent les différentes composantes d'un objet géographique (espace, milieu, environnement, ville...), par l'importance et la complexité même de la tension entre nature et culture, et par la prédominance des jeux d'échelles, la géographie ait pu éprouver quelques prédispositions à approfondir cette approche systémique. Malgré ses acquis et ses promesses, cette méthode nous a toutefois semblé relativement inopérante pour enserrer notre objet de recherche. En revanche, les critiques pouvant être formulées à son encontre nous ont ouvert quelques pistes de réflexion.

D'abord, nous partageons la critique émise par J. Lévy (1999) et qui repose sur l'hypothèse que la systémique, en étant initialement basée sur les notions « d'autorégulation » et « d'autoconservation », peut induire des interprétations exclusivement statiques de l'idée de système. Ce finalisme implicite, véhiculé par l'idée d'une reproduction à l'identique, apparaît actuellement fort discutable en science sociale. Cela peut toutefois correspondre à des choix théoriques, comme lorsque N. Luhmann (1999) construit un système « *autopoïétique* » permettant d'exprimer, selon lui, la tendance croissante à l'isolement, au fonctionnement intégré et autonome, voir autoréférentiel des systèmes institutionnels dans les sociétés occidentales. Mais cette logique, si ce n'est conservatrice, du moins déshumanisante puisque l'auteur considère comme inutile et inutilisable l'idée que la société est composée d'individus, se situe à l'opposé de notre propre démarche. Il serait toutefois fallacieux de réduire la méthode systémique à cette seule perspective. Certains auteurs ont en effet revisité la notion de système afin de dépasser ce couplage initial entre systémique et structuralisme et redonner ainsi une visibilité aux rôles actifs d'opérateurs capables de reproduire le dispositif mais également de le transformer.

Sans être nécessairement représentative de l'ensemble de ces travaux, la notion de *formation socio-spatiale* (FSS) proposée par G. Di Méo nous semble constituer un exemple particulièrement intéressant dans la mesure où elle illustre l'incorporation d'une démarche dialectique¹²⁴ dans une approche systémique, tout en faisant écho à notre discussion théorique sur le couple « *territoire-lieu* ». La FSS est un outil méthodologique scalaire et polymorphe permettant d'évaluer le degré de territorialité d'un espace, de déterminer les lacunes de sa territorialisation et donc de manière plus générale de tester la capacité agrégative d'un espace géographique désigné par un nom mais ne relevant pas d'une échelle particulière. La FSS se distingue par la cristallisation d'un groupe social, fondé sur des pratiques de l'espace, le recours à un système commun de représentations, le développement de rapports interpersonnels et de projets politiques (Di Méo et Buléon, 2007). Autrement dit, cet outil d'identification des territoires repose sur l'articulation dialectique « *de quatre ensembles de*

¹²³ Pour J. Lévy (2003), cette ambiguïté provient justement du fait que c'est au moment où la notion d'espace commençait à être prise au sérieux que la ressource systémique est apparue comme utile et utilisable.

¹²⁴ La dialectique serait une procédure d'investigation de la pensée complexe puisque la contradiction permettrait d'ordonner, de hiérarchiser, mais en même temps de saisir le processus de transformation (Buléon, 2002).

*structures, de quatre systèmes*¹²⁵ *offrant chacun des liaisons internes solidaires entre leurs éléments, entretenant aussi, de l'un à l'autre, de solides relations d'interdépendances* » (Di Méo, 2001c, p. 155). Si les capacités opératoires de ce modèle sont désormais largement admises, il confère toujours une prédominance aux faits objectifs au détriment des ressorts cognitifs, mais surtout il nous semble révélateur de l'idée majeure selon laquelle la structuration de l'espace social devrait inexorablement s'inscrire dans une logique territoriale. Par ailleurs, cet exemple montre que la systémique tend d'une part à unifier les objets là où il est peut-être plus efficace de se les représenter comme des combinaisons faibles et fragiles, et d'autre part, à doter la réalité sociale d'un principe de cohérence, là où des logiques partielles prédomineraient.

Enfin, il s'agit sans doute moins pour nous de raisonner en termes de *sauts d'échelles* qui feraient des unités élémentaires de simples éléments d'un ensemble plus vaste que de penser en terme *d'espace englobant*, c'est-à-dire qu'un « grand » espace en englobe de plus « petits » mais ne les contient pas, car dans chaque fraction spatiale, il y a une certaine présence du Monde¹²⁶. Dans cette acception, la taille apparente de l'échelon ne constitue pas un très bon indicateur et devient même source de confusion lorsqu'il induit l'identification de seuils scalaires invariables. L'idée d'une médiation de relations entre les individus et la société par des lieux différenciés, notamment en fonction de leur régime de visibilité, nous paraît ainsi plus appropriée dans notre réflexion sur la dimension spatiale des processus de construction de normes sociales entre agriculteurs et non-agriculteurs. Par ailleurs, tout en partageant les propos de M. Sorre énoncés dans l'introduction de ce point, on peut se demander si chacun des « traits » d'une combinaison locale se retrouve toujours et invariablement dans d'autres réseaux de relations ou si, au contraire, l'examen des écarts existant entre les actions situées et les espaces de décisions ne constitue pas une façon d'appréhender le degré d'institutionnalisation d'un processus normatif.

Si les apports de la systémique semblent indéniables et toujours plus prometteurs d'un point de vue heuristique, notamment avec l'idée de « *structure émergente*¹²⁷ » et de diversité, en l'état actuel des travaux et dans le cadre de notre réflexion, nous ne pouvons pas en faire une boîte à outils méthodologiques. Cette relative inadéquation entre notre objet de recherche et l'approche systémique, conjuguée à la volonté de s'inscrire avec prudence dans les pas d'un

¹²⁵ Ces quatre systèmes ou instances sont 1) les idéologies et valeurs culturelles, 2) les formes d'organisation et de contrôle politique secrétées par les différents détenteurs du pouvoir sur la société et son espace 3) le système économique, et 4) la matérialité géographique.

¹²⁶ « *La vision simplifiée serait de dire : la partie est dans le tout. La vision complexe dit : non seulement, la partie est dans le tout ; le tout est à l'intérieur de la partie qui à l'intérieur du tout !* » (Morin, 2005, p. 117).

¹²⁷ « *Dans le monde réel, que ce soit celui du vivant ou celui du social, de la nouveauté est produite, elle émerge véritablement, à partir de ce qui existe. Dans la transcription que nous en faisons dans les ordinateurs, les phénomènes d'émergence que nous savons simuler pour le moment, qui produisent un effet de surprise pour l'observateur, sont le plus souvent liés à la difficulté de celui-ci à concevoir le résultat du jeu des règles qu'il a lui-même introduite dans le système [...] L'une des perspectives les plus prometteuses de cette démarche appuyée sur le dynamisme des systèmes est de pouvoir expliquer les objets géographiques non plus par l'aboutissement d'un récit biographique mais comme l'une des issues possibles d'un ensemble de processus interactifs complexes* » (Pumain, 2003, p. 30).

constructivisme interprétatif nous a amenés à repreciser notre approche empirique et à naviguer entre différents outils méthodologiques : « *Dans un sens, je dirais que l'aspiration à la complexité porte en elle l'aspiration à la complétude, puisqu'on sait que tout est solidaire, tout est multi-dimensionnel. Mais, dans un autre sens, la conscience de la complexité nous fait comprendre que nous ne pourrions jamais échapper à l'incertitude et que nous ne pourrions jamais avoir un savoir total : « la totalité, c'est la non vérité » » (Morin, 2005, p. 93).*

3.1.2.2. Se saisir de la complexité de la production sociale de normes sans appréhender la complétude du processus

A la lumière de l'argumentaire précédent, nous ne pouvons plus imaginer définir une norme précise et suivre son parcours depuis le cercle d'interconnaissance où elle prendrait forme jusqu'à son institutionnalisation ou son authentification juridique pour reprendre une expression d'A. Micoud. D'abord, parce que l'idée même de cheminement présuppose une progression et renvoie donc à une vision mécanique particulièrement inadaptée à des processus normatifs qui sont non linéaires et non nécessairement aboutis. Ensuite, parce que cela reviendrait à reconnaître un point d'origine spatialement et temporellement localisable, ce qui serait en soi une simplification. En effet, reconnaître un espace de diffusion et une dimension temporelle aux processus normatifs ne signifie pas pour autant qu'on puisse aisément les circonscrire, surtout à l'heure d'un « système-monde » particulièrement dynamique. Enfin et surtout, il faudrait déjà pouvoir identifier, isoler et faire ressortir une norme, ce qui est très problématique au vu de la grande diversité des modalités du « *vivre ensemble* ». Par exemple, si nous avons travaillé sur la dimension normative de la Biodiversité, nous aurions pu espérer appuyer notre analyse, au niveau des espaces englobants (Union européenne, ONU, UNESCO...) notamment, sur des chartes, des lois ou des politiques publiques. Or, dans le cas d'une réflexion sur les légitimités d'action et les modalités du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs, hormis quelques traces présentes dans le principe de multifonctionnalité, les indicateurs potentiels de l'institutionnalisation des processus normatifs à l'œuvre demeurent pour le moins hétérogènes et partiels. De plus, si on peut prêter attention aux régularités, aux répétitivités, aux ressources et contraintes de l'action, il ne faut pas oublier que même une abstention ou une singularité sont également des indications sur l'existence et la forme des normes.

Dès lors, nous avons défini deux orientations permettant de baliser le chemin conduisant de la méthode, entendue comme moment théorique, à la phase d'opérationnalisation.

- Réfléchir à partir des actions d'acteurs en co-présence n'autorise pas l'identification de toutes les composantes des normes du « *vivre ensemble* ». Autrement dit, nous nous intéresserons moins à distinguer telle ou telle norme, qu'à faire ressortir des traces ou faisceaux de normes qui pourront par conséquent, n'être qu'une vision partielle de l'ensemble des facettes prises par les modalités du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs.
- Ensuite, plutôt que de considérer d'un côté, les institutions, et de l'autre les interactions ordinaires, il nous semble préférable d'essayer de comprendre jusqu'à quel point certaines pratiques spatialement et temporellement situées, étudiées dans un ensemble défini de contextes, convergent de manière à participer de façon directe ou indirecte à la (re)production d'un système. Autrement dit, cela suppose de considérer le système de production de normes comme une toile d'araignée composée de lieux participant, de manière différenciée, à ce processus social. Il faudrait donc d'une part sélectionner et étudier certaines situations de co-présence en fonction de leur capacité, supposée, d'inventivité normative et d'autre part analyser ce qui est discuté ou légiféré dans ce que A. Giddens (2005 [1987]) nomme « *l'extension spatiale du contexte immédiat de l'interaction située* », pouvant entre autres, correspondre à des institutions territoriales. Les écarts ou les régularités existant entre ce qui se joue en ces différents lieux pourraient alors constituer des indicateurs partiels du processus d'institutionnalisation potentiellement à l'œuvre.

En résumé, notre objectif sera donc moins de mettre en place une méthodologie permettant de rechercher des facteurs explicatifs ou de modéliser un système, que d'examiner si on retrouve ou non, en ces différents lieux, les traces d'une certaine continuité ou régularité dans les catégories d'action ou les objets de discours mobilisés. Cela signifie que nous aurons recours à différentes techniques d'enquêtes afin d'essayer de recueillir des données convergentes : « *par données convergentes j'entends des descriptions, des mesures, des observations, ce que vous voudrez, qui sont diverses, même très disparates, aussi bien en ce qui concerne le type et le degré de précision et de généralité, de faits non standardisés, recueillis selon l'opportunité et représentés de façon variées qui néanmoins s'avèrent s'éclairer l'un l'autre pour la simple raison que les individus dont ils sont les descriptions, les mesures ou les observations sont directement impliqués dans leurs vraies vies mutuelles* » (Geertz, 2002, p. 195). En effet, il nous semble nécessaire de multiplier les angles de vues et perspectives afin de donner à voir le plus fidèlement possible les situations d'action dans leur contexte. On risque certes d'obtenir un corpus plus disparate, mais celui-ci posséderait néanmoins l'avantage d'enserrer au plus près, par un faisceau d'indices concordants, le phénomène observé. À cet égard, on peut également évoquer le principe de triangulation dérivé de la topographie pour signifier l'intérêt de combiner différentes techniques d'enquêtes convergeant vers la validation ou l'invalidation d'une seule et même hypothèse. La multiplication des jeux de données permettrait non seulement de mettre en perspective le phénomène étudié mais également de renforcer la méthode utilisée (Decrop, 1999).

* *

*

Pour construire notre méthode, nous avons mobilisé différentes influences afin d'opérationnaliser de la manière la plus pertinente possible notre réflexion sur la production de normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. En nous inscrivant dans une théorie de l'action, nous avons ainsi cherché à combiner les apports de l'analyse culturelle et de l'approche systémique. Nous avons opté pour une posture compréhensive afin de saisir ce qui se joue dans les situations d'interactions routinières ou ponctuelles, tout en ayant conscience que si l'interprétation des réseaux de significations est essentiel, il reste beaucoup à faire pour ne pas verser dans la banalisation et la dilution de l'interprétation postmoderne, les outils d'analyse textuels ou contextuelle étant toujours en cours (Lippuner, 2003). Nous avons également souhaité initialement nous inspirer des approches dialectiques et systémiques plus spécifiques à la déconstruction des processus d'institutionnalisation qui mettent en jeu les relations existantes entre les actions situées et les lieux de décisions composant les espaces englobants. Toutefois, si la réflexion menée a permis de préciser les contours de notre objet de recherche et les objectifs de notre travail empirique, à savoir l'identification des traces d'un travail de redéfinition des normes de « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs, en revanche, elle ne nous a pas autorisés à retenir l'approche systémique comme boîte à outils méthodologiques. Tout en nous inscrivant dans un cadre constructiviste, nous avons ainsi voulu utiliser des idées provenant de références hétéroclites afin d'enserrer au maximum notre objet de recherche. Cette réflexion sur la méthode adéquate nous a donc conduits à recourir à différentes techniques d'enquêtes, seules à même de nous fournir les données convergentes nécessaires à l'identification de ces faisceaux normatifs. Nous allons donc présenter ces différents outils méthodologiques, ainsi que leurs limites, après avoir présenté notre terrain et la phase d'opérationnalisation des concepts.

3.2. Choix du terrain et identification des situations de co-présence

La phase d'opérationnalisation peut être définie de la manière suivante : « *Chaque concept doit être spécifié, précisé, réduit à un petit nombre de « dimensions », elles-mêmes quantifiables en « indices » de sorte que tout concept soit mesurable ou observable. Le concept se trouve alors traduit en opérations de recherche qui peuvent conduire à la production de données* » (Maigret *et al.*, 1990, p. 40). Autrement dit, afin de pouvoir soumettre notre questionnement à une validation empirique, nous devons au préalable décortiquer les concepts de notre grille analytique. Un concept correspondant généralement à un ensemble complexe de phénomènes plutôt qu'à un phénomène simple et directement observable (Lazarsfeld, 1971), il s'agissait donc de procéder par étape en isolant artificiellement des « dimensions »¹²⁸. Afin d'identifier ces dernières, nous avons choisi de considérer les composants qui permettent à la fois de relier et de distinguer nos trois idéaux-types que sont *l'espace ouvert*, *le lieu* et *l'espace public*. Nous avons ainsi relevé trois

¹²⁸ Dans son argumentaire, P. Lazarsfeld (1971) prend l'exemple éclairant du concept de rendement, qui dans le cadre d'une équipe d'ouvriers peut être réduit à la vitesse du travail, la qualité du produit et la rentabilité de l'équipement. Autant de composants auxquels la théorie de la mesure donne le nom de « *dimensions* ».

dimensions que nous avons explicitées sous formes de questions afin de donner à voir les « indices » à observer :

- La dimension de l'accessibilité : Quels sont les lieux de contacts entre agriculteurs et non-agriculteurs ? Quelles sont les modalités sociales et les cadres spatiaux/temporels de cette co-présence : événements, initiatives, rencontre fortuites, pratiques routinières ou ponctuelles, espace public, privé, semi-privé, privé et ouvert ?
- La dimension sémantique : Comment les protagonistes construisent-ils leur co-présence ? Quelles motivations les y poussent ? Lorsqu'il y a échange discursif, comment les agriculteurs et les non-agriculteurs se présentent-ils et comment se qualifient-ils ? Quelles sont les valeurs, les référents culturels ou les catégories de sens permettant de tisser un lien entre les protagonistes ? Comment l'espace est-il mobilisé ou instrumentalisé dans l'interaction ?
- La dimension politique : Quelle est la visibilité sociale et l'extension spatiale de ce qui se joue lors de ces situations de co-présence ? Autrement dit, quels sont, en termes de réseaux de signification, les écarts observables entre ces actions situées et leur extension spatiale ? Comment l'agriculture, en tant qu'objet de discours, est travaillée en ces différents lieux (tension, écart, contradiction) ? Quelle est la visibilité de l'espace d'énonciation ?

Par conséquent, si l'examen de la dimension l'*accessibilité* repose en grande partie sur un travail de repérage de la diversité et de la singularité des situations de co-présence, les dimensions *sémantique* et *politique*, différenciées essentiellement par la dimension collective de la production narrative construite, nécessitent toutes les deux de recueillir les réseaux de signification discutés en différents lieux de co-présence. Avant d'explicitier ces indices et les outils méthodologiques utilisés pour recueillir les données nécessaires, nous allons présenter le terrain d'application retenu pour observer le « jeu » de ces trois dimensions.

3.2.1. Le terrain : un espace situé aux contours évolutifs

Il n'existe pas, selon nous, de terrain spécifique au géographe, car, finalement, l'espace en tant que parole et récit est aussi bien accessible dans une œuvre littéraire ou un document statistique qu'en parcourant les étendues terrestres. Cependant, en se contentant de ce « *textualisme* » on se prive de la compréhension du cadre matériel de nos expériences quotidiennes. Comment en effet saisir la force prescriptive d'une matérialité socialement informée sans observer ce qui s'y joue ? Nous considérons donc que les données recueillies ne prennent sens que dans un contexte spatial donné, le terrain étant un ensemble que l'on cherche à saisir par des parcours multiples et par la recherche de vues d'ensemble, afin de faire apparaître des systèmes en relations.

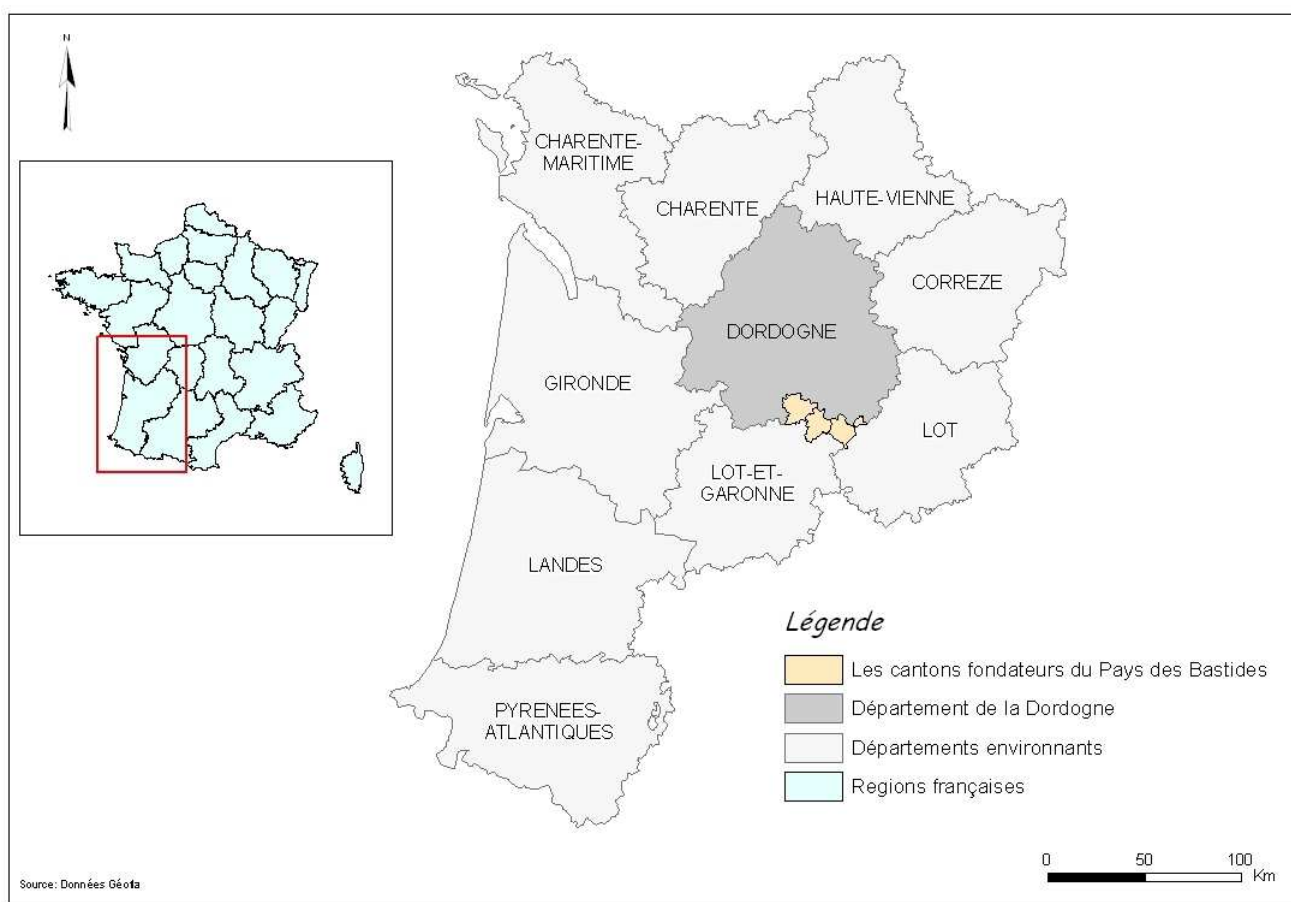
Pour choisir notre espace d'étude, nous devons répondre à deux interrogations essentielles : était-il pertinent pour tester nos hypothèses ? Quelles échelles adopter pour

construire une validation empirique la plus en adéquation possible avec le cadre analytique proposé ?

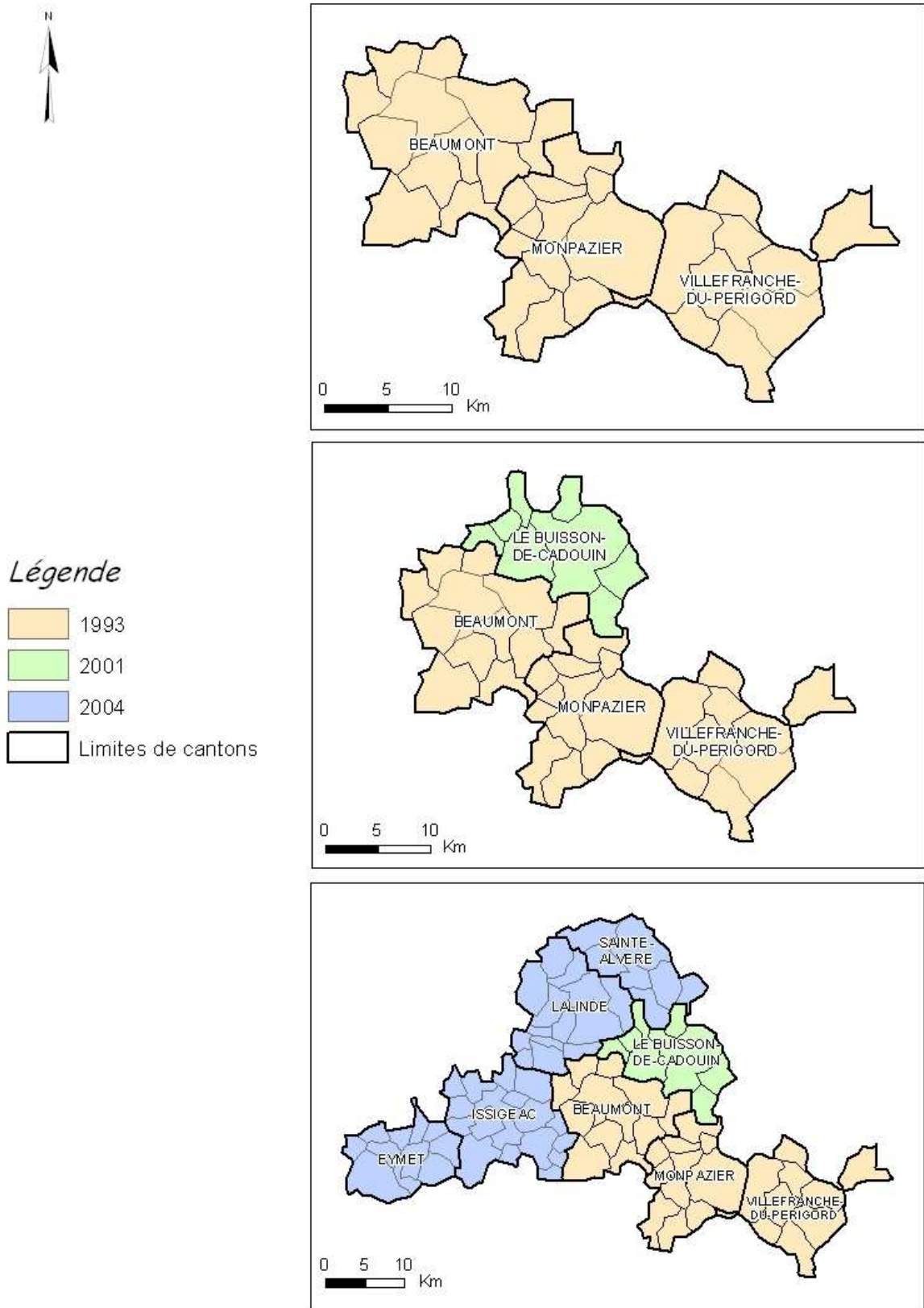
Un terrain se révèle pertinent pour une question de recherche s'il offre les conditions favorables à la validation empirique des hypothèses. Par condition favorable, nous entendons la possibilité d'observer de manière *optimum* les différentes formes prises par les situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs et les logiques qui les sous-tendent. Il s'agissait pour cela d'essayer de privilégier un terrain où il n'y ait pas de cristallisation ou de focalisation particulière sur un ou plusieurs événements, comme dans le cas d'un conflit ouvert qui aurait accru et orienté de manière spécifique la dimension politique tout en minorant la diversité des formes de co-présences observables. Par ailleurs, fallait-il privilégier une petite échelle permettant à la fois d'observer la plus grande diversité possible des types de co-présences et avoir une meilleure emprise sur les espaces/temps institutionnels, au détriment d'une observation rigoureuse des situations d'actions ordinaires, ou, inversement se contenter de l'observation de petites cellules sociales au détriment de l'extension spatiale des contextes immédiats de l'action ? Nous avons opté ici aussi pour une approche par tâtonnement, en circonscrivant d'abord un terrain « principal », puis en acceptant, en fonction des nécessités de l'enquête, de changer d'échelle soit pour aller observer ce qui se faisait spécifiquement ailleurs, soit pour aider à rendre intelligible ce qui se jouait sur notre terrain principal. Enfin, il faut reconnaître que des considérations autres que celles purement théoriques interviennent dans le choix du terrain. Le champ scientifique est un champ social avec ses contraintes et ses ressources. Notre source de financement provenant en partie de la Région Aquitaine, il nous fallait définir notre terrain de préférence au sein de cet espace. Par ailleurs, les travaux menés par l'équipe de recherche sur le Sud Dordogne dans le cadre d'une étude sur les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) ont été des indications précieuses au moment de choisir le terrain d'enquête. La source du financement et les connaissances disponibles sont ainsi autant de facteurs qui participent également à construire le terrain d'étude.

Pour ces différentes raisons, nous avons choisi d'investir le pays des Bastides, une association intercantonnale regroupant initialement trois, puis quatre, et aujourd'hui huit cantons au sud-est du département de la Dordogne, entre Bergerac et Sarlat, à la frontière du Lot-et-Garonne (Cartes 3.1 et 3.2)

Carte 3.1 : Localisation du pays des Bastides



Carte 3.2 : L'extension de l'association du pays des Bastides à partir des trois cantons fondateurs



3.2.1.1. Le pays des Bastides, territoire rural de Dordogne, un « terrain » pertinent ?

Le pays des Bastides est formé à l'origine par les cantons de Beaumont du Périgord, de Monpazier et de Villefranche du Périgord. Ces trois cantons constituent le cœur de notre terrain d'étude.

En 1960, Beaumont du Périgord devient le premier Syndicat à Vocations Multiples (SIVOM) de France, fruit de la volonté politique d'un notable local soutenu, sans réglementation existante, par le préfet de Périgueux qui fait donc de ce canton, « *l'enfant chéri du département* » (Bergues, 1998, p. 12). Cette interprétation est sans doute discutable mais le plus important pour notre étude était de constater une certaine continuité temporelle dans le dynamisme territorial à l'œuvre afin de pouvoir espérer trouver une mise en récit exploitable. Résistant aux secousses et autres péripéties politiques, le SIVOM devint un district en 1992¹²⁹ et put ainsi s'inscrire dans le Plan de Développement Rural (PDR). Toutefois l'échelle du canton se révéla rapidement inadaptée pour poursuivre les projets de développement territorial et postuler d'une part au Projet Collectif de Développement (PCD), financé par la Région, et d'autre part au Programme de Développement Intégré (PDI), financé par l'État. Le Président de la Communauté de Communes de Beaumont, ancien syndicaliste agricole ayant été Président de la Chambre d'Agriculture de Dordogne et aujourd'hui sénateur de ce même département, décide « pour faire le nombre »¹³⁰ de contacter les présidents des Communautés de Communes de Monpazier et de Villefranche du Périgord, eux aussi anciens membres de la Chambre d'Agriculture. Cette coopération est entérinée en 1993 par la création de l'association du pays des Bastides, futur maître d'œuvre des programmes intercantonnaux. À cette époque, la Communauté de Communes du Monpazierois, la Communauté de Communes du pays du Châtaignier et la Communauté de Communes du pays Beaumontois forment ainsi le territoire des Bastides, territoire qui regroupe 35 communes et 8 425 habitants répartis sur 50 000 hectares. En 1995, le pays des Bastides signe une convention avec la Commission européenne dans le cadre du Programme d'Initiative Communautaire (PIC) LEADER II qui, de manière générale, octroyait une aide financière supplémentaire pour encourager l'animation et les projets innovants dans les zones rurales fragiles, et en particulier ici, servit à mettre l'accent sur la création d'un pôle de restauration du patrimoine et sur l'organisation de festivités culturelles autour de la thématique médiévale. Ce dynamisme du développement local constituait un premier critère de pertinence car il était la condition *sine qua non* de l'existence d'un processus de requalification des objets spatiaux et de leurs usages, des valeurs ou des référents culturels composant ce territoire.

La cohérence officielle du pays des Bastides dans cette multitude de programmes, au-delà d'une habitude de travail entre les figures politiques locales, repose sur le « projet

¹²⁹ Pour des raisons administratives et fiscales, le district devint en 1997, le « pays Beaumontois » c'est-à-dire une Communauté de Communes.

¹³⁰ Le nombre d'habitants est en effet une des raisons principales, si ce n'est la première, du regroupement de ces trois cantons. Pour être éligible au financement des projets de rénovation de son patrimoine, la zone concernée devait posséder 7 000 habitants, or, le canton de Beaumont n'en comptait à l'époque que 3 500.

Bastides ». En effet, les chefs-lieux de ces trois cantons sont trois bastides du XIII^e siècle qui, tout en ayant connu jusque là des destins forts différents sont devenues récemment des atouts et des ressources pour le développement du territoire (Illustrations 3.1, 3.2 et 3.3). Il faut dire que le PDR mené à partir de 1992 dans le cadre du district de Beaumont a amorcé un tournant sensible dans la manière d'envisager le développement local. Si une large place restait dévolue à l'agriculture, l'accent a surtout été mis sur le développement touristique l'aménagement des sites, et plus largement sur la valorisation du patrimoine architectural culturel et naturel¹³¹. Plusieurs actions spécifiques allant dans ce sens ont ainsi été menées sous l'égide du PCD et du PDI, notamment une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). LEADER II apporta une manne financière complémentaire pour la création du pôle de restauration du patrimoine, la création d'une plate forme d'initiative locale, l'informatisation des offices de tourisme et plusieurs autres actions, telles que des opérations de communications liées à la promotion du pays. Si ces différents projets ne sauraient suffire à expliquer le regain démographique de certaines communes amorcé depuis la fin des années 80, on peut penser qu'ils y participent fortement. Bien entendu, toutes les communes ne connaissent pas la même attractivité, certaines semblant s'endormir durablement, mais, globalement, on observe depuis presque vingt ans un renversement de la dynamique démographique des communes composant le pays des Bastides (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Population et taux de variation annuelle des cantons du Pays des Bastides de 1968 à 1999

Cantons	Population								
	1968	1968-75	1975	1975-82	1982	1982-90	1990	1990-99	1999
Monpazier	2244	-1,10	2114	-0,39	2101	0,58	2176	0,24	2192
Beaumont	4091	-0,99	3875	-0,54	3799	-0,01	3727	0,38	3780
Villefranche	2862	-8,32	2661	-0,81	2535	-0,57	2479	-1,18	2328
Total	9197		8650		8435		8382		8300

¹³¹ Ainsi dès 1992, le plan de développement « ayant pour défi d'arrêter l'hémorragie démographique et pour ambition d'accroître la population » suggérait une optimisation du patrimoine architectural, touristique et agricole du pays beaumontois (Bergues, 1998, p. 16).

Illustration 3.1 : Monpazier, le joyau du pays des Bastides



Une place centrale fermée à la circulation



Une architecture préservée, des arceaux touristiques

Illustration 3.2 : Beaumont ou l'aménagement fonctionnel



Un parking comme place



Une route départementale au cœur de la bastide

Illustration 3.3 : Villefranche du Périgord, la bastide endormie



Un bourg préservé mais à l'écart des flux de circulation

Depuis la fin des années 60, les soldes naturels des cantons composant le pays des Bastides ne cessent d'être déficitaires alors que les soldes migratoires sont inversement toujours plus importants (Tableau 3.2).

Tableau 3.2 : Solde naturel et solde migratoire des trois cantons du Pays des Bastides de 1968 à 1999

Cantons	Solde naturel (en %)				Solde migratoire (en %)			
	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99
Monpazier	-7,00	-9,69	-13,54	-15,54	-3,00	8,69	19,31	16,77
Beaumont	-4,46	-12,62	-14,46	-14,08	-12,15	6,77	8,92	18,15
Villefranche	-7,00	-13,44	-13,78	-19,22	-15,33	-0,56	7,56	2,44
Moyenne	-6,15	-11,92	-13,93	-16,28	-10,16	4,97	11,93	12,46

Ce changement de logique est un premier indicateur de la nature « exogène » de l'évolution démographique. De même, l'augmentation presque constante du nombre et du taux de résidences secondaires (Tableau 3.3) dans les communes de ces trois cantons constitue un indice supplémentaire de la recomposition sociale à l'œuvre dans cet espace rural.

Tableau 3.3: Nombre et taux de résidences secondaires par canton du pays des Bastides de 1968 à 1999

Cantons	1968		1975		1982		1990		1999	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Monpazier	4	5,34	7	10,64	14	18,39	19	22,20	35	29,32
Beaumont	10	8,58	19	13,38	26	17,99	35	23,30	41	24,01
Villefranche	8	8,08	14	13,93	27	19,54	33	26,57	39	29,11
Moyenne	7	7,00	14	13,00	22	19,00	29	24,00	38	27,00

Enfin, même s'il est difficile d'obtenir des données statistiques sur la fréquentation touristique à l'échelle du pays des Bastides, certains chiffres laissent à penser que les opérations menées ont eu un impact, consolidant et donnant une certaine orientation à la requalification du territoire des Bastides. Ainsi, selon les chiffres fournis par l'Office du Tourisme (OT) de Monpazier¹³², le nombre total de personnes recensées est passé de 20 732 en 1997 à 26 700 en 1999 et 31 300 en 2001. Pour Beaumont du Périgord, on est passé de 10 200 visiteurs en 1997 à 14 600 en 2001, ce qui est loin d'être négligeable si on considère la différence d'attractivité des deux bastides. Pour être complet, il faut également ajouter que l'éloignement du pays des Bastides des grands axes de communication et des grands pôles urbains (Bordeaux et Toulouse étant situé à environ deux heures de route) nous autorise à penser que le fait de séjourner ou de parcourir ce territoire nécessite une démarche

¹³² L'interprétation de ces chiffres est nécessairement limitée car ne sont recensées ici que les personnes passées au moins une fois à l'OT. Il ne s'agit donc que d'un regard très partiel sur la fréquentation touristique de cette commune et plus encore du canton. De manière générale nous avons eu des difficultés à obtenir des données statistiques concernant la fréquentation touristique du pays des Bastides. D'abord, parce que les OT n'effectuent pas nécessairement un comptage régulier. Par exemple, Villefranche du Périgord ne le fait que depuis 2003. Ensuite, l'essentiel des chiffres disponibles sont liés à la fréquentation des grands sites. Or, hormis le château de Biron et l'abbaye de Cadouin, le pays des Bastides n'en possède pas. Enfin, le pays des Bastides n'étant pas une entité administrative, il n'existe pas véritablement de travaux menés à cette échelle.

intentionnelle de la part des visiteurs, du moins certainement plus importante que si nous avons travaillé dans le cadre particulier d'un espace péri-urbain.

Si ce qui se joue au niveau du pays des Bastides est issu en partie d'une réflexion locale, cela illustre plus largement les processus politiques liés à la requalification des campagnes au travers notamment de la mise en place de projets territoriaux favorisant des dynamiques touristiques et patrimoniales. Même s'il restait à évaluer leurs contenus, la présence d'un double processus de resémantisation et de recomposition sociale constituait donc pour nous un deuxième critère de pertinence.

Dans le même temps, il fallait également constater un certain dynamisme au niveau agricole. Il est à ce titre intéressant de noter que les principales personnalités ayant impulsé et porté les différents projets de développement de l'association du pays des Bastides sont des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs, qui avant de prendre en charge cette nouvelle orientation du territoire, ont longtemps défendu, par la lutte syndicale notamment, la primauté de l'agriculture. Dans le virage opéré, l'agriculture ne devenait-elle pas alors un point de tension ? Les opérations réalisées dans le cadre du Contrat Régional de Pays de Beaumont établi à la fin des années 70 rendent compte de l'importance donnée, à cette époque, à l'agriculture. Le réseau d'irrigation, le curage de la Couze, l'aide aux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) sont les postes qui représentaient la part budgétaire la plus importante, soit 68 % (Bergues, 1998), le reste étant essentiellement consacré à l'amélioration des liaisons routières car l'état défectueux de la voirie constituait un handicap récurrent dans cette partie relativement isolée de la Dordogne. Aujourd'hui, la part du budget des différentes Communautés de Communes consacrée à l'agriculture est moindre mais elle n'est pas inexistante. D'abord, au début des années 80, il se met en place une Opération Groupée d'Aménagement Foncier (OGAF) qui se décompose en trois points : encourager la libération et la restructuration des exploitations agricoles (prime à la cession des terres et des bâtiments), application de subventions favorisant la remise à niveau des moyens de production et enfin accompagnement de la diversification des productions, des activités et fonctions des exploitants. Le programme européen LEADER II, démarré en 1995, vint appuyer ce dernier volet de l'opération OGAF avec, par exemple, un financement alloué à la mise en place de marchés à la ferme. La mise en place d'une OGAF s'accompagna également d'une Opération de Transmission Reprise des Exploitations Agricoles (OTREA) visant à favoriser la reprise d'exploitations sans successeur. Elle se concrétisa d'une part par des aides directes à l'installation et d'autre part, par une série d'études permettant une meilleure connaissance du devenir du foncier agricole afin d'anticiper au mieux les transmissions. Enfin, il y eut un encouragement, par l'intervention publique, à la multifonctionnalité de l'agriculture, avec notamment l'établissement en 1996 d'un Contrat Territorial d'Exploitation

(CTE)¹³³ « Paysage ». Celui-ci vint étayer une série d'Opérations Locales Agri-Environnementales (OLAE) contractées auparavant et ayant pour objectifs principaux la gestion de l'espace par l'entretien et la restauration des berges, l'entretien des prairies naturelles dans les vallées et le maintien d'espaces ouverts en zone de coteaux par l'entretien des lisières forestières. Ces différentes actions, dont il restait également à évaluer l'impact réel, étaient pour nous les indices d'une véritable pluri-qualification du pays des Bastides en même temps que les traces d'une réelle inflexion de la place accordée à l'agriculture dans ce nouveau « paysage » du pays des bastides.

Sans être représentatif de l'ensemble des types d'agricultures qu'on peut trouver en France, le pays des Bastides avait l'avantage de présenter plusieurs profils agricoles sur un espace assez restreint. Si, globalement, les trois cantons subissent une déprise agricole assez importante puisqu'entre 1979 et 2000, le nombre d'exploitations a diminué de 25 % (RGA, 2000), et si les exploitations restent très majoritairement consacrées à la polyculture, dans le détail, on observe certaines nuances. D'abord, le pourcentage de la superficie communale en Surface Agricole Utilisable (SAU) est d'environ 23 % pour le canton de Villefranche du Périgord, 30 % pour le canton de Monpazier contre environ 50 % pour celui de Beaumont (RGA, 2000). Ensuite, alors que le canton de Beaumont possède, notamment sur le plateau à la frontière du Lot-et-Garonne, une très forte activité céréalière (plus de 283 ha), en revanche, sur les cantons de Villefranche du Périgord et de Monpazier, l'activité sylvicole prédomine puisque la superficie consacrée aux forêts et bois d'exploitation est respectivement de 250 et 311 hectares. Ainsi, alors que le taux de boisement¹³⁴ est d'environ 35% sur Beaumont, il est de près de 50 % sur Monpazier pour atteindre plus de 60 % sur Villefranche du Périgord¹³⁵ (Ingénieur forestier au CRPF, enquête pays des Bastides, 2002). De manière générale, le canton de Beaumont du Périgord apparaît comme beaucoup plus dynamique au niveau agricole puisqu'il est le premier canton d'agriculture biologique du département, le premier également en nombre d'installations de jeunes agriculteurs et il est enfin le lieu d'activité du président des Jeunes Agriculteurs¹³⁶.

¹³³ La mise en place des CTE issus de la Loi d'orientation agricole de 1999 a été l'occasion de proposer de façon systématique à tous les agriculteurs des engagements en faveur de la protection de l'environnement. Accessibles aux personnes de moins de 55 ans, ils se présentent sous la forme d'un contrat à double entrée : une partie économie et emploi (aides financières pour des investissements) et une partie environnement et territoire (mesures agri-environnementales relevant de la qualité de l'eau, de la diversité biologique ou de l'entretien du paysage). Depuis 2003, ils sont remplacés par les Contrats d'Agriculture Durable (CAD), sans changement quant aux objectifs (Candau et Deuffic, 2006).

¹³⁴ Il s'agit ici essentiellement de forêts privées. À noter également que dans le cas de ces trois cantons, le taux de boisement est certes un indicateur du type d'exploitations mais aussi un indice majeur de la déprise agricole car les causes identifiées du *quasi* doublement des surfaces boisées en un siècle sont l'abandon des terres agricoles les moins propices, le délaissement des vergers de châtaigniers et l'impact du phylloxera sur les vignes. Dans cette région proche de Bergerac et de Monbazillac, il n'était en effet pas rare, au début du XX^e siècle, que les exploitations comptent quelques ares de vignes (Conseiller agricole au CRDA, enquête pays des Bastides, 2002).

¹³⁵ On rappellera ici que la Communauté de Communes de Villefranche du Périgord a pris le nom de Pays du Châtaignier.

¹³⁶ Les Jeunes Agriculteurs est un syndicat agricole apparenté à la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), premier syndicat agricole de France.

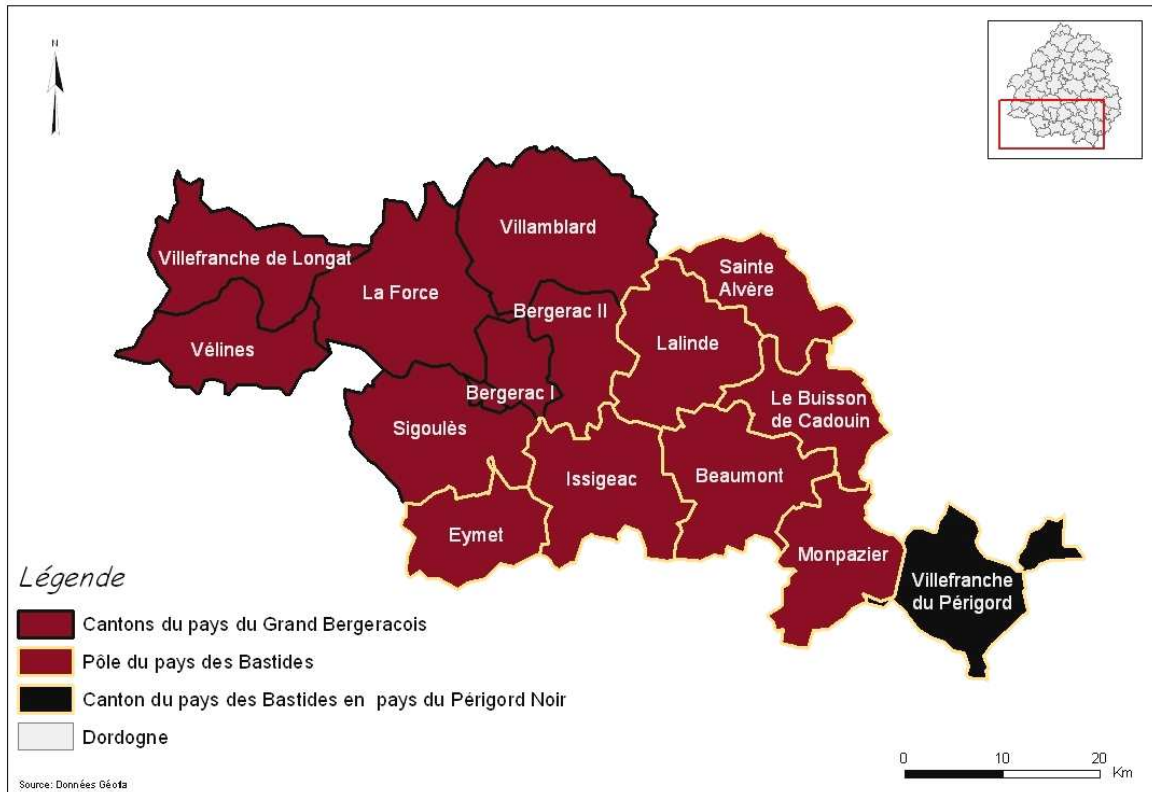
La complexité même du pays des Bastides constituait le dernier critère de pertinence. En effet, les tensions politiques, l'intersection de légitimités et l'existence de diverses logiques non encore stabilisées offraient la possibilité d'observer l'institutionnalisation d'un faisceau de ressources et contraintes structurelles pour ce qui s'y joue. Nous reviendrons dans la présentation des résultats sur la dimension normative de ces dynamiques territoriales mais on peut déjà poser le synopsis. Tout d'abord, on observe une forte concurrence en termes d'attractivité territoriale car le territoire des bastides est pris en étau entre le vignoble du Bergeracois, la vallée de la Dordogne, Haut-lieu des sites préhistoriques, et le Périgord Noir polarisé par la cité médiévale de Sarlat. Ensuite, il faut noter que le pays des Bastides se situe à la confluence de trois régions « historiques », le Sarladais et le Bergeracois donc, mais aussi l'Agenais aujourd'hui intégré dans le département du Lot-et-Garonne. Enfin, le pays des Bastides n'a cessé de s'agrandir intégrant en 2001 le canton du Buisson, puis en 2004, quatre autres cantons - Lalinde, Issigeac, Eymet et Sainte Alvère - même si cette association, pourtant insérée dans un PCD/PCI, n'est jamais devenue un pays au sens de la loi Voynet. Au contraire, le territoire des Bastides s'est vu absorbé par le pays du Grand Bergeracois¹³⁷ (Carte 3.3) créé en 1998 et qui a connu une mise en place pour le moins difficile, puisque le périmètre définitif et le contrat de pays ne furent reconnus officiellement qu'en 2003 et 2004. La contestation, au sein même du pays des Bastides, de cette nouvelle institution territoriale, est par ailleurs l'une des raisons expliquant l'émergence délicate de cette dernière. Ces différents éléments dressent un tableau assez représentatif de la complexité territoriale actuelle, en particulier de cette volonté de faire tenir ensemble des références culturelles et historiques, des enjeux politiques et des logiques économiques. Au niveau empirique, ce type d'espace/temps institutionnels qui participe, *a priori*, à cadrer les interactions situées entre acteurs ordinaires, est potentiellement riche car, en n'étant pas encore stabilisé, il offre la possibilité d'observer les discussions et les tensions induites par le processus de requalification à l'œuvre.

Si le pays des Bastides offrait *a priori* un certain nombre de conditions favorables au test empirique de nos hypothèses, ce qui s'y jouait, et notamment le développement local, y était inintelligible en soi puisque pour reprendre l'idée de M. Sorre (1957), si la combinaison est locale, chacun de ses traits se retrouve explicité ailleurs, dans d'autres réseaux de relations. Pays du Grand Bergeracois (Carte 3.3), Département, Région, État, Europe, Système-Monde sont ainsi autant d'échelles décisionnelles et de logiques politiques différentes, du moins pas toujours concordantes. Il nous fallait donc réfléchir au meilleur compromis nous autorisant à

¹³⁷ Le pays est défini par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT), dite loi Voynet du 25 juin 1999, modifié par la Loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 dite loi Robien. Les Pays cherchent à organiser un espace rural autour d'une ville et de son bassin d'emploi. Ensuite, le pays n'a pas vocation à constituer un échelon administratif mais agit en concertation avec les communes et groupements de communes qui le composent. Par ailleurs, les programmes portés par le pays poursuivent des objectifs de développement durable partagés par d'autres collectivités (Union Européenne, État, Région, Départements) et peuvent être mis en œuvre dans le cadre de contrats pluriannuels. Le pays du Grand Bergeracois s'organise donc autour de la ville de Bergerac, regroupe 14 cantons à forte consonance rurale, dont ceux de Monpazier et Beaumont du Périgord, qui composent l'arrondissement de Bergerac.

comprendre ce qui se jouait sur le pays des Bastides, tout en essayant de rester attentif aux ramifications et aux extensions spatiales de ces actions situées que nous allons observer.

Carte 3.3 : Le pays du Grand Bergeracois, espace englobant et déstructurant du pays des Bastides ?



3.2.1.2. Les espaces englobants¹³⁸ du pays des Bastides, exemple du département et du pays du Grand Bergeracois

Malgré les sévères critiques portées à l'encontre du département (Loiez, 2002) et le grand chantier de la refonte de la décentralisation amorcée en 2002, cette maille administrative n'est pas devenue une collectivité territoriale de second rang mais conserve au contraire une pertinence certaine, notamment lorsqu'il s'agit d'un espace rural aussi fortement investi que la Dordogne. En effet, dans une période où les territoires à géométries variables se multiplient¹³⁹, de par son ancrage historique et ses nombreuses administrations, au premier rang desquelles figurent le Comité Départemental du Tourisme (CDT) et la Direction Départementale de l'Agriculture¹⁴⁰ (DDA), le département tend à assurer la permanence du territoire. Autrement dit, le maintien d'une logique territoriale stable, institutionnalisée au

¹³⁸ La notion d'espace englobant fut développée par F. Braudel dans la lignée de ses travaux sur le nouvel espace-temps de « l'économie-monde » (Fourquet, 1988 ; Lacoste, 1988).

¹³⁹ Territoires à géométrie variables qui font écho à une régionalisation encore incertaine et à une fragmentation locale.

¹⁴⁰ Par ailleurs, même si les Chambres d'agriculture ne sont pas des services déconcentrés de l'État mais plutôt des institutions para-publiques, elles illustrent également le rôle du découpage par département dans l'organisation structurelle d'un secteur professionnel tel que l'agriculture.

travers des départements qui joueraient le rôle d'intercesseur territorial, témoigne en quelque sorte de ce désir de prolonger l'histoire de la Nation. Davantage qu'un archaïsme conservateur, le département illustre parfaitement la complexité territoriale actuelle induite par la tension entre dynamiques de dés-ancrages et mouvement de ré-ancrages. De plus, la dénomination Périgord est, en-soi, devenue une marque et un label à la résonance et à la visibilité indéniables. Ce département doit être l'un de ceux dont le seul nom suffit à évoquer une multitude d'images (Sarlat, Lascaux...), d'archétypes paysagers et de saveurs gastronomiques¹⁴¹. Une force dont on peut supposer qu'elle nourrit et autorise une certaine autonomie politique au niveau départemental, et ce d'autant plus lorsqu'on sait que dans ce département où les Communautés de Communes sont rares ou du moins très récentes, les conseillers généraux jouent historiquement un rôle très important. Il nous faudra donc revenir sur la construction du « mythe » périgourdin, car on peut supposer que le pays des Bastides s'est servi de cette image, entre ressources et contraintes, pour exister et orienter les processus de requalification à l'œuvre sur son territoire.

Rappelons à cet effet que l'attractivité démographique du pays des Bastides n'est pas un cas isolé en Dordogne, puisque, entre 1990 et 1999, l'ensemble du département a connu un solde migratoire de +14,6 %, ce qui, malgré un solde naturel négatif, entraîne sur cette période une croissance annuelle démographique de 2 % (Baud, 2006). On y dénombre notamment 7 100 résidents permanents britanniques soit 45 % de cette population en Aquitaine (Gervais-Aguer, 2003). Les quatre liaisons aériennes journalières Bergerac-Londres, sans compter les cinq autres aéroports britanniques desservis plusieurs jours par semaine attestent par ailleurs de l'ampleur prise par ce phénomène migratoire. Ainsi, sur les 27 850 résidences secondaires recensées en Dordogne en 1999, soit tout de même 14 % de l'ensemble du parc départemental de logement, près de 15 % appartiennent à des ressortissants étrangers¹⁴² (ODIT, 2003). Mais si ces phénomènes migratoires particuliers sont souvent mis en avant pour pointer du doigt toute l'étendue de la recomposition sociale d'un département à forte consonance rurale, ils ne doivent pas occulter le fait que sur les cinq dernières années, la Dordogne a accueilli en moyenne près de 2 500 000 de touristes par an, dont plus de 79 % de nationalité Française. Le tourisme représente ainsi à lui seul 22 % de l'économie du département.

L'attractivité de la Dordogne est notamment due à sa ruralité, puisqu'en 2000, avec 4 % des nuitées nationales, il était le premier département touristique de France en environnement « *campagne* » (CDT, 2005). Le Périgord est également, à l'échelle nationale,

¹⁴¹ Ce qui ne signifie pas pour autant qu'on sache situer et délimiter correctement ce département, mais les pratiques géographiques s'affranchissent assez souvent des espaces cartographiés.

¹⁴² On peut rappeler ici que 40 % des résidences secondaires achetées en Dordogne en 2000 sont le fait de ressortissants britanniques (Goujard, 2003).

le premier département agritouristique¹⁴³, avec environ 2 000 exploitations de vente directe, 700 exploitations d'accueil à la ferme et 900 adhérents aux marques *Bienvenue à la ferme*, *Gîtes de France*, *Clévacance* et *Accueil Paysan* sur un total de 11 600 exploitations¹⁴⁴ (Chambre d'Agriculture de Dordogne, 2000). Cette place relativement importante du monde agricole dans la dynamique touristique doit être mise en relation avec le profil de l'agriculture à l'échelle départementale. La SAU représente 40 % du territoire départemental, soit 377 900 hectares, les exploitations sont en moyenne de petite taille (29 hectares contre 42 à l'échelle nationale) et les productions agricoles sont extrêmement diversifiées. À côté du système très répandu de polyculture élevage, pas moins de 16 filières de productions plus ou moins territorialisées à l'échelle de huit petites régions agricoles¹⁴⁵ peuvent être identifiées. Par ailleurs, les produits du Périgord sont majoritairement vendus sous un signe officiel de qualité puisqu'on ne compte pas moins de 18 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), dont les vins de Bergerac et la production de noix, et 8 Indications Géographiques Protégées (IGP) dont les palmipèdes gras et la fraise. Ces différents éléments ne sont pas nécessairement les indices d'une agriculture très compétitive, mais en revanche ils constituent des atouts pour accorder, au niveau départemental, une place importante à l'accueil de visiteurs. Pourtant paradoxalement, une étude portant sur cinq départements et cinq types de grandes cultures¹⁴⁶ a révélé que 56 % des agriculteurs jugent difficiles les relations avec leurs voisins non-agriculteurs, et ce chiffre s'élève à 73 % pour la Dordogne (Candau *et al.*, 2005). Toujours dans ce département, 20 % des agriculteurs ont fait l'objet d'une plainte déposée par le voisinage pour des nuisances sonores ou olfactives (Baud, 2006). Pour la Dordogne, ces résultats issus de l'étude CNASEA ayant été obtenus à partir d'une enquête précédente menée sur le pays des Bastides, il était par ailleurs intéressant de comprendre plus en profondeur ce qui se jouait entre agriculteurs et non-agriculteurs sur cette zone.

Si nous avons été amenés à replacer ce qui se jouait au niveau du pays des Bastides dans le contexte départemental, nous avons également, au fur et à mesure de son essor, dû nous intéresser de plus près au pays du Grand Bergeracois. D'abord, parce qu'il était devenu le véritable espace de projet et d'animation de l'association du pays des Bastides. Ensuite, parce que comme tout pays issu de la loi Voynet, il est un lieu de tension des dynamiques territoriales. En effet, les pays nés de la volonté décentralisatrice de l'État ont pu être perçus

¹⁴³ L'agritourisme peut être défini, de manière très générale, comme l'ensemble des activités d'accueil à la ferme (hébergement, restauration, animation) et de vente directe de produits fermiers sans intermédiaire. En fait, il n'y a pas, en France, de définition univoque de ce secteur d'activité. En effet, il existe un débat sur le statut nécessaire de l'agriculteur (actif, pluri-actif, retraité) et sur la place et la part de l'activité agricole par rapport à la place et la part de l'activité touristique. Ces flottements constituant d'une certaine manière un signe supplémentaire de construction normative en cours. Nous y reviendrons, de manière plus précise, dans la troisième partie, au moment de la discussion.

¹⁴⁴ La Dordogne, en passant de 11 600 exploitations en 2000 à 8 658 en 2005, demeure au 15^e rang des départements mais connaît une variation annuelle moyenne de presque -5,7 % (Agreste, 2005).

¹⁴⁵ Une petite région agricole est déterminée en fonction de sa vocation agricole dominante. C'est une zone géographique composée de communes entières, respectant les frontières départementales. La délimitation des régions agricoles a été décidée en 1946 et remaniée en 1949 et s'est effectuée sous l'égide de l'INSEE, en accord avec le ministère chargé de l'agriculture.

¹⁴⁶ Puy de Dôme (élevage en zone de montagne), Mayenne (élevage intensif), Seine et Marne (Grandes cultures), Gironde (cultures pérennes (vignes)), Dordogne (polyculture élevage).

comme une ingérence de la région dans les prérogatives du Département. Même s'ils n'ont pas les compétences fiscales et politiques du Département, les pays deviennent, en pratique, les espaces par lesquels transite une part importante des financements de la Région, de l'État et de l'Europe. On comprend dès lors certaines craintes exprimées par les élus du département et ce même si les pays demeurent finalement bien souvent des espaces essentiellement réglementaires et procéduraux, en somme des territoires projets. C'est d'ailleurs davantage cette capacité opératoire du pays qui nous intéressait et notamment le fait qu'il constitue le cadre d'élaboration d'un projet commun de développement destiné à valoriser les atouts du territoire considéré¹⁴⁷. Il était donc intéressant d'analyser quelle était la place accordée à l'agriculture dans les actions menées et plus largement de saisir comment, en tant qu'objet de discours, l'agriculture était travaillée dans ce lieu de réflexion. Ceci nécessitait également de rechercher les traces de nouvelles qualifications de l'espace permettant d'évaluer les indices d'une institutionnalisation normative.

Travaillant sur le pays des Bastides, nous avons été conduits au fil de notre enquête à naviguer entre l'échelle du département et celle du pays du Grand Bergeracois afin de suivre au mieux comment se construisait, en ces différents lieux, un faisceau normatif des modalités du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. C'est en ce sens que nous avons parlé pour notre terrain d'un espace situé aux contours évolutifs. Hormis des événements exceptionnels à forte résonance ou visibilité sociale, comme par exemple le salon de l'agriculture, nous avons circonscrit notre enquête à ces trois échelles de références. Nous avons en effet considéré qu'elles formaient un compromis suffisant pour rendre intelligible les actions situées sur le pays des Bastides et qu'elles permettaient d'avoir un large éventail de la diversité des formes de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs.

3.2.2. Identification des occasions de co-présences, entre situations ponctuelles et interactions routinières

L'analyse des relations entre agriculteurs et non-agriculteurs supposait auparavant d'identifier les différentes situations de co-présence. Aucune base de données n'existant dans ce domaine, du moins à notre connaissance, en construire une devint un préalable indispensable à la poursuite de notre réflexion. En effet, il existe bien des informations sur la fréquentation générale de l'espace rural, des espaces naturels ou des sites touristiques mais nous disposons de très peu d'éléments sur ces lieux de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs. Dans un premier temps, il nous fallait donc identifier ces derniers en mettant l'accent sur leur diversité et leur singularité et ce afin de pouvoir, ultérieurement, établir une typologie permettant de schématiser les principales modalités sociales et les cadres spatio-temporels des relations entre agriculteurs et non-agriculteurs. Cette typologie devra notamment nous permettre de déterminer les situations de co-présence devant faire l'objet d'une étude plus approfondie.

¹⁴⁷ C'est en effet une des missions reconnues des Pays issu de la loi LOADDT de 1999.

3.2.2.1. Les premiers enseignements de la pré-enquête

Au printemps 2004, nous avons entrepris une campagne de pré-enquête de deux semaines au cœur du pays des Bastides afin de nous familiariser, d'un point de vue strictement morphologique, avec l'organisation socio-spatiale des trois cantons, c'est-à-dire la configuration des bourgs, le type d'habitats, les commerces et les services, les réseaux de communication, le relief, les paysages ou encore les types de productions agricoles. Mais cette pré-enquête fut surtout l'occasion de rencontrer des personnes ressources, essentiellement des exploitants agricoles et des acteurs institutionnels, capables de nous renseigner plus précisément sur ce qui se construisait à l'échelle locale en termes de relations entre agriculteurs et non-agriculteurs à partir des différentes actions menées par les institutions présentes sur le territoire. Nous avons ainsi rencontré une dizaine de personnes qui vinrent compléter les informations recueillies par l'équipe de recherche lors de la précédente enquête sur les CTE. Cette pré-enquête a permis de faire ressortir un certain nombre d'éléments, parfois contradictoires, qui nous ont conduits à préciser notre objet de recherche et notre méthodologie. D'abord, les différentes personnes interrogées ont, à plusieurs reprises, fait référence à une incompréhension mutuelle entre agriculteurs et non-agriculteurs semblant se cristalliser autour de quelques conflits symboliques. Cependant, un rapide examen des situations évoquées confirma qu'il était bien difficile de distinguer les tensions liées à des problèmes de concurrence entre agriculteurs de celles découlant effectivement d'une incompatibilité d'usages (non respect de la propriété privée, désagréments olfactifs ou sonores, difficulté d'entretien des haies ou des fossés...) ou de voisinage entre agriculteurs et non-agriculteurs. Mais, les occasions de co-présence ne pouvaient pas être réduites à ces seuls conflits, puisque dans le même temps, les informations fournies semblaient également indiquer l'existence d'une grande diversité d'initiatives, plus ou moins coordonnées, plus ou moins dynamiques, plus ou moins éphémères, avec divers objectifs, mais dont la conséquence finale était la co-présence organisée entre nos deux catégories d'acteurs. Au final, on put même se rendre compte que le foisonnement et la diversité de ces situations tranchaient résolument avec les quelques conflits dont nous avons pu avoir connaissance. En effet, entre la présence d'hébergements à la ferme référencés sous différents labels, l'abandon puis la reprise par des agriculteurs de projets de marchés à la ferme initialement portés par le pays, la multiplication de festivités agricoles hétéroclites soutenues par des offices de tourisme, l'émergence de diverses initiatives émanant de la Chambre d'Agriculture, qu'il s'agisse d'une charte de bon voisinage ou de marchés de producteurs, le pays des Bastides offrait une certaine richesse tout en semblant être caractérisé, toujours du point de vue de ces occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs, par une instabilité et un manque de lisibilité certain. Par ailleurs, la dynamique territoriale à l'œuvre confortait ces premières impressions. En effet, entre l'essoufflement des actions liées au projet des Bastides et la lente émergence du pays du Grand Bergeracois, le territoire semblait naviguer en eaux troubles. Enfin, la pré-enquête nous permit également de confirmer qu'il était difficile de considérer le pays des Bastides comme un terrain se suffisant à lui-même, puisque les personnes ressources nous informèrent de l'existence dans d'autres territoires du département de projets

potentiellement intéressants et dont on ne retrouvait aucune trace au niveau du pays des Bastides.

Cette dynamique locale nous conforta dans notre choix de focaliser notre étude sur les situations de co-présence ordinaire, aux dépens des conflits, mais nous incita également à préciser notre démarche. Notre première décision fut de ne retenir que des situations de co-présence ponctuelles et routinières entre non-agriculteurs et agriculteurs, identifiés comme tels.

Initialement nous souhaitions intégrer dans notre travail de repérage des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs tous les lieux de sociabilité ordinaires (bar, commerces, associations sportives...). Mais en parcourant les cantons du territoire des Bastides, nous avons choisi de délaissé quelque peu cette orientation¹⁴⁸, pour nous consacrer plus spécifiquement aux situations où les agriculteurs étaient identifiés comme tel. En effet, pour qu'on puisse évoquer les faisceaux de normes relatifs aux modalités du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs, il nous fallait supposer que l'adaptation des syntaxes discursives et comportementales ait comme préalable cette reconnaissance mutuelle d'une différence, réelle ou imaginaire mais liée au métier d'agriculteur, d'un ou plusieurs protagonistes de l'action. Cela ne signifie pas pour autant que nous nous soyons contentés d'identifier des interactions provoquées par des événements, par définition plus visibles, mais nous avons plutôt privilégié des espaces de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs où l'inventivité normative pouvait *a priori* et *a minima* être liée à une différence quelle qu'elle soit qui permettait à des acteurs de se dire « cette personne est un agriculteur ». Si ce raisonnement nous a effectivement conduits à observer des événements ponctuels, il nous a également incités à étudier ce qui se jouait dans les relations de voisinages car on pouvait supposer que ce type de co-présence garantissait, *a priori*, une forme d'identification mutuelle. Toutefois, au cours de nos différentes enquêtes, nous avons toujours veillé à ne pas mettre en avant cette distinction agriculteurs/non-agriculteurs car nous devons questionner la pertinence de cette catégorisation et voir si elle avait réellement un sens pour les enquêtés, comme nous le postulons.

En privilégiant des situations de co-présence entre agriculteurs, identifiés comme tels, et non-agriculteurs, nous réduisons le champ des investigations mais une certaine complexité demeurait. L'absence à l'échelle locale de certains événements structurés au niveau départemental et le destin quelque peu oublié de certaines initiatives isolées étaient autant d'indices des difficultés que nous allions éprouver pour construire une typologie. Il nous est alors apparu impératif d'étendre notre travail de repérage à l'ensemble du département afin d'accroître nos possibilités de saisir la plus grande diversité possible des formes de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs.

¹⁴⁸ Par ailleurs, nous avons considéré que la question de la sociabilité en milieu rural était assez souvent abordée par cet angle d'approche (Bossuet, 2000 ; Regourd, 2004) pour ne pas la reprendre ici.

3.2.2.2. Extension du travail de repérage à l'ensemble du département de la Dordogne

Tout en poursuivant nos enquêtes sur le pays des Bastides, nous avons procédé à un recensement systématique des différents types d'initiatives conduisant à mettre en co-présence des agriculteurs, identifiés comme tels, et des non-agriculteurs, à l'échelle départementale. Ce travail a été réalisé en collaboration avec M. Arthus, lors d'un stage¹⁴⁹ effectué au cours du printemps et de l'été 2005 (Annexe 2.1 et 2.3). Nous avons fait le choix pour cette étude, de nous concentrer exclusivement sur des initiatives collectives ou individuelles débouchant sur des situations de co-présence. L'hypothèse principale était que ces événements organisés mettant en contact les agriculteurs et les non-agriculteurs prendraient des formes variées selon les types d'organisation, les objectifs et les motifs de rassemblement, le type d'espace et la récurrence temporelle. Nous nous sommes notamment demandé s'il était possible de « *constater l'apparition de nouveaux objectifs, résultats par exemple de réflexion de la part des organisateurs ou de demandes spécifiques des agriculteurs et des non-agriculteurs* » (Arthus, 2005, p. 18). À cet effet, nous avons contacté :

- les organismes de développement qui sont en contact direct avec les agriculteurs pour les conseiller et les aider dans leurs démarches administratives et de production : le développement agricole (la Chambre d'Agriculture et les CRDA, le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) d'Aquitaine et les syndicats interprofessionnels) ainsi que le développement local et rural (Conseil Général, Union des Maires, le Collectif Ville-Campagne) ;
- les organismes d'enseignement agricole qui assurent la formation des futurs agriculteurs et professionnels du monde agricole. En Dordogne, il s'agit des lycées agricoles de Périgueux et de Bergerac ;
- les organismes d'aides sociales comme le mouvement des Familles Rurales, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les foyers ruraux et l'Union Départementale des Associations d'Animation Du milieu Rural (UDAAR) ;
- les organismes culturels comme les centres culturels (Terrasson et Neuvic sur L'Isle) et les musées ;
- les organismes de tourisme comme les syndicats d'initiatives, les offices du tourisme et le Comité Départemental du Tourisme (CDT) de Dordogne ;
- les journaux locaux (*Sud-Ouest, Réussir le Périgord* notamment) et les sites Internet ont été régulièrement consultés comme source d'informations, notamment pour les initiatives individuelles qui sont parfois difficilement repérables.

Après trois mois de ce travail de repérage, 128 événements ont été recensés sur l'ensemble de la Dordogne (Annexe 2.2). Toutefois, ce classement, où parfois nous n'avions que la dénomination de l'événement, était inutilisable en soi. Nous avons alors effectué un premier tri en fonction de la nature *a priori* de l'événement, ce qui a permis de dégager huit

¹⁴⁹ Stage encadré par J. Candau et moi-même.

catégories : marchés, ouverture et visite de fermes, randonnées, hébergement, restauration, fêtes rurales et culturelles, réseaux de solidarités, débats et forums. Cette classification donnait certes un premier aperçu mais restait insatisfaisante pour évaluer l’accessibilité, la pluralité sémantique ou encore la visibilité des situations de co-présence engendrées.

Nous avons alors mis en place une phase d’entretiens auprès des responsables et/ou des animateurs de ces événements afin d’obtenir diverses informations permettant de mettre en évidence la diversité des objectifs, des modes d’organisation et d’animations, le type d’espace mobilisé (privé et/ou public, espace privé ouvert au public), et la récurrence temporelle de ces initiatives. Comme il était impossible de rencontrer tous les organisateurs, nous avons fait le choix de privilégier, à partir du premier recoupement effectué, les événements les plus importants et ceux qui apparaissaient plus originaux. Nous avons ainsi mené une vingtaine d’entretiens directifs¹⁵⁰ (Annexe 2.3) dont les questions abordaient les thématiques suivantes :

1. la formulation des problèmes et idées de départ qui ont amené un individu (l’animateur ou non) ou un groupe d’individus à mettre en place l’événement dont il est question ;
2. les types de réponses apportées à ce constat en termes d’objectifs et de financement ;
3. la mise en œuvre concrète de cet événement : où et quand se déroule-t-il ?
4. le mode de participation des agriculteurs dans l’organisation et le déroulement de l’événement ;
5. l’avenir de l’événement selon le point de vue de l’animateur.

Le travail d’identification des situations ponctuelles de co-présence a notamment été possible parce que nous avons accès à des informations précises sur les agriculteurs participant à ce type d’événements ou d’initiatives. En ce qui concerne les non-agriculteurs, la pré-enquête confirma que nous disposions d’aucune base de données nous permettant d’affiner cette première catégorisation. Dès lors, il nous fallait essayer de trouver un protocole méthodologique afin de résoudre, en partie, ce problème.

3.2.2.3. Un questionnaire pour identifier les visiteurs de deux animations de visites de fermes

Les non-agriculteurs forment une catégorie mais il s’agit d’une classification sommaire et « en creux » puisque elle n’existe que par opposition aux agriculteurs. Afin d’obtenir davantage d’informations sur ces personnes venant au contact des agriculteurs, nous avons donc choisi de mettre en place des questionnaires (Annexe 6). Deux animations de visites d’exploitations agricoles ont ainsi retenu notre attention, à la fois pour l’intérêt intrinsèque de

¹⁵⁰ « L’entretien directif correspond à la situation la plus structurée, analogue à celle d’un questionnaire à questions ouvertes dont l’ordre et le libellé sont prévus à l’avance » (Freyssinet-Dominjon, 1997, p. 151).

ce type d'initiative, mais également parce qu'en étant différentes dans leur organisation et dans leur déroulement, elles pouvaient se révéler complémentaires pour notre étude. Par ailleurs, comme nous connaissions le nombre total d'individus participant chaque année à ces visites, on pouvait espérer construire un échantillon représentatif et donc obtenir un résultat significatif.

La première visite d'exploitations retenue est organisée par l'Office du Tourisme (OT) de Beaumont, une demi-journée par semaine de début juillet à début septembre. Chaque mardi, un groupe de visiteurs part en convoi, accompagné de la responsable de l'OT, à la rencontre successive de quatre agriculteurs¹⁵¹. Cette initiative, d'abord « informelle et spontanée », c'est-à-dire organisée par des agriculteurs, fut reprise par l'Office du Tourisme il y a 10 ans car les producteurs ne souhaitaient plus en gérer seuls l'organisation.

La seconde visite d'exploitations est située hors du pays des Bastides, au nord du département et plus précisément dans le Périgord Vert. Mais elle a retenu notre attention parce qu'il s'agit d'une expérience « pilote » pour l'ensemble de la Dordogne. Contrairement à la visite organisée par l'OT de Beaumont, cette initiative est gérée par une association dépendante de la Chambre d'Agriculture. Le réseau compte environ une vingtaine d'exploitants aux profils différents et c'est en moyenne plus d'une quarantaine de visites gratuites qui sont organisées durant l'été. Chaque agriculteur ou agricultrice adhérant au réseau consacre ainsi deux ou trois demi-journées par saison à organiser et à recevoir seul (e) sur son exploitation entre 10 et 60 personnes.

Notre enquête, étalée sur 2005 et 2006 a été réalisée avec la collaboration de l'OT de Beaumont (Annexe 6.1) et du réseau de *Fermes ouvertes du Périgord Vert* (Annexe 6.2), auxquels nous avons pu distribuer un questionnaire par « ménage » à chaque début de visite. L'objectif était essentiellement d'obtenir des données d'identification (âge, CSP, lieu de résidence, moyen d'information, participation précédente à ce type d'initiative...) même si nous avons également posé des questions sur le déroulement des visites. Toutefois, les personnes interrogées n'ayant pas nécessairement pris le temps de répondre à ces dernières questions, le traitement de cette partie a été partiellement délaissé. Si l'opération a bien fonctionné sur le canton de Thiviers avec environ 200 questionnaires¹⁵² recueillis et analysables, cela fut plus difficile pour les visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont dans le sens où d'une part moins informés, les visiteurs ne remplissaient pas toujours correctement les questionnaires et d'autre part, comme l'animation se découpait en quatre étapes, il n'était pas rare que les visiteurs quittent l'animation entre deux étapes et oublient

¹⁵¹ 8 agriculteurs du canton de Beaumont font partie de ce réseau informel et donc chaque agriculteur intervient une semaine sur deux, du moins si ses activités professionnelles le lui permettent.

¹⁵² Selon les chiffres fournis par le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert*, c'est en moyenne 450 visiteurs qui viennent chaque année à la rencontre des exploitants agricoles. Cependant, nous ne pouvons établir un taux de retour fiable puisque pour notre part, nous avons distribué un questionnaire non pas par personne mais par ménage. On peut tout juste supposer à partir des résultats obtenus dans l'analyse que nous sommes à un taux de retour supérieur à 60 %.

par conséquent de remettre leurs questionnaires. Ici, sur les deux saisons estivales nous avons obtenu 76 questionnaires, ce qui représente un taux de retour d'environ 47 %¹⁵³. Il nous faut enfin préciser que les données recueillies serviront essentiellement de données de cadrage pour contextualiser ces animations sur lesquelles nous reviendrons en détail dans l'analyse des résultats.

Ce travail de repérage n'aurait pas été complet sans la prise en compte des situations routinières de co-présence propres aux relations de voisinage. Nous nous sommes intéressés à ce type de co-présence, car non seulement il s'agit d'un aspect important du quotidien des acteurs mais également parce qu'on pouvait supposer que dans le cadre du voisinage, il existait, *a priori*, une identification mutuelle de la part des habitants, permanents ou secondaires. Cette enquête fut conduite en collaboration avec A.C Baud (2006) lors d'un stage effectué au Cemagref dans le cadre son Master « *Chargé d'études sociologiques* ».

3.2.2.4. Les relations de voisinage comme illustration des interactions routinières

La première étape de ce travail d'enquête nécessitait de cibler *a priori* une certaine diversité de profils. Il nous fallait concilier deux impératifs : d'une part circonscrire des espaces où la présence des agriculteurs était suffisamment marquée, sans quoi l'analyse des rapports de voisinage entre agriculteurs et non-agriculteurs n'aurait pas vraiment été pertinente, et d'autre part, sur ces mêmes espaces, obtenir des profils de non-agriculteurs les plus variés possible. Pour ce dernier point, à partir de la bibliographie et des données de recensement disponibles, nous avons retenu plusieurs facteurs importants. La dichotomie entre actifs et retraités d'une part, ainsi que la distinction entre résidents secondaires et résidents permanents d'autre part, furent ainsi considérées comme des catégories *a priori* incontournables de la recomposition actuelle des campagnes. Par ailleurs, la question des « ressortissants étrangers » revenant de manière récurrente aussi bien dans les articles ou ouvrages portant sur la Dordogne que lors de la pré-enquête, il nous est apparu opportun de profiter de l'occasion pour essayer d'observer si la présence ou non de ressortissants étrangers était réellement un facteur discriminant des relations de voisinage. À ce stade, nous avons ainsi retenu une série de profils¹⁵⁴ assez sommaire mais devant permettre de refléter un tant soit peu l'hétérogénéité sociale des habitants résidant temporairement ou de manière continue en Dordogne et particulièrement au sein du pays des Bastides.

¹⁵³ Selon les chiffres fournis par l'OT de Beaumont, en moyenne 10 ménages participent à chaque visite. Ce qui sur la saison en fait environ 80 et donc 160 sur les deux années 2005-2006.

¹⁵⁴ Bien sûr ces différentes catégories pouvaient se recouper, une personne à la retraite pouvant être par exemple un ancien agriculteur.

Afin d'effectuer un premier tri parmi les terrains d'enquête possibles nous avons à notre disposition le recensement général de la population de 1999¹⁵⁵. La commune représentant la plus petite unité administrative recensée par l'INSEE, nous avons travaillé d'abord à partir de cette échelle en nous focalisant sur les trois cantons historiques du pays des Bastides, et en y ajoutant celui d'Eymet car on y trouve la plus forte concentration de résidents étrangers par commune pour la Dordogne (5,56 %). Nous avons traduit notre diversité de profils en trois critères INSEE :

- Répartition de la population communale selon la Catégorie SocioProfessionnelle : cet indicateur permet notamment d'évaluer la part des agriculteurs et des non-agriculteurs dans la population totale de la commune. Aucune de ces deux catégories ne doit être trop minoritaire afin de maximiser les chances d'avoir des relations de voisinage inter-catégories. Cependant, la catégorie des retraités pose quelques difficultés car nous ne connaissons pas l'activité professionnelle antérieure de ces personnes. Les « autres inactifs » comprennent les jeunes âgés de moins de 14 ans, les personnes dans l'incapacité de travailler, les étudiants, les femmes ou les hommes au foyer ;
- Information sur les ressortissants « étrangers » : cet indicateur permet d'obtenir le nombre de ressortissants étrangers sans que soit précisé le type de résidence ou la nationalité des individus selon les lois en vigueur en France ;
- Les Types de logement : cet indicateur donne le nombre de résidences principales et secondaires et celui des logements vacants. Il fait aussi apparaître la présence de logements dans un immeuble collectif. Cette donnée était très importante car nous souhaitons que notre étude s'intéresse aux formes d'habitats le plus souvent observés sur le pays des Bastides, c'est-à-dire des maisons individuelles relativement dispersées. De plus, ce critère permettait de se démarquer des travaux déjà entrepris sur les relations de voisinage qui privilégient en général les relations de voisinage en milieu pavillonnaire ou dans des immeubles collectifs.

Ce premier tri a permis de sélectionner six communes pour lesquelles nous considérons que les indicateurs que nous recherchions étaient représentés de manière satisfaisante (Tableaux 3.4 et 3.5).

¹⁵⁵ Les données complètes du recensement national effectué entre 2004 et 2006 ne seront officielles qu'en 2008 et en ce qui concerne les années antérieures, nous avons fait l'hypothèse qu'il n'était pas nécessaire pour ce travail de prendre en compte l'évolution de la population, l'objectif étant surtout de pouvoir se fier à des données statistiques reflétant le plus fidèlement possible ce que nous allions trouver sur le terrain.

Tableau 3.4 : Le type de logement des six communes sélectionnées

Type de logement	Montferrand du Périgord	Rampieux	Razac d'Eymet	Saint Aubin de Caldelech	Saint Sabine-Born	Saint Cernin
Individuel	105	70	154	173	195	127
Immeuble collectif	6	4	0	0	4	0
<i>Total</i>	111	74	154	173	199	127
Résidence principale	74	59	109	126	144	87
Résidence Secondaire	27	11	45	42	39	21
Vacant	10	4	0	5	16	19
<i>Total</i>	111	74	154	173	199	127

La prédominance de logements individuels et la proportion très intéressante de résidences secondaires sur ces six communes permettaient d'envisager de poursuivre notre expérience empirique sur les relations de voisinage dans un milieu rural de faible densité en pleine recomposition sociale.

Tableau 3.5 : Ressortissants « étrangers » et catégorie sociale de la population des six communes retenues

	Montferrand du Périgord		Rampieux		Razac d'Eymet		Saint Aubin de Caldelech		Saint Cernin		Sainte Sabine-Born	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Agriculteurs	28	15,9	24	16,2	48	15,8	40	13,2	32	14,0	40	12,5
Non-Agriculteurs	40	22,7	24	16,2	60	19,7	84	27,6	68	29,8	84	26,3
Retraités	72	40,9	60	40,6	64	21,1	108	35,5	64	28,1	124	38,7
Autres inactifs	36	20,5	40	27,0	132	43,4	72	23,7	64	28,1	72	22,5
<i>Total</i>	<i>176</i>	<i>100</i>	<i>148</i>	<i>100</i>	<i>304</i>	<i>100</i>	<i>304</i>	<i>100</i>	<i>228</i>	<i>100</i>	<i>320</i>	<i>100</i>
Ressortissants étrangers	9	5,1	2	1,3	26	8,5	22	7,2	11	4,8	2	0,6

Le caractère satisfaisant de la répartition des catégories socioprofessionnelles ou du nombre de ressortissants étrangers dans ces six communes ne doit pas être jugé à l'aune de représentativité mais bien par rapport à notre questionnement sur la diversité des situations de relations de voisinages. En effet, selon ces statistiques, certaines communes, comme Sainte Sabine-Born ou Rampieux, semblaient se caractériser par une présence quasi nulle de ressortissants étrangers, alors qu'au contraire, des communes comme Razac d'Eymet ou Saint Aubin de Caldelech se distinguaient par une forte proportion de ce type d'habitants. Nous

avons ainsi eu l'idée de mettre en place deux lieux d'observations dont l'un des principaux éléments de distinction pouvait être la présence ou non de ressortissants étrangers.

Toutefois, le recours à ces données statistiques pour déterminer nos lieux d'observation comportait également certaines limites. D'abord, les données disponibles datant de 1999, des changements significatifs dans la composition démographique de ces communes avaient pu intervenir depuis. Ensuite, la composition socio-démographique des communes ne dit rien sur la répartition de cette population sur le territoire communal. Enfin, nous ne souhaitons pas un lieu d'observation parasité par un conflit ouvert de voisinage ce qui aurait pu fortement biaiser nos observations¹⁵⁶, or les données statistiques ne permettent pas de répondre à ce type de questions. Pour dépasser ces limites et compléter les informations manquantes nous avons donc contacté les maires de ces six communes afin d'obtenir des précisions et retenir les deux communes les plus pertinentes. Par exemple, lors d'un premier contact téléphonique, un maire s'est montré assez réticent à notre étude, évoquant un conflit récent autour d'un élevage porcin et médiatisé deux ans auparavant par un journal local. Cet élu local n'étant pas favorable à une enquête risquant de raviver les tensions, cette commune disparaissait de notre échantillon. La commune de Montferrand a également été écartée suite à une entrevue avec le maire. Selon cette personne ressource, la population agricole de la commune est surtout spécialisée dans des activités d'accueil à la ferme. Or, comme ce type d'activité agricole était déjà au cœur de nos autres dispositifs d'enquêtes, il nous est apparu préférable de ne pas retenir cette commune. Par ailleurs, lors de cette étape de l'enquête sur les relations de voisinage, nous nous sommes également rendus compte que le nombre et la dispersion des ressortissants étrangers par commune étaient relativement différents de ce que nous avons pu supposer à partir des données statistiques puisque dans les faits, ils étaient répartis de manière beaucoup plus homogène sur l'ensemble des communes et toujours en petit nombre. Nous avons donc décidé d'écarter l'idée d'établir une différenciation à partir de cette variable entre les deux communes sélectionnées. Finalement, au regard de toutes les informations recueillies nous avons retenu les communes de Razac d'Eymet (canton d'Eymet) et de Sainte Sabine Born (canton de Beaumont).

À partir de ce moment, nous avons raisonné davantage en termes de « lieu-dit » que de communes, car d'une part, un réseau de voisinage sur l'ensemble de la commune n'aurait pas eu de sens, et d'autre part, parce que contrairement à l'échelle de la commune, les « lieux dit » supposent souvent un habitat plus regroupé. Nos terrains d'observation comprenaient donc trois « lieux-dits » dispersés sur deux communes. Dès lors, il nous restait à déterminer un point d'ancrage permettant de reconstituer un réseau de voisinage. Pour cela, nous avons choisi de privilégier les lieux d'habitation des agriculteurs car étant à la base de notre questionnement, il était important de pouvoir être certain de les compter dans notre échantillon.

¹⁵⁶ Une situation conflictuelle particulière aurait pu parasiter et phagocyter les témoignages et par conséquent de donner à voir une version partielle et caricaturale des rapports entre agriculteurs et non-agriculteurs.

Ayant entrepris un repérage systématique des situations de co-présence ponctuelles et routinières, il nous fallait déterminer les outils méthodologiques permettant de comprendre ce qui s’y jouait. Pour cette partie de l’étude, la complémentarité entre entretien semi-directif et observation nous est apparue la plus intéressante tandis que les archives, les dépliants et les entretiens semi-directifs devaient nous fournir le matériau nécessaire à l’analyse des processus de requalifications du territoire.

3.3. Un éventail de techniques qualitatives pour comprendre comment se construisent ces co-présences d’acteurs

En s’ancrant dans une recherche des formes de connaissances liées aux pratiques et aux processus de qualification, nous devions avant tout recueillir les systèmes de significations, des constructions typifiées, en somme nous concentrer sur un sujet producteur par la médiation linguistique et pratique du sens de son agir. Autrement dit, l’enquête qualitative demeurait la méthodologie la plus à même, dans cette posture compréhensive et constructiviste, de nous fournir les données permettant d’entrer au cœur des dimensions sémantiques et politiques. Nous devions comprendre comment se construisait cette co-présence, c’est-à-dire le contexte et le déroulement de l’action, et mettre à jour des faisceaux de contraintes et ressources structurelles, c’est-à-dire considérer l’extension spatiale et temporelle de ces contextes d’action. En effet, le sens d’une action est sens par rapport aux événements passés, aux éléments de la situation présente, à des projets futurs et par rapport à d’autres faisceaux de contraintes et ressources structurelles qui comptent pour nous et que nous faisons intervenir mentalement pour engager notre action (Paillé et Mucchielli, 2005). Il ne s’agissait donc pas juste de saisir, par la curiosité et l’empathie, le savoir social incorporé par les individus mais bien d’organiser un faisceau convergeant de données permettant de donner une certaine fiabilité et robustesse à notre enquête.

3.3.1. Des entretiens semi-directifs¹⁵⁷ pour saisir les logiques d’action

Quel que soit le profil de la personne interrogée ou la forme de co-présence étudiée, la structure générale de notre guide d’entretien était conçue en deux temps : le « *contexte* » et le « *déroulement* ». Le « *contexte* » devait permettre de saisir le cheminement (motivations, raisons, émotions....) ayant conduit ces différents acteurs à expérimenter cette situation de co-présence. Même si cette co-présence, notamment de la part des non-agriculteurs pouvait être tout à fait fortuite, il était également intéressant, afin de replacer le « hasard » de cette co-présence dans un contexte plus large, de saisir les raisons ayant conduit finalement à vivre cette situation. Le thème du « *déroulement* » devait permettre quant à lui de comprendre les pratiques et les actions engagées durant ces moments de contacts. Dans ces deux temps, le

¹⁵⁷ Au cœur des entretiens compréhensifs, on distingue souvent l’entretien semi-directif de l’entretien non-directif. L’entretien non-directif nous paraît davantage un idéal qu’un outil car il très délicat de construire un entretien sans structurer un minimum des objectifs et l’interaction verbale entre les interlocuteurs. L’entretien semi-directif s’accommode ainsi beaucoup mieux des exigences pratiques de la recherche empirique. Ainsi, tout en restant à l’écoute des logiques propres à l’acteur, il était nécessaire d’aborder un certain nombre de thématiques et d’obtenir certaines informations.

rapport à l'espace était l'angle d'approche privilégié car il était au cœur de l'action située en tant que cadre des pratiques et vecteur d'échange.

3.3.1.1. Quelques principes généraux

L'enquête étant « *active* » (Beaud et Weber, 1997) le guide d'entretien fut constamment affiné au gré des entretiens. Nous laissons souvent une certaine marge de liberté à l'enquêté, à la recherche de moments ou de situations que nous n'avions pas imaginés, mais de manière générale, les deux temps du « *contexte* » et du « *déroulement* » constituaient bien le fil conducteur de notre enquête par entretien. Notre rôle consistait donc à introduire les thèmes de discussion mais surtout à encourager notre interlocuteur à développer ses idées. Tout en veillant à ce que la conversation ne s'égaré pas, il nous fallait donc surtout être à l'écoute, accepter les silences et nous mettre au rythme de notre interlocuteur afin de laisser cours à son travail d'explicitation, c'est-à-dire « *rompre la hiérarchie* » (Kaufmann, 1996) entre notre statut d'enquêteur et son statut d'enquêté.

Nous avons affiné peu à peu les questions secondaires, ce qui a nécessairement accentué la distinction entre les échanges que nous pouvions avoir d'une part avec les agriculteurs, et d'autre part avec les non-agriculteurs. Mais davantage que cette différence d'information souhaitée en fonction des protagonistes, l'hypothèse posée de l'importance du choix du lieu d'enquête dicta notre conduite.

3.3.1.2. L'importance des lieux d'enquête

Si le respect de la diversité des profils et des points de vue est plus que souhaitable afin de pouvoir construire un corpus significatif¹⁵⁸, le contexte de construction des entretiens est également important et plus rarement pris en compte. Pour différentes raisons, théoriques et méthodologiques, nous avons ainsi émis l'idée qu'il serait intéressant de recueillir des paroles dans le cadre spatial de la situation, c'est-à-dire de donner la possibilité aux interlocuteurs et à nous même d'étayer la discussion à partir notamment de l'agencement matériel de l'espace de co-présence.

a) Les relations de voisinage

Pour ce type de relation routinière, la question de l'espace de co-présence s'imposait puisqu'on pouvait supposer que les habitations où se sont déroulés les entretiens étaient bien des espaces situés au centre des relations de voisinage. Finalement ici, le plus difficile fut de rencontrer les personnes, de leur faire accepter le sujet de l'étude et de pouvoir enregistrer l'entretien. En effet, la question des relations de voisinage conduit à pénétrer dans la vie privée des personnes, si ce n'est dans l'intimité de leurs relations personnelles. Par ailleurs, la

¹⁵⁸ Si certains affirment qu'un nombre restreint d'entretiens, voire un seul, suffisent pour mener une étude qualitative, nous considérons à l'instar de P. Ragouet (2000) qu'il est dangereux de faire un usage probatoire d'un entretien unique, c'est-à-dire de s'en servir comme preuve de la validité d'une hypothèse. Les risques d'extrapolation et de spéculations sont en effet considérables. L'entretien unique doit par conséquent être utilisé à des fins essentiellement exploratoires.

reconstitution du réseau de voisinage nécessitait souvent de faire du « porte à porte »¹⁵⁹, or ce procédé implique obligatoirement un taux de refus assez important. Par ailleurs, même si nous avons pris soin de mener nos entretiens durant les vacances scolaires au printemps 2006, tous les résidents secondaires n'étaient pas nécessairement là. Donc, le nombre de personnes à interroger s'amenuisait peu à peu alors que parallèlement nous devons absolument maintenir l'idée d'un réseau de voisinage pour que le projet reste viable. Toutefois, sur l'ensemble des deux lieux dits, 12 entretiens ont pu être effectués (Annexe 3.2 : 4 agriculteurs et 8 résidents « non-agriculteurs » dont 4 résidents secondaires, 2 résidents permanents anglais et 2 résidents permanents natifs de la commune).

Ici, les deux temps du « *contexte* » et du « *déroulement* » prirent la forme suivante : le « *contexte* » visait à définir d'une part la perception et la définition que les acteurs avaient de leur voisinage, et d'autre part, à connaître leur degré d'insertion dans différentes sphères sociales d'appartenances, qu'elles soient locales, professionnels ou autres. Ce dernier point devait notamment permettre d'évaluer la place qu'ils accordaient aux relations de voisinage proprement dite. Le « *déroulement* » se décomposait également en deux temps. D'abord il s'agissait d'identifier précisément dans quelles situations les individus se trouvent en coprésence c'est-à-dire qu'il fallait essayer de savoir dans quelles circonstances ils apercevoient et/ou rencontrent leurs voisins : avec qui et où, dans quelles situations se produisent les rencontres ? Ensuite, une deuxième thématique devait permettre d'appréhender le contenu et la forme de ces relations de voisinage (Annexe 3.1).

Plus qu'ailleurs, l'ordre des thématiques n'était pas nécessairement respecté car il fallait laisser à l'interlocuteur le temps de se mettre en confiance et le choix d'aborder cette question du voisinage par l'angle d'approche qu'il souhaitait. Par ailleurs, il fallait également veiller à ne pas employer de manière inopportune des qualifications sur lesquelles justement nous voulions avoir des précisions : ce qu'ils entendaient par voisin, est ce qu'ils le qualifiaient à partir de son statut professionnel, d'autres activités, de ses origines géographiques... en somme autant d'indices nous permettant de saisir les rouages de ces relations de voisinages. C'est également pour cela que jamais au cours des entretiens nous ne mentionnons les relations agriculteurs/non-agriculteurs car nous cherchions à savoir si cette dichotomie avait un sens pour nos interlocuteurs. Enfin, pour la thématique relative au « *déroulement* » il était possible d'imaginer des petits scénarios. Par exemple : « *Vous arrive-t-il de laisser vos clefs à un voisin ?* », « *Quand est-ce que vous avez pris l'apéritif chez un voisin pour la dernière fois ?* ». Ces « ficelles » (Becker, 2002) avaient pour objectif de dynamiser et de relancer le récit, car les relations de voisinage étant de l'ordre du quotidien et du répétitif, certains interlocuteurs pouvaient juger insignifiant ou tout simplement oublier certaines situations vécues. En effet, il est souvent très difficile de parler avec précision des objets ou des espaces que nous côtoyons régulièrement et auxquels nous ne prêtons plus guère attention.

¹⁵⁹ Nous n'avons pas nécessairement le nom des personnes et donc aucune possibilité de pouvoir les contacter par téléphone.

Si pour les relations de voisinage, le choix du lieu d'enquête s'imposait, les situations de co-présence ponctuelles nécessitent une plus grande réflexion pour déterminer les espaces les plus pertinents possibles pour mener les entretiens. En effet, conduire des entretiens semi-directifs sur des espaces où les individus ne sont, par définition, que de passage, est un exercice délicat et rarement fait d'ailleurs. L'accueil à la ferme, et en particulier l'hébergement, nous est apparu finalement comme un compromis intéressant, car non seulement il s'agissait d'une co-présence ponctuelle pas nécessairement éphémère et par ailleurs, c'était le cadre spatial de plusieurs formes de co-présence/

b) Le choix de l'accueil à la ferme pour les situations de co-présence ponctuelles

Conduire des entretiens dont la durée varie entre quarante-cinq minutes et deux heures suppose de prendre le temps de s'arrêter, ce qui, sur des espaces publics où les personnes ne font que passer¹⁶⁰, n'est pas chose aisée. Par exemple, des marchés organisés sur la place du village ou des festivités à consonance agricole s'accommodent mal de ce type d'exigences et les quelques essais effectués, lors de la pré-enquête, n'ont ainsi abouti qu'à des ersatz de discussion, assez pauvres au vu des objectifs affichés, et notamment la nécessité de saisir des univers de références. Même s'il aurait pu être intéressant de multiplier l'étude des situations de co-présence ponctuelle, cette contrainte technique nous obligea à examiner de plus près, à partir du travail de repérage effectué, quels étaient les espaces de contacts entre agriculteurs et non-agriculteurs les plus intéressants, ceux où l'inventivité normative était *a priori* la plus forte. Ceux où non seulement la co-présence était ponctuelle sans être nécessairement éphémère mais également ceux où on pouvait avoir la possibilité d'observer la plus grande diversité possible de formes de co-présence en un seul lieu. L'accueil à la ferme nous est alors apparu comme un choix intéressant, en particulier les gîtes, chambres et tables d'hôtes, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les activités d'accueil à la ferme nous semblaient *a priori* pouvoir être perçues comme illustrant parfaitement l'ouverture d'un espace à vocation agricole et donc privé à d'autres usages. De plus, les agriculteurs faisant de l'accueil à la ferme conjuguent souvent plusieurs activités que ce soit des visites, de l'hébergement, de la restauration, ou de la vente directe et si tel n'était pas le cas, il était également intéressant de connaître les raisons de leurs choix. En effet, il s'agissait d'informations susceptibles de nous renseigner sur les exigences et les contraintes engendrées par ce type d'activité. À ce titre, il était particulièrement stimulant d'essayer de comprendre l'articulation entre l'activité agricole et l'accueil de public, telle qu'elle était conçue et vécue surtout par les agriculteurs mais aussi par les non-agriculteurs. En effet, selon les chiffres proposés par le ministère français de l'agriculture, en 1996, 50 % des Français ont déclaré avoir bénéficié d'au moins une prestation « agritouristique » chez un agriculteur. Toutefois, pour mener concrètement les

¹⁶⁰ Ce sont des espaces où non seulement les individus ne restent pas très longtemps mais où en plus ils sont souvent en mouvement. Par ailleurs, ce sont des espaces pratiqués collectivement, ce qui ne simplifie pas non plus la mise en place concrète d'entretiens.

entretiens, avec les visiteurs notamment, les diverses formes d'accueil à la ferme n'offraient pas toutes les mêmes commodités pratiques. En effet, conduire un entretien, lors d'une visite collective d'exploitation ou d'un marché à la ferme revenait à peu près à se confronter aux mêmes difficultés que celles éprouvées sur les marchés publics. Pour conduire les entretiens auprès des non-agriculteurs nous avons ainsi privilégié une entrée par les chambres et tables d'hôtes à la ferme.

Le fonctionnement même des gîtes, chambres et tables d'hôtes nous offrait la certitude de plusieurs espaces/temps de contacts entre agriculteurs et non-agriculteurs. La place et la mise en récit de l'exploitation agricole, la gestion et le déroulement des repas, la mise en récit ou les pratiques partagées du territoire, la façon dont était mis en scène et organisé l'hébergement, en somme ce qui était montré ou ce qui au contraire était dissimulé (Goffman, 1979 [1956]) étaient autant d'indices sur la façon dont les agriculteurs et non-agriculteurs se conçoivent et échangent. Par conséquent, les chambres et tables d'hôtes avaient le grand avantage d'être des espaces de co-présence à plusieurs facettes, entre richesse de ce qui se jouait *in situ* et possibilité d'accéder à des récits d'autres espaces partagés. Par ailleurs, alors que la dimension souvent marchande de l'accueil à la ferme pouvait laisser penser qu'on observait une version particulière¹⁶¹ mais néanmoins essentielle des relations entre agriculteurs et non-agriculteurs, le cas des chambres d'hôtes semblait quelque peu différent. En effet, le visiteur séjourne sur une propriété et dans une maison qui n'est pas la sienne, et le fait de payer pour ce service n'apparaît pas nécessairement suffisant pour le placer irrémédiablement en position d'imposer ses propres normes. De manière plus générale, nous pouvions supposer que la conception et les attentes liées à ce type de service sont autant d'indicateurs de l'image de l'agriculture, des rôles attendus de part et d'autre des protagonistes, et donc des indices sur le statut de l'agriculture et de l'agriculteur. Par exemple, qu'est-ce que les visiteurs s'attendaient à trouver ? Quelle place les agriculteurs accordent-ils à l'agriculture dans leurs discours mais aussi dans leurs pratiques d'accueil ? Par exemple, la visite de l'exploitation est-elle systématique et si oui, est-ce qu'ils accompagnent toujours les clients dans cette démarche ? Comment concilient-ils les impératifs de l'activité agricole et l'accueil prolongé de visiteurs car contrairement à d'autres formes d'accueil à la ferme, le principe même des chambres d'hôtes suppose une certaine continuité du service au cœur même de leur espace de vie et de travail. Enfin, l'hébergement nous autorisait *a priori* à

¹⁶¹ Cette question de l'impact de la relation marchande sur la relation sociale observée est ambiguë. On peut en effet supposer que la nature commerciale du service ne modifie pas fondamentalement le sens que les agriculteurs souhaitent donner à cette activité d'accueil et d'autre part, la notion de service -marchand ou non marchand- n'est-elle pas toujours au cœur des relations sociales ?

rencontrer une certaine diversité de visiteurs¹⁶². En effet, même si en termes de volume total, la fréquentation de cette formule reste modeste, puisque seulement 5% des français ont déjà profité d'un hébergement chez un agriculteur, les profils socioprofessionnels des visiteurs sont extrêmement variables. Les cadres et professions libérales forment presque la moitié des clients mais on compte également des employés (18 %), des ouvriers, des retraités, des étudiants et des agriculteurs. Par ailleurs, alors que le gîte rural semble attirer surtout une clientèle familiale, les chambres d'hôtes semblent, elles, davantage prisées par des couples sans enfants. De plus, et même si les clients sont en grande majorité français, il existe tout de même une clientèle étrangère. Ainsi, en 2005, dans les différentes formes d'hébergements à la ferme labellisés de Dordogne, les visiteurs étrangers ont représenté 15 % des nuitées (CRTA, 2005). Nous avons donc rencontré des agriculteurs pratiquant une ou plusieurs activités d'accueil à la ferme et des visiteurs en séjour dans des gîtes, chambres et tables d'hôtes. Dans les deux cas, ces acteurs pouvaient également avoir expérimenté d'autres formes de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs.

Pour cibler le profil des agriculteurs faisant de l'accueil à la ferme, nous avons essayé de multiplier les localisations et de prendre en compte une diversité de productions, de labels et prix proposés. Toutefois pour recenser les différentes exploitations agricoles susceptibles de nous intéresser, nous procédions comme si nous étions de simples visiteurs. C'est-à-dire que nous nous sommes basés sur les informations disponibles sur Internet, dans les revues ou catalogues spécialisés¹⁶³ mais également dans les Offices de Tourisme ou tout simplement à partir des indications visibles ou des informations entendues lorsqu'on séjournait sur le pays des Bastides. L'objectif était tout à la fois de ne pas rester prisonnier d'un ou deux réseaux spécifiques tout en considérant que ce qui, après recherche, était invisible pour nous, avait de fortes chances d'être invisible pour les autres. Le premier contact se faisait soit par téléphone soit *de visu* au gré de nos différents séjours sur le pays des Bastides.

Lors de l'entretien avec les agriculteurs, les notions de « *contexte* » et de « *déroutement* » prenaient la forme suivante. Après avoir pris connaissance de l'historique de leur exploitation, nous les questionnions sur le cheminement les ayant conduit à mettre en place leurs différentes activités d'accueil à la ferme, afin d'une part de saisir la place passée puis actuelle de l'agriculture dans ce ou ces projets, et d'autre part comprendre les contraintes ou ressources structurelles avec lesquelles ils ont pu ou dû composer. Ce dernier point nécessitait non seulement des les interroger sur leur insertion dans le tissu local mais

¹⁶² Pour qualifier les personnes séjournant en chambre d'hôtes, nous utilisons parfois le terme de « visiteur » mais plus rarement celui de « touriste » même si selon la définition de l'ONU est considéré, comme touriste toute personne voyageant hors de son domicile habituel pour au moins une nuit et au plus un an. Ce terme nous est apparu trop fortement connoté et trop réducteur par rapport à la diversité des profils des personnes séjournant dans ce type d'hébergement à la ferme. En effet, il existe des nuances entre des vacanciers de passage, des estivants originaires de la région ou ayant de la famille à proximité, mais aussi des amis, des membres de la famille ou encore des personnes voyageant pour des raisons professionnelles. Pourtant, tous sont des clients potentiels.

¹⁶³ En particulier, les catalogues de la Chambre d'Agriculture, du Pays du Grand Bergeracois ou du Pays des Bastides mais aussi des annonces ou articles dans les journaux locaux ou nationaux.

également de voir au cours de leurs cheminements quelles avaient été les différentes références spatiales ou sociales (familles, institutions...) mobilisées, ce qui devait permettre de replacer cette initiative située dans l'extension spatiale du contexte d'action. C'est-à-dire qu'avec le « comment », nous veillions à faire spécifier le « où » et « avec qui ». Ensuite, nous abordions la pratique de l'accueil afin de comprendre quelles étaient les modalités et les vecteurs des interactions sociales en essayant de voir comment s'organisait la co-présence dans ces micro-lieux, de l'aménagement de la maison ou de l'exploitation à la mise en récit du territoire, en passant par les premiers contacts avec les visiteurs et la façon dont se déroulaient les moments clés comme les repas, la vente directe ou la visite de l'exploitation (Annexe 4.1).

En ce qui concerne les visiteurs, il nous faut préciser que nous n'avons pas ciblé de profils spécifiques pour la simple raison qu'on ne pouvait pas nécessairement prévoir à l'avance qui nous allions rencontrer¹⁶⁴. En fait, nous avons considéré avoir atteint une certaine diversité de points de vue lorsque les discours commençaient à devenir redondants d'un entretien à un autre. L'entretien avec les visiteurs se déroulait également en deux temps. D'abord, comprendre le cheminement les ayant conduits à sélectionner cette chambre d'hôtes ou ce gîte à la ferme. Il s'agissait notamment d'évaluer dans leur choix, la part due à la localisation géographique du lieu de séjour et celle dépendant du type d'hébergement retenu. En effet, il fallait envisager que certains soient là sans même vraiment savoir qu'ils allaient séjourner sur une exploitation agricole. Ensuite, afin de replacer dans le contexte de leur séjour cette expérience de la co-présence avec des agriculteurs, nous abordions la question des activités hors du cadre de la chambre d'hôtes. Il s'agissait ici de faire décrire leurs diverses expériences, ce qu'ils avaient remarqué, vécu et notamment s'ils avaient été amenés à fréquenter d'autres espaces de co-présence avec des agriculteurs. Enfin, nous abordions les questions liées au « déroulement » même de la co-présence du premier contact à l'éventuelle visite de l'exploitation, en passant par les divers moments de discussion avec les propriétaires (Annexe 4.2).

Au final, nous avons conduit dix-huit entretiens avec des agriculteurs et vingt entretiens avec des visiteurs (Annexe 4.3). Nous voudrions maintenant revenir sur certaines limites inhérentes à l'exercice de l'entretien, car s'il se révèle un outil extrêmement performant pour donner à voir des logiques d'actions, on peut également émettre quelques critiques à l'encontre du matériau qu'on en retire.

3.3.1.3. Limites des entretiens et choix d'une réorientation

L'impossible annulation de la relation asymétrique entre l'interviewé et l'interviewer et les enjeux liés à la maîtrise de la compétence discursive constituent des limites à

¹⁶⁴ A noter que les entretiens en chambre d'hôtes ont été menés de juin à septembre afin de se donner le maximum de chances de pouvoir rencontrer des visiteurs. En effet, le taux d'occupation des lits pour ces hébergements est de 40 % en juillet et 55 % août, ensuite d'environ 25 % en septembre, 18 % en juin pour tomber en dessous 15% les autres mois de l'année (CRTA, 2005).

l'utilisation des entretiens semi-directifs. Mais plus fondamentalement, la difficulté du récit d'espace, notamment pour les visiteurs, nous a conduit à réorienter en partie la place que nous accordions aux différents protagonistes de notre enquête et à développer l'observation comme outil complémentaire.

a) *Jeux d'influences et compétences discursives*

« *Rompre la hiérarchie* », prendre au sérieux le locuteur, valoriser ses propos ne suffisent pas à faire abstraction des jeux d'influences qui composent nécessairement un entretien. Maintenir l'équilibre entre le fait de dynamiser, de relancer l'entretien en trouvant des points d'accroche avec l'interlocuteur, voire donner son avis, tout en veillant à s'effacer et ne pas fausser les propos recueillis en suggérant des pistes, est un exercice délicat qui ne fait pas de l'entretien un moment qui s'improvise (Dejeans, 2006). Parfois on atteint également des limites inhérentes à l'outil. L'entretien se construit en effet dans un contexte spécifique (l'enregistrement, un face-à-face « artificiel »...) et une interaction particulière (un échange entre deux personnes qui ne se connaissent pas) qui rompent la réciprocité des relations coutumières (Bourdieu *et al.*, 1968) et l'éloignent des situations ordinaires. Les jeux d'influence ne se résument pas à des relations de pouvoir puisqu'ils sont également liés à des relations émotives. Parfois, l'enquêté se sent mal à l'aise et demeure introverti malgré les tentatives pour « dédramatiser » cet instant d'enquête. On pense notamment ici, à des sujets tels que les relations de voisinage qui peuvent véritablement gêner et bloquer l'interlocuteur. Plus simplement encore, la personne interrogée n'a pas nécessairement envie de faire l'effort de construire un discours cohérent car par exemple les questions posées peuvent lui apparaître sans grande pertinence ou ne rien lui évoquer. Cependant, ce dernier point est plutôt rare car en général la politesse, le fait de parler de soi et de contribuer à une activité scientifique sont autant de facteurs qui concourent à limiter ce type d'écueil.

La problématique de la compétence discursive se présente de plusieurs manières. D'abord, pour différentes raisons, qu'il s'agisse de faire plaisir ou de se conformer aux conventions, l'interlocuteur peut chercher à formuler ce qui lui semble être LA bonne réponse. Certains enquêtés peuvent ainsi être amenés à ruser et à survaloriser des aspects de la vie qui ne correspondent pas nécessairement à leurs pratiques. Ce point n'est toutefois pas le plus courant et il est assez aisément évitable si l'enquêteur privilégie des descriptions plutôt que des avis ou des analyses. La dynamique de cohérence inhérente à la construction d'un échange discursif est potentiellement plus problématique. En effet, les protagonistes sont amenés à construire un récit doté de sa propre logique car composé par une succession d'énoncés et un ensemble de comportements orientés vers un but, en l'occurrence l'intercompréhension. Autrement dit, le « jeu » de la conversation peut conduire à une forme d'enfermement rhétorique dans un système narratif autonome, s'éloignant au fur et à mesure des objectifs initiaux, à savoir l'exploration des logiques d'actions de l'enquêteur. *A contrario*, la compétence discursive peut également devenir un frein lorsqu'il s'agit de rendre compte de la complexité des raisons et des sentiments qui animent les pratiques d'une personne dans son quotidien. Il arrive ainsi qu'on éprouve certaines difficultés à trouver ses

mots pour exprimer et rendre intelligible quelque chose qui semble « naturel », c'est-à-dire relevant de la conscience pratique¹⁶⁵. C'est d'ailleurs en partie pour contrecarrer cette difficulté d'élaborer des idées à partir de faits routiniers qu'on considère comme allant de soi que nous avons très souvent recours à des comparaisons géographiques. Celles-ci visaient à « transporter » nos interlocuteurs en différents contextes afin de construire des référentiels permettant de dépasser les problèmes liés à l'immédiateté de l'entretien ou plus globalement à des problèmes de compétences discursives.

L'emploi de l'entretien semi-directif réserve de nombreux écueils non seulement parce que la conscience discursive n'épuise pas l'ensemble des schémas de significations, mais aussi parce que la compétence discursive varie selon les acteurs, les moments et les objets de discours. Par ailleurs, ces fluctuations dans notre capacité discursive deviennent particulièrement évidentes lorsqu'on s'intéresse au récit d'espace.

b) De la difficulté du récit d'espace au choix confirmé de se focaliser sur l'expérience des agriculteurs

Assez rapidement au cours des entretiens nous nous sommes aperçus de la difficulté notamment pour les visiteurs, d'offrir une description détaillée des espaces pratiqués au cours de leur séjour. Conscient qu'il n'est pas toujours aisé d'exprimer de manière discursive sa conscience géographique, que ce soit parce que, par habitude, on ne prête plus attention à l'espace environnant ou au contraire parce que, plongé dans un cadre spatial inconnu, nos points de repères deviennent évanescents, nous avons pourtant choisi de construire au maximum des entretiens en situation. Toutefois, à moins d'accompagner les visiteurs dans leurs pratiques du territoire et de faire l'entretien en marchant, nous ne pouvions totalement contourner ce problème. On peut également supposer qu'il existe un lien entre cette relative pauvreté en termes de récits d'espace et le caractère souvent éphémère et impressionniste des pratiques touristiques. Certains visiteurs rencontrés venaient sur le pays des Bastides pour la première fois et parfois, ils n'étaient sur place que depuis trois à quatre jours. Les images se bouscullaient, les dénominations et les limites géographiques se brouillaient, l'immédiateté de leurs pratiques les immergeaient dans une sorte de foisonnement spatial relevant davantage de l'ordre du sensible et donc difficile à expliciter de manière discursive. Certains auteurs ont ainsi mentionné la nécessité de laisser la mémoire « décanter » et structurer nos souvenirs (Ricoeur, 1998), ce qui méthodologiquement peut conduire à favoriser des entretiens en plusieurs temps afin non seulement de multiplier les contextes de production de récit mais également de laisser le temps à la mémoire de structurer les images (Devanne, 2005 ; Hoyaux, 2003). Toutefois, il faut également reconnaître que cette difficulté du récit d'espace observée lors de certains entretiens avec les visiteurs rendait compte de la manière dont ils avaient pu ou voulu investir l'espace local et des compétences qu'ils avaient à disposition pour échanger avec les agriculteurs-propriétaires sur ce thème là. Cet écart en termes de conscience

¹⁶⁵ A. Giddens définit la conscience pratique comme « *tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale sans pouvoir l'exprimer directement de façon discursive* » (Giddens, 2005 [1987], p. 33).

géographique était donc en soi éminemment intéressant à analyser. Par conséquent, il aurait fallu réaliser plusieurs entretiens avec les visiteurs si notre objet de recherche avait été de se focaliser sur leurs pratiques territoriales, or ce n'était pas le cas. L'objectif des entretiens était bien de saisir comment se construisait la co-présence, à partir notamment de l'imaginaire et des représentations spatiales des différents protagonistes.

Deux raisons peuvent expliquer le fait que les entretiens réalisés auprès des agriculteurs soient plus précis et plus descriptifs. D'abord, ces derniers pouvaient alimenter la conversation avec des souvenirs et des anecdotes découlant de leur habitude à côtoyer les visiteurs. Ensuite, le fait d'ouvrir l'exploitation et/ou leur maison avait sans doute nécessité qu'ils préparent et donc qu'ils construisent en amont cette co-présence. Autrement dit, contrairement à des visiteurs qui ne font que passer, cette co-présence était beaucoup plus présente dans la réflexion des agriculteurs puisqu'elle modifiait potentiellement leur façon de vivre au quotidien.

Cette difficulté de recueillir un récit d'espace auprès des visiteurs nous fit avancer sur deux points. D'abord, ce fut pour nous l'occasion de préciser que l'expérience des visiteurs devait essentiellement servir de contrepoint à l'expérience vécue des agriculteurs. Cela ne signifiait pas que nous renoncions à comprendre les significations projetées et les pratiques des visiteurs, cela n'aurait pas eu de sens pour comprendre les interactions réciproques, seulement, il ne s'agirait pas de notre entrée principale, mais plutôt d'une sorte de miroir. Ensuite, au niveau méthodologique, cette problématique de la compétence discursive, s'ajoutant aux difficultés de construire des entretiens en situation, nous incitèrent plus largement à donner une nouvelle importance à l'observation comme technique d'enquête car « *comment observer la façon dont les gens parlent quand on ne les observe pas ?* » (Matthey, 2005, p. 05).

3.3.2. L'observation, un outil complémentaire permettant de réunir conscience discursive et conscience pratique

L'observation est un outil méthodologique empreint de subjectivité, et dont la facilité apparente masque des risques majeurs de contresens et d'extrapolation (Beaud et Weber, 1997). Toutefois, utilisée avec certaines précautions, elle se révèle d'une aide précieuse, apportant un éclairage différent et complémentaire. L'observation nous a ainsi permis d'étayer et de donner de l'épaisseur aux entretiens, et ces derniers permettaient en retour de tester nos observations en demandant par exemple à nos interlocuteurs d'explicitier et de préciser comment ils avaient vécu un événement ou une situation auquel nous avons assisté et/ou participé. De plus, cette technique permet d'appréhender certaines situations d'interaction sociale où l'entretien compréhensif n'aurait pas eu sa place (foule, fêtes, repas..). En somme, les schémas d'interprétation reposant autant sur un savoir interrogeable que sur un savoir tacite, implicite, l'observation trouve toute sa place aux côtés des entretiens : « *L'observation participante, les histoires de vie, le recueil des quotidiennetés, autant de procédures empruntées et aptes à dégager les normes culturelles, les rites d'interaction de*

ces « ensembles populationnels » faisant sens en interne et produisant, socio-antropologiquement pour soi, du lien social » (Céfaï, 2003, p. 312).

3.3.2.1. Observation/observation participante, trouver et négocier sa place

L'observation se décompose en trois temps : percevoir, mémoriser, noter. Autrement dit, elle présuppose un va-et vient permanent entre nos perceptions, leur explicitation mentale, leur mémorisation et le journal de terrain servant à prendre les notes (Beaud et Weber, 1997). De ce point de vue, l'observation ne suppose pas une neutralité axiologique, au contraire. Celle-ci sert pour l'analyse mais au moment de l'observation, il est nécessaire de remarquer, c'est-à-dire de juger un moment, un fait, une situation importante pour la retenir. Il aurait été de toute façon totalement illusoire de vouloir tout noter, tout mémoriser, la réalité observée étant nécessairement une reconstruction. Bien entendu, une grille d'observation nous aidait à rester prudent (Annexe 4.4). Toutefois, elle devait également rester assez souple pour nous autoriser à demeurer attentif à ce qui se jouait sous nos yeux et ne pas nous condamner à observer ce que nous avons déjà ou ce que nous nous attendions à voir. En quelque sorte, il s'agissait de faire preuve d'une certaine intuition pour saisir les moments importants tout en respectant notre démarche théorique. Comment alors caractériser plus précisément ces faits retenus ? Il faut déjà préciser que l'observation était quotidienne et systématique. Durant le temps passé sur le terrain, nous nous efforcions de conserver une constance dans les faits observés afin non seulement de pouvoir cumuler les notes compilées mais également parce qu'il s'agissait d'un critère de sélection des faits. En effet, celui-ci devenait significatif pour nous à partir du moment où il s'insérait ou au contraire s'écarterait d'un faisceau d'observations déjà réalisées. Par ailleurs, lors de la phase de notation, nous tentions au maximum de construire un « récit », c'est-à-dire non pas nécessairement d'accumuler des faits mais de construire une trame, un contexte afin de pouvoir resituer ce qui avait été observé. En multipliant les angles de vues, en réempruntant des expressions et en retraçant le comportement des protagonistes nous souhaitions ainsi pouvoir reconstituer des fragments de scènes. Noter devenait dès lors une étape clé entre retranscription et analyse, puisque nous étions suffisamment imprégnés de l'interaction pour faire jouer notre mémoire immédiate tout en étant *de facto* déjà détachés de la situation qui nous intéressait.

Entre observation et observation participante, notre posture se révélait assez ambivalente, ou du moins nécessitait une certaine adaptation. Nos séjours sur le terrain espacés dans le temps¹⁶⁶ nous amenèrent à côtoyer un nombre important de personnes et nous n'étions donc pas forcément connus de tout le monde. Ainsi, lorsque nous arrivions dans une exploitation pour la première fois, nous nous présentions comme étudiant mais nos interlocuteurs n'avaient à ce moment qu'une idée assez vague des raisons de notre présence. Notre place évoluait bien sûr une fois l'entretien réalisé. Dès lors, il se jumelait au cours d'un

¹⁶⁶ Contrairement à certaines postures de l'ethnographie (Manceron, 2005), nous n'avons pas choisi de partir nous isoler sur le terrain pendant plusieurs mois. Nous avons préféré opter pour des séjours plus courts (une à deux semaines) mais également plus étalés dans le temps, sachant que la pré-enquête a commencé au printemps 2004 et que l'enquête s'est achevée à l'été 2006.

même séjour des moments, des repas par exemple, où nous étions considérés comme de simples clients et d'autres où *de facto* on nous conférait une posture plus décentrée, plus en marge du groupe. Mais de manière générale, nous « négocions » naturellement notre place, car dans ces espaces fréquentés par un nombre important de personnes aux profils variables, notre identité d'étudiant apparaissait finalement assez anodine ou du moins ne nous singularisait pas vraiment des autres protagonistes. Finalement, les seuls qui nous considéraient peut-être à part, sont les agriculteurs que nous croisions régulièrement pour notre enquête, et qui au gré d'une certaine complicité devinrent de véritables informateurs, nous tenant ainsi au courant des derniers projets et événements politiques, agricoles, culturels.

Les interactions ont été évidemment assez complexes à saisir car il s'agissait de « négocier » notre présence. Une fois ce problème pris en compte, l'observation s'est avérée un outil véritablement pertinent non seulement pour compléter et étayer les entretiens mais également pour accéder à des espaces de co-présence dont nous n'avions pu jusque là qu'effleurer les logiques d'existence.

3.3.2.2. Observer des situations de co-présence ponctuelles : interactions spontanées, interactions organisées et leurs espaces de déploiement

Les situations de co-présence que nous retenions pour appliquer l'observation obéissaient à trois logiques qui se combinaient parfois. Le premier critère était qu'*a priori* ces situations induisent des échanges discursifs entre les protagonistes tout en concernant un maximum de personnes. Nous avons ici fait le choix des visites de fermes et des chambres d'hôtes. Ensuite, nous avons privilégié les situations de co-présence ponctuelles¹⁶⁷ où l'entretien avait difficilement sa place. Nous pensons, par exemple, à des marchés de producteurs. Enfin, des interactions vécues, où l'entretien n'avait pas du tout sa place, mais où l'observation pouvait alimenter la discussion au cours de l'entretien à venir. Nous pensons ici notamment à ce qui se jouait dans les chambres d'hôtes et en particulier à des moments comme les repas ou les premiers contacts. Nous précisons ce choix, car même si l'observation fut une attitude générale afin de s'imprégner de notre terrain, elle dut également être orientée dans une certaine direction, d'abord parce que nous devons rechercher les situations les plus pertinentes et ensuite parce que nous souhaitons éclairer un type de co-présence par un faisceau d'observations et non nous limiter à une seule « prise ». Bien entendu, toute interaction prend des formes non prédictibles, car dépendantes de la relation qui se noue entre des individus dont chaque histoire est singulière, mais elle possède également un côté schématique reposant sur le savoir commun des partenaires, dont les modalités sociales et le cadre spatio-temporel peuvent notamment faire partie. Nous avons donc veillé, à partir d'un même cadre, à observer plusieurs actions afin de pouvoir *a posteriori* relever des régularités ou des discontinuités.

¹⁶⁷ Nous n'avons pas utilisé l'observation dans le cadre des relations de voisinage, c'est-à-dire des situations de co-présence routinières, car ici l'application de cet outil aurait nécessité de séjourner sur place durant une longue période pour un tant soit peu être considéré comme un habitant.

L'observation commençait par un repérage systématique de la configuration spatiale. On essayait notamment de saisir l'agencement matériel et la disposition des objets, avant, pendant et après une action. Par exemple, lorsqu'un marché, une visite d'exploitation ou des festivités étaient organisés, nous décrivions et appréhendions leurs espaces de déploiement, mais également ce qui avait pu être rajouté ou enlevé, dissimulé ou mis en scène. Toutefois si dans le cas des observations d'objets, nous avons pu utiliser des grilles d'observation plus strictes et des photographies¹⁶⁸ afin de mémoriser les espaces matériels ayant servi de décors et de scènes à des situations d'interactions, nous ne pouvions pas éluder le fait que ces espaces n'étaient pas « vierges ». Nous devions donc limiter nos propres projections, nos propres intentions, afin de prendre connaissance de l'épaisseur de sens investi sur ces espaces et des tensions éventuelles. L'observation consistait également à recueillir certains documents écrits mis à la disposition des visiteurs dans les chambres d'hôtes. Ainsi, nous recensons autant que faire se peut les ouvrages (uniquement ceux qui étaient mis à disposition des visiteurs), les livres d'or, et les prospectus présents, autant de traces d'une mise en récit du territoire. Par ailleurs, nous étions également attentifs à toutes les formes écrites utilisées par les agriculteurs pour se présenter et se faire connaître, de la petite carte de présentation au site Internet en passant par la carte postale envoyée lors de la réservation.

Pour des situations de co-présence ponctuelles et organisées telles que des marchés, visites de fermes, festivités rurales, le procédé était toujours le suivant : nous mémorisions le déroulement temporel, notre « oreille indiscreète » pouvait saisir des bribes de conversations, nous tentions d'appréhender les attitudes et gestes, et nous avons essayé de distinguer les positions et les places occupées par les différentes personnes participant à l'action. Nous avons donc très souvent mobilisé cet outil lors de diverses situations de co-présence ponctuelles, mais l'observation a également conforté notre choix de construire les entretiens dans des chambres d'hôtes à la ferme. D'abord, séjourner avec nos interlocuteurs revenait à se donner réellement la possibilité d'utiliser l'observation pour étayer les entretiens. En plus, nous pouvions dans ce cadre là, assister véritablement à des situations de co-présence spontanées. On pouvait assister aux arrivées, aux premiers contacts, à ce qui se jouait au cours des repas pris ensemble, lorsque les personnes se croisaient, en somme à toutes les circonstances impliquant une adaptation de rôles. Cette notion d'adaptation est très importante, car un autre élément essentiel de l'observation en chambres et tables d'hôtes, est le fait qu'on pouvait donner une certaine continuité temporelle à nos observations. Le fait de pouvoir observer les individus en différents moments, en différentes activités et avec différentes personnes permettait justement d'appréhender les jeux de rôles et de faire ressortir des syntaxes discursives ou de comportements. Il ne s'agissait pas de déduire de ces

¹⁶⁸ Le recours à la photographie fut systématique quand il s'agissait de repérer et de mémoriser des configurations spatiales, mais nous n'avons pas nécessairement voulu photographier des situations elles-mêmes. Si nous pouvions être considérés comme un spectateur parmi d'autres, comme dans le cas d'événements collectifs (des marchés publics ou à la ferme, des visites de fermes, des comices agricoles...) nous utilisons cet outil. Dans le cas d'interactions plus informelles ou de situations s'inscrivant dans la sphère privée, notre attitude générale était de ne pas parasiter ou détourner la scène en cours en « agressant » les individus avec la présence d'un objectif.

observations d'éventuels éléments explicatifs, encore moins d'accéder à des coulisses pour démasquer l'illusoire « vraie nature » des individus mais bien de pouvoir mettre en perspective différents rôles tenus par les protagonistes de notre enquête en différents moments, en différents espaces et avec différentes personnes. Plus prosaïquement, cela permettait d'observer ce qui se jouait, comment se déroulaient les instants de co-présences, quelles étaient les activités réellement faites en commun, que ce soit sur l'exploitation ou dans le cadre plus général du territoire, en somme d'avoir accès, *in situ*, aux discours et aux pratiques et de les mettre en relation avec ce que nous avons pu recueillir grâce aux entretiens.

Si l'observation a permis de donner du relief et de l'épaisseur aux entretiens et de donner à voir le plus précisément possible ce qui se jouait au cœur de ces actions situées, cet outil a également quelques limites. Celles-ci tiennent cependant davantage aux précautions qu'il faut prendre, notamment lors de l'interprétation des données recueillies, qu'à l'outil en lui-même.

3.3.2.3. Les limites de l'observation

Nous voyons deux principales limites à l'observation, la première inhérente à l'outil, l'autre à l'utilisation que nous en avons fait ou plutôt que nous n'en avons pas fait. La limite fondamentale est que l'observation sert « *d'avantage pour comprendre une organisation singulière ou un problème concret que pour démontrer l'existence de relations entre variables définies dans l'abstrait* » (Becker, 2003, p. 351). Or, notre objectif était bien d'évaluer, ou du moins de différencier, la dimension normative de plusieurs types d'espaces de co-présence à partir d'un certain nombre de critères, à savoir l'accessibilité, la pluralité sémantique à l'œuvre et la visibilité des situations. La deuxième limite tient au fait que nous n'avons pas accompagné les visiteurs dans leurs activités hors du cadre des espaces de co-présence. Cela aurait peut-être permis de donner un peu plus d'épaisseur aux entretiens réalisés auprès des visiteurs. De même, nous n'avons pas eu recours aux photographies qu'ils auraient pu prendre durant leurs activités et qui auraient pu servir de support de discours mais également d'éléments d'analyse (Papinot, 2007). Toutefois, en choisissant de considérer les logiques d'actions des visiteurs davantage comme un jeu de miroirs permettant de comprendre les qualifications attribuées aux agriculteurs et à l'activité agricole, la nécessité d'un tel travail perdait également de l'importance. Encore une fois, même si pour la contextualisation cela était important, notre travail portait moins sur les pratiques territoriales des individus que sur la façon dont l'espace était mobilisé ou instrumentalisé dans les situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs.

Le dernier matériau indispensable pour tenter de mener à bien notre travail de collecte des données reposait sur l'examen de ce qui était discuté au niveau des extensions spatio-temporelles des actions situées que nous avons observées. Nous nous sommes notamment focalisé sur l'institution territoriale du pays du Grand Bergeracois, mais également sur la mise en récit des usages de l'espace dans les dépliants touristiques provenant de différentes

institutions. Si ces différents lieux de productions narratives permettaient d’avoir un aperçu des faisceaux normatifs se discutant actuellement à diverses échelles, il était également nécessaire d’incorporer une dimension temporelle à notre étude en considérant l’évolution des qualifications de l’espace en Dordogne et, si possible, plus particulièrement sur le pays des Bastides.

3.3.3. Traces et actants¹⁶⁹ d’un faisceau de contraintes et ressources structurelles

Nous recherchions ici les informations pouvant permettre de mettre en perspective les données recueillies dans les situations de co-présence ponctuelles et routinières entre agriculteurs et non-agriculteurs. En effet, il s’agissait moins de décortiquer les mécanismes d’institutionnalisation que de rechercher dans les projets institutionnels menés, les traces des processus de requalification à l’œuvre dans les interactions situées, que ce soit en termes d’écarts ou de régularités. Trois objectifs guidaient ainsi notre démarche. D’abord, nous souhaitions examiner les différentes qualifications de l’espace et de ses usages ainsi que les diverses catégories d’action mobilisées pour légitimer les projets menés. Cela devait ensuite nous permettre d’observer la place accordée à l’agriculture et au monde agricole dans ces différents discours d’existence. Enfin, pour évaluer le caractère novateur de cette pluri-qualification éventuelle, nous avons besoin de prendre en considération la dimension temporelle. Nous avons donc également eu recours à des archives.

3.3.3.1. Les rouages et les catégories d’action¹⁷⁰ du pays du Grand Bergeracois

Au niveau du pays du Grand Bergeracois, nous voulions comprendre la place accordée à l’activité agricole en examinant la teneur des projets et des référentiels spatiaux mis en avant pour faire de cet espace un territoire. Toutefois, si nous recherchions en priorité tout ce qui pouvait concerner le monde agricole, afin de mettre en perspective cette entrée, il était également nécessaire d’identifier les autres grandes catégories d’action mobilisées (environnement, patrimoine, agriculture, industrie, tourisme etc…) et d’analyser les contours attribués à ces différents objets de discours pour légitimer en leurs noms l’existence de ce nouveau territoire. Autrement dit, si la trame de notre guide d’entretien¹⁷¹ (Annexe 5.1) comprenait des questions relatives à l’ensemble des rouages de cette construction territoriale, l’objectif était moins de nous focaliser sur les mécanismes de la formation socio-spatiale que de recueillir des données permettant de contextualiser la place accordée à l’agriculture, qu’il s’agisse de sa valorisation, de son instrumentalisation ou de son déni. Au regard des enjeux liés à l’émergence de ce territoire de projet et des biais inhérents aux discours institutionnels, il était nécessaire, au niveau méthodologique, de compléter ces entretiens d’informations par

¹⁶⁹ Terme désignant une réalité sociale quelconque (donc pas nécessairement une personne) dotée d’une capacité de contribuer à l’organisation et à la dynamique d’une action individuelle et/ou collective (Lussault, 2007)

¹⁷⁰ Par catégorie d’action, nous entendons les catégories de connaissance que s’approprient les acteurs institutionnels pour prendre des décisions et agir (Candau et Le Floch, 2002).

¹⁷¹ Nous avons ainsi rencontré six acteurs institutionnels du pays du Grand Bergeracois (membres des équipes d’animations, des conseils d’administration ou de développement) intervenant à la fois sur le pays des Bastides et au niveau du pays du Grand Bergeracois (Annexe 5.2).

l'étude de l'ensemble des discours d'existence de ce nouveau territoire. Le corpus était donc formé des entretiens mais également du diagnostic territorial, de la charte de développement durable de pays, de la charte forestière, du contrat de rivières, du dossier de Pôle d'Excellence Rural (PER) et du site Internet.

Afin de ne pas circonscrire l'analyse des faisceaux de contraintes et ressources structurels à la seule institution territoriale du pays du Grand Bergeracois, ce qui aurait été assurément très réducteur, nous avons choisi de considérer également les mises en récit de l'espace produites et véhiculées par des guides, brochures et autres dépliant touristiques. Mais il ne s'agissait pas non plus de se contenter de la teneur des processus de resémantisation à l'œuvre actuellement. Il nous fallait également envisager l'importance de la dimension temporelle. En effet, comment aurions nous pu évaluer le caractère novateur ou ancien, temporaire ou durable de cette pluri-qualification potentiellement à l'œuvre sans avoir recours à des archives ?

3.3.3.2. Qualifications de l'espace par le prisme d'une mise en récit touristique, passée et actuelle

Le travail d'observation a permis de recueillir dans les chambres d'hôtes à la ferme un ensemble de brochures touristiques mis à la disposition des visiteurs par les propriétaires. En effet, nous avons fait l'hypothèse que ces dépliant pouvaient être un médiateur des relations inter-individuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs. L'objectif principal était donc d'identifier les différentes valeurs projetées et les différents espaces construits afin de pouvoir mesurer le rapport existant entre les sites et les différents usages du territoire mis en récit sur ces prospectus touristiques et ceux relevés dans les entretiens ou lors de l'observation des actions situées entre agriculteurs et non-agriculteurs.

Afin de tester la part d'inertie et la part de changement dans les récits et usages de l'espace périgourdin, nous avons entrepris de faire un travail d'archives à partir des guides touristiques. Ce type de ressources documentaires nous apparaissait en effet comme une source d'informations potentiellement riche pour pouvoir identifier des changements dans l'appréhension et la qualification des espaces. En effet, le principe même des guides de tourisme est bien de construire un récit inventariant et relatant l'existence de sites qui en retour participent à qualifier l'espace profane environnant. Peu importe finalement que le guide touristique soit un précurseur, un vecteur, un facteur d'institutionnalisation ou les trois à la fois, puisque dans tous les cas, il est bien une trace des valeurs investies sur un espace à un moment donné. Si on acceptait l'idée que l'agrément des sites variait au cours du temps, soit qu'on projette sur les mêmes espaces de nouvelles valeurs, soit qu'on délaisse ces matérialités pour découvrir ou redécouvrir un peu plus loin des trésors cachés, on pouvait donc espérer trouver dans l'analyse de guides touristiques édités à différentes époques, les indices nous permettant de répondre à notre question de la dimension temporelle de la pluri-qualification actuelle.

Au départ, nous souhaitions analyser, en partant depuis leurs premières dates d'édition, les *Guide Vert Michelin* consacrés en partie ou en totalité à la Dordogne. En effet, le Guide Vert offrait l'avantage de ne pas se contenter d'être un répertoire des sites à visiter mais de décrire avec soin diverses formes de tourisme. Cependant, celui-ci ne fut réellement édité, sous sa forme de guide touristique, pour la première fois qu'en 1926¹⁷², ce qui nous laissait finalement à disposition une trop faible marge temporelle. Nous avons alors envisagé de nous focaliser sur les *Guides Bleus* dont les premières éditions sous la forme des guides Joanne remontent à la seconde partie du XIX^e siècle mais ceux-ci avaient le désavantage de fournir une description assez mince et presque exclusivement consacrée au tourisme culturel. Par ailleurs, quel que soit le type de guide touristique, ces ouvrages sont réédités régulièrement et par conséquent ne sont pas nécessairement conservés ou du moins pas dans leur continuité aux archives, régionales ou départementales, dans les bibliothèques ou encore dans les librairies spécialisées dans les livres anciens. Enfin, cette recherche était encore compliquée par le fait que les espaces servant à désigner les guides fluctuent au cours du temps, le Périgord pouvant se retrouver englobé, en fonction des époques, en Auvergne, en Aquitaine, dans le Sud-Ouest, etc. Ce qui est en soi intéressant pour saisir les différents profils touristiques accordés à ce département mais qui rend assez difficile la recherche de ces ouvrages. Précisons tout de même, que si nous nous intéressions à la Dordogne de manière assez générale, nous avons essayé au maximum de nous concentrer sur les trois cantons historiques du pays des Bastides et sur les espaces environnants de Bergerac à Sarlat.

Malgré de grandes différences dans le style des narrations et dans les types d'espaces décrits, nous avons finalement choisi d'avoir recours à plusieurs guides touristiques et de les compléter par quelques travaux ou œuvres littéraires d'époque évoquant la Dordogne. Ainsi, notre base de données se prêtait plus difficilement à une lecture transversale et comparative, mais nous pouvions espérer reconstruire une certaine continuité temporelle nécessaire à la mise en perspective souhaitée. Nous avons ainsi tenté de remonter jusqu'au début du XIX^e siècle mais un dernier écueil vint remettre en question notre projet. Nombre d'ouvrages conservés aux archives ou dans les bibliothèques sont des ré-éditions. Or, en ayant à l'esprit les travaux de M. Halbwachs (1994 [1925]) qui expliquent que l'une des caractéristiques de la mémoire est justement de sélectionner et conserver les faits du passé qui se conforment aux valeurs, aux images et aux normes actuelles, nous avons dû rester particulièrement vigilant et relativiser l'intérêt de ces ré-éditions. Un ouvrage nous permit toutefois de compenser, en partie, les difficultés rencontrées lors de ce travail d'archives. « *L'invention d'un Paradis, le Périgord* » (Tanet et Hordé, 2003) retrace en effet aux travers de quelques extraits de récits de voyages et autres références littéraires, la généalogie des valeurs projetées aujourd'hui sur le Périgord. En se focalisant sur la recherche des facteurs explicatifs des qualifications à l'œuvre actuellement, les auteurs ont privilégié l'idée de continuité et ainsi passé sous silence certaines qualifications aujourd'hui oubliées. Cet ouvrage ne pouvait donc à lui seul

¹⁷² Si A. Michelin crée dès 1908 le bureau des itinéraires permettant de fournir, sur simple demande, le tracé d'un voyage par la route, à tous ceux qui circulent en automobile pour leur plaisir ou leur travail, cela reste relativement modeste jusqu'en 1926 où le premier guide touristique régional paraît.

constituer notre base de données mais il nous sert de point de repère, sorte de référentiel permettant de resituer les informations récoltées dans un système qui faisait sens. Au final, nous avons pu nous appuyer sur une cinquantaine d'ouvrages, ou d'extraits d'ouvrages, depuis 1800 à nos jours (Cf. Bibliographie des données consultées).

* *

*

En posant la méthode comme moment théorique, nous avons d'abord souhaité réfléchir aux présupposés méthodologiques induits par notre positionnement dans une théorie géographique de l'action. Tout en nous inscrivant dans une démarche compréhensive, nous avons ainsi discuté de certains pièges inhérents au constructivisme, et notamment les risques de surinterprétations ou de dérives relativistes contenus dans certains discours postmodernes. À cet effet, la notion de contexte nous est apparue tout à fait pertinente, qu'il s'agisse d'indexer les interactions entre acteurs sur les situations locales qui les ont produites ou de prendre en compte plus largement, comme nous y invite le paradigme de la complexité, la « solidarité » des faits sociaux. Par ailleurs, la méthode constituant le point aveugle de la théorie de la structuration proposée par A. Giddens (2005 [1987]), nous avons également pensé nous inspirer des apports d'une approche systémique possédant une solide assise en géographie et ce afin de pouvoir saisir les relations existant entre les interactions situées et l'extension spatio-temporelle du contexte immédiat de ces dernières. Cependant, les écueils inhérents à cette démarche et certaines particularités de notre objet de recherche nous ont finalement dissuadés d'avoir recours à cette boîte à outils méthodologiques et nous ont, au contraire, conduits à repréciser les objectifs de notre recherche empirique. La question du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs n'étant pas réductible à l'illusoire existence d'une norme ou d'une catégorie d'action particulière, il nous a ainsi semblé plus judicieux de rechercher les traces d'un faisceau de normes participant directement de la régulation des situations de co-présence entre nos deux grandes catégories d'acteurs. De même, plutôt que d'interroger de manière frontale la relation problématique entre acteurs ordinaires et processus institutionnels, nous avons privilégié une approche consistant à observer les régularités ou les écarts existant entre ce qui se joue dans les interactions situées et ce qui est discuté dans les différents espaces englobants structurant ces dernières. Dès lors, pour maintenir un certain équilibre entre les exigences de notre positionnement théorique et la nécessaire opérationnalisation du questionnement, nous avons dû procéder à un certain nombre de réajustements et avoir recours à un éventail de données convergentes.

L'opérationnalisation de notre grille analytique nous permet de faire ressortir trois dimensions (l'accessibilité physique et symbolique, la pluralité sémantique et la visibilité politique) qui interviennent de manière différenciée et graduée dans la composition de nos trois idéaux-types. En formulant un certain nombre de questions opérationnelles, nous avons ensuite pu décomposer ces différentes dimensions en indices observables. Pour recueillir ces indices et ainsi procéder à la validation empirique de nos hypothèses, nous avons choisi de

nous focaliser sur le pays des Bastides, territoire situé au sud-est du département de la Dordogne et récemment intégré au sein du pays du Grand Bergeracois. Ce terrain semblait en effet posséder trois caractéristiques potentiellement intéressantes dans l'optique de notre recherche. D'abord, le dynamisme du développement local laissait à penser que nous pourrions avoir plus facilement accès aux processus de requalifications des objets spatiaux et de leurs usages, des valeurs ou des référents culturels attribués à ce territoire rural. Une impression renforcée par le territoire projet du pays du Grand Bergeracois dont l'émergence constituait l'indice d'un contexte institutionnel peu stabilisé. Par ailleurs, en nous appuyant sur les données du recensement, nous avons également pu constater que le pays des Bastides faisait actuellement l'objet d'une certaine recomposition sociale, ce qui induisait l'existence d'une certaine diversité culturelle à l'échelle locale. Enfin, bien que concurrencé par le développement d'autres activités, et en particulier le tourisme, l'agriculture restait une ressource économique pour un certain nombre d'acteurs. On pouvait donc considérer qu'elle participait de l'identité de ce territoire et ce d'autant plus que les principaux leaders de ce projet de territoire étaient eux-mêmes d'anciens agriculteurs.

Le foisonnement mais également le manque de lisibilité des diverses situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs repérées durant la pré-enquête nous ont également conduits à réajuster notre démarche. D'une part, nous avons fait le choix de ne prendre en compte que les situations, routinières ou ponctuelles, où les agriculteurs étaient identifiables en tant que tel et d'autre part, tout en gardant le pays des Bastides comme terrain principal de nos observations, il nous a semblé pertinent d'étendre le travail d'identification de ces situations de co-présence à l'ensemble du département. Afin de comprendre les logiques d'action à l'œuvre dans ces interactions situées nous avons eu recours à une enquête par entretiens menés principalement dans le cadre de chambres d'hôtes et de relation de voisinage. Ce matériau principal fut complété par l'utilisation de l'observation afin non seulement de pouvoir pallier aux problèmes posés par la compétence discursive, et en particulier le récit d'espace, mais également et surtout pouvoir replacer les paroles et les actes dans leurs contextes d'énonciation. Parallèlement à cela, il nous fallait également recueillir des données permettant d'analyser les processus de requalifications actuellement à l'œuvre, et en particulier la visibilité accordée à l'activité agricole, car il pouvait s'agir d'autant de ressources et de contraintes pour la construction des situations de co-présence. Par ailleurs, nous avons mené quelques entretiens auprès d'acteurs institutionnels du pays du Grand Bergeracois et de manière plus générale mobilisé les différents discours d'existence de ce territoire. Dans cette même perspective, nous nous sommes également intéressés, à partir des guides ou des brochures touristiques présents dans les chambres d'hôtes, à la mise en récit du département de la Dordogne. Enfin, nous avons mené un travail d'archives afin de pouvoir évaluer la dimension institutionnelle des valeurs, des objets géographiques, des usages et des référents culturels participant actuellement à faire de ces deux espaces englobants des territoires.

Deuxième partie :

Reconstruction des contextes d'action

Chapitre 4 : Le monde agricole au « *pays de l'Homme* », une visibilité à questionner

Parmi les contraintes et les ressources structurelles qui pourraient participer de la construction des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs situées sur le pays des Bastides, on peut penser que les qualifications attribuées au territoire jouent un certain rôle, notamment lorsqu'il s'agit d'un espace aussi fortement investi que le Périgord. L'objectif de ce chapitre est donc de donner à voir la mise en récit, passée et actuelle, dont a pu faire l'objet le département de la Dordogne et les qualifications engendrées par la constitution du pays du Grand Bergeracois. En nous intéressant à ces deux espaces englobants de l'association du pays des Bastides et en essayant de déceler les permanences et les changements intervenus dans les façons de les concevoir et de les pratiquer nous souhaitons ainsi suivre les traces d'une éventuelle institutionnalisation de ces valeurs territoriales, actuelles et passées, et observer la place accordée à l'agriculture dans ces différents processus de territorialisation.

Ce travail de généalogie n'est pas l'œuvre rigoureuse d'un historien mais plutôt un essai de reconstruction, à partir d'une grille interprétative, d'un contexte qui pour prendre parfois des accents substantialistes n'en est pas moins fondamentalement mouvant. En nous appuyant sur des guides touristiques et des récits de voyageurs, notre ambition n'était pas d'offrir une description exacte de la topographie, des paysages ou de l'histoire sociale et politique de ce territoire mais plutôt de présenter les espaces investis, les argumentaires avancés, les valeurs attribuées et les stéréotypes véhiculés qui donnaient et/ou donnent une certaine identité à ce territoire¹⁷³. Par ailleurs, si cette reconstruction se veut cohérente, par principe, elle est également partielle. En effet, à l'impossible recensement exhaustif des objets de discours, nous avons préféré les oppositions et les récurrences qui nous apparaissaient significatifs afin d'illustrer, sans caricaturer, les tendances et la diversité des processus de requalifications. Enfin, nous n'avons pas établi de date précise permettant de séparer les qualifications d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons délibérément choisi de maintenir une zone de transition assez floue entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle afin d'éviter toute tentation manichéenne entre le passé et le présent.

Dans un premier temps, nous consacrerons deux sous parties à la mise en récit du département de la Dordogne en essayant de répondre, pour chaque époque, à ces différentes

¹⁷³ « Nous avons dit qu'Eugène le Roy était un bon guide ! Entendons-nous ! Il a pris avec la géographie quelques libertés, posant une mesure où il lui plaît, ouvrant un chemin dans un fourré, déplaçant un hameau, utilisant ou déformant quelque toponyme qui lui a paru pittoresque [...] il serait ridicule de lui en faire grief ; de même qu'un peintre ne photographie pas un paysage mais l'interprète, supprimant ce qui le gêne, ajoutant ici un arbre, là une roche, déplaçant une ligne d'horizon, créant un premier plan, de même un romancier à toute licence pour échapper à la tyrannie de la topographie. La vérité et le réalisme naissent ici d'une remarquable évocation de l'ambiance de la forêt » (Secret 1938, p. 06).

questions : comment perçoit-on cette contrée, de l'intérieur et de l'extérieur ? Quels sont les lieux entrés dans l'imaginaire des écrivains, romanciers, érudits ou simples voyageurs ? Quels sont les qualificatifs employés pour évoquer le monde agricole ? Dans une deuxième partie, le contexte institutionnel assurément moins stabilisé du pays du Grand Bergeracois permettra, à partir de ses différents discours d'existence, de porter un regard sur la production de normes institutionnelles, et en particulier la place accordée à l'agriculture.

4.1. « L'invention » d'un paradis », du territoire aux hauts-lieux

Le Périgord est aujourd'hui tout autant un espace géographique qu'une image. Son nom seul suffit à évoquer des produits, des lieux et des paysages. D'une certaine manière, il est devenu l'archétype même du marketing territorial. Pourtant à la veille de la Révolution Française, la province n'est encore qu'une terre aride et sauvage que les voyageurs évitent le plus souvent de traverser.

4.1.1. Un pays à l'écart, entre émergence du paysage et persistance d'une indigence sociale

Du XI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, ce qui n'est déjà plus le comté du Périgord, et pas encore le département de la Dordogne est une terre de violence. Le comté du Périgord est démembré au XI^e siècle, le nord étant rattaché au Limousin, le nord-ouest à Angoulême, et le Bergeracois au Bordelais. Ce dernier étant au XIII^e siècle sous la tutelle du duché d'Aquitaine, alors sous domination anglaise, l'ancien comté du Périgord se trouve au cœur de *la guerre de cent ans* opposant les couronnes de France et d'Angleterre. Foyer de la Réforme protestante¹⁷⁴, cet espace devint ensuite l'épicentre des *guerres de religion* qui jalonnèrent le XVI^e siècle. Laisée exsangue par ces luttes incessantes, la province du Périgord fût encore le théâtre de nombreuses jacqueries¹⁷⁵ qui enflammèrent villes et campagnes. À la veille de la Révolution française et jusqu'à la fin XIX^e siècle, le tableau social reste ainsi marqué par l'indigence de la population. Mais l'émergence d'une conception pittoresque de la nature et de l'architecture vient progressivement doter ce territoire d'attributs plus valorisants.

4.1.1.1. La formation du département de la Dordogne ou la misère comme argument

Dans sa monographie de la Dordogne, A. Joanne¹⁷⁶, créateur des *Guides Joanne*¹⁷⁷ et géographe ayant collaboré avec E. Reclus pour le *Dictionnaire Géographique*, présente ce département de la façon suivante :

« Le département de la Dordogne doit son nom à la rivière de la Dordogne qui le traverse de l'est à l'ouest dans sa partie méridionale. Il a été formé en 1790, de la presque totalité du **Périgord** »

¹⁷⁴ Après la Saint-Barthélemy (1572), Bergerac devient la capitale intellectuelle du monde protestant. Le cardinal Richelieu conscient de son rôle de symbole fera raser les remparts de cette ville en 1629.

¹⁷⁵ Les « jacqueries » furent le nom donné aux nombreux soulèvements de paysans ou d'artisans qui jalonnèrent le XVI^e et qui furent particulièrement virulents dans l'ouest de la France et en particulier dans le Périgord.

¹⁷⁶ À la demande du ministère de l'Instruction Publique A. Joanne rédige une monographie par département. De 1874 à 1884, A. Joanne produit ainsi 87 guides départementaux qui connaîtront un franc succès puisque certains feront l'objet de plus de dix rééditions.

¹⁷⁷ Les *Guides Joanne* sont les ancêtres des *Guides Bleus*

(786 048 hectares), et d'une portion de l'**Agenais** (99 250 hectares), pays appartenant tous les deux à l'ancienne **Guyenne**, et enfin d'une partie du **Limousin** (25 858 hectares) et de l'**Angoumois** (30 250 hectares) » (1877, p. 01).

Cette présentation détaillée permet de constater que la Dordogne n'est pas réductible à l'appellation Périgord, contrairement à ce que pourraient laisser penser les discours actuels¹⁷⁸, mais surtout elle nous invite à revenir sur les fondements de l'unification territoriale d'une telle mosaïque. Ce retour sur la formation des départements pourrait être, en soi, intéressant, et ce d'autant plus lorsqu'on connaît la complexité des dynamiques territoriales d'un pays qui n'a jamais réellement fait le deuil des découpages pré-existants, mais cet épisode de construction territoriale présente surtout le grand intérêt d'offrir, au travers des argumentaires relevés, une mise en récit fort intéressante de l'état de la province à la fin du XVIII^e siècle.

a) Les limites du nouveau département

L'encadré situé page suivante présente un long extrait des vœux du conseil des communes de la ville de Périgueux à l'assemblée constituante chargée de délibérer sur les limites des départements. En plus de nous instruire sur les idées cartésiennes qui ont, en partie, inspiré la formation des départements, on y apprend l'isolement de la province, la pauvreté des sols, l'absence de manufactures, bref un espace délaissé par la nature pourvoyeuse de biens et par les hommes qui gouvernent aux destinées du peuple. Cette opinion n'était pas seulement, comme on pourrait le croire, l'œuvre de quelques riches notables de la ville de Périgueux puisqu'elle fut relayée par l'ensemble des circonscriptions de la province. Un autre extrait issu des *délibérations de la ville de Mussidan* dépeint ainsi avec une vigueur encore plus grande l'indigence de la contrée :

« Si nous jetons un coup d'œil sur ce pays, nous n'apercevons plus qu'un immense groupe de montagnes hachées, dépouillées presque partout de leur terre végétale, des rochers nus, des coteaux surchargés d'une incroyable quantité de cailloux brûlés, de pierres desséchées, de sables arides couvrant un sol d'une extrême stérilité, de vastes landes presque entièrement inhabitées, des plaines étroites, périodiquement ravagées par les torrents, des chemins impraticables interrompant le commerce, les vestiges des ponts anciens et nombreux, qui avaient ouvert la communication avec des provinces voisines, la Dordogne à peine navigable, ses autres rivières privées de cet avantage par l'impéritie et la négligence des entrepreneurs, quoiqu'il en ait coûté des sommes considérables, enfin, partout et toujours, la disette, quelquefois la famine, qu'en ce moment même nous sommes sur le point d'éprouver [...] Il n'est pas nécessaire, sans doute, d'observer ici qu'une telle contrée ne peut être jointe aux États de Guyenne, dont la province, riche par la fertilité de son sol, le grand prix de ses denrées, la facilité de sa navigation et de son immense commerce, l'écraserait sans ressource et lui rendrait le bien fait du roi plus qu'inutile » (Délibération des trois ordres de la ville de Mussidan et paroisses circonvoisines, 1790 in Villepelet, 1908, p. 13)

¹⁷⁸ « La Dordogne, c'est l'ancienne province du Périgord » (Site officiel du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne)

Les Doléances de la ville de Périgueux en 1790

« Nosseigneurs,

Au moment où vos travaux portent dans tous les cœurs l'espérance de la liberté et du bonheur public, les habitants du Périgord se voient menacés d'une calamité particulière qui rendrait vaine pour eux la régénération universelle du royaume et les enchaînerait à jamais dans un état d'inertie, de servitude et de pauvreté. On dit que, dans la formation des administrations provinciales, il serait possible qu'ils fussent réunis à la Guyenne. Et cette union, qui consommerait leur ruine, les force à vous présenter à ce sujet leurs instantes réclamations.

[...] Sa pauvreté si connue, l'inculture de la majeure partie de son sol, l'espèce d'abandon où il se trouve de temps immémorial de la part du gouvernement, son défaut presque absolu de débouchés et de routes de communications, la possibilité qu'il y aurait à rendre des rivières navigables pendant une plus grande partie de l'année et dans un cours plus étendu, en détruisant les écueils qui l'embarrassent, l'espoir qu'on pourrait se permettre, avec des encouragements, de remettre en valeur d'immenses terrains que l'abattage ou les émigrations ont laissés en friche, des mines abondantes à exploiter, des manufactures à établir, un commerce à créer et mille autres considérations encore sembleraient exiger pour lui des États particuliers. Il n'est, en effet, qu'une administration patriotique toujours agissante, concentrée en elle-même et uniquement occupée de ses intérêts qui puisse suppléer les biens que la nature lui a refusés et réparer tant de maux que l'inattention du gouvernement lui a faits.

[...] Nous avons vu le plan qui vous a été présenté, Nosseigneurs, qu'on devrait établir une cour suprême dans le centre de chaque assemblée provinciale, et que le ressort de cour ne devait pas avoir plus de vingt-cinq lieues de diamètre¹⁷⁹ puisque, chaque juge de paix doit avertir cette cour, dans les vingt-quatre heures, de la détention d'un accusé. Il n'est, en effet, que ce moyen pour rapprocher la justice des justiciables et pour faire jouir les provinces d'un bien si ardemment désiré. Mais le Périgord se trouve toute l'étendue nécessaire pour avoir cette cour dans son sein, et il n'est pas proposable, sans doute, de la faire traverser par ses habitants pour aller à quarante ou cinquante lieues solliciter le jugement de leurs contestations.

[...] Le Périgord est la province la plus pauvre du royaume, et la Guyenne en est une des plus riches. Le Bordelais a nécessairement toutes ses vues tournées vers le commerce ; le Périgourdin ne peut guère être qu'agriculteur. Quel bien pourrait produire une union aussi disparate, et quel langage commun leurs administrateurs pourraient-ils parler ? Quel crédit de malheureux députés, arrivant du Périgord, pourraient-ils avoir cri concurrence avec les opulents membres de la Guyenne ? Ignore-t-on l'ascendant presque infaillible des richesses sur la pauvreté ? Il arriverait nécessairement de deux choses l'une : ou il faudrait que la province du Périgord se résolut à baisser la tête sous le joug de la ville de Bordeaux, qui l'écraserait par son crédit et sa puissance, ou ce serait un sujet perpétuel de dissensions dans le sein de cette administration même, qui en empêcherait tout le succès.

[...] Dans le Périgord, encore une fois, presque tout est à créer ou à faire. Il ne peut pas prétendre de longtemps à des embellissements. Il n'est que la plus sévère économie et l'administration la plus concentrée et la plus active qui puissent lui procurer les objets de première nécessité et le mettre enfin au niveau des autres provinces [...] ».

(Cahiers de Doléance de la ville de Périgueux, 1790 in Villepelet, 1908, p. 08-12)

¹⁷⁹ En 1789, le député Thouret, à partir des travaux de Robert de Hesseln (géographe du Roi) propose un aménagement cartésien de l'espace français devant assurer l'égalité par le biais de l'uniformité. Ce modèle fut appelé division géométrique ou bien division par carré. La France devait être partagée en 80 départements d'égale étendue, plus celle de Paris, dont chacun se subdivisait en 9 districts de communes, divisés eux-même en 9 cantons. Chaque département devait avoir 18 lieues sur 18 et 324 lieues carrées, chaque district de communes 6 lieues sur 6 et 36 lieues carrés, enfin chaque canton 4 lieues carrées. Ce plan fut vivement attaqué, notamment par le député Mirabeau qui jugeait les mesures inapplicables « *Je ne saurais, dit-il, approuver cette division sous aucun de ses rapports [...] En l'étendant de Paris jusqu'aux frontières, et en formant des divisions à peu près égales en étendue, il arriverait souvent qu'un département serait formé des démembrements de plusieurs provinces ; et je pense que cet inconvénient est des plus graves. Je sais bien qu'on ne couperait ni des maisons, ni des clochers ; mais on diviserait ce qui est encore plus inséparable, on trancherait tous les liens que resserrent depuis si longtemps les mœurs, les habitudes, les coutumes, les productions et le langage* » (Mirabeau, 1790 in Ozouf-Marignier, 1986, p. 147). Dans ce combat entre départementalistes et provincialistes, ce sont deux conceptions du monde qui s'affrontent, le rationalisme porté à son paroxysme contre la prédominance d'un ordre naturel, voir divin. Finalement, cette dernière conception l'emporta et les anciens maillages territoriaux ne furent pas complètement effacés.

On peut toutefois se demander si le tableau misérabiliste façonné à l'occasion de ces différentes revendications est véritablement représentatif des qualifications alors à l'œuvre. Il s'agit moins de déjouer les entorses faites à la réalité historique que de s'interroger sur la diffusion de ces représentations, c'est-à-dire de savoir si ce diagnostic fut repris et relayé en d'autres occasions par des écrivains, des intellectuels ou des hommes politiques. En fait, l'opposition entre un Bordelais « commerçant » et une Dordogne « agricole », ainsi que l'enclavement de la campagne périgourdine sont des thématiques récurrentes et durables. Même le Bergeracois, pourtant épargné jusqu'à la fin du XVIII^e siècle par le négoce du vin n'échappe pas à cette rhétorique :

« Tout est dit sur le commerce de cet arrondissement (de Bergerac) lorsqu'on rappelle une vérité triste et trop connue, c'est que nous sommes obligés d'aller chercher dehors tout ce dont nous ne pouvons nous passer (jusqu'au blé nécessaire pour nous nourrir et qui heureusement encore, nous vient en suffisante quantité par le commerce de la Bretagne), sans que nous puissions rien fournir en échange puisqu'il est vrai que le seul produit exportable de notre sol (le vin) est tombé dans un discrédit complet » (Maine de Biran¹⁸⁰, 1810 in Boisvert, Chadeuil *et al.* 1993, p. 67).

Que l'agriculture soit la principale activité économique d'une province française à l'aube du XIX^e siècle n'a rien de très surprenant, mais la Dordogne semble rester en retrait des innovations, se plaçant ainsi parmi les régions agricoles les moins développées de France. De fait, les prairies artificielles ou les assolements savants qui permettraient de réduire les jachères demeurent ignorés dans de nombreuses communes où se maintiennent des « vieilles routines ». Pour nombre de commentateurs, ce retard tient notamment à une structure foncière assez particulière pour l'époque et aux carences d'un système de production inadapté à ce qui semble être les prémisses de la modernité agricole :

« L'agriculture, en général, est mal comprise dans le département. Les biens sont divisés en métairies de peu d'étendue, et exploités, à moitié fruit, par des colons rarement fidèles dans les partages. Les bestiaux y manquent, et, par suite, les engrais. L'habitude, ennemie des innovations, y règne presque partout. Les petits propriétaires, en très grand nombre, craignent les expériences, et le colon¹⁸¹ ne comprend pas qu'on puisse jamais mieux faire que ses ancêtres. D'heureux exemples auraient pu cependant frayer des routes à une culture mieux entendue et plus lucrative. Il appartient à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, aux comices agricoles disséminés dans le département, et à quelques grands propriétaires capables d'apprécier la nature des terrains, de donner l'impulsion » (Abbé Audierne, 1854, p. 658).

Selon les Périgourdins, la faiblesse économique de la province était une raison suffisante pour craindre l'appétit des nouveaux voisins. De fait, si une fois posé le principe de cette nouvelle échelle territoriale, nul ne contesta le droit du Périgord à constituer une unité géographique particulière, il semble non moins acquis que certains pays limitrophes eurent réellement la volonté d'étendre leurs prérogatives à ses dépens. En tant qu'ancienne province de la Guyenne, la Dordogne eut notamment à repousser l'ambition des villes limitrophes de

¹⁸⁰ François-Pierre Gontier de Biran (1766-1824) mieux connu sous le nom de Maine de Biran appartient à une puissante famille de la bourgeoisie bergeracoise qui contrôle la vie politique locale de la fin du XVII^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Lui-même est sous préfet de Bergerac de 1806 à 1811. Mais il est également reconnu en tant que philosophe grâce notamment à son essai sur *l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser* (1799).

¹⁸¹ Le colon ou bordier est un petit métayer.

l'Agenais et du Bordelais¹⁸². Deux cents ans plus tard, ces enjeux territoriaux demeurent encore d'actualité comme nous le verrons avec les difficultés éprouvées par le pays du Grand Bergeracois lors de la définition de son périmètre d'action.

Une fois établies tant bien que mal les limites du département, les députés devaient trouver une dénomination à ce nouveau maillage territorial. Quatre solutions furent ainsi débattues : leur concéder des noms empruntés aux anciennes provinces, leur donner le nom de leur chef-lieu, leur octroyer un numéro d'ordre, ou enfin leur attribuer une désignation d'après leur caractéristique géographique.

b) Le choix de la dénomination ou l'avènement de la Dordogne, fleuve éponyme

L'Assemblée Nationale convint rapidement que si les départements pouvaient se superposer aux maillages pré-existants, les anciennes dénominations ne pouvaient en aucun cas subsister au prétexte « *qu'il n'est pas moins important de détruire l'aristocratie des villes qu'il ne l'était de détruire celle des ordres* » (Député Thagert 1790 in Villepelet, 1908). Il ne fallait en aucun cas que les départements se constituent en cellules territoriales dont l'identité puisse remettre en cause le principe d'homogénéité nationale, preuve encore une fois de l'importance de la nomination dans tout processus de territorialisation. La proposition d'attribuer aux départements le nom de leur chef-lieu fut également repoussée afin de ne pas déstabiliser le maillage territorial en avivant une concurrence déjà forte entre les villes¹⁸³ phares du département et ce d'autant plus que cette tension menaçait de s'étendre aux campagnes avoisinantes¹⁸⁴. La désignation par un numéro pouvant également induire des rapports d'infériorité et de supériorité entre les départements¹⁸⁵, la dénomination géographique fut finalement la solution retenue.

Considérée tout au long de l'Histoire comme une frontière entre le royaume de France et d'Angleterre, entre catholiques et protestants, entre langue d'oïl et langue d'oc, l'ancienne province du Périgord se caractérise également par la grande diversité de ses régions

¹⁸² En 1789, Sainte-Foy-la-Grande est une cité relativement prospère mais elle est située au cœur d'une zone de transition et de tension entre le Bordelais, l'Agenais et la province du Périgord. Elle souhaite donc profiter de la réorganisation du royaume pour renforcer sa légitimité. Le 7 décembre 1789, la municipalité de Sainte-Foy-la-Grande transmet ses vœux à l'Assemblée nationale afin d'obtenir « *un département pour Sainte-Foy, à raison de sa position géographique, de sa population et de sa forte contribution* » (Villepelet, 1908, p. 15). Sainte-Foy-la-Grande reçut une fin de non recevoir et fut incorporée au département de Bordeaux. Elle fit valoir alors que le prolongement des extrémités limitrophes des diocèses de Périgueux, Sarlat, Agen et Bazas, formait un district particulier appelé Nouvelle conquête, dont la ville de Sainte-Foy pourrait être la capitale. Mais, elle n'obtint pas le district tant désiré et les localités convoitées par elles restèrent en Périgord.

¹⁸³ Bergerac et Sarlat contestèrent l'attribution du statut de chef-lieu à Périgueux, la première prétextant sa prééminence économique, la deuxième l'ancienneté de son diocèse. Déçu de n'avoir obtenu qu'un district, le Bergeracois chercha pendant longtemps à suivre une « *orientation plus naturelle* » le conduisant vers Bordeaux (Robert, 1957).

¹⁸⁴ L'assemblée constituante ayant fixé les seuils du nombre de districts par département entre trois et neuf, les candidatures se multiplièrent car même les plus petites bourgades pouvaient caresser l'espoir de devenir un nouvel échelon administratif. Ainsi, Sarlat put s'appuyer sur les revendications des bourgs de l'actuel pays des Bastides pour mener une fronde contre les villes de Bergerac et de Périgueux.

¹⁸⁵ « *L'amour propre humain qui se replie en tout sens sans nous abandonner, pourrait bien persuader un jour que le numéro 24 ne vaut pas les numéros 1 et 2* » (Mirabeau, 1790 in Villepelet, 1908, p. 69)

naturelles. Espace de transition entre les premiers contreforts ouest du Massif Central et les dernières plaines du bassin aquitain, le Périgord ne peut en effet se prévaloir d'une quelconque unité géomorphologique. Alors que les plateaux secs de Sarlat rappellent ceux du Quercy, le Bergeracois par son climat et son vignoble semble plus proche du Bordelais tandis que le calcaire crétacé du Ribéracois évoque les sols de la Charente. Pour de nombreux observateurs, le Périgord apparaît ainsi comme une terre de synthèse soumise à un jeu de forces centrifuges semblant faire tourner ses diverses parties vers les régions avoisinantes. Par conséquent, seul le réseau hydrographique, et la Dordogne en particulier puisqu'elle traverse le département, semblaient pouvoir fédérer cette contrée. Une thèse validée et légitimée seulement deux siècles plus tard par des géographes tels P. Arqué dans sa *Géographie du Midi Aquitain* (1939) et P. Fénélon dans son travail de doctorat intitulé *Périgord. Étude morphologique* (1951). Mais bien avant de recevoir l'assentiment scientifique, les cours d'eaux constituent déjà un rouage essentiel de l'économie périgourdine et un élément naturel omniprésent dans l'imaginaire des voyageurs, des écrivains ou hommes de sciences ayant parcouru la province. Il est dès lors assez paradoxal de constater que si la dénomination Dordogne prévalut à l'intérieur du département et dans les sphères institutionnelles, la réputation du territoire vis-à-vis de l'extérieur se construisit d'abord et avant tout autour de l'appellation Périgord, l'histoire prévalant finalement sur la géographie. Deux siècles plus tard, c'est la renommée internationale du label Périgord qui conduit certains acteurs du territoire à prôner l'adoption d'un nouveau nom pour le département : celui de Dordogne-Périgord.

Il nous faut délaissier momentanément les qualifications inhérentes à ces découpages territoriaux, afin de nous concentrer sur la mise en récit émanant des hommes et des femmes ayant parcouru cette contrée entre le XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Comment la pauvreté et l'aridité du pays furent-elles perçues et investies par ces voyageurs ? Et d'abord le Périgord était-il réellement une destination de voyage ?

4.1.1.2. Une contrée hostile aux voyageurs ?

Les voyages d'agrément sont rarissimes en Périgord avant le XX^e siècle, les déplacements sont plutôt l'affaire des riches propriétaires rentrant sur leurs terres davantage pour s'occuper de la gestion du domaine que pour profiter des bienfaits d'une villégiature, comme le précise, en 1804, G. Delfau¹⁸⁶ dans l'Annuaire Statistique du département :

« Si l'on entendait par maisons de campagne ces lieux de plaisance où le riche habitant des cités va passer quelques mois, uniquement pour jouir des beautés de la saison, et non pour s'adonner aux affaires rurales, nous dirions qu'il est peu de maisons de cette nature dans le département. Les maisons de campagne, dans ce pays, sont pour la plupart, des habitations champêtres où le propriétaire se rend ordinairement tous les ans pour voir ses domaines, presser les travaux rustiques et faire la récolte » (Delfau, 1804 in Tanet et Hordé, 2003, p. 67)

À cette époque, le voyage est rarement un objectif en soi, même pour les classes sociales les plus favorisées. Il faut dire que l'isolement de la Dordogne et les faibles moyens de locomotion imposent de prendre son temps. Au début du XIX^e, le voyage depuis Paris prend

¹⁸⁶ Guillaume Delfau (1766-1815) fut secrétaire général à la préfecture de la Dordogne de 1800 à 1815.

quatre ou cinq jours et en 1920 venir en Dordogne reste un périple « *On arrive de Paris après dix à douze heures avec des changements de train, et l'on débarque presque toujours seul en ce lieu de silence* » (Cahuet, 1923, p. 41). Et si arriver jusqu'aux frontières du département n'est pas chose aisée, y circuler est peut-être encore plus compliqué. La prégnance des épaisses forêts, la dispersion de l'habitat et la pauvreté de la province rendent les chemins pour le moins incertains. L'inspecteur des manufactures de la province décrit ainsi avec angoisse les cinq kilomètres de route séparant Biron de Monpazier : « *Il ne faudrait pas se hasarder la nuit dans ces chemins dangereux, c'est un mauvais, très mauvais pays* » (Latapie, 1778 in Tanet et Hordé, 2003, p. 33). D'ailleurs, comme dans bon nombre de provinces à l'époque, les commerçants évitent bien souvent de voyager seuls :

« *Je n'ai pas traversé seul la forêt de Barade (Nord-Est du département). J'ai fait route avec deux négociants qui ne demandaient pas mieux. Il est d'usage dans toutes les provinces qui avoisinent la Guyenne, que, lors des foires de Bordeaux, les négociants forment des espèces de caravanes pour se rendre sans péril à cette capitale. Ceux que j'ai rencontrés étaient partis trop tard pour se joindre aux grands attroupements, ont été charmés de trouver en moi un renfort pour défendre les valises, qui, dans tous les temps, courent de grand risque dans la forêt, mais principalement lors du passage pour les foires* » (Brune, 1788, p. 71).

E. le Roy¹⁸⁷ exprime des sentiments similaires lorsqu'il recompose pour les besoins d'un roman l'ambiance sinistre et la menace pesant sur le voyageur qui se serait aventuré de manière imprudente sur des chemins du Périgord noir¹⁸⁸ :

« *Tout ce pays, en plein Périgord noir, semble fait exprès pour les vols de grand chemin, et les assassinats de nuit. On marche, quelque fois, une demi-heure, une heure, sans trouver une maison et quand on est au fond des combes, entre les bois, on pourrait crier au secours, que personne ne vous entendrait* » (1979 [1890], p. 105).

Enfin, si les excursions à vocation touristique sont rares, c'est peut-être également parce qu'on considérait qu'il n'y avait pas grand chose à voir en Dordogne. Ainsi, H. Beyle alias Stendhal dans ses *Mémoires d'un touriste* (1838) n'évoque pas une seule fois ce département alors que sur trois volumes il évoque non seulement la plupart des villes de l'hexagone mais également leurs campagnes avoisinantes, de Fontainebleau à Tours, de Nantes à Grenoble et de Chambéry à Bordeaux. De même dans un livre très largement diffusé pendant plus d'un siècle¹⁸⁹, *Le Tour de France de deux enfants* (1977 [1877]), A. et J. Volden, deux frères orphelins quittent Phalsbourg, ville de Lorraine devenue allemande en 1871 pour émigrer en France. Dans le Sud-Ouest, leur voyage d'apprentissage et d'instruction suit les itinéraires

¹⁸⁷ Eugène Le Roy (1836-1907) fut percepteur avant d'être l'écrivain à succès à qui on doit notamment *Jacquou le Croquant* (1897), un personnage de roman faisant aujourd'hui partie intégrante du mythe Périgourdin.

¹⁸⁸ Le Périgord Noir est la région polarisée par la ville de Sarlat, au sud-est du département.

¹⁸⁹ « *Le Tour de France de deux enfants* » publié pour la première fois en 1887 et dont « *le récit s'ancre dans l'actualité et maintient vivante la blessure de la défaite et de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine* » (Claval, 1995, p. 35) est sans conteste l'ouvrage le plus révélateur du rôle de cette géographie dans la construction de la nation française et de l'engagement civique des géographes. Pour Y. Lacoste, « *il s'agit d'un manuel d'instruction civique républicaine et de « géopolitique » patriotique* » qui « *a inculqué un sentiment et une idée de la France qui expliquent, parmi d'autres facteurs, le courage et l'abnégation de ces millions de paysans qui furent les soldats de la Grande guerre* » (1998, p. 83). Même si cette analyse peut paraître quelque peu excessive, le fait est qu'il « *s'intègre à l'enseignement secondaire, pendant cette période, une conception du découpage territorial en termes de région qui progressivement marginalise les divisions spatiales héritées* » (Lefort, 1996, p. 83). L'objectif étant d'éradiquer les particularismes hérités des anciennes provinces historiques et de créer un sentiment d'égalité et d'unité conforme aux principes républicains.

anciens : de Carcassonne, ils passent à Toulouse et Bordeaux, puis rejoignent la Rochelle. Le Périgord, comme l'intérieur des terres de l'Ouest, est ainsi exclu. De fait, la province reste encore largement méconnue des voyageurs qui lui préfèrent l'air vivifiant de la Suisse ou des premières stations balnéaires de la côte Atlantique :

« *Le Périgord est peut-être la province de France la moins connue en Angleterre car nos voyageurs ont presque tous suivi la même route, passant les uns après les autres de Calais à Paris, puis à Dijon, puis en Suisse. Ainsi notre voyage nous permettait au moins le plaisir de la nouveauté* » (Joannet, 1826, p. 01).

« *Il y a de cela six ou sept mois, nous étions quelques uns à deviser des vacances et chacun faisait ses projets. L'un voulait aller à Royan, l'autre à Arcachon, un troisième à Biarritz, « Et vous » me dit-on ? « Moi ! Je veux aller dans un pays inconnu de ses propres habitants... je veux aller en Périgord »* » (Le Roy, 1901, p. 03).

Si au début du XX^e siècle, le Périgord n'est pas encore une destination touristique de première importance, la province n'a pas échappé à un progressif changement de point de vue qui touche l'ensemble de l'Occident depuis la fin du moyen-âge. Avec l'émergence du paysage¹⁹⁰, une perception de la nature pour elle-même se construit.

4.1.1.3. Le regard paysager ou quand la tristesse devient mélancolie

Le « sentiment paysagiste », c'est-à-dire les repères cognitifs permettant de concevoir l'espace comme support de valeurs esthétiques, transforme progressivement les combes impropres à l'agriculture et les plateaux arides du Périgord en paysage. Autrement dit, si les descriptions dépréciatives de la qualité des sols perdurent chez des géographes ou des économistes, on assiste également au développement, surtout à la fin du XVIII^e siècle, à l'aube du romantisme, de qualifications presque positives qui se servent de cette nature sauvage et ombrageuse pour tisser un univers pittoresque et mélancolique.

a) Plénitude mélancolique

Confronté au relief triste et sauvage de la contrée, la mélancolie est le sentiment qui est le plus souvent évoqué par les voyageurs pour exprimer leurs ressentis. La mélancolie est une tension, un paradoxe qui trouve, notamment, dans la nature du Périgord un potentiel d'expression. Tout à la fois désenchantement pesant et rêverie nostalgique, cette « maladie sacrée », comme on la nommera au XIX^e siècle se nourrit des contrastes, voire des sentiments extrêmes, pour relever quasiment d'une esthétique de la tristesse et de l'oisiveté :

« *Que ces lieux sont d'uisants à ma triste aventure,
Solitaires, reclus et sauvagement beaux,
Où l'on n'oit d'autre bruit que celui de tes eaux,
Dordogne qui te plains de leur aspre nature* »
(Armand de Salignac¹⁹¹ 1552 in Secret 1939, p. 43)

¹⁹⁰ Ici, nous limiterons la définition du paysage à la nature vue de manière esthétique.

¹⁹¹ Il s'agit d'un ancêtre de l'écrivain Périgourdin Fénélon François de Salignac de la Mothe (1651-1715) qui lui-même aura ces vers « *Solitude où la rivière, Ne laisse entendre aucun bruit, Que celui d'une onde claire, Qui tombe, coule et s'enfuit* » (Fénélon, 1681 in Secret 1939, p. 35).

Plusieurs siècles plus tard, E. Le Roy, se nourrira également de l'aspect triste et sauvage de la campagne périgourdine pour dépeindre des paysages emplis de mélancolie :

« Reste l'ancienne misère de la contrée, je remarque les enfants et même des femmes, marchant nu-pieds [...] L'aspect général du pays est sauvage et triste. Dans ces combes ou petits vallons, on voit encore l'emplacement et des restes de chaussée des étangs, aujourd'hui desséchés, qui empoisonnaient le pays. Une sorte de poésie mélancolique, non sans charme, se dégage de ces solitudes ; et il est telle maison perdue au milieu des landes et des bois et entrevue de loin, où je ferais volontiers élection de domicile, malgré la mauvaise réputation du pays » (1901, p. 12).

Cette expérience esthétique ne se réalise pas dans la contemplation d'une nature belle et féconde mais bien dans la superposition sur plusieurs plans d'éléments naturels qui pris séparément demeurent hostiles mais dont l'ensemble révèle une harmonie inattendue. Ce n'est pas tant le grandiose ou la nature fastueuse que l'originalité d'un contraste qui est alors mis en valeur :

« Me voilà encore une fois [...] enfourchant un mauvais cheval de louage. Trottin, trottant de montagne en montagne, le beau pays est déjà loin. Les bruyères, la nudité des rochers, le vert pâle, qui en chausse le pied, comparés aux sites gracieux dont je viens de parler, sur la route, ne me présentent rien d'intéressant. Cependant, les gorges, les précipices, les sources abondantes qui jaillissent sur les plus hauts sommets, les sentiers couverts de feuillages, les groupes de petites collines, les chemins tantôt difficiles, tantôt aisés, les ruisseaux à passer, du sable, les cailloux, les vallons étroits et fertiles, forment un ensemble pittoresque bien propre à charmer un voyageur mélancolique. En s'éloignant des belles et fertiles campagnes du bordelais, il n'est pas déplaisant de trouver pour contraste les landes, les bruyères, les montagnes arides du Périgord et du Limousin » (Brune, 1788, p. 93).

L'extrait précédent permet de constater que l'émergence d'une appréciation esthétique de la contrée ne réussit pas totalement à faire abstraction des difficiles conditions sociales y régnant. Par ailleurs, à la lecture de ces différents récits, on remarque que l'eau occupe une place à part, séduisant l'imagination et semblant, presque à elle seule, pallier à l'hostilité des vastes étendues terrestres : *« La Dordogne va son train, s'échappant de partout. Elle court très vite pour fuir ce vilain pays. Je crois que vous l'avez oubliée : elle est limpide et vive, mais elle est toute nue, sans rivage, sans arbres » (De Beaumont, 1803 in Tanet et Hordé, 2003, p. 53).*

b) L'eau entre chemins spirituels et rôle économique

Les petites et grandes rivières sont censées avoir joué un rôle économique majeur dans une province aussi mal desservie par les réseaux routiers. Bien entendu, la batellerie fut très importante pour acheminer les marchandises, en particulier le vin et le bois, vers les ports fluvio-maritimes, mais étrangement, ce n'est pas une activité fortement valorisée dans les documents que nous avons pu consulter, du moins ceux compris entre le XVIII^e et le début du XX^e siècle. On mentionne davantage le rôle de l'eau utilisée comme énergie d'appoint, peut-être parce qu'on y voit là davantage une source de progrès :

« Couze (à proximité de Beaumont du Périgord) est un très gros bourg qui règne sur un coteau médiocrement élevé. La petite rivière à laquelle il donne son nom est si favorable aux papeteries par la pureté et la rapidité de ses eaux, qu'on en compte jusqu'à douze, dans l'espace d'une lieue, ce que je crois unique dans ce genre. Aussi n'a-t-on jamais voulu permettre que les tanneurs s'y établissent » (Latapie, 1778 in Tanet et Hordé, 2003, p. 52).

De manière générale, le réseau hydrographique est moins vanté pour ses liens commerciaux et son rôle dans le fonctionnement d'un nombre restreint de manufactures, que parce qu'il stimule l'imaginaire. La Dordogne est en particulier ce fleuve éponyme qui concentre toutes les attentions, même à une époque où on ne pensait certainement pas qu'un jour le département de la Dordogne existerait :

« *Je vois bien, ma Dordogne, encor humble tu vas :
De te montrer Gasconne en France, tu as honte.
Si du ruisseau de Sorgue on fait ores grand conte,
Si il a bien été quelque fois aussi bas.*

*Vois-tu le petit Loir comme il haste le pas ?
Comme déjà parmi les grands il se conte ?
Comme il marche hautain d'une course plus prompte
Tout à côté du Mince, et il ne s'en plaint pas ?*

*Un seul olivier d'Arne, enté au bord de la Loire,
Le fait courir plus brave, et lui donne sa gloire.
Laisse, laisse-moi faire ; et un jour, ma Dordogne,*

*Si je devine bien, on te connaîtra mieux :
Et Garonne, et le Rhône, et ces autres grand Dieux,
En auront quelque envie, et possible, vergogne »*
(La Boétie¹⁹², 1556 in Boisvert, Chadeuil et al., 1993, p. 271)

L'eau, thématique récurrente dans les qualifications sur le Périgord, semble transcender toutes les époques. Ainsi, parallèlement au romantisme, une qualification hygiéniste du paysage émerge peu à peu qui transforme progressivement la pureté et la fraîcheur comme source d'inspiration pour les poètes, en source aux vertus médicinales ou en phénomènes naturels extraordinaires : « *C'est une chose remarquable, que la quantité de sources qui arrosent ce département. On y a compté jusqu'à 1400 ruisseaux, dont 560 très considérables. Cette abondance d'eau [...] suppose de vastes réservoirs souterrains dans cette contrée* » (Richard 1823, p. 254). On ne parle plus tant ici de paysage et de charmes mélancoliques que de « *curiosités naturelles* » et de science.

c) *Curiosités naturelles, archéologie et pays montagneux, l'emprise du regard naturaliste*

Lorsque A. Joanne évoque les « *curiosités naturelles* » du département, il mentionne d'abord les cours d'eau et leurs nombreux corollaires : cascades, sources minérales de la Bachellerie, du Panassou, de Bandicalet, ruisseau laissant échapper des gaz inflammables, fontaine intermittente de Marsac, les rapides de la Dordogne à Lalinde dans le Bergeracois, en somme tout un vocabulaire qui emprunte au champ lexical de la fraîcheur, de la sensation et du vivifiant. Mais, l'auteur mentionne également les nombreuses grottes que renferme ce département :

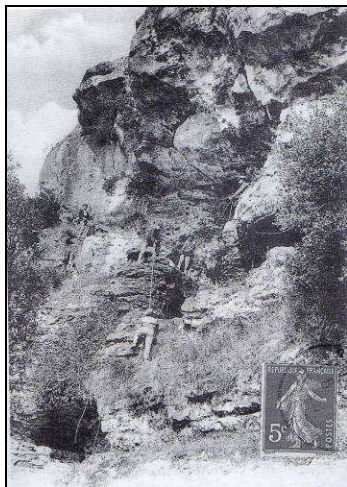
« *Celles qui offrent le plus d'intérêt sont les fameuses grottes des Eyzies, au-dessus du confluent de la Vézère et de la Beüine : des savants s'en sont beaucoup occupés et s'en occupent encore à cause des ossements et des divers débris de l'industrie « préhistorique » qu'on y a découverts et*

¹⁹² La Boétie (1530-1563) est un humaniste, conseiller au parlement de Bordeaux, à qui ont doit notamment le fameux *Discours de la servitude volontaire*.

qui abondent non seulement sur ce point mais encore dans toute la vallée de la Vézère » (1877, p. 18).

Suite à la découverte de la grotte des Eyzies en 1863, la vallée de la Vézère devient un lieu très prisé mais peut-être avant tout des scientifiques comme semble l'indiquer le guide de D. Peyrony¹⁹³ au titre si évocateur *Les Eyzies et les environs. Guide illustré du savant et du touriste* (1911). Si la préhistoire prendra une importance considérable avec la découverte en 1940 des peintures rupestres ornant la grotte de Lascaux, à la fin du XIX^e siècle, les gouffres et autres cavités souterraines attisent avant tout l'intérêt des passionnés de géologie, de spéléologie et d'archéologie :

Illustration 4.1 : Excursion aux grottes de Roquegrosse



Source : Ratomnat, 1995

« En quittant momentanément Bergerac, commençons notre excursion par la commune de Creysse [...] là où se trouve l'argile blanche réfractaire propre à la faïence, dite terre de pipe, des grès pour les pavés semblables à ceux qu'on emploie à Paris, et appartenant sans doute à la même formation géologique, une belle fontaine servant plusieurs usines et le château de Tiregant, propriété embellie par la famille de Lapanouse et dont les vins sont renommés [...]. Près de là, on voit deux dolmens ou autels druidiques, deux tombelles et une si grande quantité de débris de haches celtiques, qu'il faut croire qu'il y eut jadis une fabrique de ces outils. Une vallée qu'arrosent plusieurs fontaines, une grande étendue de bois, la solitude du lieu, tout favorisait un tel établissement. Cette contrée semble, depuis cette époque, n'avoir pas fait un pas vers l'aisance, et se ressent encore, à quelques exceptions près, des temps reculés où ses habitants logeaient dans les grottes ou sous les toits de chaume » (Abbé Audierne, 1854, p. 523).

Contrairement au romantisme, avec le naturalisme, il ne s'agit plus tant de discourir sur les dieux ou la mythologie mais d'inventorier les formes de vie en privilégiant une approche par le milieu physique, comme l'indique l'extrait suivant :

« Il paraît qu'antérieurement à la dernière révolution du globe, et à l'apport violent du diluvium, tout ce territoire ne formait qu'un vaste plateau, qui fut alors entamé, profondément déchiré, et partagé en lambeaux. On est du moins conduit à le supposer, quand on a soigneusement observé les hauts plateaux partiels qui bordent les deux grandes rivières et même quelques ruisseaux. Des terrains plus bas, des vallées et des vallons, souvent très larges, séparent ces hauts plateaux [...] On voit en certaines localités les produits du diluvium mêlés, en petite quantité cependant, aux silex et aux craies inférieure ; c'est l'effet des pluies et des ravines » (Joannet, 1827, p. 186).

Évoquer les reliefs alpin et pyrénéen pour donner à voir les paysages du Périgord pourrait paraître pour le moins incongru. Mais cette rhétorique devient beaucoup plus compréhensible lorsqu'on se réfère justement au rôle majeur joué, à cette époque, par le naturalisme. En effet, l'invention de la montagne est le fait des sociétés savantes qui investissent et encensent ce relief pour la qualité de l'air rencontré et le panorama conquis au bout du défi. Esthétique et santé se conjuguent ainsi pour faire émerger le mythe alpestre du vertigineux et de l'abyssal qui devient un référent incontournable du paysage :

¹⁹³ D. Peyrony (1869-1954) fut d'abord instituteur aux Eyzies où il se prit de passion pour la préhistoire. En 1910, il fut nommé inspecteur des monuments préhistoriques avant de terminer, en 1928, sa carrière professionnelle en tant que conservateur du musée des Eyzies qu'il avait fondé dix ans plus tôt.

« Le voyageur, qui arrive dans cette localité (« Le coquet village des Eyzies-de-tayac ») se croit brusquement transporté dans un pays de montagne. Des rochers d'une hauteur variant entre 50 et 100 mètres, dominent la vallée, et offrent à la vue leurs flancs, tantôt nus et érodés, anciennement par les eaux ou les agents atmosphériques, tantôt couverts de chênes verts, de genièvres, de lycopodes, de mousses, etc.... cachant quelques cavernes préhistoriques, des repaires de renards, ou bien encore l'asile des corneilles et des oiseaux de proie. Ce ne sont certainement pas, ici, les montagnes majestueuses et imposantes des Alpes et des Pyrénées qui semblent écraser par leur masse : ce sont les collines qui nous rappellent nos belles chaînes, mais avec plus de grâce, dans la forme, plus de beauté dans les sites, plus de mystérieux dans l'ensemble » (Peyrony, 1911, p. 12).

En naviguant entre les influences du naturalisme et du romantisme, A. Joanne condense les différentes grilles de lectures permettant aux observateurs d'apprécier les paysages périgourdiens de cette fin du XIX^e siècle : « Bien que les collines qui couvrent en entier le département de la Dordogne ne soient pas très élevées, cette région de la France n'en est pas moins très pittoresque, et assez riche en curiosité naturelle » (1877, p. 16).

Si avec le paysage, une appréciation positive de la contrée émerge, en toile de fond des descriptions fournies par les voyageurs subsiste toujours, et pendant longtemps encore, l'indigence des conditions de vie des habitants de la région. Mais justement, quels regards pouvaient porter les étrangers ou les notables locaux sur le paysan périgourdin ?

4.1.1.4. Portrait des « petites gens »

Les voyageurs qui ont parcouru la contrée furent bien souvent des ethnographes avant l'heure. Ils ne se contentèrent pas de dépeindre des paysages ; les habitudes alimentaires, les mœurs et coutumes, les hommes et leurs caractères furent également décrits avec plus ou moins de nuances. E. Le Roy écrivait ainsi : « Mes bonshommes sont des personnages, non d'imagination, mais d'observation ». Et de fait, le naturalisme gagne en influence aussi bien en littérature que dans les sciences sociales où on cherche dans l'environnement physique ou la morale les raisons d'une condition sociale. Ces « voyageurs-enquêteurs » participent ainsi à faire du paysan un *Autre* que soi.

a) La châtaigne plutôt que le vin et la truffe ?

Qu'ils soient hommes de science, élus du peuple, ou romanciers, tous ont unanimement souligné la pauvreté de la province, l'absence de tissu économique et l'aridité des sols. Dans ce paysage de désolation, les châtaigniers apparaissent comme l'un des principaux moyens de subsistance des plus démunis, et en particulier des paysans : « Les châtaigniers sont je crois, la production la plus utile du Périgord. Les châtaignes que les paysans font sécher sur les grandes claies au grenier, sont une nourriture de première nécessité dans un pays aussi pauvre et stérile » (Latapie, 1778, in Tanet et Hordé, 2003, p. 162). J. La Vallée¹⁹⁴, ayant parcouru le Périgord en qualité de soldat, ne dit pas autre chose : « L'on pourrait dire que sans les ressources des châtaigniers, le peuple de ce département serait souvent embarrassé

¹⁹⁴ J. La Vallée (1747-1816) est un noble normand qui commanda un régiment d'infanterie avant de se consacrer à la littérature et à l'histoire. Encyclopédiste polyglotte, il a publié une précieuse série de monographies sur les départements français.

pour la vie » (1798, p. 27). Paradoxalement, alors même que cet espace rural ne cesse de se paupériser, puisque le châtaignier constitue une bien maigre ressource et que le vignoble, dernière richesse cultivée, est mis à mal par le phylloxera, l'image d'un pays de cocagne émerge :

« Aujourd'hui, les deux tiers des truffes du Périgord viennent à Paris ; la plus grande partie du surplus transporte son fumet délicieux de l'autre côté du Rhin et va faire rêver les gros marchands de Hambourg et de Francfort aux richesses que renferme le sol français. [...] Le Périgord est un vrai pays de cocagne pour le chasseur et surtout pour le gourmet ; on trouve là des perdrix et des lièvres tellement abondants et tellement bons, qu'il semble que le Créateur leur a donné une qualité supérieure pour les rendre dignes des truffes auxquelles ils doivent s'associer après leur mort, pour la plus grande jouissance de notre goût. [...] Les grives de Terrasson acquièrent un goût très parfumé en se nourrissant de baies de genièvre. Barbeau, brochet, carpe, lamprillon, truite, tanche dans les grandes rivières ; saumons magnifiques dans la Dordogne et la Vézère ; énormes brochets dans quelques lacs. Abeilles qui produisent un miel âcre et amer, en raison des fleurs de bruyère et de genêt sur lesquelles ces insectes vont butiner » (Brugère et Troussat 1877 in Tanet et Hordé, 2003, p. 163).

Dans cette fresque pittoresque l'auteur encense les bienfaits d'une nature généreusement nourricière. Pourtant, dans le même temps, le paysan périgourdin peine toujours à cultiver le peu de terre qu'il possède. D'ailleurs, l'extrait précédent ne fait aucunement référence à l'activité agricole ou au monde agricole. En fait, si on retrouve déjà les archétypes gastronomiques qui font aujourd'hui la réputation du Périgord, il s'agit à l'époque non seulement d'un plaisir de gourmets mais également d'un plaisir réservé à une certaine élite, à ceux qui peuvent s'offrir, à distance, ces denrées commerciales. Néanmoins, ce sont les prémisses des qualifications à l'œuvre actuellement qui affleurent dans ce discours.

Alors, le Périgord, terre aride ou nature généreuse ? Il y a là un paradoxe qui s'enracine et dont le paysan ne sort pas indemne. En effet, n'est-ce pas finalement la faute de l'homme s'il ne sait pas apprécier à leurs justes valeurs les terrains qui lui ont été confiés ? Certains « voyageurs-enquêteurs » en sont convaincus.

b) *Arriéré ou homme naturel, le paysan comme figure de l'Autre*

La sulfureuse Rachilde¹⁹⁵, native de la région mais hantée par le souvenir d'une contrée qu'elle a fui dans son enfance, n'hésite pas, dans ces romans, à faire le procès d'un paysan incapable, selon elle, de se montrer à la hauteur des bienfaits de la nature :

« La terre de cette contrée bénie porte à son centre un petit point noir, emblème des raffinées pourritures : la truffe, et pour chercher l'ignoble produit aphrodisiaque, les porcs abondent. Ils sont de bonne qualité du reste, ces porcs. Mais leurs gardiens, nos paysans périgourds, la vilaine race ! Poltrons, gourmands, paresseux et jamais débarbouillés... c'est le point noir qui s'étend » (Rachilde, 1886, in Boisvert, Chadeuil et al., 1993, p. 293).

L'archaïsme des outils et méthodes utilisés, la pauvreté des sols, pourraient apparaître comme des facteurs explicatifs de la fragilité de l'agriculture en Périgord. Mais, à l'heure du scientisme et de l'hygiénisme, cela ne saurait justifier pleinement l'indigence de cette classe

¹⁹⁵ Rachilde (1860-1953) est une écrivaine périgourdine au talent précoce qui se fit notamment connaître dans les milieux parisiens au début du XX^e siècle par des écrits « subversifs » (*Monsieur Vénus* (1884)). Cataloguée en tant qu'« égérie des décadents », elle finit ses jours dans l'oubli avant d'émerger lentement de son purgatoire.

paysanne. En effet, dans la mouvance d'une anthropologie plongeant sa légitimité dans l'histoire naturelle de l'Homme, on assiste au développement d'un naturalisme social où, dans la lignée des sciences expérimentales, on essaie de cerner des mentalités propres à des groupes sociaux délimités à partir de la conjonction des influences physiques et morales. Cette ethnographie qui n'en est pas une, réalisée par des « notables-enquêteurs » avant tout urbains, véhicule les représentations qui vont perdurer. L'habitant, et surtout le paysan deviennent un *Autre* duquel on se distingue. Que les auteurs fassent preuve d'empathie ou de sévérité, le jugement est toujours décentré et s'apparente souvent à du paternalisme colonial. Et l'appartenance au pays n'est pas un gage de compassion et de clémence. L. Bloy, écrivain local, décrit ainsi avec une extrême âpreté la ville de St Astier qu'il rebaptise pour l'occasion « *Pignouf sur l'Isle* », expédiant par ce seul geste toute une population en enfer :

« *Pignouf sur l'Isle (St Astier). Etrange petite ville balzacienne où les vestiges d'un passé lointain sont rencontrés par nous à chaque pas. On s'y est beaucoup massacré à l'époque des huguenots. La très vieille église, fort curieuse, fut un lieu de pèlerinage, un centre de piété dans des temps anciens. Nous visitons la crypte où des cadavres très nombreux furent précipités et qui devint ainsi un ossuaire découvert seulement deux cents ans plus tard. L'industrie principale de ce chef-lieu de canton paraît être l'exportation des imbéciles* » (Bloy, 1911 in Tanet et Hordé, 2003, p. 109).

Dans ce registre du naturalisme, l'assimilation de l'homme à l'animal est également une thématique classique : « *Plusieurs fois nous avons vu, dans nos courses matinales, sortir de la même cabane et de la même retraite, une ménagère et son cochon. Tableau fort dégoûtant sans doute, mais cet animal impur est souvent la plus sûre ressource de la famille* » (Joannet, 1826, p. 190). Sans renier le fil conducteur de leurs pensées, « *le sol fait l'homme* », sans s'extirper de leur position de « voyageurs-enquêteurs », ces mêmes auteurs développent également un raisonnement social :

« *On a parfois calomnié l'habitant de cette contrée ; mais nous, étrangers et désintéressés, nous avons reconnu ici, comme partout ailleurs que le sol fait l'homme. On a reproché aux paysans de la Double les vices qu'enfante la paresse sans considérer qu'il les doit à l'ignorance et à la misère. La même classe, dans des cantons peu fertiles ou sur des biens mal administrés, est accusée d'incurie, d'imprévoyance, de peu d'affection pour ses maîtres, mais quel attachement, quels soins, quelles améliorations espérer de colons précaires qu'une mauvaise année ruine ou endette sans espoir de se libérer* » (Joannet, 1826, p. 192).

Il existe néanmoins des jugements beaucoup plus positifs, à l'image de J. La Vallée qui évoque l'accueil chaleureux qu'il a reçu au cours de ses pérégrinations : « *À leur hospitalité et leur amour pour les étrangers, on s'aperçoit peu qu'ils ne sont pas riches* » (1798, p.38) mais bien souvent, si les chroniqueurs évoquent des « *hommes robustes* » ou « *des bons soldats* » c'est dans le but avant tout de souligner le rôle prépondérant de la salubrité du climat :

« *L'air de Monpazier est excellent, quoiqu'on y soit exposé à des vicissitudes fréquentes de chaud et de froid, à cause du voisinage des montagnes. On n'y connaît point d'épidémies. Les vieillards y sont en grand nombre* » (Latapie, 1778 in Tanet and Hordé, 2003, p. 109).

Ces portraits sont extrêmement schématiques, parsemés de lieux communs et d'inepties, mais ils reflètent également l'opinion que pouvait se faire les voyageurs de la condition sociale des habitants et/ou des travailleurs autochtones. Ces propos illustrent également la prise de distance entre une société attirée par les lumières de la ville et du progrès et un monde qu'on se représente volontiers comme plus archaïque. Encore une fois, l'objectif n'était pas de juger

la teneur de ces discours mais d'observer comment, avec ces chroniqueurs ou voyageurs, le paysan devient l'*Autre*, avec les représentations polarisées qui s'y attachent : un homme arriéré proche de l'animalité ou un homme « naturel ».

Si les observateurs portent autant d'attention aux hommes et à la nature, c'est peut-être parce qu'il n'existe pas encore de véritable intérêt pour le patrimoine architectural. Celui-ci s'éveille lentement au cours du XIX^e siècle mais auparavant, les villes sont avant tout des lieux de passages où le voyageur s'arrête faire une halte.

4.1.1.5. L'émergence du patrimoine architectural

À cette époque, parcourir le département de la Dordogne nécessite de découper son itinéraire en circuits¹⁹⁶. En effet, les endroits pour loger et se restaurer étant plutôt rares, les voyageurs allaient de ville en ville afin d'éviter de passer la nuit en « *rase campagne* ». À l'intérêt des lieux devait donc s'ajouter une certaine commodité de voyages. Si au cours du XIX^e siècle, la puissance publique entreprend un travail de recensement des monuments historiques, nombre de petites villes sont donc visitées autant pour leurs intérêts touristiques que parce qu'elles constituent une halte bienvenue sur la route. Cet état de fait participe à donner un certain relief aux récits car ces amateurs chroniqueurs évoquaient tous les sites visités, qu'ils soient agréables ou repoussants. Afin d'évaluer les transformations ou les permanences dans les registres de qualifications, nous avons ainsi choisi d'observer la mise en récit passée de certains sites actuellement réputés, tels que les bastides et la cité de Sarlat.

a) Bastides commerçantes et bastides agricoles

À la fin du XVIII^e siècle, une ville ou un bourg est d'abord considéré comme un lieu fonctionnel où les gens vivent, avant d'être un espace monumental racontant une histoire :

« Car Villefranche (du Périgord) est un endroit
Où, dans l'automne, un cheval n'entre,
Sous l'écuyer le plus adroit,
Qu'en se crottant jusqu'au ventre ;
Dans un vieux château qui fondait,
Masure et vrai nid de chouette
L'Abbé sans feu se morfondait,
Et le vent assez fort grondait,
Et dans cette effroyable retraite,
Où, par la fenêtre il entrait,
Nous y mangeâmes une soupe,
Où le lard un peu dominait,
Pour le vin passable il était
Ensuite, dans les draps d'étampes,
Couvert un lit qui fort sentait
La fange dont on les lavait
Je m'ennuyai la nuit entière
N'ayant pas fermé la paupière »
(Courtois, 1878 [1762], p. 45)

¹⁹⁶ Les notions de circuit ou d'excursion connaîtront un essor considérable avec la naissance d'association telles que le *Touring Club de France* (1890) dont l'objectif fut de développer, très tôt, le tourisme sous toutes ses formes en s'attachant notamment à la préservation du patrimoine.

J. La Vallée notait également que Nontron, Belvès et Mussidan étaient « *des villes de peu d'importance* » et ajoutait « *la pauvreté y règne, et cette partie de la république a grand besoin que le gouvernement s'occupe d'améliorer son sort* » (1798, p. 39). Certes, il existe déjà un certain intérêt pour l'architecture mais bien souvent l'absence de profondeur historique et les dommages causés par la modernité ne provoquent qu'un enthousiasme mesuré, et ce même lorsqu'il s'agit de la bastide la mieux préservée du Périgord, on s'indigne des outrages du temps :

Illustration 4.2 : Porte de Monpazier à la fin du XIX^e siècle



Source : Notrefamille.com, 2007

« *Monpazier fut primitivement entourée d'une enceinte murale dont il ne reste plus que des débris et quelques portes. [...] Monpazier ne possède que deux monuments remarquables, l'église et l'hôpital. Le couvent des récollets avec son grand jardin, était un bel édifice, mais en changeant de destination, il a changé d'aspect.* » (Abbé Audierne, 1854, p. 534).

« *De Beaumont à Monpazier, nous avons fait le trajet de nuit. En arrivant, nous allons au dodo. Cette ville est, à mon avis, le spécimen le mieux conservé des Bastides du Périgord. [...] Il reste de l'ancienne enceinte de Monpazier, 3 portes qui n'ont rien de bien remarquable. Il y a encore*

vieilles maisons dont plusieurs offrent des détails intéressants. L'une d'entre elles a une porte sculptée qui serait jolie, si elle n'était empâtée d'un affreux badigeon. Monpazier est moins commerçant que Beaumont ou Eymet, c'est une ville plutôt agricole que boutiquière, et c'est à cela même qu'elle doit d'être mieux conservée que les autres petites villes similaires » (Le Roy, 1901, p. 18).

Beaumont, tout en étant déjà moins pittoresque que Monpazier, profite de son rôle de ville commerçante et de l'influence du fonctionnalisme pour conserver une certaine attractivité. Cependant, si dans le cas de Monpazier et Beaumont, on observe dès la fin du XIX^e siècle les prémices d'une passation de pouvoir entre les deux bourgades, pour Sarlat, il faudrait parler d'un véritable renversement de perspective.

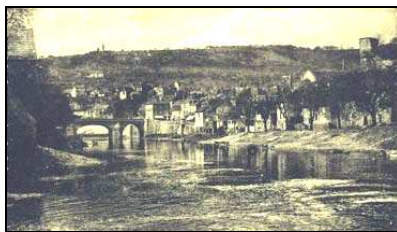
b) Sarlat, une ville sans charme ?

À la fin du XVIII^e siècle, le sentiment paysagiste, marqué par la prédominance des valeurs esthétiques du panorama et du jardin, côtoie les attentes en matière de prospérité économique et de fonctionnalité. Autant de raisons pouvant expliquer cette description fort dépréciative de Sarlat :

« *La situation de Sarlat est on ne peut moins favorable pour le coup d'œil. Elle est sur un vallon fort étroit et entouré de montagnes, au fond duquel coule un vilain petit ruisseau qui partage la ville. Ce qui dédommage un peu, c'est que les montagnes sont bien cultivées et assez variées. Le sol de la ville est fort inégal et il faut presque toujours monter et descendre ; aussi n'y a-t-il point de voitures. Les rues sont en général bien percées, mais fort montueuses ; les maisons, pas mal bâties et à deux et trois étages. Il y en a des très anciennes. La place est petite ; elle n'a rien de remarquable. Les églises n'offrent rien non plus qui soit digne d'être noté. La cathédrale est de grandeur médiocre, à trois nefs, dont celle du milieu est très large. Les voûtes sont assez grossièrement construites, et la façade est si horriblement baroque qu'on ne sait comment la définir. Elle ressemble à celle d'une vieille tour carrée, qu'elle n'excède point en largeur, et à laquelle on aurait plaquée une porte de caserne* » (Latapie, 1778, Tanet et Hordé, 2003, p. 72).

Illustration 4.3 : Rue de la République

Source : Notrefamille.com, 2007

Illustration 4.4 : Vue de Montignac

Source : Notrefamille.com, 2007

maisons les unes au-dessus des autres jusqu'à l'église de Sainte-Front qui est sur le sommet. La rivière sur l'Isle qui coule au pied du coteau, les deux ponts sur lesquels on la passe, et surtout le nouveau qui est fort beau et où conduit une superbe chaussée, le riche vallon qui se présente à gauche et dont on détaille tous les objets, tout cela complète le tableau » (Latapie, 1778, Tanet et Hordé, 2003, p. 78).

Les rues percées et aérées sont appréciées parce qu'elles permettent de compenser le sol inégal ou l'étroitesse des interstices séparant les logis. La capacité de circuler et plus généralement le caractère fonctionnel de l'espace semblent ainsi faire partie intégrante du regard qu'on porte sur les lieux. Quel renversement de perspective quand on songe, qu'aujourd'hui, cette même grande rue « moderne » est considérée comme le principal défaut de ce joyau urbain. Par ailleurs, le style baroque de Sarlat ne semble pas correspondre aux canons esthétiques de l'auteur, au contraire du charme pittoresque de la petite ville de Montignac. L'insertion, par plans successifs, de l'architecture dans un cadre naturel idyllique semble ainsi davantage correspondre aux ressorts cognitifs de la construction paysagère :

« La partie de Montignac bâtie sur la rive droite est la plus considérable et la plus pittoresque, parce que les coteaux se trouvent de côté ainsi que le château [...] L'aspect de cette capitale du Périgord, du côté où je suis arrivé est intéressant à cause de la gradation successive

Aujourd'hui, si Montignac s'est éclipsée dans l'ombre de Sarlat et surtout de Lascaux, ce n'est point tant parce que les sites ont été aménagés ou transformés que parce que les valeurs sous-tendant les qualifications de l'espace ont changé. Dans l'extrait suivant, J. La Vallée confirme que le jugement porté par son contemporain sur Sarlat n'est pas seulement le fruit d'un désamour personnel. Non seulement, la ville représentait avant tout une étape d'où on regardait la campagne mais surtout la présence de bâtiments, plus ou moins remarquables, constituait un critère de second ordre qui ne pouvait suffire à masquer l'absence de prospérité économique :

« Sarlat n'offre rien, en monuments, qui puisse intéresser les arts. [...] La situation de la ville est peu avantageuse ; elle n'a point d'eau et son territoire est peu fertile. Médiocrement bâtie, elle était cependant, avant la révolution, habitée par quelques gens riches pour ce pays-là, qui y faisaient quelque dépense. Son commerce consiste dans quelques mines de fer, que l'on exploite dans les environs, mais les débouchés sont difficiles, il faut aller joindre la Dordogne qui coule à deux lieues de là » (1798, p. 33).

Tableau 4.1 : Synthèse des principaux registres de qualification enserrant le Périgord avant le XX^e siècle

Thématiques	Objets géographiques ou figures sociales	Principaux registres de qualification	Siècles	Auteurs, discipline ou courants intellectuels
<i>Nature</i>	Plateaux, plaines et vallées	Plateaux déchirés/ Plaines arides et rochers affreux vs vallées riantes	XV ^e - XIX ^e	Géographie Économie
		Contraste/ Diversité/ Pittoresque/ Mélancolie/ Harmonie	XVIII ^e - XIX ^e	Romantisme
		Reliefs alpins et pyrénéens	XIX ^e	Naturalisme
	Rivière	Mythologie/ Lyrisme	XV ^e - XVI ^e	Renaissance poésie
		Voies commerciales/ Énergie	XVIII ^e - XIX ^e	Géographie Économie
		Spiritualité vs « vilain pays»	XVIII ^e - XIX ^e	Romantisme
	Forêt	Hostile/ Impénétrable	XVI ^e - XIX ^e	Voyageurs
		Mystérieuse/ Secrète	XIX ^e	Voyageurs Romanciers
<i>Sites et monuments</i>	Ville	Fonctionnalité (Sarlat) vs incommodité (Villefranche)	XVIII ^e - XIX ^e	Progressisme Hygiénisme Romantisme
		Prospérité économique (Beaumont) vs conservatisme agricole (Monpazier)		
		Inscription dans un cadre naturel pittoresque (Montignac) vs style baroque (Sarlat)		
	Cavités souterraines	Curiosités naturelles/ Sources minérales	XIX ^e	Naturalisme
	Archéologie	Haches celtiques/ Dolmens	XIX ^e	Folklorisme
<i>Conditions sociales</i>	Châtaigniers	Moyen de subsistance/ Nature providentielle	XV ^e - XIX ^e	Voyageurs Romanciers
	Truffes, vins et gibiers	Festins/ Commerce/ Pays de cocagne	XVIII ^e - XIX ^e	Folklorisme
	Paysans	Indigence/ Bestiaux vs robustes/ Climat sain	XVIII ^e - XIX ^e	Naturalisme social/ Ethnographie
<i>Économie</i>	Agriculture	Métairie peu étendue et archaïsme vs grand propriétaire et innovation	XVII ^e - XIX ^e	Géographie Économie
<i>Tourisme</i>	Voyage	Chemins introuvables et dangereux	XV ^e - XIX ^e	Commerçants
		Nouveauté/ Excursion	XIX ^e	Voyageurs
<i>Le territoire</i>	Une province	Périgord/ Terres de violences/ Fiefs féodaux et religieux	XV ^e - XVIII ^e	
	Le département	Dordogne Enclavement/ Pauvreté/ Agriculture	XVIII ^e - XIX ^e	Provincialiste vs Cartésiens

* *

*

Jusqu'au début du XX^e siècle, les chroniqueurs ou voyageurs décrivent un Périgord à deux visages. Tout à la fois, territoire isolé et hostile aux voyageurs, terres arides, tristes et sauvages, contrée miséreuse jalonnée de villes où il n'y a rien à voir, la région a aussi ses défenseurs, souvent les mêmes, qui encensent les eaux limpides, les curiosités naturelles, le contraste des reliefs, la salubrité du climat pour en venir, plus rarement toutefois, à évoquer un pays de cocagne. Ainsi, l'abbé Audierne résume parfaitement cette dualité, car s'il souhaite donner à voir la richesse esthétique de cet espace, il ne peut faire abstraction de ses aspects les plus sombres et de ses formes les plus âpres :

« Les peintures que l'on fait du Périgord sont en général exagérées. À en croire certains historiens, cette contrée aurait été frappée d'anathème. On n'y verrait que des bois, des montagnes, des coteaux arides, agrestes et sauvages. D'après ces narrateurs, le département de la Dordogne ne serait que le tombeau de la nature en désordre, ou mieux encore, qu'un second chaos. Démentons hardiment nos détracteurs. La physionomie du Périgord est, au contraire, très piquante par la variété infinie des mouvements du sol. Il est peu de pays plus heureusement accidentés [...] Il est vrai que les limites du Périgord vers le Lot et le Limousin sont moins heureuses. Il y a là rochers affreux, champs froids, bois appauvris, terres humides, prairies marécageuses ; mais qu'on parcoure les plaines riantes de la Dordogne, les bords de la Drôme, et en général les rives de la Vézère, et l'on sera bien dédommagé. Jamais, en effet, tableau ne fût plus agréable, jamais paysage ne parût plus délicieux » (Abbé Audierne, 1854, p. 10).

Ces divers registres de qualifications coexistent un temps, mais progressivement les tableaux laudatifs semblent remplacer les descriptions dépréciatives. Sans véritablement désigner de rupture précise, nous avons choisi de reprendre cet inventaire des registres de qualifications à partir du début du XX^e siècle. En fonction des données disponibles, il nous a effectivement semblé qu'on assistait à une orchestration grandissante de la mise en récit de cet espace pour faire au final du Périgord un label de qualité, un territoire métaphorique :

« Périgord ! Ce nom, comme autrefois, s'étale sur les enseignes, sur les titres de tes sociétés, et, à l'étranger, sur les produits du pays dont il évoque la vie douce et bonne. Tout le rappelle à tes fils : le retentissement des pas des laboureurs entre les ruelles de tes vieilles demeures, ramenant, la journée finie, leurs bestiaux à l'étable, l'ombre de la Lune, dansant sur les tourelles de tes châteaux ou sur tes landes pierreuses, le son lointain des cloches de tes villages s'éteignant dans la brise du soir » (Escande, 1934, p. 313).

Cet auteur est davantage un visionnaire qu'un historien car même après la Seconde Guerre Mondiale, le département de la Dordogne reste encore peu fréquenté par les visiteurs. Certes, la dénomination résonne déjà de belles saveurs mais le territoire, lui, demeure encore à l'écart des flux touristiques. Ainsi, à la fin des années 50, le mot d'ordre est encore le suivant : *« On connaît la Provence, la Bretagne, on doit aussi connaître la Dordogne »* (Philippon, 1957, p. 36). Nous allons donc maintenant voir autour de quels symboles l'image actuelle du Périgord fut construite, celle qui fait de cette dénomination d'abord, et du territoire ensuite, un véritable mythe.

4.1.2. L'avènement du Périgord, refuge de l'homme

Le foisonnement des discours actuels a paradoxalement compliqué cet essai de reconstruction car ce qui aurait pu être source de diversité prit la forme d'un véritable panégyrique. Une saturation de louanges qui eut pour conséquence de faire perdre aux registres de qualifications toutes leurs aspérités. Ce manque de relief est d'abord lié à la

disparition progressive des récits de voyages à la narration riche de sens. De fait, la plupart des guides touristiques actuels sont avant tout des répertoires de lieux¹⁹⁷ où on retrouve souvent les mêmes qualificatifs et les mêmes champs lexicaux. Mais, on peut sans doute y voir également les effets d'un marketing territorial qui participe aujourd'hui d'une certaine standardisation des grilles de lecture. Après tout, n'est-ce pas le propre du mythe d'apparaître comme une forme vidée de tout contenu ? Malgré cette aseptisation des discours, nous avons essayé de déceler les transformations et les permanences dans les registres de qualifications servant à présenter le département de la Dordogne. Nous avons donc privilégié les objets de discours pouvant faire écho aux thématiques relevées précédemment. Cet angle d'approche repose sur l'idée que ce sont peut-être moins les sites qui changent que la manière de les regarder et de les apprécier. La mélancolie et le pittoresque deviennent peu à peu goût de la tradition et de l'authenticité, le sauvage et le mystère laissent place à la détente et à la douceur de vivre et le regard naturaliste se transforme en discours patrimonial. De manière générale, les nuances s'estompent pour laisser place à un Périgord paradisiaque, « *terre d'enchantement* » comme l'écrit le romancier américain H. Miller¹⁹⁸. Nous avons d'ailleurs choisi, pour débiter cette partie, de retenir un extrait de son roman « *Le Colosse de Maroussi* ». Cette citation, qu'on retrouve fréquemment dans les guides touristiques consacrés à la Dordogne, condense et donne à voir les principaux symboles de l'actuel mythe périgourdin : des îlots sacrés à la qualité de vie en passant par la beauté des paysages, c'est l'image d'un refuge à l'abri des affres de la modernité qui émerge.

« Un lieu sacré pour l'homme »

« *Quelques mois avant la guerre, je décidai de prendre de longues vacances. Depuis longtemps, j'avais envie, entre autre de visiter la vallée de la Dordogne. Je bouclai donc ma valise et pris le train pour Rocamadour où je débarquai de bonne heure, un matin vers le lever du soleil, lune brillant encore d'un éclat vif dans le ciel. Coup de génie, de ma part, cette idée d'explorer la région de la Dordogne, avant de me plonger dans l'illumination millénaire du monde grec. Rien que le coup d'œil sur la rivière noire et mystérieuse, du haut de la magnifique falaise debout à l'orée de Domme, suffit pour vous emplir d'un sentiment de gratitude impérissable. [...] Rien ne m'empêchera de croire que si l'homme de Cro-Magnon s'installa ici, c'est qu'il était extrêmement intelligent, avec un sens de la beauté très développée. Rien ne m'empêchera de croire que le sentiment religieux avait déjà atteint en lui un haut degré de développement et qu'il a fleuri en ces lieux, alors même que l'homme vivait comme une bête au fond des cavernes. Rien ne m'empêchera de croire que cette grande et pacifique région de France est destinée à demeurer éternellement un lieu sacré pour l'homme et que, lorsque la grande ville aura fini d'exterminer les poètes, leurs successeurs trouveront ici refuge et berceau. Cette visite à la Dordogne fut pour moi, je le répète, d'une importance capitale : il m'en reste un espoir pour l'avenir de l'espèce, et même de notre planète. Il se peut qu'un jour la France cesse d'exister, mais la Dordogne survivra, tout comme les rêves dont se nourrit l'âme humaine » (Miller, 1958, p. 12, souligné par nous).*

¹⁹⁷ Entre les premiers guides touristiques et leur forme actuelle, la présentation ne varie pas fondamentalement puisqu'il s'agit de donner au lecteur une liste des lieux à visiter agrémenté d'un petit commentaire et d'un appareil pratique (hébergement, restaurant...). Cependant, si la méthode reste la même, l'amplitude change. En effet, les guides touristiques actuels semblent consteller le territoire d'un réseau de lieux, alors que les premiers guides touristiques privilégiaient davantage les itinéraires et les excursions qui formaient des lignes entre quelques lieux.

¹⁹⁸ Henry Miller (1891-1980), écrivain américain vivant à Paris, se rend en Grèce en 1939 à l'invitation de son ami Lawrence Durrell. Ce séjour est l'occasion d'un détour par la Dordogne.

4.1.2.1. De la rhétorique des vacances à l’ancrage territorial des loisirs de plein air

Au début du XX^e siècle, les loisirs ou le tourisme sont encore l’apanage d’une certaine élite, mais progressivement, ils se diffusent à l’ensemble des classes sociales. En 1913, on retrouve dans le guide touristique de la Fédération des Syndicats d’Initiative Limousin-Quercy-Périgord une préface rédigée par R. Poincaré relatant l’excursion menée dans la région par le Président du Conseil. Cette tribune illustre l’impulsion que souhaitent donner les plus hautes institutions politiques au tourisme et aux loisirs de plein air, susceptibles, selon eux de jouer un rôle éducatif important¹⁹⁹. Il est toutefois difficile d’évaluer précisément l’influence de cette dynamique volontariste des élites sur l’émergence et l’organisation des loisirs populaires²⁰⁰. En ce qui concerne le département de la Dordogne, au début des années 30, « *le Périgord, situé en dehors de la grande ligne de communication de Paris à Bordeaux, est une région assez peu peuplée et un peu délaissée des touristes* » (Guides Bleus, 1935, p. 24). Permanence des siècles, l’enclavement du Périgord demeure effectivement un obstacle majeur à l’essor du tourisme jusqu’à l’accroissement considérable de nos capacités de déplacement dans ce dernier quart de siècle. Mais, il est également indéniable que l’image d’un « *Périgord, phénomène touristique* » porte l’empreinte, dans un premier temps du moins, de la survivance des influences hygiénistes et du mouvement folkloriste, dont le discours commun repose sur la promotion de loisirs sains se déroulant de préférence au bon air de la montagne, de la mer ou de la campagne.

Les qualifications du Périgord comme lieu propice aux « *vacances vertes* » connaissent un essor considérable au début des années 60 : « *Impossible de s’ennuyer un seul instant lorsqu’on peut se livrer aux joies de la natation et du canoë ou à celles, plus paisibles de la pêche et du Rampau (jeu de boules) dans un cadre unique au monde* » (Philippon, 1957, p. 15). L’omniprésence dans les ouvrages consacrés à ce département des termes tels que « *excursion* », « *cyclotourisme* », « *auberge de jeunesse* », « *campings* », « *colonies de vacances* », « *centre aéré* » compose une rhétorique de la détente, des congés payés et des vacances scolaires. Par exemple, depuis les années 70, « *les amateurs de nature et de retour aux sources* » (Guide Vert Michelin, 2003, p. 29) peuvent louer une roulotte et découvrir les charmes du Périgord au rythme du cheval, allant de gîtes d’étapes en relais, situés bien souvent dans des fermes. Dans cette rhétorique des loisirs, l’eau occupe une place à part, sorte de témoin des transformations à l’œuvre. Principal vecteur des débouchés commerciaux de la province, l’eau fut ensuite admirée, par opposition à la désolation des étendues terrestres, comme un élément essentiel des constructions paysagères avant de devenir un espace ludique et multifonctionnelle :

¹⁹⁹ Ces activités devaient ainsi participer non seulement à la construction d’une conscience et d’une légitimation du cadre national mais également d’être un moyen de détourner les premiers bénéficiaires de congés et plus généralement l’ensemble des salariés des « poisons » de l’oisiveté. Autrement dit, sans nécessairement affirmer que cette éloge « *d’un temps à soi* » (Corbin, 1995) correspond à un étouffement du désir individuel au profit des distractions collectives, on peut s’interroger sur la sincérité de l’hymne au dévouement et l’exaltation du labeur qui est réalisée dans le but de promouvoir les activités récréatives des classes ouvrières.

²⁰⁰ Comme le note A.M. Thiesse (1995), les historiens des loisirs ont accès à l’abondant discours des puissants sur les pratiques réelles ou supposées des masses mais beaucoup plus difficilement à la parole des intéressés, de ceux qui pratiquent ces loisirs.

« Fraîche et verte Donne qui arrose Brantôme et Bourdeilles, vive Avezère, Isle plus nonchalante, toutes ces rivières, dans leur diversité, animent les paysages tout en faisant la joie des pêcheurs et des amateurs de baignades et canoë-kayak. Encore faut-il citer le célèbre plan d'eau de Trémolat sur la Dordogne où ont lieu chaque année d'importantes régates et qui permet aux sportifs de se livrer aux joies du ski nautique et du hors-board dans un cadre admirable » (Guide Officiel de l'Office Départementale du Tourisme en Dordogne, 1970, p. 05).

En Dordogne, la rhétorique de l'aventure, des grands espaces, du défi et des sensations fortes s'éclipse devant la valorisation des loisirs combinant détente et découverte, comme lors des nombreuses excursions en gabarre où il est proposé de « *découvrir la Dordogne et ses châteaux au fil de l'eau* » (Illustration 4.5). Cette indexation des loisirs à leur environnement naturel et culturel est devenue un phénomène récurrent en Dordogne. À cet effet, le discours

Illustration 4.5 : Au fil de l'eau



Source : CDT, 2005

tenu par la Fédération Départementale de la Pêche est des plus significatif puisque le récit de la pratique disparaît au profit d'une évocation des différents symboles du territoire :

« Le « pays de l'Homme » a connu depuis la préhistoire la pêche sous toute ses formes les plus diverses dont les traces sont encore visibles sur les parois des grottes ou conservées dans nos différents musées. Amis pêcheurs, vous trouverez dans notre département non seulement des poissons et des eaux de qualité, mais aussi les mille et un châteaux qui ont fait notre histoire et une gastronomie qui a largement dépassé nos frontières » (Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2004).

Comme nombres d'espaces ruraux, le département de la Dordogne s'est progressivement ouvert aux loisirs. Le réseau hydrographique illustre notamment ce changement de perspective puisque son impact économique ne réside plus tant dans son rôle de voie commerciale ou d'énergie d'appoint, mais dans sa capacité à être aménagé en un espace ludique ouvert à de multiples usages. Par ailleurs, le fait que les acteurs privés, propriétaires des parcs d'attractions et autres activités de plein air, se réfèrent, eux-mêmes, à d'autres objets géographiques pour valoriser leurs offres de loisirs nous paraît également révélateur de ce qui fait la réelle richesse de ce territoire. Les paysages et les sites culturels constituent ainsi autant de points d'ancrages car « *par d'étranges correspondances, on pourrait croire que le Périgord est une sorte de résumé de l'histoire de l'humanité errante, toujours en quête d'un peu d'absolu* » (Boisvert, Chadeuil et al., 1993, p. 81).

4.1.2.2. Les îlots sacrés, entre art, patrimoine et fiction

La Dordogne est le département où on dénombre le plus de sites historiques classés. De l'art préhistorique au joyau urbain de Sarlat, en passant par un patrimoine architectural composé entre autres d'églises et de châteaux, c'est une véritable fresque qui est ainsi proposée aux visiteurs et aux habitants de ce territoire : « *Peuplé depuis la nuit des temps, le Périgord a conservé fidèlement les traces de ses habitants* » (Site Internet du Conseil Général de la Dordogne, 2005).

a) *De l'art préhistorique au « pays de l'Homme »*

À la fin du XIX^e siècle, les rares adeptes d'un tourisme souterrain naissant viennent avant tout pour découvrir les curiosités naturelles que recèlent les grottes et autres gouffres. Sans disparaître complètement, cette demande s'atténue devant l'intérêt suscité par le mystère des peintures et des gravures rupestres. L'art préhistorique fait ainsi passer le Périgord des contraintes géographiques aux ressources de l'Histoire. Longtemps situé à l'écart des grands axes de communication, le territoire s'affirme peu à peu comme le berceau de l'humanité :

« S'il est bien de visiter le Périgord en peintre et en poète, il est mieux d'y venir en curieux de souvenir et en amateur d'art. Nulle part n'apparaît mieux la continuité de la chaîne qui relie les générations actuelles. L'humanité naissante l'a voulu pour berceau. Les grottes de ses vallées, ses vastes terrasses calcaires ont vu les premiers chasseurs, les premiers guerriers, les premiers artistes. (Fédération des Syndicats d'Initiative Limousin-Quercy-Périgord, 1913, p. 57).

Dans un contexte de construction identitaire, ce voyage au cœur de la préhistoire peut prendre une tournure quasiment religieuse: *« Tout français, qui a le culte de ses ancêtres, tout homme qui a la curiosité respectueuse de son passé, doit faire le pèlerinage aux Eysies »* (Ardouin-Dumazet, 1917, p. 172). Mais avec la découverte en 1940 de la grotte de Lascaux, le message véhiculé par l'art préhistorique va prendre une dimension plus internationale tout comme la réputation du département. La qualité, le nombre et la variété des peintures fait de cette grotte, la *« Chapelle Sixtine de la préhistoire »* (Maurois, O'heguerty et al., 1955, p.10).

« La caverne de Lascaux, dans la Vallée de la Vézère, à deux kilomètres de la petite ville de Montignac n'est pas seulement la plus belle, la plus riche des cavernes préhistoriques à peinture ; c'est à l'origine, le premier signe sensible qui nous soit parvenu de l'homme et de l'art. Avant le paléolithique supérieur, nous ne pouvons dire exactement qu'il s'agit de l'homme [...]. Tout commencement suppose ce qui le précède, mais en un point le jour naît de la nuit, et ce dont la lumière, à Lascaux, nous parvient est l'aurore de l'espèce humaine. C'est de l'homme de Lascaux qu'à coup sûr et la première fois, nous pouvons dire que, faisant œuvre d'art, il nous ressemblait, qu'évidemment c'était notre semblable [...]. L'« homme de Lascaux » créa de rien ce monde de l'art, où commence la communication des esprits. L'« homme de Lascaux » communique même, de cette manière, avec la lointaine postérité que l'humanité présente est pour lui [...]. Nous voyons à Lascaux, une sorte de ronde, de cavalcade animale se poursuivant sur les parois. Mais une telle animalité n'en est pas moins le premier signe pour nous, le signe aveugle, et pourtant le signe sensible de notre présence dans l'univers » (Bataille 1955, p. 16).

Cet extrait est intéressant parce qu'il symbolise une transformation de la pensée de la continuité. Ce n'est pas tant le culte des ancêtres qui est posé qu'une introspection sur l'espèce humaine, et donc *de facto*, une universalisation du message. De fait, Lascaux va susciter un nombre considérable d'articles et d'études scientifiques et va inspirer un nombre tout aussi important d'œuvres littéraires et de fictions cinématographiques. Par ailleurs, elle draina tant de visiteurs, qu'elle ne fut jamais supplantée par les découvertes ultérieures. Si le nom même de Lascaux est devenu emblématique de l'art des cavernes, il permit surtout au Périgord de s'inscrire dans les prémisses du marketing territorial en devenant le *« pays de l'Homme »*.

La renommée de Lascaux entraîna dans son sillage les autres sites, puisque la vallée de la Vézère ne compte pas moins de cinquante sites préhistoriques dont quinze sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, auquel il faut ajouter la présence d'un musée national de la préhistoire. Quid alors des curiosités naturelles offertes par les gouffres et autres cavités

souterraines ? Afin de se faire une place au « *pays de l'Homme* », les sites proposent désormais de grands spectacles son et lumière où les nouvelles technologies côtoient des références explicites à l'Histoire. Ainsi, de la « *grotte aux étoiles* » de Saint Maxange au gouffre de Proumeyssac, surnommé la « *cathédrale de cristal* », les îlots sacrés du Périgord, et en particulier l'art préhistorique, ne sont jamais très loin du tourisme souterrain quelles que soient ces formes.

L'art préhistorique se concentre en Périgord dans les vallées de la Vézère et de la Dordogne, mais l'imaginaire construit dépasse largement le cadre de cette localisation pour devenir une marque territoriale. Il en va de même pour les châteaux et églises qui forment après les peintures et les gravures rupestres, le patrimoine culturel le plus prisé de ce département.

b) Des « curiosités artistiques et architecturales » aux « milles et un châteaux »

Si les monuments historiques commencent à être répertoriés au XIX^e siècle, l'engouement pour le patrimoine architectural est une invention contemporaine. Au rang des « *curiosités artistiques et architecturales* » à voir, le Guide Bleu (1922) mentionne les

Illustration 4.6 : Ancien temple romain à Périgueux



Source : Malte Brun, 1880

vestiges gallo-romains de l'antique *Vésone*, quelques ruines féodales²⁰¹ et le remarquable style Roman²⁰² de certains édifices religieux parmi lesquels, on retrouve notamment l'abbaye de Saint-Avit-Sénieur (XI^e siècle) ou encore celle de Cadouin (XII^e siècle), toutes deux au cœur de l'actuel pays des Bastides. À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, un changement semble s'opérer. L'art roman et surtout les reliques antiques s'effacent aux profits des châteaux qui s'imposent progressivement comme les principaux emblèmes du patrimoine architectural périgourdin :

« *Notre thèse, pour vraie ou fausse, est que le Périgord compte plus de 1000 châteaux [...] Tous ces édifices d'ailleurs sévères ou fleuris, redoutables ou gracieux, s'associent à la splendeur de la nature pour faire de la Dordogne, l'un des départements français les plus favorisés du point de vue touristique* » (De Segogne, 1953, p. 10).

Il serait vain de répertorier les castels composant « *cette armoire à bijoux* » (Maurois, O'heguerty *et al.*, 1955), mais mentionnons tout de même quelques uns des archétypes accompagnant la mise en scène de ces forteresses. Ici point de références à l'immensité, au faste et à la symétrie des architectures telles qu'on peut les retrouver pour les châteaux de la

²⁰¹ Les auteurs justifient ainsi la destruction des architectures : « *C'est pour assurer la tranquillité du peuple que Henri IV, Louis XIII et Louis XIV firent sauter les plus puissantes de ces forteresses, véritables nids de proies* » en référence aux nombreuses frondes contre l'autorité royale que menèrent ces nobles de provinces (Guides Bleus, 1935, p. 57), un discours qui ne passerait certainement pas inaperçu aujourd'hui à l'heure de la critique du centralisme jacobin, illustration supplémentaire de la dimension temporelle des registres de qualifications.

²⁰² « *L'école Périgourdine* » se distingue par le mode original de voûtements puisqu'une série de coupes sur pendentifs trahit une influence byzantine « *véritablement hors classe* » selon les auteurs du guide.

vallée de la Loire ou le palais de Versailles. Au contraire, on vante les petits manoirs seigneuriaux dont « *on devine qu'ils ont grandi avec la fortune d'une famille* » et dont « *la gracieuse négligence dans la distribution des tours rondes ou carrées, des échauguettes, des mâchicoulis, des terrasses à balustres* » (Ibid, 1955, p. 23) évoque davantage les vicissitudes d'une histoire tourmentée que la misère des propriétaires ou l'absence de considérations architecturales : « *Ces créations des siècles qui sont parvenues jusqu'à nous souvent usées, disloquées après avoir tant servis aux hommes, apparaissent imprégnés d'humanité* » (De Segogne, 1953). Ainsi le Château de Lanquais, à quelques kilomètres de Monpazier, se fait-il appelé le « *Louvre inachevé* », exemple patent non seulement de la revendication d'une dimension rustique et authentique²⁰³ mais également de l'intemporalité ou plutôt de la saturation temporelle de ces demeures. Une intemporalité qui semble brusquement s'arrêter car comme « *l'épouvantable éclectisme de la fin du XIX^e a fabriqué quelques casernes néogothicoclassicorenaissance ponctuées de tourelles genre Walt Disney qui ne valent guère le détour* » (Richard, 1993, p. 96). On remarquera ici la nuance qu'il faut faire entre la « *gracieuse négligence* » ou le « *désordre apparent source d'harmonie* » des temps ancestraux et « *l'épouvantable éclectisme* » du XIX^e siècle.

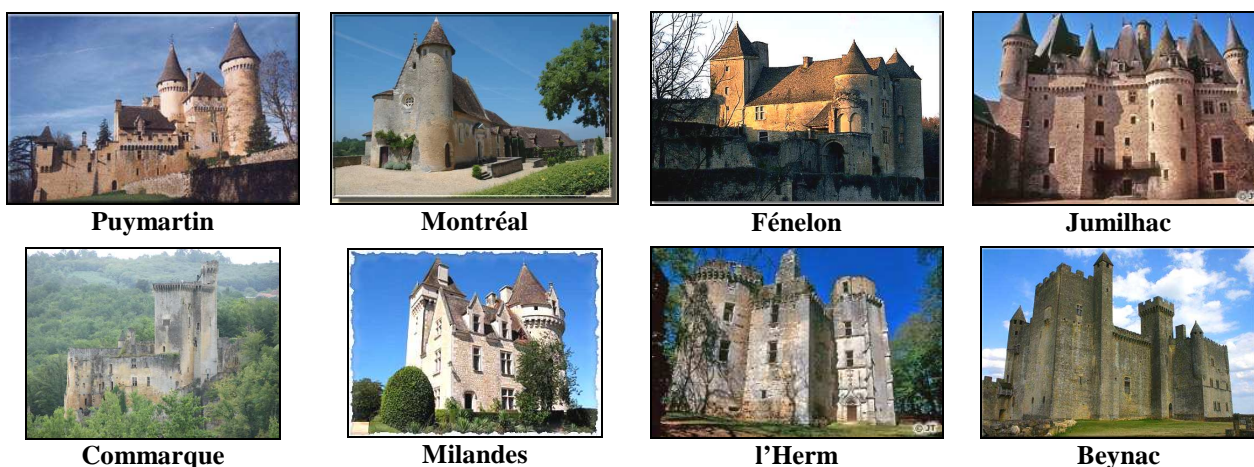
Ces châteaux sont « vendus » également comme lieu apprécié des artistes ou des personnages ayant marqué l'Histoire. Le Château de Montaigne, la forteresse de Fénelon mais aussi la demeure de P. Eluard à Beynac, la maison d'E. Le Roy, ou encore le château de Millande que J. Baker, vedette du Music Hall de l'entre deux guerres, racheta en 1947, sont autant d'exemples d'une autre qualification de ces matérialités. L'architecture du château de Millande disparaît derrière la vie de l'artiste. On parle du « *château à la belle au bois dormant* », du destin fabuleux de J. Baker et de son « *village du monde* », du « *tout Paris* » qui se déplaçait à ses fêtes et galas, sans oublier une salle du château rebaptisée en son honneur « *au rendez-vous des artistes* ». Les artistes venus en Périgord pour différentes raisons se trouvent récupérés pour légitimer le charme et le dynamisme des sites qu'ils ont habités ou simplement traversés. Toutefois, certaines « greffes » sont plus modérément appréciées. Ainsi, en 1977, un riche milliardaire anglais lègue les 350 ha de son château au bord de la Vézère au Dalaï-Lama pour y installer des temples bouddhistes qui vont par la suite drainer un nombre important de fidèles : « *Inconnu jusque là en Périgord, Bouddha ne va pas tarder à se faire un nom au pays de Cro-Magnon [...] Malgré tout on a du mal à appréhender cette greffe bouddhiste sur la terre de Jacquou le croquant* » (Boisvert, Chadeuil et al., 1993, p. 90).

On boucle la quadrature du cercle des rêves en venant non plus seulement admirer les architectures pour leurs qualités intrinsèques, mais également pour leurs contributions diverses et variées au décor d'un film ou d'un roman. Ainsi du château de Biron se présentant comme « *lieu de tournage de films de cape et d'épée* » à celui de Jumilhac, lieu de tournage

²⁰³ Notons à ce sujet, que le château de Montignac, plus connu à la fin du XIX^e siècle que Sarlat, tomba dans l'indifférence générale car « *hélas, le restaurateur a passé par là, et le ciment, plus encore que le temps, a déshonoré les murailles de l'antique forteresse* » (De Lacrousille, 1926, p. 03)

du film « *Le pacte des Loups* » qui retrace la légende de la célèbre bête du Gévaudan, en passant par celui de Beynac qui met en avant son rôle dans le film « *Les visiteurs* », parodie historique à grand succès, c'est l'ensemble du Périgord, qui se revendique « *terre de cinéma* ». Il faut dire que, notamment grâce à ses châteaux, le département arrive en troisième position, après Nice et Paris, sur la liste des lieux préférés des réalisateurs. Littérature et cinéma, en réinventant parfois l'Histoire et construisant toujours des histoires, stimulent notre imagination et esquissent un autre portrait du Périgord. Dans cette profusion de mythes, réalité et fiction se confondent car peu importe les entorses faites à la réalité historique, l'image donne vie à toutes ses matérialités.

Illustration 4.7 : Les châteaux, symboles structurants du territoire Périgourdin



Nous ne pouvons pas clore ce point sur les lieux sacrés de la Dordogne sans revenir plus précisément sur le cas des Bastides et de Sarlat. À la fin du XIX^e siècle, ces cités restent quelque peu délaissées au profit de petites bourgades aux charmes plus pittoresques. Mais qui écrirait aujourd'hui que Monpazier est une bastide plus agricole et moins boutique que Beaumont ? Qui parlerait de Sarlat comme d'une ville où il n'y a rien à voir ?

c) *Les Bastides et la ville de Sarlat, bijoux du patrimoine urbain*

Le caractère commerçant et fonctionnel de Beaumont a longtemps compensé aux yeux des habitants et des visiteurs l'aspect préservé de Monpazier. Aujourd'hui, cette bastide souffre terriblement de la comparaison avec sa voisine et rivale, et en l'absence de toute rénovation, elle semble condamnée à n'avoir plus qu'un simple rôle administratif. Un guide touristique édité par le département en 1970, distingue ainsi « *la vieille bastide* » de Beaumont de la « *très belle bastide* » de Monpazier. Pourtant, « *Beaumont est certainement la bastide la plus remaniée, avec une place où la halle a disparu et n'a conservé que quelques arcades* » (Richard, 1993, p. 325). Autrement dit, c'est en s'inscrivant dans la modernité architecturale, c'est-à-dire en s'adaptant aux exigences du fonctionnalisme, que la bastide de Beaumont est paradoxalement devenue désuète. La bastide de Monpazier a suivi le chemin inverse mais le même paradoxe. Alors qu'elle fut l'objet, dès le début du XX^e, de plusieurs opérations de rénovations et qu'elle subit ensuite de nombreux aménagements qui modifièrent

le quotidien de ses habitants²⁰⁴, on peut lire actuellement qu'elle « *est restée presque inchangée depuis huit siècles* » (Guides Bleus, 2005, 173). Et de fait, en 1991, les pouvoirs publics l'élevèrent au rang de Grand Site National : « *C'est la plus belle des bastides, et son septième centenaire en 1984, fut une fête magnifique. À Monpazier, tout est à voir, mais particulièrement, la halle au fond de la place, puis l'église Saint Dominique, la maison du chapitre, les portes d'entrée* » (Richard, 1993, p. 326). « Typique » est le qualificatif qui revient le plus souvent pour caractériser Monpazier. Typique d'un plan d'architecture, typique d'une région, typique d'un mode de fonctionnement (ville-franche du moyen-âge), Monpazier se voit ainsi érigée en référentiel. Tellement typique, que Monpazier compte également à son palmarès plusieurs classiques du cinéma français, *le Capitain* (1960) avec Jean Marais, ou encore plus récemment *Fanfan La tulipe* (2003) de G. Krawczyk, deux films de cape et d'épée.

Cette comparaison entre les deux bastides pourrait s'avérer être bien futile au regard des superlatifs qui entourent Sarlat, devenue la perle du Périgord. Ici, point de nuance, la ville dont on disait encore au début du XIX^e siècle qu'elle était « *on ne peut moins favorable pour le coup d'œil* » a subi une considérable requalification :

« *Cette ville la plus attachante du Périgord compte parmi les cités privilégiées qui ont en grande partie conservé leur ancien décor [...] Pourtant, le touriste pressé risque de traverser l'agglomération sans se douter des merveilles qu'il côtoie. Sarlat n'a en effet qu'une rue moderne, la rue de la République, appelée surtout la traversée. Il faut s'en écarter pour jouir des spectacles de cette cité admirable dont l'existence semble s'être arrêtée au XVIII^e siècle* » (De Segogne, 1953, p. 100).

Cette rue de la République pourrait symboliser à elle seule les principales transformations intervenues, au cours des deux derniers siècles, dans notre façon d'appréhender les qualités d'un espace. Autrefois, gage d'une certaine aération et d'une certaine salubrité, cette rue est aujourd'hui considérée comme une verrue dont « *il faut s'écarter pour jouir des spectacles de cette cité admirable* ». En effet, Sarlat, qui servit à partir de 1962 de « site pilote » à la loi Malraux, fut entièrement restaurée et compte aujourd'hui deux cent cinquante trois immeubles, dix-huit monuments classés et cinquante neuf monuments inscrits : « *Un ensemble qui fait de ce joyau du moyen-âge, le plus important centre touristique de la Région : la ville accueille plus d'un million de visiteurs chaque année* » (Guides Bleus, 2005, p. 203). Côté fiction, plus de trente tournage en un demi-siècle ont pris pour cadre cette cité, dont le *d'Artagnan* de C. Barma en 1968. Mais Sarlat est plus qu'une compilation de superlatifs, elle est un haut-lieu, un point d'ancrage en fonction duquel s'organisent les autres sites.

Au début du siècle, les guides touristiques ne recensaient que quelques « *curiosités artistiques et architecturales* » sur l'ensemble de la Dordogne. Aujourd'hui, les lieux sacrés du Périgord sont si nombreux qu'il paraît inconcevable de tous les évoquer. Pourtant, si

²⁰⁴ Au début des années 60, la place centrale de Monpazier fut interdite à la circulation. Cette décision provoqua la colère des riverains et des habitués car en les isolant, elle risquait de mettre en péril les commerces, les services religieux et administratifs et donc la vie même de la cité.

personne ne les connaît tous, leurs noms seuls suffisent à évoquer le territoire. Égrenés au fil des pages, ils forment une toile de fond qui enserre le voyageur et donne une consistance territoriale à ce département. En ce sens, le mythe n'est pas seulement une façade, il est également une composante à part entière de la réalité. Et dans cette perspective, l'exemple de la gastronomie est également intéressant.

4.1.2.3. La promotion d'un art de vivre et de savoir-faire traditionnels

Avec l'art préhistorique et les monuments historiques, la gastronomie participe également de l'univers symbolique enveloppant ce département de la Dordogne. Oublié le temps de l'ambiguïté des châtaigniers, place au foie gras et autres mets succulents, le « *Périgord se confond avec le mythe d'une nourriture généreuse et abondante* » (Richard, 1993, p. 107). Chaque maison et chaque famille périgourdine deviendraient ainsi les dépositaires d'un certain art de vivre.

a) La gastronomie, des festins à la saveur des produits de terroirs

Si les contes, les légendes et les superstitions sont des traits communs à toutes les régions, le Périgord se singularise par la survivance des traditions alimentaires héritées, soi-disant, de la mémoire paysanne. Ici, plus qu'ailleurs, on se rend compte de la dimension mythologique des processus de requalifications à l'œuvre actuellement, c'est-à-dire de leur capacité à substantier les objets ou les savoir-faire évoqués au défi même de l'Histoire. Si les seigneurs, aristocrates et autres bourgeois pouvaient faire ripaille en quelques occasions, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la population trompait sa faim avec de l'eau fadasse, des raves et des choux rouges. Or, aujourd'hui toute la particularité de cet art du bien manger en Périgord est de se revendiquer d'un savoir faire de masures et non de châteaux.

Illustration 4.8 : Une marque de produit « Périgord d'Antan »



Source : V. Banos, 2007

Avant les années 50, on ne trouve pas trace dans les guides touristiques d'une entrée « gastronomie ». Cependant, on peut déjà observer dans les esquisses géographiques, et plus précisément dans les chapitres concernant les « *habitants et la vie agricole* » des références à l'alimentation :

« La production de truffe du Périgord, si renommée par son parfum, est presque entièrement absorbée par les grosses fabriques de conserves alimentaires de Sarlat et Périgueux. Cette industrie, liée à la production de la truffe, a pour conséquence à son tour l'élevage des animaux

de basse cour : volailles, dindons, pintades que l'on truffe pour la Noël » (Guides Bleus, 1935, p. 38).

Certes, le mythe est en marche mais deux écueils subsistent encore. D'une part, les occasions de festoyer restent rares et d'autre part, la relation établie entre le commerce de la truffe et l'introduction de l'élevage de volailles en Périgord remet en question l'authenticité de ce type de productions. Mais peu à peu ces aspérités vont disparaître pour donner lieu à des discours de moins en moins nuancés :

« Les ressources naturelles du pays et la « science de gueule » de ses habitants ont fait depuis longtemps, du Périgord, la Mecque de la Gastronomie [...] Dans tous les pays du monde, les grands dîners se font sous le signe du Périgord : truffes et foies d'oies sont présents sur les tables des rois et des grands de ce monde, ainsi que des confits (d'oies ou de canards) » (Philippon 1957, p. 48).

De même, dans le Guide Vert Michelin « Périgord-Limousin-Quercy » de 1963, le Périgord se voit accolé le qualificatif de « *Royaume de Gueule* » pour évoquer « *les fleurons d'une cuisine de gourmets* » que sont la truffe, le foie gras et le confit ; triptyque gagnant de la cuisine périgourdine. Aujourd'hui, bien peu de guides touristiques sur le Périgord ne consacrent pas, ne serait-ce qu'un petit chapitre, à la qualité de la gastronomie. Mais il ne s'agit plus de vanter les grands dîners et le plaisir des gourmets, au contraire, le festin et la volupté d'un plaisir simple sont à la portée de tous, et surtout s'ancrent dans des temps immémoriaux :

« Depuis toujours, les Périgourdins privilégient une gastronomie certes simple, mais toujours authentique et copieuse, qui ne manquera pas de vous séduire, tant la richesse des mets est abondante et la délicatesse des goûts surprenante. Ils vous inviteront à déguster de savoureux plats préparés à base de : foies gras d'oie et de canard, confits, cèpes, truffes, cabécou, noix, fraises. » (Dordogne-Périgord.com).

<p style="text-align: center;"><u>Le menu périgourdin</u> Tourain²⁰⁵ blanchi à l'ail Foie gras Omelette aux cèpes Confit d'oie aux pommes sarladaises Salade à l'huile de noix Gâteau aux noix (Richard, 1993, p. 109)</p>
--

L'extrait suivant est intéressant car de l'ancrage territorial aux références historiques en passant par « *les parfums du terroir ô combien généreux* » (Guides Bleus, 2005), on retrouve les principaux objets de discours mobilisés pour légitimer les actuels processus de requalification :

« Comment peut-on passer ici à côté de la gastronomie, alors que presque chaque ville et chaque village du Périgord possède son marché au gras ? Quand, n'en déplaise aux Lyonnais et aux Bourguignons, dans l'esprit des français, gastronomie rime avec Périgord ? Talleyrand, fort de ses attaches Périgourdines, n'a-t-il pas gagné ses plus rudes batailles diplomatiques autour d'une table somptueusement servie faisant du pâté truffé et du Monbazillac, ses plus sûrs alliés ? De nos jours Périgord rime avec art de vivre, fumets délicats et produits du terroir : ces truffes, cèpes, noix, et surtout oies, canards et porcs qui font la fierté du pays » (Guide Vert Michelin 2003, p. 108).

²⁰⁵ Composé d'ail, de pain de seigle, de farine, d'œuf et de graisse de canard, le tourain est ainsi devenu l'archétype du plat « *rustique qui fait toujours saliver* » (Richard, 1993, p. 108).

Oies, canards, truffes, noix, cèpes, fraises, vin et tabac, telles sont les productions agricoles évoquées aussi bien par *les Guides Bleus* que par *le Guide Michelin*. La gastronomie constitue en effet l'un des principaux prismes permettant de donner une visibilité aux producteurs.

Illustration 4.9 : Petit florilège des productions agricoles du terroir Périgourdin



Source : Guide du Périgord.com, 2007

b) Des plaisirs de la table aux producteurs et à leur savoir-faire

En Dordogne la promotion d'un « art du bien manger » semble parfois s'accompagner de références explicites au monde agricole, et aux agriculteurs en particulier : « *Les occasions sont nombreuses de rencontrer les producteurs locaux qui ne se feront pas prier pour vous faire apprécier la saveur des produits locaux. Ici, les gourmands et les gourmets sont au Paradis !* » (Dordogne-Périgord.com). Parmi ces occasions, on trouve les innombrables marchés qui « *de la bourgade à la ville, (ils) sont la vitrine du savoir-faire périgourdin* » (Guide Vert Michelin, 2003, p. 36) mais également des foires diverses festivités gastronomiques qui permettent d'animer le territoire tout au long de l'année : « *Culturelles, gastronomiques ou historiques, les manifestations fleurissent dès le printemps, égayant tout l'été. Au pays de la truffe et du foie gras, marchés et foires rythment les mois d'automne et d'hiver* » (Guides Bleus, 2005, p. 44).

Du marché au pâté de Périgueux à la foire aux produits régionaux de Lalinde en passant par la fête des vendanges de Bergerac, le couple agriculture/gastronomie se transforme en trio tant il semble, dans ces processus de requalifications, toujours accompagné d'une dimension festive. Une mise en scène qui ne se limite pas aux espaces publics puisqu'on observe également une valorisation des « fermes » qui « sont le lieu idéal pour faire les meilleurs achats de produits à déguster à votre retour. Certaines d'entre elles proposent par ailleurs des visites accompagnées » (Guide Vert Michelin, 2003, p. 37). En effet, de la visite de caves viticoles au gavage d'oies « *perpétuant tradition et qualité* », en passant par la découverte d'élevage d'autruches, il existe diverses façons pour les agriculteurs de promouvoir leurs productions. Dans la lignée de ces mises en récit sur la qualité du terroir en Périgord, l'activité agricole est liée à l'image d'une « *une terre féconde* », d'une « *nature*

qui ici ne menace pas l'homme, mais semble faite pour lui faciliter la vie ». Alors qu'en 1935, P Deffontaines vilipende encore l'archaïsme des techniques agricoles en Périgord, soixante-quinze ans plus tard, ce système de production apparaît non plus comme un obstacle au productivisme mais au contraire comme un gage de qualité, voire de prospérité :

« *La Dordogne est le département d'Aquitaine où la production est la plus diversifiée. Ainsi, les producteurs s'adaptent plus facilement au marché et les nombreux produits sont attractifs pour les visiteurs sensibles aux labels, garants de qualité. De même, les mauvaises récoltes ou la crise des cours de la viande ont un impact limité sur les résultats agricoles du département* » (Guides Bleus, 2005, p. 30)

Cette revalorisation des produits agricoles et des exploitations périgourdines semble plus largement s'inscrire dans une rhétorique de la redécouverte des savoir-faire traditionnels. En Dordogne, ce processus de requalification s'appuie sur un réseau conséquent de musées, qu'il s'agisse du musée du foie gras proposant de découvrir « *4500 ans d'histoire du Foie gras, des égyptiens à nos jours* » ou du musée d'intérêt national du tabac, « *unique en France* » basé à Bergerac « *du fait de l'importance de la culture du tabac dans le département de la Dordogne* » (Guide Officiel de l'Office Départementale du Tourisme en Dordogne, 1970). Mais là encore, l'intérêt suscité par l'Histoire prend différentes formes et ne se résume pas à une muséographie. Ainsi, on a vu récemment apparaître des sites, tel celui du Bournat, qui se présentent tout à la fois comme des musées et comme des parcs d'attractions. Sous le slogan « *le goût du vrai* », le Bournat, ce « *vrai faux village des temps jadis* » (Richard, 1993, p. 40), propose ainsi de « *rajeunir de cent ans* » tout en s'amusant. Artisanat « *à l'ancienne* », ferme aux machines agricoles d'antan et moulin à vent côtoient ainsi les manèges de la fête foraine, les jeux de l'été pour enfants et même une sorte de *fast-food* : « *On y trouve une authenticité rare. On y vit la vie de ses arrière-grands-parents périgourds quand les vaches n'étaient pas folles* ». Le Guide Bleu 2005 n'hésite pas quant à lui à évoquer « *un éco village reconstituant la vie quotidienne des paysans au siècle dernier* » (Guides Bleus, 2005, p. 221).

Dans cette spirale symbolique réunissant la gastronomie, les produits de terroir, les festivités et les savoir-faire traditionnels, la figure du paysan joue un rôle essentiel. Il demeure cet *Autre* que les premiers « voyageurs-enquêteurs » observaient, mais il a laissé sa place de maudit à d'autres et aux « *pèlerins du bonheur* » en particulier.

c) *Paysans, « pèlerins du bonheur » et étrangers, trois figures de l'actuel Dordogne*

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons vu que sous le regard naturaliste des « voyageurs-enquêteurs », le paysan était devenu *l'Autre*, tout à la fois un homme arriéré proche de l'animalité et un homme « authentique » proche de l'âge d'or, situé en tous cas hors de la modernité. La condition de « paysan » semble devenir aujourd'hui symboliquement plus positive et l'agriculteur périgourdin, qui n'a jamais véritablement acquis le statut « d'entrepreneur », semble bénéficier de ce retournement de situation. Mais ce changement de perspective permet-il vraiment au paysan de s'extraire de ces représentations polarisées ?

Contrairement à ses devancières, l'époque contemporaine semble beaucoup moins propice aux récits ethnographiques des voyageurs ; à moins que ça soit le Périgord qui, devenu trop « civilisé », ait perdu de son intérêt. Pour retrouver les traces d'un discours littéraire ou artistique portant sur le monde agricole, il faut se tourner vers les mouvements folkloristes et régionalistes qui fleurissent à la belle époque. Contrairement au naturalisme social, il ne s'agit plus tellement de poser un regard d'urbain sur la condition paysanne mais, au contraire, de sonner le « *réveil des provinces* ». Mais sous l'apparence de l'éloge et de l'empathie, ces discours ne participent-ils pas également à faire du paysan un *Autre* que soi ?

« Là, comme dans toute la France, le paysan est infatigable, économe, mais il reste fidèle en Périgord à un type de vie qui en d'autres provinces ne serait plus supporté. Quand Romilly, habitué aux goûts des ouvriers normands, avait voulu, après avoir acheté Preyssac, en 1939, reconstruire quelques-unes de ses métairies, il avait, à sa grande surprise, rencontré plus de résistance que de reconnaissance. « Oh ! not'moussur [notre monsieur, c'est-à-dire notre maître], lui avait dit une vieille paysanne, si vous nous faites des maisons où les hommes sont au chaud, comment les fera-t-on sortir pour le travail ? » [...] C'est grâce à cette forte rusticité que le Périgord a traversé si aisément les crises de l'après-guerre. Il est à l'abri des maux de la civilisation moderne parce qu'il en répudie les inventions. Satisfait de son sort, de son esprit, de son climat, il forme comme un îlot de traditions et ne reconnaît pas les lois de la capitale. Cette petite société fermée juge en dernier ressort des réputations, des valeurs, des alliances. Elle n'accepte de grands noms parisiens qu'après inventaire périgourdin » (Maurois, 1948, p. 156).

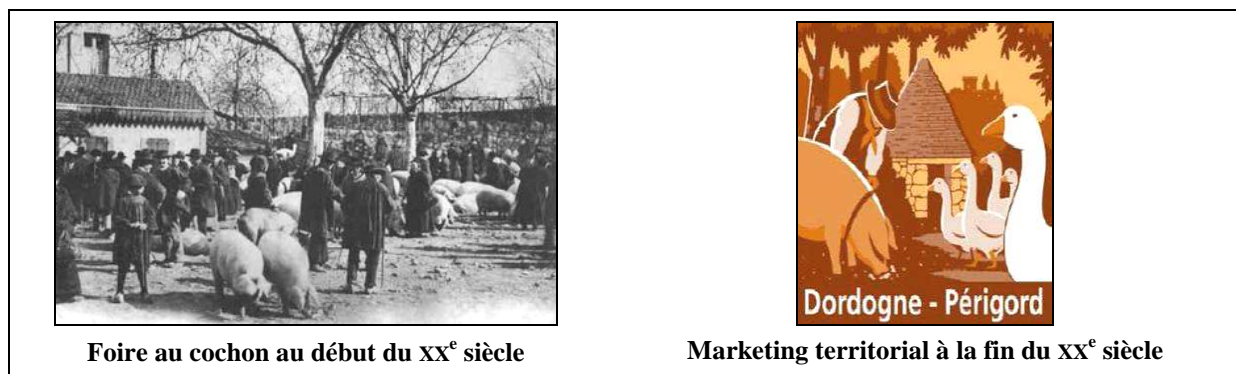
Lorsqu'il écrit ces mots, l'essayiste A. Maurois est déjà membre de l'Académie Française depuis une dizaine d'années et ses romans connaissent un succès certain. Peut-être est-ce la raison pour laquelle certains guides touristiques actuels, et en particulier l'édition 2005 des *Guides Bleus*, lui empruntent certaines citations afin d'évoquer cette « *terre d'accueil* » qu'est devenu le Périgord. Autrement dit, dotés d'une certaine visibilité, ces propos possèdent un fort pouvoir d'évocation. Les mots ne sont pas restés prisonniers de la page où ils avaient été couchés, réappropriés, ils ont franchi les ans et participent aujourd'hui, comme de nombreux autres récits, à façonner l'image de la Dordogne. À défaut de pouvoir être considéré comme un héritier direct d'A. Maurois, l'auteur des deux extraits suivants s'inscrit en tout cas dans le renouveau que connaît depuis quelques années la littérature du « terroir ». Nous avons retenu ces fragments parce qu'ils synthétisent deux oppositions structurantes. Le premier extrait revisite ainsi la dichotomie urbain-rural tandis que le second distingue l'autochtone, « *ayant hérité de l'art de vivre admirable des paysans* » et le « *pèlerin du bonheur* » « *qui se cache à l'ombre de la ferme restaurée ou derrière les murs épais d'un manoir* » :

« En ces temps là, il existait encore deux communautés distinctes : les gens des villes et les paysans. Les premiers déjà victime de l'hybridation des mœurs qui nivelle et affadit, les seconds survivants de la plus vieille civilisation du monde qui unissait l'homme, la bête, l'arbre, et la terre pour le meilleur et pour le pire. Pacte originel de la sève et du sang. Ce clivage était à l'époque, bien plus profond qu'une simple répartition sociologique entre urbains et ruraux » (Testud, 1999, p. 94).

« Aujourd'hui, si la plupart des Périgourdins ne sont plus des paysans, beaucoup d'entre eux ont hérité leur part de cet art de vivre admirable. Depuis quelques années, principalement aux beaux jours, des foules de gens, venus parfois de fort loin, processionnent à la recherche du secret. Les plus fortunés de ces pèlerins du bonheur sont persuadés qu'il se cache à l'ombre de la tonnelle bleue de glycine d'une ferme restaurée ou derrière les murs épais d'un manoir et en font ainsi l'emplette. Ils ne savent pas que ce fabuleux secret se cache tout simplement dans le cœur des Périgourdins, qu'il n'est, tout compte fait, que la somme succulente et sage d'habitudes » (Ibid, 1999, p. 76).

Alors qu'un siècle plutôt l'Abbé Audierne fustigeait les « *habitudes* » paysannes, coupables, selon lui, de freiner les innovations nécessaires à la pérennisation de l'agriculture périgourdine, cet essayiste y voit, au contraire, une certaine forme de sagesse et d'art de vivre. Si la requalification de ces habitudes pourrait témoigner de la transformation du regard porté sur le monde agricole, la disparition des représentations polarisées semble plus incertaine. Certes le paysan a indéniablement acquis une dimension symbolique plus positive mais ne reste-t-il pas finalement un *Autre* ? (Illustration 4.2). Alors que certains « voyageurs-enquêteurs » du début du siècle assimilaient l'homme à l'animal, les discours contemporains semblent davantage enclins à transposer les qualités du paysan à son habitat, à moins que ça ne soit l'inverse. Les « *cabanes* » ou « *les paysans qui sortent de terre* » ont ainsi disparu au profit d'une harmonieuse « *architecture paysanne* » : « *la maison rurale Périgord, bien souvent parée d'un charme ineffable, est toujours harmonieuse dans ses proportions et remarquablement intégrée à l'environnement* » (Boisvert, Chadeuil et al., 1993, p. 98). Mais ces maisons ne sont pas seulement évoquées pour leurs dimensions esthétiques, elles sont surtout « *les vestiges de la civilisation rurale* » (Richard, 1993, p. 95).

Illustration 4.10 : Des représentations toujours polarisées ?



Foire au cochon au début du XX^e siècle

Marketing territorial à la fin du XX^e siècle

Source : Notrefamille.com, 2007

Source : Conseil Général de la Dordogne, 2007

Nous ne saurions clore ce point sur les figures actuelles du Périgord sans mentionner rapidement celle de l'étranger. Au mois de juin 2005, *l'Express*, un hebdomadaire national, consacrait sa couverture à « *la ruée des anglais à Bergerac* » s'inscrivant dans la longue série des articles consacrés à cette population qui, d'une certaine manière, symbolise la recomposition sociale de la campagne périgourdine. Cet objet de discours n'est pas présent dans les *Guides Michelins* ou dans les *Guide Bleus* mais on le rencontre au détour d'un guide touristique publié par une maison d'édition périgourdine. Après avoir souligné les bienfaits de cette immigration qui « *redonnent vie aux petits villages* », l'auteur explique ainsi le « *non franc et massif d'une majorité de périgourdins au traité européen de Maastricht* » en 1992 :

« *De l'hôtellerie au camping, en passant par les agences immobilières, les prestations de services et l'agriculture, Anglais et Hollandais ont bien saisi les créneaux à exploiter. L'évolution de l'implantation de ces étrangers se traduit également sur le plan géographique. Après avoir constitué de véritables « noyaux » pour ne pas dire communautés, on constate aujourd'hui une installation plus dispersée. [...] Leur destinée n'est bien sûr pas indifférente au destin de la Dordogne. Elle offre en premier lieu un avantage certain. Privilégiant les petits villages, ces amateurs de vieilles pierres redonnent vie à des maisons qui couraient sans eux à la ruine et à des*

zones oubliées de tous. [...] Cet exemple sympathique ne doit pas cependant cacher une autre réalité qui touche cette fois aux mentalités. Si les Périgourdins ont en effet un sens de l'hospitalité sans borne, ils se refroidissent facilement lorsqu'ils voient des étrangers s'installer avec une volonté plus ou moins consciente de changer les choses. Vendre une ferme et son lopin de terre à un Hollandais, c'est ouvrir la porte à la concurrence. Être obligé pour vendre de passer par une agence immobilière anglaise, parce qu'il n'y a effectivement plus qu'un étranger qui accepterait de vivre là, cela frise l'inconvenance. Voir en plus s'implanter un camping, une auberge à la ferme, une aire de loisirs, là où le maïs poussait à merveille...c'est difficilement supportable ! Bien sûr, ces réactions de rejet ne sont pas explicites, ni généralisées, mais elles sont caractéristiques d'un certain état d'esprit » (Richard, 1993, p. 36).

De manière générale, les références à ces figures de paysans, de « *pèlerins du bonheur* » ou d'étrangers, sont rarement aussi explicites. Devenus plutôt rares dans la littérature, les portraits ethnographiques ont même totalement disparu des principaux guides touristiques. En ce sens, ces registres de qualifications sont davantage de l'ordre de la rumeur et des ouï-dire mais en tant que tels ne participent-ils pas également de la construction de nos actions ?

4.1.2.4. De paysages en pays, l'institutionnalisation des quatre Périgord

Fini le temps des plateaux en lambeaux, des rochers affreux, des épaisses forêts et des combes hostiles, le Périgord, tout entier, semble être devenu propice à la contemplation paysagère. Lorsqu'on évoque la nature, les paysages périgourdins apparaissent ainsi comme des refuges à l'écart du monde urbain mais si on y ajoute par exemple les châteaux, ils deviennent alors des contes pour enfants. Les pouvoirs publics ont très vite compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient retirer de l'orchestration de cette capacité d'évocation des paysages périgourdins. En effet, à la fin des années 70, le département est confronté à un paradoxe : l'image du Périgord commence à faire bloc, il existe une unité de sens mais finalement cette mise en récit ne profite qu'à quelques zones bien précises du territoire. Le découpage du département en quatre « Périgord » est ainsi une construction territoriale correspondant à une volonté politique de rattacher l'appellation Périgord à l'ensemble de l'espace départemental, tout en essayant de distinguer par des paysages « naturels » des entités spécifiques afin que celles-ci ne se concurrencent pas trop.

a) Paysage rural ou jardin originel ?

Au début du XX^e siècle, le contraste demeure encore le principal objet de discours permettant d'évoquer les paysages de la Dordogne :

« Le Périgord offre au touriste un rare mélange d'aridité et de richesse, de rudesse et de mélancolie : il y a l'attrait des contrastes, les ressources de la diversité » (Fédération des Syndicats d'Initiative Limousin-Quercy-Périgord, 1913, p. 57).

Pourtant, et même si P. Deffontaines parle encore, au milieu des années 30, des plateaux pauvres et monotones côtoyant les riches vallées (Guides Bleus 1935, p. 32), les registres de qualifications sont déjà en train de changer. Ces jeux d'oppositions lexicales entre richesse et aridité ou entre rudesse et mélancolie s'estompent pour laisser la place à des tableaux plus colorés et plus apaisés. La douceur de vivre, la luminosité et la quiétude deviennent ainsi les incontournables de la qualification paysagère en Périgord. D'ailleurs, le

guide touristique de la Fédération des Syndicats d'Initiative Limousin-Quercy-Périgord contient déjà en 1913, les prémisses de ces qualifications ultérieures : « *Par son modelé changeant, l'éclat de son soleil, la douceur de son climat, le Périgord est une des provinces les plus originales, les plus colorées, les plus attachantes du Sud-Ouest* » (1913, p. 57). Cette nouvelle référence au *Sud-Ouest* pourrait, en soi, être significative des transformations à l'œuvre. En effet, le Périgord, semble perdre son statut d'espace de transition géomorphologique pour se rapprocher de la côte atlantique et de ses stations balnéaires, symbole en devenir des vacances ensoleillées. Aux coloris chatoyants, il faut ajouter la fantaisie et le mystère, mais toujours sur un rythme lent qui nous éloigne encore un peu plus de la campagne périgourdine sauvage et triste du début du XIX^e siècle :

« Ce pays a beaucoup de charme. Il n'est certainement pas nécessaire d'y être né pour en aimer la fantaisie. Il n'y en pas de moins monotone. Il ne comporte pas d'horizons très vastes, ni de coins vraiment farouches. Mais l'intimité en est bien plus mystérieuse que celles des régions comme l'Île de France par exemple [...] Il lui semble que ce qu'il a devant lui, autour de lui, ce mélange ondulant, de bois de clairières, d'herbages, de caprices du terrain, ces déroades d'horizons, c'est ce que les anciens appelaient le Saltus ; y compris la lumière méridionale, et les aventures dorées que, par vocation, de tels plis dissimulent » (Romain, 1934, p. 40).

Le Périgord n'est donc plus cette terre de violence aux reliefs torturés qui fut propice aux rêves de solitude de quelques voyageurs romantiques mais il n'est pas non plus devenu l'eldorado des amateurs de sensations fortes rêvant de se mesurer, d'un point de vue existentiel, à la force des éléments naturels. Au contraire, les paysages périgourdens semblent exister parce qu'ils offrent le spectacle d'un Homme qui depuis la préhistoire a su dompter la nature, sans pour autant la martyriser. Tel est du moins le point de vue exprimé dans l'extrait suivant :

« Le Périgord n'est pas recherché comme un paradis sauvage, comme un coin d'univers vierge et désert, tarabulé de convulsions géologiques grandioses. Ici, point d'espaces infinis et de miracles de solitude, mais au contraire l'intimité de collines douces, de la mesure, de la vie simple et chaude, entendez un pays qui cherche à plaire plutôt qu'à impressionner. Un refuge façonné par l'homme qui concentre toute la beauté ; un sanctuaire de l'humanisme comme un creuset civilisateur et les hommes sont gourmands de civilisation » (Testud, 2004, p. 59).

Si comme cet écrivain, la plupart des observateurs interprètent les paysages périgourdens avant tout comme des vestiges de la civilisation rurale, il existe d'autres qualifications, plus rares, qui tout en soulignant les valeurs esthétiques de cette campagne font abstraction de toute présence humaine. J. Gracq²⁰⁶, lors d'un passage en Périgord, décrit ainsi la campagne périgourdine pareille à un jardin du moyen-âge, et le village semblable à un monde en réduction avec ses ruelles, sa placette qui semble inhabitée, comme figée dans le temps. Ses références à l'Eden et aux pitons des Abruzzes renvoient ainsi à une véritable mythologie de l'espace originel :

« Un matin de septembre, qui devait quelque chose de sa lumière mouillée et de son étincellement au déluge d'orage que j'avais traversé la veille au soir entre Caussade et Cahors, j'avais pris la route qui va de Fumel à Périgueux ; elle suit pendant longtemps une vallée assez resserrée qui me semblait une vallée perdue de l'Eden. Pas de maisons au long du chemin, pas de fermes : un

²⁰⁶ J. Gracq (1910-...) est un écrivain français, agrégé d'histoire et de géographie, à qui on doit de nombreux romans. Imprégné du romantisme allemand et du surréalisme (A. Breton fera connaître ses premiers écrits), J. Gracq dépeint avec impressionnisme et symbolisme les paysages ou les situations.

paysage largement dessiné de futaies hautes et de bosquets crépus qui échantraient des prairies trempées d'eaux vives ; sous les ombres longues, et presque bleues encore, du premier matin, la distribution ample des gazons et des feuillages était si séduisante qu'on s'étonnait de ne pas voir courir tout le long de la route la barrière blanche d'une clôture de parc. À un détour du chemin solitaire, le rideau pentu des arbres du versant le plus raide s'ouvrit une seconde, et une corbeille de maisons perchées parut s'enlever et s'épanouir dans l'air bleu au-dessus des branches : un petit bouquet urbain serré et aérien brandi par dessus les arbres qui semblaient d'autant plus une apparition que ses maisons à arcade faisaient penser, plutôt qu'au Périgord, aux villes naines de l'Apennin et des Abruzzes coiffant si décorativement le sommet d'un piton perdu.» (Gracq, 1995, p. 32)

Les paysages périgourdins sont davantage promus à travers l'image du refuge humanisé permettant de réunir l'Histoire et la nature, que sous l'angle plus réducteur du jardin



originel. Mais, la nuance pourrait apparaître bien délicate puisque dans tous les cas, ces deux registres de qualifications viennent alimenter un même univers de sens. En effet, sans qu'on puisse réellement parler de « *marketing territorial* » jusqu'au début des années 80, une diversité d'acteurs ont réussi à faire du Périgord une image de qualité, presque une marque. Toutefois, si cette vision volontairement simplifiée et simpliste du territoire rencontre un écho très positif actuellement, il faut également pour le département réussir à gérer cette appellation en la rattachant à l'ensemble du territoire, et non seulement quelques lieux et quelques produits emblématiques. Pour réussir ce pari, les acteurs locaux ont orchestré une véritable mise en scène des paysages «naturels».

Source : Dordogne-Périgord, V. Banos, 2007

b) Vert, pourpre, blanc et surtout noir, l'unité dans la diversité ou le retour du Périgord

Espace de transition aux paysages multiples, il a été construit autour du Périgord une image de marque qui fait sens. Toutefois, au milieu des années 80, il est devenu urgent, pour le département, de structurer la renommée croissante de cette destination touristique afin d'éviter certaines disparités territoriales. En effet, l'objectif est d'accroître la dimension consensuelle de l'image « Périgord », tout en veillant à mieux répartir les flux touristiques sur l'ensemble du département. De fait, la fréquentation des sites préhistoriques et autres monuments historiques de la vallée de la Vézère et du Sarladais ne profite pas nécessairement à certains espaces périphériques qui ont le sentiment de ne pas bénéficier pleinement des retombées économiques de cette « rente » territoriale. Dans le cadre de la politique des pays d'accueil, sous la triple tutelle de la région, du département et de l'état, il fut décidé de créer quatre couleurs en revalorisant d'anciennes appellations. Ainsi, on exhuma les dénominations historiques de Périgord Noir et Périgord Vert dont on trouve les premières mentions écrites au début du XVII^e siècle, mais il fallu en revanche créer de toute pièce les appellations de Périgord Blanc et de Périgord Pourpre. Ces quatre pays devaient, au niveau touristique, se

substituer aux quatre arrondissements administratifs. Symbole parfait d'un marketing territorial réussi, à chaque gamme chromatique on fit correspondre un archétype paysager.

Au nord, autour de Nontron, le Périgord Vert, cette région prolonge en fait le Limousin granitique et son nom est censé provenir des herbages et des forêts de châtaigniers qui la recouvrent. Au centre et autour de Périgueux, le Périgord Blanc dont la dénomination est supposée provenir du sol calcaire qui affleure aux coteaux de cette région. Au sud-est, autour de Sarlat, le Périgord Noir dont le nom évoque de moins en moins les forêts de chênes très serrées et très sombres mais davantage le pays de la truffe. Enfin, au sud-ouest, autour de Bergerac, le Périgord Pourpre dont la couleur doit rappeler la couleur des feuilles de vigne à l'automne. Réductrice, cette vision territoriale fait l'impasse sur bien d'autres réalités, comme les causses hérités du Quercy, la terre encore spongieuse de la Double, ou les interférences entre le bordelais et le bergeracois, mais il faut également reconnaître qu'en termes de développement touristique ce dispositif fut un franc succès, la plupart des guides et autres dépliants touristiques ne se servant plus que de cette représentation simplifiée du territoire pour construire leurs récits. Quant au travail de légitimation de cette manière de concevoir et d'aménager le Périgord, il va très loin ; certains auteurs n'hésitant pas à évoquer son origine celtique :

« Cette approche quadrichrome puise aux sources étymologiques les plus profondes. Le Périgord est né de Petrocore, alliance celte de quatre tribus. Nous revoilà au temps des gaulois dont on ne sait pas grand-chose, si ce n'est leur volonté de fédérer ces quatre clans qu'on imagine basés au bord des quatre rivières principales, la Dordogne, bien sûr, mais aussi l'Isle, la Vézère et la Dronne » (Richard, 1993, p. 13).

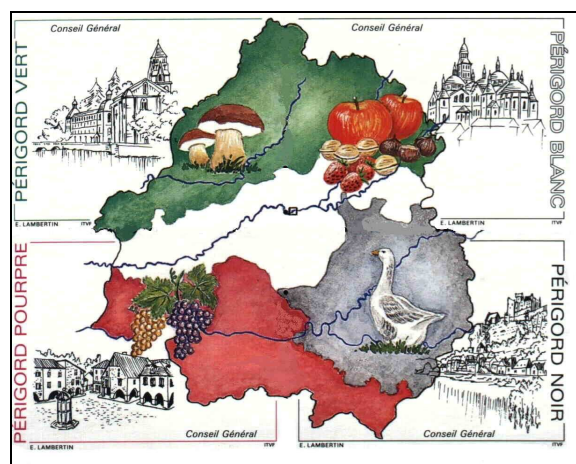
C'est ainsi que le CDT affirme haut et fort avoir réussi son pari, à savoir défendre une image de marque tout en organisant autour de thématiques diverses la promotion touristique

des différents espaces composant le territoire :

« C'est cette diversité toute en nuances qui est évoquée au travers des quatre couleurs du Périgord, quatre pays qui n'en font qu'un »

(CDT). Nous avons tenu à reproduire ici dans leur quasi intégralité, les présentations de ces quatre Périgord car elles illustrent selon nous parfaitement cette idée d'une unité dans la diversité. Diversité d'abord parce que chaque territoire met en avant ses atouts spécifiques et la légitimité de son existence mais également unité car chaque présentation est construite sur un même modèle. On retrouve ainsi les quatre grands registres de qualifications à l'œuvre

Illustration 4.11 : Iconographie des 4 Périgord



Source : Conseil Général Dordogne, 2000

actuellement : les loisirs de nature, les monuments historiques et l'art, la gastronomie et l'hospitalité, et le paysage. Par ailleurs, en mobilisant, dans cette construction de territoire, la dimension paysagère, et non pas une dimension strictement géographique, ces pays d'accueil se sont entourés d'un certain flou qui peut leur permettre à un moment donné, d'étendre ou de réduire leur périmètre sans trop de préjudice. Enfin, en refaisant passer au premier plan quatre appellations où le terme Périgord est omniprésent, ce département fait un aller-retour entre modernité et tradition, entre le département de Dordogne et la province du Périgord.

Illustration 4.12 : la promotion des 4 Périgord, une rhétorique territoriale parfaitement maîtrisée

Périgord Pourpre

« L'agrément des sites, le charme nostalgique des vieilles pierres chargées d'histoire (bastides) vous font aimer ce pays, où les viticulteurs peuvent être parfois les maîtres de la pensée française. Vignobles et bastides sont, en effet, les deux fleurons de ce pays. Treize cantons au Sud du département Dordogne-Périgord constituent le Périgord Pourpre, carrefour de grands axes routiers vers Paris, les Pyrénées, la Côte Basque, le littoral atlantique ou encore l'Auvergne. Ainsi, en sillonnant le Route des Vins, vous découvrirez les appellations de notoriété mondiale, de haute qualité comme : le Bergerac et sa robe somptueuse d'un rouge soutenu (le pourpre de ce Périgord) apprécié par Fénelon, le Rosette fruité qui faisait déclamer Mounet-Sully, le Montravel tant loué par Montaigne [...] Dix mille hectares de vigne s'étendent le long des méandres de la Dordogne. Le vignoble s'y sent bien, ayant trouvé un doux équilibre entre le chaud soleil méridional et l'influence bienfaitrice de l'océan. La route crée le voyageur ; un voyageur qui a rapidement soif, soif de curiosités de connaissances, et ... de vin. Les curiosités quant à elles, ne manquent pas ! L'amateur d'Art et d'Histoire sera comblé. Il découvrira une terre d'accueil, de dialogue et de fronde. Celle-ci connut l'occupation des premiers Hommes, puis celle des Romains (Montcaret), vécut la Guerre de Cent Ans (forteresses et bastides) et les Guerres de Religion. Au terme de cette enrichissante randonnée équestre, pédestre, cyclotouristique ou automobile, le voyageur se laissera inviter par les habitants de ce pays à "finir d'entrer" en leurs demeures et y savourer le vin blanc ou rouge de leurs dernières vendanges. Il se laissera tenter aussi par les truites, brochets, sandres, lamproies, volailles, foies gras, confits, verjus, cèpes ou girolles. La cuisine de ce pays est en effet, comme ses vins, à l'image de Cyrano de Bergerac, pleine de verve, de truculence, symboles du bien-vivre ».

Le Périgord Noir

« Le Périgord Noir, pays du Sarladais, s'ouvre sur le pôle international de la Préhistoire de la Vallée de la Vézère et la Vallée de la Dordogne. Les paysages sont restés immortellement beaux depuis la Préhistoire. Touriste, ne t'y laisse pas prendre. Périgord noir dis-tu ? Regarde nos fermes, nos châteaux, les maisons de nos cités, les pierres gorgées de soleil qui renvoient une lumière d'or. Promène-toi dans nos forêts où les chênes et les châtaigniers se coiffent de roux à l'automne. Vois nos prés émaillés de fleurs aux printemps ; nos collines et nos sous-bois que la bruyère teinte de mauve dès septembre ; les chênes verts et les genévriers habillés de givre en hiver ; notre Dordogne dans laquelle se mirent des rochers peints d'ocre et de brun, dans la vallée, les carrés mêlés de tabac et de maïs mêlés aux blés mûrs de l'été. Et ne crois pas, ami, qu'il faille associer à notre Périgord, la couleur noir, lui qui est si lumineux ».

Périgord Vert

« Ainsi qualifié par Jules Verne au cours de ses voyages, le Périgord Vert s'étend sur tout un croissant nord du département de la Dordogne. Il conserve, grâce à ses hautes collines, à son climat humide et à ses sols imperméables, une végétation verdoyante, même au coeur des étés les plus secs. L'eau est partout présente : des ruisseaux convergent vers le Bandiat, la Tardoire, ou bien coulent en cortège dense vers la Dronne, l'Isle ou l'Auvézère. Dans les trois cantons nord de ce croissant, les richesses du patrimoine ont conduit à un projet de création d'un parc naturel régional. [...] L'hospitalité est ici la règle d'or. Fidèles à la tradition du Périgord "terre d'accueil", ses habitants sauront vous faire partager la mémoire de ce pays, les saveurs de sa cuisine, le charme de ses demeures et le calme de ses contrées. Dans ce pays, la nature s'est voulue généreuse en offrant des horizons variés au détour de chaque colline, au creux de chaque vallon et au long des ruisseaux qui le sillonnent. Nombreuses sont les activités de plein air qui trouvent ici un terrain d'élection: randonnée (pédestre, équestre, vélo tout-terrain), sports nautiques (canoé-kayak, planche à voile...), escalade, etc. [...] Ici, du plus profond de l'histoire, l'homme a gravé ses sensations, son vécu sur la pierre, construit des forteresses pour mieux veiller sur cette terre ».

Périgord blanc

« Blanc comme les altières falaises de Saint-Astier, comme la pierraille de son causse, qui secrète, entre les genévriers et les chênes rabougris, la miraculeuse truffe noire. Il est par excellence terre de passage, trait d'union entre l'Aquitaine girondine et le Haut Pays des Monts d'Or au long des vallées verdoyantes de l'Isle paisible et de l'Auvézère tumultueuse, dont les rives captivent les pêcheurs. Depuis deux mille ans où les Romains fondèrent Vésone, Périgueux, ville d'Art et d'Histoire, vivante et moderne, demeure capitale en la province. Quand vous avez apprécié ses attraits, sachez que vous n'êtes qu'à une heure de route des autres cités remarquables, des sites, des grottes d'un Périgord de toutes les couleurs : Vert, Noir, Pourpre. Gardez-vous cependant, de négliger la découverte du Périgord Blanc, avec ses Eco-Musées, de ses haltes sous les frondaisons, au bord des étangs, de ses châteaux comme Hautefort, figé dans sa garde immuable, face au Limousin. Il faudra rechercher la simplicité et la cordialité de l'hospitalité, des ses tables gourmandes, où déferlent les produits du terroir derrière le fameux pâté truffé de Périgueux, les volailles fermières, les marrons, les cèpes des châtaigneraies, les noix, la fraise aux saveurs sans cesse renouvelées au fil de l'été, ainsi que les pommes, pêches, et tous les autres fruits des coteaux »

Source : CDT, 1998

* *
*
*
*

Cette généalogie des principaux registres de qualifications enserrant le mot Périgord et son territoire permet de constater de nombreux changements de perspective depuis l'époque où les voyageurs rechignaient encore à traverser cette contrée miséreuse, dénuée d'intérêt malgré l'esthétisme émergent de ces paysages sauvages et tristes. Il demeure certes des permanences comme l'enclavement du territoire, mais cet aspect demeure fort mineur par rapport au foisonnement d'éloges qui jalonnent aujourd'hui l'existence du « *pays de l'Homme* ». Ici, tout ou presque est sujet à l'émerveillement ; la gastronomie, les châteaux, les églises et autres monuments historiques, les paysages, la nature, même les maisons dites « paysannes » ; tout est mis en scène, décliné sur plusieurs modes, entre art, fiction et patrimoine. Le territoire tout entier semble saturé par cette mythologie d'un Périgord devenu paradis terrestre. Il existe, selon nous, une ligne directrice dans ces éloges ; le Périgord serait ce refuge situé hors de la modernité, ou plutôt en tension entre tradition et modernité. Ce paradis est-il humanisé ? Il existe certes des qualifications qui semblent faire du Périgord un jardin originel, mais l'omniprésence des traces de l'Histoire semble davantage propice à

l'évocation d'un espace familial habité par des parents éloignés, puisque tout semble nous ramener à des ancêtres communs. Pour autant, cet habitant périgourdin, qu'il prenne la figure du paysan ou de l'autochtone, ne reste-il pas fondamentalement un *Autre* ? Attardons nous un instant sur cette figure du paysan. Hier, les « voyageurs-enquêteurs » inventèrent, sous leurs plumes d'apprentis ethnographes, le principe de la représentation polarisée entre l'homme arriéré et l'homme naturellement bon de Rousseau. Aujourd'hui, les romanciers et les guides touristiques évoquent un personnage garant d'un art de vivre, d'un savoir faire, et même d'une civilisation ! Mais entre ces deux époque, il demeure un point commun, le paysan est toujours un *Autre*, rejoint actuellement, il est vrai, par les personnages de l'étranger ou du « *pèlerin du bonheur* ».

Les changements intervenus dans la mise en récit ne proviennent pas d'une transformation de la matérialité, ou si peu, ils semblent davantage la conséquence d'une double conjonction, à savoir un renversement des valeurs esthétiques et une orchestration grandissante du marketing territorial. En effet, le Périgord est devenu une véritable marque déposée avec toute une gamme de dénominations et de produits dérivés qui composent une véritable rente territoriale pour le département. Une rente territoriale qui fait actuellement le bonheur de quelques territoires ruraux, mais rarement autant que le Périgord. D'ailleurs, les institutions départementales, et le CDT en particulier, veillent précieusement sur leur trésor et combattent « *l'éparpillement géographique de l'image avec les départements voisins qui "récupèrent" la notoriété de Dordogne-Périgord* » (Schéma Départemental de Développement touristique Dordogne, 2007). Pour les nouveaux territoires qui se construisent au sein de l'espace départemental, il s'agit donc tout à la fois de se singulariser sans renier cette manne providentielle. L'analyse des différents discours d'existence jalonnant la constitution du pays du Grand Bergeracois devrait nous permettre d'en savoir davantage sur cette institutionnalisation des registres de qualifications véhiculées actuellement par le département de la Dordogne. Jusqu'à présent, et à l'exception de la partie concernant la constitution des 4 Périgord, notre essai de reconstruction s'inscrivait essentiellement dans le cadre d'un discours portant sur le département de la Dordogne. Avec la constitution du pays du Grand Bergeracois nous allons maintenant être confrontés à un discours davantage autoproduit, c'est-à-dire à un récit construit par les acteurs institutionnels qui s'inscrit donc dans une stratégie de communication dont l'objectif est de renforcer l'image qu'ils souhaitent donner à voir de leur territoire. Cette différence de matériau implique un changement de ton dans notre récit puisque nous devons observer quelles sont les qualifications attribuées au territoire mais également qui en sont les auteurs et dans quels buts.

Tableau 4.2 : Synthèses des principaux registres de qualification du Périgord au cours du XX^e siècle

<i>Thématiques</i>	Objet géographique ou figure sociale	Principaux registres de qualifications	Décennie	Courants intellectuels²⁰⁷
<i>Nature</i>	Paysages	Contraste/ Diversité	... - 1940	
		Ensoleillé/ Coloré/ Sud-ouest	1930 - 1970	
		Refuge vs jardin édenique	1970 - ...	Post-modernisme Localisme
	Eaux et forêt	Détente/ Découverte	1930- ^e	
<i>Sites et monuments</i>	Préhistoire	Ancêtre/ Génie national	1900 - 1940	Folklorisme
		Art/ Origine (Lascaux)	1920 - ...	
		UNESCO/ Pédagogie/ Cinéma (Vallée de la Dordogne)	1960 - ...	
	Gouffres	Grottes aux étoiles/ Cathédrale de cristal	1980 - ...	
	Patrimoine architectural	Curiosités artistiques/ Art Roman/ Ruines antiques (Périgueux)	1900 - 1940	Folklorisme
		Gracieuse négligence/ Désordre apparent source d'harmonie vs l'épouvantable éclectisme du XIX ^e siècle (Châteaux)	1950-	Régionalisme
		Histoire/ Paysages/ Cinéma (Châteaux, églises, abbayes)		Patrimonialisation du remarquable
		Maisons paysannes/ Pigeonniers	1970 -	Patrimonialisation vernaculaire
	Patrimoine urbain	Joyaux (Sarlat)/ Typique (Monpazier) vs Remaniée/ Éventrée (Beaumont)	1950 - ...	Patrimonialisation du remarquable
	Musées Écomusées Parcs d'attractions	Tabac/ Vrai faux village des temps jadis / Jacquou Parc	1970 -	Patrimonialisation vernaculaire
	Gastronomie	Terroir/ Authenticité Savoir-faire/ Producteurs	1970	Patrimonialisation Immatériel et vernaculaire
<i>Conditions sociales</i>	Paysans Autochtones	Sagesse/ Art de vivre / Habitat	1970	
<i>Tourisme</i>	Loisir	Plein air/ Camping/ Centre aéré/ Colonies de vacances	1950-1980	
	Tourisme culturel	Patrimoine architectural/ Festivals	1990 - ...	
<i>Le territoire</i>	Le département	Dordogne/ Rural/ Enclavement/ Douceur de vivre	1950-1990	
	Un label	Dordogne-Périgord/ « Pays de l'Homme »/	1990	Marketing territorial

²⁰⁷ Cette catégorisation est incertaine car les courants intellectuels sont toujours reconstruits à *posteriori* et ce d'autant plus que la période contemporaine est marquée par le syncrétisme des idées, théories et concepts.

4.2. Le Pays du Grand Bergeracois ou la valorisation des ressources culturelles et naturelles d'un territoire multifonctionnel

La Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) de 1995, modifiée en 1999, stipule que lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi, les communes ou les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui le composent ont vocation à se regrouper en pays. Par ailleurs, même à dominante rurale, le pays doit être polarisé par une ville qui est chargée d'assurer la solidarité entre les communes urbaines et les communes rurales. Les idées de construction et de coopération territoriale sous-tendues par les deux grands principes mentionnés ci-dessus expliquent le rôle prépondérant joué par les pays, en particulier dans l'aménagement des territoires ruraux, mais également l'intérêt qu'ils suscitent auprès de la communauté scientifique depuis une vingtaine d'années. En effet, en s'accompagnant d'un travail de redéfinition et de requalification des usages et des valeurs attribués à un territoire, la constitution des pays devient un moment privilégié, une sorte de laboratoire, permettant d'observer les processus de production de normes institutionnelles liés à la construction d'un territoire. Sachant par ailleurs que ces nouvelles normes de contractualisation territoriales sont embarrassantes pour le législateur qui peine à circonscrire la justification des périmètres à une argumentation politique (Lajarge, 2000), notre objectif est donc de donner à voir les principales qualifications ou catégories d'action mobilisées pour évoquer, aménager et donc construire ce territoire afin, ensuite, de pouvoir analyser la place accordée, dans ce processus, à l'agriculture mais également aux valeurs portées par un espace englobant beaucoup plus institutionnalisé, à savoir le département de la Dordogne. Pour ce faire nous nous appuyerons sur des entretiens menés auprès d'acteurs institutionnels mais également sur l'étude des différents discours d'existence jalonnant la constitution du pays du Grand Bergeracois (PGB), du diagnostic territorial à la charte de Développement Durable en passant par les différents schémas de développements adoptés.

4.2.1. Un discours de la cohérence construit au diapason du label départemental

Si tous les pays sont l'œuvre d'une volonté politique et d'un jeu d'acteurs, la plupart préfèrent recourir, et ce conformément à la loi, à des artefacts géographiques, historiques, culturels ou économiques pour démontrer leur cohérence et leur pertinence territoriale. Mais dans cette course à la « *cohérence* » et à « *la pertinence* », le projet du pays du Grand Bergeracois dut surmonter de nombreux obstacles car de l'aveu même des chargés de mission, l'idée de « *construire un pays en Bergeracois n'allait pas de soi* » (Chargé de mission, PGB, 2005). De fait, alors que les pays prennent généralement appui sur des espaces préalablement maillés par des Communautés de Communes, en 2001, le Bergeracois ne comptait encore que 3 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour 150 communes. Par ailleurs, le projet porté et soutenu par le député de la circonscription de Bergerac était vivement critiqué par son rival, également maire de cette ville, qui dénonçait

l'ingérence de cette nouvelle structure dans la gestion de sa municipalité²⁰⁸. Si cette irruption sur le devant de la scène des querelles politiques traduit l'évanescence et l'apparent manque de légitimité²⁰⁹ de cette nouvelle entité territoriale, elle illustre surtout le rôle décisif joué par le département. En effet, celui-ci a réussi à circonscrire le périmètre et les domaines d'interventions du nouveau pays aux frontières de l'arrondissement et aux limites de ses propres registres de qualifications.

4.2.1.1. Le Pays du Grand Bergeracois, une appellation contrôlée

En 1998, le diagnostic territorial du pays du Grand Bergeracois préconisait de retenir l'enclave girondine de Sainte-Foy la Grande afin de préserver « *une continuité territoriale et une cohérence culturelle due notamment aux paysages viticoles qui prédominent dans tout l'ouest du Pays* ». Le Conseil Général refusa cette proposition comme il avait, quelques années plus tôt, rejeté le projet de coopération entre l'association du pays des Bastides, initialement regroupée en PCD/PDI, et 4 cantons limitrophes du Lot-et-Garonne :

La préconisation du cabinet d'étude qui avait travaillé sur le projet était de créer justement ce pays des Bastides à cheval sur les deux départements sud Dordogne et nord Lot-et-Garonne puisqu'il y avait une cohérence de territoire et de patrimoine avec les bastides. En plus, ça concernait une dizaine de cantons, ça faisait donc un territoire qui était viable avec une vraie identité, entre guillemets, et une vraie cohérence touristique. Le problème c'est que c'était justement à cheval sur deux territoires, et qu'en termes politiques, ça n'a pas pu être réalisé, et ce d'autant plus maintenant avec la création des pays qui reprennent le contour des départements, et même chez nous des arrondissements (Chargé de mission, ADT du pays des Bastides, 2005).

Le département de la Dordogne ne remet pas en question le bien fondé de cette cohérence construite sur l'alliance du patrimoine et du territoire, puisqu'au contraire il souhaite ne pas voir ce qui fait l'essence même de son attractivité et sa marque de fabrique être récupérées par les départements voisins. Autrement dit, si le Conseil Général de la Dordogne n'a pas démenti la méfiance et le scepticisme avec lesquelles les institutions départementales ont, en général, accueilli la constitution des pays²¹⁰, dispositif voulu par l'État et la Région, en l'occurrence, on peut également penser que la protection de la singularité et

²⁰⁸ « *De façon générale, le Pays du Grand Bergeracois qui n'est toujours pas constitué, prétend se mêler de tout alors que son objet social devrait être clairement défini et délimité. Le PGB ne respecte par ailleurs ni les règles de fonctionnement de ses organes dirigeants, ni les compétences des communes situées sur le territoire qu'il prétend contrôler* » (Charte de Développement durable du PGB, 2002, Annexes).

²⁰⁹ A.Gastilleur (2004) note ainsi que si le pays du Périgord Noir connut les mêmes difficultés que le Pays du Grand Bergeracois, les « *dysfonctionnements* » inhérents à sa construction furent beaucoup moins repris par les médias locaux car ce pays put s'appuyer sur une prétendue légitimité historique pour masquer les différents conflits jalonnant son existence.

²¹⁰ Initialement, la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire permettait aux pays de s'émanciper des frontières du département puisqu'ils devaient reposer sur des considérations humaines et non administratives. Les partisans du pays souhaitaient même un renforcement non seulement de ses pouvoirs afin qu'ils deviennent équivalents à ceux du département mais également un rapprochement entre les pays et la Région permettant la création des sénats de pays en lieu et place ou en complément du Conseil Général. Mais, en pratique, le département réussit très souvent à placer sous tutelle les pays en inscrivant leur périmètre à l'intérieur de leurs propres limites administratives. Par ailleurs, leur crainte de voir le législateur transformer les pays en structures publiques qui pourraient assumer des compétences territoriales fut finalement assez brève puisqu'en 2003 la révision de la LOADDT précise que les pays doivent rester des structures légères.

de la visibilité de son « *réservoir d'images* » constituèrent des raisons supplémentaires de placer sous tutelle cette structure émergente :

Le département tient, lui, à ce que la notion de Périgord ne soit pas récupérée par les voisins. On nous demande donc de bien rester chez nous et ne pas travailler avec les voisins, alors que nous évidemment on serait plus tenté de travailler avec les cantons limitrophes qui soit du bergeracois, du sarladais ou du Lot et Garonne...mais bon, on doit se plier aux découpages administratifs et le département plus le pays nous limite à une zone bien définie (Chargé de mission, ADT du pays des Bastides, 2005).

Enfin circonscrit aux limites de son arrondissement d'élection²¹¹, le pays « *ne présente pas une homogénéité « naturelle », l'absence de l'enclave Foyenne dans le périmètre du pays accentuant d'autant ce phénomène* » (Charte de développement durable du PGB, 2002, p. 22). Mais les interventions du département ne se limitèrent pas à la problématique du périmètre car pour définir son identité touristique le pays dut encore composer avec les règles fixées par cet espace englobant. Ainsi, le Comité Départemental du Tourisme (CDT) insista pour que l'appellation « *Périgord Pourpre* » soit maintenue alors que le pays souhaitait, pour des raisons de reconnaissance, afficher son nom. Finalement, le projet s'intitula « *Faire du pays de Bergerac en Périgord Pourpre une destination touristique* » et sur le site du CDT, on peut lire un extrait très symptomatique de la hiérarchie à l'œuvre dans le département et des enjeux actuels lié à la maîtrise de l'image des territoires :

« *C'est en remontant vers l'embouchure de la Dordogne que vous découvrirez le Périgord Pourpre, pays du Grand Bergeracois et des bastides, appellation nouvelle mais ô combien « contrôlée » du pays de bergerac* » (Site Internet du CDT).

Ce fragment est très intéressant car en plus de rendre compte de la complexité territoriale actuelle et notamment de cette confusion existante entre les nouveaux et les anciens territoires, l'ambiguïté du « *ô combien « contrôlée* » » nous semble, si ce n'est croustillante, du moins assez révélatrice des tensions à l'œuvre. En effet, cette expression qui sert à contrecarrer le déficit d'image de ce nouveau pays pourrait également, par un ironique jeu de langage, renvoyer à l'étroite surveillance dont fait l'objet le Pays du Grand Bergeracois de la part des institutions départementales²¹². Espace fonctionnel lors de sa constitution, le département est aujourd'hui indéniablement un territoire approprié, un espace d'action et un espace unifié par une certaine idéologie territoriale et une image de soi que le département aime donner à voir. Et ce d'autant plus dans le cas de la Dordogne, où les institutions territoriales se revendiquent propriétaires du label Périgord et de toutes ses dénominations dérivées (« *Pays de l'Homme* », « *mille et un châteaux* »...). Lorsqu'il fallut définir une politique touristique pour le pays, les acteurs se tournèrent alors naturellement vers le « *réservoir d'image* » fourni par le Périgord pour chercher à s'y inscrire. En ce sens, le résultat du travail de repérage effectué pour l'occasion nous semble tout à fait explicite :

« *Les atouts du Grand Bergeracois sont : 1. Les traces de l'Histoire : robustesse, esprit chevaleresque, 2. La Dordogne et les espaces naturels : romantisme, aventures, 3. Les vins et la*

²¹¹ L'arrondissement est composé de 14 cantons et de 150 communes pour une population avoisinant les 100 000 habitants.

²¹² L'une des obligations fixées par le département et le CDT en particulier était que le pays soit « *le garant de l'unité du territoire, de la marque « Périgord Pourpre » et veille au respect des engagements de la Charte du Pays* » (Schéma de Développement Touristique du PGB, 2004, p. 08).

gastronomie : plaisir, « bien vivre », intégrés à l'image du Périgord » (Schéma de Développement Touristique du PGB, 2004, p. 16)

Mal né et sans compétence particulière, le pays du grand Bergeracois doit tout à la fois vivre au rythme des valeurs et des symboles prônés par un espace englobant particulièrement actif en la matière et trouver une niche de développement afin de démontrer sa légitimité et assurer sa reconnaissance. Pour les acteurs et les élus de cette nouvelle structure, les marges de manœuvres sont étroites car de par le découpage retenu, ce nouveau territoire paraît si ce n'est incohérent²¹³, du moins sans atouts spécifiques. À bien des égards, la situation du pays du Grand Bergeracois apparaît quelque peu complexe, tout à la fois bénéficiaire et prisonnier d'un développement culturel élevé au rang de ressource d'existence dans ce département :

« L'un des enjeux du Pays sera d'assurer son homogénéité, sa solidarité, son identité interne et son organisation générale pour mieux capitaliser en faisant de ce qui peut être considéré comme des concurrences de voisinages des facteurs de développements attractifs » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 22)

4.2.1.2. De la rhétorique du désenclavement à la question de l'identité

Lorsque le député et initiateur du projet M. Suchod revient en 2002 sur la pertinence du pays, il évoque en tout premier lieu « *le désenclavement du Bergeracois* » (*Sud-Ouest*, mai 2002), thématique récurrente s'il en est en Dordogne. Mais ce désenclavement semble moins passer par la construction de nouveaux réseaux routiers, qui ne sont pas de la compétence du pays, que par le développement des « autoroutes de l'information », enjeu crucial à l'heure du marketing territorial. En effet, l'une des premières volontés du pays fut de se constituer en « *e-pays* » et de s'inscrire en territoire leader en Aquitaine pour les Technologies de l'Information et de la Communication²¹⁴ (TIC), c'est-à-dire d'adopter un dispositif permettant de renforcer le potentiel socio-économique du pays en palliant les carences du territoire en termes de communication, de développer l'appropriation du pays par les habitants en constituant un relais d'information, et d'« *ouvrir le Bergeracois au monde* » afin d'accroître la notoriété du territoire. Le Pays du Grand Bergeracois assura notamment la mise en ligne d'un « *site Internet citoyen* » permettant de promouvoir son territoire et d'assurer une interactivité avec les acteurs du territoire. En effet, on trouve sur ce portail Internet toutes les informations relatives aux communes, à l'association, aux projets menés, *via* la mise en ligne des rapports, et un journal d'actualités avec un éditorial qui fait un bilan des interventions entreprises. Mais ce site est également une vitrine touristique où on peut s'informer de la gastronomie, des festivités culturelles et même effectuer une visite virtuelle du territoire « *en 360°* » à l'aide de photographies qui présentent les atouts touristiques, culturels et économiques, non seulement du pays, mais également du département. Mais l'intérêt de ce portail Internet ne se résume pas

²¹³ Le député de Monpazier évoquait ainsi le pays du Grand Bergeracois en ces termes : « *un bidule pour s'auto-alimenter [...] On a une structure pour un homme, et maintenant on cherche un contenu* » (Gastilleur, 2005).

²¹⁴ « *Les TIC une volonté forte du territoire : les élus du Bergeracois ont compris les enjeux des TIC comme outils de développement local et par conséquent, la nécessité d'obtenir le haut débit sur l'ensemble du territoire du Pays du Grand Bergeracois. Afin de démontrer la pertinence d'un territoire de Pays pour développer le haut débit, un colloque regroupant un important rassemblement de personnalités de premier plan, d'organismes et de sociétés liés aux TIC, a été organisé le 8 mars 2002 à Monbazillac. Le bilan de cette journée, qui a permis de positionner le Bergeracois comme territoire leader en Aquitaine pour les TIC, fut extrêmement positif* » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 123)

à la qualité graphique du site ou à la quantité d'informations disponibles, il assure également une mise en réseaux des acteurs et des partenaires du territoire - plus de quatre cents - et de fait « *la présence du site sur les meilleurs emplacements des moteurs de recherche est une priorité* ». Le désir d'innovation à l'origine de cette démarche du pays n'éluide pas le fait qu'il s'agit encore et toujours de structurer le territoire par un réseaux d'informations, dans lequel les logos, slogans et autres signalétiques prennent une importance capitale pour « *élaborer des plans marketing différenciés* » ou « *définir des positions de communication* » en « *matérialisant également des « portes d'entrée » du territoire notamment sur l'autoroute A 89* » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 85) . À la lecture de ces différents extraits, on comprend que la thématique du désenclavement ne se limite plus à la problématique du transport des personnes et des biens matériels mais renvoie véritablement au besoin de tisser un réseau d'informations permettant notamment de s'inscrire dans une logique de « *référentiel commun* » et de « *produits d'appel* », deux expressions récurrentes dans la démarche de ce pays. Une évolution du mot qui se conçoit d'autant mieux dans le cas du pays du Grand Bergeracois que celui-ci doit exister, et donc se singulariser, tout en étant situé au voisinage d'espaces autrement plus prégnants et attractifs :

L'identité du Pays s'appuie sur des éléments partagés avec les territoires voisins :

- *le Bordelais et le Saint-Emilionnais, pour les savoir-faire viticoles ;*
- *Le Périgord Noir pour la richesse du patrimoine naturel et historique ;*
- *Le Périgord dans son ensemble, évocateur de la notion de qualité de vie.* (Dossier Pôle d'Excellence Rurale, 2006, p. 15)

À la confluence de trois régions historiques, l'Agenais, le Bordelais et le Sarladais, le pays du Grand Bergeracois était de l'aveu même de ses chargés de mission, davantage un espace de transition qu'un véritable territoire. Ne pouvant raisonnablement pas se construire à l'écart du département ou de ses imposants voisins, les acteurs locaux firent le pari de réussir à lui façonner une unité et une reconnaissance en usant des mêmes armes que les territoires limitrophes, qui devinrent donc tout à la fois des rivaux et les meilleurs vecteurs de son attractivité. Pour évoquer cette situation, le diagnostic territorial mentionne une localisation géographique du pays du Grand Bergeracois « *spécifique et ambivalente* ». Une expression qui donne l'impression que le territoire du Grand Bergeracois trouve sa singularité dans un paradoxe, comme si le pays souhaitait faire de son statut d'espace de transition, « *une position centrale* ». Pour autant, le pays du Grand Bergeracois peut-il véritablement exister dans l'affirmation d'une identité par défaut ? Dans un premier temps, le positionnement territorial adopté semble en effet difficilement lisible, y compris pour les acteurs de ce territoire :

Autant sur le canton du Buisson, on est identifié touristiquement comme Périgord Noir autant du côté de Eymet ou Issigeac et même de Beaumont on est plutôt identifié comme bergeracois, donc nous on se positionne par rapport à notre rayon d'action et on est à la fois Périgord Noir, à la fois Périgord Pourpre et puis à la fois au milieu, entre les deux... donc on essaye d'affirmer notre propre identité en disant aux touristes qui séjournent chez nous : « vous êtes à la fois proche de Bergerac et proche de Sarlat, mais il y a aussi sur place tout ce qu'il faut pour passer de bonnes vacances » (Chargé de mission, ADT du pays des Bastides, 2005).

De fait, les cantons situés à l'est du Grand Bergeracois continuent de faire allégeance aux atouts du Périgord Noir pour renforcer leur attractivité. Ainsi, la Communauté de Communes de Saint Alvère est « *aux portes du Périgord Noir* », la Communauté de

Communes de Cadouin se positionne quant à elle « à la confluence des Périgord », et de manière générale, les plaquettes touristiques du Pays des Bastides mentionnent tout autant les sites du Périgord Noir que ceux du Bergeracois. Certes, il ne s'agit là que d'une identité touristique, mais dans la construction de l'effectivité d'un territoire, l'attractivité touristique semble beaucoup plus performative que les autres références socio-démographiques, ainsi que le mentionne le Pays du Grand Bergeracois dans sa charte :

« Les échanges avec l'extérieur seront d'autant plus importants que le territoire aura su valoriser et fédérer sa population autour des éléments qui le singularisent et qui collaborent fortement à l'image qu'en ont les non-résidents » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p.108)

Dans un contexte de concurrence territoriale accrue, le pays du Grand Bergeracois pouvait-il réellement continuer à afficher son manque « d'homogénéité naturelle » et se contenter d'une simple référence à « l'histoire administrative » du territoire ? De fait, les enjeux du marketing territorial semblent inciter de plus en plus les acteurs locaux à s'appuyer sur des ancrages historiques, culturels, politiques et économiques pour légitimer l'existence des territoires dont ils ont la charge. Ainsi sans verser dans l'affirmation identitaire de leur imposant voisin²¹⁵, l'une des priorités des animateurs en charge du pays fut de travailler à l'identification des symboles structurants de leur territoire :

« Le pays du Grand Bergeracois est une zone :

- bénéficiant d'une diversité paysagère remarquable
- avec un élément structurant (la rivière Dordogne) reconnu pour sa richesse floristique et faunistique (inventorié pour intégrer le réseau Natura 2000)
- possédant une histoire spécifique » (Charte de Développement Durable, 2002, p.108. Souligné par les auteurs.)

Restreints à un périmètre d'action avant même d'avoir défini le projet collectif permettant d'animer ce territoire, les acteurs locaux durent également, entre ressources et contraintes, composer avec les référentiels du département et de ses imposants voisins pour exister. Naviguant alors entre le désir de se positionner comme un territoire reposant sur la volonté commune des acteurs de créer du lien et les impératifs du marketing territorial qui obligent à singulariser et à pourvoir ce territoire d'une légitimité en se référant aux instances géographiques, historiques, culturelles et économiques, les acteurs choisirent de travailler deux domaines d'interventions particulières : l'Histoire et les espaces naturels.

4.2.2. Du « pays d'Art et d'Histoire » à la « grande réserve environnementale et patrimoniale »²¹⁶

Les projets fédérés par le pays du Grand Bergeracois sont réunis autour de trois grandes thématiques, « soutenir la compétitivité », « favoriser la solidarité » et « renforcer l'attractivité ». Une rhétorique du Développement Durable qui reprend l'ambition du pays d'accéder à une « forme d'équité territoriale » et de « poser les bases d'un développement socio-économique plus harmonieux ». Si ces trois thématiques permettent d'aborder un certain nombre d'objets d'intervention, du tourisme aux nouvelles technologies, en passant

²¹⁵ « Le Périgord Noir a toujours existé en tant que territoire avec une identité propre et des paysages spécifiques » (Charte du Périgord Noir, 2003 in Gastilleur, 2006, p. 26)

²¹⁶ (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 51).

par l'emploi, l'environnement ou la culture, dans les faits certains projets semblent cependant être davantage investis, comme s'ils étaient plus consensuels ou comme s'ils participaient plus fortement à promouvoir l'image du territoire. En 2002, les acteurs du pays présentent ainsi au programme européen *Leader* + un dossier construit autour « *de la valorisation des ressources naturelles et culturelles* ». Sur 140 pays retenus en France, le pays du Grand Bergeracois est le seul en Aquitaine à avoir été sélectionné sur ce type d'orientation.

4.2.2.1. Pôle des vignobles et pôle des Bastides, un fonctionnement bipartite du territoire

Le fonctionnement bipartite du territoire est la conséquence directe des difficultés rencontrées par le pays lors de la phase de définition du périmètre. En effet, la cohérence d'un projet touristique permettant de faire du « *Pays de Bergerac en Périgord Pourpre une destination touristique* » se révéla extrêmement complexe à mettre en place à l'échelle du Grand Bergeracois, et ce d'autant plus que l'association du pays des Bastides souhaitait conserver une certaine autonomie au prétexte d'une identité propre et d'un « *savoir faire* »²¹⁷ :

Avec Vélines ou Villamblard, on n'a pas le même paysage, ce n'est pas les mêmes architectures, ce n'est pas les mêmes pierres, c'est différent quoi. C'est, c'est joli aussi chez eux et d'ailleurs ça ne nous empêche pas comme je le disais de très bien distribuer leurs prospectus comme ils distribuent le nôtre aussi. Mais je garde l'idée d'avoir un pays à l'identité propre, un peu reconnu. Parce que moi, je lorgne toujours sur le Lot-et-Garonne. Je suis plus intéressé pour m'associer avec Monflanquin que de m'associer avec Vélines ou l'autre côté de Bergerac. C'est jolis la Tour de Montaigne, c'est très joli tout ça mais moi je me reconnais plus là que là-bas (Agriculteur et administrateur OT, ADT du Pays des Bastides, 2004).

Nous, Communautés de Communes, qu'on soit avec le Bergeracois, ça nous pose pas de problème, par contre, effectivement, on ne voit pas notre identité, on ne se voit pas rentrer dans l'identité de Bergerac. Bergerac, c'est la rivière et les vignobles. Bon, c'est vrai qu'on n'a pas cette même identité. Nous, ce n'est pas ça. Donc, on se sent bien du Pays du Grand Bergeracois mais on pense qu'aux niveaux des entités il y en a deux au niveau du pays du Grand Bergeracois. Il y a d'une part, les vignobles et la rivière et puis et puis les bastides et les villages de caractère. (Maire, ADT du Pays des Bastides, 2005).

Par conséquent, le schéma de développement touristique du pays préconisa le maintien de deux pôles²¹⁸ touristiques ruraux avec deux thématiques « *complémentaires* », le Pôle des « *Vignobles et de la rivière* » avec l'Office de Tourisme de Bergerac comme structure porteuse à l'Ouest du pays, l'agence de développement des « *Bastides et des cités médiévales* » pour l'Est du territoire. Pour pallier à cette relative dispersion du territoire, provoquant un manque de visibilité et de lisibilité, le pays a souhaité obtenir le label « *pays d'Art et d'Histoire* » afin de :

²¹⁷ « *On a commencé à se structurer depuis quelques années, à mettre des actions en place, donc quand le Pays demande à ce qu'il y ait une réflexion globale, nous on essaie de faire en sorte qu'on s'y retrouve aussi par rapport aux actions qui ont été menées par rapport au périmètre qu'on a déjà commencé à travailler, et pas repartir à zéro ou attendre ceux qui ont pas encore commencé et qui pourraient nous retarder* » (Chargé de mission, ADT du pays des Bastides, 2005).

²¹⁸ Dans le cadre des orientations du Contrat de Plan État/Région les principaux axes du développement touristique aquitain en matière de tourisme intérieur sont les suivants : « *Les pôles touristiques ruraux sont renforcés, en cohérence avec les pays, dans leur rôle d'organisation et de développement de territoires souvent fragiles en s'appuyant sur des thématiques fortes (patrimoine, culture, loisirs sportifs,...) sur l'amélioration qualitative des hébergements, sur de véritables actions de marketing, de commercialisation, de gestion et sur l'intégration à l'environnement* » (Schéma de Développement Touristique, 2004, p. 09).

- positionner le territoire sur des valeurs de différenciation, de l'animer et de renforcer son image et son attractivité ;
- Bénéficier d'un label national porteur à effet de levier et à subventions spécifiques ;
- Saisir l'opportunité de créer le premier « pays d'Art et d'Histoire » de Dordogne²¹⁹ grâce aux patrimoines complémentaires du territoire ;
- Garantir une qualité d'accueil, d'animation, de médiation, de communication et d'événementiels et garantir une attractivité des sites à visiter ;
- Mailler le territoire de points d'attractivités favorisant la déambulation et le captage des clientèles (Schéma de Développement Touristique, 2004, p. 06).

Cette idée de maillage nous paraît essentielle dans la mesure où c'est grâce à elle, qu'aux objectifs de distinction et de singularisation vis-à-vis de l'extérieur, les acteurs du pays souhaitent ajouter celui de la reconnaissance du territoire par les habitants eux-mêmes : « *le pays d'Art et d'Histoire* », ça apporte une reconnaissance, c'est une professionnalisation, une image plus développée du patrimoine du territoire jusque là un peu dispersé, mais c'est aussi une reconnaissance par les habitants eux-mêmes de la valeur de ce patrimoine » (Chargé de mission, PGB, 2005). Par ailleurs, si le tourisme figure en aussi bonne place dans les priorités du développement local, c'est surtout parce qu'au final il est une activité économique porteuse de nombreux emplois. Autrement dit, si le Pays souhaite conforter son identité touristique pour devenir une destination touristique à part entière, c'est d'abord parce que « *le développement du chiffre d'affaires de l'industrie touristique est primordial pour créer et maintenir les emplois du secteur marchand et non marchand* ». À cet effet, le Conseil d'Administration du pays décide, en avril 2006, de répondre à l'appel à projets national des « *Pôles d'Excellence Rurale* » en construisant un dossier intitulé « *Bastides et Vignobles, une interaction pour l'emploi* ». Ce projet est axé sur la promotion des richesses naturelles et culturelles léguées par la nature et l'Histoire, et notamment l'interaction recherchée entre la protection de ces ressources et leur valorisation car, selon les acteurs locaux, le tourisme ne peut se développer que dans un environnement de qualité :

« Des espaces naturels de grande qualité et préservés, un patrimoine bâti religieux, civil ou militaire, des paysages diversifiés, façonnés par les activités humaines. L'environnement naturel et les activités humaines ont façonné les différents terroirs de ce pays. Aussi, les acteurs locaux souhaitent construire un projet de Pays autour de la diversité et de la complémentarité de ces terroirs :

- ceux des Vignobles à l'Ouest
- ceux des Bastides et des cités médiévales à l'Est » (Dossier du Pôle d'Excellence Rurale, 2006, p. 04)

Avec ce Pôle d'Excellence Rurale et le pays d'Art et d'Histoire, le fonctionnement bipartite du territoire, conséquence des innombrables difficultés ayant jalonné la constitution du pays, serait paradoxalement reconnu et authentifié comme porteur d'un certain dynamisme économique et social. À l'heure où les territoires doivent promouvoir leur cohérence, les acteurs locaux cherchèrent ainsi, en jouant la carte de la complémentarité, à transformer un handicap majeur en un vecteur de performance. Au final, le logo du pays du Grand Bergeracois symbolise parfaitement le positionnement territorial adopté. Le blason fait référence à l'imaginaire médiéval qui accompagne l'évocation de cet espace et du

²¹⁹ Au 24 janvier 2008, on recensait en France 95 villes dont Sarlat et 36 pays « d'Art et d'Histoire », soit 131 collectivités membres.

département en général. Au centre, le carré rouge signale le Périgord Pourpre, ardemment défendu par le CDT. Ensuite, les quatre autres carrés qu'il faut lire deux à deux car ils symbolisent le fonctionnement bipartite du territoire : ceux du haut représentant le pôle des bastides et des cités médiévales, ceux du bas évoquant, quant à eux, le pôle vignoble symbolisé par les vignes et la rivière Dordogne.

Illustration 4.13 : Logo du pays du Grand Bergeracois



Source : Pays du Grand Bergeracois, 2005

Si les acteurs locaux soutiennent de plus en plus les initiatives visant à concilier les identités et l'image de marque de leur territoire notamment parce que la culture est devenue un outil permettant de particulariser l'espace et d'en transformer les représentations collectives, en l'inscrivant dans le cadre de l'unité mais également de la distinction et de l'attractivité (Garat, 2005), l'environnement et plus largement la préservation des espaces naturels deviennent également des valeurs de référence pour ces nouveaux territoires.

4.2.2.2. Rivières et Forêts, « espaces naturels ou comment respecter des espaces multifonctionnels »²²⁰

Parmi les orientations stratégiques du pays, les préoccupations liées à la préservation et à la valorisation des espaces naturels occupent une place importante et furent surtout les premières à faire l'objet d'une intervention avec la mise en place d'un contrat de rivière sur la Dordogne, décrété « *axe historique et géographique* », et d'une charte forestière. Ces projets s'inscrivent parfaitement dans la démarche de territoire prônée par les acteurs du territoire qui entendent concilier la préservation et l'exploitation des ressources naturelles tout en favorisant l'ouverture de ces espaces à des usages récréatifs :

« Les espaces naturels du Bergeracois, notamment la forêt et la rivière Dordogne, ont fait par le passé, l'objet d'une exploitation économique liée à la vie d'une population essentiellement rurale. L'évolution de l'environnement économique, avec une agriculture parfois moins prégnante, l'installation sur le territoire de nouvelles populations issues des zones urbaines ayant des exigences particulières en termes de qualité de vie, sans compter l'opportunité du développement touristique, amènent à considérer ces espaces sous leur aspect « multifonctionnel ». À la fois lieux

²²⁰ (Charte de Développement Durable, 2002, p. 186)

de ressources pour les exploitants agricoles et les entreprises, ils sont également « des réserves naturelles » assurant un rôle environnemental fort et des espaces « récréatifs » pour une population « néo-rurale » de plus en plus importante. Actuellement peu ouverts à ces deux dernières fonctions, les espaces naturels devront faire l'objet de mesures spécifiques en ce sens, dans le cadre d'une large concertation » (Charte de Développement Durable, 2002, p. 189, souligné par nous).

Le rôle « structurant » de la rivière Dordogne n'a cessé d'être affirmé, de la reconnaissance d'étude du pays à la charte de Développement Durable, en passant par les différents diagnostics territoriaux. Selon le chargé de mission au pays du Grand Bergeracois, l'objectif du contrat rivière était de faire en sorte que « les habitants qui avaient un petit peu tourné le dos à la Dordogne se réapproprient cette rivière, que ça redevienne vraiment un vecteur d'identité, un vecteur naturel, en renforçant notamment le volet patrimoine et paysage » (2005). Et de fait, l'argumentaire développé dans le contrat de rivière (2005) reprend cette idée d'une Dordogne définie comme « axe fédérateur sur le plan humain, par la concentration de la population dans la vallée, et sur le plan économique, et plus largement sur le plan identitaire » mais qui « est cependant restée sous-exploitée depuis qu'elle ne joue plus par elle-même un rôle économique ». L'extrait suivant condense presque à lui seul l'ensemble des catégories d'action mobilisées par les acteurs du pays pour légitimer leurs interventions sur les espaces naturels. On y retrouve une référence à l'identité donc, mais également à la Multifonctionnalité et au Développement Durable. La mobilisation de ces deux grandes notions est en soi intéressante, puisqu'à son échelle le pays participe à les doter d'une dimension normative. Cependant, on peut s'interroger sur les schèmes structurants ces registres de qualifications et sur les modalités d'interventions permettant de les mettre en application :

« L'ambition du Pays du Grand Bergeracois est de redonner un sens concret à cette rivière qui est liée étroitement à l'histoire du territoire. La charte insiste pour cela sur la nécessité de favoriser une gestion concertée et durable de cet espace, afin d'en concilier la préservation et la valorisation. La rivière et sa vallée forment un espace multifonctionnel. Les acteurs du Bergeracois s'attachent donc à sa valorisation en poursuivant des objectifs indissociables :

- la connaissance et, par conséquent, la protection du milieu,
 - la pérennité des activités économiques attenantes,
 - le développement de filières économiques durables, notamment le tourisme,
 - la redécouverte et la réappropriation par la population résidente de son patrimoine,
 - le respect d'un cadre paysager remarquable, au centre de la notion de qualité de vie, sur laquelle s'appuie en grande partie l'attractivité du territoire.
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. » (Contrat de rivière, 2005, souligné par nous).*

Au regard de ces différentes informations, on peut penser que le regard environnemental porté sur cette rivière se fait essentiellement à l'aune de l'Histoire. La référence au patrimoine et au respect d'un cadre paysager nous semble en ce sens assez explicite, et ce d'autant plus que la préservation de cette qualité de vie semble avant tout servir à satisfaire l'image que se font les non-résidents du territoire. Il est par ailleurs intéressant de constater comment les acteurs locaux englobent la vallée dans ce registre de la multifonctionnalité, sans pour autant qu'on voie très bien à quels dispositifs ou modalités d'interventions cela renvoie. De manière générale, les objectifs énoncés précédemment demeurent pour le moins flous. Mais ces bonnes intentions illustrent également le rôle et les limites du pays, puisque si celui-ci permet

de mutualiser les moyens et de faire discuter ensemble un certain nombre de d'acteurs²²¹, il ne dispose pas de compétences particulières et peine à s'appuyer sur un arsenal réglementaire. Parmi les différents protagonistes de ce contrat de rivière, on remarquera notamment la présence de deux porteurs de projets : le pays du Libournais et le pays du Grand Bergeracois. Autrement dit, pour construire cette intervention, les pays ont réussi à s'affranchir de leurs limites respectives :

La gestion quantitative ou qualitative de la qualité de l'eau ne se gère pas commune par commune, elle se gère au niveau d'un bassin ou de la vallée. On a donc besoin d'un territoire plus grand pour nous aider dans cette réflexion. Si on veut un petit peu de cohérence, puisque le pays, c'est avant tout de la cohérence, il faut dépasser un petit peu les limites, donc sur le contrat de rivière, on est partenaire avec le Libournais sur toute la partie basse Dordogne. Le contrat a une maîtrise d'ouvrage EPIDOR²²², c'est-à-dire qu'il gère l'ensemble du bassin et qu'il regarde la cohérence avec ce qui se fait en amont. Donc au quotidien, sur certains projets, on arrive à dépasser ces limites (Chargé de mission, PGB, 2005, souligné par nous).

Ces propos doivent moins être interprétés comme une remise en cause de la cohérence du pays que comme un symptôme supplémentaire de l'actuel empilement de territoires disposant de compétences et de périmètres forts variables. Toutefois, ces hybridations de territoires résultant de la gestion au quotidien des dossiers techniques, interroge quant à la réelle performativité de rhétorique vendue par le marketing territorial.

La charte forestière, élaborée en partenariat avec le pays du Périgord Noir, répond exactement aux mêmes objectifs généraux que le contrat de rivière, puisqu'il s'agit toujours de préserver les espaces naturels et de valoriser leur multifonctionnalité au nom d'un Développement Durable érigé en référentiel d'action, ou du moins en outil de légitimation :

« Les chartes de Développement Durable des deux Pays soulignent l'importance d'une gestion concertée de l'espace forestier par l'ensemble des acteurs, afin d'en valoriser la multifonctionnalité :

- *fonction d'exploitation, essentielle pour l'économie de cette zone ;*
- *fonction touristique, dont le potentiel est sous-développé ;*
- *fonction patrimoniale et environnementale »* (Charte forestière du Sud Périgord, 2006, p.12)

La démarche « *Charte Forestière de Territoire* », prévue par la Loi d'Orientation sur la Forêt du 11 juillet 2001, est apparue aux acteurs des deux pays comme une démarche permettant d'appliquer leurs compétences en matière de technique contractuelle et de concertation entre les différents acteurs du territoire. Le territoire « proposé », à titre expérimental, pour cette intervention est le massif forestier de la Bessède réparti en parts

²²¹ Les partenaires impliqués dans cette démarche de territoire sont extrêmement nombreux puisqu'on retrouve aussi bien des membres de droit du comité rivière (DIREN Aquitaine...), les services et établissements publics de l'Etat (préfecture, DDE, DDAF...mais aussi les Bâtiments de France), les usagers et acteurs socio-professionnels (Syndicat du canal de Lalinde, Syndicat de Protection contre les Inondations de la Presqu'île d'Ambès, Chambre d'Agriculture, fédération de pêche, fédération de chasse, Comités Départementaux de Canoë Kayak, Conservatoire des rives de la Dordogne, SEPANSO, Association Navidor, Association Le Mascaret, Pôle de développement touristique des vignobles de Bergerac, Pôle de développement touristique des Bastides, syndicats viticoles, EDF), les porteurs de contrats (pays du Grand Bergeracois, pays du Libournais, EPIDOR) et les collectivités (les différents Communautés de Communes des deux pays).

²²² En 1991, les conseils généraux du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Cantal, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde décident d'unir leurs efforts autour de la rivière Dordogne. Ils créent ainsi l'établissement public EPIDOR pour faciliter et harmoniser leurs interventions sur l'eau et les rivières.

inégaux sur les cantons de Beaumont, Belvès, Le Buisson, Domme, Monpazier et Villefranche du Périgord. Dans ce projet, les deux pays se sont donnés comme mission de fédérer les énergies pour conduire la réflexion collective, animer la démarche, faciliter la concertation et les médiations, mais aussi orienter les débats pour apporter un éclairage technique ou encore élaborer et rédiger la charte : « *Là aussi, les pays ont comme objectif, de faire réfléchir ensemble les acteurs de la forêt, qui jusqu'ici s'ignoraient et qui étaient même parfois un petit peu en conflit (randonneur, forestier, collectivité...) à une même gestion partagée de la forêt* » (Chargé de mission, PGB, 2005). On retrouve exprimé ici les trois temps du diagnostic, de la consultation publique, et des fiches d'actions pilotes qui caractérisent, en théorie, la démarche de pays, le temps de l'action proprement dit revenant en général aux Communautés de Communes. L'objectif du pays étant de prendre en compte les fonctions « *économiques, sociales et environnementales* » de la forêt, triptyque majeur de la rhétorique du développement durable, le diagnostic s'est efforcé de faire remonter en conséquence un large éventail des différentes « *demandes de terrain* », du maintien de la filière « *traditionnelle* » bois à la préservation de la biodiversité, en passant par la conciliation de la cueillette du cèpe, « *produit phare pour ce territoire* », de la chasse, du tourisme, « *au cœur de l'économie* », et de l'agriculture « *avec les risques d'accélération de déprises* ». Il est par ailleurs intéressant de noter que la réalisation de ce projet de territoire a été confiée à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Ainsi, après des réunions publiques, des ateliers de travail et la réunion régulière d'un comité de pilotage, après le diagnostic de territoire, validé en février 2006, un programme pluriannuel d'actions a été rédigé :

Orientation A « Gestion sylvicole et économie de la forêt »

- Relancer une dynamique de gestion sylvicole des forêts
- Améliorer l'équipement en forêts
- Lutter contre le morcellement
- Maintenir et renforcer la mobilisation des bois de la zone
- Accompagner les entreprises locales
- Développer l'utilisation du Bois Energie sur le territoire

Orientation B « Loisirs, tourisme, fonction sociale de la forêt »

- Accès à la forêt par un public varié dans le respect de la propriété privée et la sécurité
- La forêt au cœur de la découverte du territoire

Orientation C « Environnement et paysage »

- Mieux identifier et protéger les milieux remarquables
- Maintenir des paysages ouverts
- Gérer les populations de grands gibiers

(Charte forestière du Sud Périgord, 2006, p. 20)

À ce jour, le contrat de rivière, à la vocation tout autant patrimoniale qu'environnementale, et la charte forestière, devant permettre de concilier activité sylvicole et usages récréatifs, demeurent les deux principales actions portées par le pays. Mais si la valorisation de ces espaces naturels fut l'une des premières orientations stratégiques mises en application par le pays, c'est également parce qu'elle s'inscrivait en partie dans le développement touristique, l'objet d'intervention peut-être le plus investi par le pays. Dès le lancement de la démarche de pays, les acteurs du territoire ont ainsi souhaité que la

valorisation touristique des ressources du territoire figure parmi les priorités permettant tout à la fois de fédérer la population, de promouvoir le territoire et d'offrir un projet de développement économique viable. Au cours de ce travail de repérage des différents registres de qualifications mobilisés par le pays du Grand Bergeracois, les références au monde agricole demeurent pour le moins évanescences. Ainsi, alors même que la multifonctionnalité est promue comme un axe de travail important, l'agriculture est évoquée en filigrane dans la charte forestière et n'est même pas mentionnée dans le contrat de rivière. Pour autant, si les acteurs du pays se défendent d'intervenir dans une logique de filière, cela ne signifie pas pour autant qu'ils oublient d'intégrer l'activité agricole, ou du moins ses produits, à la démarche de territoire.

4.2.2.3. L'agriculture, entre reconnaissance de la multifonctionnalité des espaces ruraux et promotion du territoire

Lorsqu'on interroge les animateurs en charge du pays sur le rôle dévolu à l'agriculture du Grand Bergeracois, leur première réponse est de préciser que le pays n'a pas vocation à intervenir dans la gestion des secteurs d'activités présents sur le territoire, puisque les lignes de financements Région-État ne le prévoient pas. Le contrat de pays ne comporte ainsi aucune référence à un quelconque projet agricole, du moins si on entend par là une aide à la production, au fonctionnement des exploitations ou à la transmission. En fait, l'extrait suivant précise dans quelles circonstances exactes, le pays est amené à offrir une certaine visibilité à l'agriculture et aux agriculteurs :

On essaye de favoriser des projets un petit peu transversaux qui tendent à faire reconnaître que les espaces ruraux sont multifonctionnels et donc n'appartiennent ni aux agriculteurs, ni aux néoruraux qui viennent s'y installer, mais que c'est un espace qu'ils doivent partager. On n'a pas légitimité à intervenir sur des projets de filière. Par contre, on peut intervenir sur des projets de promotion de la viticulture par exemple, mais dans la mesure où ce n'est pas la promotion du produit qui est faite, mais derrière la promotion du territoire, comme par exemple, le mont Ravel. On dit : on rattache à Montaigne, donc, c'est un document de promotion sur lequel, l'argument, c'est de dire : on a un vin qui est ancré au territoire, qui est bien l'image du patrimoine et des figures locales. On n'a pas à mener d'action directe pour aider une filière ou une activité économique dans son propre fonctionnement, mais on l'aide dans une démarche territoriale (Chargé de mission, PGB, 2005).

Cette argumentation est tout à fait intéressante car elle donne à voir les deux principaux registres de qualifications à partir desquels le pays se saisit de la problématique agricole. D'abord, par le principe même de la transversalité inhérent à la démarche territoriale défendue par les gestionnaires du pays, les projets conduits participeraient nécessairement de la reconnaissance de la multifonctionnalité des espaces ruraux. Deuxièmement, le pays peut proposer à un producteur ses compétences en termes de marketing mais il faut pour cela que le produit agricole soit en adéquation avec les symboles structurants du territoire et surtout permette de les mettre en valeur. L'extrait suivant explicite encore un peu plus les schèmes composant cette grille de lecture :

« En Bergeracois, l'agriculture constitue un élément identitaire important. Les productions identifiées en tête desquelles, la viticulture joue un rôle moteur, contribuent en effet, pour une bonne part à construire l'image du territoire [...] Le contexte et les perspectives d'évolutions de la politique agricole tendent à reconnaître le rôle joué par les agriculteurs dans le développement de la gestion de l'espace rural [...] Les agriculteurs doivent enfin être les garants d'une qualité

architecturale environnementale et paysagère qui fait le caractère du pays du Grand Bergeracois » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 135).

Ce fragment permet de constater que les rôles attribués à l'agriculture sont tous construits au prisme du territoire, qu'il s'agisse d'en faire la promotion, de le gérer ou encore de le préserver. On relèvera notamment la corrélation établie entre la dimension identitaire de certaines activités agricoles et leur contribution à l'image du territoire. Une conception de l'identité qui s'inscrit parfaitement dans les rouages du marketing territorial. En effet, alors même que la dimension identitaire d'un produit agricole est une notion assez vague puisque la SAU, le nombre d'exploitations ou encore la qualité sont autant de critères pouvant participer à la définir, seule la capacité d'évocation de ce produit semble vraiment légitime aux yeux des acteurs du pays. Autrement dit, lorsqu'il est écrit qu'il s'agit de « *conforter ou renforcer un secteur économique porteur d'attractivité et d'image pour le territoire* » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 135), on peut se demander si la visibilité accordée à certaines productions ne se fait pas justement au détriment des autres. Par ailleurs, le fragment précédent précise également ce qu'il faut entendre par multifonctionnalité des espaces ruraux. En effet, les références explicites au nouveau rôle de gestionnaire et de conservateur du patrimoine naturel et culturel dévolu aux agriculteurs contrastent avec l'absence de toute référence à une quelconque activité de production. Pour comprendre comment ces registres de qualifications attribuées à l'agriculture sont mis en application, on peut évoquer, en plus de la charte forestière, le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) auquel le pays du grand Bergeracois souhaite activement contribuer. Selon les animateurs en charge de cette structure territoriale, ce projet visant à améliorer l'accessibilité du territoire et à mettre en scène le patrimoine historique et culturel du pays peut être l'occasion de « *faire participer les agriculteurs au développement de la commune sans forcément passer par l'activité de production* » (Chargé de mission, PGB, 2005).

* *
*
*
*

La volonté politique de regrouper des cantons ou des communautés communes au sein d'un territoire projet cristallise une mise en récit de l'espace tout à fait intéressante. De fait, le fil conducteur des actions menées par le pays semble être de structurer le territoire en créant « *une identité de référence* » et « *un produit d'appel* », c'est-à-dire de faire en sorte que la population puisse s'approprier cet espace pour se fédérer autour de projets communs mais également donner à voir vis-à-vis de l'extérieur une ou plusieurs images qui fassent véritablement sens et permettent de le distinguer des autres territoires. La justification et la promotion de la pertinence et de la cohérence du territoire naviguent dès lors entre argumentation politique et recours à des artefacts territoriaux, c'est-à-dire à une rhétorique qui s'appuie sur des instances culturelles, géographiques, historiques et économiques pour ancrer sa réalité dans l'ordre naturel des choses. Certes, la configuration géographique et les conditions politiques de son émergence n'ont pas vraiment permis aux acteurs locaux de

masquer les difficultés rencontrées et les incohérences du périmètre retenu. En ce sens, ils n'ont pas pu, contrairement à leurs voisins et concurrents du Périgord Noir, inscrire le territoire dans les temps immémoriaux et vanter son caractère identitaire. Mais peuvent-ils réellement assumer le caractère fondamentalement volontariste et artificiel de son existence ? Dans un contexte de forte concurrence territoriale, ne doivent-ils pas absolument convaincre de sa pertinence et de sa cohérence ? De fait, dans un premier temps, l'absence d'homogénéité « naturelle » et son statut d'espace de transition composent une identité par défaut qui peine à fédérer les cantons limitrophes, ces derniers préférant continuer à vanter leur proximité avec Sarlat.

La volonté politique est alors de transformer ces différents handicaps en vecteur de performance. Dans une démarche de marketing territorial cela signifie réussir à se singulariser pour se doter d'une identité et devenir ainsi plus attractif et plus compétitif. Une attractivité qui est notamment travaillée en fonction de l'image qu'en ont les non-résidents puisque le tourisme est défini comme l'un des axes majeurs du développement local. En s'inscrivant dans les registres de qualifications attribuées au Périgord, les acteurs locaux adoptent dès lors un fonctionnement bipartite du territoire, avec d'un côté le pôle de développement touristique des « *Bastides et des cités médiévales* », et de l'autre, le pôle « *Vignoble et Rivière* ». L'identification de ces symboles structurants s'accompagne d'un certain nombre de projets devant permettre de pallier à la dispersion engendrée par ce fonctionnement bipartite. L'obtention des labels de « *pays d'Art et d'Histoire* » et de « *Pôle d'Excellence rurale* » s'inscrit ainsi dans une démarche de maillage du territoire. Mais cette alliance du patrimoine, du tourisme et du territoire se retrouve également dans la gestion des espaces naturels puisque de manière générale, il s'agit de préserver et de valoriser les ressources naturelles et culturelles léguées par la nature et l'Histoire. Le contrat de rivière et la charte forestière furent les premiers effets d'un tel positionnement. Mais la précocité de ces projets s'explique également par les compétences même du pays. En effet, celui-ci ne peut intervenir sur des logiques de filières et privilégie donc les espaces lui permettant d'appliquer son approche transversale. Une démarche de territoire qui tend donc à favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité des espaces ruraux. L'agriculture constitue un bon prisme de cette double lecture induite par la démarche de territoire, puisque le pays ne lui confère une certaine visibilité qu'à partir du moment où les produits agricoles participent à sa promotion et où les agriculteurs contribuent à la préservation et à l'ouverture des ressources naturelles et culturelles du territoire.

Sans compétence particulière, assujetti à la volonté du département et doté d'une localisation géographique ambivalente, le pays du Grand Bergeracois possédait, à sa naissance, de nombreux handicaps. Mais en mobilisant les artefacts territoriaux à leur disposition et en travaillant au maillage du territoire par ces symboles structurants, les acteurs locaux ont choisi de conférer à cet espace de réflexion et de discussion une consistance territoriale afin de lui donner une chance d'exister dans ce retour généralisé à la rhétorique identitaire :

« Un territoire, une identité, un Pays : son identité historique et culturelle (qui) s'est forgée au cours des siècles pour constituer une unité reconnue par ses habitants et structurée par un élément important : la Dordogne. » (Site Internet du Pays du Grand Bergeracois).

Pour autant, on peut se demander si ce territoire possède une réelle visibilité aux yeux des habitants. En effet, quelle est la dimension normative des différentes valeurs véhiculées ? Nous essaierons de répondre à cette question en analysant ce qui se joue dans les interactions situées entre agriculteurs et non agriculteurs, mais laissons conclure sur ce dernier point un chargé de mission au pays du Grand Bergeracois : *« Le « pays d'Art et d'Histoire » va arriver à une charte de qualité. Elle ne sera pas forcément réglementaire, pour ça il y a les ZPPAUP, mais cela peut aboutir à une charte qui s'impose de manière volontaire ».*

Chapitre 5 : Identification des occasions de co-présence ponctuelles

Au cours du chapitre précédent, nous avons présenté les principaux registres de qualifications ayant jalonné l'existence du mot Périgord et de son territoire, de la province au label en passant par le département, mais également ceux accompagnant l'actuelle constitution du pays du Grand Bergeracois. Nous avons ainsi souhaité donner à voir les permanences et les changements inhérents aux processus de requalification de ces deux espaces englobants afin d'évaluer l'institutionnalisation d'un faisceau de valeurs, d'usages et de lieux pouvant participer de la construction des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs sur le territoire des Bastides.

Ne disposant toutefois pas d'informations précises et structurées sur ces occasions de co-présence, l'identification de leur diversité et de leur singularité fut l'étape suivante. En étendant ce travail de repérage à l'ensemble de la Dordogne, notre objectif était d'obtenir un éventail de données le plus large possible afin de pouvoir ensuite choisir, ou du moins resituer, les situations de co-présence pouvant faire l'objet d'une analyse approfondie sur le pays des Bastides à partir de leur inventivité normative supposée. Dans cette perspective, nous avons fait le choix de délaissier momentanément les interactions routinières induites par les pratiques de voisinage pour nous concentrer, essentiellement, sur les initiatives collectives ou individuelles à l'origine de ces occasions de co-présence ponctuelle. Cela ne signifie pas pour autant que nous ayons restreint ce travail d'identification aux événements agritouristiques. Le tourisme est un vecteur important du développement local sur l'ensemble du département de la Dordogne, et, à ce titre, participe activement à la structuration des divers événements qui animent le territoire. Toutefois, les résultats de l'étude que nous avons menée sur les participants de deux visites d'exploitations tendent à montrer que même si de nombreuses initiatives fleurissent pendant l'été, il serait erroné de réduire l'ensemble de ce public à des estivants de passage (Annexe 7.1).

Ce travail de repérage, réalisé en collaboration avec M. Arthus (2005) lors d'un stage²²³ effectué au cours du printemps et de l'été 2005, a tout d'abord permis d'identifier 158 initiatives sur l'ensemble du département de la Dordogne. À partir de la nature des événements répertoriés, nous avons alors construit un premier classement regroupant sept grandes catégories : les marchés, les visites d'exploitations, les randonnées, l'hébergement et la restauration, les fêtes rurales et culturelles, les réseaux de solidarités et les débats et forums. Cette classification demeurant encore trop générique, nous avons poursuivi notre enquête en nous interrogeant sur les modalités sociales et les cadres spatio-temporels de ces différentes situations de co-présence. Nous souhaitons ainsi tester l'hypothèse selon laquelle ces événements organisés mettant en contact les agriculteurs et les non-agriculteurs prendraient

²²³ Stage financé par la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et encadré par J. Candau et moi-même

des formes variables selon le modèle d'organisation, les motifs de rassemblement et le type d'espace investi. Nous nous sommes notamment demandés s'il était possible de « *constater l'apparition de nouveaux objectifs, résultats par exemple de réflexion de la part des organisateurs ou de demandes spécifiques des agriculteurs et des non-agriculteurs* » (Arthus, 2005, p. 18).

Dans un premier temps, nous allons donc présenter les résultats de ce travail d'enquête pour chaque catégorie d'événement. Chaque sous-catégorie construite sera illustrée par la description d'un ou deux cas particuliers afin de donner à voir les fondements de cette diversité. À ce stade, il ne s'agit pas encore d'analyser ce qui se joue réellement dans ces situations de co-présence mais de continuer à tisser leur contexte d'action, en nous intéressant plus particulièrement ici à leurs modalités sociales et à leur cadre spatio-temporel. Au regard de leurs objectifs ou de leurs organisations, certaines occasions de co-présence pouvaient relever de plusieurs catégories. Même si les frontières sont parfois incertaines, nous avons toutefois fait le choix d'inscrire chaque événement dans une seule catégorie. Dans un second temps, nous proposerons une typologie permettant de structurer ces occasions entre agriculteurs et non-agriculteurs à l'aune de leur inventivité normative supposée, et ce afin de proposer un premier résultat opérationnalisable et généralisable de notre travail de recherche.

5.1. Une diversité d'occasions de co-présence

Les sept grandes catégories établies en fonction de la nature des événements recouvrent une grande diversité de situations. Afin de pénétrer plus avant dans la connaissance de celles-ci, nous avons mis en place une phase d'entretiens auprès des responsables de certains de ces événements en vue d'obtenir des informations complémentaires, de l'origine de l'initiative à son avenir, en passant par ses objectifs, son déroulement (où et quand) et le mode d'intervention des agriculteurs. Ce sont ces résultats que nous allons maintenant présenter.

5.1.1. Hébergements et restauration à la ferme

L'hébergement et la restauration regroupent les occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs qui sont actuellement travaillées par un fort processus d'institutionnalisation. Bien entendu, de l'hébergement à la restauration, du gîte rural à la chambre d'hôtes et même d'une exploitation à l'autre, ces situations de co-présence ne sont jamais vraiment les mêmes, mais le premier élément de distinction, et paradoxalement d'homogénéisation, est sans nul doute l'inscription dans un label.

5.1.1.1. *Gîtes de France, une institution touristique*

Après la création en 1951 du premier gîte rural à l'initiative du sénateur E. Aubert, la fondation de la Fédération Nationale des Gîtes de France²²⁴ (FNGF) avec l'élaboration conjointe d'une première charte intervient en 1955. Mais cette institution ne se limite pas aux gîtes ruraux, car c'est également par son biais que la notion de « chambre d'hôtes » connaîtra son officialisation en 1969, pour ensuite être déclinée sous de nombreuses formules. *Gîtes de France* regroupe des adhérents qui s'engagent à respecter une charte de qualité et à verser une cotisation en échange de l'attribution du label, agrémentée d'un classement qui va de un à cinq épis en fonction de la richesse et de la qualité des prestations offertes. Cette attribution se fait *via* un relais départemental, également chargé de mettre en place les moyens de contrôles nécessaires à la surveillance de la bonne application de la charte nationale et des subventions accordées par le département et la région en faveur du tourisme rural. La seule condition pour adhérer à *Gîtes de France* étant d'être propriétaire de l'espace qui servira à héberger les clients, ce label touristique est aujourd'hui une institution qui regroupe l'ensemble des ruraux et non plus seulement les agriculteurs.

Pour les futurs adhérents, la première norme à respecter est le confort, celui qu'ils doivent offrir à leurs clients. Les gîtes ruraux²²⁵ sont ainsi des meublés devant être situés dans un habitat de qualité, de préférence à caractère régional. L'indépendance du gîte, l'existence d'un jardin, la proximité d'un lieu de baignade ou d'un site touristique et une capacité minimale de deux chambres sont ainsi présentées comme des gages de réussite (Moinet, 2006). *A contrario*, les habitations en lotissement, sans espace extérieur, dépassant deux étages, ayant plus de cinq logements et, plus généralement, les constructions neuves, les hébergements dépourvus d'accès extérieur ou encore ceux concernés par des nuisances sonores ou olfactives sont exclus. Les chambres dans une maison d'hôtes doivent être au nombre maximum de cinq et ce afin de préserver le caractère familial de l'accueil mais également, au niveau juridique, de conserver à l'hébergement un caractère non public. Dans le même ordre d'idée, l'essentiel de la prestation telle qu'elle est définie par la charte vise à la lier fortement à la famille qui l'effectue. Du nettoyage de linge de maison en passant par le service et la composition du petit-déjeuner, qui doit comporter un maximum de produits régionaux, le travail quotidien doit ainsi être fait par le propriétaire :

« *Le propriétaire par son hospitalité et sa disponibilité contribuera au déroulement d'un séjour agréable et chaleureux et favorisera la découverte des richesses de « son pays »* » (Charte des Chambres d'Hôtes, *Gîtes de France*, 1991, p. 1).

Cette revendication d'un accueil familial est également valable pour la formule de table d'hôtes. Celle-ci ne doit pas accueillir plus de quinze convives, exclut les professionnels de la restauration et lie encore fortement le service aux règles de la vie domestique et à la personne

²²⁴ La Fédération Nationale des *Gîtes de France* est une association loi 1901 devenue un label touristique très puissant. Elle regroupe aujourd'hui plus de 43 500 gîtes ruraux et 10 000 maisons d'hôtes. Il existe par ailleurs d'autres labels touristiques, comme *Clévacances* par exemple, mais *Gîtes de France* est, sans nul doute, le plus représentatif et le plus répandu.

²²⁵ Les gîtes ruraux labellisés *Gîtes de France* se déclinent de nombreuses façons : gîtes ruraux, gîtes d'étape, gîtes de séjour, gîtes d'enfants, gîtes pour adolescents, gîtes à thèmes (pêche, neige, cheval).

des propriétaires. Les repas doivent se dérouler dans une salle à caractère familial et proposer des produits régionaux issus du potager ou bien de la production d'une exploitation agricole. En marge de la charte, la règle imposée par le label est le partage du repas entre les hôtes payants et les propriétaires. Ainsi, à travers le service marchand, c'est la famille dans sa dimension domestique qui doit être représentée (Giraud, 2001) :

« Des particuliers ont aménagé leur maison (ferme, gentilhommière, mas, château...) afin de vous y accueillir en amis et de vous faire découvrir leur région. Dans un environnement calme et agréable, avec un maximum de 5 chambres, c'est en toute convivialité que vous passerez une ou plusieurs nuits [...] L'accueil chez l'habitant par l'habitant reste la garantie d'un tourisme d'authenticité » (Site Gîtes de France, 2006).

Si *Gîtes de France* s'adresse à tous les propriétaires ruraux, sa charte de qualité qui met l'accent sur le confort, la sécurité et la dimension familiale de l'accueil, ne donne pas nécessairement une très grande visibilité au caractère agricole de l'hébergement et de la restauration. Un label, beaucoup plus modeste (Tableau 5.1), est réservé aux agriculteurs souhaitant davantage valoriser leur identité professionnelle.

5.1.1.2. Bienvenue à la Ferme, premier label du monde agricole

L'association *Agriculture et tourisme* est fondée en 1952, par le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA), dans le but de promouvoir une mission de réflexion et d'étude sur les rapports entre agriculture et tourisme, notamment par le biais des voyages professionnels agricoles. En 1974, cette association reçoit l'appui institutionnel du monde agricole puisqu'elle est reconnue aussi bien par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) que par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). En 1978, elle développe son propre label, *Bienvenue à la Ferme*, avec un réseau de relais départementaux, même s'il faut attendre 1988 pour que ce label soit reconnu par les Chambres d'agriculture. En Dordogne, *Bienvenue à la Ferme* est aujourd'hui le second label en nombre d'adhérents avec 204 exploitations, dont 154 en hébergement²²⁶. Le caractère spécifiquement agricole du label se lit dans la charte nationale où il est stipulé que l'accueil marchand doit rester « accessoire » par rapport à l'activité agricole. De même, l'adhésion au réseau implique l'affiliation du propriétaire à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). *Bienvenue à la Ferme* définit plusieurs produits spécifiques d'hébergement et de restauration marchands. Au niveau gastronomique, on trouve principalement la « Ferme auberge » et le « Goûter/casse-croûte » qui est une collation servie après une visite de l'exploitation ou une activité de loisir. Pour la première formule de restauration, la charte joue sur trois registres, l'accueil, les menus et les produits, la localisation et le cadre :

« La ferme auberge Bienvenue à la Ferme est un lieu de restauration, avec ou sans hébergement, aménagé sur une exploitation agricole en activité, dans le prolongement de ses productions animales et végétales [...] Afin d'assurer une bonne qualité de l'accueil en ferme auberge, la surface de la salle d'accueil est fixée à 100 m² maximum (100 couverts) [...] Les produits utilisés par le fermier aubergiste doivent provenir de façon substantielle de son exploitation. D'autres produits complémentaires peuvent provenir des exploitations, ou groupements d'agriculteurs identifiés par le Relais Agriculture et Tourisme. Le fermier aubergiste communique à la

²²⁶ Avec 204 exploitations sur les 5 200 exploitations qui composent le réseau *Bienvenue à la ferme*, la Dordogne se hisse également au deuxième rang des départements.

Commission d'agrément la liste de ses fournisseurs. Les produits relevant de cet approvisionnement extérieur doivent représenter les productions traditionnelles locales [...] En principe la ferme auberge est située sur l'exploitation (siège, bâtiments...)» (Charte des Ferme Auberges, Bienvenue à la Ferme, 2001).

Les grandes lignes de cette charte nationale sont précisées au niveau départemental par un règlement intérieur qui doit permettre de déterminer une grille d'équivalence précisant, par exemple, le nombre de repas pouvant être servis selon la taille de l'exploitation et les « *spécificités locales* ».

En ce qui concerne l'hébergement, l'offre se décline du camping à la ferme « *où vous pourrez séjourner dans un cadre naturel et agréable, situé à proximité de la ferme* », aux chambres d'hôtes, en passant par les gîtes d'étape et/ou de séjour. Jusqu'à peu, ces différentes modalités de l'hébergement étaient regroupées sous l'étiquette « *La Ferme de séjour* » :

« La ferme de séjour est l'intégration totale des activités touristiques dans l'activité agricole par une utilisation des bâtiments de l'exploitation agricole, de la main d'œuvre de l'exploitation agricole, pour une activité d'accueil à la ferme comprenant obligatoirement : l'hébergement, la consommation des produits fermiers à la table familiale, des loisirs et animations » (Charte des Fermes de Séjour, Bienvenue à la Ferme, 2001).

Cet extrait illustre une dimension essentielle de la mission que se donne ce réseau avec la valorisation des facteurs de production car « *nos agriculteurs sont fiers de partager la passion de leur métier avec leurs visiteurs* », et ce tout en prônant les mêmes valeurs d'hospitalité familiale que *Gîtes de France* :

« Afin d'obtenir et de conserver la qualité recherchée, la ferme de séjour doit présenter un caractère familial, et de fait, accueillir un nombre limité de personnes en même temps, de façon à ne pas perturber la marche normale de l'exploitation agricole. Un accueil simple, naturel et familial est réservé aux hôtes » (Charte des Fermes de Séjour, Bienvenue à la Ferme, 2001).

Comme pour *Gîtes de France*, il existe une grille d'agrément pour labelliser un établissement *Bienvenue à la Ferme*. Le contrôle, effectué chaque année par un technicien de la Chambre d'Agriculture ainsi que par un organisme qualificateur indépendant, porte notamment sur le cadre et l'environnement extérieur, la qualité de l'accueil, le cadre intérieur, les repas, l'hébergement et la signalisation du label.

Ces points communs dans la coordination et dans certaines valeurs prônées par les deux institutions ont permis un rapprochement au niveau national entre *Bienvenue à la Ferme* et *Gîtes de France*. Alors qu'auparavant les agriculteurs pouvaient adhérer indifféremment à l'un ou l'autre, une convention signée en 2007 implique que tout hébergement *Bienvenue à la Ferme* devra dorénavant être labellisé *Gîtes de France*. Mais cette convention est mal acceptée en Dordogne, d'abord à cause des relations difficiles entre la Chambre d'Agriculture qui coordonne *Bienvenue à la Ferme* et le Centre Départemental du Tourisme (CDT) qui gère *Gîtes de France*. Mais, surtout, nombre d'adhérents du réseau *Bienvenue à la Ferme* ne peuvent ou ne veulent pas être agréés par *Gîtes de France* en raison des critères de ce dernier, notamment ceux concernant l'architecture, le confort et la nuisance. Parallèlement à ces deux labels qui couvrent une grande partie des agriculteurs pratiquant l'hébergement et/ou la

restauration à la ferme, une troisième association s'est développée plus récemment, un label qui souhaite proposer une autre version de l'accueil à la ferme.

5.1.1.3. *Accueil Paysan*, une vision alternative mais minoritaire

Accueil Paysan est une association créée en 1987 par des agriculteurs de l'Isère en réaction à « *l'agriculture productiviste* »²²⁷. La présidente actuelle pour le département de la Dordogne est d'ailleurs elle-même originaire de l'Isère. Avec son mari, ils rachètent une exploitation en 1991 avant d'amorcer, à partir de 1995, avec l'aide de trois autres agriculteurs, une réflexion aboutissant à l'émergence de l'association *Accueil Paysan Dordogne* en 2000. Structuré en réseau régional et départemental, *Accueil Paysan* est également une Fédération Nationale qui regroupe des agriculteurs acceptant les conditions de l'accueil à la ferme définies par une charte qui ne reprend, ni la réglementation de *Gîtes de France* (Giraud, 2001), ni celle de *Bienvenue à la Ferme*. Il s'agit d'un « *réseau indépendant* » dans le sens où aucune aide, qu'elle soit financière ou technique, n'est attribuée à l'association par la Chambre d'Agriculture, « *alors même qu'ils cotisent en tant que paysans* ». Trois à quatre fois par an, une commission est réunie, en présence des membres fondateurs, afin de vérifier le respect de la ligne initiale « *éthique et intangible* » de la charte. L'objectif énoncé est de montrer un mode de vie, celui de paysans : « *On n'est pas des entrepreneurs agricoles, on est des paysans* » et l'association se définit comme un « *réseau d'accueillants et d'accueillis, ici, on ne parle pas de clients* ».

Les 10 articles de la charte éthique d'*Accueil paysan*

- L'accueil paysan est partie intégrante de l'activité agricole.
- Le paysan pratiquant cet accueil est désireux de faire connaître son métier et son environnement (contact avec les animaux, connaissance des plantes, du rythme des saisons). Là est la spécificité de son accueil.
- L'accueil est pratiqué dans un souci d'échanges et de respect mutuels.
- Cet accueil se veut accessible à toutes les couches sociales.
- L'accueil paysan est un facteur de développement local ; il maintient la vie en milieu rural.
- Le paysan garantit la qualité fermière des produits qu'il offre.
- L'accueil paysan propose un confort adapté à l'habitat local.
- L'accueil paysan est pensé et organisé par ceux qui en vivent.
- D'autres acteurs locaux permettent, en s'affiliant à *Accueil Paysan*, d'enrichir la dynamique locale.
- *Accueil Paysan*, avec tous les paysans du monde, est international

Source : Charte éthique, *Accueil Paysan*, 2004

L'engagement d'*Accueil Paysan* est par ailleurs perceptible avec la création, en 2004, de l'association des *Amis d'Accueil Paysan*²²⁸ qui doit permettre de faire perdurer l'échange même après l'hébergement. Cette dernière vise à mettre en réseau les « *accueillis* » et les sympathisants afin d'aider *Accueil Paysan* à promouvoir ses valeurs et notamment « *un tourisme solidaire* ». Autrement dit, selon ce qu'on peut lire dans la charte nationale, il s'agit

²²⁷ Sauf précision contraire, les phrases ou les mots entre guillemets et en italique sont extraits des propos tenus par un administrateur d'*Accueil Paysan* en Dordogne.

²²⁸ Le Conseil d'administration de cette association nationale est composé de quatre collègues : les *accueillis*, les collectivités locales, les partenaires et les *accueillants*.

d'une « banque de savoirs en fonction de ce que chacun peut offrir à l'autre, d'un répertoire des compétences de chacun des accueillis qui peuvent être mis à disposition d'Accueil Paysan ». Les dénominations ont aussi leur importance. Ici, on ne parle pas de chambre d'hôtes ou de gîte rural mais de chambre paysanne et d'accueil familial en gîte paysan. Cependant, malgré l'obtention en 2004 d'une subvention du Conseil Général, le réseau ne compte, à l'heure actuelle, qu'une vingtaine d'adhérents confirmés sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Tableau 5.1 : Les trois principaux labels de l'accueil à la ferme en France et en Dordogne

Adhérents Labels	Chambres d'hôtes		Gîtes ruraux		Fermes auberge		Nombre total d'adhérents	
	France	Dordogne	France	Dordogne	France	Dordogne	France	Dordogne
<i>Gîtes de France</i>	10 000	150	32 000	450	0	0	43 000*	650
<i>Bienvenue à la Ferme</i>	730	40	850	55	610	35	5 000	250
<i>Accueil paysan</i>	110	5	150	9	35	0	450	19

* Sur les 43 000 propriétaires labellisés *Gîtes de France*, 12 000 sont des agriculteurs

Source : Accueil paysan 2007/ Bienvenue à la Ferme 2005 / Gîte de France 2005/ RA 2000

Les trois labels présentés ici définissent moins des normes juridiques que des normes de services, voire d'interaction. Par ailleurs, l'adhésion à un réseau n'est pas une condition *sine qua non* pour être propriétaire d'une chambre d'hôtes, d'un gîte rural, d'une table d'hôtes ou encore d'une ferme auberge, et en ce sens, ces différentes appellations ne sont pas protégées par la loi. Toutefois, ces différents labels participent actuellement à structurer le monde de l'hébergement et de la restauration à la ferme. Forme institutionnalisée des relations entre agriculteurs et non-agriculteurs, les marchés sont actuellement réinvestis grâce à des initiatives innovantes qui interrogent l'émergence de nouvelles modalités de co-présence.

5.1.2. Les marchés, une réappropriation plus ou moins coordonnée

Sous la catégorie « marchés », nous avons regroupé l'ensemble des types de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs dont la vente directe du producteur au consommateur est l'une des modalités. Cette catégorisation réunit donc une grande diversité d'initiatives, qui vont du marché communal à vocation généraliste aux *Associations pour le Maintien d'une Agriculture* (AMAP), en passant par les marchés à la ferme.

5.1.2.1. Les marchés publics à la conquête de nouveaux espaces

Lorsqu'on se représente un marché, on imagine en premier lieu une foule plus ou moins compacte, circulant au milieu d'étals de toutes sortes disposés sur la place du village ou sous les halles. Ces marchés communaux à vocation généraliste peuvent être des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs, et notamment lorsque les collectivités locales ou le monde agricole s'en emparent et les revisitent.

a) *Le marché fermier de Cadouin, une version festive du marché communal*

En 1999, la mairie de Cadouin (pays des Bastides) décide d'installer sur le parvis de l'abbaye, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, un marché nocturne. Sous l'appellation générique de *marché fermier*, cette manifestation se tient une fois par semaine pendant toute la saison estivale. L'objectif de cette collectivité locale est double : élaborer une animation permettant d'attirer les nombreux touristes présents sur la région pendant la pleine saison, mais également maintenir tout au long de l'année un commerce de proximité sur la commune. En effet, en contrepartie d'un emplacement gratuit, les vendeurs conviés à cette animation doivent s'engager à participer au marché « diurne » tous les mercredis, même en hiver. Si on retrouve sur le marché un producteur de vin, un producteur de fromage, un producteur de « gras », tous les vendeurs ne sont pas des producteurs puisqu'on peut également déguster des pizzas et des nems tout en achetant des posters ou de la poterie. De longues tables sont dressées au milieu des étals et devant l'abbaye, et l'on peut y déjeuner tout en écoutant de la musique et en profitant de diverses animations. Selon les organisateurs, c'est en moyenne 600 personnes qui, en été, viennent ainsi profiter de cette animation.

Le marché nocturne de Cadouin est un événement très ponctuel, mais qui illustre bien l'attractivité actuelle de ces formes innovantes d'expérience collective, une attractivité qui ne laisse pas indifférent les collectivités locales mais également les institutions du monde agricole, notamment dans des territoires à fort potentiel touristique.

b) *Des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) au Marché Bio, le monde agricole se positionne*

En revenant d'un séjour dans l'Aveyron, où ce type de marchés avait été mis en place par un groupe de femmes d'agriculteurs en 1989, un technicien de la Chambre d'Agriculture décide, en 1999, de créer, en Dordogne, une association départementale des *Marchés des Producteurs de Pays* (MPP) sur le principe de la « *vente sans intermédiaire* ». Cette association est affiliée à la Fédération Nationale des Marchés des Producteurs de Pays dont la charte nationale est complétée par un règlement départemental afin « *de tenir compte des spécificités locales* » (Charte des MPP, 2003). L'initiative de la mise en place est en principe réservée aux collectivités locales dont dépend l'espace concerné, mais l'organisation du marché se fait également en collaboration avec les représentants départementaux de la Fédération et les agriculteurs qui y participent. Cette implication mutuelle des communes et des producteurs est, selon le responsable départemental à la Chambre d'Agriculture, la preuve d'une démarche de développement local. Par exemple, le site alloué au marché doit favoriser une ambiance conviviale en s'appuyant notamment sur le patrimoine local, mais il doit également être accessible et participer à un certain équilibre territorial :

À mon avis, on fera un *Marché des Producteurs de Pays* à Monpazier ou à Beaumont. Peut-être pas forcément dans la bastide, mais peut-être dans les petits villages environnants.

Enquêteur : *Pourquoi pas forcément dans la bastide ?*

À voir. Peut-être ne doit-on pas mettre tous les marchés dans la bastide, parce qu'en termes de développement local, en termes de tourisme, est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux de faire un marché itinérant où de se déplacer dans une petite commune proche ? À voir. Ça, c'est les producteurs et les organisateurs qui en discuteront » (Responsable départemental des MPP, 2004).

Toutefois, l'originalité revendiquée se situe ailleurs. En effet, ce marché est composé uniquement d'agriculteurs ou d'artisans qui ne « *doivent proposer que des produits exclusivement de leur propre production et qui doivent être en mesure d'assurer à tout moment les preuves de leur provenance* » (Charte des MPP, 2003, p. 02). Sans nier que l'objectif de base reste que « *les agriculteurs gagnent de l'argent* », et donc que ces marchés puissent constituer un « nouveau » débouché, le responsable des MPP à la Chambre d'Agriculture affiche également sa volonté de reconstruire, par le biais de cette vente directe entre producteurs et consommateurs, une forme de confiance en jouant notamment sur la traçabilité des produits et la lisibilité de la marque *Marché des Producteurs de Pays* :

« Les produits proposés sur les étals n'offrent pas dans leur définition une grande nouveauté. Ce qui est plus rare, c'est de pouvoir rencontrer les acteurs du terroir, d'engager la conversation avec ces derniers et de connaître sans ambiguïtés la provenance de tous ses achats puisque selon la charte tout acte de revente est interdit » (Le Journal du Périgord, août 2003, p. 17).

Chaque marché est composé au minimum de huit à dix producteurs et, toujours selon le responsable départemental des MPP, « *quand le consommateur arrive, il doit pouvoir trouver une bouteille de vin, du fromage, un fruit et une boîte de foie gras, il faut qu'il trouve ces 4 produits-là parce que c'est les produits de base* ». Dans le règlement départemental, on retrouve effectivement cette référence à des produits de base, puisqu'il définit, en fonction du nombre d'emplacements disponibles, un certain nombre de produits par gamme. Pour faire le choix entre plusieurs producteurs susceptibles de proposer le même produit, le premier critère de sélection est la proximité géographique. En ce qui concerne les visiteurs, le site est aménagé de façon à ce qu'ils puissent se restaurer sur place, et, parfois, la soirée est agrémentée d'animations culturelles comme des concerts, des expositions et même des pièces de théâtre :

« Qualité, authenticité, convivialité du producteur au consommateur [...] Au cœur des villages typiques, ces marchés chaleureux, variés et colorés proposent des produits issus exclusivement de la ferme ou de l'atelier de l'artisan local [...] une ouverture du monde rural vers l'estivant de passage » (Dépliant Marchés des Producteurs de Pays, 2006).

Les « *estivants* »²²⁹ évoqués par ce prospectus peuvent ainsi profiter de manière hebdomadaire, et ce pendant les trois mois de la saison estivale d'une animation où ils ont l'occasion d'acheter des produits dits de terroir, mais également déjeuner sur place, au milieu des producteurs. En termes de développement, le projet engagé en 1999 avec six communes du Sarladais, en compte 15 en 2002 puis 23 en 2004, 250 agriculteurs sont impliqués. De Terrasson à Varaignes, de Ribérac à Loubejac, l'ensemble du département est ainsi balayé par ce réseau, même si la zone touristique par excellence, située entre la Vézère et la Dordogne, demeure la plus fournie.

²²⁹ Précisons toutefois que ces visiteurs ne sont pas uniquement des estivants comme semble l'indiquer une enquête menée sur quatre sites et 113 participants par le service « *tourisme et promotion* » de la Chambre d'Agriculture. Ainsi, 59 % d'entre eux habiteraient en Dordogne.

Dans le même ordre d'idée, mais d'une importance moindre, on peut noter l'émergence à Molières (pays des Bastides) d'un marché dans le cadre des *estivales Bio*. Cette aventure a débuté suite à la demande d'un producteur Bio dont plusieurs projets de marchés avaient par ailleurs échoué. Avec le maire de Molières, ils sont venus solliciter l'appui d'AgroBioPérigord²³⁰ et le projet a finalement pu se concrétiser en 2004. Selon le chargé de communication de cette association de producteurs Bio, l'idée était de « *pouvoir proposer à manger aux visiteurs, d'afficher une certaine qualité et de proposer une rencontre avec les paysans Bio du Périgord* ». En deux occasions pendant l'été, les visiteurs peuvent ainsi pique-niquer avec les produits vendus par les producteurs présents sur la place du village. Vingt producteurs, exclusivement Bio, provenant du sud Dordogne, mais aussi du Lot-et-Garonne, ont ainsi participé, en 2004, à cette manifestation. Selon les organisateurs, sur les deux soirs, 700 à 800 personnes, essentiellement des touristes, sont venues. Ce marché est également, l'occasion de mener des « *bonnes actions* », en utilisant par exemple de la vaisselle compostable, mais également de se détendre en profitant des nombreuses animations proposées, comme par exemple un concert de « *Swing Jazz Manouche* ».

Nous voudrions terminer cette présentation en mentionnant une initiative originale illustrant assez bien l'attractivité de ces diverses formes de marchés, qui gagnent même les espaces les plus inattendus.

c) Un lieu de marché atypique, le parking d'une grande surface

Illustration 5.1 : Vente directe sur le parking d'un supermarché à Boulazac



Source : M. Arthus, Octobre 2005

Le maire de Saint-Antoine d'Auberoche est agriculteur sur sa commune et élu à la Communauté de Communes d'Isle-Manoire, où il est chargé de l'agriculture et du tourisme. Dans le cadre de ses fonctions, il a mené une enquête sur les 70 agriculteurs du territoire et s'est aperçu que près de 60 % d'entre eux pratiquent la vente directe. Par ailleurs, un de ces agriculteurs avait travaillé, lors de sa formation, sur un projet de marché situé sur le parking du supermarché Carrefour à Boulazac, en banlieue de Périgueux, qualifié alors de « *gisement commercial* ». En accord

avec le président de la Communauté de Communes, également maire de Boulazac, le maire de Saint-Antoine d'Auberoche organise une rencontre avec le directeur du supermarché pour faire le constat suivant : « *Il existe une complémentarité commerciale entre la grande surface*

²³⁰ AgroBioPérigord est l'association de développement de l'agro-biologie en Périgord (anciennement ADAP). Constituée de professionnels de l'agriculture biologique et d'une équipe de salariés, AgroBioPérigord apporte son soutien pour les installations en agro-biologie, accompagne les démarches de conversion, représente les intérêts de la filière bio auprès des instances politiques et économiques, apporte un appui technique ou propose des formations. Plus largement, AgroBioPérigord fait partie, avec les associations des cinq départements d'Aquitaine, de la Fédération Régionale Bio d'Aquitaine, elle-même adhérente à la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Elle compte en Dordogne, 130 adhérents sur les 220 producteurs engagés dans une production agro-biologique. Le Conseil d'administration est composé uniquement de producteurs.

et le marché ». En effet, le souhait des organisateurs du marché est de profiter non seulement de l'accessibilité et de la proximité du parking mais également de la clientèle drainée par le supermarché. D'ailleurs, l'objectif était de « *faire des horaires compatibles avec les horaires de la ménagère* » et donc de se positionner sur un autre créneau que le marché de Périgueux qui se tient les mercredis et samedis matins. Le premier marché s'est ainsi déroulé le 15 juin 2004. Il se tient deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 14 h à 19 h 30, et ce toute l'année.

Le supermarché Carrefour réserve une partie de son parking aux douze producteurs qui viennent animer le marché en vendant du « gras », des légumes, des fruits, un peu de viande (lapin, veau et cochon), du miel, des noix (et de l'huile de noix) et de la bière. Un comité de pilotage, composé de représentants des producteurs, d'un représentant des consommateurs, de deux représentants de la Communauté de Communes et d'un représentant de la Chambre d'Agriculture établit un « *contrat moral* » même si, de l'aveu du maire de Saint-Antoine, « *les dérapages sont limités car c'est un outil économique* ». Parmi les règles à respecter, on trouve notamment l'obligation de vendre les produits de l'exploitation, et celle-ci doit être située sur la Communauté de Communes d'Isle-Manoire. Par ailleurs, cette collectivité locale finance toutes les charges (eau, électricité, deux chapiteaux) et la publicité ; en contrepartie, les producteurs doivent lui verser une location mensuelle de 1€/m² par mois. L'objectif est, pour les années à venir, de réaliser un travail de communication en sollicitant les médias et en menant des campagnes d'affichage, un affichage qui intègre déjà le logo de la grande surface afin « *d'induire de bonnes relations* ».

Ces trois initiatives n'épuisent pas l'ensemble des marchés organisés dans les espaces publics du département de la Dordogne, mais elles offrent une variété de profils qui illustre non seulement leur diversité mais également l'intérêt que portent les collectivités locales et, plus récemment, le monde agricole, à ces événements. Un engouement dont profitent également certains producteurs pour organiser des marchés sur leurs exploitations.

5.1.2.2. Les marchés à la ferme, une démarche d'agriculteurs ?

Chaque été, sur le pays des Bastides, le visiteur averti, ou l'habitant, a de nombreuses opportunités de participer à des marchés organisés au sein même des exploitations agricoles. Il s'agit bien souvent d'initiatives individuelles dans le sens où, si parfois les organisateurs trouvent un appui auprès des collectivités locales, aucune institution agricole ne coordonne ou ne régleme actuellement la mise en place de ces marchés à la ferme.

a) *Un marché paysan à proximité du château de Biron*

Pour un couple d'agriculteurs²³¹ qui a « *la joie de vivre* » au pied du château de Biron, à quelques kilomètres de Monpazier, l'aventure dans la vente directe commence, selon leurs

²³¹ Sauf précision contraire, dans ce point, les phrases ou les mots entre guillemets et en italique sont extraits des propos tenus par M^e Soulier que nous avons rencontré en 2004.

dire, au début des années 1970, au hasard d'une rencontre avec « *un parisien* » en vacances qui, venant régulièrement chercher du lait à la ferme, leur demanda un jour s'ils pouvaient lui vendre du foie gras : « *Et puis après le tourisme s'est développé, la dame qui était au château, qui faisait les visites était une amie, elle m'a dit « si tu veux, donne moi des publicités, on va travailler ensemble. Voilà. Alors, on a commencé avec quinze oies et c'est parti comme ça* ». En 2002, ils décident d'étoffer leur gamme d'offre en organisant un marché au cœur même de leur exploitation. Ils ont eu certes connaissance des efforts infructueux de la technicienne agricole du canton pour développer et coordonner ce projet de marché à la ferme, mais ils affirment également avoir toujours eu à se débrouiller seuls, qu'il s'agisse d'obtenir l'autorisation des services vétérinaires, de la répression des fraudes et de la mairie. Pour eux, ce marché est « *notre création* ».

En fait, ces agriculteurs travaillent en partenariat avec le camping situé à cinq cents mètres où ils ont par ailleurs un dépôt de vente directe. Chaque samedi, à l'arrivée des estivants, ils organisent une dégustation et distribuent des prospectus pour leur marché du mercredi, car « *les gens quand ils arrivent ils sont perdus, ils sont complètement paumés, et si on les prend au départ, tout est gagné* ». Ils ont également convaincu les propriétaires du camping d'organiser chaque mardi un pique-nique « *devant la porte* » de l'exploitation afin de profiter de la vue sur le château mais aussi de pouvoir venir à la visite guidée de la ferme. Cette promotion, très ciblée, est complétée par leur adhésion à l'agence touristique du pays des Bastides qui leur permet d'avoir « *une vitrine à l'office du tourisme* ». Selon l'agricultrice rencontrée, au départ, ils n'ont pas éprouvé le besoin d'officialiser leur démarche. Mais, devant la colère des commerçants de Monpazier qui leur reprochaient de faire du tort au marché organisé dans la bastide le jeudi, ils ont finalement fondé l'association du *marché paysan à la ferme de la Mondine* afin d'« *avoir une défense un peu plus corsée, montrer à tout le monde qu'on était dans les règles* ». Dans cette association qui regroupe désormais huit autres producteurs, les membres fondateurs demeurent maîtres des choix et des orientations : « *C'est moi qui les ai convoqués, j'ai fait le tri sur le lot, j'ai choisi des producteurs compétents et du coin* » :

« *Depuis plus de 30 ans, la "Ferme La Mondine" perpétue un savoir faire authentique dans la plus pure tradition périgourdine [...] Nous vous attendons dans notre petit univers à 500m du Château de Biron situé au sud du département de la Dordogne. Afin de vous témoigner notre engagement de qualité, nous vous invitons tous les mardis et vendredis après midi à partir de 15h pour une visite guidée avec vidéo accompagnée d'une dégustation. Venez également nous retrouver en toute convivialité tous les mercredis matin du 23/06 au 8/09 de 9h à 12h pour un marché paysan organisé à la ferme avec la participation de plusieurs producteurs locaux (vins, miel, fromages, fruits et légumes, liqueurs, poteries, fleurs ...) avec la possibilité de déjeuner sur place (assiettes composées, frites, magrets grillés...)* » (Dépliant Ferme la Mondine, 2004).

L'exemple suivant illustre encore davantage cette conception du marché à la ferme vécu comme un véritable projet personnel.

b) Marché à la ferme sur le canton de Beaumont

Foreur dans l'industrie pétrolière pendant 18 ans, monsieur Renou vient s'installer en Dordogne, où il avait acheté une ancienne exploitation agricole de trente hectares, avec l'idée

de faire construire un village-vacances. Ne réussissant pas à obtenir toutes les autorisations nécessaires pour mener à bien son projet, il choisit alors, en 1993, de se lancer, « *presque par défaut* », dans l'élevage et la transformation de canards. Après six mois de formation, il monte son propre laboratoire de transformation et va faire des marchés dans diverses régions. « *Ayant réussi à fidéliser une clientèle* », il décide de reprendre l'initiative des marchés à la ferme portée par la technicienne agricole que « *tout le monde avait laissé tomber* » et met en place quatre fois dans l'été un marché à la ferme :

Ici je mets l'orchestre, sous ce chapiteau, j'organise une piste de danse que j'ai sur panneau, on met des tables partout autour, là-bas je mets les autres exposants, des tables encore jusqu'à la route. J'ai une prairie où je mets toutes les voitures. À 17 h, on fait la visite, c'est-à-dire on leur montre l'élevage, le gavage, enfin toute la partie agricole quoi. Ensuite à 19h, on offre l'apéritif...et après hop les gens, ils mangent, donc nous on prépare les assiettes au foie gras, les assiettes périgourdines, magrets grillés enfin tout quoi (M. Renou²³², 55 ans, agriculteur, Beaumont, 2004).

Au départ, il travaille en collaboration avec quatre autres agriculteurs et les marchés se tiennent en alternance chez chacun d'entre eux. Puis, « *le problème, c'est que les autres exposants, ils sont d'accord pour venir, mais pas pour organiser parce que c'est du boulot* » (M. Renou, 55 ans, agriculteur, Beaumont, 2004). Progressivement, il devient donc le seul à organiser les marchés sur sa ferme, et ce deux à trois fois dans l'été. Avec plus de 800 personnes qui se déplacent chaque fois, ces marchés représentent un tiers de son chiffre d'affaires annuel. Les deux autres tiers étant réalisés à Noël lorsqu'il « *monte* » vendre ses produits à Versailles, et lors des marchés locaux qu'il parcourt le reste de l'année.

Les marchés à la ferme demeurent très souvent l'œuvre d'initiatives individuelles car les institutions agricoles peinent à impulser et coordonner ces initiatives. Cependant, ces types de marchés peuvent également être l'occasion, pour les exploitants agricoles, de créer des synergies collectives plus importantes.

c) Un marché campagnard en Bergeracois

En 1998, le *marché campagnard en Bergeracois* est devenu, sans bénéficiaire de financement extérieur, une association qui regroupe actuellement une quinzaine de producteurs. Leur objectif est de « *faire connaître leurs produits de la manière la plus efficace possible* ». Chacun à leur tour, les agriculteurs accueillent le marché sur leur exploitation et convient les autres membres de l'association à venir vendre leurs produits. De Saint Germain et Mons à Molières en passant par Saint Agne, ce marché se déroule une fois par semaine.

²³² Les noms de personnes employés dans ce mémoire sont factices.

Illustration 5.2 : Des étals au cœur d'une ferme

Source : Pays du Grand Bergeracois, Août 2005

Le journal *Sud Ouest* du 21 août 2005 rapporte ainsi qu'il y eut plus de 1 200 personnes au *marché campagnard en Bergeracois* organisé la veille à la fromagerie Valadou sur la commune de Saint-Agne. Il faut dire que cette association s'est dotée de nombreux outils de promotion, de la presse locale en passant par les agences de développement territorial, comme le pays du Grand Bergeracois. Toutefois, selon les organisateurs, le *marché campagnard en Bergeracois* serait actuellement gêné par la mise en place d'un *Marché des Producteurs de Pays* le

même soir dans la même zone : « *C'est dommage qu'il y ait concurrence entre nous* ».

Programme des diverses activités offertes par le Marché Campagnard

Entre 10 heures et 17 heures ou 17 heures et 22 heures selon les dates, vous pouvez parcourir le marché. Si vous arrivez au moment de la traite, c'est-à-dire entre 18 à 19 heures, vous pouvez assister à celle-ci. C'est amusant de voir le balai des 400 chèvres qui se suivent, se laissent traire, se laissent guider dans leur parc, se jettent sur la bonne herbe fraîche. Vous pouvez voir comment les chèvres amusent petits et grands.

Si vous préférez visiter la fromagerie, cela est également possible. Un circuit adapté dans l'enceinte de la fromagerie vous permet de mieux comprendre les différentes étapes de la fabrication du fromage. Vous pouvez voir la salle de caillage, d'égouttage, les hâloirs de cabécous et Saint-Agne frais, les hâloirs de tomme, ainsi que les autres salles de conditionnement, quai de chargement, vente.

Vous pouvez prendre tout votre temps pour faire votre marché de produits fermiers. Vous trouvez tous les produits foie gras, confits et autres, du canard, de l'oie, tous les légumes du jardin, des fraises, du miel, du vin, du pain traditionnel, des confitures, des noix... Généralement un âne vous assure les balades en calèche au beau milieu de la ferme.

Enfin, vous avez le loisir de découvrir les vieux métiers, les vieux outils de la terre ou de la forge avec la présentation de Georges, mais également, les paniers d'osiers, les décorations en produits naturels et quelques fois les vieux tacots.

Des tables et des chaises vous permettent de déguster les produits de votre panier. Tout ceci au milieu de la ferme. Le tout avec une animation musicale. C'est typique, c'est unique en Bergeracois, c'est le terroir, c'est le Périgord.

Source : Site de la fromagerie Valadou, membre de l'association des Marchés campagnards en Bergeracois, 2006

Si les institutions territoriales servent, selon l'organisateur, de « *boîte aux lettres* » pour ce type d'initiatives, les institutions du monde agricole peinent à jouer ce rôle sans être partie prenante dans l'organisation. Parallèlement au grand marché Bio de la commune de Molières, un agriculteur a décidé, avec l'aide de quatre autres producteurs de la commune, d'organiser un marché Bio au sein même de son exploitation. Un marché qui se tient toutes les semaines pendant l'été mais continue également hors saison à un rythme bimensuel. L'association *AgrobioPérigord* leur a proposé une aide afin de développer leur projet mais, selon celle-ci, les producteurs ont refusé de se structurer, c'est-à-dire d'engager des investissements et de mettre en place une charte. Par conséquent, ce marché ne bénéficie pas du soutien de l'association et de ses moyens de communication.

Qu'ils aient lieu dans un espace public ou sur une propriété privée, les marchés demeurent une forme assez classique des occasions de co-présence créées par un processus de vente sans intermédiaire entre un producteur et un consommateur. Les *Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne* (AMAP), qui instaurent un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, donnent une autre vision de ce lien direct entre agriculteurs et non-agriculteurs.

5.1.2.3. Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Au niveau national, les premières AMAP²³³ sont apparues en Provence au début des années 2000 et ont initié le principe d'un contrat dans lequel l'agriculteur (souvent maraîcher) s'engage à fournir régulièrement aux consommateurs un panier de produits à un prix équitable, défini en toute transparence, tandis qu'en retour les consommateurs s'engagent à effectuer une permanence à l'accueil de la distribution. Même si les AMAP sont pensées originellement comme participant à la constitution d'une économie solidaire, nous avons choisi de les placer dans la catégorie des marchés car, ce qui caractérise *a minima* ces associations, c'est le panier de produits vendus directement par l'agriculteur au consommateur.

Il existe une seule AMAP en Dordogne, créée en janvier 2005 à l'initiative du président de l'Union des Familles Laïques. Selon cette personne, l'idée a germé suite à différentes réunions organisées sur le commerce équitable par l'*Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens* (ATTAC). Mais le véritable déclic s'est produit durant l'été 2005 quand les producteurs se sont retrouvés « *étranglés par les intermédiaires* ». Cette association fonctionne grâce aux cotisations des adhérents (12€ par an) et à l'aide matérielle de la mairie de Boulazac, les paniers étant distribués une fois par semaine à la maison des associations de cette commune de la banlieue de Périgueux. L'implication des quarante-cinq adhérents est vitale pour le fonctionnement de l'association, car ils doivent bénévolement organiser la distribution, rechercher d'autres consommateurs et assurer le lien avec le producteur pour la communication et l'information. Trois agriculteurs sont concernés, ce qui correspond à trois AMAP, une de légumes, une de fruits et une de volailles. Chacun dit y consacrer environ quatre heures par semaine, réparties entre le ramassage des produits, la préparation des paniers, le trajet et les deux heures de distribution aux adhérents. Même si initialement, l'AMAP se veut un système économique à part entière pour les agriculteurs, en Dordogne, elle ne constitue qu'une petite partie de leurs revenus. Mais, elle est, *via* la distribution, un moyen de discuter avec les consommateurs : « *On leur propose aussi des recettes à partir des produits qu'on emmène* » nous confie ainsi l'un des agriculteurs du réseau. L'AMAP créée en Dordogne fonctionne à partir des critères de la charte nationale, établie par le réseau Alliance qui gère les AMAP depuis 2003 :

²³³ Le concept a émergé au début des années 60 au Japon mais fut surtout reconnu lorsqu'il se développa, au milieu des années 80, aux États-unis sous le nom de *Community Supported Agriculture*.

Les objectifs du contrat entre l'agriculteur et le consommateur au sein d'une AMAP

1. Garantir un revenu au paysan,
2. Donner au citoyen responsable, une éducation à l'environnement, au goût et aux problématiques de production agricole,
3. Offrir au consommateur, des aliments frais, de saison, souvent biologiques, produits à partir de variétés végétales ou races animales de terroir ou anciennes,
4. Établir un prix équitable pour les deux partenaires.

Source : Charte nationale des AMAP, 2005

Cette relation de confiance entre le producteur et le consommateur est présentée comme le socle fondateur de toute AMAP, du pré-achat des produits par les consommateurs au partage des aléas climatiques qui peuvent modifier à la baisse la quantité de produits calculée et planifiée par le producteur. Par ailleurs, avant de retenir la participation d'un agriculteur, les quatre membres du bureau d'administration de l'association visitent l'exploitation et discutent avec lui. Pour le fondateur de cette association en Dordogne, l'implication et l'organisation que nécessite ce type d'association sont peut-être une raison du manque d'adhérents mais il souligne également un manque de dynamisme sur l'ensemble du département car les projets sur Sarlat et Bergerac n'ont pas avancé. Cette relative confidentialité des AMAP en Dordogne, alors qu'en 2006, 26 ont été constitués sur l'ensemble de l'Aquitaine, s'explique en partie par la faible densité du réseau urbain.

Dans cette catégorie des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs initiée par la vente directe d'une production agricole, nous ne saurions éluder les magasins de producteurs où les agriculteurs se transforment en commerçants.

5.1.2.4. Les boutiques de vente directe

Même si cela peut apparaître assez paradoxal, les boutiques de vente directe, sur l'exploitation ou dans un bourg, ne se développent réellement que depuis quelques années en Dordogne, notamment à destination d'une clientèle touristique.

Trois agricultrices associées au sein d'une « *entreprise de foie gras* » sur la commune de Montferrand du Périgord (pays des Bastides) ont transformé un local situé sur la bastide de Monpazier en une boutique de « *produits fermiers* » tenue à tour de rôle par les producteurs qui participent à ce projet. En se constituant en Groupement d'Intérêt Économique (GIE)²³⁴, elles ont en effet pu faire venir d'autres agriculteurs, « *pas sur des mêmes produits, évidemment car on va pas essayer de se concurrencer nous-mêmes dans notre propre magasin* », mais plutôt sur des productions régionales complémentaires comme le miel, le vin, les châtaignes, les noix et les pruneaux. Les producteurs associés à ce projet sont également adhérents du label *Bienvenue à la Ferme* mais assurent, en partie, leur propre promotion :

« Six agriculteurs, paysans du Périgord, ont décidé de porter chez vous, à votre table, leurs produits fermiers sains, naturels et savoureux. Cette démarche est nouvelle, elle est la continuité

²³⁴ Le GIE permet de mettre en commun des activités économiques tout en conservant son individualité. Il s'agit en fait d'une situation intermédiaire entre la société et l'association.

des marchés traditionnels de nos villages. Sans aucun intermédiaire nous sommes très fiers de partager avec vous le fruit de notre travail » (Dépliant du Père Igord, 2004).

Les trois agricultrices ont en outre ouvert une deuxième boutique de vente directe juste à côté du laboratoire de transformation, sur l'exploitation. En effet, même s'il y a moins de clients, les producteurs paient 20 % de taxe en moins en vendant à domicile.

Pour un agriculteur de Sarrazac, commune du nord du département, l'objectif était de trouver de nouveaux débouchés et une clientèle autre que celle déjà présente dans sa ferme auberge. Il décida donc de créer une boutique de vente directe, et ce d'autant plus qu'il n'existait pas de « *magasin comme ça* » à Lanouailles. Après avoir remarqué un petit local « *bien situé* », au niveau d'un carrefour sur la route nationale, il proposa à d'autres agriculteurs de le rejoindre afin d'étoffer son offre de produits. Son magasin fonctionne comme un dépôt-vente, à savoir que les agriculteurs participant laissent leurs produits, puis reprennent les invendus et leurs bénéfices à la fin de la saison, mais qu'ils n'interviennent pas dans la gestion de la boutique car l'idée d'un groupement ne lui plaît pas : « *Le problème des groupes, c'est que certains se reposent sur les autres et puis si le groupement se faisait avec tous les producteurs, ce ne serait pas tenu sérieusement* ». Il est ainsi le seul à avoir investi financièrement dans ce projet, sans même une aide de la mairie, se chargeant lui-même de faire la promotion en distribuant les tracts et autres prospectus dans les OT ou chez les hébergeurs. En effet, les touristes constituent la clientèle ciblée car, toujours selon lui, « *beaucoup de locaux font eux-mêmes ces types de produits ou bien connaissent des gens qui en font* ». Dans cette boutique, où neuf producteurs ont déposé leurs produits, on trouve du canard, du miel, du porc, des noix, des jus de fruits et du vin : « *Il ne s'agit que de produits fermiers, labellisés « Bienvenue à la Ferme » car l'image que je voulais donner, c'était les produits du terroir et assurer au client un produit de qualité avec une charte* ». Cette boutique fonctionne durant les deux mois de la saison estivale, mais l'opportunité d'une ouverture pendant les fêtes de fin d'année est à l'étude, de même que l'idée d'organiser un marché de producteurs sur le petit parking faisant face au magasin collectif.

Enfin, sur la commune de Chenaud (Périgord Vert), un éleveur a décidé de s'investir, en prolongement de son activité agricole, dans une boucherie que la mairie avait mise aux normes sans trouver de repreneur. Deux jours par semaine, il emmène ses bêtes à l'abattoir et revient confectionner lui-même rôtis, saucisses et autres mets dans sa nouvelle boutique. Ce mode de transformation et de commercialisation lui permet d'écouler 60 % de son cheptel bovin, et la totalité de ses ovins et porcins : « *Je vends ainsi un porc de 160 kg et un agneau chaque semaine. J'écoule environ une vache et un veau sous la mère tous les 15 jours* ». Il ouvre sa boucherie le mercredi matin et le samedi, ce qui, selon lui, augmente sa charge de travail de trois à quatre jours par semaine. Il envisage de solliciter une aide de la mairie car il considère avoir permis à la commune de retrouver un commerce de proximité. En effet, contrairement aux autres boutiques mentionnées précédemment, ici la clientèle est essentiellement locale.

Tableau 5.2 : Nombre et part des exploitations pratiquant de la vente directe ou de l'accueil à la ferme

Exploitations	Vente directe		Restauration-hébergement		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
<i>France</i> (664 000)	100 000	15,3	16 500	2,5	116 500	17,8
<i>Aquitaine</i> (56 000)	10 800	18,5	2000	3,5	12 800	23,0
<i>Dordogne</i> (11 600)	2 000	17,2	700	6,3	2 700	23,3

Source : Agreste, 2003

Les types de co-présence dont l'une des modalités, si ce n'est la modalité principale, est constituée par la vente directe d'un produit de l'agriculteur au consommateur impliquent une grande diversité d'organismes, des collectivités locales aux institutions agricoles en passant par les agriculteurs eux-mêmes. Elles sont également sous-tendues par une grande variété d'objectifs, même si, comme dans le cas des magasins de producteurs, la raison économique prédomine. Il ne faut toutefois pas éluder le fait qu'elles participent à alimenter des projets de développement local et des actions d'informations. Ainsi, nous avons pu voir que certaines de ces initiatives s'accompagnaient de visites d'exploitations agricoles.

5.1.3. La visite d'exploitations agricoles, entre durée de vie incertaine et coordination émergente

Il est parfois possible de visiter une exploitation agricole dans le cadre d'un hébergement ou lors d'un marché à la ferme. Toutefois, nous souhaiterions mentionner ici les « *visites de fermes* » qui ne s'inscrivent pas en complément d'autres pratiques mais qui sont la nature même de l'événement organisé. Ces initiatives ont encore une grande diversité d'organismes et d'objectifs, néanmoins l'investissement qu'elles demandent rend souvent leur durée de vie incertaine²³⁵.

5.1.3.1. Le printemps des fermes

En 1990, la FNSEA lance l'opération *Fermes Ouvertes* qui vise à faire découvrir l'agriculture aux enfants des classes de primaire, notamment par le biais d'une visite d'exploitation à la façon d'un parcours pédagogique. Depuis, cette initiative est reprise chaque année lors du *Printemps Bienvenue à la Ferme* qui recense près de 150 manifestations dans 40 départements, avec l'ambition d'ouvrir les portes des exploitations agricoles en organisant diverses animations afin d'attirer toujours plus de visiteurs : dégustation de produits fermiers, chasse aux œufs et autres trésors, randonnée à vélo autour de la ferme, promenade en calèche et, le site Internet de *Bienvenue à la Ferme* nous prévient même : « *Pour sortir des sentiers battus, certains n'hésitent pas à faire rimer agriculture avec culture : peintre, conteur, danseur, troubadour moderne, décorateur, jardinier et autre sculpteur de légumes, se mettent au vert et s'installent à la ferme* ». L'objectif est cependant moins de faire connaître le travail

²³⁵En 2002, on dénombrait moins de 6 000 propriétaires pratiquant régulièrement des visites d'exploitations en France (Agreste, 2002).

des producteurs agricoles que de promouvoir les fermes du réseau *Bienvenue à la ferme* avant la saison estivale. Cependant, cette manifestation n'est pas très répandue en Dordogne, en raison non seulement de la faiblesse du réseau urbain, qui est supposé constituer la demande principale, mais peut-être également parce que les exploitations agricoles du label n'ont pas véritablement besoin de cette action de communication pour attirer les touristes.

Le *Printemps Bio* est une action nationale (de l'agence Bio FNAB) de découverte de l'agriculture biologique, relayée par les associations départementales. Il s'agit en fait de « *la grande action de promotion de l'agriculture Bio au niveau national* »²³⁶, dont l'objectif est de « *faire connaître les producteurs proches géographiquement des consommateurs, que les gens sachent qu'autour de chez eux ils peuvent s'approvisionner, même s'il n'y a pas de commerce spécifique* ». En Dordogne, cette manifestation est gérée par l'association *AgroBioPérigord* qui a pris la liberté de mettre en place des actions spécifiques, puisqu'ils ont décidé de « *faire déplacer le public dans les fermes et donc vers les paysans* », alors que dans d'autres départements, ce sont parfois les producteurs qui se déplacent dans les villes à la rencontre des consommateurs. La ligne directrice pour cette animation était d'organiser quelque chose de « *festif* » : « *Il ne faut pas que ce soit trop fermé ni trop technique car ça peut paraître trop sectaire* ». Pour ce *printemps Bio*, l'association, qui bénéficie uniquement de l'aide financière du département et de la région, s'est tout de même engagé à verser « *une rémunération de reconnaissance du travail* » aux trois producteurs qui ont bien voulu, pendant une journée, accueillir le public sur leurs exploitations : « *Ça reste symbolique mais c'est au moins pour le défrayer de la journée, même s'il y a eu plusieurs jours de travail pour lui* ». En effet, le producteur doit tout organiser, du nettoyage des abords de l'exploitation à la mise en place d'une signalisation, en passant par la promotion publicitaire. À cet égard, l'organisation des prochaines éditions se heurte à la difficulté de convaincre des producteurs de s'engager. Le responsable de cette manifestation à *AgroBioPérigord* pense ainsi qu'il existe « *une lassitude, car ce sont toujours les mêmes producteurs qui s'investissent ; et puis dans l'agriculture, ils sont toujours en train de courir et c'est difficile de consacrer du temps, ils ne sont pas formés pour non plus* ». Ainsi, alors que l'idée initiale était de diversifier cette manifestation en organisant, parallèlement aux visites, des marchés à la ferme, une conférence, un repas bio en auberge et d'autres actions promotionnelles et d'informations comme des repas en cantines scolaires, l'idée actuelle serait plutôt, au contraire, de recentrer sur une ou deux actions et de « *fédérer le groupe autour* ».

Ces dynamiques nationales ont également coïncidé avec le développement de fermes de découverte et de fermes pédagogiques qui, parallèlement au maintien d'une activité de production, sont des exploitations agricoles ouvertes de façon presque continue au public.

²³⁶ Sauf précision contraire, tous les phrases ou mots entre guillemets et en italique sont extraits des propos tenus par le chargé de communication à *AgroBioPérigord*.

5.1.3.2. Fermes découvertes, fermes pédagogiques

Les fermes découvertes sont des exploitations agricoles labellisées par *Bienvenue à la Ferme* ou *Accueil Paysan*, qui proposent, à des personnes de tout âge, de découvrir, en groupe ou individuellement, l'environnement économique, humain et naturel de la ferme. Selon la charte, elles doivent être gérées par des agriculteurs en activité, qui ont également l'obligation d'aménager l'exploitation et son environnement afin, notamment, de « sécuriser » les abords du parcours de la visite ainsi que les bâtiments. On dénombre seulement deux fermes découvertes en Dordogne.

Les fermes pédagogiques proposent également des activités visant à expliquer les réalités du monde agricole, mais elles sont destinées aux enfants et adolescents, dans le cadre de leur scolarité ou de loisirs accompagnés. D'ailleurs, la plupart de ces fermes pédagogiques sont agréées par l'inspection d'académie et, en amont de la visite, les ateliers thématiques proposés par l'agriculteur pour accentuer cette plongée dans la vie de l'exploitation sont préparés en partenariat avec l'enseignant ou l'animateur. Avec les enfants, la visite se déroule sous le double signe des sens, « voir, toucher, expérimenter, goûter » et du ludique, comme dans cette seule ferme pédagogique du pays des Bastides, où l'agricultrice propose des jeux de traces, d'énigmes, des activités d'art plastiques liés à la nature, et même des contes afin « de permettre à l'enfant de découvrir la ferme, et en même temps de mieux appréhender ce qu'on y fait » :

J'ai une amie conteuse, qui vient me rejoindre lors des animations, parce qu'elle apporte le plus, c'est-à-dire l'histoire qu'on raconte, du trou dans la haie, avec l'imaginaire qui rentre là-dedans, les bergères, comment elles gardaient leur moutons, comment elles faisaient pâturer leurs brebis, et elle crée tout ce monde imaginaire qui éveille les enfants à la réalité (M^e Paillet, 37 ans, agricultrice, Beaumont, 2005).

Il existe seulement sept fermes pédagogiques²³⁷ en Dordogne, un nombre qui, même au-dessus de la moyenne nationale, demeure relativement faible. Cette marginalité peut s'expliquer par l'investissement nécessaire pour transformer l'exploitation agricole en un véritable outil pédagogique « parce que si la visite de ferme, c'est juste donner à manger aux lapins, au bout d'un moment, les enseignants ils diront : « ben ça, je peux le trouver chez n'importe quel agriculteur du coin » » (M^e Paillet, 37 ans, agricultrice, Beaumont, 2005). Par ailleurs, ces fermes pédagogiques, ne sont pas nécessairement très rentables car leur public reste essentiellement circonscrit au monde scolaire. Une situation d'autant plus problématique en Dordogne où le tissu éducatif n'est pas très important. D'ailleurs, il n'existe aucun animateur pour coordonner ce réseau au niveau départemental.

Si les scolaires ne sont pas un public suffisamment conséquent pour motiver l'existence de nombreuses fermes pédagogiques en Dordogne, les touristes constituent une cible potentielle d'une toute autre ampleur.

²³⁷ En 2006, on dénombrait 242 fermes pédagogiques labellisées *Bienvenue à la ferme* sur l'ensemble du territoire national.

5.1.3.3. Circuit portes ouvertes à la ferme à Beaumont du Périgord

En 1992, l'animatrice de l'Office de Tourisme de Beaumont du Périgord décide de reprendre et de coordonner l'initiative de trois agriculteurs qui avaient mis en place, de manière très informelle, un circuit de « *visites de fermes* ». Désormais, de juillet à septembre, chaque mardi après-midi, c'est à partir de l'OT que l'animatrice invite les touristes « à la découverte du territoire et à la rencontre de l'agriculture qui est avec le tourisme la grande cause de la région » moyennant le paiement de cinq euros par adulte. À la tête du convoi de voitures, l'animatrice guide les visiteurs sur les routes du canton, en faisant des haltes chez quatre agriculteurs qui, bénévolement, expliquent leurs productions et/ou leur métier et répondent aux questions des visiteurs. Sous l'œil de l'animatrice qui veille au maintien d'une ambiance conviviale et ludique, les visiteurs peuvent ainsi, en fonction de la disponibilité de chacun, rencontrer des agriculteurs parmi lesquels un planteur de tabac, un producteur de fraises, un apiculteur, deux producteurs de foie gras, un éleveur de moutons et un trufficulteur. Selon les dires de cette personne, le plus difficile est de trouver des agriculteurs qui acceptent de se libérer « *gratuitement* » une demi-journée par semaine. Cette difficulté explique l'avenir incertain de cette initiative car l'animatrice doit, en permanence, s'adapter aux emplois du temps de chacun des producteurs. C'est avec grande difficulté qu'elle réussit encore à réunir les huit agriculteurs nécessaires pour fonctionner pendant la saison estivale. Il faut également dire que les agriculteurs ayant accepté de participer à cette animation ne sont liés par aucune charte, si ce n'est un contrat « moral », qui repose en grande partie sur l'interconnaissance des acteurs de cette manifestation, tous originaires du canton. Les agriculteurs peuvent toutefois compenser leur bénévolat en pratiquant de la vente directe à la fin des visites. Encore faut-il avoir un produit à vendre, ce qui n'est pas le cas, par exemple, du producteur de tabac. Cette initiative repose donc en grande partie sur la volonté de l'OT et la disponibilité des agriculteurs, ce qui, d'une année à l'autre, remet en cause son existence même. À noter que si plusieurs OT du département organisent ce type d'action, celui de Beaumont du Périgord est, avec celui de Hautefort²³⁸, dans le nord du département, un des rares à maintenir une animation principalement consacrée à la visite d'exploitations agricoles.

Si cette initiative du « *circuit de fermes ouvertes* », à la coordination pour le moins artisanale, repose essentiellement sur la persévérance de l'animatrice de l'OT de Beaumont du Périgord secondée par la bonne volonté de quelques agriculteurs locaux, dans le nord du département, il existe un réseau de fermes ouvertes beaucoup plus structuré et dont les objectifs mêmes renvoient à une toute autre logique.

²³⁸ On peut noter que l'initiative organisée par l'OT de Hautefort fonctionne exactement sur le même principe que celle coordonnée par l'OT de Beaumont, à la différence notable cependant que dans le cas de Hautefort, c'est un agriculteur qui assure l'animation de cette manifestation : « *De fermes en fermes... des agriculteurs vous feront partager l'amour de leur métier. Nous serons heureux de vous recevoir et de vous faire partager notre quotidien le temps d'une journée. Vous pourrez voir, toucher, vous renseigner en vous distrayant. Un agriculteur vous accompagnera toute la journée* » (dépliant touristique de l'OT de Hautefort, 2003).

5.1.3.4. *Le réseau de Fermes Ouvertes en Périgord Vert*

Selon l'animatrice responsable de ce projet à la Chambre d'Agriculture, l'émergence du réseau fait suite au malaise suscité par la crise de la vache folle, particulièrement chez les agriculteurs de cette zone d'élevage qu'est le Périgord Vert. Il y eut donc la « *volonté d'une action de communication* », et suite à une étude menée par le Comité Régional de Développement Agricole (CRDA) sur la demande des visiteurs, il fut décidé d'organiser des visites d'exploitations « *afin de ramener le public sur nos fermes* ». À peine le projet lancé, les agriculteurs, adhérents de ce nouveau réseau, ont été conviés à quatre jours de formation où un professionnel de la communication intervint afin de les préparer à ces visites²³⁹. Ce fut également l'occasion de discuter de l'élaboration d'une charte et d'un protocole de visite. L'association du réseau de *Fermes Ouvertes en Périgord Vert* voit ainsi le jour en 2004. Celle-ci fonctionne avec les moyens financiers du programme européen *Leader +*, de la Région, du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture qui servent notamment à la promotion du réseau par le biais d'affiches sur les Abribus du Périgord Vert, d'articles dans la presse et plus récemment, *via* la création d'un site Internet. Dans cette logique de promotion, le réseau de *Fermes Ouvertes en Périgord Vert* s'est associé aux OT du secteur, à la fois pour faire connaître le planning de sa saison estivale, grâce à un programme descriptif de chaque visite, mais également pour organiser certaines journées en commun :

« Cette agricultrice vous accueille sur sa ferme typique à Teillots. Elle vous dira pourquoi elle a choisi de quitter sa ville, son travail pour venir s'installer à la campagne et s'occuper de ses moutons. Prévoir le pique-nique puis en route pour la ferme de M. X. Cet éleveur passionné vous entraînera dans les prés au milieu de son troupeau où vous apprécierez le calme de ses vaches limousines. Le soir, concert festival du Pays d'Ans à Badefols d'ans » (Dépliant réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert*, 2004).

Ce « *partage de journées* » s'étend également aux sorties animées du Parc Naturel Régional et aux randonnées sur la flore du Syndicat d'Isle-Vézère. D'ailleurs, chaque année, deux « *journées événements* » sont organisées en début et en fin de saison, afin de lancer et de faire le bilan des visites de fermes et des divers partenariats. La charte, signée par la présidente de l'association et les 18 autres producteurs adhérents est un élément essentiel de la définition de ce réseau. Elle comporte 11 articles dont celui-ci qui précise immédiatement l'ambition du projet :

Article 1 : Le premier objectif du Réseau des Fermes Ouvertes est de communiquer sur le métier d'agriculteur et sur ses missions, c'est-à-dire : garantir une alimentation avec des produits de qualité et entretenir pour transmettre un patrimoine aux générations futures.

Les agriculteurs doivent s'engager formellement à se présenter, dès le début de la visite, en tant qu'agriculteur principal, mais également à ne pas pratiquer de vente directe ce jour-là. Par ailleurs, ils doivent avoir participé à au moins une journée de formation avant de recevoir des visiteurs sur l'exploitation. L'exploitant accueille seul les visiteurs puis assure lui-même une visite qui se veut interactive. Enfin, il faut préciser que les adhérents ne reçoivent aucune

²³⁹ Cette orientation vers la communication de ces journées de formation est perceptible au travers des trois slogans suivants : « *Quand on voit, on sait ; quand on voit pas, on imagine* », « *Celui qui a des idées mais qui ne sait pas les exprimer n'est pas plus avancé que celui qui n'en a pas* » ou encore : « *Si vous dites mal ce que vous faites bien, les autres penseront que vous faites mal* ».

rémunération puisque, au contraire, ils doivent verser une cotisation à l'association. L'animatrice qui coordonne le réseau a de nombreux projets pour les années futures. Elle souhaite d'abord développer les journées de formation pour les agriculteurs afin d'éclaircir certains points de tensions et d'homogénéiser encore davantage le déroulement des visites. En effet, certains producteurs privilégient des visites ludiques alors que d'autres restent dans un registre très technique. De même, la question d'une éventuelle possibilité de pratiquer de la vente directe lors de ses visites refait régulièrement surface. Elle souhaite également renforcer les partenariats. À cet égard, depuis 2005, des contacts ont été établis avec l'association « *Couleur de Fermes* », un réseau de fermes ouvertes du département d'Ille-et-Vilaine. Des projets d'actions communes (concours photos, construction d'une signalétique, création de jeux...) sont actuellement à l'étude afin de « *créer une dynamique nationale* ». Il s'agit aussi, pour cette animatrice, de diversifier le public visé. Les visites de fermes ayant été organisées dans un premier temps pendant l'été afin de toucher en priorité les « estivants », une collaboration ponctuelle avec le groupe « Leclerc » a récemment été lancée afin de faire venir, à l'automne, sur les exploitations, les clients de cette grande surface, un public qui serait donc en grande majorité constitué de locaux.

L'exemple de ces deux visites de fermes, à l'organisation et aux objectifs fort dissemblables, illustre la diversité potentiellement présente au sein d'un même événement. Ces initiatives se distinguent également par leur degré de routinisation, les circuits « ludiques » proposés par les OT étant plus anciens et plus répandus. Une dimension ludique qu'on retrouve dans les festivités rurales à consonance agricole, et notamment au cœur des nouvelles formes de comices agricoles.

5.1.4. Les festivités rurales, entre comices agricoles et mises en scènes originales

Parmi les nombreuses festivités qui animent la campagne périgourdine durant la saison estivale, certaines sont volontairement reliées à des thématiques agricoles et seraient ainsi l'occasion de rassembler les agriculteurs et les non-agriculteurs, qu'ils soient habitants, résidents secondaires ou touristes, en théorie du moins.

5.1.4.1. Revisiter les comices agricoles, l'exemple du *festival des traditions rurales*

L'association *Animation Agriculture et Tradition*, qui existe depuis 25 ans, est, selon le président actuel (un agriculteur à la retraite), composée d'une cinquantaine de personnes issues « *de tous les milieux* » (mécaniciens, agriculteurs, artistes, cuisiniers...). Au départ, cette association, dont les membres fondateurs habitaient tous Saint-Avit-Sénieur, s'appelait « *Animation Agriculture* », car elle s'était donnée comme objectif de « *faire connaître ce qui faisait la vie des villages d'autrefois et le travail de la terre* », en reconstituant notamment des battages de foin. Ce festival s'est arrêté après seulement quelques années, notamment du fait de la concurrence du bal des planteurs de tabacs. En 1995, l'association est relancée par deux « *jeunes* » de la commune qui souhaitent faire partager leur passion pour les vieux matériels, ce qui permet de faire évoluer et de diversifier les objectifs de l'association. Aujourd'hui le

bal des planteurs de tabacs a disparu, l'association *Animation Agriculture* est devenue « *Animation Agriculture et Tradition* », ce dernier terme étant rajouté, toujours selon son président, « *pour obtenir des subventions* ». Ainsi, chaque fin d'été, l'association organise le *festival des traditions rurales*, « *unique dans le Bergeracois* » et dont le but est désormais « *de sauvegarder l'identité occitane et rurale et de faire découvrir tous les aspects de la vie rurale d'autrefois* ».

	<p>Programme du Festival des Traditions rurales</p> <p><u>Matin</u> :</p> <p>Vide-grenier, brocante Exposition de vieilles mécaniques et de voitures anciennes Labour à travers les âges avec les bœufs, les chevaux et les vieux tracteurs, défilé d'animaux attelés</p> <p><u>Après-midi</u> :</p> <p>12h : apéritif et repas champêtre 14h : la moisson à la faux et à la moissonneuse-lieuse, les battages à la loco, au fléau, à la batteuse, à la trépineuse et au manège à chevaux 17h : visite animée et guidée du village ponctuée par des chants de troubadours dans l'église Maurice Montcozet 18h30 : tombola (1^{er} prix : baptême de l'air en montgolfière) 20 h 30 : repas Campagnard et bal dansant</p> <p><u>Toute la journée</u> :</p> <p>Chasse au trésor à la découverte de l'histoire du village Stands : l'agriculture locale, la chasse, l'occitan Animation : travail des chevaux Ateliers d'enfants animés par DELTA découverte de la ruralité Folklore, chiens de troupeaux, fabrication du pain au feu de bois Promenade en charrette à vache et en calèche à cheval Participation de Miss Périgord</p>	

Source : V. Banos, 2005



À l'occasion de ses 25 ans, l'association a sollicité l'aide d'environ 40 entreprises du secteur et des appuis auprès des collectivités locales, dont la mairie, la Communauté de Communes du pays Beaumontois, le Conseil Général mais aussi le Pays du Grand Bergeracois, qui *via* le projet *Leader* + « *car c'est un événement culturel et de patrimoine* », a apporté 6 000 euros. Au total, en 2005, le financement s'élevait à 25 000 euros alors qu'habituellement le festival fonctionne avec un budget de 12 000 euros. Cette augmentation substantielle des subventions a permis à l'association, non seulement de mener une grande

campagne de promotion par des journaux, des affiches et de faire venir la radio *France Bleu Périgord*, mais également d'embaucher un animateur professionnel. Toutefois, toutes les associations du village continuent de participer à l'organisation cet événement, de la location du chapiteau à la distribution des repas le midi et l'animation des différents stands, en passant par la construction de hangar et l'aménagement de plusieurs champs.

Les nombreux comices agricoles qui animent le Périgord du printemps à l'automne fonctionnent pour la plupart autour de deux principes fondamentaux : d'une part la promotion d'activités agricoles traditionnelles comme lors du *festival des traditions rurales*, et d'autre part la valorisation des produits gastronomiques du terroir comme lors de la *fête du cèpe et du veau sous la mère* qui se déroule à l'automne sur la commune de Saint-Saud Lacoussière en Périgord Limousin. Parallèlement à ces festivités, il nous faut mentionner une foire organisée par des professionnels du monde agricole mais dont l'un des objectifs est de « *mobiliser touristes et scolaires* ».

5.1.4.2. Le festival Élevage et Territoire

Le *festival Élevage et Territoire* était initialement intitulé le *festival départemental de l'Élevage et des Cuma*, mais ce dernier terme a été remplacé il y a quelques années par celui de territoire, « *plus porteur* » selon les mots du vice-président du Conseil Général chargé de l'agriculture. Organisé chaque année au début de l'été, ce festival départemental a été accueilli en 2005 sur la commune du Buisson de Cadouin qui regroupe seulement 13 agriculteurs pour plus de 2000 habitants. Porté par la Chambre d'Agriculture et la Fédération Départementale des Coopératives de Dordogne, en partenariat avec les collectivités locales dont le Conseil Général et la Communauté de Communes où il se déroule, cette manifestation bénéficie également du soutien de nombreux sponsors comme le Crédit Agricole Charente Périgord, Groupama, la Banque Populaire, le Crédit Mutuel ou encore les associations commerçantes de la commune.

Ce festival a trois objectifs. D'abord une communication interne au monde agricole car, avec la tenue de nombreux ateliers techniques, il serait « *un haut-lieu de rencontre pour les professionnels* ». Ensuite, ce festival est présenté par les organisateurs comme propice à

« *une action pédagogique* » car il serait « *une vitrine de l'agriculture et des métiers agricoles* ». Le président de la Communauté de Communes de Cadouin, producteur de tabac et président de la caisse d'assurance *Périgord Tabac*, va plus loin encore car si, pour lui, ce festival ne permettra pas de faire s'installer de nouveaux agriculteurs ou de relancer la consommation de produits courants, son premier intérêt est véritablement « *de favoriser les échanges entre les agriculteurs et le grand public. Cette rencontre de deux mondes différents doit aboutir à une meilleure compréhension réciproque* ». Et précisant sa pensée, le festival « *doit contribuer à améliorer l'image des paysans [...] un événement attractif, adressé au grand public, donc aux curieux (au bon sens du terme) et à un public familial. Les démonstrations de matériel ne sont pas bien sûr destinées aux professionnels mais aux autres* » (*Réussir le Périgord*, 10 juin 2005, p. 10). À cet effet, le festival est dorénavant organisé le samedi afin d'attirer les touristes, mais aussi les écoliers. Enfin, le troisième objectif est de faire connaître le territoire, qui comme le précise le maire de la commune et conseillère générale du canton dans le journal local, n'est pas très simple à identifier : « *Si la commune fait partie du Pays du Grand Bergeracois, elle reste souvent associée au Périgord Noir. En effet, les agriculteurs du Buisson sont rattachés au Comité Régional de Développement Agricole (CRDA) du Périgord Noir* ».

Élevage et Territoire 2005 : La paille, du champ à l'étable

10 h ouverture

Concours et présentation d'animaux de 10 h à 16 h

- Sur le ring LAIT, concours départemental de Prim'Holstein, présentation des races bovines Normandes et Montbéliardes
- Sur le ring VIANDE, concours départemental de la Race Limousine et présentation de la race Blonde d'Aquitaine
- Présentation de chevaux de trait, de chèvres et de moutons

Exposition et démonstration de matériel

- À partir de 10 h : exposition de matériel par les concessionnaires et les CUMA
- De 11 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h : démonstration de matériel (moissonneuses batteuses, presses, matériel de manutention, pailleuses et mélangeuses)

Quatre ateliers techniques :

- Mise aux normes des bâtiments d'élevage
- Zone vulnérable
- Valorisation des céréales à la ferme
- Préparation et distribution de la ration

14 h 30 : Forum : les relations agriculteurs-ruraux

Repas entrecôte sur la braise à 13 h

Remise des prix de 16 h 30 à 17 h 30

Avec présentation des animaux primés et des CUMA récompensées

17 h 30 : fin des festivités

Toute la journée : divers stands d'organisations techniques et économiques (coopératives, laiteries, enseignement, services, approvisionnement...), jeux, animations, démonstrations...

Source : Élevage et Territoire, 2005

Parallèlement à ces différentes variantes des comices agricoles, on observe l'émergence de festivités plus originales. C'est notamment les cas d'une animation théâtrale dont l'agriculture constitue le fil rouge, et pour cause puisqu'il s'agit d'une initiative de la Chambre d'Agriculture de Dordogne.

5.1.4.3. « Théâtre rural : les facéties d'un Paysan Directeur Général »²⁴⁰

Pendant les étés 2005 et 2006, le comédien, J.P. Dupin, mis en scène par C. Babin, a campé des personnages typés, dont un « *Paysan Directeur Général* » dans un spectacle intitulé « *L'humour en prime* », en référence aux aides agricoles. En fait, ce spectacle est une initiative de la Chambre d'Agriculture de Dordogne, et notamment de son président qui voulait provoquer « *la rencontre des estivants, des citadins avec la ruralité* ». Les dialogues de cette pièce de théâtre ont d'ailleurs été écrits par le comédien en étroite « collaboration » avec l'équipe de techniciens du service « Tourisme et Promotion » de la Chambre d'Agriculture : « *On a posé ce qu'il pouvait dire et ce qu'il ne pouvait pas dire* » nous confie ainsi l'un des responsables de ce service. Ce spectacle humoristique sur les métiers de l'agriculture et les produits du Périgord est donc la concrétisation d'un projet pour que « *les agriculteurs et citoyens d'ici et d'ailleurs se rencontrent* » mais il correspond également à la volonté de « *prendre la parole* », du moins est-ce l'objectif revendiqué par l'institution agricole, de la voix même du président du service « Tourisme et Promotion » :

« *Il est temps de prendre la parole et de faire part de ce que nous faisons, sans nous justifier, sans nous plaindre, au contraire, de le dire avec humour et passion. Nous voulons reprendre la parole sur des sujets de société, d'actualité, dans lesquels la réalité de notre métier est souvent présentée de manière réductrice* » (Dossier de Presse du spectacle « *L'humour en prime* », 2005).

En coulisse, l'organisation de cette tournée estivale se fait avec la mobilisation technique et financière de nombreux acteurs, des filières agricoles (Union Interprofessionnelle de la Fraise du Périgord, *Bienvenue à la Ferme*, *Marchés des Producteurs de Pays*, Agneau du Périgord, Conseil Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac) aux partenaires institutionnels et privés (Crédit Agricole, MSA de Dordogne, mairies et OT des communes concernées, le journal *Réussir le Périgord*) et bénéficie de l'appui du Conseil Général et du Conseil Régional.

La tournée estivale comporte sept dates, avec une avant-première à la maison des vins de Bergerac, et six autres représentations se déroulant toutes lors de *Marchés des Producteurs de Pays*. Pendant deux heures, le comédien, incarnant de nombreux personnages, dresse un portrait caustique et volontairement caricatural de différentes figures des campagnes périgourdines d'aujourd'hui. On retrouve entre autres, le touriste qui revient d'un séjour à la ferme avec ses 845 diapositives, le vieux sage, qui n'est « *ni coco, ni PS* » mais « *saturniste* » car il « *règle tout avec du plomb* », l'agriculteur qui fait les marchés de producteurs avec sa fille pendant que sa femme est à la MSA, Mimi, « *agriculteur moderne et couillon* » avec son tracteur pour lequel il s'est « *endetté jusqu'à 2830 mais qui a la climatisation et le*

²⁴⁰ Titre d'une dépêche AFP sur cet événement.

chauffage », l'hôtesse de l'air qui, durant le vol entre Bergerac et Plymouth, vend sa ferme et ses produits, Phiphi, l'agricultrice qui s'occupe de ses canards aux noms d'hommes politiques, notamment Jospinette et Sarkocoq ou encore « *le Hollandais qui crame, et l'Allemand qui crame aussi mais qui sait s'irriguer* ». Au travers de ces différents personnages, c'est bien une certaine vision de l'agriculture qui est mise en scène, de la relation à l'Europe (« *De là à se faire commander par Bruxelles, quand on voit la taille de leurs choux* ») à l'exigence de qualité (« *Lorsque nous maîtriserons le Q(ualité), nous n'aurons plus besoin de baisser notre pantalon, et nous nous ferons des couilles en or* »), en passant par le mythe de la truffe (« *Tellement que ça rapporte pas qu'on le déclare même pas, couillon ! Ils disent que c'est l'or noir. Nous, nous sommes plus modestes. Nous disons que c'est l'argent au noir* »).

Ce type de festivités est assez rare, mais participe bien d'une mise en récit de l'agriculture, entre communication et autodérision, et ce même si l'interactivité des échanges est fortement réduite puisqu'il s'agit d'un spectacle. Dans un tout autre registre, mais également en plein développement, l'agriculture peut se découvrir par le prisme des randonnées et des excursions.

5.1.5. Randonnées et excursions

Par randonnées ou excursions, nous entendons les situations de co-présence physique liées à l'organisation de randonnées pédestres ou à la promotion de produits (vins de Bergerac, noix, pommes du Limousin) par la construction de « routes », c'est-à-dire de circuits touristiques mentionnant les exploitations agricoles (unies par une même thématique) et les sites patrimoniaux qu'on peut visiter sur un territoire donné.

5.1.5.1. Randonnées gourmandes et botaniques

Après la tempête qui a ravagé une partie des forêts du département en 1999, le Conseil Général a proposé des subventions aux Communautés de Communes afin de mettre en place des chemins de randonnées. Le maire de Bourrou se saisit de l'idée, et avec le financement alloué à la Communauté de Communes du Vergt et l'aide de l'association *d'Accompagnement Social et Professionnel Pour l'Insertion sur la Dordogne* (ASPPI 24) qui prend en charge la confection des panneaux de balisage et l'entretien régulier des sentiers, il élabore un projet de développement économique qui permettrait de valoriser les chemins et les exploitations agricoles de la commune qui se trouvent sur le parcours. Ce projet de « *faire participer les agriculteurs au parcours* » émerge finalement, cinq ans après le balisage des sentiers, avec la mise en place d'une randonnée gourmande où les producteurs s'installent le long du chemin, « *devant leur*

Illustration 5.3 : Un goûter lors d'une randonnée gourmande



Source : M. Arthus, 2005

maison », pour faire déguster leurs produits ou viennent participer au marché organisé à la fin de l'excursion. Les quatre agriculteurs invités à cette manifestation (un apiculteur, un éleveur, un producteur de melons et un producteur de confitures) sont des connaissances du maire ou ont été contactés par l'intermédiaire de la technicienne agricole immédiatement associée à ce projet. Mais, l'objectif principal n'est pas tant de donner à voir une certaine image de l'agriculture ou de faire visiter un site agricole, que de pratiquer la marche sur des lieux revalorisés. Les agriculteurs sont présents en tant qu'acteurs économiques de la zone, parmi d'autres.

La randonnée *Journée Orchidées* fut quant à elle créée par un agriculteur de la commune de Saint-Cybranet, au cœur du Périgord Noir, pour, au départ, contrer les velléités de la société d'exploitation de la carrière qui souhaitait agrandir son site d'exploitation « *sans avoir réalisé d'étude d'impact* ». En partenariat avec la Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO) et l'Association de Connaissance de la Vie Fluviale (ACVF), deux associations environnementales, il décide de valoriser la zone Natura 2000 située à proximité de la carrière. Ce groupe met ainsi en place un chemin pédestre botanique avec un balisage, et avec le concours de la Chambre d'Agriculture, édite un plan du circuit. La première *Journée Orchidées* se déroula d'ailleurs dans le cadre des manifestations du *Printemps de Bienvenue à la Ferme*, en mai 2001. Lors de la randonnée, l'agriculteur dit aborder différents thèmes, du « *contexte paysager* » (son évolution, sa flore...) à l'agriculture et ses changements, en évoquant en particulier les transformations de l'exploitation familiale sur laquelle il travaille. Dans les premières années, il y avait selon lui des locaux, mais, actuellement, ce sont essentiellement des « *extérieurs car mon commentaire est toujours le même* ». Seul agriculteur à participer à cette manifestation, il souhaite tout de même constituer une association, afin de ne plus devoir investir son argent. Il aimerait, dans les années à venir, investir les subventions qu'il pourrait recueillir auprès du Conseil Général dans l'élaboration d'un guide sur les orchidées en collaboration avec la SEPANSO. Il regrette cependant le manque de suivi de la Chambre d'Agriculture qui ne lui fournit plus d'aide technique.

Dans l'initiative portée par le maire de Bourrou, les agriculteurs sont invités à s'intégrer dans un projet de développement économique plus vaste, en l'occurrence celui de la revalorisation des chemins ruraux de la commune. *A contrario*, à Saint Cybranet, le projet de randonnée fut impulsé par un agriculteur qui y apporta toute son expérience et tout son vécu. Toutefois, dans les deux cas, ces événements sont l'occasion de replacer l'agriculture dans une logique de territoire. À un niveau de coordination plus important, les circuits touristiques sont également l'occasion pour les agriculteurs de s'inscrire dans le territoire, de le construire tout en retirant une certaine image de qualité.

5.1.5.2. Les circuits touristiques

Les circuits touristiques permettent la promotion de productions agricoles en les remplaçant dans un contexte territorial. En effet, il s'agit de proposer des excursions

thématiques invitant à découvrir un produit donné dans des exploitations agricoles, tout en profitant également des sites patrimoniaux situés à proximité. C'est notamment le cas de la *Route des Vins de Bergerac* mise en place par certains syndicats interprofessionnels de viticulteurs ou de *l'itinéraire paysan en haute vallée de la Vézère*, porté par le Conseil Général.

a) *La Route des Vins de Bergerac*

La Route des Vins a été créée en 1996, sous l'impulsion du directeur du Conseil Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac (CIVRB) qui a convaincu une trentaine de viticulteurs d'adhérer à ce projet et mis en place une charte sur la qualité d'accueil. En effet, l'objectif du CIVRB est, avec ce projet et cette charte, de « *donner une image qualitative* » des vins et des viticulteurs du Bergeracois afin que, selon les mots du directeur, « *le vignoble de Bergerac respire une bonne image... et que les vigneron y trouvent leur compte* ». En fait, ce projet est un outil permettant au CIVRB de remplir ses trois grandes missions qui sont « *de rassembler, de professionnaliser et de dynamiser* » l'activité viticole. La partie rassemblement doit permettre de placer les viticulteurs « *sous une bannière identique* », la professionnalisation se réalise à travers le respect de charte, qui doit « *aider les vigneron à mieux accueillir et accompagner les touristes* » et enfin, la dynamisation des exploitations viticoles adhérant au projet passe par l'édition, en collaboration avec l'OT de Bergerac, d'un guide distribué par tous les OT du département.

Charte de la Route des Vins de Bergerac

Nous viticulteurs en Bergeracois, décidons de tout mettre en œuvre pour la satisfaction des visiteurs qui viennent en nos chais déguster nos produits, découvrir notre savoir-faire et recevoir un accueil chaleureux.

1. Respect des jours et horaires sur le guide et à l'entrée du lieu d'accueil
2. Entretien des abords : agencement, propreté, espaces verts, sécurité
3. Signalisation de l'entrée de la propriété par un panneau Route des Vins, du lieu de stationnement et des sanitaires
4. Proposer un lieu d'accueil chaleureux, fonctionnel, sécurisé et représentatif du terroir
5. Assurer une dégustation dans le respect des règles : débouchage, température, propreté et formes des verres adaptées, variété des vins proposés, qualité des commentaires et mise à disposition d'un crachoir
6. Mise en évidence et détails des tarifications
7. Diffusion du guide de la Route des Vins et mise à disposition de documents touristiques et viti-vinicoles

Les viticulteurs qui se sont engagés devant leurs pairs à faire vivre ces principes sont référencés « ***Viticulteurs de la Route des Vins en Bergeracois*** ».

Source : Charte qualité d'accueil la Route des Vins de Bergerac

Ce label de *la Route des Vins* fonctionne avec les subventions du Conseil Général et du Conseil Régional et la participation financière des viticulteurs. Pour adhérer au projet, ces derniers doivent déposer un dossier auprès du CIVRB et une commission statue sur leur candidature, en fonction des critères de la charte ainsi que de la qualité du vin. Cinq à dix vigneron intègrent chaque année *la Route des Vins* et la moitié des candidatures est refusée, souvent pour un problème de mise aux normes de la propriété. Il faut dire que les adhérents sont contrôlés par les agents du label et doivent se mettre en relation avec la Chambre

d'Agriculture ou le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour bénéficier des aides aux projets de mise aux normes et architecturaux. Actuellement, 130 viticulteurs (sur les 1 200 de la région de Bergerac) participent à ce programme. L'objectif pour les années futures est de cibler davantage les populations locales, car, pour l'instant, seuls les touristes semblent concernés, du moins selon les organisateurs rencontrés.

Sur le même principe que *la Route des Vins*, on trouve en Dordogne, *la Route de la Noix* dans le nord-est du département, et *la Route des Pommes du Limousin* situé en grande partie sur les départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne mais qui s'étend également sur le territoire périgourdin. *L'itinéraire paysan en Haute vallée de la Vézère* ou le circuit touristique proposé par l'OT de Brantôme fonctionnent de manière presque similaire, à la nuance près que la mise en scène du territoire se concrétise par l'intégration de sites patrimoniaux à la visite.

b) *Circuits patrimoine et agriculture*

L'OT de Brantôme propose des circuits proches de ceux l'OT de Beaumont du Périgord, si ce n'est qu'il a été décidé, depuis quelques années déjà, d'allier la visite d'exploitations agricoles à la découverte du petit patrimoine local. Le projet remonte au début des années 80 lorsque, à l'initiative d'un membre de la Chambre d'Agriculture travaillant pour la filière trufficole, une visite d'exploitation est organisée afin de « *faire connaître les produits fermiers* ». En 2000, l'idée est reprise par un animateur de l'OT qui décide d'intégrer au circuit la visite de sites patrimoniaux. Pendant la saison estivale, une après-midi par semaine, cet animateur guide les visiteurs, qui se déplacent en voiture, à la découverte d'un village, de plusieurs sites historiques et de deux exploitations. Comme à Beaumont du Périgord, les agriculteurs participent de manière informelle, et gratuitement, à ces circuits touristiques. Il s'agit de trois éleveurs (brebis, chèvres et porcs).

L'itinéraire paysan en Haute Vallée de la Vézère est coordonné par le service Tourisme du Conseil Général. Depuis 2002, une fois par mois, pendant l'été, une dégustation de produits du terroir est organisée le jour du marché de Terrasson. L'idée des membres du service Tourisme du Conseil Général était de poursuivre la dégustation en invitant les gens à venir visiter les exploitations afin de « *montrer l'agriculture traditionnelle, voir où ils en étaient et, après, voir les nouvelles filières... pour voir le décalage* ». Pour réaliser cet objectif, les animateurs ont, avec une subvention départementale obtenue dans le cadre des animations de *la Porte de la Vézère*, conçu un document qui n'est pas « *strictement agricole* » mais qui constitue plutôt une proposition de circuits touristiques, car « *ici, on est en vallée de la Vézère, un site préhistorique* », d'où cette idée de « *faire glisser l'agriculture dans l'histoire* ». Les auteurs ont en effet voulu mettre en avant un équilibre supposé, celui du rôle des exploitations agricoles dans la construction des paysages au cours de l'histoire. Ainsi, dans le document qui présente ce circuit touristique, tout en rappelant en filigrane les grandes lignes de l'histoire du département, ils ont privilégié une présentation de l'historique des fermes et de leurs impacts sur le paysage environnant comme « *un témoignage d'une*

évolution ». À la fin du livret sont mentionnés des chemins de randonnée « *pour insister sur le paysage* » et la localisation géographique des fermes à visiter par rapport à ces possibilités d'excursions. L'objectif est, pour les années à venir, d'améliorer ce premier document construit un peu dans l'urgence en donnant une plus grande place à une approche comparative par les photos, mais également à l'approche paysagère, en développant les randonnées possibles. Enfin, il leur a fallu remédier à un problème majeur : sur le document initial, les dates de l'ouverture des exploitations au public et le programme des visites n'étaient pas indiqués. En fait, dans de nombreux cas, il fut difficile pour le public de visiter les élevages, les exploitants ayant prétexté avoir beaucoup de travail. Du côté des organisateurs du Conseil Général, on se réfugie derrière l'argument suivant « *beaucoup d'exploitants sur le dépliant ne savaient pas quand accueillir les visiteurs, donc nous n'avons pas pu préciser les dates* ».

Ces randonnées ou excursions mises en place par les OT ou les collectivités territoriales participent de la construction du territoire grâce à des circuits mêlant des activités économiques (agriculture locale, spécificités artisanales) et des sites naturels ou patrimoniaux. L'agriculture n'est qu'une thématique parmi d'autres permettant de présenter le territoire qu'on souhaite valoriser. Jusqu'ici, l'ensemble des occasions de co-présence mentionnées pouvaient être perçues comme ayant une certaine dimension ludique et pédagogique. En abordant la question de la solidarité, nous entrons dans un autre registre.

5.1.6. Des réseaux de solidarité

Par contrat de solidarité, nous entendons des interactions où la présence de l'un des protagonistes est sous-tendue par l'existence d'un processus d'exclusion sociale. Dans cette catégorie, nous avons distingué trois sous-groupes : le soutien financier à des agriculteurs en difficulté, la réinsertion professionnelle par le travail à la ferme et, enfin, l'accueil d'enfants issus de milieux défavorisés sur des exploitations agricoles.

5.1.6.1. Le soutien financier, le cas de l'association *les Amis du Vin de Domme*

L'association *les Amis du Vin de Domme* a été créée en 1993 par le député et sénateur G. Perrot, avec l'aide de quelques viticulteurs, dans le but de relancer la production de vin dans le sud-est du Périgord Noir. En invoquant l'implantation historique de la vigne dans ce secteur, il fut décidé de replanter un demi-hectare de vignes par an permettant ainsi à l'association d'effectuer une première vendange en 1997 et de construire un chai en 1998. Sur le plan financier, l'association a d'abord bénéficié d'une aide de la commune et du Conseil Général pour l'achat des plants de vignes, avant d'être actuellement essentiellement subventionnée par la Communauté de Communes. Les OT de Domme et de Sarlat sont également associés à la promotion de l'association avec notamment un projet de magasin-vitrine du vin de Domme à l'OT de Domme. Mais surtout, les quatorze viticulteurs qui composent désormais l'association reçoivent le soutien financier de 2 000 adhérents, dont la moitié proviennent du Sarladais et 300 hors du département. Ces adhérents, qui obtiennent pour l'occasion des réductions, permettent d'écouler un tiers de la production, le reste étant

distribué par des caves. L'association organise également une fête des vendanges, fête à laquelle les adhérents sont conviés, et qui réunit tous les ans entre 600 et 700 personnes. À cette occasion, les adhérents peuvent s'inscrire pour participer aux vendanges avec l'un des viticulteurs de l'association.

5.1.6.2. Un contrat agricole pour une solidarité par le travail

Engagée depuis l'âge de seize ans dans des structures d'aide sociale et chargée des affaires sociales au conseil municipal de Saint-Félix depuis 1998, une agricultrice décide d'agir en faveur des nombreux chômeurs de longue date et des RMIstes de son secteur en créant une association d'aide aux personnes en difficulté. Ce travail, mené en collaboration avec une collègue du conseil municipal, aboutit à la création, en 2000, de l'association *Cultivons la solidarité en Périgord* aidée financièrement par la mairie, le Conseil Général et l'État. Cette association fait partie du réseau *Jardin de Cocagne*, un réseau national composé de soixante-quinze associations ayant un même objectif : « À travers le jardinage, activité de plein-air qui leur offre à la fois un contrat de travail et un lien social, il s'agit de permettre aux personnes exclues de trouver un espace de réhabilitation sociale » et dont la charte nationale impose de travailler en biologique, d'effectuer la distribution auprès d'un réseau de consommateurs, d'employer des locaux et de collaborer avec les entreprises afin de veiller à une réelle réinsertion professionnelle.

À Saint-Félix, l'agricultrice a mis à disposition de l'association une partie de son exploitation pour que des personnes en situation d'exclusion puissent travailler ce jardin et vendre leurs produits, sous forme de paniers, deux fois par semaine à des adhérents, localisés dans un rayon de vingt à trente kilomètres autour de la commune. En effet, suivant le même principe qu'une AMAP, l'association, qui compte actuellement 50 adhérents, a lancé une campagne de communication appelant les clients et futurs adhérents à acheter une « *action légumes* » par le biais d'une cotisation annuelle et d'une implication dans la gestion du groupe. Les recettes et les subventions permettent actuellement de faire travailler 20 personnes pour des contrats d'un an encadrés par deux maraîchers professionnels et une assistante sociale. Tout en poursuivant son activité d'élevage de canards, l'agricultrice assure la gestion, l'animation et la comptabilité de l'association dont elle est la responsable. L'association fonctionne en partenariat avec des organismes sociaux comme la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Centre Intercommunal des Associations Sociales (CIAS), la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS) et les ateliers d'insertion de la Dordogne, afin de créer un réseau permettant d'identifier les personnes en difficulté sur le secteur et de leur proposer cette possibilité, selon la responsable du projet, de « *remettre le pied à l'étrier* ». Dans le futur, cette agricultrice souhaite que cette aventure se poursuive malgré quelques difficultés financières, un déficit de communication et l'investissement personnel que cela demande, notamment quand il faut assurer la médiation avec l'employeur lorsque l'insertion professionnelle se passe mal.

Derrière l'objectif principal de la réinsertion professionnelle de personnes en situation d'exclusion sociale, le contrat agricole que propose l'association *Cultivons la solidarité en Périgord* permet de mettre en co-présence des agriculteurs et des non-agriculteurs. Cela est également le cas, mais sous une autre forme, avec l'association *la Ruche du Périgord*.

5.1.6.3. La Ruche du Périgord, accueillir à la campagne des enfants de la ville

Porté par une femme d'agriculteur, le projet avait comme objectifs initiaux de « *faire découvrir la campagne aux enfants de la ville* », de valoriser sa qualification d'assistante maternelle et de lui permettre de s'affirmer en tant que femme d'agriculteur, « *ombre du mari* », sans statut social particulier. L'association, créée en 1987, avec l'aide de la MSA et des mairies de Thenon et de Tourtoirac, se fait connaître dans les environs de « *ces deux pôles* » par le bouche-à-oreille. Cette structure compte actuellement 25 familles, dont 12 issues du monde agricole, qui accueillent, chacune, en moyenne trois enfants par an, pour une durée d'environ deux mois. Pour devenir famille d'accueil, il faut répondre non seulement à des critères matériels, c'est-à-dire avoir une maison et un jardin assez vaste dans un endroit isolé, mais également à des critères plus subjectifs car les accueillants doivent être en capacité d'améliorer les choses, c'est-à-dire « *être psychologiquement solides* » : « *Ce n'est pas uniquement un centre de vacances, il faut être à l'écoute et faire attention au comportement* » précise ainsi la responsable du projet. L'accueil doit en effet permettre aux enfants de découvrir « *les choses basiques qui leur manquent* » et d'avoir « *une vie de famille classique* ». Les familles agricoles sont des participants particulièrement convoités puisqu'elles sont situées en milieu rural, ont souvent de grandes maisons et toujours de l'espace à offrir. De plus, dans ce cadre, les enfants « *participent aux travaux agricoles* », « *voient les choses de la ferme* » et profitent de la proximité des animaux qui est, selon la responsable du projet, très importante pour le développement de la parole chez ces enfants. Toutefois le problème majeur pour cette association reste justement le recrutement des familles d'accueil, et en particulier dans le monde agricole malgré « *l'effet valorisant et lucratif de cette activité* ».

Dans ces réseaux de solidarité entre agriculteurs et non-agriculteurs, l'accueil à la ferme semble occuper une place prépondérante. S'adressant à un public particulier, ces initiatives demeurent le plus souvent confidentielles. Toutefois, elles offrent un nouveau visage aux rôles classiques de l'agriculture. Ces interrogations sur la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le monde rural d'aujourd'hui sont des questions débattues dans certains forums de discussions organisés sur le département par divers acteurs.

5.1.7. Les forums et autres débats

Dans ces situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs on peut penser, *a priori*, que l'organisation de débats ouverts à un large public constitue les conditions les plus propices à la construction d'un échange. D'ailleurs, les quatre événements ayant fait l'objet d'une enquête affichent tous comme objectif principal la rencontre et l'échange mutuel

entre les habitants du monde rural. Toutefois, pour les besoins de la présentation, nous distinguerons les initiatives impulsées par le monde agricole, de celles issues du reste de la société civile

5.1.7.1. Solutions ponctuelles à un problème routinier, la question des relations de voisinage

Le Comité Régional du Développement Agricole (CRDA) du Bergeracois propose depuis 2003, au mois de juin, une animation intitulée « *Le savoir-faire de vos voisins vous intéresse* » qui se présente de la manière suivante : « *Tout le monde s’y est mis pour que vous discutiez ensemble de la vie de votre pays côté coulisses* ». Ce projet est parti, selon le responsable du CRDA, du constat d’une « *méconnaissance mutuelle* » et donc de l’idée qu’« *il y avait sûrement des choses à faire pour que les habitants du monde rural se rencontrent* ». Elaborée en partenariat avec l’association des chemins de randonnées de Saint Sauveur, les Chambres de métiers et d’artisanat, la Chambre de commerce et d’industrie et les collectivités locales, cette manifestation se déroule sur les communes de Saint Sauveur, de Creysse et de Bergerac, c’est-à-dire en zone urbaine et périurbaine, et consiste en des rencontres organisées sur des fermes, des pépinières, des ateliers d’art et même des industries. En effet, sous forme de circuits voiture, pédestre ou VTT, il est proposé aux visiteurs une journée d’excursion ponctuée de haltes chez l’agriculteur, le vigneron ou l’artisan local. Si on choisit de parcourir les six kilomètres du circuit à pied, en compagnie d’un animateur du CRDA, la journée commence par la visite des installations d’une industrie creyssoise, puis se poursuit avec un arrêt dans un château viticole où le propriétaire propose une visite des chais et des vignes, une reconnaissance des maladies et ravageurs et une explication du savoir-faire vigneron, et l’excursion s’achève par la visite d’une exploitation laitière, avec dégustation de lait et vidéo sur la traite. Cette journée d’action et de communication, qui se présente sous un aspect assez ludique de randonnées et d’excursions a pour objectif principal « *d’anticiper les conflits* », toujours selon le responsable du projet au CRDA du Bergeracois.

C’est ce même objectif qui est à l’origine de la charte de « *bon voisinage* » voulue par le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA) du département. Partant du constat que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et qu’avec l’accroissement des « *nouveaux arrivants qui choisissent ces espaces pour leur fonction résidentielle voire récréative* », les conflits de voisinage sont de plus en plus fréquents, le syndicat agricole des JA a donc eu l’idée de concevoir une charte. La réflexion a commencé en 2003 à l’issue de groupes de travail concernant des « *sujets tout autre* »²⁴¹ et lors desquels les participants avaient « *souvent ri des conflits, notamment celui qu’on appelle « le coq de Villefranche »* » en référence au conflit opposant un producteur agricole à ses voisins à propos du coq qui chante un peu trop tôt le matin. Le projet prend une tournure un peu plus sérieuse lorsqu’en octobre 2000, dans le département voisin de la Haute-Vienne, les JA mettent en place, avec l’assentiment des élus, « *une charte de bon voisinage en milieu rural pour une campagne vivante* » qui prône une « *utilisation partagée du milieu rural* », mentionne la nécessité d’informer les nouveaux

²⁴¹ Sauf précision contraire, tous les phrases ou mots entre guillemets et en italique sont extraits des propos tenus par un représentant du syndicat des *Jeunes Agriculteurs* de Dordogne.

habitants sur la réglementation des activités agricoles et fixe l'objectif d'organiser des rencontres périodiques entre les maires et les JA. Mais cette charte ne satisfait pas pleinement les JA de Dordogne, ainsi que nous le précisa leur président : « *Ça ne correspondait pas tout à fait à ce que l'on voulait et on a été obligé de la réadapter... C'est comme ça qu'on s'est lancé dans le défi* ». Le syndicat considérait en effet que la charte en vigueur sur le département de la Haute-Vienne était en quelque sorte « *un contrat où ils s'engageaient à faire leur travail d'une certaine façon* », ce qui ne leur convenait pas, car leur objectif était davantage de se faire accepter « *tels qu'ils sont* » puis « *d'anticiper les conflits* » : « *On pense qu'échanger, se parler en face ou en groupe, ça permettrait de casser les barrières psychologiques* ».

Dans un premier temps, le syndicat a réuni les partenaires du département qui pouvaient être intéressés, c'est-à-dire, l'Union des Maires, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et la FDSEA. Le CNASEA a également été associé, bien qu'il ne soit pas considéré comme « *un premier partenaire* », son rôle étant davantage de présenter l'agriculture locale lors des réunions publiques qui seront organisées. En décembre 2005, ces différents partenaires signent une charte de principe, applicable au département, qu'il a fallu décliner ensuite au niveau des cantons, afin que les acteurs du milieu rural, et notamment les élus locaux, s'approprient et fassent vivre ce projet. En effet, les chartes locales ont pour « *objectif premier d'instaurer un dialogue entre toutes les composantes de nos territoires ruraux afin de favoriser une cohabitation dans le respect de chacun et pour réaffirmer la place prépondérante des agriculteurs dans les zones rurales* ». Pour les JA, cela passe par l'animation de réunions débats « *à la demande des municipalités* ». En fait, ce syndicat agricole souhaitait que des « *convocations* », traduites en anglais²⁴², soient envoyées et affichées dans chaque commune du canton, et que les maires, ainsi que les conseillers municipaux, servent de relais afin de faire connaître l'existence de cette démarche. Les réunions devaient se dérouler selon un scénario établi à l'avance, avec un diaporama de présentation de l'agriculture du département, une présentation de l'activité économique des territoires ruraux, suivi d'un exposé sur « *la notion de partage du milieu rural, partage du foncier, plan d'épandage, urbanisme* » présenté par la commission cantonale de la Chambre d'Agriculture avant, enfin, de lancer le débat, animé par les JA, sur les questions suivantes : « *Quelle place donnez-vous à l'agriculture dans votre canton ? Est-elle encore nécessaire ? Qui entretiendra l'espace quand il n'y aura plus d'agriculture ? L'agriculture de votre canton est-elle compétitive ?* ». Une fois la charte cantonale établie, après quatre ou cinq réunions publiques, l'objectif serait d'organiser tous les ans, « *un petit rassemblement sur une exploitation, en essayant d'inviter ces nouveaux arrivants pour qu'il y ait des échanges qui se fassent* ».

Toutefois, pour l'heure, une seule réunion a été organisée en juillet 2005 sur le canton de Saint-Aulaye, et de l'aveu même des JA, elle « *s'est trop bien passée* ». En effet, selon ces

²⁴² On notera ici le souci de communiquer en direction des résidents anglais, ce qui signifie également qu'ils sont identifiés par les responsables du projet comme une catégorie d'habitants.

animateurs, seuls des agriculteurs furent présents ce jour-là. L'absence de médiatisation de la première réunion permettrait d'expliquer le manque de motivation de certains élus. Mais ils ne comptent pas en rester là, et c'est maintenant un travail de terrain qui est mené auprès des maires afin d'obtenir la tenue des réunions. Il faut dire qu'au fur et à mesure des différentes étapes d'élaboration de cette charte, un autre objectif est apparu, celui de fédérer les agriculteurs. En effet, les chartes locales doivent impliquer les agriculteurs et les non-agriculteurs, « *mais on a également tout un travail à faire en communication pour rétablir le dialogue syndical entre agriculteurs mis à mal par les enjeux et la compétition actuels* ». Les réunions serviraient donc également à faire prendre conscience aux agriculteurs eux-mêmes des réalités de l'agriculture et « *quand ils voient les données chiffrées du CNASEA, ils se rendent compte qu'il est temps d'agir et qu'il faut faire quelque chose, donc qu'il va falloir installer plus de jeunes et travailler pour se faire accepter* ».

Si le monde agricole tente d'organiser des débats ponctuels spécifiquement orientés sur le devenir de l'agriculture, d'autres organisateurs proposent des forums de discussion qui prennent plus largement en compte la vie en milieu rural, et abordent, par conséquent, différemment la question de l'agriculture.

5.1.7.2. Discussions « autour » du monde rural

Le mouvement *Chrétiens dans le Monde Rural* (CMR) est un réseau national, fédéré en associations départementales, issues des Jeunesses Agricoles Chrétiennes (JAC), un mouvement militant apparu en 1900, porteur d'un véritable projet de société lorsque la puissance publique encourageait le retour à la terre. Aujourd'hui, le CMR s'adresse à l'ensemble des composants de l'espace rural car « *être agriculteur, ce n'est plus une identité en soi, aujourd'hui, c'est plutôt vivre en milieu rural... et encore, est-ce que ça veut dire quelque chose, c'est plus une philosophie qu'un territoire* ». Ces propos d'un coordonnateur de l'Église pour les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne reflètent une certaine volonté de l'institution cléricale de se réappropriier des questions de société après s'être « *trop détachée de ce que vivent les gens* ». Au travers du CMR, l'évêché de Périgueux promeut un projet de groupes de discussions dont l'objectif est de « *relire sa vie en équipe* » afin de « *permettre à chacun d'être attentif à l'autre et de proposer un lieu à quelqu'un qui court dans sa vie* ». Ces « *lieux d'aide à la construction personnelle* » fonctionnent en quatre étapes. Tout d'abord le partage d'une expérience individuelle avec le groupe, une réflexion commune sur cette expérience, la relation de cette expérience avec les écritures bibliques et enfin la définition de modes d'actions adaptés aux besoins de chacun, comme « *la construction d'une maison écologique* », selon les principes fixés par la charte des CMR établie en 2000 et qui « *met en ordre les idées, les attentes, les problèmes et les projets des habitants, des citoyens et des chrétiens à propos de la vie rurale* ». Il existe deux groupes de réflexion de ce type en Dordogne, un à Bergerac et un autre à Coursac, ce qui représente environ trente personnes. Parmi ces personnes, la moitié sont des agriculteurs qui viennent, entre autre, parler de leur métier. Sans financement public, les réunions se tiennent chez les particuliers, et tous les trois mois environ, l'équipe fédérale composée de cinq personnes

organise des rassemblements qui sont des « *temps forts régionaux* ». De même, une fois par an, un congrès est organisé à Limoges et en 2004, le Collectif Ville-Campagne y avait été associé. La position du CMR est cependant délicate en Dordogne : si son orientation sociale est un atout dans ce département traditionnellement plutôt à gauche, la référence à la religion chrétienne constitue un handicap dans ce territoire « *peu cléricale* ». À l'avenir, l'une des pistes envisagées est de délaisser quelque peu « *la dimension chrétienne* » du projet car la mission première que s'est donnée cette association est, « *à partir du regard humain que la personne porte sur le monde rural de créer du lien social, si ce n'est du lien ecclésial, quand il n'y en a pas* ».

Si les CMR, et auparavant les JAC, pouvaient apparaître comme des organismes de premier plan dans la vie des sociétés rurales, ce rôle est aujourd'hui plus discutable. Inversement, certaines initiatives semblent davantage susciter l'adhésion du public, comme les conférences-débats organisées par le centre culturel de Terrasson.

Le centre culturel de Terrasson décline, depuis quelques années maintenant, ses missions en deux volets principaux, l'un ayant trait à l'animation théâtrale, l'autre étant le Centre culturel Européen des Jardins et du Paysage. À ce titre, il participe à des études, des réflexions, et des projets européens en lien avec le paysage. Mais ce qui nous intéresse en tout premier lieu ici, ce sont *les Tables d'Hôtes du Territoire*, des soirées débats organisées depuis 2003. L'objectif de départ, ainsi que le précise le directeur du centre culturel, était de « *redonner la parole aux gens et d'aller vers un autre public que l'on ne touche pas par le spectacle* » :

« Les Tables d'Hôtes ont pour vocation de traiter de problématiques et de sujets concernant le monde rural, avec un public local...dans un contexte rural. Il ne s'agit pas de conférences mais d'une recherche de dialogue autour de thèmes proches des habitants. J'ai voulu retrouver l'esprit des veillées où l'on discutait de tout et de rien » (La Croix, 30 novembre 2004, p. 28).

Malgré une petite subvention du Conseil Général et Régional, ces animations sont financées en grande partie par le budget du centre culturel. Pour ces raisons, seulement cinq débats sont organisés, chaque année, à l'automne, trois sur le canton de Terrasson et deux hors canton. La promotion de ces débats se fait par le biais de la presse et des adhérents du centre culturel, mais elle est surtout du ressort de la commune où est organisé le débat. La mairie organise donc le repas et met à disposition sa salle des fêtes, car, selon le directeur du centre culturel : « *Autant se rencontrer dans les salles de fêtes où se déroulent les grands moments de la vie collective, plutôt que dans le cadre solennel du centre culturel* »²⁴³. En effet, « *le principe, c'est une soupe ou un casse-croûte puis un débat* » de 19 h à minuit. Les sujets sont choisis par le centre culturel en collaboration avec M. Beaussant, qui travaille à Paris dans « *l'ingénierie culturelle* » et dirige le débat lors des *Tables d'Hôtes du Territoire*. À chaque fois, deux ou trois intervenants sont invités, très souvent issus d'organismes comme le CAUE ou la DDA. Ce sont eux qui ouvrent le débat avant qu'un jeu de questions-réponses ne

²⁴³ Sauf précision contraire, tous les phrases ou mots entre guillemets et en italique sont extraits des propos tenus par un animateur du centre culturel de Terrasson.

s'établisse car la volonté affichée est que ces soirées ne soient pas des conférences mais qu'elles correspondent à un véritable débat participatif. L'entrée est gratuite mais la soirée est volontairement limitée à une cinquantaine de personnes, « *sinon le débat ne peut pas s'instaurer* ». Le public visé est d'abord « *les gens du coin* », et de fait, le directeur précise qu'il existe un « *noyau de fidèles* » qui suivent ces soirées. Pour l'instant, aucun agriculteur n'a participé aux *Tables d'Hôtes* en tant qu'intervenant. Cela devrait se faire la saison prochaine car un des thèmes programmé est l'agriculture biologique. Cependant, des agriculteurs, comme d'autres habitants, viennent d'eux-mêmes aux débats et, s'ils sont parfois interpellés car, selon le directeur du centre culturel, « *ils sont plus aptes à parler car les intervenants ne connaissent pas le contexte local* », ils ne sont pas forcément identifiables et identifiés en tant que tels. Les thèmes des débats organisés en 2003 et 2004 étaient « *Les mots oubliés du Nouveau Larousse Agricole* » avec la participation du directeur de publication de cet ouvrage, « *L'évolution du paysage rural* » avec l'historien M. Valade, « *Les gens d'ici et d'ailleurs* », « *Les écosystèmes et les climats* » avec l'intervention du scientifique P. Acot, « *Les liens et les réseaux* », « *Campagne, ville ou banlieue* » avec la participation du sociologue A. Begag, et « *Architecture en Périgord : rénover, restaurer, créer* ».

La soirée « gens d'ici et d'ailleurs »

« Plus d'une soixantaine de personnes s'installent sans protocole, à la fortune des connaissances et du hasard pour partager un repas de bonne franquette. Derrière les tréteaux, au centre, équipés de micros, des intervenants : D. Lhomond, conteur populaire, Joss, un hollandais qui vient de monter une agence immobilière à Terrasson, et C. Carter, une basque établie ici depuis peu, mariée à un Anglais. M. P. Beaussant qui travaille à Paris dirige les débats [...] »

Joss, qui parle encore mal français, se lance : « *Je viens vendre du rêve* ». Silence dans la salle. La première question fuse : « *Les bonnes affaires pour qui ? Nous n'arrivons pas à nous loger et vous faites monter les prix !* ». Réponse du néo-agent immobilier : « *C'est le vendeur qui fait le prix, pas moi* ». Effet de la soupe et du chabrot ? Le ton monte. « *Vous provoquez une inflation locale et vous modifiez la population de nos campagnes !* ». J.P. Dumat, directeur du centre culturel, intervient : « *C'est l'histoire de Faust. Personne ne nous vole notre âme. C'est nous qui la vendons !* » [...] La discussion se propage de table en table avec des apartés qui confirment l'importance du problème. S. Donzeau, ancien proviseur de lycée, maire de la commune depuis 2000, prend la parole : « *Le développement du tourisme a ses limites. Après la belle saison, le village est désertique pendant neuf mois... On préfère louer des gîtes à la semaine plutôt que de bâtir des maisons à l'année* ». Un agriculteur fait valoir ses arguments : « *Si l'on veut conserver notre bel environnement et éviter que les paysages ne deviennent des friches, il faudra bien garder des paysans. À moins de nous transformer en fonctionnaires de l'environnement* » [...] Pendant que circulent des plats de charcuterie et de fromage, D. Lhomond interprète un conte qui détend l'atmosphère et conclut : « *Les racines qu'on crée valent celles qui sont consacrées* ». Il ajoute : « *Souvent, le regard des étrangers nous fait découvrir les richesses que nous avons délaissé* ». Quelqu'un commente : « *Avant, tout était ouvert, ici. Les nouveaux venus cherchent le calme à la campagne et se barricadent derrière les haies de buis et murs de thuyas* ». Un autre réagit : « *L'apport négatif de l'étranger, fustigé ici ce soir, me gêne. Les régions confinées sur elles-mêmes périssent. Sans les étrangers, cette région serait morte* ». Un paysan reconnaît : « *Les gîtes ont sauvé mon exploitation* »

La salle bourdonne de conversations amicales, chaleureuses et passionnées [...] »

Source : *La Croix*, 30.11..2004

* *

*

5.2. Essai de synthèse, le recours à une typologie

Cette typologie des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs est une piste de réflexion qui répond à un double objectif. D’abord, nous souhaitons formaliser les informations issues de notre travail d’identification afin de proposer un premier résultat opérationnalisable de ce travail de recherche. Par conséquent, cette typologie doit être suffisamment robuste pour pouvoir être appliquée à d’autres configurations territoriales, sans pour autant être fondée sur des idéaux-types, ce qui affaiblirait indéniablement sa dimension opérationnelle. Ensuite, elle doit nous aider à choisir les situations de co-présences dont nous souhaitons approfondir l’étude afin de comprendre ce qui s’y joue précisément entre agriculteurs et non-agriculteurs. En effet, nous retiendrons les situations qui nous seront apparues, au regard de cette typologie, les plus riches du point de vue de leur inventivité normative supposée.

Le fonctionnement de cette typologie peut être défini de la façon suivante : il s’agit d’identifier la diversité des occasions de co-présence entre des agriculteurs identifiés comme tels et des non-agriculteurs, afin d’évaluer où se joue la co-présence, et d’offrir quelques modalités descriptives de celle-ci. Avant de discuter des modalités que nous avons sélectionnées pour construire les variables composant cette typologie, il nous faut préciser les occasions de co-présence retenues. En effet, nous allons mobiliser les résultats du travail d’identification présentés précédemment, mais pas seulement.

5.2.1. Les occasions de co-présence retenues pour construire la typologie

Les occasions de co-présence ponctuelle répertoriées dans le chapitre 5.1 sont localisées sur le département Dordogne. Il ne s’agit pas de dire qu’elles sont spécifiques à ce territoire, bien au contraire, puisque nous avons notamment pu voir que certaines initiatives s’inspiraient d’expériences conduites dans d’autres territoires. Il faut cependant noter qu’il existe également des initiatives qui se concrétisent seulement en certains endroits mais qui participent tout de même à construire, en partie, ce qui se joue en Dordogne. Par ailleurs, il nous faut également réfléchir à la place que nous devons accorder à ce que nous pourrions appeler des co-présences « symboliques » et co-présences « routinières »

5.2.1.1. Les situations de co-présences localisées

Les sept grandes catégories d’événements répertoriés (hébergement et restauration, marchés, ouverture et visites de fermes, fêtes rurales, randonnées et excursions, réseaux de solidarités, forums et débats) composent une classification trop vague pour être pertinente. Inversement, nous ne pouvons pas prendre en considération toutes les dénominations particulières portées par les institutions, les associations ou les acteurs. Nous raisonnerons donc en priorité à partir de la nature des événements tout en veillant à prendre en compte des

critères de diversité. Par exemple, pour les marchés, nous distinguerons, les marchés communaux à vocation généraliste, des marchés de producteurs ou apparentés comme tels, des marchés à la ferme, des AMAP, des boutiques de vente directe. Inversement, pour l'hébergement ou la restauration nous pourrions privilégier une entrée par les labels plutôt que par les formules proposées : chambres d'hôtes et gîtes ruraux de *Bienvenue à la Ferme* et chambres paysannes et accueil familial en gîte rural du label *Accueil Paysan*. Encore une fois, nous n'avons pas voulu recenser l'ensemble des occasions de co-présence mais plutôt en sélectionner quelques-unes, celles qui seraient les plus représentatives de la diversité recensée, aussi bien en termes d'objectifs, d'institutionnalisation, de cadre matériel ou de mode d'organisation, de l'ensemble des événements permettant dans un espace-temps donné de construire ces situations de la co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne.

À côté de ces différentes occasions, il nous est également apparu important de prendre en compte des événements nationaux, européens ou mondiaux, qui tout en étant délocalisés participent à médiatiser une certaine conception des relations sociales entre agriculteurs et non-agriculteurs. Nous pensons notamment au salon de l'Agriculture qui est une manifestation festive où, chaque année, plusieurs centaines de milliers d'individus²⁴⁴ se pressent pour venir découvrir, aux portes de Paris, une représentation du monde agricole. Dans un registre très différent, il faut également prendre en compte ce que nous appellerions des « *moments de définition de politiques publiques* », c'est-à-dire des discussions qui se construisent en des « *espaces-temps* » très spécifiques, comme les commissions européennes sur l'agriculture ou des négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et où on retrouve bien, en co-présence, des représentants de la société civile et des représentants du monde agricole.

Si ces diverses initiatives placent les acteurs ou leurs représentants en co-présence physique, nous devons également intégrer dans notre typologie, l'ensemble des occasions où ces mêmes acteurs se retrouvent en situation de co-présence symbolique.

5.2.1.2. Les situations de co-présence symboliques

Par co-présence symbolique, nous entendons l'ensemble des situations où un ou plusieurs acteurs se trouvent face à une mise en récit de l'Autre, mais sans la présence physique de cet Autre. Nous pensons par exemple, aux musées, comme le musée du tabac ou du foie gras, qui offrent, aux visiteurs, une représentation d'une ou plusieurs activités agricoles. Mais surtout, il nous faut songer à l'immense réseau d'information et de communication constitué par « *l'espace médiatique* » que ce soit par le biais de la presse écrite, de la télévision, ou d'Internet, qui est en train de devenir, si ce n'est déjà le cas, le plus puissant vecteur de notre ubiquité permanente. C'est notamment pour cette raison, que dans nos matériaux, nous accordons une certaine importance à ces discours qui constituent autant de manières différentes de se donner à voir ou d'être donné à voir, mais qui ont en commun

²⁴⁴ Entre 500 000 et 600 000 visiteurs ont été comptabilisés en 2007.

de participer activement à la construction normative de l'image que l'on se fait de l'Autre. Depuis 2005, l'émission de télé-réalité « *l'amour est dans le pré* », présente ainsi, en première partie de soirée et sur une chaîne du réseau hertzien, les aventures sentimentales d'exploitant(e)s agricoles à la recherche de l'âme sœur. D'une certaine manière, elle illustre cette co-présence symbolique car au-delà même des histoires sentimentales qui constituent le fil rouge du scénario, c'est également « *l'occasion pour les téléspectateurs de découvrir le quotidien des exploitants retenus et de comprendre, par l'intermédiaire des postulants, toute la difficulté pour les non-initiés de suivre le rythme de la ferme* »²⁴⁵ (Agri-TV, 24 mai 2006). De manière plus indirecte, « *la ferme des célébrités* » ou « *simple life* » constituent deux autres émissions de télé-réalité ayant pour décor le monde agricole.

5.2.1.3. L'ambiguïté des relations de voisinages

A priori, il peut paraître délicat de concilier au sein de notre typologie, les occasions de co-présence ponctuelles et les contacts inhérents aux relations de voisinage. En effet, les différentes modalités descriptives nous ayant permis de travailler à l'identification de la diversité des occasions de co-présence ponctuelles s'appliquent difficilement à la dimension routinière des relations de voisinage puisqu'en l'occurrence les notions d'organisation, de financement, d'objectifs ou de réseaux institutionnels n'ont pas beaucoup de sens. Cela étant, cet argumentaire ne peut suffire à justifier l'éviction de ces relations de voisinage, et quitte à réduire quelque peu ces dernières à un type de relation ponctuelle, nous devons prendre en compte cet élément pour construire les variables permettant de proposer une typologie de l'ensemble des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs.

5.2.2. Les modalités descriptives des espaces de contact entre agriculteurs et non-agriculteurs

Afin de proposer un résultat opérationnalisable, c'est-à-dire solide sans être caricatural, les variables construites doivent s'appuyer sur des modalités communes à toutes les situations, mais être également suffisamment précises pour pouvoir établir des gradations. Par ailleurs, afin de ne pas proposer un résultat trop particularisant, nous avons choisi de construire une typologie à double entrée, ce qui suppose de trier les variables potentielles.

²⁴⁵ Les multiples réactions qu'a suscité, auprès des institutions professionnelles agricoles, ce programme démontrent les enjeux actuels de la gestion de son image médiatique. Ainsi, dans le même journal, le président de la Confédération Paysanne dit : « *Le monde paysan doit être montré d'une façon plus réelle. Il n'est pas une marchandise* » tandis que le président des Chambres d'agriculture lui répond : « *Ça fait toujours du bien de voir des agriculteurs sympas. Ils sont confrontés dans leur « réalité » aux mêmes problèmes que les autres. Ils doivent se positionner sur les questions de société [...] La télévision est un outil de proximité très efficace* ». De son côté, le porte-parole de la FNSEA réagit vigoureusement : « *Ce programme donne une très mauvaise image de l'agriculture et des agriculteurs. Ces derniers passent pour des gens qui ont assez peu de considération pour les femmes, ce qui n'est pas vrai [...] Nous sommes évidemment conscients du problème du célibat agricole. Mais ce n'est pas en faisant du Meetic.fr en moins bon qu'on en viendra à bout* ».

5.2.2.1. Justification de l'éviction de certaines modalités

Le *caractère marchand ou non-marchand* de l'échange pouvait *a priori* apparaître comme une modalité importante permettant d'opérer des distinctions entre les types de co-présences observées. Toutefois, la plupart des occasions de co-présence entre agriculteurs et non agriculteurs supposent, de fait, à un moment ou un autre une transaction financière ou un échange de service. Il aurait été par ailleurs difficile d'établir des nuances entre types de co-présence sans entrer dans des théories économiques, comme l'économie régionale qui permettrait d'évaluer par exemple, l'importance d'une activité économique comme « *l'accueil à la ferme* » sur un territoire donné, l'économie de l'environnement qui permettrait d'évaluer le consentement à payer des individus pour bénéficier d'un service environnemental ou récréatif, ou encore la théorie des contrats qui aurait considéré les relations entre agriculteurs et non-agriculteurs en tenant compte, notamment, des asymétries d'informations dans ce qui pourrait être résumé à un rapport marchand et hiérarchique entre des acteurs principaux qui proposent, un contrat, et un ou plusieurs agents, qui choisissent d'accepter ou de refuser les modalités de celui-ci. Si dès le départ, notre approche est fondamentalement différente, cela ne signifie pas pour autant que dans le cadre d'une interprétation plus fine de la typologie, nous n'apportions pas des nuances en intégrant ce facteur.

Retenir la distinction *espace public/espace privé* était également une possibilité mais le travail bibliographique effectué sur les transformations de l'espace public et les faits observés sur le terrain, notamment au travers de l'exemple de ces exploitation agricoles péri-gourdiennes de plus en plus nombreuses à ouvrir leurs portes au public, nous semble confirmer l'idée que la dimension juridique de l'espace est, du moins pour notre réflexion, un facteur secondaire. S'il serait utopique de rejeter complètement cette dimension juridique, on peut néanmoins faire l'hypothèse que l'accessibilité physique ou symbolique dépasse largement ce cadre légal. Comme pour la relation *marchand/non-marchand*, nous pourrions être amenés, en fonction des résultats obtenus, à rediscuter ce choix en troisième partie de ce travail de recherche.

La dimension temporelle de la co-présence est la dernière modalité descriptive que nous avons choisi d'abandonner. La plupart des situations répertoriées nous ayant amenés à mettre l'accent sur la dimension ponctuelle de la co-présence, il ne nous est pas véritablement apparu significatif de retenir ce critère de distinction. Par ailleurs, il est difficile d'établir de quelle manière la dimension temporelle des relations inter-individuelles intervient dans l'inventivité normative inhérente à ce processus de co-présence. Par ailleurs, c'est une hypothèse que nous n'avons pas retenue. En effet, si nous devons prendre en compte une dimension temporelle, il ne s'agirait pas tellement de celle de la co-présence, mais plutôt de celle entendue par A. Giddens (2005 [1987]) lorsqu'il définit l'institutionnalisation par l'extension spatio-temporelle d'une activité sociale (chambres d'hôtes, *Marchés des Producteurs de Pays*, marchés à la ferme...). Néanmoins, encore plus que les deux modalités précédentes, il nous faudra peut-être revenir ultérieurement sur la place de cette dimension temporelle de la co-présence.

En résumé, nous avons pleinement conscience du rôle de ces trois variables mais soit nous ne jugeons pas suffisant leur caractère discriminant pour les intégrer pleinement à la typologie, soit des choix théoriques effectués en amont nous conduisent à privilégier d'autres aspects, notamment la visibilité et le caractère inter-individuel de ces situations de co-présence.

5.2.2.2. Les variables construites, types de relations sociales et extension spatio-temporelle des situations de co-présence

Après avoir réduit au maximum le champ des possibles, nous avons choisi de construire notre typologie autour de deux variables et quatre modalités qui nous semblent pertinentes et opérationnalisables. Bien entendu, nous ne pourrions pas quantifier ou évaluer de manière précise les variations dans les modalités descriptives qui composent nos variables. Toutefois, cet inconvénient est partiellement atténué par le fait que nous raisonnerons en termes de gradation relative et non pas absolue.

a) Le type de relations sociales cadrées dans ces situations de co-présence

La variable *type de relations sociales* peut être définie comme la gradation du caractère inter-individuel de la co-présence établie en fonction du contexte d'action de cette dernière. En effet, selon une de nos hypothèses initiales, la « richesse » de la co-présence dépend fortement du caractère inter-individuel de cette dernière. Ainsi, nous avons supposé qu'une co-présence où les protagonistes sont des anonymes perdus dans une foule, spectateurs plus qu'acteurs, a potentiellement moins de chance d'aboutir à la production d'un échange normatif qu'une rencontre en face à face.

Pour identifier le contexte d'action, nous utiliserons deux modalités descriptives. D'abord, le cadre matériel, en faisant l'hypothèse qu'une situation se déroulant sur une exploitation agricole serait plus favorable, *a priori*, à la construction d'un échange verbal qu'une situation construite dans un haut-lieu patrimonial. Ensuite, il y a l'objet de la co-présence, car sans pouvoir préjuger de l'intentionnalité des acteurs, on peut néanmoins estimer, en fonction des objectifs définis par les organisateurs de l'initiative, quelles pourraient être les modalités de l'interaction construite. Toutefois, nous avons pleinement conscience que se contenter de ces objectifs officiels, pour évaluer le caractère potentiellement inter-individuel de la co-présence, pourrait se révéler fort insatisfaisant au regard de la plasticité des situations qu'on souhaite catégoriser. Le type de relations ne décrit donc pas les relations sociales possibles mais celles qui, en fonction du contexte d'action, sont attendues, de manière centrale. En effet, il est tout à fait possible qu'une situation de co-présence sur un marché aboutisse à une relation interpersonnelle mais elle est plus aléatoire et plus incertaine, et dans tous les cas, ne paraît pas, de prime abord, la plus centrale.

Définition des indicateurs :

Relations de spectacle : l'individu est seulement sollicité en tant que spectateur. Il reçoit une information mais il ne peut échanger. Nous sommes ici dans l'archétype de la co-présence symbolique. Les émissions de télévision comme « *l'amour est dans le pré* » en sont un exemple.

Relations inter-institutionnelles : les individus invités sont des représentants de collectifs structurés. Les échanges sont bien sûr verbaux mais pour le citoyen lambda, on reste dans une co-présence symbolique.

Relations de masse : les personnes en co-présence se côtoient physiquement mais dans des situations où l'échange discursif demeure plus qu'incertain. Les divers marchés s'inscrivent dans cette catégorie.

Relations interpersonnelles : situations où les agriculteurs et non-agriculteurs en co-présence sont quasiment obligés de se parler et de communiquer. L'hébergement à la ferme correspond, *a priori*, à ce type d'indicateur.

b) *Extension spatio-temporelle des situations de co-présence*

Le degré d'institutionnalisation est la deuxième variable que nous avons choisi de construire car il s'agit d'un élément essentiel pour évaluer la dimension normative de la co-présence. Pour construire cette variable de l'institutionnalisation, nous avons choisi de jouer sur des modalités permettant de prendre en compte l'extension spatio-temporelle des activités sociales supportant ces situations de co-présence, c'est-à-dire de conjuguer la diffusion spatiale et le degré de visibilité de ces activités sociales. La visibilité est notamment fonction de la médiatisation et de la résonance de l'espace d'énonciation (« *d'où on parle ?* »). Avec la diffusion spatiale, nous souhaitons distinguer les événements uniques de ceux qui se constituent en réseaux d'événements similaires, c'est-à-dire encadrés par des règles, plus ou moins, précises.

Définition des indicateurs :

Événement local et ponctuel : la situation est relativement unique et se déroule avec un minimum de médiatisation. La pièce de théâtre « *L'humour en prime* » mais également les relations de voisinage sont des exemples. En effet, les relations de voisinage sont universelles mais aucune n'est vraiment semblable puisqu'elles sont très faiblement institutionnalisées, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de règles univoques permettant de livrer aux acteurs concernés un *modus operandi* qui couvrirait l'ensemble de ces situations.

Réseaux d'événements similaires à l'échelle locale : ce type d'événement, tout en restant relativement confidentiel, car lié à des réseaux institutionnels et donc des ressources d'autorités départementales ou infra-départementales, est reproduit en de multiples endroits à une échelle locale. Par exemple, les tables paysannes d'*Accueil Paysan* ne se retrouvent pas

de manière uniforme dans tous les départements et elles ne bénéficient pas partout de la même publicité.

Initiatives reconnues et diffusées : les événements catégorisés par cet indicateur jouissent d'une forte médiatisation et sont relativement génériques sur l'ensemble d'un territoire. Exemple des marchés communaux.

Événement symbolique : il s'agit de situations ponctuelles mais entraînant une forte mobilisation d'acteurs. On peut songer ici au salon de l'Agriculture.

Typologie des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs

		CO-PRESENCE SYMBOLIQUE		CO-PRESENCE PHYSIQUE	
Type de relations Sociales		Relations de spectacles	Relations inter-institutionnelles	Relations de masse	Relations inter-individuelles
Extension spatio-temporelle					
FAIBLE VISIBILITE	Événement local et ponctuel	Pièce de théâtre : « <i>L'humour en prime</i> »		Marchés à la ferme	Relations de voisinage
	Réseaux d'événements similaires à l'échelle locale		Fonctionnement du Pays du Grand Bergeracois	Visites de fermes/ <i>Marchés des Producteurs de Pays</i> / Réunions publiques charte de « <i>bon voisinage</i> »	AMAP/ Chambres et tables paysannes
FORTE VISIBILITE	Initiative reconnues et diffusées	Écomusées/ « <i>L'amour est dans le pré</i> » (télé-réalité)	Négociation politiques de la Politique Agricole Commune	Marchés communaux/ Fêtes rurales et comices agricoles	Chambres et tables d'hôtes de <i>Gîtes de France</i>
	Événement symbolique		Sommet de l'OMC	Salon de l'Agriculture	

* *

*

En appliquant une grille de lecture « institutionnelle » à un certain nombre d'initiatives ou d'événements engendrant des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne, nous avons tout d'abord, constaté l'existence d'une certaine diversité. Une diversité qui repose, en particulier, sur la multiplicité des organisateurs (collectivités territoriales, institutions agricoles, acteurs ordinaires), des objectifs (économiques, sociaux et culturels) et des types d'espaces investis puisque les espaces privés participent également de ces diverses formes d'ouverture du monde agricole. Le degré d'institutionnalisation extrêmement variable de ces événements est un premier indicateur d'un

phénomène connaissant une certaine effervescence, avec certes des activités routinisées, mais également des innovations constantes, au devenir par ailleurs incertain. Parmi les faits émergents, on retiendra tout particulièrement le développement d'événements portés par les réseaux professionnels agricoles (*Marché des Producteurs de Pays*, réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert*, *Charte de Bon voisinage*), et ce même si encore une fois nous ne pouvons présager de leur inscription durable dans le paysage des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs. À ce titre, les réunions publiques d'«*accueil des nouveaux résidents*» que souhaitait voir se développer le syndicat des Jeunes Agriculteurs à l'échelle communale n'ont pas encore véritablement vu le jour. Autre élément important, les initiatives qui s'épanouissent davantage dans les aires périurbaines ou du moins dans des territoires de fortes densités (ferme pédagogique, AMAP, *Printemps de Bienvenue à la Ferme...*) sont relativement marginales lorsqu'on les compare aux nombreuses initiatives liées à une fréquentation touristique saisonnière. De ces différents constats, on peut retirer plusieurs enseignements. D'abord, la faible densité de population ne semble pas constituer un frein majeur à la multiplication des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs. La saison estivale constitue un moment important du développement de ces événements, et si nombre d'entre eux sont éphémères, le tourisme semble tout autant porteur d'innovation que de routinisation. Dans tous les cas, le public participant à ces manifestations n'est pas réductible aux seuls estivants puisque non seulement certains événements perdurent tout au long de l'année mais surtout, même pendant l'été, on constate une fréquentation marquée par la diversité sociale. Cependant, on perçoit, en toile de fond de ces initiatives, la construction, si ce n'est d'une communion, du moins d'une relation pour le moins ambiguë entre ouverture du monde agricole et mise en désir des territoires locaux. Afin de comprendre ce qui se joue dans ces situations de co-présence, et notamment le sens de cette nouvelle union, il nous faut maintenant poursuivre notre réflexion en approfondissant l'étude de quelques initiatives. À la lumière de ce que nous venons de dire et de la typologie que nous avons construite, l'hébergement à la ferme nous paraît une première piste. En effet, cette activité sociale est fortement institutionnalisée mais laisse entrevoir les promesses d'échanges inter-individuels construits au sein même d'exploitations agricoles. Pour les mêmes raisons, les visites de fermes nous paraissent une piste intéressante, avec la possibilité en plus de comparer des initiatives de nature similaire mais portées par deux réseaux institutionnels différents, en l'occurrence la Chambre d'Agriculture et un Office de Tourisme du Sud Dordogne. Dans la même idée, nous comparerons le déroulement de deux marchés nocturnes, l'un organisé par la commune de Cadouin, l'autre coordonné par la Chambre d'Agriculture. Cela nous permettra par ailleurs d'observer la mise en scène d'espaces publics. Enfin, il ne faudrait pas oublier le cas des relations de voisinage, car même si la charte d'accueil des nouveaux résidents n'est pas encore opérationnelle, ces situations de co-présence routinières sont, en théorie du moins, l'assurance d'échanges interpersonnels à la frontière des espaces publics et privés.

Chapitre 6 : Description de quelques situations de co-présence ponctuelles et routinières

Au cours du chapitre précédent, avons présenté le cadrage institutionnel (objectifs, organisateurs, types d'espaces investis...) des multiples et diverses initiatives impliquant la construction de situations de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Le rôle prépondérant joué par le développement touristique, tout à la fois vecteur d'innovation et de standardisation, interroge quant à la relation semblant exister entre l'organisation de ces événements et l'orchestration de la mise en désir du territoire périgourdin. Le public participant à ces événements, potentiellement construit au prisme du territoire, ne se réduisant pas aux seuls estivants (Annexe 7.1) il est en effet nécessaire de questionner la visibilité accordée à l'agriculture au sein même de ces situations de co-présence. En ce sens, les résultats présentés dans les chapitres 4 et 5 s'alimentent pour esquisser quelques contours des contextes d'action avec lesquels doivent ou peuvent jouer les protagonistes de certains de ces événements localisés en Dordogne.

Notre objectif est donc maintenant de décrire ce qui se joue au cœur de ces situations de co-présence afin de voir comment les acteurs mobilisent et animent ces contextes d'action par leurs investissements conjoints et les interactions créées. En nous appuyant sur notre typologie, permettant de constater que les événements n'étaient pas, *a priori*, tous aussi riches en termes d'interactions potentielles, et en prenant également en compte la faisabilité des enquêtes, nous avons choisi d'approfondir l'analyse de trois grands types d'initiatives : l'hébergement à la ferme, les marchés (non hebdomadaires) et les visites d'exploitations agricoles. En utilisant les données convergentes issues de nos entretiens et de notre travail d'observation, notre objectif est de donner à voir la façon dont les différents protagonistes vivent ces expériences de la co-présence. À cet effet, nous construirons des scénettes descriptives qui serviront à présenter « *un instantané* », c'est-à-dire la photographie à un moment donné d'une situation avec ses différentes composantes (cadre matériel, moment et formes des co-présences...). Nous étayerons ces illustrations en proposant des commentaires à partir des entretiens qui seront en quelque sorte les « *voix off* » et qui permettront de compléter la description par un regard plus large sur l'éventail des situations. Nous pourrions ainsi illustrer la diversité des situations de co-présence ponctuelles qui se jouent tantôt au sein d'un espace privé, tantôt au cœur du domaine public. Mais ce chapitre sera également l'occasion de présenter les principaux résultats de l'enquête menée sur les relations de voisinage, occasions de co-présence plus routinières. En effet, notre travail de recherche porte sur la construction des interactions ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs, et si en Dordogne, le tourisme participe de l'agencement de ces situations de co-présence, celles-ci ne sauraient s'y réduire. On peut notamment penser que la proximité spatiale inhérente aux relations de voisinage produit d'autres contextes d'interaction.

6.1. L'hébergement à la ferme

L'hébergement à la ferme est une activité marchande fortement encadrée par des organismes puissants (*Gîtes de France, Bienvenue à la Ferme...*). Mais paradoxalement, il s'agit d'un mode de co-présence peu institué. Autrement dit, il n'existe pas - encore - de définition univoque, aussi bien au niveau des attentes du public que des droits des propriétaires, permettant de livrer un *modus operandi* qui couvrirait l'ensemble des situations auxquelles les protagonistes peuvent être confrontés. Il faut dire que l'une des caractéristiques des chambres d'hôtes, plus que les gîtes, est d'être une activité faisant potentiellement entrer les visiteurs au cœur de l'espace privé des hébergeurs. Pourtant, les occasions de se croiser en chambre d'hôtes ne sont pas nécessairement très nombreuses. Les repas, matin et soir, de même que la visite de l'exploitation, semblent *a priori* cristalliser les situations de co-présence. Toutefois, la personnalisation des interactions permet parfois de donner un prolongement à ces moments d'échanges.

6.1.1. Autour de la table

Le petit-déjeuner et le dîner rythment les journées en chambres d'hôtes, et donc la co-présence des agriculteurs et des visiteurs. Bien entendu, ces occasions surviennent de manière préférentielle dans les chambres d'hôtes, mais même dans les gîtes ruraux, les propriétaires organisent de temps à autres des repas ou des apéritifs. Alors que le repas du soir est un moment convivial et festif, le petit-déjeuner offre une relation sans doute moins formalisée mais peut-être plus informative voire plus interpersonnelle.

6.1.1.1. Les repas du soir, variations autour d'une convivialité proclamée

Lorsque les visiteurs arrivent sur le lieu de séjour, les premiers échanges servent à se jauger mutuellement à partir de signes plus ou moins correctement interprétés. La poignée de main, les sourires, des formules de politesse d'usage (« *Avez-vous fait bonne route ?* ») apparaissent à l'ensemble des protagonistes comme les marques de l'établissement de relations interpersonnelles qui éloignent l'activité d'accueil d'une simple relation de service hôtelier. Toutefois, ce bref moment passé - ensuite, les propriétaires laissent aux hôtes payants le soin de s'installer et de prendre possession de leur chambre - ne suffit pas à dépasser une certaine réserve et la relation demeure fixée sur les modalités du client et du propriétaire. Sans nier le caractère stratégique du cadrage effectué lors de ce premier contact, la transformation de cette relation, si elle a lieu, passe en grande partie par les repas, et notamment celui du soir. Celui-ci se déroule le plus souvent dans la salle à manger, parfois dans une cuisine ou sur une terrasse, dans tous les cas « *à la table familiale* » ou « *dans une ambiance familiale* » comme les hébergeurs aiment à présenter cette pièce ou cette situation. La convivialité est précisément l'un des enjeux de ces soirées, celui du moins que se fixent les agriculteurs qui doivent orchestrer les interactions à venir :

Morceaux choisis d'un dîner en chambre d'hôtes

M^e Mergnac²⁴⁶ finit de regarder les informations pendant que son mari prépare l'apéritif. Les visiteurs descendent peu à peu de leurs chambres et rejoignent la terrasse pour profiter des derniers rayons de soleil en attendant de passer à table. Ce soir, en plus d'un « couple de Niçois » et de leurs deux enfants (six et huit ans) présents depuis trois jours, « un couple de Belge » et leur fils de cinq ans viennent d'arriver. Pendant qu'en cuisine les propriétaires s'activent aux derniers préparatifs, chacun reste avec les siens. Un hôte rompt le silence en demandant s'ils sont les seuls nouveaux et depuis quand nous sommes arrivés. L'échange naissant s'arrête un instant, le temps que tout le monde prenne un verre de vin de noix préparé et servi par le propriétaire des lieux. Les premiers compliments surgissent aussitôt relayés par une série de questions sur la recette et l'accompagnement de cette boisson. L'échange reprend entre les visiteurs, les uns racontant qu'ils viennent de passer quelques jours dans un hôtel à la Roque Gageac pendant que les autres expliquent qu'ils ont effectué un parcours sportif dans les arbres afin que les enfants se divertissent et se défoulent. Puis, les nouveaux venus interpellent, avec humour, les propriétaires, car en arrivant ils n'ont pas trouvé que l'endroit ressemblait à une ferme. Les autres visiteurs ne semblent pas partager cette idée. M. Mergnac relate alors l'anecdote suivante : Un de ses amis agriculteur, dont la maison ne ressemblait pas davantage à une ferme que celle-ci, accueille « des Belges ». En arrivant, ceux-ci virent un tout petit tracteur et comme ils n'en revenaient pas, ils demandèrent très sérieusement au propriétaire ce qu'il pouvait bien cultiver avec cet engin et s'il ne possédait pas « une ferme miniature ». Or, la seule fonction de ce petit tracteur était de tondre l'herbe du jardin. Cette confusion fait beaucoup rire autour de la table.

M^e Mergnac apporte l'entrée composée d'une « *salade de haricots verts et de tomates du jardin* », et le ressortissant Belge qui se présente alors comme agronome avoue sa surprise devant la taille des légumes. L'ensemble des convives relève la saveur de ces « *vrais produits de la ferme* ». La conversation dévie alors sur l'exploitation. Les Niçois racontent que M^e Mergnac leur a montré le jardin et que les enfants ont beaucoup aimé les poules, l'oise et surtout les cinq moutons présents dans leur petit enclos. M. Mergnac poursuit en disant qu'ils ont effectivement acheté cinq moutons pour tondre une partie de leur propriété, et que, parmi eux, il y en a un à cornes. L'agronome fait mine de ne pas en revenir et il se demande, en rigolant, si après le coup des tomates, il ne va pas devoir jeter son diplôme car il ne comprend plus rien. Avec l'arrivée du confit de canard et des pommes de terres sarladaises, les clientes discutent avec la propriétaire des recettes possibles, puis à leur initiative, la discussion dévie sur le fait de savoir s'il n'est pas trop difficile d'ouvrir les portes de sa maison à des étrangers. La ressortissante Belge dit qu'elle aurait trop peur. M^e Mergnac explique qu'ils ont bien éprouvé quelques craintes lorsqu'ils se sont lancés dans cette aventure, mais que, jusqu'à présent, tout s'était bien passé à l'exception d'une ou deux fois. Notamment lorsque deux couples sont venus et sont repartis aussitôt après avoir pris leur douche ! Cette histoire semble scandaliser tout le monde autour de la table. On aborde alors la question de l'insécurité quotidienne et chacun revient sur ses expériences malheureuses, les Niçois racontant notamment comment ils se sont fait cambrioler leur maison à plusieurs reprises. C'est le moment que choisissent les enfants, après avoir demandé la permission à leurs parents, pour sortir de table et aller jouer. Alors qu'ils allaient rentrer dans la maison, M^e Mergnac intervient et s'adresse directement à eux pour dire qu'elle ne veut pas, que ce n'est pas permis et qu'ils doivent rester dans le jardin. Les parents rappellent à l'ordre leurs enfants. Une des mamans paraît un peu contrariée par cette intervention mais n'en dit rien. Une discussion à plusieurs voix reprend où on aborde différents sujets, du viaduc qui se construit à proximité aux contrôles routiers effectués par les gendarmes en passant par l'éducation des enfants.

Au café et au digestif, chacun fait le récit de ses voyages, les uns parlent de Zanzibar où ils ont été en voyage de noces, les autres du Japon, de la Thaïlande, de l'Equateur où ils sont allés randonner avant la naissance des enfants et le propriétaire évoque quant à lui le Sri Lanka et la Thaïlande car, avec sa femme, ils sont récemment allés passer quelques vacances. Pendant ce temps, la propriétaire des lieux s'est éclipsée en cuisine. M. Mergnac raconte que lorsqu'il part en voyage, il cherche le dépaysement et à observer les pratiques agricoles locales. Ainsi, s'il avoue avoir apprécié les Bouddhas, il a surtout aimé se promener dans les plantations : « *La main-d'œuvre et les normes ne sont pas pareils et donc il ne faut pas s'étonner des difficultés actuelles en France* ». À la fin du repas, les Belges avouent leur impression d'être là depuis toujours tant l'accueil leur paraît chaleureux et le repas convivial. Il est presque 01 h du matin, tout le monde part se coucher pendant que M^e Mergnac prépare déjà le petit-déjeuner. Beaucoup de sujets ont été évoqués durant cette soirée sans tension, mais personne n'a réellement parlé de son métier, hormis l'agronome.

²⁴⁶ Les noms de personnes sont factices.

Une personne qui arrive, nous autres, on la reçoit. Souvent vous en avez, ils travaillent au bureau jusqu'à cinq heures, la dame a préparé la voiture, ils prennent la voiture et ils arrivent. Et là, on avait un couple qui venait d'arriver, il avait encore le costard cravate. Arriver dans une ferme avec le costard cravate, c'est pas.... On était à table sur la terrasse, on était une quinzaine peut-être, et bon sur le coup il a à peine quitté la cravate pour se mettre à table. On a dit : « *il a l'air sévère* » et le lendemain matin quand il est descendu en chemisette et en short... Il a dit « *je suis en vacances, ça y est j'ai quitté les emmerdes du boulot, je suis en vacances* » (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005)

Pour la grande majorité des visiteurs rencontrés durant notre enquête, le repas du soir est tout à la fois la promesse de passer un bon moment et un instant qu'on appréhende un peu, celui où chacun se retrouve, sans échappatoire possible, face à *l'Autre*. Certes, l'aspect pratique de la restauration sur place, tout comme le coût de la prestation, sont des facteurs qui entrent en ligne de compte lorsque les hôtes choisissent de rester, mais il existe indéniablement une dimension interpersonnelle très forte qui donne une saveur particulière à ce moment, comme l'explique ce couple d'une cinquantaine d'années, habitant Metz et qui, depuis huit ans, revient systématiquement passer une semaine dans la chambre d'hôtes d'un couple d'agriculteur de la commune de Saint-Avit-Senieur :

Y a un point d'attrait qui nous fait venir ici, c'est la table d'hôtes. Parce que depuis le temps qu'on vient, on a fait des repas avec des gens complètement différents, des discussions qu'on traîne en longueur, un peu de café du commerce, certes mais qui sont assez marrantes. Des gens qu'on ne reverra jamais sans doute mais on n'a jamais été déçu par une soirée (M Maillet, 57 ans, ingénieur, Moselle, 2004).

Dans ces « *discussions de café du commerce* » évoqués par ces habitués qui ont appris à apprécier ce moment particulier, la gastronomie occupe une place primordiale. Elle est d'abord une attente, celle des visiteurs, qui alléchés par les menus, recherchent au travers des produits de la ferme « *une table saine* » ou « *une nourriture authentique* ». Mais la satisfaction attendue n'est pas seulement celle des papilles, la nourriture devient également le principal vecteur d'un échange qui se construit au gré des différents plats amenés par des propriétaires qui se relaient dans cette tâche :

Même avec les propriétaires hein, tout de suite, un contact s'établit : « *Comment vous fabriquez cette liqueur et depuis combien de temps vous faites ça ?* » C'est des questions bateau probablement au début mais bon, on commence par là, puis après on va plus loin et on apprend. Nous on s'en ira pas d'ici sans savoir comment il fait sa liqueur de noix par exemple (M Degryse, 34 ans, agronome, Belgique, 2004).

Tout un jeu s'organise entre les visiteurs et les producteurs autour des recettes qui sont perçues comme relevant d'un véritable savoir-faire qu'il faut alors chercher à découvrir comme nous l'explique cette femme de médecin Niçois : « *En Provence, les gens font beaucoup de mystère de leurs savoirs, c'est quelque chose d'important. La cuisine, c'est secret. Ici, au final, ils partagent, ils ne font pas de mystères* ». Si les plaisirs de la table sont un vecteur d'échange à un moment donné, ils sont également un moyen de prolonger l'échange chez soi, de créer un lien dans l'espace et dans le temps : « *On veut essayer chez nous des recettes périgourdines et donc on lui a demandé comment elle, elle faisait, notamment les foies gras parce que c'est quand même la génération de nos grands-parents* ». Parfois, la transaction s'enrichit de dons et contre-dons, comme l'évoque fièrement cet

agriculteur du canton de Beaumont, qui a par ailleurs constellé sa salle à manger de tableaux, photos, coffrets de liqueurs, et autres bibelots « *offerts par les touristes* » :

L'autre jour on a reçu des Belges pour la première fois. Bon, le soir après dîner, comme hier soir, on a bu la petite prune. Lui, il est parti et il est revenu avec trois grandes cannettes de bière comme ça, juste pour nous faire connaître ... (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Illustration 6.1 : Différents types de « tables familiales »



Style « promotion » :
Affichage des labels et des produits fermiers



Style « recherché » :
Entre tradition et modernité



Style « familial » :
Photos et trophées sportifs des enfants
Source : V.Banos 2004-2005

Extraits d'un livre d'Or dans une chambre d'hôtes

01 09 96

Bravo, chère Madame, pour votre convivialité. Nous avons aussi apprécié vos conseils de visites dans votre région si agréable. Nous conserverons aussi un souvenir « ému » de vos repas et de l'ambiance que votre époux et vous savez créer. Michelle et André. Angers.

18 07 97

Quel accueil chaleureux chez M^e et M Mergnac ! Que dire du repas servi en commun ? Tout simplement merveilleux. Tout était parfait, dommage que nous n'étions que de passage. Merci, merci. Famille F. (Suisse) P.S : Et le gâteau aux noix, un délice.

09 08 97

Séjourner chez M^e et M Mergnac est devenu un pèlerinage indispensable depuis 3 ans. Nos papilles conservent toute l'année l'arôme des mets cuisinés si merveilleusement par M^e et M Mergnac et chaque été nous retrouvons avec bonheur cette table chaleureuse. Un grand bravo au patron qui nous régale de ses saveurs alcoolisées et de ses champignons des bois.

A l'année prochaine.

Yvonne et René. Lyon.

Malgré l'omniprésence de ces témoignages soulignant la qualité gastronomique de la table d'hôtes, il arrive parfois, et ce pour des raisons diverses, que des clients demandent aux propriétaires de modifier le menu comme cette fois où des randonneurs commandèrent le matin même des entrecôtes pour le dîner, ce qui pris un peu de court l'agricultrice. Il s'agit là d'un cas extrêmement rare qui permet tout de même de rappeler que la table d'hôtes est un service, et que parfois, certains agriculteurs n'hésitent pas aller au-delà du service institutionnalisé pour attirer ou retenir la clientèle. La gastronomie sert également bien souvent de tremplin pour aborder des questions agricoles. Sur le fond, ces échanges sont extrêmement variables. La discussion peut en rester, comme dans la scénette précédente, à de petites anecdotes humoristiques, souvent riches de sous-entendus, mais également prendre progressivement de l'ampleur pour en venir à des questions plus épineuses comme le sujet des primes agricoles, de la chasse ou encore de l'irrigation. Dans tous les cas, l'environnement

direct, que ça soit la météo, les produits dégustés ou ce qu'ont vu les visiteurs aux alentours de l'exploitation, sert de support premier à un questionnement qui peut s'épanouir au cours du repas, avec le plus souvent la bénédiction des propriétaires car, comme nous le confiait une jeune agricultrice, « *en recevant des gens à notre table, on a le temps d'expliquer ce qu'on fait, on a le temps de rentrer un petit peu plus dans les détails* ». Les deux fragments d'entretiens suivants mettent en exergue le type de discussion construit lorsque le désir de transmettre un savoir et la curiosité sont au rendez-vous :

On parle du travail, de notre métier et ils apprennent beaucoup. Et ils me disent : « *Mon Dieu, on est content que vous expliquiez tout ça parce qu'on était à 100 lieues de s'imaginer que ça se passe comme ça qu'il fallait traire les vaches laitières deux fois par jour, dimanche et jour de fête, malade ou pas malade, qu'il fallait y aller* ». Les intempéries, ils ne se rendaient pas compte. Si on gémit de la sécheresse, ce n'est pas pour le plaisir de gémir, c'est parce que vraiment c'est vital. Et ça, ils sont réceptifs, ils aiment bien savoir. Et alors quand ils voyaient mon mari ou le fils partir avec sa machine à faire les boules de paille, de foin à neuf heures du soir et qu'ils rentraient, qu'ils l'entendaient tourner des fois encore à minuit, à une heure du matin, ou à trois heures du matin, ils s'imaginaient pas qu'on puisse... Et l'arrosage, surveiller l'arrosage et tout ça, ils s'imaginaient pas que la journée d'un agriculteur soit sans fin (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

On a discuté de pourquoi il avait fait ces serres qu'on voit de la maison et donc il m'a expliqué qu'il faisait de la fraise. Après j'ai demandé comment il faisait pour sécher le tabac. C'est pour ça que maintenant on connaît vraiment le travail que ça pouvait occuper, parce qu'il fallait trier à la main et tout un tas d'autres choses. La culture du maïs aussi. La dame nous disait que son fils fait la culture du maïs, mais c'est du maïs de semence alors que chez nous on voit des immenses champs de maïs qui vont soit être ensilés ou battus en grains. C'est vrai que chez nous les champs de cultures sont à perte de vue et ici on se rend compte que c'est quand même des petites parcelles, ce n'est pas la même chose (M^e Hamel, 55 ans, fonctionnaire territorial, Calvados, 2004).

Il est toutefois très rare que les accueillants évoquent d'eux mêmes leur métier, ils attendent souvent que les visiteurs posent des questions. Ici, c'est au client de manifester son intérêt pour un tel sujet. Autrement dit, les agriculteurs ne font pas *a priori* du repas une tribune, et ce même si ce désir, notamment chez les plus jeunes, peut être très présent, ce qui crée parfois une certaine frustration :

Les premiers clients de chambres que j'ai eu, les tout premiers, c'était toute une famille, c'était des profs de 55 ans. À table, je me suis demandée s'ils savaient qu'on serait avec eux, et on était là. Et ils ont fait la conversation entre eux, sur leurs problèmes de profs : mais alors les problèmes de profs, c'est quelque chose ! Je veux dire, c'est se regarder le nombril, enfin, c'était quelque chose ! Et moi j'étais assez éclatée, j'étais contente d'être en recul et de les voir se prendre la tête avec des problèmes existentiels vachement importants. Et puis ils ont commencé à s'intéresser à nous, parce que bon après l'apéro ça commençait à se détendre Et en fait, à la fin du repas je me suis dit que c'était finalement très agréable parce que non seulement ils ne connaissaient pas le principe de la chambre et de la table d'hôtes, mais en plus ils ne connaissaient rien au milieu agricole, et jusque là ils ne s'étaient pas forcément rendus compte. Là, ils étaient un peu poussés à s'intéresser à nous du coup. Et ça, ça m'a marquée, parce que je me suis dit qu'il y avait vraiment du boulot à faire là-dessus. Et c'est marrant parce que ça remet les choses... du coup, les relations deviennent presque renversées, c'est-à-dire qu'il y a presque un phénomène où ils sont... pas admiratifs mais on leur apprend des choses...et...ils n'étaient pas mécontents (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Derrière le discours de M^e Heuillard, on perçoit également le poids des différences socioculturelles qui agissent sur l'interaction. Entre des hôtes payants qui ne s'intéressent pas nécessairement aux agriculteurs et ces derniers qui, pour des raisons de positionnement social

ou d'enferment dans une logique de prestation, hésitent à se dévoiler, la conversation peut devenir difficile. Par ailleurs, cette idée « *d'inversion* » est extrêmement intéressante car elle pourrait laisser sous-entendre qu'en dérivant sur les questions agricoles, les agriculteurs récupéreraient une légitimité et un statut social qu'ils n'auraient pas forcément dans la relation de service qui perdure, ne serait-ce qu'en filigrane, tout au long du séjour. Lorsque la conversation s'engage sur ce type de sujet, les agriculteurs semblent en effet bénéficier d'une autorité « naturelle » due peut-être à une compétence reconnue par les visiteurs ou alors, plus rarement, à un certain désintérêt de leur part. De fait, nous n'avons jamais constaté de visiteurs rejetant, sur de tels sujets, le discours des agriculteurs. Nous serions davantage dans l'optique de la transmission d'un savoir et ce même si les visiteurs récusent l'idée de suivre un « *cours didactique* ». Pour eux, il s'agit davantage d'un échange. À cet effet, il est très rare de voir les conversations se transformer en pugilat et de fait, nous n'avons jamais constaté de tels débordements. Une attention mutuelle demeure le plus souvent de mise. Alors que les visiteurs évoquent le respect dû aux personnes qui les hébergent, les agriculteurs veillent à rester dans le cadre d'une relation de service, même s'il faut pour cela s'auto-censurer :

Avec mon mari, on se regarde et on se dit « *là, il va falloir jouer serré parce que ce n'est pas nos idées* ». On a quand même assez de psychologie, ce sont nos clients, on les respecte et on respecte leurs idées, même s'il y a des moments où je me dois de rester assez ferme sur mes idées. Mais il faut se méfier quand même alors je modère... (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

Par ailleurs, les risques de disputes se réduisent encore un peu plus avec les propriétaires les plus expérimentés, car ces derniers ont non seulement appris, avec le temps, à relativiser l'enjeu de ces discussions mais surtout ils semblent avoir acquis, par habitude, un savoir-faire dans le pilotage de l'interaction. De fait, ils arrivent avec une certaine aisance à contrôler les situations :

J'essaye de me tenir au courant de ce qui se fait sur l'exploitation pour pouvoir répondre aux questions

VB : ça ne vous énerve jamais de...

Ah non, non, il faut être décontracté, quand on fait ça. Y'en a qui sont plus expansifs c'est sûr. Y'en a qui ont tout vu, tout connu, qui coupent la parole à tout le monde. Oui, ça arrive parfois à table que vous en ayez, n'importe quoi qui se dise, ils ont tout connu, ils ont tout vu et bon ça, ça arrive. On en rigole et puis on passe à autre chose en racontant des petites histoires (M Faupin, 66 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2005).

Parallèlement à ces discussions, la mise en récit des questions agricoles peut se présenter sous des formes plus originales comme lorsque le visiteur devient témoin puis acteur d'une discussion de travail entre plusieurs membres de la famille des propriétaires. Il s'agit d'un moment rare car, la plupart du temps, les autres membres de la famille ne sont pas présents le soir ; le repas du midi servant justement à ces retrouvailles et ces discussions de travail :

Conversation entre un agriculteur et son fils lors d'un repas en chambre d'hôtes

Ce soir, il y a des visiteurs assez inattendus à la table. En effet, en plus des deux clients, un des fils, venu de Bordeaux en cette fin de semaine pour aider sur l'exploitation, et un cousin, en vacances, sont présents. Au moment de passer à table, le propriétaire demande à son fils pourquoi, avec son frère, ils ont ramassé les foins cet après-midi alors qu'ils étaient encore humides. La mère intervient pour lui rappeler que ce week-end, leur second fils part à un festival de Country. Le père avait complètement oublié mais pas le fils qui le lui fait savoir : « *Ha, ça moi, je n'avais pas oublié, heureusement que j'y ai pensé, sinon vous étiez dans le pétrin* ». En aparté, les visiteurs, des retraités Belges, évoquent leurs souvenirs, lorsque plus jeunes ils allaient aider à rentrer les foins et qu'il fallait les hisser à la force des bras dans la grange. Le propriétaire des lieux reprend la discussion avec son fils en affirmant qu'il existe un risque de fermentation. Sa femme propose alors de placer les meules de foins en « bougie » pour réduire les risques d'incendie. Mais le mari lui rétorque qu'en procédant ainsi, il ne pourrait plus déplacer ces meules qui font environ 300 Kg. puisqu'il est les trois-quarts du temps tout seul sur l'exploitation. En plus cette année, les bottes ne sont pas bien faites, elles sont lourdes et ne roulent pas explique le fils. Il lui demande alors s'il ne serait pas préférable d'opter pour l'enrubannage. Même si un voisin a fait ce choix, le père s'y refuse toujours, à cause des corbeaux qui percent le plastique : s'il pleut, l'eau rentre et le foin est alors perdu.

Ces différentes façons d'évoquer le monde agricole ne doivent pas faire perdre de vue que l'objectif principal des agriculteurs est d'animer la conversation, d'éviter les silences, pour construire le moment le plus convivial possible. Le processus de dévoilement unilatéral est une possibilité parmi tant d'autres d'atteindre cet objectif. Mais, même ce dernier procédé ne suffit pas toujours à alimenter la conversation car le mutisme, l'indifférence ou la timidité des hôtes sont autant de freins à la construction d'un échange. Les agriculteurs redoutent ces situations où il faut « *meubler* » et ils reconnaissent volontiers que tous les visiteurs ne sont pas nécessairement passionnants. Inversement, s'ils jugent qu'une certaine convivialité s'est instaurée entre les visiteurs, ils se placent volontairement en retrait avec le risque cependant de se voir écarté de la conversation. Ainsi, cet agriculteur nous raconte avec un plaisir non feint à quoi correspond, selon lui, un repas du soir réussi :

Mais lorsqu'il y a une table d'hôtes avec plusieurs personnes, les conversations se font sans nous aussi et s'ils parlent entre eux, je dirais presque que c'est tant mieux. Par exemple, un soir, on avait des Australiens, et des Lyonnais, et c'était juste avant les Jeux Olympiques de Melbourne. Alors les Lyonnais ont dit : « *On a les billets pour aller aux Jeux Olympiques, on a déjà retenu nos billets* », et les Australiens, ils leur ont dit : « *Nous on fait chambre d'hôtes, quand vous arriverez on vous recevra avec notre voiture à l'aérodrome, on vous louera une chambre, et on mettra une voiture à votre disposition pendant toute la durée des Jeux* » (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Toutefois, même dans cette configuration, les propriétaires tentent de gérer à distance l'interaction, veillant à relancer la conversation lorsque le silence menace, faisant l'arbitre lorsque la discussion s'envenime :

Y'avait des clients entre eux qui avaient attaqué le sujet politique dirons nous, et comme c'est un sujet qu'on ne peut pas toujours attaquer en riant, je leur ai poliment demandé s'ils voulaient poursuivre cette conversation, d'aller ailleurs. Ce n'était pas vrai mais ça a marché. (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

En prise directe ou en position d'observateur, les propriétaires pilotent constamment l'interaction, chargés d'entretenir le feu sacré de la convivialité proclamée. Ils doivent alors faire preuve d'adaptation pour capter l'intérêt des visiteurs ce qui suppose de savoir estimer les attentes et les interdits de ces derniers. De même que les agriculteurs évitent d'aborder

d'eux même la question de leurs métiers, ils restent extrêmement mesurés dans leur manière de s'adresser aux visiteurs. Ils ne doivent pas risquer de mettre mal à l'aise leur interlocuteur en posant des questions qui pourraient engager personnellement le client. Il s'agit alors de « tendre des perches » pour lancer ou relancer la conversation sans risquer d'empiéter sur son intimité. On préfère ainsi évoquer les actes précédant l'interaction (le voyage, les visites, la région d'origine...) que des interrogations sur l'identité sociale des visiteurs (son métier, sa famille...). Nous avons ainsi pu passer des repas entiers sans connaître la profession des protagonistes. Pour les agriculteurs, l'intérêt d'un convive se mesure notamment à sa capacité à se découvrir et à apporter des choses à la discussion.

Parmi les sujets qui apparaissent *a priori* sans enjeu personnel, relevant davantage de l'acte immédiat que de l'histoire personnelle des hôtes payants, le territoire local est un élément incontournable. Le soir est ce moment privilégié où les touristes peuvent raconter ce qu'ils ont vu et fait, les sites visités et revenir parfois sur les conseils qu'avaient pu leur donner les propriétaires :

La dernière fois, j'ai eu un couple, c'était génial, ils sont revenus rouges comme les écrevisses mais ils se sont éclatés : on leur avait montré une jolie balade, ils étaient ravis. Et ils nous ont dit : « *On fait le briefing, le soir !* » (rire). Ils nous ont dit par où ils sont passés et tout ça. C'est Pierre (son mari) qui participe pas mal à ça parce qu'il faisait pas mal de VTT donc lui, il connaît beaucoup plus (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Ici, les visiteurs recherchent et reconnaissent aux agriculteurs la compétence d'être du « pays » et de leur offrir une vision plus précise du territoire. En effet, le soir, il s'agit moins de donner des conseils que de mettre en perspective, de compléter et donc d'enrichir les visites effectuées par les hôtes avec parfois des histoires plus ou moins imaginaires comme lors de ce repas où M^e Geraud donna sa version de l'origine du « *Périgord, pays de l'Homme* ». Elle expliqua ainsi que ce slogan départemental proviendrait de la découverte, bien avant celle de « Lucie », d'un homme préhistorique en contrebas du village de Montferrand du Périgord sur le canton de Monpazier. Celui-ci aurait été emmené au Muséum à Paris, puis envoyé, pendant la Deuxième Guerre Mondiale, en Allemagne, pour enfin être emmené à Moscou par les troupes soviétiques, où il doit encore se trouver aujourd'hui : « *Il n'avait jamais autant voyagé ce périgourdin !* ». Cette mise en récit du territoire peut parfois se prolonger après le repas par certaines animations proposées par les agriculteurs comme des petits safaris ou des « *chasses au dahu* », cette dernière appellation révélant toute la facétie du moment :

Enquêteur : et vous disiez aussi que le soir vous alliez voir les sangliers ?

Oui, c'est ce qu'on fait des fois après les repas. Il y a un champ de maïs derrière le bois, là, et il y a vachement de faune. On met les phares et on va voir les lapins, les lièvres, les chevreuils, enfin bon tout ce qu'on peut trouver... On est même allés voir le brame, enfin là, c'était nous qui l'imitions (rire). Et donc on fait des virées en voiture, on emmène les gamins, ou les parents qui veulent suivre dans le C15 ou autres, et puis ils partent... (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Ces pratiques communes du territoire insistent davantage sur la méconnaissance des hôtes payants et permettent d'inverser les différences culturelles présentes *a priori* entre touristes et propriétaires. En effet, l'agriculteur local n'est plus seulement prestataire mais

également initiateur. La notion de jeu est ici prédominante car il s'agit de distraire les visiteurs tout en s'amusant un petit peu à leurs dépens. Toutefois, ces façons de conter le territoire ne sont pas qu'un spectacle ludique servant à amuser les touristes et à se distraire par la même occasion. Elles peuvent aussi être l'occasion pour les visiteurs de pénétrer un peu plus dans les territoires vécus par les agriculteurs. Cette ouverture progressive est une potentialité qui ne peut se concrétiser, d'une part, que si l'hôte s'engage lui-même dans l'échange et si, d'autre part, une relation de confiance s'établit. Ce qui est souvent le cas avec les « habitués », c'est-à-dire ceux qui reviennent régulièrement :

De l'exploitation au territoire, récits d'habitants

M. Espinasse évoque maintenant la ferronnerie agricole de Rampieux tenue par la même famille depuis plusieurs générations. Selon lui, le père était quelqu'un d'extraordinaire, quelqu'un qu'on pouvait appeler 24h/24 pour venir réparer les machines, ce qui est une nécessité car les foins sont souvent ramassés en soirée, voire la nuit. Il dit que le fils est plus « moqueur », plus « piquant » et surtout qu'il a adopté « *des horaires de fonctionnaire* » ce qui lui amène ce constat : « *Le travail de la terre se perd* ». Sur ce dernier point, le fils tente en vain de contredire son père. Ce dernier, imperturbable, poursuit sa présentation de la ferronnerie, en disant qu'elle ne ressemble à rien et qu'elle recèle pourtant d'objets incroyables. Il ajoute que c'est une vraie maison de l'information, car si les propriétaires ne savent pas qui vous êtes en arrivant, au bout de cinq minutes, ils sauront tout de vous. Il nous livre ainsi une anecdote à propos sa belle-fille. La première fois où elle s'est rendue à la ferronnerie, les propriétaires des lieux ont presque reconstitué son arbre généalogique alors même qu'elle ne les avait jamais rencontrés. Le fils cadet revient quant à lui sur les compétences de ces artisans en expliquant comment, à plusieurs reprises, ils l'ont dépanné, notamment ce jour où une pierre avait transpercé le moteur du tracteur. Alors qu'il s'était épuisé dans de vaines tentatives de réparation, il leur a fallu à peine quelques minutes pour ressouder. Ce fut la même vitesse d'exécution, la fois où il a tordu l'essieu arrière du tracteur. En un coup de presse, les artisans ont effectué une réparation qui aujourd'hui encore demeure fonctionnelle. Les clients Belges présents ce soir là sont des habitués de longue date. Intrigués par tant de mystères, ils cherchent avec les propriétaires un prétexte pour aller visiter ce site inattendu. Le fils leur explique ensuite la route en les prévenant : « *vraiment ça ne paie pas de mine* ».

Sur cette thématique du territoire, l'information n'est pas toujours à sens unique. Autrement dit, si les agriculteurs se doivent de connaître les sites touristiques et les anecdotes croustillantes qui les habillent afin de répondre aux divers questionnements des hôtes, il arrive que ces derniers apportent également leurs connaissances :

Enquêteur : Est-ce qu'il y a pas parfois des visiteurs qui vous ont dit « dans la journée j'ai fait ça » et qu'il s'agisse de lieux que vous ne connaissiez pas ?

Hier soir, c'est ce qui m'est arrivé apparemment (rires) parce que les touristes m'ont parlé d'une maison que je ne connaissais pas... La maison à empilage qui serait à Sainte Sabine. C'est rigolo parce que Sainte Sabine, ça je connais. C'est à 15 km en gros. Ah ! Je lui dis « *vous êtes sûr que c'est en Dordogne ?* », il me dit « *oui, oui* » (M^e Garrigue, 48 ans, salariée et femme d'agriculteur, Lalinde, 2005).

Au fil de la conversation, on s'éloigne du territoire local pour explorer d'autres horizons. D'abord, au territoire des agriculteurs fait souvent écho une interrogation sur la région d'origine des visiteurs. À cet égard, M^e Garrigue souligne l'aspect « *épanouissant des chambres d'hôtes* », lorsqu'elle dit son émerveillement que « *des gens de New-York, du Brésil, du Japon viennent chez nous en Dordogne, chez les « pauvres agriculteurs de Dordogne* » ». De fait, les territoires de vie des visiteurs ne sont qu'une escale car le récit permet de s'envoler vers des destinations plus exotiques. Ici, la notion de voyage est

prédominante comme le révèle M. Faupin : « *On voyage sans bouger. En étant à table, on a fait tous les pays du monde !* ». La discussion sur les voyages correspond à une véritable demande de la part des agriculteurs, soit pour partager une expérience commune, soit pour au contraire s'extirper d'une certaine sédentarité forcée mais dans tous les cas, il s'agit de se hisser socialement :

Dans mon esprit, c'était me construire... enfin profiter de ce que j'offrais aux gens pour moi m'offrir un cadre de vie qui me plaise. Enfin, je veux dire quand on part pas, quand on a peu d'autres solutions, voilà, c'est agréable au moins de bien vivre chez soi...quelque part, on part en vacances par procuration (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Généralement, l'ambiance et la richesse du repas aidant, le dîner se termine sur des petites animations plus ou moins improvisées, comme « *la chasse au dahu* » évoquée précédemment, ou alors, et c'est le plus souvent le cas, sur le récit de ces animations sous forme d'anecdote :

Un soir, quand on a eu fini de manger, j'ai dit « *si quelqu'un veut chanter – parce qu'ils parlaient de chansons – il ne faut pas vous gêner* ». Alors ils étaient un groupe de quatre, ils disent à une dame : « *Allez, lève-toi et puis tu vas chanter* ». Et elle a chanté, tout à fait aigu. Du lyrique, tout à fait aigu : elle a chanté deux phrases. Sitôt qu'elle a eu chanté, la chienne est venue sur le pas de la porte, elle s'est mise à hurler à la mort (rire). Tout le monde est parti en éclats de rire, et elle s'est assise. Et ils lui ont dit « *allez, recommence !* », et ça n'a pas loupé la chienne a recommencé aussitôt à aboyer (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Parmi les acteurs mis en scène dans ces anecdotes, « *les Anglais* » connaissent un succès certain. Ils pourraient constituer à eux seuls une thématique tant ils furent omniprésents dans les différents repas auxquels nous avons pu assister, comme lors de ce dîner où le propriétaire nous raconta une petite histoire :

Quand c'est des Anglais, je compte un litre de vin par personne, homme ou femme. Un jour, une Anglaise m'a dit : « *je ne sais pas ce que j'avais hier soir, je voyais les poutres tourner au plafond* ». Moi, je savais très bien ce qu'elle avait ! Il y avait une bouteille de whisky entièrement vidée dans sa chambre ! (M. Faupin, 66 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2004).

Dans une autre chambre d'hôtes, le propriétaire expliqua à ses clients qu'il y avait beaucoup d'accidents dans le secteur notamment à cause des « *Anglais* » car « *quand ils ont bu, ils retrouvent leurs réflexes d'Anglais, ils roulent à gauche* ». Certes, les extraits que nous rapportons ici sont particulièrement stéréotypés mais il ne s'agit en aucun cas de propos isolés. Si ces plaisanteries ne font pas toujours rire les convives, elles ne suscitent pas non de plus de réactions indignées, et constituent en cela une preuve supplémentaire de l'immense jeu de rôles qui se joue dans cette pièce. En revanche, lorsqu'il s'agit d'abonder dans le même sens, certains visiteurs n'hésitent pas à s'exprimer sur ces sujets, comme ce soir où, suite à l'anecdote narrée par l'agriculteur, un hôte rajoute qu'il s'est récemment rendu compte, en consultant récemment l'annuaire, de la présence massive des Anglais dans sa région natale du Quercy : « *C'est une catastrophe* » s'exclame t-il. Ce qui pourrait à ce moment s'apparenter à une forme de familiarité n'en est pas vraiment une, ou du moins pas complètement, car, pour que le repas se termine vraiment, il faut que ce soit les visiteurs qui montrent leur désir de quitter la table. Autrement dit, la relation qui se construit autour de cette table d'hôtes se finit par là où elle avait commencé, c'est-à-dire la prestation due par les propriétaires aux hôtes payants. Pour autant, peut-on réellement penser que le spectacle produit pour construire artificiellement ce cadre de convivialité ne survit pas à l'instant ?

Si les repas du soir en chambres d'hôtes donnent à voir des situations de co-présence extrêmement riches car présentant de multiples facettes, il n'en demeure pas moins que le dîner reste une occasion flexible de co-présence car la table d'hôtes n'est pas obligatoire. Ici, le contact est d'abord subordonné à la volonté des propriétaires qui peuvent très bien faire des chambres d'hôtes sans fournir le couvert ou construire des gîtes ce qui leur permet de manière encore plus radicale d'éviter ce moment. Mais, même lorsque les agriculteurs ont choisi de mettre en place des tables d'hôtes, nombreux sont ceux qui disent ne pas vouloir être esclaves de cette pratique. Ainsi, certains propriétaires, notamment ceux qui ont une longue pratique de l'accueil, n'hésitent pas lorsqu'il y a seulement un client à annuler le repas en demandant toutefois l'autorisation à l'hôte :

Même si c'est très agréable, quand ils ne mangent pas, on se repose ! Hier soir il y avait « *la carte au trésor* » à la télévision, on a pu la regarder, c'était sur le Périgord (rire) (M^e Faupin, 65 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

La co-présence est également subordonnée à la volonté des visiteurs de vivre ce moment et, parfois, certains préfèrent s'abstenir :

Ça nous coupe un peu nos soirées, quand même. Et puis on se voit mal ici à neuf heures et demie et puis avoir fini. Il fait beau... On a envie de traîner un petit peu le soir (M Faivre, 30 ans, informaticien, Ille-et-Vilaine, 2005).

Si agriculteurs et visiteurs peuvent éviter le repas du soir, cela devient beaucoup plus difficile au matin quand vient l'heure de rejoindre la salle à manger ou la cuisine pour prendre le petit-déjeuner.

6.1.1.2. Les petits déjeuner, un moment de discussion

Le petit-déjeuner est un autre moment institutionnalisé du séjour en chambre d'hôtes conduisant directement à construire des situations de co-présence. Il obéit à d'autres logiques que le dîner dans le sens où il est obligatoire pour les prestataires de service. Toutefois, comme pour le repas du soir, il y a une personnalisation des règles en fonction des attentes des visiteurs mais également selon les limites fixées par les agriculteurs eux-mêmes. L'horaire est un premier point à géométrie variable, les exploitants devant concilier les impératifs du travail agricole et de l'accueil :

Ma femme venait au début pour faire boire les petits veaux et tout en vitesse, et puis elle venait se changer, elle faisait le petit-déjeuner, et moi je terminais la traite. Les trois quarts du temps, c'était comme ça (M Faupin, 66 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2005).

Les petits déjeuners, c'est très contraignant, parce que vous êtes sales, vous ne sentez pas bon, alors il faut se nettoyer et puis ils vous disent 8 h 30 et quelquefois à 9 h 30 ils ne sont pas là. Mais bon, on ne peut pas les bousculer...on ne peut pas. Il faut être disponible... (M^e Espinasse, 56 ans, agricultrice, Beaumont, 2005).

Être disponible, cela signifie en particulier s'adapter aussi bien aux horaires des représentants de commerces ou des randonneurs devant prendre la route de bonne heure que gérer les vacanciers en quête de grasse matinée. Mais, dans ces contraintes, les propriétaires se

préservent des instants de répit. Et même à la retraite, ils continuent à maintenir ce décalage par rapport au rythme des visiteurs :

Le matin on ne déjeune jamais avec les hôtes, on déjeune souvent avant eux, et puis quand même moi je ne voudrais pas déjeuner avec eux. Même si c'est agréable, je trouve que c'est suffisamment d'efforts de le faire le soir (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

Mais, dans tous les cas, le petit-déjeuner des visiteurs s'accompagne toujours de la présence à proximité de l'un ou l'autre des propriétaires, et en l'occurrence il s'agit le plus souvent de la femme. Tout l'enjeu est alors, sans être présent à table, d'estimer et de s'adapter aux souhaits des visiteurs afin de trouver sa juste place dans l'espace pour être présent sans être omniprésent :

Le matin, je les laisse d'abord prendre leur petit-déjeuner. Comme j'ai tout préparé à l'avance, je leur demande juste s'ils veulent du café, du lait ou autre chose. Je reste là mais je m'occupe. Au bout d'un petit peu de temps, je reviens et à ce moment là, presque toujours, on commence à discuter de tout et de rien (M^e Boutineau, 68 ans, agricultrice à la retraite, Monpazier, 2004).

Parfois cette présence peut également avoir d'autres motivations comme nous le confie cette agricultrice victime, il y a quelques années, d'une expérience douloureuse puisque, avec son mari, ils furent brièvement séquestrés par des visiteurs :

Au petit-déjeuner moi je reste toujours avec eux. Au début c'était dans la salle à manger et j'ai remarqué que les gens regardaient partout, ils se lèvent, ils regardent, ils vont toucher partout. Étant donné que j'ai été volée, je me disais quelquefois que quand c'est des gens qui viennent pour une nuit : « *Ils viennent repérer, peut-être* ». Maintenant, il faut se méfier de tout aussi. Pourtant, on n'est pas méfiant, on leur dit : « *Allez-vous resservir le vin à la cave, le robinet...* ». Mais maintenant on sait que ça peut arriver et on a dit : « *C'est fini, dans la maison, c'est fini, on reste dans la cuisine* ». Quelqu'un qu'on ne connaît pas, ça ce n'est pas possible. Ça sera pour les amis ou ceux qui viennent depuis très longtemps, que l'on connaît parfaitement (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

Il serait cependant erroné de croire que le petit-déjeuner est une situation parfaitement cadrée et contrôlée. Il est le plus souvent un moment où tout le monde se croise, entre des visiteurs qui se réveillent à peine et d'autres qui partent déjà en excursion, des propriétaires qui vaquent à leurs occupations tout en restant à proximité et jusqu'aux autres membres de la famille qui viennent dire bonjour, chercher quelque chose, et même parfois prendre un petit casse-croûte :

La première année, oui, on a beaucoup discuté... même avec les enfants (des propriétaires). On les croisait souvent et parfois même on déjeunait un peu avec eux...voir s'ils avaient les mêmes problèmes que mes beaux-frères qui travaillent aussi sur une exploitation (M^e Maillet, 53 ans, commerçante, Moselle, 2004).

Moment de convivialité moins formalisé que le dîner, le petit-déjeuner pourrait paradoxalement être un instant plus favorable à la construction d'une relation interpersonnelle. En effet, si, au détour des allées et venues de chacun, l'échange se produit, il peut alors se révéler plus informatif et plus interpersonnel car, *de facto*, les hôtes se retrouvent souvent seuls en présence du ou des propriétaires :

Le matin, en général les gens prennent leur petit-déjeuner quand mon mari revient de la traite, donc ben là, les contacts se lient, et même mieux qu'au dîner parce qu'ils sont curieux de le voir arriver à cette heure-ci (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

On peut toutefois s'interroger sur la mise en scène de cette co-présence car elle semble être devenue, au fil des ans, un rituel. M^e Heuillard nous explique ainsi qu'avant de mettre en place l'hébergement, son mari ne repassait pas nécessairement à la maison après la traite. Aujourd'hui, elle encourage son mari à prendre un peu de temps pour revenir saluer les visiteurs.

Regards sur les HLM au petit-déjeuner

8 h 30, j'entre dans la salle à manger, pièce commune composée d'une petite cuisine située dans un angle, d'une grande table, et d'un coin salon avec télévision. Hormis un trophée de cerf accroché aux murs, la décoration est épurée, il n'y a ni tableaux ni photos personnelles. La porte donnant accès aux chambres des propriétaires est fermée. M Chassagne, son neveu et deux jeunes visiteurs sont attablés à une grande table en train de prendre leur petit-déjeuner. M^e Chassagne et s'affaire autour, veille à apporter ce qui manque tout en rangeant du linge. M Chassagne en tenue de travail, short et tee-shirt, mange du fromage accompagné d'un verre de vin rouge, tandis que son neveu et les visiteurs originaires de la région de Nice déjeunent avec du jus de pomme, du café et du pain. Je salue et m'installe rapidement en face de visiteurs qui ignorent encore les raisons de ma présence. Ceux-ci, après avoir regardé par la fenêtre où on distingue difficilement, au milieu de la brume matinale, une vieille bâtisse en pierre posée au milieu d'une vaste prairie, interrogent le propriétaire: « *Est-ce que cela va se lever aujourd'hui ?* ». La réponse fuse : « *Oui, ça va se lever et on verra les HLM, on les voit d'habitude* ». Après un instant de surprise, tout le monde part d'un grand éclat de rire puis le jeune homme poursuit le dialogue en racontant comment ils furent étonnés à leur arrivée dans « *la région* » de voir autant de plants de tabac. Il pose alors plusieurs questions sur la durée et les procédés utilisés pour faire la récolte. Les époux Chassagne se lancent dans un exposé à deux voix évoquant tour à tour la pénibilité du ramassage, du tri et du séchage qu'il faut effectuer. M^e Chassagne insiste sur la main-d'œuvre nécessaire pour produire cette culture qui chez eux mobilisait « *dans le temps* » toute la famille, de la grand-mère aux petits enfants. La discussion retombe un petit peu mais M Chassagne nous interpelle en lançant : « *Ce jus de pomme, ce n'est pas de l'Oasis, c'est un vieil agriculteur de 76 ans qui pasteurise et presse encore lui-même ses fruits et ceux qu'on lui apporte* ». M Chassagne poursuit en précisant que l'agriculteur vient d'épouser une jeune ukrainienne, ce qui est selon lui, une grande erreur car cette jeune femme ne serait là que pour lui « *piquer son fric* ». Son épouse réagit immédiatement et le tance en rigolant : « *Tu vois toujours tout en noir* ». Pendant ce court échange, les visiteurs et moi-même sommes restés relativement discrets. Le petit-déjeuner se termine tranquillement pendant que la propriétaire des lieux s'affaire toujours autour de la table, continue à faire la conversation aux visiteurs, dans une ambiance conviviale, en leur posant des questions sur le temps qu'il fait à cette époque dans leur région d'origine, et où est-ce qu'ils étaient avant. Il est 9 h 30 passé lorsque nous quittons la salle à manger.

Juste après ce petit-déjeuner, j'ai pu m'entretenir avec ce jeune couple, et revenir notamment sur les épisodes précédant mon arrivée :

M^e : Ils vivent ici au quotidien, donc ils peuvent nous expliquer plein de choses qu'on pourrait ignorer... C'est bien.

M. : Pourquoi le coq n'avait pas chanté ce matin par exemple... (rire)

M^e : Voilà, on a trouvé ça étonnant ! (rire)

Enquêteur : Et il vous a expliqué ?

M. : Il a réveillé le coq, et apparemment quand on réveille le coq, il ne chante pas (rire). Par contre, s'il se réveille tout seul, c'est foutu ! (rire)

M^e : Il se réveille dès qu'il y a la lumière du jour, normalement, il chante. Il doit le garder dans le noir, je pense, tout simplement.

M. : Tout d'un coup : tssh ! Un coup dans la tronche... (rire). C'est des petits détails comme ça... C'est drôle, hein ?

M^e : Non, vraiment c'est sympa, on trouve ça sympa. Parce que bon, dans un hôtel... Vous allez chercher vos clés, vous montez dans votre chambre et puis ça s'arrête là, quoi. Ça peut être sympa aussi ici c'est vraiment convivial comme cadre (M^e et M Delaye, 22 et 29 ans, étudiante et avocat, Alpes-Maritimes, 2004).

Je souhaitais également évoquer avec eux cette réponse un peu cinglante mais non moins dénuée d'humour de M Chassagne sur les « *HLM* » qui seraient visibles depuis sa maison. De manière assez surprenante la discussion nous entraîne plutôt vers la représentation que se font ces hôtes du caractère de l'agriculteur :

Enquêteur : Comment avez-vous compris cette référence aux HLM ?

M. : C'était marrant et normal pour moi. Il a été assez provocateur mais c'est ce à quoi je m'attendais, en fait.

M^e : Le contraire m'aurait assez, à la limite, choquée. Non ça n'aurait pas collé du tout (rire). Là, on se serait dit : « *Y'a un problème !* »

M. : On aurait été reçu par quelqu'un de tout fin et efféminé, on se serait dit, ce n'est pas possible, ce n'est pas un agriculteur.

M^e : Là, non justement, il a un peu la voix... Enfin il est imposant, quoi. Ça va avec le cadre. C'est sympa, justement (M^e et M Delaye, 22 et 29 ans, étudiante et avocat, Alpes-Maritimes, 2004).

Les propos de ces visiteurs doivent également être mis en relation avec ce que nous avait confié l'agricultrice lors de l'entretien réalisé la veille :

Il faut que ce soit toujours une ambiance familiale. Si au début ils sont un petit peu réservés, très vite ils se rendent compte qu'ils arrivent chez les cousins du Périgord. Vous voyez c'est un petit peu ça, schématisé, mais il faut qu'ils se sentent tout de suite à l'aise parce que nous, nous ne changerons pas. Il est évident que nous, nous accueillons tout le monde de la même façon, quand les gens arrivent ici, ils n'ont rien inscrit sur le front [...] Quand il y a, on va dire, un petit malaise, un petit froid, souvent on se rend compte que se sont des gens qui se sont trompés d'adresse. Ils n'ont pas compris que *Bienvenue à la ferme*, ça voulait dire qu'ils arrivaient dans une ferme. Ceux-là ils se sont plantés, ils auraient dû aller à l'hôtel, c'est tout. L'anonymat en fin de compte leur irait mieux que, que ce que nous, nous leur offrons (M^e Chassagne, 51 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

Le programme de la journée, les activités et autres loisirs possibles, constituent un autre support essentiel des discussions du petit-déjeuner. Le propriétaire doit ici aider le visiteur à définir des circuits et des itinéraires en fonction des priorités établies par ce dernier. Dans ce rôle de guide, l'accueillant s'appuie beaucoup sur la mise en récit proposée par les prospectus touristiques :

Le soir, souvent quand ils restent, ils nous disent « *bon alors demain on ne sait pas trop où on va aller mais on compte sur vous pour nous guider un petit peu* ». Je dis « *déjà vous regardez un petit peu les prospectus voir ce qui vous plairait* » et puis après le matin, on les guide pour les routes, les choses comme ça. C'est vrai que la plupart on les fait arriver par Labouquerie puisqu'on est de Labouquerie mais par nos petites routes de campagne on peut aller direct à Lalinde. Là vous avez la vallée de la Dordogne. Vous partez de Lalinde, Trémolat, vous avez l'abbaye de Cadouin. Vous avez aussi l'Abbaye de Saint-Avit-Sénieur qui a été restaurée, avec les peintures anciennes qu'ils ont découvertes. Vous avez les châteaux, vous avez des châteaux partout. Il y en a certains qui prennent la vallée de la Dordogne et qui reviennent par la vallée du Lot, font Rocamadour, qui font les grottes Lascaux. On n'est pas très loin non plus de la route qui va sur Beaumont, après on les guide, ils vont visiter Monpazier, Beaumont... Maintenant ils se dirigent beaucoup sur Issigeac. Vous connaissez Issigeac ?

Enquêteur : Assez peu...

C'est très joli, c'est très bien rénové... bon, comme on est à 20 kilomètres du Lot-et-Garonne, ils filent sur Villeréal, Monflanquin... y'en a qui poussent même jusqu'à Villeneuve... On ne peut pas les sélectionner toutes (les bastides). Et puis, vous avez des vacanciers qui eux vont dire « *on se repose, on cherche un petit coin pour être sur des relax* » et on leur indique un étang ou un petit coin de forêt tranquille où ils vont dormir toute l'après-midi dans les bois. D'autres, ils nous demandent où se trouvent des brocantes, des vide-greniers. On a des listes des fois. Tel jour c'est ça, tel jour c'est tel marché, d'autres encore, c'est les marchés régionaux. Il faut s'adapter à ce qu'ils demandent ou alors si on n'est pas à la hauteur, ils vont directement à l'office du tourisme et

puis voilà on leur donne des petits conseils. Souvent ils veulent aller voir Sarlat, on leur dit « *aujourd'hui Sarlat, oh la !... c'est le jour du marché* » ou des trucs comme ça, on leur donne alors des conseils, où ils pourront se garer par exemple. Ah, le matin, j'en ai pour une heure à tracer leurs itinéraires (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Cet instant est également l'occasion pour les visiteurs de demander « *des adresses* » qui leur permettront de ramener dans leurs bagages des produits régionaux. Si, les agriculteurs n'en vendent pas eux-mêmes, ils enverront alors les clients chez des personnes de leur connaissance faisant ainsi fonctionner tout un réseau comme nous le confie M^e Faupin du canton de Beaumont : « *On envoie les gens là-bas parce qu'on connaît, on sait qu'elle fait des bonnes conserves, mais ce n'est pas une obligation !* ».

Si le petit-déjeuner donne à voir des situations « typiques » comme lorsque les agriculteurs jouent leur rôle de guide autochtone, « *y'en a qui veulent qu'on soit Office du Tourisme* » nous confiera même un agriculteur, il ne faut pas oublier que les échanges construits de manière assez informelle peuvent également porter sur les productions présentes sur l'exploitation. Ne s'agit-il pas là d'un moment privilégié pour prévoir une visite de l'exploitation ?

6.1.2. Visiter l'exploitation, participer aux travaux ?

La visite de l'exploitation pourrait apparaître comme un troisième moment de co-présence institué car on pourrait s'attendre à ce que, dans une exploitation agricole, les propriétaires mettent en avant la spécificité de leur offre par ce biais. Toutefois, cet aspect, sans être jamais véritablement renié, est mis en valeur différemment par les agriculteurs et ce notamment parce qu'ils considèrent qu'il ne s'agit pas d'une activité correspondant nécessairement aux attentes des visiteurs.

6.1.2.1. Se promener, se balader, faire un tour sur l'exploitation

Lorsque nous avons abordé la question de la visite de l'exploitation avec M. Noreille, agriculteur de la commune de Monpazier et propriétaire d'une chambre d'hôtes depuis plus de vingt ans, celui-ci nous en a parlé comme s'il s'agissait d'une évidence :

Les gens quand ils sont ici, s'ils veulent, ils viennent assister à la traite. Les gamins, ils vont voir les veaux, les poules. De toute façon, la ferme c'est l'élément primordial. Du moment que vous adhérez à *Bienvenue à la Ferme*, ça fait partie de la charte. Vous êtes tenus, si les gens vous le demandent, de faire visiter votre ferme (M. Noreille, 61 ans, agriculteur, Monpazier, 2004).

Toutefois, tous les agriculteurs ne sont pas adhérents à *Bienvenue à la ferme*, or *Gîtes de France*, comme le stipule M. Noreille, « *ne nous demande pas ça du tout, ils notent que c'est une ferme sur leurs trucs, et puis c'est tout ça s'arrête là* ». Mais surtout comme cet exploitant le précise : « *C'est tellement naturel que bon, on ne pense pas à le dire, non, on le dit pas mais ça coule de source, si vous voulez* ». Dans tous les gîtes et chambre d'hôtes où nous avons séjourné, la visite de l'exploitation n'est effectivement ni un moment systématique, ni une animation obligatoire ; il s'agit plutôt d'une possibilité tacite laissée à la discrétion du visiteur qui doit signaler son intérêt pour cette découverte. Autrement dit, il est

rare que les propriétaires proposent d'eux-mêmes de faire visiter l'exploitation, à moins qu'ils estiment le visiteur intéressé. Nous avons ainsi rencontré des visiteurs, arrivés seulement la veille il est vrai, qui ignoraient totalement s'il leur était possible de faire une visite des lieux :

Si on peut, on aimerait bien visiter la ferme. On aimerait bien faire (rire) un tour de tracteur ou autre, je ne sais pas s'ils ont des bêtes à part les vaches : du style... des poules, des lapins, des cochons.... (M Delaye, 29 ans, visiteur, avocat, Alpes-Maritimes, 2004).

Existerait-il donc une ouverture implicite de l'exploitation aux visiteurs sans aucune autre mise en scène particulière ? Les situations sont en fait très variables. Certains propriétaires peuvent afficher une relative indifférence qui équivaut à accorder une grande marge de liberté aux visiteurs ainsi que l'exprime cette veuve d'agriculteur qui habite dans un secteur très boisé du canton de Monpazier :

Ils peuvent aller où ils veulent, même sans moi. Vous savez, y'a pas du tout de voisins, alors ils peuvent se promener, bois ou terres, ils peuvent se promener, y'en a bien au moins 30 hectares.

Enquêteur : Est-ce qu'ils peuvent ramasser des cèpes par exemple ?

Oh, s'ils en trouvent oui mais...ils ne sont pas très, pas très... Ils me ramènent tout ce qu'ils trouvent, ça ce n'est pas compliqué, tout ce qu'ils trouvent, oui, tout ce qu'ils trouvent, mais sur tous ceux qu'ils ont ramassés, il y en a 2 de bons, même des fois aucun ! (rire) Oh, ça leur fait plaisir alors... (M^e Boutineau, 68 ans agricultrice à la retraite, Monpazier, 2004).

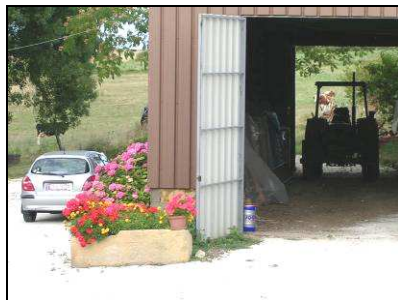
Cette petite moquerie adressée à l'encontre des visiteurs sur la question des cèpes pourrait laisser à penser que M^e Boutineau accorde une grande autonomie aux visiteurs d'abord parce qu'elle sait pertinemment n'encourir aucun risque, d'autant plus que son fils travaille au quotidien sur l'exploitation. Par ailleurs, il n'est pas anodin que cette personne parle de se « *promener* » plutôt que de « *visiter* ». M^e Boutineau précise ainsi qu'elle ne connaît pas tous les ressorts du métier et toutes les transformations de l'exploitation puisqu'après son mari, c'est désormais son fils qui gère seul l'entreprise familiale. Cette possibilité laissée aux visiteurs de flâner sur l'exploitation pourrait ainsi être interprétée comme une façon de ne pas s'investir dans cette partie de l'accueil qu'elle ne maîtrise pas trop. Pour d'autres agriculteurs, la liberté donnée aux visiteurs se double d'une surveillance discrète. Ainsi, même si les propriétaires n'accompagnent pas les hôtes dans leur « *tour de la ferme* », qu'il s'agisse de leur laisser une certaine tranquillité ou d'éviter d'être contraint par une formalisation excessive de ce type de demande, ces exploitants restent vigilants : « *Ils y vont souvent seuls mais enfin des fois on les suit, mais ils peuvent y aller seul* ». Entre contrôle discret et mise en garde, c'est ainsi une autonomie relative qui est accordée aux visiteurs :

On leur dit que dans une ferme il y a toujours des dangers. Par exemple, la mare, bon on avait mis le grillage, on l'a clôturée. Les gosses peuvent monter sur le muret mais on dit que les gosses ne montent pas sur le matériel mais enfin quand même quand on dit une ferme, on a tout dit, non ? Mais s'ils veulent aller à l'étable voir les petits veaux, s'ils veulent faire le tour, on nous demande « *on peut faire le tour du bâtiment, regarder...* ». Nous on fait comme si on recevait des parents, comme s'ils étaient chez eux. Voilà notre mentalité (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Le fait que cet agriculteur évoque les dangers liés à la présence de matériel agricole à proximité du lieu d'hébergement n'est pas anodin. En effet, au cours d'un repas pris avec d'autres visiteurs, il narre l'anecdote suivante : un jour, il prenait le café avec un touriste allemand pendant que les enfants de celui-ci jouaient à l'extérieur. Subitement, ils ont entendu

le tracteur, pourtant remisé dans le hangar, démarrer. Le garçon de huit ans avait réussi à monter dessus et avait enclenché la vitesse. Heureusement, un autre engin faisant obstacle, le tracteur et son malheureux passager n'avaient pas pu entamer leur course folle. Même s'il en rit, cet agriculteur avoue éprouver, rétrospectivement, une certaine peur. Ces différentes données doivent nous conduire à nous interroger sur la nécessité pour les agriculteurs de concilier, si ce n'est de choisir, entre une mise à disposition des espaces proches de la maison à des fins touristiques et le maintien d'une activité agricole pour eux et/ou pour leurs enfants.

Illustration 6.2 : Les abords d'une exploitation pratiquant l'accueil à la ferme



Le hangar et sa rangée de fleurs



Le muret, la clôture et la mare



Les fleurs, le potager et les vaches

Source : V. Banos, 2005

M^e et M. Faupin, des agriculteurs à la retraite dont les bâtiments agricoles sont également situés à quelques mètres à peine du seuil de la maison, soulignent cette ambiguïté de la mise en scène d'un espace de travail :

Enquêteur : Vous les accompagnez toujours lorsqu'ils visitent l'exploitation ?

M^e : Ah, oui, oui. Moi ou mon mari, n'importe lequel, celui qui est disponible les accompagne et on essaie de faire ranger le matériel, parce qu'avec les tracteurs, ce n'est pas évident. Mais attention, moi je ne veux pas gêner notre fils non plus ! D'ailleurs, quand il a le temps, il est plus capable que nous d'expliquer.

M. : Mais il faut qu'il ait le temps ! Sinon, seuls, ils peuvent aller voir le pigeonnier qui se situe sur une autre partie abandonnée de la ferme. (M^e et M. Faupin, 65 et 66 ans, agriculteurs à la retraite, Beaumont, 2005).

Les questions de sécurité n'impliquent pas nécessairement que les agriculteurs accompagnent les hôtes dans leurs visites de l'exploitation, puisqu'ils ont pu, soit procéder à des aménagements ayant permis de rendre plus accessibles les abords de la maison, soit, comme dans le cas du pigeonnier mentionné précédemment, valoriser des éléments qui n'ont que peu de rapport avec le monde agricole actuel. Mais est-ce seulement pour des questions de sécurité que des agriculteurs déconseillent ou du moins éprouvent un certain malaise à montrer à leurs visiteurs certaines parties de leur exploitation ?

Maintenant, le potager est bien entretenu parce qu'on a un peu plus de temps libre mais avant il n'était pas toujours bien entretenu parce qu'il faut s'y tenir, y'avait de l'herbe et tout, et on nous disait « *ce n'est pas un endroit formidable à visiter* »... ça nous gênait un peu. Les touristes savaient qu'on avait le verger de kiwis, qu'on avait le tabac à entretenir et que c'était secondaire le jardin mais c'est vrai qu'il fut un temps où on était plus gênés que maintenant où on a le temps de l'entretenir (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

Alors que certains agriculteurs transforment ou souhaitent transformer les abords de l'exploitation situés à proximité de la maison afin de rendre celle-ci plus présentable et donc

plus accueillante, d'autres, au contraire, regrettent de ne pas réussir à mettre suffisamment en avant la spécificité de leur métier comme ce jeune couple qui souhaiterait valoriser son offre d'hébergement autour de la présence de la ferme laitière. Les agriculteurs de cette filière de production étant assez peu nombreux à pratiquer l'accueil à la ferme, ils espèrent ainsi se démarquer et attirer une certaine clientèle. Le problème est que l'exploitation, située à une centaine de mètres, demeure peu visible depuis le lieu d'hébergement :

Alors un truc qui me gêne quelque part et qui me déçoit, c'est que la ferme ne prenne plus, du tout. C'est-à-dire que la ferme, de toute façon ce n'est pas compliqué, depuis l'année dernière, moi je leur dis : « *avant le repas, allez vous balader, descendez à la ferme, aller voir la traite, allez vous balader* »

Enquêteur : Et ça n'attire pas ?

Non. Non. C'est très peu ...parce qu'en fait, y'a pas beaucoup de couples avec enfants, et c'est surtout les enfants qui sont attirés pour aller voir les animaux. Mais je veux dire, non, ça n'a pas l'effet que j'escomptais, en fait. Je me dis : « *mince, on en a les avantages et pas les nuisances, pourquoi ils ne vont pas voir les vaches* ».

Enquêteur : mais quand ils viennent ici, est-ce qu'ils ont conscience que c'est une ferme... ?

Non, pas toujours (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Comme cette femme d'agriculteur le souligne, il serait excessif de considérer que l'absence de marqueurs spatiaux révélant la présence d'une exploitation agricole soit le seul facteur permettant d'expliquer l'absence d'intérêt que suscite, chez les hôtes, la partie agricole de l'accueil. M^e Heuillard pratique l'hébergement à la ferme depuis seulement trois ans, mais les plus anciens formalisent sa pensée en suggérant que l'intérêt porté à l'exploitation est surtout fonction du type de visiteurs comme nous l'explique cette propriétaire de chambre d'hôtes, adhérente d'*Accueil Paysan* :

Parmi les gens qui viennent dans les chambres d'hôtes, il y a des gens qui ne vont pas voir les chèvres, alors qu'autrefois ça les intéressait. Là, à peine. Il y en a certains, ils viennent, ils dorment et ils s'en vont visiter. Bon, ils visitent le département mais la ferme par elle-même, moi je dis qu'elle n'a pas l'air de les passionner. En fait, ceux qui ne s'y intéressent pas, c'est ceux qui viennent par l'Office du Tourisme de Bergerac, par exemple, et qui arrivent pour passer une nuit. Une nuit, ils font un circuit et après, ils s'en vont ailleurs. Des gens avec des enfants, peut-être plus, parce qu'il y a le contact avec les enfants, les animaux, c'est plus facile. Mais des couples, il y en a qui viennent, ils ne regardent même pas les chèvres. S'ils restent sur la semaine, ils ont peut-être plus le temps et eux ils viennent quand même plus facilement. Ils recherchent le produit aussi. Ils savent qu'on fait du fromage, on leur dit [...] Mais on pense, nous, que les gens qui venaient autrefois à la campagne, ils étaient bien plus motivés. Ils posaient des questions, ils s'intéressaient à plus de choses. Alors là évidemment, nous on tombe quelquefois sur des gens qui sont passionnés d'écologie, qui demandent comment c'est cultivé, etc. Il y a toute une branche maintenant de gens qui se passionnent pour les méthodes de culture, comment c'est fait, comment ça pousse, qu'est-ce que vous utilisez comme produit, etc. (M^e Carriat, 53 ans, agricultrice, Issigeac, 2005).

L'ensemble des agriculteurs rencontrés procède à une catégorisation des visiteurs fondée sur la durée de séjour de ces derniers : ceux qui ne font que passer, ceux qui restent et ceux qui reviennent, autrement dit les « *habitués* ». Une typologie qui recoupe assez fortement la distinction faite entre les personnes « *passionnantes* » à recevoir et celles qui le sont moins. Cependant, cette catégorisation se heurte parfois à une autre réalité, connue d'ailleurs des agriculteurs, comme lorsque ces jeunes visiteurs présents sur place depuis trois jours avouent n'être aucunement intéressés par la découverte de l'exploitation :

Enquêteur : Et vous avez visité la ferme ?

Ici, je suppose que... enfin pfff, c'est du lait, je suppose que ça revient pratiquement au même que chez ton cousin, donc on s'est pas trop étendu sur la visite.

Enquêteur : Oui, c'était quelque chose que vous connaissiez donc...

Oui, à part le fait qu'ils font du pruneau, il y a rien exceptionnel. À la rigueur, si la dame avait fait du canard ou des choses comme ça... Elle n'en fait pas, hein ? (M Faivre, 30 ans, informaticien, Ille-et-Vilaine, 2005).

Dans une perspective similaire, cette recherche des aspects les plus originaux ou les plus emblématiques de l'agriculture locale emprunte parfois des chemins bucoliques où prédomine le plaisir des yeux et du goût:

Début février quand on est venu la première fois j'ai fait des photos des animaux, et d'adorable gros cochons, et quand on est revenu deux mois après, et qu'on a mangé du boudin de la ferme, c'était les petits cochons ! (rire) (M^e Delannoy, 54 ans, sans emploi, Gironde, 2005).

La place accordée à l'agriculture dans ce type d'accueil à la ferme demeure incertaine tant la labilité des espaces de production semble une composante importante de ces espaces de co-présence. Ainsi, il existe indéniablement une difficulté pour les visiteurs de décrypter les marqueurs spatiaux de l'exploitation et ce d'autant plus lorsque les agriculteurs accentuent la mise en scène et « surjoue » comme lorsque cet agriculteur nous avait confié avec un sourire complice que les cochons, de même que les chèvres qui demeuraient dans l'enclos devant la maison avaient été achetés et placés là « *pour la bouffe et le paysage* » (Illustration 6.3).

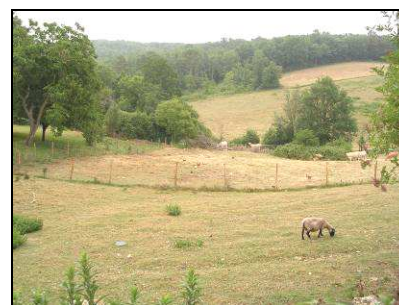
Illustration 6.3 : Une image et/ou une réalité du monde agricole Périgourdin ?



Devant, les chèvres...



...la basse-cour et le tracteur



Derrière, les moutons

Source : V. Banos, 2006

Les visiteurs font parfois « *un tour de la ferme* », avec l'agriculteur s'il est présent et disponible ou bien sans lui puisque la plupart des accueillants semblent accorder une autonomie, toute relative, aux hôtes pour ce genre de promenade. La visite de l'exploitation est donc loin de constituer un moment « institutionnalisé » de la co-présence. Ceci doit nous conduire à nous interroger sur la place accordée à l'espace de production dans l'offre d'hébergement proposée par ces agriculteurs. Comment faut-il interpréter la labilité constatée des espaces de productions ? Assisterait-on à une certaine mise en scène qui servirait justement à adapter ces espaces aux attentes supposées des visiteurs ? Une situation qui non seulement laisserait à l'écart des pans entiers de l'exploitation mais qui donnerait à voir une représentation erronée de la réalité agricole. La participation des visiteurs aux travaux agricoles peut nous fournir quelques indices supplémentaires sur les limites de cette labilité de l'espace de production.

6.1.2.2. Participer aux travaux, une vision passéiste?

Si les façons de présenter l'exploitation aux hôtes varient notamment en fonction de la place que les agriculteurs souhaitent ou peuvent donner à la ferme dans leur offre d'accueil, il existe un domaine où les agriculteurs se retrouvent autour d'un certain consensus : la participation des visiteurs aux travaux agricoles. Ce type de pratique n'est en effet ni encouragé, ni même souhaité et ce malgré une certaine demande de la part des visiteurs :

M. : S'il y avait des vacances « *aller bosser une semaine dans une ferme* », ça je crois que je le ferais.

M^e : Oh ben y'en a, je pense ! Si tu y vas gratuitement, les mecs ils t'accueillent à bras ouverts !

Enquêteur: Ah oui ?

M. : Ah oui, oui moi j'ai déjà fait des vendanges sur ce modèle-là – j'étais censé faire des révisions, mais j'ai vendangé pendant une semaine – et oui, ça, ça me plairait plus. Enfin plus... là, ça me plaît déjà énormément mais j'ai besoin de faire des choses. Mais bon le canoë, c'était bien cet après-midi, hein ! (rire) (M^e et M. Bailly, 33 ans, commercial et sans emploi, Paris, 2005).

Cette attente semble en rester le plus souvent au stade du désir inavoué car pour les agriculteurs rencontrés, il n'existerait pas ou plutôt il n'existerait plus de telles demandes :

Enquêteur : *Est-ce qu'il y a des visiteurs qui se proposent pour vous aider à faire les travaux ?*

Mais non, les visiteurs ils ne se proposent pas. Bon, au début y'en avait certains qui disaient « *on vous aide à faire les foins* ». Non, moi ça, je ne veux pas, non là non, on ne peut pas, c'est devenu trop compliqué avec les machines (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Y aurait-il un déphasage sur cette question entre les agriculteurs et les hôtes ? Peut-être, mais il faut également signaler parmi ces derniers une certaine sensibilisation aux évolutions techniques du métier qui confèrent moins une part d'utopie que de nostalgie à leur demande de participation :

Le travail à la ferme est devenu plus cloisonné. Pour nous, c'est plus difficile maintenant de participer. On est allé longtemps passer des vacances où toi tu aidais à rentrer le foin, la paille tout ça. On avait tous une activité dans la ferme et là c'est plus possible, tout devient très technique (M^e Maillet, 53 ans, commerçante, Moselle, 2004).

Ce cloisonnement signifie-t-il qu'il soit réellement impossible pour les visiteurs de participer à de quelconques travaux ? De fait, la plupart des pratiques agricoles leur sont interdites, mais un interdit qui demeure le plus souvent implicite. Autrement dit, il s'agit là d'une règle qui est davantage de l'ordre du non-dit que du refus. Il existe cependant, dans certains cas, lorsqu'une certaine relation s'établit, de menues tâches qui sont exécutées de concert. La mise en scène permet ici de donner le sentiment aux hôtes qu'ils participent d'une certaine façon aux « travaux agricoles » :

M^e : Hier après-midi, ils ont récolté des haricots verts, on a tout équeuté pour tout le monde, pour les fermiers et pour nous.

M. : Moi, j'ai fait des tresses d'oignons, d'échalotes avec René dans la remise là-bas derrière, il y a toujours du travail dans une ferme.

Enfant : Moi, je vais traire les vaches.

M. : Tous les soirs... il va traire les vaches et nettoyer leurs pis (M^e, M. Cuvillier et leur enfant, 51, 56 et 7 ans, garde malade, technicien et écolier, Pas de Calais, 2005).

S'il existe une certaine ambiguïté autour de la place de l'exploitation dans l'accueil conçu par les différents agriculteurs, la participation à des travaux agricoles ne fait presque

jamais partie des services supplémentaires proposés par les accueillants ou alors sous une forme particulièrement édulcorée.

* *
*
*

L'accueil en chambres d'hôtes donne lieu à de multiples moments de co-présence mais parmi ceux-ci les repas jouent un rôle primordial. Ils sont ces instants où s'installe une ambiguïté, entre relation de service et discussions interpersonnelles, qui forme toute la richesse des interactions observées. L'intensité des échanges est certes fonction du temps passé ensemble mais également du désir ou non qu'ont les hôtes de se dévoiler et de s'intéresser aux accueillants. Cet intérêt est notamment la condition d'un processus d'inversion permettant aux propriétaires de passer d'un statut de prestataire de service à celui de « *gens du pays* » et dans une moindre mesure, d'agriculteurs ou de fermiers. Ces repas sont marqués par une adaptation réciproque, de l'ordre du nécessaire pour les propriétaires et du possible pour les hôtes, qui conduit potentiellement à une redéfinition des rôles de chacun. La construction d'un espace commun apparaît alors possible même si la relation de service, et donc de pouvoir, ne semble jamais véritablement s'estomper. Cette tension est également au cœur des autres moments de co-présence qui, tout en étant beaucoup plus personnalisés et donc plus ponctuels, participent aussi à composer un séjour en chambres d'hôtes. En effet, normalement libérés de toute prestation, les propriétaires peuvent prolonger au cœur de la journée cette co-présence, en fonction de la disponibilité qu'ils sont prêts à engager ou de leur désir de partager des activités avec leurs hôtes. Cela peut aller de la partie de cartes à une participation conjointe aux festivités locales, en passant par des discussions improvisées sur le banc. À l'intérieur de la maison, l'espace de la co-présence est souvent délimité entre ce qui ressort de l'espace privé des accueillants et les salles communes, mais lorsqu'on se déplace à l'extérieur les barrières deviennent plus floues. À quoi correspond cette labilité de l'espace de production ? N'est-elle pas le signe d'une mise à l'écart de la partie agricole de l'accueil ou du moins d'un empiètement de l'espace de villégiature sur l'espace de production ? En fait, même lorsqu'on observe la construction de relations interpersonnelles, la place de l'agriculture comme vecteur d'échange demeure bien souvent ambiguë. Certes c'est au visiteur de montrer qu'il éprouve un certain intérêt pour ces questions, mais parfois, les accueillants eux-mêmes semblent s'interroger sur la place à accorder à cette dimension agricole dans leur offre d'hébergement et de restauration. Avant de développer ultérieurement ces pistes d'analyses, il nous faut poursuivre la description d'autres situations de co-présence afin d'observer si on retrouve ces ambiguïtés, ces déphasages, ces décors mais également ces instants où la construction de relations interpersonnelles demeurent possibles.

6.2. Visites de fermes

Les deux initiatives de visites de fermes organisées par l'Office de Tourisme (OT) de Beaumont et par le réseau de *Fermes ouvertes du Périgord Vert* sont structurées autour de

deux objectifs différents : d'une part « *faire connaître l'agriculture et le territoire* » du pays des Bastides et d'autre part communiquer sur le métier d'agriculteur. Une différenciation qui a certes des répercussions sur la vision de l'agriculture qui est donnée à voir, mais les modes de co-présence observées fluctuent également en fonction des stratégies de mise en valeur de l'espace de l'exploitation. Comme pour les chambres d'hôtes, l'objectif est de proposer une description de diverses situations construites au cours de ces deux animations.

6.2.1. Visites de fermes de l'Office de Tourisme de Beaumont du Périgord

Depuis dix ans, l'OT de Beaumont organise durant l'été des circuits de visites de fermes. Un après-midi par semaine, une animatrice emmène des estivants à la rencontre de trois ou quatre producteurs afin de faire découvrir l'agriculture et le territoire du canton.

Excursion dans une plantation de tabac

En ce mardi après-midi du mois de juillet, un convoi d'une dizaine de voitures serpente les routes du canton de Beaumont. À peine quelques minutes après le départ de l'OT, il s'arrête en bordure de route, à proximité du village de Saint-Avit-Sénieur. Il nous faut emprunter sur environ une centaine de mètres un petit chemin joutant deux parcelles pour retrouver M. Boyer qui attend devant son champ de plants de tabac. Après avoir salué rapidement l'animatrice, celui-ci commence son intervention d'une voix difficilement audible car il ne s'adresse qu'à la moitié des personnes disposées en demi-cercle devant lui. L'exposé dure environ cinq minutes pendant lesquelles cet exploitant évoque aussi bien les procédés techniques que les problèmes de la prochaine suppression des primes, composant actuellement 60 % de son revenu, qui obligerait les agriculteurs à se conformer aux cours mondiaux tout en n'ayant pas les moyens d'être compétitifs. Un murmure approuvateur accompagne ses dernières paroles mais personne ne pose de questions. Après un moment de silence, l'animatrice intervient et s'adresse à l'agriculteur en lui demandant d'évoquer plus précisément la phase de l'ensemencement. L'agriculteur s'exécute et répond ensuite à quelques questions du public, sur la différence entre le tabac blond et brun, le prix des graines, la façon de juger la qualité des feuilles, la concurrence avec les autres pays. L'échange s'arrête puis après un nouveau silence, l'agriculteur demande aux visiteurs : « *Pourquoi vouliez-vous voir des plants de tabac ?* » On entend, ici et là, un « *par curiosité* », « *parce que c'est original* ». L'agriculteur continue en demandant s'il y a des fumeurs parmi les visiteurs et la discussion s'anime autour de la composition des cigarettes. En remontant le chemin, M. Boyer s'approche d'un des visiteurs et lui demande où il est logé ; celui-ci lui répond dans un camping aux alentours de Beaumont. Avant de se quitter, il nous lance un « *merci de visiter le Périgord* ».

Illustration 6.4 : Un groupe à la rencontre d'un exploitant agricole



Source : V. Banos, 2004

M. Boyer est un agriculteur à la retraite qui vient de transmettre son exploitation de 60 ha SAU en vache laitières, céréales et tabac, à ses deux fils. Il préférerait que ces derniers fassent la démarche de venir expliquer la production car « *c'est eux qui sont dans le coup* » mais il comprend tout à fait qu'ils n'en aient ni le temps, ni l'envie ; en fait, selon ses propres termes, « *ils s'en foutent* ». Lui-même semble d'ailleurs éprouver quelques réticences à participer à cette animation :

Parler du tabac qui est une plante tellement décriée, qui est considérée comme une drogue, ce n'est pas

forcément par plaisir. Ils veulent savoir ce que c'est que le tabac. On parle du tabagisme : vous savez, les gens autrefois fumaient à vingt ans, à l'armée. Aujourd'hui on fume à douze ans et au fond de moi-même, je me dis : « *tous les problèmes viennent de là* » parce que quand on fume à

douze ans, on se crée déjà des problèmes pour plus tard. Et puis, alors maintenant ils fument n'importe quoi et puis sans s'arrêter. On ne peut plus rien leur dire, ils font ce qu'ils veulent. Donc oui, ils sont contents d'en voir parce que jusqu'à maintenant ils ont fumé sans savoir d'où ça venait.

Enquêteur : Mais pour vous ça ne vous apporte rien ? Pour sensibiliser par exemple à ce qu'est l'agriculture actuelle ?

Je leur dis : « *Ecoutez, on n'oblige personne à fumer !* ». Chez moi, je n'ai jamais fumé. Mon père non plus. Je leur dit : « *Mais, si vous pouvez vous passer de fumer, c'est très bien* »

Enquêteur : Je parlais plutôt de sensibiliser à l'agriculture.

Ah l'agriculture... Oh, vous savez, il y a qu'une apparence, hein... Ils essayent mais ils ne posent pas beaucoup de questions. Ils croient certainement ce que je dis, ou tout au moins une partie. À présent, ils peuvent dire : « *Il ne dit pas tout, il cache quelque chose.* ». Pff, moi je ne cache rien, je m'en fous. Non, moi j'aimerais m'en dégager parce que je comprends que je suis de plus en plus attardé (rire). Je comprends que je suis plus dans le coup (M. Boyer, 62 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2004).

Ces propos empreints d'un certain scepticisme, si ce n'est de dépit, traduisent le positionnement ambigu de certains agriculteurs lorsqu'il s'agit de venir présenter leurs productions. Ainsi, ce n'est pas parce qu'il participe à une animation touristique que cet agriculteur n'éprouve pas le sentiment de devoir se justifier face à ce qu'il vit comme une remise en question de son engagement professionnel. Comment promouvoir cette production tout en se défendant de faire l'apologie du tabagisme ? Cette délicate réflexion qui constitue la trame du discours de M. Boyer illustre non seulement le malaise de cet agriculteur mais met également en évidence un décalage au cœur même de cette co-présence. En effet, si l'agriculteur se place sur la défensive avec l'appréhension d'avoir à se justifier, l'intérêt des visiteurs peut parfois faire totalement abstraction de ces questions pour assouvir simplement une certaine curiosité et en rester à une dimension informative, voir ludique :

Enquêteur : Comment s'est passé cette visite de ferme ?

Ah très bien, très bien, ouais, en plus c'est des cultures qui sont pas courantes parce que le tabac, il y en a quand même pas beaucoup en France. C'est toutefois dommage qu'on n'en ait pas vu plus : comment se passait la récolte et où il l'entreposait ? Mais bon, si ce n'est pas la période, ce n'est pas la période. Quand même ça aurait été bien de voir les feuilles suspendues et peut être les différents caissons de rangements aussi (M. Guibert, 36 ans, assureur, Paris, 2004).

Les propos de ce visiteur ne font que partiellement écho aux arguments tenus par le producteur, et ce décalage entre les deux ressentis doit nous interroger sur le degré de compréhension mutuelle construit au travers de cet échange. Certes, la relation est éphémère, mais le manque de visibilité du processus de production souligné par l'estivant n'est-il pas également une cause de cette occasion ratée de se rencontrer ? En effet, si le visiteur a accès, uniquement visuellement, aux plants de tabac, il ne perçoit jamais où et comment se déroule l'ensemble du travail agricole. Enfin, que faut-il penser de ce « *merci de visiter le Périgord* » lancé à la fin de la visite ? M. Boyer nous a expliqué que possédant également une chambre d'hôtes, il s'inquiétait de la baisse de la fréquentation qu'il avait pu constater en ce début d'été. Mais c'est un jeu complexe qui émerge car en remerciant les visiteurs de visiter le Périgord, cet agriculteur ne participe-t-il pas à jouer la carte du mythe territorial, du pittoresque agricole qu'il dénonce lui-même dans l'extrait suivant ?

Bon, les truffières, ils veulent savoir aussi ce que c'est parce qu'ils jugent les truffes en pensant à leur prix, parce qu'ils ont entendu ça à la télévision que les truffes à tel endroit valent tant le kilo. C'est pire que tout. D'ailleurs, on l'appelle le diamant noir, on l'appelait le diamant noir, la truffe

(rire). Ils s'imaginent qu'on est riche à mourir parce qu'on a quelques truffes. Ils croient qu'on ramasse ça comme des pommes de terre aussi. Bon, au moins, ils se rendent compte de ce que c'est (M. Boyer, 62 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2004).

Ce jour là, l'après-midi de visites de fermes organisée par l'OT de Beaumont se poursuit justement avec la très brève découverte d'une truffière. Le propriétaire étant absent, c'est l'animatrice qui assure l'explication des méthodes permettant aux trufficulteurs de dénicher le fameux champignon. Si cette présentation fut illustrée par des anecdotes sur « *la méthode de la mouche* » ou sur le dressage de chiens, l'animatrice fit peu mention de la clairière quadrillée de petits chênes au pied desquels on pouvait observer, parfois, une petite zone brûlée. Un mode d'intervention qui n'est pas sans rapport avec les souvenirs diffus qu'en retient M. Guibert, notre visiteur témoin. Peut-être lui est-il apparu difficile de mettre en adéquation le message délivré par l'animatrice avec l'agencement spatial qui se trouvait devant ses yeux. Sans prises évidentes, cet espace pouvait demeurer totalement insignifiant à celui qui ne le déchiffrait pas :

La truffière, ça ne m'a pas plus tant que ça. C'était un peu abstrait parce qu'on n'a pas vu sortir la truffe ou un chien chercher la truffe. Mais bon, c'est pareil, ce n'est pas la période, ce n'est pas la période. Elle a dit que c'était surtout au mois de janvier (M. Guibert, 36 ans, assureur, Paris, 2004).

Au rang des symboles du Périgord, la visite d'un laboratoire de transformation de canards constitue un classique des circuits de visites de fermes proposés par l'OT de Beaumont aux estivants. La démonstration du gavage, et plus généralement, l'explication des différentes étapes du processus de transformation, de la découpe de la viande aux manières de la cuisiner, fait ici partie intégrante de la démarche commerciale. Pour l'une des agricultrices rencontrées, les échanges construits durant ces visites sont ainsi moins l'occasion de défendre ou de justifier un type de pratique que de faire de la publicité pour son GAEC et ses magasins de vente directe :

Si vous voulez, si on vend des produits on y trouve notre compte mais enfin de toute façon même si on ne vend pas des produits, on explique aux gens que nous avons une boutique sur Monpazier, et à la limite, s'ils veulent nous retrouver, ils savent où nous retrouver. Donc, on fait ça pour se faire connaître (M^e Chassagne, 51 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

Néanmoins si la visite se conclut systématiquement par une dégustation servant à amorcer l'acte d'achat, cette agricultrice n'exprime pas de craintes spécifiques par rapport à d'éventuelles questions ou remarques des visiteurs qui pourraient faire sortir les interactions du cadre de convivialité que l'animatrice s'efforce par ailleurs de maintenir. Pourtant, entre l'explication du processus de gavage et la mise en scène de la salle d'abattage, elle prend sans nul doute le risque de choquer certains visiteurs, voire de susciter quelques vives remarques. À titre d'exemple et au grand désarroi de l'animatrice, cette agricultrice n'hésite pas, lors de sa présentation, à affirmer qu'elle refuse les normes européennes car même si ces dernières sont sans nul doute plus indolores pour l'animal, elles ne permettent pas une découpe satisfaisante de la viande. S'agit-il d'une démarche consciente et volontaire ou alors ce processus lui apparaît-il à la fois tellement évident et banal qu'il est intégré à la visite de manière automatique ? Paradoxalement, de ce que nous avons pu observer, ces sujets sensibles sont

gérés avec un certain recul, si ce n'est de l'humour, par les protagonistes de l'action. Ainsi, dans l'exemple précédent, la remarque d'un des estivants qui demanda à la propriétaire du laboratoire si elle avait testé sur elle l'électrocution pour s'assurer que c'était réellement indolore provoqua le rire de l'assemblée, y compris celui de l'agricultrice. Dans tous les cas, cette forme de présentation ne paraît pas avoir déplu à M. Guibert qui a retenu l'épisode de la mise à mort de l'animal comme fait marquant de la visite. Son discours montre une certaine compréhension, si ce n'est de l'empathie, et ce sans pour autant être dupe quant à ce qu'il conçoit être la finalité de la visite. Certes, ce visiteur pouvait avoir construit cette réflexion auparavant mais on peut également penser que la discussion collective ayant eu lieu lors de la visite n'est pas totalement étrangère à ce positionnement :

Moi, je dis que c'est du travail. Il faut être courageux pour tuer des canards comme elles font, pour renverser le canard, lui couper la tête et après le vider. Et puis, vous savez, il faut bien manger. Si on ne mangeait pas de la viande, les canards ou toutes ces vaches n'existeraient pas parce qu'on en aurait pas besoin. Peut-être que si je devais les nourrir, peut-être que ça me choquerait plus mais là c'est un peu neutre pour moi, je vois juste un morceau de viande. Le confit d'hier n'était pas mauvais donc il faut faire avec (rire). En plus ça fait marcher le commerce, elle a bien vendu ses petits produits (rire) (M. Guibert, 36 ans, assureur, Paris, 2004).

Pour la dernière partie de l'animation nous prenons la direction du coteau à la rencontre de M^e et M. Jourdan, exploitants agricoles à la retraite, qui doivent nous montrer leur production de fraises et de kiwis (Illustration 6.5 et encadré).

Lorsqu'un peu plus tard, nous revenons avec l'exploitant sur l'épisode de la dégustation des fraises, celui-ci nous explique que lors de précédentes visites, il avait autorisé les visiteurs à aller cueillir eux-mêmes les fruits. Mais, selon ses propres dires, il n'avait pas prévu que les visiteurs causeraient davantage de dégâts en piétinant les fraises qu'en les ramassant. Il me confie cependant n'éprouver aucun ressentiment particulier et s'il devait se trouver ennuyé ça serait davantage à cause des chevreuils qui viennent se servir toutes les nuits. Sans extrapoler sur la relative indifférence que semble éprouver M. Jourdan, on peut tout de même s'interroger sur le rôle désormais dévolu à ces productions que son fils ne compte pas récupérer. En effet, dans quelle mesure, l'abandon progressif de cette partie de l'activité agricole ne permet-il pas l'émergence d'une mise en scène destinée à faire la promotion du métier mais également de la chambre d'hôte ? Une analyse que ne partage pas M. Guibert puisque si ce visiteur s'étonne de l'ouverture au public de cette exploitation, c'est parce qu'il considère que ces plantations de fraises et de kiwis illustrent au contraire l'ingéniosité et l'innovation technique dont font preuve les agriculteurs :

Moi j'ai bien aimé les kiwis et aussi les fraises en hauteur là. C'est intéressant de voir comment les gens cherchent à améliorer leurs cultures. En mettant les fraises en hauteur au moins ils ne se fatiguent pas en les ramassant. Il y a moins de maladies aussi parce que les rampants ils ne montent pas sur les petits bouts de bois. Non, vraiment, c'est bien, on voit là que les gens cherchent à innover, c'est bien. Ils n'ont pas fait des études pendant cent ans pour essayer de faire toujours la même chose pendant cent ans. Non, vraiment c'était bien. En plus, ils étaient disponibles. Ils avaient envie de montrer leur pays. Apparemment, ça ne les obligeait pas, ils étaient contents. Parce que voir trente personnes qui arrivent, qui déboulent dans les serres et mangent les fraises, ça ne doit pas forcément être facile (M. Guibert, 36 ans, assureur, Paris, 2004).

Illustration 6.5 : Fraises hors-sol et plantation de kiwis lors d'un circuit organisé par l'OT de Beaumont**Entre dégustation de fraises et confrontation aux orties, « on est la campagne »**

L'agriculteur, accompagné de son épouse, nous attend sur le seuil de leur maison. Après s'être présenté, M. Jourdan nous invite à le suivre. À quelques mètres à peine, se dressent trois serres qui semblent quelque peu en mauvais état. Un peu en retrait, on distingue un tas de déchets où se mélangent ferrailles et plastiques en tout genre. L'agriculteur nous fait face et expose brièvement ses productions. Pendant ce temps, son épouse fait le tour des visiteurs en proposant quelques fraises sur un plateau. L'ambiance est détendue, les enfants jouent et courent un peu partout, certains visiteurs discutent entre eux pendant que d'autres s'approchent de M. Jourdan pour lui poser directement des questions. Celles-ci ont trait à l'intérêt de faire du hors-sol par rapport aux cultures traditionnelles, à la possibilité de mettre en place dans son propre jardin ce type de culture, à la durée et aux nombre de récoltes par an, aux problèmes de concurrence avec les autres pays exportateurs ou encore à la provenance des différents types de fraises qu'on peut trouver dans le commerce. Cette dernière question permet au propriétaire d'expliquer qu'une fraise mûre mouillée est un fruit qui pourrit et que, par conséquent, la conservation en chambre froide est, par principe, contre-indiquée. Un visiteur acquiesce et s'emporte en affirmant que « *les grandes surfaces font n'importe quoi* ». Un certain enthousiasme gagne les visiteurs et M. Jourdan doit maintenant se démultiplier pour répondre à ses interlocuteurs. À chaque fois, un échange à deux ou trois maximum s'engage. D'ailleurs, à la suite d'une de ces discussions, un visiteur repartira avec quelques pieds de fraises donnés par les producteurs. Dans le même temps, une mère dit, en riant, à son fils qui voulait remettre sur le plateau un reste de fraise qu'il peut le jeter par terre car « *on est à la campagne* ». Alors que M. Jourdan propose maintenant de nous emmener voir sa production de kiwis, un visiteur lui fait part de son souhait de venir participer à la cueillette des fraises. C'est l'animatrice qui intervient en disant que ça commence à cinq heures du matin, ce qui semble déconcerter le visiteur et déclenche un rire général. Tout le monde remonte en voiture pour faire la centaine de mètres qui nous sépare de la plantation de kiwis. En descendant, j'entends une femme discuter avec son mari à propos des bâches plastiques qui traînent dans un des champs que nous venons de longer. Son mari dit qu'il faudra plus de trente ans pour nettoyer tout ça, mais aucune question ne sera posée sur ce sujet à l'exploitant.

Sur la plantation de kiwis, il n'y a pas de présentation, les questions affluent naturellement à la fois sur l'histoire de l'exploitation, les procédés spécifiques à ce type de culture, le climat propice à cette production. L'agriculteur répond à ces différentes questions pendant que d'autres visiteurs se promènent aux abords de la plantation pour aller toucher les fruits. Un enfant revient en pleurant et sa mère dit à l'animatrice qu'il faudrait peut-être couper les orties sous les arbres pour éviter que les gens ne se piquent. Vers 19 h 30, le groupe commence à se disperser et l'animatrice propose aux derniers visiteurs présents, d'aller visiter une église du XIII^e siècle située juste à proximité. L'agriculteur nous salue puis repart.



Source : V. Banos, 2004

Lors des animations de visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont, les situations de co-présence entre agriculteurs et estivants se jouent sur des modalités différentes : parfois l'exploitant est totalement absent, parfois, on reste dans un échange strictement collectif, d'autres fois encore, on entrevoit l'émergence d'échanges interpersonnels. Si la façon dont les agriculteurs conçoivent, appréhendent et pilotent les interactions participe à ces différentes situations, ce qu'ils montrent ou ne montrent pas joue également un rôle important. Sans faire de corrélation abusive, il ne nous semble pas anodin de constater qu'à une ouverture restreinte correspond le maintien d'une certaine réserve, alors qu'une ouverture plus manifeste participe à la construction d'une certaine dynamique collective. Cette variabilité des situations ne doit toutefois pas faire oublier qu'il existe également des points communs entre ces agriculteurs puisque tous trois sont des habitués d'un accueil à la ferme et que deux sont retraités du monde agricole. Par ailleurs, il faut noter, dans cette animation, l'absence d'exploitations correspondant à des productions plus spécialisées et plus contraignantes en termes d'accueil du public :

Les producteurs de lait, là, les laitiers, ils ne veulent pas de visites de fermes... ça perturbe trop les vaches. Le soir, elles n'ont plus de lait, hein. Mais mon fils me disait mais « *il faut bien pourtant qu'ils le voient quelque part* ». Alors quand j'organisais les visites je disais aux touristes : « *Il ne faut pas crier, il faut mettre un ton en dessous parce que les vaches sont stressées, et elles ne lâchent pas leur lait.* » Mais bon, il y avait toujours des enfants qui criaient. Avec les petits veaux, ça va mais avec les vaches laitières il faut faire attention. Alors, on baissait d'un ton ou deux, on parlait à voix basse et si on avait des questions à poser, on discutait dehors. Mais bon, on a arrêté et notre fils ne peut pas reprendre, il est trop occupé (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

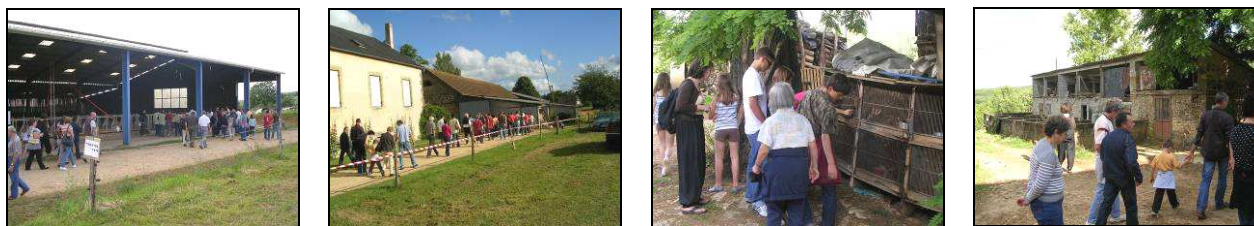
Ces après-midi consacrés aux visites de fermes sont placés sous le signe du ludique. Les agriculteurs s'investissent de manière différente dans cette animation sachant par ailleurs que l'animatrice est toujours là pour réguler les échanges et faire perdurer le cadre de la convivialité. Mais cette fonction récréative est également perceptible dans le choix des exploitations retenues puisqu'on peut s'interroger sur la dimension symbolique, voire emblématique des productions. Un territoire qui, sans être omniprésent, demeure ainsi toujours en toile de fond.

Avec le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert*, la référence au territoire est également présente. Mais, il s'agit ici davantage de mettre en valeur l'environnement direct de l'exploitation afin d'expliquer les logiques de productions. En effet, les adhérents de ce réseau ont fait le choix de présenter aux visiteurs les rouages de leur métier en abordant de manière concrète les mécanismes de leur système de production, en théorie du moins.

6.2.2. Visites de fermes du Périgord Vert

Créé en 2002 par un groupe d'agriculteurs suite à l'épisode de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB), le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert* compte aujourd'hui plus d'une vingtaine d'adhérents et commence même à se diffuser au Sarladais. Pourtant, cette animation, actuellement coordonnée par la Chambre d'Agriculture, n'a, en théorie, aucunement vocation à devenir un outil de développement touristique. Elle s'est en effet donnée comme double objectif de communiquer sur le métier d'agriculteur, en mettant l'accent sur « *le travail avec la nature et l'autonomie des agriculteurs* » et sur les missions de l'agriculture, à savoir « *garantir une alimentation avec des produits de qualité et entretenir pour transmettre un patrimoine aux générations futures* ». Pour se mettre en adéquation avec ce projet, les membres du réseau ont par exemple, suite à de longues discussions, décidé de ne pas procéder à de la vente directe lors des visites.

Nous n'avons pas mené d'entretiens auprès des adhérents de ce réseau mais nous avons suivi leurs réflexions pendant presque trois ans, notamment lors des différentes journées de formations organisées à l'initiative de la Chambre d'Agriculture. Lorsque vint l'heure des premiers bilans, certains agriculteurs témoignèrent ainsi de leur inexpérience, de leur manque de formation pour faire face aux nombreux visiteurs qui affluaient. Comment surveiller tout le monde lorsqu'on se retrouve seul avec une cinquantaine de personnes, comment piloter les échanges et répondre aux questions sans l'aide d'un technicien, tels étaient les principaux doutes exprimés. À titre d'exemple, la crainte de voir ou revoir les visiteurs évoquer « *des questions d'argent* » (revenus, subventions, patrimoine immobilier, capital infrastructurel...) revint souvent et, sur ce point, les membres du réseau furent relativement unanimes pour exprimer leur réticence à évoquer l'investissement économique consenti et la rentabilité de leur système d'exploitation. On considère ici que le problème est trop complexe, trop abstrait et que, par conséquent, les visiteurs ne comprendraient pas ou pire interpréteraient mal. Les exploitants ont donc décidé qu'il fallait prévenir ce type de dérapage et désamorcer le questionnement en présentant, si besoin était, le décalage entre l'importance du capital investi et son délai de récupération. Autrement dit, il s'agit pour les agriculteurs de préciser que ce qui est visible n'est pas nécessairement le reflet de leurs conditions de vie.

Illustration 6.6 : Visite d'exploitation organisée par le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert*

De la stabulation au panorama, le tour d'une exploitation

Les visiteurs se garent entre la maison et la stabulation, dans un champ aménagé en parking pour l'occasion. L'exploitant, accompagné de son fils, patiente devant le bâtiment agricole. Sans attendre les derniers visiteurs qui arrivent au compte-goutte, il commence par remercier et souhaiter la bienvenue aux personnes présentes, puis procède à un rapide historique de l'exploitation familiale. Il l'a progressivement spécialisé dans le bovin viande même s'il conserve une petite production de noix. Aujourd'hui son exploitation compte 135 ha SAU et un cheptel de plus de 200 têtes. Cette brève intervention se conclut sur la phrase suivante : « *Je souhaite que cette visite ne soit pas un monologue, on aime bien que vous posiez des questions* ». Prenant la tête du groupe, il conduit les visiteurs au contact de quelques génisses restées dans la stabulation. Il évoque ici leur âge, leurs rôles et pourquoi elles demeurent à l'écart. Une première question sur la façon dont l'agriculteur procède à l'identification des vaches est posée à voix basse. L'agriculteur répond directement à la personne sans s'adresser à l'ensemble du groupe qui doit désormais compter une cinquantaine de personnes. Ensuite, toujours précédés des deux exploitants, nous empruntons un petit chemin faisant le tour de l'exploitation. Nous passons derrière la maison, où nous pouvons remarquer l'herbe fraîchement coupée et les fleurs très bien entretenues, puis nous nous dirigeons vers la partie la plus ancienne de l'exploitation. Devant une ancienne grange où une vieille cuve à vin demeure entreposée, le propriétaire parle du temps où l'exploitation était en polyculture et du patrimoine que son père lui a légué. À proximité, les cages à lapins suscitent la curiosité des enfants. Pendant ce temps, le producteur poursuit la visite en menant les visiteurs vers un hangar plus récent où un ruban signale aux visiteurs qu'il ne faut pas s'approcher de l'ensileuse. L'agriculteur présente rapidement le matériel utilisé sur l'exploitation, le fonctionnement en CUMA et l'organisation du travail que cela suppose, mais de nombreux visiteurs sont restés en arrière, flânant et prenant des photos. Le cortège reprend son chemin en direction d'un pré où cinq bœufs sont allongés. Le fils vient alors apporter quelques granulés, ce qui a pour conséquence immédiate de faire venir les bêtes à proximité du groupe. Une petite fille s'avance mais le fils intervient doucement pour lui expliquer que le fil est électrifié. Le groupe profite quelques minutes de ce spectacle pendant que l'exploitant s'emploie à répondre à des questions portant notamment sur la composition de la nourriture. Finalement, le groupe se dirige vers une partie de l'exploitation qui offre un panorama sur une combe. L'agriculteur explique l'histoire de ce paysage à travers celle de son exploitation familiale, des parcelles qu'ils ont rachetées et de celles qui sont maintenant abandonnées parce que les voisins sont partis à la retraite. Après presque 1 h 30 de balade sur l'exploitation, la visite se termine par un petit goûter offert par les exploitants.



Illustration 6.7 : Rencontre ou mise en scène ?

A contrario, la question de la place à accorder à la partie technique du travail agricole divise toujours les exploitants. Certains considèrent que l'objectif du réseau est d'abord de faire venir des personnes sur les exploitations et qu'il faut donc privilégier un discours accessible car « *les visiteurs se moquent des explications techniques, ils veulent une relation avec les animaux et la nature* ». Ces agriculteurs choisissent souvent d'axer leur intervention sur le contact entre les enfants et les animaux car ils trouvent que c'est un bon moyen de détendre l'atmosphère et d'amener les gens à s'approprier la visite. D'autres exploitants affirment au contraire que les explications qu'ils proposent aux visiteurs sur des points techniques précis (engraissement des bovins, taille des châtaigniers, sélection génétique...) fonctionnent très bien car elles suscitent une certaine forme d'admiration. En fait, pour appréhender ces divergences de points de vue, il faut déjà préciser que les membres du réseau présentent des profils forts différents puisqu'on trouve aussi bien des exploitants diversifiés dans l'accueil à la ferme, que des agriculteurs bios élevant des ovins ou des spécialistes de races bovines adeptes de la sélection génétique. Ces différents profils, ces différentes attitudes participent à construire des situations où la co-présence se joue sur des modes variables. Certains privilégient le registre de la vulgarisation bucolique et champêtre, si ce n'est du pittoresque, afin de se faire comprendre du public, quand d'autres préfèrent utiliser un langage et des ateliers plus techniques afin d'être au plus près de leurs activités quotidiennes même si cela se fait parfois au détriment des échanges avec les visiteurs. Toutefois, pour la plupart d'entre eux, lorsqu'ils peuvent maîtriser la situation, cet exercice se révèle très valorisant car il leur permet d'adopter la posture du « *maître d'école* » et de faire découvrir des choses à des personnes auxquelles ils reconnaissent un certain investissement et ce même si, comme le précise une agricultrice, « *les visiteurs sont naïfs et croient souvent tout savoir* ». Par ailleurs, la question du goûter après la visite fait également débat car si beaucoup jugent qu'il s'agit là d'un moment important où ils sont finalement davantage disponibles pour nouer des échanges inter-individuels, certains refusent de « *devoir quelque chose* ». Pour ces derniers, leur adhésion à ce réseau répondrait davantage à un engagement civique qu'à une prestation de service afin de « *redorer l'image du métier* ». Afin de pallier au déficit d'expérience et au manque de confiance des agriculteurs, la Chambre d'Agriculture fait régulièrement appel à un spécialiste en communication. Lors de ces interventions, ce professionnel s'appuie sur deux principes inlassablement répétés aux adhérents : « *Si vous dites mal ce que vous faites bien, les autres penseront que vous faites mal* » et « *Quand on voit les choses, on sait, quand on ne*

les voit pas, on imagine ». On peut justement s’interroger sur ce qui est véritablement montré au public. Contrairement à l’animation proposée par l’OT de Beaumont, toutes les visites se déroulent au sein des exploitations, avec toujours, une petite excursion qui comporte un arrêt devant ou dans les bâtiments agricoles (salle de traite, stabulation, atelier de gavage...) afin de « *montrer qu’ils sont aux normes* » et une promenade afin de donner à voir, ainsi que le stipule le protocole de visite, « *l’environnement de l’exploitation pour mieux la situer dans son cadre et montrer les actions menées en faveur de l’environnement* ».

Illustration 6.8 : Logo du « Réseau des Fermes Ouvertes en Périgord Vert »



Source : CRDA Périgord Vert, 2007

Ainsi, même si les abords de l’exploitation sont aménagés pour des raisons de sécurité et/ou d’esthétisme, même si les animaux et la nature sont souvent mis en scène sous l’angle de la campagne bucolique, et même si on ne voit pas le travail en train de se faire, on doit néanmoins constater, dans la plupart des cas du moins, une ouverture assez manifeste des exploitations. En fait, ici, c’est plutôt le désir de véhiculer à tout prix une image positive qui rend quelque peu incertain l’échange entre l’agriculteur et les visiteurs. Pour saisir l’impact de la communication, il suffit de se référer au message que les agriculteurs, « *enthousiastes et fiers* » selon le protocole de visite élaboré par la Chambre d’Agriculture, sont censés présenter à chaque visite : « *Nous sommes soucieux de vous fournir une alimentation de qualité en préservant l’environnement et le patrimoine* ». Par ailleurs, le logo (Illustration 6.1) qui sera bientôt présent à l’entrée de toutes les exploitations membres du Réseau compose un univers symbolique des plus significatifs. On y perçoit, de l’arrière au premier plan, une chaumière traditionnelle propre et rutilante, une clôture en bois, quelques bottes de foin, une brebis et son agneau, une vache et son veau couchés à proximité d’une eau cristalline, le tout dans un cadre verdoyant et fleuri qui est sans doute censé faire référence à la fois au territoire du Périgord Vert et aux actions en faveur de l’environnement que mènent ces agriculteurs.

* *

*

Si les visites de fermes organisées par l’OT de Beaumont ont essentiellement une dimension ludique avec une ouverture plus ou moins superficielle des exploitations, le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert* se donne comme objectif de revaloriser le métier d’agriculteur auprès des visiteurs. La formation en communication suivie par les adhérents doit leur permettre d’intéresser les visiteurs tout en contrôlant les interactions. Pour autant, en ouvrant assez largement leurs exploitations et en se construisant des styles et des thématiques

personnels, ces agriculteurs se donnent la possibilité ou prennent le risque d'aller au-delà de la communication pour construire une véritable rencontre avec *l'Autre*. Si les références au territoire sont déjà présentes dans les situations de co-présence créées par les visites de fermes, avec les marchés, on pénètre encore plus au cœur des relations complexes entre attractivité territoriale et « théâtralisation » du monde agricole.

6.3. « Sortir » faire des marchés

Le développement et la diversité des processus d'accueil à la ferme, c'est-à-dire l'ouverture au public d'espaces privés à vocation agricole, ne doivent pas éluder le fait que les situations de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs se jouent également au cœur des espaces publics. Dans ce registre, les marchés, dont la définition comme lieux publics où se vendent toutes sortes d'objets et de denrées est significative, occupent sans nul doute une place importante, si ce n'est dans nos vies quotidiennes, du moins dans l'imaginaire et la symbolique du monde rural. Figures de proue du processus de réappropriation de l'espace rural, ils sont ainsi revalorisés et déclinés sous différentes formes dans divers événements à caractère festif. À ce titre, le marché fermier de Cadouin et les marchés de producteurs de Loubejac et d'Audrix ont particulièrement retenu notre attention car ils nous paraissent illustrer de manière pertinente l'ambiguïté de la relation entre agriculture et développement territorial lorsque ces deux univers s'associent ou s'instrumentalisent pour se mettre en scène. Par ailleurs, contrairement à l'ouverture des espaces privés, le caractère éminemment collectif des espaces publics doit nous interroger sur le type d'interactions pouvant se construire dans des espaces ouverts, *a priori*, à tous.

6.3.1. Marché fermier à Cadouin

Durant la saison estivale, tous les lundis soirs, le marché fermier organisé par la commune de Cadouin accueille une foule nombreuse. Un divertissement familial où estivants et autochtones sont conviés à venir se restaurer sur place afin de partager un moment de convivialité au pied d'une abbaye classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Manger des huîtres sur le parvis de l'abbaye de Cadouin

Il faut se garer à l'entrée de la commune dans un pré situé au bord de la rivière et suivre le flot des visiteurs pour accéder au centre du bourg. Sur la place, les étals encerclent les longues tables en bois et donnent à cet espace, temporairement dédié à la fête, l'aspect d'un petit village fortifié. On y trouve, entre autres, du vin de Bergerac, des magrets cuisinés par le boucher de Monpazier, du fromage du Lot-et-Garonne, des tourtes, des fraises mais également des huîtres, des pizzas, des plats cuisinés asiatiques, des gaufres, de la barbe à papa, ou encore de la poterie et des posters. Au centre, un petit orchestre joue de la musique celtique. Autour, certains chalands déambulent, flânent entre les échoppes pendant que d'autres ont déjà pris les tables d'assaut. J'aperçois les propriétaires de la chambre d'hôtes occupant un coin de table et je vais me joindre à eux. Ils sont venus en famille avec leur fils et leur belle-fille. Alors que nous observons en silence le ballet de la foule, le fils dit en regardant un groupe assis non loin : « *On est dans le Périgord, avec quand même plein de spécialités et eux ils bouffent des huîtres, c'est bien les Anglais ça* ». Il paraît pourtant bien difficile d'identifier qui que ce soit dans cette foule. Seuls quelques intonations et accents fournissent de maigres indications. De temps en temps, M. Jourdan salue de la tête quelques personnes mais nous restons entre nous. Après avoir évoqué l'histoire de l'abbaye de Cadouin, il me raconte l'histoire de Montréal. Selon lui, la principale métropole du Québec doit son nom à un second de Jacques Cartier qui n'était autre que le propriétaire du château de Montréal situé dans les environs de Bergerac. M. Jourdan tient ces informations d'un enseignant venu passer sa retraite dans le village de Montferrand et qui se passionne, comme lui, pour l'histoire du pays. Le repas se termine sur ce récit, et nous nous en allons sans avoir adressé la parole à qui que ce soit d'autre.

Le lendemain, je retrouve d'autres hôtes qui, sur les conseils des propriétaires, avaient également choisi de passer leur soirée à Cadouin. Ce fut l'occasion de revenir sur cette expérience que nous avons peut-être vécue différemment :

Enquêteur : Est-ce que vous vous attendiez à ça ?

Pas moi. Disons qu'en fait il n'y avait pas tant que ça de produits du terroir, ce qui m'a un petit surpris parce je m'attendais quand même à quelque chose avec plus de produits du terroir, les saucissons, les jambons, les machins. Là, on aligne juste pleins de trucs et de babioles différents. Après le côté convivial, c'est qu'on pouvait acheter des choses directement cuisinées et manger sur place, et ça, c'était sympa. Ça avait un côté un peu folklorique qui m'a bien surpris. Entre les petits marchands à gauche et à droite en train de vendre des produits pas forcément typiques de la région et puis le petit groupe de musiciens qui faisait plutôt breton, en tout cas à l'oreille (rire), c'était bizarre... mais c'était bien sympathique quand même. Le cadre aussi était sympa avec l'abbaye et la lumière, puis on avait le soleil, non, c'était quand même pas mal (M^e Collet, 27 ans, étudiante, Paris, 2004).

Pour cette jeune personne, il existe un décalage entre ce qu'elle recherchait, ou du moins ce qu'elle avait imaginé, et la concrétisation de l'événement. Flouée dans ses attentes, elle estime dès lors ne pas être dupe du caractère « *folklorique* » de l'animation proposée. Néanmoins, elle ne rejette pas l'esthétique et l'ambiance de la mise en scène érigée autour de l'abbaye. Dans l'arène symbolique construite pour l'occasion, ce patrimoine architectural est sans conteste le point culminant autour duquel s'agence la situation. De même, l'agencement du marché en forme de petit village replié sur lui-même participe à construire une atmosphère conviviale, convivialité qui est par ailleurs recherchée mais pas nécessairement complètement trouvée :

M^e : Le truc où on a été un peu déçu hier, enfin c'était super sympa comme ambiance mais le truc où on a été déçu c'est qu'en fait on n'a pas pu discuter hier. Là pour le coup, ce n'était pas très convivial dans le sens où on était envahi de touristes, euh...on en est aussi hein (rire). Mais ...

M. : Mais pas forcément avec les mêmes moyens de communiquer parce que les autres, ils faisaient un petit peu bloc. Les gens restaient en famille, en bloc, quoi. Et c'était difficile de parler, sauf un moment, quand les Flamands sont partis, enfin, les Flamands, je veux dire les touristes parce que les Flamands, je les aime bien. Il y a un couple de la région, des fermiers je pense, qui se sont installés...

M^e : Et avec qui on a discuté un peu hein, on a échangé deux, trois mots...mais déjà y'avait une atmosphère qui était différente.

Enquêteur : D'accord, et avec les touristes Flamands, c'était un problème lié à la langue...

M^e : Pas à la langue parce que je pense qu'ils parlent probablement français mais je pense qu'ils étaient dans leur truc. À partir du moment où il n'y a pas de cadre, c'est difficile. Par exemple, dans la chambre d'hôtes, il y a aussi des Flamands avec des mômes, donc on était plusieurs à la table et ça les a pas empêché de communiquer avec nous, au contraire. Pourtant, avec les Belges, nous-mêmes et les propriétaires, on était bien une douzaine mais la table était un gros relais d'échange. Je pense que c'était le cadre qui faisait qu'il y a eu un super échange, chacun a parlé un petit peu de nos régions etc., c'était intéressant (M^e et M. Collet, 27 et 30 ans, étudiante et ingénieur, Paris, 2004).

Ce fragment d'entretien met en lumière différentes catégories de pensées qui interviennent directement dans les situations de co-présence liées à ce type de festivité. Il y a par exemple chez ces estivants, la volonté de se distinguer des autres « *touristes* » pour chercher à abolir la distance sociale avec les « *gens de la région* » qui deviennent les garants de la convivialité recherchée, ceux avec qui la discussion serait à la fois possible mais également valorisante. Toutefois, on remarquera que les visiteurs parlent d'une atmosphère différente alors même qu'ils n'ont échangé que quelques mots avec ces personnes. Il n'est par ailleurs pas inintéressant de noter le recoupement fait entre « *les gens de la région* » et les « *fermiers* ». Dans cette catégorisation des acteurs, agriculteurs et autochtones se verraient ainsi rapprochés tout en ayant le privilège d'occuper une place à part. Pour autant, il est nécessaire de s'interroger sur la relation interpersonnelle construite. N'est-on pas ici davantage dans un imaginaire relationnel dont la trame se compose moins de discussions que d'une syntaxe comportementale dans laquelle l'expérience commune d'une ambiance de fête jouerait pleinement ? L'évocation par ces visiteurs de la nécessité d'un « *cadre* », et l'opposition faite en ce sens entre le moment passé au marché de Cadouin et le dîner en chambre d'hôtes, traduit par ailleurs leurs regrets devant l'évanescence des échanges interpersonnels. Pour autant, on doit s'interroger sur la portée normative des situations de co-présence se déroulant lors de ce type de marché : le caractère aléatoire des échanges verbaux signifie-t-il vraiment l'absence de toute inventivité normative ? La lecture normative de ces visiteurs, perceptible dans leurs attentes et la catégorisation des acteurs présents, ne traduit-elle pas une forme de normalisation de ce que devrait être ce type d'événement ?

Par ailleurs, tous les visiteurs ne se posent pas autant de questions sur la place accordée au terroir, aux traditions, aux gens de la région ou au folklore. On peut tout simplement venir passer un bon moment en profitant des animations offertes et, dans ce cas, sans être indifférent à la co-présence, elle reste l'œuvre d'anonymes auxquels on ne prête guère attention :

Enquêteur : Vous êtes allés au marché à Cadouin aussi ?

M^e : Oui, oui, un marché animé, c'est un marché alimentaire mais nocturne On est allé un soir, y'avait un petit orchestre qui jouait devant la belle église, c'était noir de monde. Et alors y'a plein de tables et si on veut se restaurer, y'a moyen d'aller à tous les stands et de choisir ce qu'on veut. Il y a plein d'artisans qui sont là et qui vendent leurs produits.

Enquêteur : D'accord. Et vous avez mangé là-bas ou...

M^e : Oui, oui, on s'est mis à une table où il y avait personne et on a mangé des frites (rires)... en bons Belges nous avons voulu des frites, donc on a mangé des frites...

M. : Fuyez le naturel, il revient au galop (rire) (M^e et M. Ceulmans, 42 et 40 ans, infirmière et électricien, Belgique, 2005).

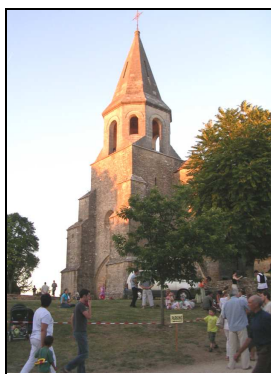
Ces visiteurs ne font aucunement référence à une quelconque dimension agricole, tous les marchands sont qualifiés de la même façon sous le terme générique d'« *artisans* » et hormis une vague référence à la foule (« *noir de monde* »), l'agriculteur est ici absent de la scène. L'important est de passer un agréable moment entre soi en adoptant un comportement « typique » dont ces visiteurs s'amuse avec autodérision.

Ce marché « *fermier* » de Cadouin est un succès estival où se côtoient artisans, commerçants, revendeurs, producteurs, visiteurs en quête de convivialité ou tout simplement soucieux de passer un agréable moment avec les leurs, mais tout ce monde semble ne jamais se rencontrer. Ici, le monde agricole, hors du domaine de l'interconnaissance, reste un affichage, une image et un produit d'appel sans acteurs. À l'inverse, les *Marchés des Producteurs de Pays* font de la présence des agriculteurs et de leur identification un de leurs atouts mais ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas également une instrumentalisation de l'image du territoire afin d'attirer un public nombreux.

6.3.2. *Marchés des Producteurs de Pays* à Loubéjac et Audrix

Loubéjac est une petite commune située à l'extrémité sud-est du département qui ne compte pas plus d'une centaine d'habitants tout au long de l'année. Lorsque l'on s'y rend hors-saison, en parcourant de petites routes perdues au milieu de la forêt, seule la présence de la mairie et de l'église rappelle l'existence du hameau. Mais, durant l'été, chaque jeudi soir, le *Marché des Producteurs de Pays* prend possession des lieux et vient animer la vie de village :

Illustration 6.9 : Le cadre champêtre d'un *Marché des Producteurs de Pays*



Source : V. Banos, 2005

Une soirée d'été à Loubéjac

Vers 18 h 30, les derniers producteurs arrivent pour installer leurs étals pendant que d'autres finissent de placer leurs produits sur des tables toutes simples qui serviront de présentoirs. On trouve ce soir là, un producteur de melons, un producteur d'agneaux, deux producteurs de magrets, un producteur de fromages, un producteur de fraises et un producteur de vin installés le long des murets en pierre qui bordent le pré où se tiendront les festivités. Vers 19 h 30, les premiers visiteurs commencent à arriver par petits groupes. Certains repartent aussitôt après avoir effectués quelques achats mais la plupart viennent, entre amis ou en famille, pique-niquer dans ce cadre qu'il faut bien qualifier de champêtre : le petit pré se trouve en effet dans l'enceinte d'une très belle l'église et à proximité de champs et de granges dont le soleil illumine, au travers des arbres, les contours. Hormis ce cadre « naturel », le décor est plutôt minimaliste. Seul un panneau « *Marché des producteurs de pays* » et un stand de la Chambre d'Agriculture marquent l'entrée du marché. Par ailleurs, lorsqu'ils ne sont plus derrière leurs produits, aucun signe distinctif, ni tenue vestimentaire, ni badge ne permet de distinguer les vendeurs des chalands. Une demi-heure après le début des festivités, le pré est déjà l'aire de jeu d'une foule dense, tant et si bien que les producteurs, le maire de la commune en tête, sont obligés d'aller réquisitionner les bancs de l'église. Du côté des visiteurs, l'ambiance est festive. Les enfants jouent entre eux, à table, ça déguste et parle fort pendant que d'autres consommateurs patientent devant les étals de producteurs ou à la buvette située au centre du pré. Avec M^e Paillet nous nous entretenons à propos du gîte qu'elle possède sur son exploitation, lorsque soudain une femme revient avec son assiette et l'apostrophe : « *Vous avez vu ce que vous m'avez donné pour 8 euros, il n'y a rien à manger là* ». Après un petit moment de gêne, l'agricultrice répond « *Bon, je vais vous en refaire* » mais le dernier mot reviendra à la cliente qui conclura l'échange d'un « *Oui, cela serait bien* ». L'incident fut bref mais il s'est produit devant plusieurs autres personnes. M^e Paillet continue tout de même comme si de rien n'était. Elle m'explique juste qu'on est en début de saison et que les agneaux ne sont pas encore très gros à cette époque. Parmi les autres clients venus acheter leurs grillades, un consommateur s'arrête un instant pour lui demander si elle est vraiment agricultrice, et où elle travaille, puis repart assez vite en la félicitant pour la qualité de son produit. Vers 23 h, il n'y a plus rien sur les étals et les producteurs peuvent désormais manger, mais ils demeurent à l'écart, entre eux. Du côté des visiteurs, on est encore à table et les discussions sont animées ; on prolonge cette belle soirée d'été avant de rentrer.

Les personnes assistant à ces marchés ne sont pas uniquement des touristes, puisque, selon des études menées par les organisateurs, la moitié des participants résident dans les communes avoisinantes. Le concept des *Marchés des Producteurs de Pays* correspond en fait à une animation de village qui joue sur l'invitation à venir déguster des produits de qualité, directement achetés aux agriculteurs, dans un cadre qui se veut convivial. On retrouve certes, de temps en temps, comme dans toutes les fêtes de village, de « petites » animations (groupe de musiciens ou pièces de théâtre), mais la sobriété d'un décor dépouillé de tout objet superflu, confère l'impression qu'on cherche, par l'atténuation même de la mise en scène, à se démarquer. On veut rester dans « *quelque chose de simple* » nous dit ainsi cette fille d'agriculteur, qui pour créer un marché de producteurs sur la commune dont elle est le maire, envisage « *un petit vallon au bord d'une rivière* ». Cependant, le charme discret d'un patrimoine architectural en adéquation avec les symboles du territoire peut également être apprécié comme à Audrix, petit village situé sur une butte, où le *Marché des Producteurs de Pays* se déroule sur la place centrale auquel le style « médiéval » de l'architecture environnante confère un certain cachet, pour ne pas dire une dimension toute pittoresque. Mais même dans ce dernier cas, sommes-nous vraiment dans le même registre de mises en scène et de consommation de lieu que ce qui observable, par exemple, lors du marché de Cadouin ? L'instrumentalisation du territoire n'obéit-elle pas, dans le cadre des marchés de producteurs, à d'autres logiques et à d'autres objectifs ? Quelle serait alors la « nature » du message qu'on souhaite transmettre ?

Illustration 6.10 : Le Marché des Producteurs de Pays à Audrix, au cœur d'un village médiéval

Source : V. Banos, 2005

Afin de pouvoir répondre à ces différentes questions, il nous faut observer quelle vision de l'agriculture est donnée à voir dans cette exposition et comment les visiteurs investissent ces espaces de co-présence. Pour ces habitants de la banlieue parisienne venus passer quelques jours dans une maison louée sur la commune, il n'y a pas de doute, ce marché est différent, on y trouve des « *bonnes choses à manger* », produites et vendues par les « *gens du coin* » :

Il y a une ambiance assez conviviale. Ça ne ressemble pas aux autres marchés hebdomadaires qu'on peut trouver chez nous ou même dans le coin. Là, c'est quand même spécialement axé sur le produit de terroir. Je préfère même acheter mon foie gras ici plutôt que dans les boutiques de Sarlat. Là, je me dis c'est plus direct et puis je fais travailler les gens du coin (M^e Texier, 30 ans, institutrice, Val de Marne, 2005).

Il est intéressant de noter, par exemple, la distinction qui est faite, en termes de qualité, entre des produits achetés et consommés à Loubéjac et ceux qu'on peut trouver à Sarlat, pourtant lieu emblématique, s'il en est, du Périgord. Cependant, si ces estivants ont le sentiment d'avoir vécu un moment de convivialité, notre travail d'observation ne nous permet pas d'affirmer que ces marchés soient également des lieux de rencontre entre agriculteurs et non-agriculteurs. Entre des producteurs occupés à préparer leurs produits et des consommateurs qui défilent devant les étals avant de retourner s'attabler avec leurs amis ou leur famille, les échanges sont souvent furtifs :

De toute façon, il y a un petit écriteau qui explique la provenance de la production donc on a vu que c'était des gens du coin. Il y en a beaucoup de Loubéjac, quelques uns de Lherm aussi. Et puis, non, on n'a pas demandé comment c'était fait parce que le foie gras on se doute bien comment c'est fait, même si après il peut y avoir des particularités. Après, le melon c'est pareil. Non, on ne leur a pas demandé de précisions (M. Texier, 30 ans, commercial, Val de Marne, 2005)

Toutefois, lorsque certains marchés attirent une foule moins nombreuse ou quand la situation s'apaise quelque peu, en fin de soirée notamment, certains visiteurs peuvent parfois prendre le temps de revenir discuter avec les producteurs. C'est apparemment cette dernière image que retient et défend M^e Paillet, une agricultrice mentionnée dans la scénette présenté

précédemment et qui quelques semaines plus tôt, évoquait, lors d'un entretien son expérience des *Marchés des Producteurs de Pays* :

Avant je vendais en coopérative et je n'avais pas de retour. Là, pour moi c'était un challenge car je fais de l'agneau grillade et en plus ça me permet donc d'avoir un retour d'information sur ce que je propose. Avec certains, il y a une relation très forte et j'adore ça parce qu'il y a parfois une discussion qui s'engage. Bon, il y a des gens qui ne disent rien mais il y a des gens qui se posent des questions sur le métier, sur ce qu'on vit, ce qu'on fait, où on se situe et aussi sur le produit : comment il est élevé, comment on le nourrit, comment on le transforme. Donc il y a un intérêt apparemment du consommateur sur la façon dont on produit. Je fais aussi souvent des rencontres avec des gens en leur disant que je fais du tourisme, et comme c'est souvent des touristes qui visitent la région, je fais aussi un peu de publicité pour les gîtes. Donc je leur explique d'où je viens, ce que je suis, ce que je fais. Bon après, il y a parfois des gens qui nous agressent un petit peu en nous disant : « *Vous êtes ci, vous êtes là* », parce que l'agriculteur a une mauvaise image, il est par exemple devenu un empoisonneur avec la vache folle. Donc moi je dis que si les agriculteurs sortent de leur ferme ou ouvrent leur ferme sur l'extérieur, c'est aussi pour combattre ça et expliquer ce qu'on fait. (M^e Paillet, 37 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

M^e Paillet est une agricultrice spécialisée dans l'élevage d'ovins dont nous devons préciser, et ce afin de bien appréhender l'extrait précédent, qu'elle exerce des responsabilités au sein du syndicat des Jeunes Agriculteurs. Cette fête organisée autour du produit permettrait de communiquer sur les rouages du système de production mais également de se soumettre au jugement des consommateurs, puisque son premier objectif est d'obtenir un retour d'information sur ses produits. Les mots sont forts, le discours volontaire et engagé. Mais ces moments de co-présence seraient également l'occasion de se présenter et de se raconter autrement, au-delà même de son statut d'agricultrice, puisqu'elle n'hésite pas à endosser son rôle de propriétaire de gîtes. Entre engagement professionnel et projet personnel, l'essentiel ne réside-t-il pas finalement dans la prestation d'une certaine convivialité ?

Si ponctuellement, les marchés de producteurs peuvent être l'occasion d'interactions interpersonnelles entre agriculteurs et non-agriculteurs, le travail d'observation mené nous conduit à penser que la plupart de ces échanges demeurent furtifs. Par ailleurs, hormis quelques tensions liées à une remise en question de la qualité du service, l'ensemble de l'événement se déroule dans une ambiance conviviale. Cette absence totale de tension n'est-elle pas l'apanage d'une illusion de rencontre ? En fait, les choses paraissent plus complexes car encore une fois, le caractère aléatoire des échanges verbaux ne signifie pas nécessairement l'absence d'inventivité collective. L'engagement des agriculteurs ne trouverait-il pas un écho dans la participation des estivants et des autochtones pour, le temps d'une fête, rendre imaginables de nouvelles solidarités ? Pour autant, les *Marchés des Producteurs de Pays* ne sont-ils pas également un espace de communication avec une instrumentalisation et une mise en scène du territoire qui participerait à réifier le cadre d'interaction ?

Illustration 6.11 : Les Marchés des Producteurs de Pays entre communication et engagement

« Paysans en Aquitaine et heureux de l'être »



« Zéro déchet avec les marchés de producteurs d'Audrix »

Source : V. Banos, 2006

* *
*

Les interactions entre agriculteurs et non-agriculteurs ne sauraient se résumer à ce qui se joue au cœur des espaces de co-présence ponctuelles, même si ces derniers occupent une place importante dans la construction d'une grammaire du « *vivre ensemble* » non seulement parce qu'ils ne s'adressent pas uniquement à l'estivant de passage mais surtout parce qu'ils engagent une mise en scène « événementielle ». En effet, l'engagement mutuel des protagonistes accentue le travail et les réflexions menées autour des stratégies symboliques à adopter pour se donner à voir. Ce qui joue dans les relations de voisinage participe également à composer au quotidien le cadre normatif de ces relations sociales, même si on peut supposer que le caractère particulièrement routinier de ces pratiques rend paradoxalement plus difficile l'observation des processus de transformation des cadres d'interactions.

6.4. Les relations de voisinage, occasions de co-présence routinières

Les résultats de notre enquête sur les relations de voisinage dans trois communes du Sud Dordogne sont d'abord marqués par l'expression d'une certaine diversité sociale et culturelle. L'origine géographique (« *ceux d'ici* », « *ceux d'ici mais venus d'ailleurs* », « *ceux d'ailleurs* ») et la catégorie des agriculteurs constituent ainsi les deux principaux registres de qualification mobilisés pour parler des personnes vivant à proximité (Annexe 7.2). En ce sens, ces résultats semblent également confirmer le fait qu'il existe une certaine pertinence à faire des agriculteurs un groupe social à part. À partir de constat, il nous a semblé intéressant de nous demander où et comment se nouaient ces relations de voisinage. En effet, notre enquête met également en évidence tout un jeu autour de la visibilité et de l'investissement dans la vie locale qui permettent d'éclairer sous un angle intéressant le rôle de la proximité dans la construction de ces situations de co-présence routinières.

6.4.1. Entre routes, champs et jardins, de la visibilité aux diverses sociabilités de voisinage

S'il devait rester un dernier bastion permettant d'affirmer le rôle actif de la proximité spatiale à l'ère de la mobilité généralisée, ce serait sans doute la figure du village, et ce d'autant plus que cette figure est omniprésente dans la vulgate localiste du ré-ancrage. Or, nos enquêtes ont révélé que certaines personnes, aujourd'hui, n'avaient aucun échange avec les plus proches résidents de leur habitation. Un résultat qui invite plus fondamentalement à s'interroger sur le rôle de la visibilité des biens et des personnes, en particulier des agriculteurs, dans cet espace rural où l'habitat dispersé prédomine.

6.4.1.1. Jeux de regards

Dans la définition des relations de voisinage, la route constitue le plus petit dénominateur commun car elle est cette partie du domaine public qui permet aux habitants si ce n'est de se croiser, du moins de s'apercevoir : « *On les voit pas ou alors juste passer en voiture* » dit ainsi un agriculteur de la commune à propos d'un nouveau résident. Mais paradoxalement, le jardin, tout en étant un espace privé, favorise tout autant, sinon plus, la construction de ces relations de voisinage. En effet, non seulement, y pratiquer une activité revient souvent à s'exposer au regard des autres mais surtout, contrairement à la route, on ne peut guère se réfugier derrière les vitres d'une voiture :

On se côtoie quand on se voit. On a de bonnes relations mais sans plus « *Bonjour* ». Comme ça, des fois il est dans son jardin, nous on est en bas, on s'approche et on va se dire bonjour. La dernière fois j'étais en train de ranger du bois et il est venu me parler (M. Faure, 35 ans, transporteur, résident, Sainte Sabine, 2006).

Le premier qu'on a aperçu c'est JP parce que nous avons commencé les travaux derrière la maison. Et JP il était toujours là derrière la clôture pour regarder parce qu'il était curieux. Il a dit qu'on ne faisait pas la toiture comme il faut (M Haines, 60 ans, retraité, résident Anglais, Razac d'Eymet, 2006).

En renforçant l'expérience de la contiguïté, l'accessibilité visuelle engendre des interactions qui tout en paraissant anodines forment pourtant, au quotidien, la toile de fond des relations de voisinage. Mais si dans la plupart des cas, l'interaction reste brève et se limite souvent à des comportements courtois (signe de la main, hochement de tête...), il arrive également que ces moments improvisés constituent l'occasion d'établir des échanges discursifs plus approfondis. Tel est le cas de ces habitants lorsqu'ils évoquent les relations entretenues avec leurs « *voisins fermiers* » :

Nous sommes passés devant la maison de Gilbert et Paulette, ils étaient là. Ils ont dit bonjour et nous avons dit bonjour et nous étions là pendant presque 2 h. Ils nous ont invités à prendre l'apéritif (M Haines, 60 ans, retraité, résident Anglais, Razac d'Eymet, 2006).

L'accessibilité visuelle des biens et des personnes semble être un vecteur important de la construction des relations de voisinage mais dans ce rural marqué par la prédominance de l'habitat dispersé, elle varie fortement en fonction de la configuration des lieux et de l'activité pratiquée :

C'est vrai que le voisin il s'arrête quand il passe et que moi je suis en bordure (de route). Il s'arrête on discute 5 minutes.

Enquêteur : Et est-ce que vous en passant vous vous arrêtez chez eux ?

C'est plutôt les voisins qui s'arrêtent parce que nous sommes en bordure de route. Et on est souvent en bordure. Comme là on a le bâtiment agricole et la route à côté. C'est vrai que les gens s'arrêtent plus souvent que nous nous arrêtons chez eux. Parce que le voisin il a une grande allée et il faut aller chez lui pour le voir. Donc on y va quand il y a quelque chose ou un problème. Lui par contre c'est souvent qu'il s'arrête qu'on discute. Parce que lui tous les jours il passe devant (M. Féraut, 51 ans, agriculteur, Sainte-Sabine, 2006).

Selon cet exploitant, la visibilité de son activité agricole le rendrait *de facto* plus « disponible » pour des rencontres fortuites avec ses voisins. En revanche, l'invisibilité de ces derniers apparaît comme une contrainte puisqu'elle lui impose d'avoir une raison valable pour leur rendre visite. Cet agriculteur nous propose ainsi une lecture sociale de la configuration spatiale qui intervient ici pour augmenter ou réduire la probabilité de ces rencontres. De manière plus générale, ce discours ainsi que le récit ci-dessous traduisent l'existence d'un certain décalage entre ces résidents. Un décalage construit à partir de l'impression que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

Des « paniers de terres » en échange du droit de « jeter un coup d'œil aux portes »

À Beaumont, un monsieur venait d'acheter sa petite maison et nous on avait un champ à côté. Alors lui, il avait marqué « *Propriété privée* » sur sa petite grille, et puis il venait chercher des paniers de terre dans notre champ pour faire des massifs. Alors un jour, c'est pareil, mon mari lui a dit : « *Vous savez, de la terre ce n'est pas ça qui manque, ça nous est égal. Mais enfin regardez votre pancarte ! Et après, vous vous permettez, sans nous demander la permission, de venir chercher des paniers de terre. Alors écoutez, je vous en prie, votre pancarte enlevez-la* ». À Beaumont, « *Propriété privée* », on n'avait jamais vu ça, on n'était pas habitués, et pourtant on s'introduit pas chez les gens. Vous voyez, les nouveaux venus se permettent de mettre « *Propriété privée* » et puis après d'aller chez les gens, comme ça, couper des fleurs, couper des épis dans les champs. Nous, ça nous fait rien du tout, c'est avec grand plaisir, pfff, on n'y prête aucune attention, vraiment. Mais, il faut que tout le monde joue le jeu. Nous, on ne veut pas s'introduire chez eux mais enfin si on a envie de regarder... de jeter un coup d'œil aux portes, à la couleur de la peinture, on doit pouvoir quand même... (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005)

Ce qui se joue autour de la visibilité pourrait paraître anodin, engendrant des relations *a minima*. Mais, paradoxalement, ces situations furtives constituent une part importante de l'édifice relationnel construit entre voisins. Non seulement parce qu'elles représentent la plupart des occasions de se côtoyer, mais surtout parce que ceux qui se dérobent à ces formes de politesse prennent le risque d'être sévèrement jugés.

6.4.1.2. L'existence des anonymes

Certaines personnes, qu'elles soient ponctuellement présentes ou mêmes parfois résidentes permanentes, peuvent être perçues comme anonymes et faiblement visibles. Non seulement, les autochtones ne les situent pas dans leur maillage relationnel d'interconnaissance mais les autres enquêtés ne savent pas non plus grand chose les concernant et n'entretiennent pas de relations avec elles. « *On les voit jamais* », « *on les connaît pas* », « *ils viennent une fois tous les 6 mois* », telles sont les expressions qui

reviennent dans les témoignages à propos de ces voisins venus d'ailleurs et qui manifestement ne voient pas avec quiconque.

Les enquêtés ne font pas simplement le constat d'une présence évanescence dont ils s'accommoderaient avec une certaine indifférence mais stigmatisent au contraire une invisibilité qui tiendrait, selon eux, davantage de l'évitement et de la dissimulation volontaire :

Ce qui m'étonne le plus moi, c'est des Belges qui construisent là. En se promenant à pied on passe souvent devant chez eux, visiblement ils se planquent quand on passe. Non seulement ils ne cherchent pas le contact mais comme je vais souvent voir les oiseaux de leur côté, quand ils nous voient arriver ils se cachent (M. Moulidier, 60 ans, agriculteur, Razac d'Eymet, 2006).

À côté, c'est un parisien, alors lui, il a pratiquement tout clôturé, c'est même pas la peine que vous vous avanciez. Non seulement, il a mis un mur, mais en plus il y a une haie, alors c'est une double clôture. Il n'aime pas les gens, bref c'est comme ça, il est sauvage (M^e Chassagne, 51 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

Autrement dit, ce n'est pas tant l'absence ou le séjour souvent éphémère de ces voisins qui dérange mais plutôt leurs attitudes et l'aménagement des espaces contigus qui sont jugés, par ces enquêtés, comme un rejet incompréhensible de leur propre façon de voisiner et même plus largement de leur propre conception de la localité. Un jugement dont il est important de souligner qu'il n'est pas le fruit d'une dispute ou d'un conflit puisqu'il repose uniquement sur une interprétation de l'invisibilité de ces anonymes. L'extrait suivant est intéressant parce qu'il explicite davantage les rouages de ce qui pourrait apparaître comme les normes collectives régissant les pratiques locales de voisinage :

Ils ne sont pas embêtants du tout, ils sont rien d'ailleurs... et c'est un peu dommage. Ils n'ont pas besoin de voisins, ils n'ont pas besoin de nous. Autrefois les agriculteurs s'entraidaient, cette entraide s'est perdue, et puis de tout façon il y a de moins en moins d'agriculteurs mais enfin quand même on est voisins, on pourrait essayer de communiquer un petit peu ! Mais c'est vraiment difficile parce qu'ils restent chez eux ils sont cantonnés chez eux. Ils ne sortent pratiquement pas, je ne sais pas comment ils font (M^e Chassagne, 51 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

À l'invisibilité des nouveaux venus, cette agricultrice oppose ainsi la supposée norme collective de l'entraide, apanage d'un monde agricole qu'elle pense en voie d'extinction. Plus largement, on comprend que cette agricultrice reproche à ses voisins leur manque d'intégration ; un déficit qu'elle semble donc notamment relier à une absence de reconnaissance de la légitimité des agriculteurs ou des autochtones. En ce sens, ce n'est pas un hasard si nous avons pour l'instant essentiellement fait référence aux discours tenus par des agriculteurs puisqu'il semble que ces questions fassent davantage sens chez ces derniers, peut-être justement parce qu'ils constatent un écart par rapport à leurs normes de voisinages. À cette forme d'incompréhension manifestée par les agriculteurs rencontrés, fait écho le propos de plusieurs résidents secondaires qui affirment « *ne pas se sentir obligés d'entrer en relation* », illustrant par leur ignorance volontaire ou involontaire des règles de fonctionnement voulues par certains de leurs voisins. Inversement, d'autres résidents secondaires se révèlent marqués par l'emprise des « *mœurs* » en vigueur :

Si vous voulez, dès qu'on arrivait, il fallait dire bonjour aux voisins. Ça faisait partie des mœurs, c'était instauré. Toutes façons, il devait nous voir arriver depuis la route. Donc on allait dire bonjour pour dire qu'on était là mais on ne prenait pas l'apéro, il fallait juste se signaler en fait. Un jour, on a prêté la maison à ma tante qui n'a pas fait cette démarche. Ça a été cinglant ! Ils vivaient leur vie ils avaient deux enfants, ils allaient visiter le coin qu'ils ne connaissaient pas. Normal si vous voulez. Sans dénigrer les gens ni quoi que ce soit. Mais un jour on croise le voisin qui dit « *Ouais de toute façon je sais pas qui c'est ces gens là à qui vous avez prêté la maison, ils arrivent le matin ils repartent le soir ! On ne les voit jamais ! Je ne sais pas ce qu'ils foutent !* ». Voyez, très cassant et cinglant alors qu'ils n'avaient rien fait de mal (M. Verdier, 30 ans, commercial, résident secondaire Sainte-Sabine, 2006).

À la lecture de ces fragments d'entretiens, on pourrait être amené à penser que les autochtones et en particulier les agriculteurs sont les seuls à remarquer la présence des anonymes. Or, si les normes de voisinage semblent effectivement s'appuyer sur des modes de fonctionnement hérités d'une campagne marquée par la légitimité économique et politique de l'activité agricole, ces qualifications assez critiques se retrouvent parfois chez d'autres enquêtés, et notamment chez des résidents secondaires, ayant quant à eux fait le choix de s'investir dans la vie locale et de s'intégrer dans le « tissu social » :

De toute façon, on ne les voit pas. Comme là, la dame ça va faire une semaine qu'on est arrivé et je ne l'ai pas encore vue. On ne la voit pas dehors, on ne la voit pas... Et puis on sent très bien que se sont des gens qui n'ont pas envie d'avoir un contact (M. Leleu, 65 ans, retraité, résident secondaire, Sainte Sabine, 2006).

« *L'instinct bien particulier de la propriété privée* » des nouveaux venus est un discours récurrent chez les agriculteurs que nous avons rencontrés, de même que le qualificatif de « *sauvage* » pour catégoriser ces voisins qui se caractériseraient d'abord et avant tout par une tendance au cloisonnement. Par ailleurs, l'adhésion de certains nouveaux résidents à ce type de discours semblent montrer qu'au delà de la visibilité physique inhérente à leur activité professionnelle, les agriculteurs bénéficient également d'une forte visibilité symbolique. En ce sens, il serait erroné de penser que les relations de voisinage observées se jouent uniquement sur le mode de l'indifférence et de la rancœur silencieuse.

6.4.1.3. Interactions routinières et échanges de petits services, deux vecteurs de sociabilité

La routinisation de certaines activités quotidiennes transforment parfois des situations impromptues, *a priori* inconfortables, en moment de sociabilité. Ainsi, cet agriculteur raconte avec un certain humour comment les poubelles sont devenues au fil du temps, pour lui et ses voisins, leur seul et unique lieu de rencontre :

On croise toujours les gens qui viennent mettre les poubelles. Effectivement quand quelqu'un vient mettre la poubelle devant vous mais ne vous dit rien... Avec des gens d'ici, c'est un lieu de rendez-vous très poétique. Les Anglais, John et Penny, je ne les croise qu'à la poubelle. Je ne discute avec eux qu'autour de la poubelle (M. Lardière, 35 ans, agriculteur, Razac d'Eymet, 2006).

Entre champs et jardins se tissent donc des relations de voisinage qui ne sont plus seulement en lien avec la contiguïté matérielle. Le partage d'un savoir faire, une passion commune ou encore un échange de services peuvent faire de ces espaces le support d'une relation de solidarité, comme le raconte ce résident secondaire :

On avait un fermier qui venait au départ couper l'herbe quand on n'est pas là. Et puis maintenant, c'est super ça me permet d'avoir quelques pieds de vignes...je sais que si je ne peux pas venir, il va venir me les tailler et me les traiter en même temps que les siens.

Enquêteur : Il s'est proposé de le faire ?

Non il vient naturellement. Et c'est comme ça que les relations se lient en fin de compte. J'ai même retrouvé des arbres greffés. Il était venu, on avait parlé et « *bon plus tard je grefferai, t'inquiète pas je viendrai* ». Ce n'est pas des paroles en l'air, quand on revient c'est fait (M. Diaz, 58 ans, enseignant, résident secondaire, Sainte-Sabine, 2006).

La proposition de l'agriculteur n'est pas vécue par ce résident secondaire comme une intrusion mais comme un service rendu. Il existerait ainsi une solidarité de voisinage, particulièrement visible en certaines occasions comme lors de la grande tempête de 1999 où les voisins n'ont pas hésité à « *se donner un coup de main* ». Souvent, il s'agit de services plus anodins mais qui nécessitent tout de même une confiance réciproque : confier les clefs de sa maison lorsqu'on s'en va, aller nourrir les animaux domestiques, chauffer la maison avant l'arrivée des propriétaires, s'occuper des fleurs et des arbres, etc. Dans ces échanges de bons procédés, parfois presque mythifiés par les résidents secondaires, les agriculteurs semblent jouer un rôle important. De fait, ils possèdent le matériel et le savoir-faire souvent utiles lorsque les voisins ont besoin d'être dépannés. Toutefois, il arrive qu'eux aussi fassent appel aux compétences des autres résidents. On peut ainsi citer l'exemple de cet agriculteur qui a fait réaliser tous les plans de sa maison par un « *ingénieur informaticien* » qui venait tout juste de s'installer sur la commune. Par ailleurs, il arrive également que ce type de relations engendre quelques malentendus. Ainsi, une jeune agricultrice du canton de Beaumont proposa à son voisin de venir faucher le pré situé en contrebas de sa maison avant les vacances d'été. La pluie n'ayant pas cessé durant plusieurs jours, elle n'a pas pu respecter son engagement et « *il m'a appelé pour me demander quand c'est que je venais tondre mon pré* ». Un rappel à l'ordre qui l'a paradoxalement moins contrariée que l'emploi du verbe « *tondre* ». Selon elle, cette « *erreur* » de vocabulaire illustre la méconnaissance du monde agricole qu'auraient les nouveaux arrivants. De plus, elle trouve quelque peu ironique, dans la période actuelle, d'être ainsi renvoyée à un rôle de jardinière. Ces décalages normatifs sur les comportements à adopter entre voisins n'en restent pas toujours au stade de la tension puisqu'elles peuvent se transformer en nuisance ou en usages antagonistes d'espaces contigus. Le conflit fait ainsi partie intégrante des relations de voisinage. Pour autant, rien dans notre enquête ne nous permet d'affirmer qu'il existe davantage de conflits entre agriculteurs et non-agriculteurs, qu'entre voisins appartenant à une même catégorie. Par exemple, nous n'avons pas constaté de remise en cause significative des pratiques agricoles dans le cadre de ces relations de voisinage. Au regard de la richesse et de la diversité des formes de sociabilités observées, nous serions même enclins à considérer que le conflit²⁴⁷ n'est qu'une variante, parmi tant d'autres, des nombreuses relations sociales engendrées par les pratiques de voisinage.

Si nous avons présenté ce qui se joue entre routes, champs et jardins, nous n'avons pas évoqué le rôle de la maison. De fait, les agriculteurs habitant les communes enquêtées

²⁴⁷ L'absence de conflits majeurs sur la commune était un des critères nous ayant servi à sélectionner les lieux-dits à enquêter, mais on pouvait s'attendre à des conflits inter-individuels portant notamment sur les nuisances engendrées par les pratiques agricoles.

témoignent d'une certaine réticence à recevoir à dîner des voisins ou des amis, notamment en raison d'un rythme de vie jugé inadapté à des veillées nocturnes prolongées. L'accès à la maison ne s'en trouve pas pour autant restreint. Il se jouerait simplement selon d'autres modalités. Par exemple, l'apéritif serait moins un moment programmé avec une existence propre que le prolongement d'une rencontre fortuite ou d'un échange fonctionnel :

On prend le vin quand on va voir quelqu'un mais aller prendre exprès l'apéro chez quelqu'un non. Suivant l'heure de la journée c'est un café ou du vin blanc mais on ne reçoit jamais quelqu'un sans rester à blagasser. Souvent, même longtemps après, on se dit pourquoi on n'irait pas se mettre dedans (M. Mouldier, 60 ans, agriculteur, Razac d'Eymet, 2006).

Inversement, ce même agriculteur s'étonne du caractère quelque peu formel des rares invitations émanant de ses voisins :

La dernière fois qu'officiellement je suis allé chez un voisin c'est quand je sortais de l'hôpital. Les Parisiens m'ont invité le soir même où je suis sorti de l'hosto parce qu'ils avaient peur que je reste seul la nuit. Ils ont fait une fiesta puisqu'il y avait leurs enfants qui étaient là, pour fêter mon retour (M. Mouldier, 60 ans, agriculteur, Razac d'Eymet, 2006).

Toutefois, l'interprétation qui consisterait à opposer les agriculteurs ou les autochtones à « *ceux venus d'ailleurs* » à partir d'une véritable différence de conceptions de l'accès à l'espace privé doit être très fortement nuancée. En effet, le dîner chez les voisins est une situation assez peu répandue chez l'ensemble des habitants ou résidents secondaires rencontrés. On reçoit des amis en vacances dans la région, de la famille, mais plus rarement ses voisins. Si on se reçoit rarement à la maison, on organise de temps en temps, entre voisins, des petites fêtes de village, qui seraient l'équivalent en milieu urbain des repas de quartier :

Alors c'est marrant, les gens se sont présentés à nous mais pas aux autres. Pourquoi nous ? Je pense peut-être parce qu'on est situé à l'entrée du village mais surtout on est une ferme, alors c'est vrai qu'il y a les animaux qui font que les enfants s'arrêtent, regardent, alors le contact devient plus facile. Et puis, ils viennent nous voir à la maison parce qu'on fait des œufs et puis parfois c'est pour la volaille ou encore un lapin. C'est ça qui fait que les gens viennent vers nous. Alors comme il y avait plein de monde nouveau dans le village et comme personne se connaît, à part nous qui connaissons à peu près tout le monde, je me suis dit pourquoi pas faire une petite fête du village. Bon à l'époque on était déjà un petit moins nombreux, et j'ai dit on va se réunir, on va se faire un repas le soir, chacun amène un plat, histoire de passer une soirée ensemble et on a organisé ça chez nous. Et puis maintenant tout le monde se connaît ! (rire) (M^e Garrigue, 46 ans, agricultrice, Lalinde, 2005).

Afin d'expliquer leur positionnement au centre des relations de voisinage, ce couple d'agriculteurs met en avant l'attractivité « naturelle » de la ferme. Il est en effet possible que les attributs matériels de l'exploitation, et notamment la présence d'animaux, servent de point de repères, mais, ici plus qu'ailleurs, la visibilité physique se double d'une visibilité symbolique. En effet, et au-delà même des divers services effectivement offerts par les propriétaires de cette ferme, les autres habitants semblent assigner aux agriculteurs un rôle de personnes ressources, les figures par excellence de l'insertion locale. Toutefois, de l'aveu même de l'agricultrice, si cette position est de prime abord assez appréciée, elle regrette également que sa disponibilité apparaisse à certains comme un dû, ou du moins comme quelque chose allant de soi. Par ailleurs, la reconnaissance de ce rôle supposée ne suffit pas toujours à réduire les distances sociales ainsi que l'explicite ce résident secondaire : « *il y a eu une fois un repas c'était... c'est un milieu paysan, il y a quand même un fossé culturel* ».

Si le rôle prédominant de la visibilité des biens et des personnes constitue l'un des principaux résultats de cette enquête, il serait fallacieux de réduire les relations de voisinage à cet aspect. Il existe d'autres lieux où les relations de voisinage s'exportent et se tissent, et ce d'autant plus que certains résidents, pourtant identifiés comme étant d'ailleurs, montrent leur désir de s'intégrer dans le tissu social. Mais des relations de voisinage à l'investissement dans la vie locale, la visibilité symbolique attribuée aux agriculteurs demeure une constante.

6.4.2. Autres lieux, autres moments, autres réseaux : du voisinage à l'investissement dans la vie locale.

Tout d'abord, il nous faut rappeler l'existence de foyers d'échanges propres aux agriculteurs (CUMA, GAEC, services de remplacement...) qui forment pour ce groupe social autant d'occasions spécifiques de se côtoyer et de se rencontrer au sein du voisinage. Il faut également ajouter les relations informelles puisque certains agriculteurs, partageant certaines affinités ou des centres d'intérêts communs, travaillent ensemble de manière très ponctuelle. Mais si cette multi-appartenance professionnelle forme un support non négligeable pour étayer les réseaux sociaux de proximité, on demeure ici entre agriculteurs. Ces réseaux de sociabilités privilégiées participent de l'extension de l'aire du voisinage chez les agriculteurs mais surtout ils sont souvent mis en avant, par les agriculteurs eux-mêmes, pour expliquer leur relative désertion des autres lieux de sociabilité tels que les bistrotts, les fêtes communales ou encore les associations. Pourtant, pour les autres résidents que nous avons pu interroger, les exploitants agricoles demeurent toujours les garants d'une certaine cohésion sociale propre au village rural. Mieux, les agriculteurs seraient en quelque sorte des « *passseurs de frontières* », c'est-à-dire ceux qui permettent de pénétrer dans ce monde où semble perdurer les normes de l'interconnaissance :

Nous étions dans une ferme et nous sortions avec ces gens, ils nous ont introduits partout. On a été acceptés. Introduits partout dans leurs relations. (...) Ils nous faisaient connaître, on avait l'impression qu'ils voulaient nous faire découvrir leurs relations, leurs amis.

Enquêteur : Ils vous ont présentés ?

Tout à fait, je vais dire que maintenant à la limite on connaît plus de monde ici que là-haut [Pas de Calais] (M. Leleu, 65 ans, retraité, résident secondaire Sainte Sabine Born, 2006).

Le monde associatif, et en particulier le sport et les activités de loisirs pratiqués par les enfants, pourraient également apparaître comme des vecteurs permettant de tisser des liens, entre voisinage et localité. En effet, certaines agricultrices ont dit côtoyer parfois leurs voisines dans des clubs de gymnastique ou de danse. Toutefois, la mixité sociale de ces espaces n'est pas aussi évidente qu'elle y paraît au premier abord. Par exemple, alors que les agriculteurs et plus généralement « *les gens d'ici* » citent souvent le club de football ou de rugby, les personnes « *venues d'ailleurs* », tels que les résidents secondaires, mentionnent de manière préférentielle le tennis ou la randonnée. L'association de chasse apparaît paradoxalement comme une exception dans la mesure où, comme le précise cet agriculteur, « *en général, ce n'est pas au foot ou au rugby qu'ils viennent, c'est plutôt aux repas de la chasse qu'on voit les résidents secondaires* ». L'association de chasse pourrait ainsi apparaître

comme un lieu d'échange puisqu'un résident secondaire, un résident permanent Anglais et deux agriculteurs d'une même commune ont précisé fréquenter ces lieux. Mais, si certains nouveaux venus semblent assez friands de ce type de festivités, paradoxalement, les agriculteurs rencontrés nous ont confié s'investir de moins en moins dans ces activités en raison de leurs différentes obligations professionnelles mais également de la présence de cette relève inattendue mais saluée.

La mobilisation collective autour d'événements politiques apparaît comme une occasion plus à même de réunir les personnes hors du cadre immédiat du voisinage. Ainsi, les agriculteurs et la communauté anglaise de Razac d'Eymet se sont mobilisés comme « *un seul homme* », selon un exploitant, pour faire barrage au projet d'installation d'un incinérateur et défendre la présence d'une école sur la commune. Des occasions ponctuelles qui peuvent être le déclencheur de relations durables. Une résidente permanente non-agricultrice a ainsi raconté comment elle avait rencontré un voisin agriculteur lors d'un vin d'honneur donné à l'occasion des élections municipales. Cette personne vit à huit cent mètres de chez elle mais jusque-là les relations étaient restées courtoises mais distantes (« *Bonjour sans plus* », « *on les connaissait un peu* »). Désormais, cette relation de voisinage s'est doublée d'une relation amicale, aujourd'hui ils s'invitent et se côtoient. Enfin, nous ne pourrions clore ce point sans évoquer la mention faite par les résidents secondaires enquêtés d'une sociabilité plus particulière. En effet, ces individus semblent porter une attention particulière aux personnes âgées résidant dans leur voisinage : on prévient de sa venue, on vient saluer à son arrivée et on prend régulièrement des nouvelles. Cette forme de sociabilité ne serait-elle pas liée à l'image qu'on se fait volontiers d'un espace rural, de la cohésion opposée au vide social qui caractériserait le milieu urbain ? Ce fait ne serait pas nécessairement en contradiction avec les stratégies de l'évitement constatées par ailleurs pour ces résidents secondaires. Il révélerait simplement l'adoption par ces individus de relations librement consenties et de sociabilités électives, et ce même au sein du voisinage.

Les enquêtes menées sur les relations sociales s'exprimant dans le cadre informel des réseaux de voisinage au cœur de quelques communes du pays des Bastides, espace rural à faible densité, confirment l'existence d'une diversité sociale perçue. Celle-ci est notamment perceptible dans les variations autour de la visibilité physique et symbolique des individus. En effet, la construction de ces relations de sociabilités spontanées et improvisées entre voisins interroge le rôle de l'accessibilité visuelle et de la proximité spatiale, car l'interprétation qu'en font les différents acteurs diverge. Entre des agriculteurs et plus généralement « *ceux d'ici* » distinguant ceux qu'ils voient et donc connaissent (« *ceux d'ici mais venus d'ailleurs* ») de ceux qui demeurent invisibles (« *ceux d'ailleurs* »), et ces derniers jouant l'indifférence ou l'évitement, on pourrait croire à un jeu de cache-cache. Toutefois, ce n'est pas un hasard si les extraits d'entretiens reproduits sont en grande majorité des paroles d'agriculteurs ou d'autochtones. Cette question du voisinage fait davantage sens chez ces personnes, peut-être parce qu'il existe justement un écart constaté par rapport à des normes de sociabilités semblant encore quelque peu fondées sur l'interconnaissance. En revanche, l'une des limites

de cette enquête est peut-être justement de ne pas avoir suffisamment trouvé de témoignages de la part des personnes qualifiées d'après les critères de l'invisibilité, notamment en ce qui concerne cette question de l'évitement. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'indifférence, on peut également penser qu'il est difficile de parler de quelque chose dont on ignore tout. Il n'est pas nécessaire d'avoir conscience des normes pour les transgresser. Par ailleurs, si l'invisibilité est une composante importante de ce qui se joue au sein du voisinage, l'insertion dans le tissu local semble également un critère d'identification. Un discours partagé par certains nouveaux résidents qui confèrent par la même occasion une forte visibilité symbolique aux agriculteurs. Ces derniers sont ainsi souvent considérés si ce n'est comme des « passeurs de frontières », du moins comme les garants moraux d'une intégration réussie. Enfin, si les agriculteurs rencontrés ne s'appuient pas sur la proximité pour définir leur aire de voisinage ou leurs réseaux de sociabilité, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne la redoutent pas :

Les gens de l'extérieur arrivent dans nos campagnes et on perd notre campagne dans le sens où la ville commence à nous gagner, où on voit bientôt de plus en plus de maisons autour de nous (M^e Garrigue, 46 ans, agricultrice, Lalinde, 2005).

La visibilité constituerait ainsi une piste de réflexion intéressante car elle permettrait d'enrichir, en matière de lien social, les présupposés persistants selon lesquels la proximité favoriserait l'émergence de relations entre les personnes.

* *

*

De ces différentes situations de co-présence dont nous avons voulu donner à voir quelques scènes, nous pouvons maintenant établir quelques éléments de différenciations et certaines propriétés communes. Tout d'abord, certaines situations semblent particulièrement propices à la construction de relations inter-individuelles, en l'occurrence les chambres d'hôtes à la ferme ou les relations de voisinage, tandis que cette opportunité paraît beaucoup plus aléatoire lors de marchés ou de visites de fermes dont le caractère est éminemment plus collectif. Pour autant, l'absence d'échanges discursifs ne semble pas signifier l'absence de toute inventivité normative, car la communication indirecte par le biais des syntaxes comportementales semblent autoriser « la positivité » des interactions. Cela étant, est-ce que celles-ci peuvent être autre chose qu'une intelligence sociale minimale, naviguant entre évitement et des formes d'adhésion utopique à un collectif ? En ce sens, le rapprochement fait par les visiteurs entre l'autochtone et l'agriculteur semble une propriété commune à toutes les situations. Cette confusion prend toutefois une dimension dans les relations de voisinage, toute particulière puisqu'elle confère une véritable visibilité sociale aux exploitants. À ce titre, le cas de ces situations de co-présence routinières se distingue des événements par l'aspect particulier du contexte d'action puisqu'il se construit justement tout un jeu autour de la visibilité et de l'invisibilité des protagonistes qui vient interroger le mode d'habiter des agriculteurs. L'ambiguïté des relations entre représentations symboliques du territoire et théâtralisation du monde agricole est quant à elle le point commun, avec des formes variables, de la mise en scène des situations de co-présence ponctuelles. Une régularité, pour ne pas dire

une forme d'institutionnalisation, qui nous conduit à poser maintenant l'hypothèse d'une constitution de la patrimonialisation comme propriété structurelle- une parmi d'autres- de ces occasions de co-présence ponctuelles.

Troisième partie :

De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés
du territoire

Chapitre 7 : La patrimonialisation comme « *propriété structurelle* » des situations de co-présence ponctuelles

« Petite exploitation familiale d'élevage de "veau sous la mère" (label bio), au cachet traditionnel de la région, bâties en pierres apparentes laissant apparaître la richesse d'un passé étonnant. Se situant à Couze et Saint-Front entre le Périgord Pourpre et le Périgord Noir, à un jet de pierre de Sarlat, elle vous offre de magnifiques lieux à découvrir ou à revisiter pour les connaisseurs du patrimoine culturel français. Améliorez vos connaissances de l'histoire de l'humanité en vous plongeant dans un passé historique riche allant de l'homme de Cro-magnon (Les Eyzies, Lascaux), aux grandes épopées de la féodalité (les châteaux de Beynac, Biron, Castelnaud, etc...) tout en appréciant la célèbre hospitalité périgourdine » (« Mise en ligne » de la présentation de l'accueil à la ferme proposée par M. Garrigue, 45 ans, agriculteur, Lalinde)

En interprétant les résultats de notre travail d'enquête au prisme de la théorie de la structuration proposée par A. Giddens (2005 [1987]), nous défendons l'idée que le patrimoine ou plus exactement la patrimonialisation²⁴⁸ se constitue en « *propriété structurelle* »²⁴⁹ des occasions de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Autrement dit, la patrimonialisation serait le faisceau normatif, c'est-à-dire la propriété commune de différents registres d'action, qui permettrait dans un espace-temps donné et de manière préférentielle à ces deux catégories sociales de se côtoyer. L'institutionnalisation du patrimoine comme catégorie d'action, qui engage un vaste processus de redéfinition de notre rapport à l'espace et aux Autres, favoriserait tout d'abord la multiplication des occasions de co-présence ponctuelles, entre agriculteurs et non-agriculteurs. La coexistence des regards qui définit le Périgord d'aujourd'hui semble paradoxalement faire bloc derrière un regard patrimonial qui se généralise, et dans cette transformation du contexte narratif de cet espace rural, une certaine forme d'agriculture se trouve être l'objet de nombreuses attentions et participe pleinement de cette recomposition territoriale. Mais, si cette étape de « reconnaissance » est primordiale, ce qui

²⁴⁸ En effet, le patrimoine n'existe pas sans la dynamique de patrimonialisation, c'est-à-dire l'action concrète de donner à un objet ou un lieu une vocation culturelle qui s'inscrit dans les ressources locales (Bergues, 1998).

²⁴⁹ A. Giddens (2005 [1987]) définit les « *propriétés structurelles* » comme l'ensemble des règles et ressources d'actions organisées en tant que propriétés des systèmes sociaux, ces derniers pouvant être entendus comme l'ensemble des relations entre acteurs ou collectivités reproduites et organisées en tant que pratiques sociales régulières.

est peut-être plus important encore, c'est qu'un certain nombre d'agriculteurs participent à cette normalisation pour devenir acteurs, si ce n'est de leur reconstitution professionnelle, du moins de leur propre *mise en scène*²⁵⁰. Seul cet engagement, permet d'expliquer la diversité et la multiplication des occasions de co-présence ponctuelle, et c'est également lui qui confère une certaine richesse et une certaine ambiguïté à ce qui se joue dans ces dernières. En effet, la question qui se pose est de savoir autour de quelles valeurs se construit le *cadre d'interaction*²⁵¹ qui rend possible une forme *a minima* d'interaction et comment dans ce contexte d'action, qu'ils participent à construire, les agriculteurs rencontrés acceptent ou non le regard porté sur eux par les autres usagers.

Dans un premier temps, nous rechercherons en différents espaces, du haut-lieu aux espaces privés, en passant par le territoire projet du pays du Grand Bergeracois, les traces de ce processus de patrimonialisation afin de voir comment les acteurs, institutionnels et ordinaires, participent, de par leur compétence, à actualiser ou à reproduire les schèmes d'interprétations qui composent ce faisceau normatif. Autrement dit, dans ce premier point nous essaierons de dessiner l'univers de signification des contextes d'actions autour desquels s'organisent de manière préférentielle ces situations de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Cela nous permettra dans un second temps de discuter les mises en scènes et les tensions induites par la construction d'une identité agricole placée sous le régime du patrimoine.

7.1. Le patrimoine à la confluence de tous les Périgord

Affirmer que le patrimoine connaît un succès croissant est au mieux un euphémisme²⁵², au pire un lieu commun car : « *Ce qui n'évoquait qu'une bourgeoisie de province endormie, de sordides affaires d'héritage, ou au mieux, le passe-temps de quelques érudits devient la valeur sûre, digne de respect et porteuse d'avenir* » (Bourdin, 1984, p. 19). Pour autant, ce glissement du patrimoine de la sphère privée à des objets matériels ou immatériels requalifiés dans une production sociale et symbolique contemporaine, qui nous parlerait de nous-mêmes, tout en transformant notre espace public en un immense contexte narratif (Micoud, 2000 ; Rautenberg, 2004), interroge quant aux effets de la construction du regard patrimonial en norme sociale, c'est-à-dire en source de légitimité d'action et en référence collective d'appartenance. Ainsi, ce n'est pas le patrimoine en lui-même, qui nous intéresse mais plutôt la façon dont cette catégorie

²⁵⁰ « *La mise en scène* », est définie par Goffman (1979 [1956]), comme le « *décor* », c'est-à-dire les éléments scéniques et matériels de l'environnement immédiat, et « *la façade personnelle* » qui dans une occasion donnée, sont mis en place pour influencer d'une certaine façon l'interprétation qu'en font les autres participants. Nous accorderons, en raison des données disponibles, une plus grande importance au « *décor* ».

²⁵¹ « *Le cadre d'interaction* » peut être définie comme le caractère contextuel de l'action, c'est-à-dire ce qui organise et délimite l'activité entre ce qui aura un sens et ce qui n'en aura pas (Goffman, 1991 [1974]).

²⁵² Lorsqu'il s'agit d'évoquer la place du patrimoine dans nos sociétés, les superlatifs sont le plus souvent de rigueur. On parle ainsi, entre autres, « *de frénésie et d'engouement* » (Di Méo, 2007), de « *fièvre* » (Sencébé, 2004) ou encore de « *culte* » (Amirou, 2000).

d'action intervient actuellement dans les processus de requalification de l'espace rural, en l'occurrence la campagne périgourdine.

7.1.1. La perspective patrimoniale au service d'une mise en ordre des territoires

Dordogne et Périgord se confondent pour offrir le spectacle d'un territoire ponctué de hauts-lieux et jalonnés de sites certes moins imposants mais tout autant investis sur le mode patrimonial. Le processus de requalification des lieux est indéniablement le fruit d'un long travail d'appropriation sociale, mais, aujourd'hui, les représentations en actes qu'expriment ces espaces revalorisés semblent forcées, ou tout au moins mises en scènes par les acteurs du territoire pour lesquels ces lieux symboliques paraissent comme autant de ressources d'existence. Sarlat, la perle du Périgord, la cité médiévale réputée pour avoir la densité de monuments historiques inscrits ou classés la plus importante au monde²⁵³ jouit d'un rayonnement international qui illustre la force de dénotation du langage de l'espace et le rôle de la visibilité comme ressource d'autorité. Mais cette manière de cultiver les lieux symboliques ne s'arrête pas aux hauts-lieux. Dans un contexte de concurrence territoriale exacerbée, le patrimoine s'impose comme un outil de politique de gestion et de développement des territoires. Les objets patrimoniaux sont en effet particulièrement prisés parce qu'ils sont non reproductibles ailleurs et qu'ils représentent et identifient les territoires, permettant ainsi de construire l'attractivité territoriale tant recherchée. La patrimonialisation est ainsi en passe de devenir un faisceau normatif qui se construit en différents lieux, et qui participe pleinement de la construction des contextes d'action des occasions de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs dans le sud Dordogne.

7.1.1.1. Sarlat, point d'ancrage d'une mise en scène du territoire ?

Pourquoi s'attarder à ce moment de l'analyse sur le rôle joué par la cité médiévale, alors même que nous l'avons volontairement exclue de notre « *terrain d'étude* » ? M. De la Sourdière (1991) dénonce l'illusion d'optique qu'il y aurait à accorder trop d'importance aux hauts-lieux au détriment de la banalité et du quotidien. Cette critique nous semble tout à fait justifiée mais, en retour, il serait peut-être erroné de mésestimer le rôle de ces hauts-lieux dans la quête d'existence et de performance des nouveaux territoires. Si on raisonne en termes de marketing territorial, ils sont une composante essentielle de la petite fabrique des territoires, car, pour reprendre à notre compte une formulation inspirée par G. Di Méo (1993), les requalifications projetées sur un tel support culturel deviennent lisibles du dedans comme du dehors, portant à l'extérieur du département le message du Périgord, tout en le reformulant pour le compte de la société locale. En somme, le haut-lieu, est avant tout « *un lieu visible et voyant, c'est un lieu dont on parle et d'où on parle* » (Poche, 1990, p. 67). Dès lors, s'ils sont sans nul doute des illusions d'optique, ils possèdent également un rôle particulièrement actif, car connotatif, dans la mise en récit du territoire, c'est-à-dire dans la construction d'un imaginaire territorial qui n'en est pas moins une

²⁵³ Cette cité de 10 500 habitants accueille en moyenne 1,5 millions de visiteurs par an.

composante normative de notre rapport aux lieux et aux Autres. Sarlat en est une illustration, elle qui est, pour le voyageur, une porte d'entrée sur le Périgord, un lieu symbolique dont la visibilité transcende largement les frontières du département et de la région. Certes, cette mise en désir des lieux est d'abord touristique²⁵⁴, mais il serait fallacieux de minimiser le rôle structurant du tourisme dans le développement territorial et économique des espaces ruraux, notamment ceux qui peuvent s'appuyer sur un « trésor » patrimonial. Nous aurions tout aussi bien pu retenir les sites de Lascaux, de Monbazillac, de Rocamadour ou de la Roque-Gageac, autres îlots dessinant les contours d'un espace sacré²⁵⁵, mais si ces lieux marquent et maillent le territoire périgourdin, ils apparaissent comme secondaires car plus restreints ou du moins plus spécifiques²⁵⁶. À la différence de Sarlat, ils condensent peut-être moins les valeurs du territoire.

Autochtones, futurs habitants venus rechercher un coin de terrain pour y passer leur retraite ou simples estivants de passage, rares sont les personnes enquêtées n'ayant pas visité ou projeté de se rendre à Sarlat. Dès lors que l'on revient sur le cheminement et les raisons de leur présence en Dordogne, la cité médiévale ressort, si ce n'est comme un leitmotiv récurrent, du moins comme un point de repère et une étape incontournable²⁵⁷ du voyage car après tout, « *visiter Sarlat, ça fait partie des vacances* » ainsi que le formulait un couple d'estivants venu passer quelques jours en chambre d'hôtes. Mais si Sarlat est un *topos* qui définit un parcours où se conjuguent les charmes d'un patrimoine architectural remarquable, la beauté d'un panorama et le plaisir des festivités saisonnières, elle est aussi, de par son rayonnement, l'illustration de la portée idéelle de la part matérielle du réel. Une double référence simultanée au physique et au symbolique qui intervient pleinement dans la définition du haut-lieu (Bédard, 2002c). Tout voyage commence par un « *horizon d'attente* » (Amirou, 2000) et cette construction imaginaire que l'on se fait en amont du périple est la première forme de connaissance de l'espace et une composante indispensable de l'expérience du lieu (Pocock, 1992). Mais cet « *imaginaire doit utiliser le symbolique, non seulement pour s'exprimer, ce qui va de soi, mais pour "exister", pour passer du virtuel à quoi que ce soit de plus* » (Castoriadis, 1975, p. 190). Autrement dit, notre investissement imaginaire nécessite tout autant qu'il alimente une vision quelque peu réduite de la réalité qui n'en est pas moins une composante efficace de la construction des

²⁵⁴ Parfois, le tourisme est perçu avec une certaine légèreté, comme s'il était un phénomène trop ludique pour engager une vision du monde. Or, il est une facette à part entière de notre rapport à l'espace et à l'altérité : « *On peut conclure que le tourisme, qui mobilise des hommes que stimule l'argument patrimonial, et le patrimoine, qui apporte les touristes, ne sont jamais, de ce point de vue, des activités anodines. Elles sont au contraire porteuses d'une conception territoriale et géopolitique, donc politique, implicite peut-être mais forte. La présence humaine, en tant que pratiques et regards, participe bien à l'animation, donc à la définition des lieux et des territoires, donc à celle de leur forme comme de leurs normes* » (Lazarrotti, 2003, p. 104).

²⁵⁵ « *Ici, c'est quand même le temple en France, et peut-être même en Europe, de la préhistoire* » (M. Maillet, 57 ans, ingénieur, Moselle, 2004).

²⁵⁶ Par exemple, nous considérons que Lascaux est un haut-lieu de la Préhistoire avant d'être un haut-lieu du Périgord.

²⁵⁷ « *On ne visite plus des pays, on les "fait" : j'ai fait l'Italie signifie que je peux vous fournir la liste de tous les musées et palais que j'ai visité, j'ai fait mon devoir de touriste* » (Amirou, 2000, p. 123).

pratiques et des représentations. Certains sites privilégiés constituent ainsi des points d'où se diffusent des images et des artefacts culturels à travers l'espace. Médiatisés par les hauts-lieux, les valeurs symboliques du territoire transportent, bien avant que les visiteurs n'arrivent, ses promesses. Pour les uns, Sarlat ce fut d'abord un restaurant bruxellois, où ils ont pu savourer à distance les saveurs typiques du Périgord, pour un autre, Sarlat, c'est la carte postale qu'il faut absolument envoyer à ses amis restés au pays. « *On pourrait se dire qu'en un haut-lieu, il n'y a rien à voir, mais qu'il y a à croire* » nous dit ainsi R. Larrère (1991, p. 47). En effet, au-delà même de l'expérience physique de ce lieu, étape du voyage qui demeure parfois uniquement de l'ordre du projet, l'attractivité de ce haut-lieu repose avant tout dans sa puissance d'évocation, sur sa capacité à se constituer en référentiel de nos actions symboliques ou pratiques :

J'ai envie de dire, pour nous la Dordogne au sens large, c'est le Lot, c'est le Périgord, je veux dire vous prenez Sarlat, et vous tracez un rayon de cinquante à cent kilomètres autour, pour nous, c'est ça la Dordogne (M^e Degryse, 33 ans, puéricultrice, Belgique, 2004).

Depuis le temps qu'on entendait parler du Périgord, on a dit « *cette année, on va emmener les enfants en Dordogne* ». On a regardé si on pouvait trouver un hébergement à peu près centré au niveau de Sarlat. On a trouvé celui-ci et j'ai dit « c'est pas très loin, donc, c'est bien ». Enfin Sarlat et quelques sites, les grottes de Promeysac, Rocamadour, des grands sites comme ça quoi (M. Blot, 44 ans, ingénieur, Alpes-Maritimes, 2004).

M^e : Au départ on voulait aller dans le Périgord Noir...

M. : ...Mais, il y avait plus rien.

M^e : Plus rien. Et comme on ne voulait pas non plus aller trop loin de Sarlat, des choses essentielles à visiter, on s'est vraiment mis en bordure du Périgord Pourpre, en fait. Donc du coup, on s'est retrouvé bloqué par le système, quoi.

M. : L'avantage ici, c'est qu'on est un peu au milieu de tout. Donc ça permet d'aller sur le Périgord Noir et sur le Périgord Pourpre (M^e et M. Faivre, 28 et 30 ans, infirmière et informaticien, Ile-et-Vilaine, 2005)

L'impact de Sarlat sur la fréquentation touristique du sud Dordogne est un phénomène parfaitement appréhendé par l'ensemble des acteurs du territoire. En effet, dans cette spirale de la valorisation touristique des sites patrimoniaux, l'impulsion ne reste pas circonscrite aux seules institutions puisque les « acteurs ordinaires », par leur inscription dans un parcours, participent également à cette mise en scène du territoire. Ainsi, de l'aveu même des exploitants agricoles pratiquant l'accueil à la ferme, leur prise de contact avec les visiteurs ne se fait pas tant par le prisme de leur identité professionnelle que par le biais de leur localisation géographique. Ces agriculteurs entretiennent d'eux-mêmes cette dynamique en utilisant leur proximité « idéale »²⁵⁸ avec Sarlat et l'ensemble des sites patrimoniaux de la vallée de la Vézère comme principal argument de promotion. Dans leurs différents discours (carte de visite, site Internet, brochure) permettant de se présenter, de se donner à voir avant d'éprouver la co-présence physique,

²⁵⁸ Seule, la distance serait un argument insuffisant car il existe nombre d'exploitations agricoles pratiquant l'accueil à la ferme situées beaucoup plus près de Sarlat. Mais, ces agriculteurs ont transformé ce qui pourrait paraître, dans leur logique de promotion, un handicap en un atout, en construisant un discours du meilleur rapport « proximité/qualité/prix », c'est-à-dire être situé à proximité de Sarlat tout en étant au calme et en ne pratiquant pas les prix « exorbitants » du Sarladais.

l'allusion à leur spécificité agricole, quand elle n'est pas tout simplement absente, s'efface devant la spécificité territoriale du produit proposé :

3 chambres, ferme périgourdine, au milieu des champs, au cœur des circuits des bastides, à un jet de pierre de Sarlat et des coteaux de la vallée de la Dordogne. Nombreux sites touristiques et chemins de randonnées à proximité²⁵⁹ (M^e et M. Chassagne, 51 et 54 ans, agriculteurs, Beaumont, 2004).

Certes, la présentation de soi varie d'un acteur à l'autre, mais certains critères demeurent incontournables, et en particulier cette inscription dans des circuits touristiques qui procède d'un processus de territorialisation mais participe également à une « idéalisation » du territoire en le réduisant à une constellation de lieux emblématiques. Mais parmi ces derniers, il existe, en termes de visibilité, une certaine hiérarchie. Sarlat n'est pas le seul lieu emblématique du sud Dordogne, mais il est celui qui fait consensus. Les acteurs économiques situés à proximité de Sarlat mentionnent rarement dans leur promotion qu'ils sont également à un jet de pierre des Bastides :

Quand vous êtes à Paris, qu'est-ce que ça peut vous faire les bastides ? Les gens, ils ne savent même pas ce que c'est les bastides. Je ne crois pas que ce soit porteur, moi j'y crois pas, Sarlat, si. C'est connu mondialement, Sarlat. Parlez de la France à des Américains, ils connaissent Nice, Saint Émilien parce qu'il y a du vin et Sarlat. La première chose que les gens nous demandent au téléphone, c'est quoi ? Eh bien, ils me demandent à combien on est de Sarlat. Déjà, il faut leur traduire en temps... (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

Cette agricultrice a choisi de payer sa cotisation à l'Office du Tourisme (OT) de Sarlat, préférant bénéficier du « trop plein » de cette cité médiévale plutôt que de jouer la carte du développement du pays des Bastides, pôle touristique du pays du Grand Bergeracois. Mais au-delà de cet exemple particulier, qui illustre cependant toute la difficulté pour le nouveau territoire à être visible, la plupart des agriculteurs pratiquant l'hébergement proposent à quelques nuances près les mêmes lieux emblématiques, les mêmes circuits, les mêmes animations à visiter, en somme une mise en scène quasi-identique du territoire dont Sarlat demeure un point d'ancrage incontournable.

Tout à la fois point d'ancrage et « locomotive » du développement économique, Sarlat l'est d'abord parce que sa définition en tant que haut-lieu du Périgord demeure pertinente. La cité médiévale, panorama, centre de tourisme, d'art et de gastronomie condense et concentre les différentes qualifications qui définissent le territoire, qualifications qui sont aujourd'hui savamment entretenues et orchestrées par les acteurs du département. Autrement dit, si le Périgord ne se réduit pas à Sarlat, aucune des valeurs portées par la cité médiévale ne s'échappe du territoire. Le haut-lieu n'est pas ici un lieu de transgression, au contraire, il harmonise, il est une topologie²⁶⁰ qui « domine » l'espace social. À l'heure où la cohérence territoriale est une

²⁵⁹ Site Internet.

²⁶⁰ « Une topologie n'est pas une topographie, c'est "un paysage" reconstruit sur des liaisons sociales dont les repères sont la contiguïté et la coupure » (Poche, 1990, p. 69).

volonté, le haut-lieu peut ainsi jouer un rôle de matrice pour donner à voir et fixer le faisceau normatif qui enserme le territoire.

Nous rejetons ainsi l'illusion qui consisterait à penser que notre intentionnalité permettrait d'investir ces objets spatiaux en faisant abstraction de leur portée symbolique : « *La puissance de symbole ne se conçoit pas, elle est ou elle n'est pas* » (Jeudy, 1990, p. 53). Bien entendu, notre rapport à l'espace ne saurait se résumer au caractère strictement mécanique et morphologique de ces îlots sacrés (Duvignaud, 1977) mais si on se focalise sur le rôle joué par ces hauts-lieux, alors, effectivement, notre interprétation veut que l'on se situe davantage dans la perspective du carcan symbolique que dans celle du rêve. Toutefois, si, sur l'instant présent, le retentissement spatial d'un haut-lieu nous paraît un fait indéniable, sa réactualisation et sa réinvention permanente pose davantage de questions : « *Expression d'une constante réactualisation d'un sens structurant essentiel modulé par l'histoire, la géographie, le patrimoine et par l'imaginaire du lieu, les hauts-lieux reconduisent des solidarités sans cesse recomposées* » (Bédard, 2002a, p. 234). De fait, le travail d'archives mené a permis de constater que l'intemporalité et le caractère intangible dont on drapait ces espaces particuliers ne sont qu'une illusion d'optique. Délaisée par les voyageurs avant le XIX^e siècle, reléguée au rang de « verrue », Sarlat renaît notamment à partir du travail de rénovation mené dans le cadre des lois Malraux, « *avant-garde institutionnelle* » (Amirou, 2000) du foisonnement actuel de l'attribution des labels divers et variés, labels qui évoquent tout autant, si ce n'est plus, le sens commercial d'une marque déposée que la protection *stricto sensu* des objets témoins d'une histoire collective. À ce titre, si cette ville est aujourd'hui, pour les habitants, un lieu pour touristes, et donc un *topos* à éviter, elle est également bien souvent reconnue comme telle par les visiteurs de passage. Si tout le monde la reconnaît, Sarlat attire autant qu'elle repousse, elle est une devanture devant laquelle on passe, un lieu à fréquenter plutôt qu'à habiter. Investie massivement, la cité médiévale a sans doute quelque peu perdu sa part de mystère, elle n'est pas ce lieu sacré où on vient en pèlerinage mais plutôt cet espace, sorte de symbole d'un rassemblement « informel » par-delà des terroirs entachés de désuétude (Poche, 1990), auquel on attacherait donc certaines valeurs de socialité. L'ambiguïté de son rôle par rapport à l'altérité se situe dans cette ambivalence entre sa vocation à porter un message d'ouverture et son implication dans la construction de figures, de personnages et de stéréotypes culturels.

Sarlat n'est déjà plus une innovation sociale, mais elle continue pourtant à capter et à orienter les processus de requalification engendrés par l'extension de la perspective patrimoniale. Ainsi, le marché au gras de Sarlat a récemment reçu le label des « *Sites Remarquables du Goût* » (SRG) qui repose sur la renommée du lien entre un produit et un site possédant un intérêt touristique. Seul ce marché bénéficie du label alors que le Périgord noir produit également des truffes, des fraises, des noix et des châtaignes. Mais, si ces derniers appartiennent au patrimoine gastronomique local, ils ne composent pas pour autant la renommée du lieu. Inversement, Sarlat

n'est pas le seul site du « Sud-Ouest » où il existe des marchés au gras, pourtant c'est cette ville qui a été reconnue. Les élus se sont bien demandés ce que le label pouvait apporter, l'image de la ville ayant plus de notoriété que ce dernier. Néanmoins, ils ont interprété cette désignation comme la reconnaissance et la légitimation de leur renommée, et ils ont accepté d'associer leur image à celle du label (Bétry, 2003). Dans ce cas particulier, le processus de patrimonialisation permet à la commune de renforcer son rôle de haut-lieu en concentrant un peu plus les emblèmes du territoire et en accentuant son statut de « *concrétion et de précipité territorialisant* » (Bédard, 2002b). Autrement dit, certes la dimension signifiante de Sarlat se réactualise constamment, mais l'intégration de nouveaux « styles » ne semble pas devoir perturber la transmission d'un message qui conserve une certaine continuité.

Sarlat est un haut-lieu du territoire périgourdin, un haut-lieu défini par un parcours et un discours qui imposent un certain carcan symbolique (Jeudy, 1990). Il participe à la cohérence territoriale et se régénère en se nourrissant au fur et à mesure des extensions du processus de patrimonialisation. Par ailleurs, de ses vertus relationnelles, nous retenons indéniablement son rôle de référentiel mais nous doutons de sa capacité à susciter un espace de discussion, à être le vecteur d'une remise en question de nos schèmes d'interprétation. Au contraire, le discours qu'il projette serait plutôt celui qui enferme dans un rôle, celui auquel on accorde le bénéfice de sa reconnaissance. Avec le pays du Grand Bergeracois, on pénètre un peu plus en avant au cœur des relations entre territoire et patrimoine, en se situant à la genèse d'un processus de re-territorialisation. Ici, point de haut-lieu pour exister, tout au plus l'ombre de Sarlat. Il s'agit alors pour les acteurs locaux de sélectionner et construire leur propre espace sacré. Une certaine forme d'agriculture est alors invoquée pour venir apporter une valeur ajoutée à l'édifice tout en restant dans la cohérence symbolique désirée par le pays.

7.1.1.2. Le pays du Grand Bergeracois, illustration de la co-construction dialectique des patrimoines et des territoires ?

La patrimonialisation est devenue un outil privilégié pour les nouveaux territoires en quête d'identité, d'attractivité et donc de performance. En effet, patrimoine et territoire présentent l'intérêt, pour les acteurs locaux, d'inscrire ensemble les groupes sociaux dans une continuité historique soigneusement séquencée et découpée, qui contribue à les singulariser (Di Méo, 2007). Autrement dit, promouvoir le patrimoine, notamment en espace rural, ne reviendrait-il pas également à conforter encore un peu plus l'hégémonie d'un territoire perçu et interprété comme espace normatif du lien social ? Mais si le pays du Grand Bergeracois, souffrant pourtant de multiples handicaps dans cette course à la consistance territoriale, ne fait pas exception à la règle en s'appuyant sur de tels leviers pour ancrer ses discours d'existence dans l'ordre naturel des choses, on peut s'interroger sur l'écho que suscite une telle idéologie du rassemblement auprès des habitants, et en particulier des agriculteurs.

a) *Les rouages de « la petite fabrique des territoires »*²⁶¹

Les acteurs du pays du Grand Bergeracois reconnaissent le rôle moteur joué par Sarlat dans la diffusion d'un référentiel efficace et pertinent pour le développement économique du département. Ainsi, tout en souhaitant s'affranchir de la polarisation exercée par leur imposant voisin, les acteurs locaux souhaitent ménager leur appartenance à une image de marque, le Périgord, quitte à ce que son symbole le plus expressif demeure la cité médiévale. Coincés entre Sarlat et Saint Émilion, ils ont privilégié une autre stratégie, une autre « niche », celle d'un « développement socio-économique plus harmonieux » fondé sur le principe de « l'équité territoriale » (Charte de Développement Durable du PGB, 2002, p. 05). On se veut moins dans la ponctuation que dans le maillage du territoire. Un positionnement qui demeure toutefois ambigu car les registres d'intervention demeurent identiques et les actions menées s'inscrivent pleinement dans les fourches caudines de la patrimonialisation. L'histoire du pays du Grand Bergeracois a commencé lorsque les premières opérations de rénovations et de réhabilitations ont été menées sur les bastides, permettant ainsi de construire une logique de réseaux. Le maillage formé par le patrimoine médiéval donna naissance au territoire touristique du même nom. Cette dynamique se poursuit actuellement au sein du pays avec des actions prioritairement menées sur un triple réseau patrimonial composé des bastides donc, mais également des châteaux et des édifices religieux, maillage qui a permis l'avènement du pôle des « Bastides et des cités médiévales ». Si ces monuments ou édifices furent d'abord privilégiés, c'est bien parce qu'ils contribuaient à forger et à promouvoir un territoire en fournissant des symboles-clés permettant de le singulariser, tout en s'intégrant parfaitement dans les schèmes structuraux (par exemple, l'image de marque du Périgord) qui sous-tendaient son existence. Dans un contexte de forte concurrence territoriale, de telles stratégies sont vitales pour des pays qui bien souvent ne bénéficient pas du concours de l'épaisseur du temps. Paradoxalement, c'est « l'effet territorial » qui viendra, peut-être, à son tour conférer à ses objets patrimonialisés une forte dimension identitaire, enracinée dans la durée et le tissu de ses péripéties, elles-mêmes constituées en récits particulièrement signifiants (Di Méo, 2007). À ce titre, l'obtention récente du label de « pays d'Art et d'Histoire » vient consacrer un tel processus en authentifiant le discours projeté. Mais elle est également l'assurance d'une valorisation économique avec une augmentation assurée de la fréquentation touristique. Cette dimension économique est d'ailleurs au cœur de la raison d'être de ces nouveaux territoires qui sont avant tout des « territoires guichets », c'est-à-dire des regroupements intercommunaux permettant l'obtention de financements publics. Le patrimoine, et plus largement la culture, sont devenus des leviers essentiels pour l'aménagement et le développement des territoires car ils permettent de les particulariser mais aussi d'en transformer les représentations en s'inscrivant dans un discours de la performance et de la distinction (Garat, 2005). Ceci explique pourquoi la valorisation culturelle est perçue à l'heure actuelle comme une véritable panacée par nombre de communes, qu'elles soient rurales ou urbaines.

²⁶¹ (Vanier, 1995)

Le patrimoine architectural n'est pas le seul objet d'intervention du pays du Grand Bergeracois. En revanche l'ensemble des actions menées s'inscrivent dans le cadre de projets intersectoriels, où la culture joue un rôle essentiel, visant à promouvoir l'identité du territoire défini par les acteurs locaux : « *L'activité culturelle devient plus explicitement que par le passé un objet légitime d'intervention publique tandis que de nouvelles connexions sont tentées par les élites locales pour associer les activités culturelles à d'autres secteurs d'intervention. D'une certaine façon, on assiste peut-être à un travail d'adaptation des normes de l'action publique aux références identitaires et aux résonances locales de chaque micro-territoire* » (Faure et Smith, 1998, p.05). Ainsi, si les acteurs locaux nous ont souvent affirmé que l'agriculture ne rentrait pas dans les lignes budgétaires du contrat État-Région et que par conséquent, elle se situait, dans la plupart des cas, hors de leur domaine de compétence, le processus est plus ambigu :

On n'a pas de légitimité à intervenir sur des projets de filière, ou alors on intervient, par exemple, sur des projets de promotion de la viticulture, mais seulement dans la mesure où ce n'est pas la promotion du produit qui est faite, mais bien la promotion du territoire. Par exemple, pour le syndicat des vins de Montravel, on a dit : on va le rattacher à Montaigne, et donc, c'est un document de promotion sur lequel l'argument, c'est de dire : on un vin qui est ancré au territoire, qui est bien l'image du patrimoine et des figures locales (Chargé de mission, PGB, 2005).

L'agriculture qui intéresse le pays est d'abord celle qui apporte une valeur ajoutée et qui est en adéquation avec l'identité du territoire qu'on veut afficher. Autrement dit, une sélection s'opère qui met en vitrine certains aliments (vin, noix, miel) et en laisse d'autres dans l'ombre (lait et céréales notamment). Par ailleurs, plus encore que la matière première, c'est le produit fini, prêt à consommer, qui est mis en scène (foie gras, pâtés et autres lots assortis). En privilégiant cette entrée par la typicité des aliments, les recettes de cuisine, les lieux d'hébergement et de restauration, le pays communique sur le savoir-faire (hospitalité, gastronomie, art de vivre) mais très peu sur les fonctions nourricières de l'agriculture. On peut

Illustration 7.1 : Le plateau céréalié de Naussanes, paysage délaissé du pays des Bastides



Source : V. Banos, 2005

donc parler d'un certain « effet masquant » pour cette dernière (Lescureux, 2003) et ce, d'autant plus, lorsque l'agriculteur, déjà souvent absent des récits, est davantage représenté comme un artisan que comme un producteur. Cette focalisation bien réelle des acteurs du pays sur un réseau territorial de productions emblématiques (route des vignobles notamment) ne doit cependant pas faire oublier qu'il existe un volet d'action qui viserait à rendre plus compétitives la viticulture et l'agriculture. Mais si cette initiative, dont l'application demeure pour l'instant évanescence, a notamment pour objectif de faciliter l'installation de jeunes actifs et de renforcer un partenariat avec les institutions agricoles, elle accentue encore le recours à la notion de qualité et renforce le développement durable en agriculture en proclamant sa multifonctionnalité.

Autrement dit, et la charte forestière s'inscrit pleinement dans cette optique, le pays accentue la reconnaissance des agriculteurs d'abord comme gestionnaires des ressources du territoire.

Sans entrer dans les mécanismes de ce recours au développement durable dans le cadre du pays, nous interprétons la mobilisation de cette notion, non pas tellement comme l'avènement d'une autre catégorie d'action mais davantage comme l'illustration d'une certaine extension du processus de patrimonialisation de la culture à l'environnement. À cet égard, l'attention portée à la rivière Dordogne nous semble assez révélatrice. Ayant perdu depuis longtemps un quelconque rôle économique, cet élément naturel se voit mis en scène afin que « *les habitants qui avaient un petit peu tourné le dos à la Dordogne se réapproprient cette rivière, que ça redevienne vraiment un vecteur d'identité, un vecteur naturel, en renforçant notamment le volet patrimoine et paysage* » (Chargé de mission, PGB, 2005). On pourrait penser que le travail de re-sémentation dont fait l'objet cet élément naturel ouvre une brèche dans l'ordonnement territorial, tant la préoccupation environnementale participe à épuiser sa pertinence. À cet effet, et de manière très pragmatique, les actions techniques menées s'inscrivent dans une morphologie réticulaire produisant de nouvelles discontinuités qui sont également plus adaptées à des actions à consonances environnementales. Ainsi, hormis, le programme européen *Leader +*, aucune subvention ne nécessite véritablement de s'appuyer *stricto-sensus* sur le périmètre définitif du pays du Grand Bergeracois. Au quotidien, le travail s'effectue donc en coopération avec les pays du Libournais et du Périgord Noir. Pour autant, au-delà des innovations techniques portées par ce projet, il nous semble qu'en l'état actuel des choses, le processus de figuration amorcé par ce travail de re-sémentation, peine, contrairement à ce que proposent certaines théories enthousiastes, à initier de nouvelles solidarités²⁶². L'une des raisons de cette difficulté est que cette requalification de la rivière Dordogne vient s'enfermer dans un processus assez classique de qualification sociale visant avant tout à construire une identification au patrimoine devant non seulement permettre la conservation du bien patrimonial, mais aussi l'identification d'un groupe, fédéré autour de la co-construction dialectique du territoire et du patrimoine. Autrement dit, si la gestion environnementale oblige à remettre en question la pertinence des frontières du territoire, le processus de requalification ne vient pas transgresser la cohérence symbolique de ce dernier. Ainsi, comme le soulignent P. Alphantery et F. Pinton (1998), le « pays » est bien souvent un

²⁶² Pour A. Micoud (2000), auteur de l'article au titre si explicite « *Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien* », c'est dans la double injonction de « *sauvegarde d'un cadre de vie et de reprise d'un passé commun* » qu'il faut chercher actuellement les prémisses d'un être politique qui serait remplacé par un être d'une communauté de vivants se singularisant par son appartenance à une communauté culturelle. À cet effet, l'auteur nous invite à être attentif à des pratiques qui « *1) font quelque chose à partir du seul fait qu'elles s'énoncent en ces termes, exemple de la performativité des pratiques de figuration et 2) ne se bornent pas à ce seul faire discursif, puisque aussi bien c'est littéralement "au nom de" ce fleuve ainsi requalifié que des pratiques nouvelles vont pouvoir être initiées et que sont donc rendus de "nouveaux cadres d'action" pour penser d'autres liens entre des vivants humains ; liens qui pourront être institués par des textes juridiques et ainsi rendus opposables aux tiers* » (Micoud, 2000, p. 203). Si la méthode et le cadre d'analyse nous apparaissent très pertinents, la conclusion nous semble plus discutable ainsi que nous le verrons dans le chapitre 8.3.2

territoire de l'environnement, mais où l'environnement est encore constamment ramené à une nature emblématique et à des pratiques réifiées dont la seule efficacité réside dans des images qu'elles peuvent offrir au regard extérieur, celui du touriste. Dans ce cas, l'environnement risque surtout de devenir un argument supplémentaire, en quelque sorte un retour aux justifications « naturalistes », ouvrant encore un peu plus la voie à une patrimonialisation des territoires.

À grand renfort « *d'artefacts territoriaux* », qu'il s'agisse de revendiquer les legs de l'Histoire ou de la nature, ces nouvelles constructions territoriales tentent de se parer des parfums de l'authenticité et de se dissimuler derrière l'illusion d'une dynamique endogène, afin de convaincre les populations concernées de la pertinence de ces territoires exhumés de logiques certes volontaristes, mais également liés à des enjeux politiques moins affichés (Vanier, 1995). Mais cette stratégie de territorialisation qui s'appuie sur une véritable idéologie du rassemblement suffit-elle à susciter, si ce n'est de nouvelles appartenances collectives, du moins l'adhésion de la population ?

b) De l'idéologie du rassemblement à la non-appropriation du territoire

Pour A. Faure (1998), la place de plus en plus importante accordée au développement culturel dans les nouveaux territoires devrait permettre de renouveler les travaux sur le leadership local en minorant les mécanismes de contrôle et de coordination au profit d'une réflexion sur le sens, sur les valeurs et sur l'identité du territoire. La culture serait ainsi l'outil moderne des politiques publiques susceptible d'échapper aux contraintes d'instruments traditionnels très strictement normés. Par ailleurs, cette souplesse dans la gestion des territoires permettrait non seulement d'éviter la contrainte d'un engagement trop important, en y rattachant des éléments parfois disparates ressortant d'autres politiques (sociales et économiques), mais surtout associé à la diversité, elle inspirerait l'idéal d'une recomposition des politiques fondées sur la participation et la multiplicité des acteurs. Autant nous partageons l'intérêt qu'il y a à penser les processus de re-sémantisation pour comprendre la construction des légitimités d'actions dans nos démocraties modernes, autant nous demeurons beaucoup plus circonspects sur cet idéal de la démocratie locale qui permettrait de faire droit à la pluralité culturelle tout en étant exempt de tous rapports sociaux et de toute emprise idéologique. Le patrimoine comme le territoire n'existent pas *a priori*, la patrimonialisation, comme la territorialisation, reposent sur la production et donc la sélection d'objets, de sites et de paysages²⁶³. Mais, par leur même double nature matérielle et idéelle, leur même fonction mnémonique, territoire et patrimoine inscrivent le tissu social dans la continuité historique. Autrement dit, ils ont en commun de se faire oublier comme élément construit et cette « *géméllité fondatrice* » devient un outil d'une performativité redoutable « *lorsqu'il s'agit d'asseoir et de valider les procédures du développement socio-économique ou*

²⁶³ Ce qui signifie que certains lieux et certains objets sont délaissés, parfois ceux-là même qui pourraient être considérés comme plus en rapport avec les identités culturelles qu'on souhaite reconquérir, au profit de quelques uns, plus figuratifs, plus accessibles, plus dans l'air du temps.

de l'aménagement » (Di Méo, 1995b, p. 16). Dès lors, on peut se demander s'il n'existe pas un risque de dissimulation des conflits liés à l'appropriation sociale de ce qui doit faire l'objet d'une patrimonialisation (Laferté et Renahy, 2003) derrière la lecture consensuelle qu'offre la co-construction dialectique du territoire et du patrimoine. Au risque de masquer et d'effacer le caractère innovant de certaines actions, dont le processus de re-sémentation du fleuve, il est certain que communiquer autour d'« *une unité physique et historique du Bergeracois* » confère davantage de légitimité que le simple rôle de « territoire guichet ». Toutefois, lorsqu'il est écrit au sein même de la charte de pays : « *Le Grand Bergeracois peut être qualifié de "réserve environnementale et patrimoniale"* », il est nécessaire de s'interroger sur les incidences de cette extension du processus de patrimonialisation. Et ce d'autant plus que le pays demeure un espace de réflexion et d'animation réservé à une minorité d'acteurs, où même si des « volontaires » accompagnent désormais des « institutionnels », les agriculteurs peuvent éprouver si ce n'est le sentiment d'être « lâchés par les notables »²⁶⁴, du moins l'impression de se retrouver sans réelle représentation. Pour A. Faure et A. Smith (1998), la profession agricole serait en effet trop prisonnière d'enjeux gestionnaires et stratégiques internationaux pour concevoir sereinement des projets territorialisés de partenariat avec les élites politiques du monde rural. Si on peut penser que cette attitude est en train d'évoluer, il demeure que les agriculteurs présents dans les différentes commissions de cette nouvelle entité territoriale y sont avant tout à titre personnel. Au cours de notre enquête, nous avons ainsi rencontré deux exploitants ayant travaillé au sein du pays du Grand Bergeracois. L'un d'eux, continue à porter des projets associatifs dans diverses commissions, tandis que l'autre conserve un souvenir pour le moins amer de cette courte expérience :

Le pays du Grand Bergeracois, ça existe encore ? (rire). Non, au départ, j'ai accepté de participer parce j'avais entendu que dans le Béarn, ça avait permis de financer une usine de méthanisation des boues animales, et ça je trouvais que c'était intéressant. Mais après la première réunion, je me suis retrouvé dans une commission sur le tourisme et là j'ai compris quoi. Ce n'était même pas la peine de continuer dans ce truc (M. Heuillard, 39 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

On peut en effet se demander si l'idéologie du rassemblement qui sous-tend ces nouveaux territoires suffit à justifier et à légitimer un processus de requalification qui pourrait participer à réordonner le mode de vivre de certaines catégories sociales, en produisant une série de signes distinctifs, sortes de grossiers repères culturels ? Le patrimoine et le territoire seraient-ils ainsi des catégories d'action favorisant l'énonciation de normes qui viendraient conforter une fixité sociale, au détriment du droit de certains à transformer le territoire au nom de principes et valeurs

²⁶⁴ Le regard porté par les agriculteurs que nous avons rencontrés sur le parcours du leader politique local illustre assez bien l'ambiguïté de ce processus. Agriculteur céréalier et membre de la Chambre d'Agriculture, cet homme défend jusqu'au début des années 90 sur le canton où il est élu, Beaumont, l'idée d'une agriculture moderne et s'oppose à l'émergence de l'agritourisme. Puis, il change progressivement d'orientation pour finalement, avec la construction du pays, dans laquelle il s'est investi depuis le début, jouer la carte du développement touristique. Ce changement d'orientation est ici schématisé mais c'est ainsi qu'il nous fut raconté par nos différents interlocuteurs, qu'ils jugent d'ailleurs que cette personnalité publique ait fait preuve de l'adaptation nécessaire ou, au contraire, qu'il ait montré un certain opportunisme politique.

culturelles autres ? « *Quand le territoire devient tout à la fois le dénominateur commun aux politiques sociales ou culturelles et le principe organisateur des actions collectives, on peut craindre qu'aller rechercher dans le patrimoine les ressources mobilisatrices ne conduise à privilégier la reproduction à l'identique* » (Rautenberg, 2004, p. 85). On pourrait également rajouter qu'au regard de « *l'indisponibilité du territoire* » construit (Mercier, 1998), l'accentuation de la dichotomie entre consommation et utilisation des territoires est un risque bien présent. Toutefois, cette interprétation doit être nuancée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'impact du pays sur le quotidien des acteurs ordinaires reste mesuré. En effet, si le pays du Grand Bergeracois participe activement d'un discours sur la patrimonialisation et la valorisation économique des ressources culturelles et naturelles du territoire, il souffre encore d'un profond manque de reconnaissance :

Qui nous a dit quelque chose ? Euh, non ! (rire) Ce n'est même pas de la désinformation, c'est de la non-information, je veux dire. Franchement si mon mari n'avait pas été pressenti à des commissions ou des choses comme ça, nous n'aurions aujourd'hui aucune info à ce sujet. Parce que lui il recevait les convocations, il recevait les plaquettes. Je connais beaucoup de gens ici et j'ai même des copains, de très bons copains qui sont commerçants sur Bergerac, ou chefs d'entreprise ou autre, je veux dire en aucun cas ils ne participent à ça (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Sans réelle compétence ni épaisseur temporelle, le pays peine à s'insérer dans le quotidien des habitants et demeure totalement évanescant aux yeux des visiteurs de passage²⁶⁵. Ce constat pourrait paraître somme toute logique puisque ce pays est encore très jeune et que les effets performatifs du marketing territorial engagé ne sont pas instantanés. Toutefois, à lecture des deux extraits suivants, on peut se demander si la stratégie de territorialisation voulue par les acteurs du pays et devant permettre de pallier le déficit de légitimité de ce nouveau territoire n'est pas également quelque peu contre-productive :

Je ne suis pas du pays de Bergerac, hein. Moi, je me sens du département de la Dordogne, mais le pays de Bergerac, pfff... pas forcément, non. On dirait qu'on a voulu donner une identité à tout ce secteur-là. Périgord Pourpre, ça a été aussi une appellation qui a été beaucoup discutée. Quand vous demandez aux gens qui arrivent ce que ça représente pour eux le Périgord Pourpre, ça je le fais souvent, eh ben les gens ne savent pas. Alors certains, vous essayez de leur faire deviner : « *ah oui, c'est le vin, c'est la vigne* ». Oui, mais bon combien de temps ils ont mis avant de se mettre dans la tête que le Périgord Pourpre c'était la vigne ? Ça a été dur. Bon, maintenant ça commence à rentrer dans les moeurs, mais le pays du Grand Bergeracois, non là ce n'est pas encore ça, surtout que c'est quasiment la même chose (M^e Carriat, 53 ans, agricultrice, Issigeac, 2005).

²⁶⁵ Cette affirmation repose sur deux résultats complémentaires. D'abord, aucun des visiteurs enquêtés lors des entretiens réalisés en chambre d'hôte n'a évoqué, à un moment ou un autre, l'existence du pays du grand Bergeracois. Le Périgord Pourpre fut un objet de discours davantage mentionné mais souvent en opposition ou en complément d'une référence au Périgord noir. Par ailleurs, le questionnaire utilisé lors du *Circuit portes ouvertes à la ferme* organisé par l'office du tourisme de Beaumont comportait une partie consacrée à la connaissance qu'avaient les estivants du pays du Grand Bergeracois et de l'association du pays des Bastides (Annexe 6.1). 75 % des individus interrogés ont répondu ignorer l'existence de cette dernière tandis que plus de 85 % ont affirmé ne pas connaître le pays du Grand Bergeracois, et ce alors même que certains avaient déjà effectués plusieurs séjours.

Quand vous interrogez les gens en France ou même à l'étranger en leur demandant s'ils connaissent le Périgord ? Ils vont vous dire oui. Qu'est-ce qu'ils connaissent dans le Périgord ? Sarlat. Point. Lascaux éventuellement. Toujours est-il qu'à moment donné, alors que tout était florissant il y a 7-10 ans, que ça prenait de l'essor, qu'il y avait plein de visiteurs et bien, tout le monde a commencé à tirer sur Sarlat en disant « *ouais, Sarlat, y'en a marre, c'est eux qui récupèrent tout le monde, etc.* ». Et donc il y a eu ce bazar pour faire des pays, pour que chacun fasse une communication un peu plus ciblée sur sa région. C'est peut-être légitime, mais ça disperse. Ça disperse les moyens et la puissance de feu pour une communication extérieure. Alors on a vu créer des tas de choses et notamment dans le secteur, qu'est-ce qu'on a vu se créer ? Le pays du Grand Bergeracois, d'accord, mais ça vient après avoir fait une tentative sur le Périgord Pourpre et Or, puis sur le pays de Bergerac, puis sur le Périgord Pourpre etc. Et puis ici, pays des Bastides : la confluence des Périgord, pays des Bastides. O.K., c'est bien gentil tout ça, mais vous interrogez quelqu'un à Paris ou ailleurs, sa référence c'est toujours Sarlat. Et identifier des territoires qui se recouvrent un peu, ce n'est pas facile, on est bien d'accord ? Attendez, en termes de communication, on est débile. Là, on va dans le mur. C'est-à-dire que chacun ayant sa petite ambition donc c'est untel socialiste qui crée le pays du Bergeracois, et puis un autre de droite qui crée le pays des Bastides, et on va essayer de faire vivre les deux choses, pour un même territoire qui n'aura aucune reconnaissance. Dans 100 ans, on en sera toujours au même point ! (rire) Mais en attendant, on tape quand même sur Sarlat, en disant : « *ouais, c'est scandaleux, on parle toujours de Sarlat !* » (M. Schreber, 50 ans, agriculteur, Lalinde, 2005).

Le propos de ces habitants du Grand Bergeracois est intéressant car comprenant les enjeux politiques et le rôle d'outil du pays, ils ne rejettent pas pour autant le discours identitaire surtout lorsque celui-ci comporte une forte dimension marketing. Ils reprochent surtout aux élus locaux d'avoir créé, si ce n'est une structure inutile, du moins une sorte de mauvais doublon qui brouillerait les cartes en nuisant à la visibilité du label porté par le département et ces hauts-lieux. Ces acteurs ordinaires mettent ainsi en exergue l'un des principaux paradoxes de ces pays qui tendent à privilégier trop exclusivement la cohérence, la rationalité gestionnaire ou les fondements géographiques et culturels au détriment de leur capacité dynamique et de leur rôle de supports d'appartenances nouvelles (Bourdin, 1994 ; Marcelpoil, 2000). Autrement dit, il est a priori plutôt intéressant de constater que les pays peuvent justement permettre de remettre en cause de prétendues territorialités héritées et d'en recomposer d'autres en s'adaptant aux pratiques des individus mobiles que nous sommes. Le problème est que ces nouveaux territoires, soi-disant fonctionnels, sont bien plus des territoires virtuels, pris au piège d'une rhétorique cherchant sa légitimité dans une illusoire identité pré-existante, que des territoires susceptibles de rendre compte de nos territorialités nomades (Piolle, 1991). Or, dans le foisonnement territorial actuel, ce créneau de l'héritage identitaire, prétexte à l'extension du contrôle territorial, est déjà très largement occupé.

Dès lors, lorsque nous pointons les risques liés à l'instrumentalisation de cette co-construction du territoire et du patrimoine, nous cherchons moins à incriminer la volonté de tel ou tel acteur local qu'à essayer de cerner les limites de cet idéal de la démocratie locale qui fait finalement du recours au territoire sa principale source de légitimité. En effet, et au-delà des pièges déjà bien connus du territorialisme identitaire, nous préférons retenir les risques inhérents à cette généralisation de la « *petite fabrique des territoires* » et notamment le fait que « *le principal obstacle à l'apprentissage institutionnel et à l'institutionnalisation de nouvelles normes*

d'actions collectives au sein de ces espaces de développement apparaît lié à la prégnance des logiques de contrôle territorial dans l'action publique » (Douillet, 2002, p. 53). Les territoires d'actions, pris ici sous l'angle des nouvelles solidarités, émergeraient moins de la mise en place de nouvelles catégories d'action (par exemple, le développement durable), mais, au contraire, passées au filtre du territoire, ces dernières deviendraient des outils supplémentaires au service de la reproduction d'une forme de lien social basé sur la figure du lien territorial.

Le pays du Grand Bergeracois n'est pas le pays du Périgord Noir. Il ne possède pas l'épaisseur temporelle et les hauts-lieux de son illustre voisin. Pour autant, dans la concurrence territoriale actuelle, il a choisi les mêmes leviers de développement, et en particulier le patrimoine qui permet tout à la fois une valorisation économique des ressources culturelles et un ancrage identitaire du territoire. Certes, pour être efficaces, les actions doivent être appropriées par la population mais l'invocation de la légitimité du territoire est-elle le seul moteur de ce processus d'appropriation ? En tous cas, nous doutons qu'elle soit actuellement la plus à même de répondre de manière démocratique à la pluralité culturelle des contextes locaux. L'exemple du pays du Grand Bergeracois nous prouve ainsi comment, systématiquement, les actions innovantes viennent s'enfermer et nourrir ce carcan symbolique du territoire qui, en retour, vient offrir une lecture consensuelle masquant les tensions sociales à l'oeuvre. Il s'agit moins de pointer une quelconque intentionnalité que de souligner les risques de ces nouveaux espaces d'action qui participent d'un tri social²⁶⁶ sans assumer toujours une réelle fonction politique, c'est-à-dire une discussion publique des choix opérés. L'impératif territorial reposant sur la foi quasi religieuse dans les vertus sociales des territoires est peut-être en passe de se transformer en une institutionnalisation de la patrimonialisation des territoires. Cette interprétation demeure incertaine mais on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec un autre processus, celui de l'expansion croissante de la patrimonialisation (Di Méo, 2007). On a évoqué le cas de l'environnement ou des produits agricoles, mais le patrimoine s'insinue également dans le quotidien de certaines catégories d'acteurs. Par un curieux retour des choses, il est une manière de faire revenir la sphère publique au cœur des espaces privés, celui des agriculteurs périgourds en l'occurrence.

²⁶⁶ Ce « tri social » ou ce processus de gentrification concerne certes les habitants mais également les visiteurs. En effet, le modèle de développement local promu favorise, même si les gestionnaire s'en défendent et affirment au contraire devoir freiner cette demande émanant des habitants eux-mêmes, un tourisme culturel au détriment d'un tourisme de masse : « *Ce choix qui privilégie un certain registre sociologique, celui des catégories aisées de la population, de façon à "tirer vers le haut" l'ensemble ne rend-il pas compte d'une représentation plus générale de ce nouvel espace habité qui vise à le construire en un idéal campagnard, quelque peu à l'abri du monde et "du mauvais goût" »* (Bergues, 1998, p. 120).

7.1.2. Extension du domaine du consensus, la mise en ordre des ferments ordinaires de l'identité agricole

Nous voudrions maintenant aborder la problématique de l'expansion du processus de patrimonialisation car cette tendance actuelle au « tout patrimonial » interroge notamment la place des agriculteurs dans ces nouveaux territoires. Généalogiquement, le patrimoine fut d'abord une affaire privée avant de s'étendre entre le Moyen-âge et le XVIII^e siècle à la sphère publique et collective. Une translation qui marqua le triomphe de la dimension politique du patrimoine. Comme le note G. Di Méo (2007), on observe depuis les dernières décennies un changement qui rejoint curieusement certaines formes très anciennes de la qualification patrimoniale privée, la dimension collective en plus. Dans ce retour à l'étymologie privée du terme patrimoine, les agriculteurs périgourdins se retrouvent en première ligne, tout à la fois acteurs et objets du processus de patrimonialisation.

7.1.2.1. Les saveurs agricoles du petit patrimoine

L'extension de la patrimonialisation du sacré au profane peut être vue comme une forme de banalisation d'un phénomène qui n'est plus circonscrit au carcan du monumentalisme, c'est-à-dire à une collection d'artefacts exceptionnels et irremplaçables, pour constituer un mode d'investissement des objets, même les plus ordinaires, à partir du moment où ils ont perdu leurs valeurs d'usages et acquis une certaine valeur d'ancienneté. Dès lors, si les hauts-lieux ou autres sites patrimoniaux à forte fréquentation touristique sont des vitrines, le « petit patrimoine », c'est-à-dire les objets spatiaux ordinaires souvent délaissés par les institutions, voire par leurs propriétaires, devient également l'objet de multiples tentatives d'appropriation symbolique qui sont autant de préludes à la construction d'occasions de co-présence. En effet, cette manière d'investir son milieu de vie pourrait être le prétexte à la recherche de nouvelles relations sociales (Bergues, 1998).

a) Un regard sur les formes et leur esthétique

Dans son étude sur le pays Beaumontois, menée dans le cadre d'une mission du patrimoine ethnologique, M. Bergues (1998) note ainsi avec justesse que les « aménageurs » et les « nouveaux habitants » investis dans les associations à vocation patrimoniale s'inscrivent dans une même logique, même s'ils ne lui donnent pas les mêmes formes. Alors que les acteurs institutionnels cherchent à restaurer, à conserver et à faire connaître, ces « nouveaux habitants » seraient davantage dans l'inventaire des formes ayant servi à la vie « traditionnelle » que dans une recherche sur le sens de ces édifices. Cette approche tendrait à valoriser le passé en faisant table rase de toute forme contemporaine des modes d'habiter. Les entretiens effectués auprès des visiteurs, estivants de passage ou futurs résidents, corroborent en partie cette interprétation qui fait du rapport au passé un jeu de sélection de formes, dont les critères seraient avant tout esthétiques. Les nombreux commentaires suscités par les « *vieilles pierres* », murets en pierres

sèches, lavoirs, pigeonniers, maisons en pierre et tuiles, granges, cabanons et autres resserres s'inscrivent notamment dans cette perspective. On songe en particulier à cette personne qui, venant régulièrement depuis plus de trente ans en chambre d'hôtes à la ferme sur le canton de Beaumont, aime à peindre sous différents angles et en différentes saisons la « *maison paysanne* » des propriétaires, le pigeonnier et les champs de tournesols, en prenant cependant toujours soin de supprimer tous les panneaux indicateurs, les pylônes électriques, les poubelles et même les routes en goudron, en somme tous les signes tangibles d'un aménagement moderne.

Dans des territoires où la résidence secondaire est un mode d'habiter relativement important, l'investissement et l'attention portés à la maison sont un processus assez classique, car c'est cette dernière qui ancre les nouveaux résidents dans l'espace d'ici. Il est en revanche plus intéressant de constater que cette requalification a, en l'occurrence, pour objet les « vieilles maisons », celles-là même que certains agriculteurs ont parfois délaissé pour des raisons de confort notamment :

Mes parents ont fait bâtir une maison neuve en 60 parce qu'à l'époque on voulait faire réparer celle-ci qui tombait en ruine. Mais à l'époque, on faisait des maisons dans le style F4/F5, l'architecte nous avait dit : « *Vous savez, il faut faire des ouvertures en fonction du volume des pièces* » et comme il y avait des pièces grandes, il fallait quasiment démolir les murs pour faire des ouvertures. Alors j'ai dit à mes parents : « *Vous savez, ça ne coûtera pas plus cher de faire une neuve, moins de travail, elle sera plus belle et surtout plus confortable* ». Alors, on a construit cette maison juste à côté (M. Boyer, 62 ans, agriculteur, Beaumont, 2004).

Actuellement, même les masures deviennent des « périgourdines », une dénomination qui en-soi suffit à les élever au panthéon du patrimoine local. Mais ce qui attire et ce qui est recréé dans la bâtisse paysanne, ce n'est pas tant la portée historique de la continuité entre le foncier, le travail agricole et les hommes, que l'image idéalisée de la belle maison traditionnelle. En ce sens, on préférera souvent, à la restauration à l'identique, l'embellissement et la restauration au propre. En s'imposant comme la maison « d'ici », celle qui marque l'appartenance à la Dordogne, l'esthétisme architectural de la périgourdine, dont les murs en pierre et le toit en pente composé de tuiles constituent souvent les seules caractéristiques d'une catégorie finalement assez difficile à cerner, tend à uniformiser un paysage dont la disparité et la diversité du style architectural était peut-être l'un des principaux critères. En effet, contrairement au Pays Basque ou à l'Alsace, il n'existe pas en Dordogne de style régional, ou plus exactement, il y a autant de styles architecturaux que de micro-régions ou de petits pays. Désormais, le modèle « sarladais » de la « périgourdine » est celui qui sert de modèle de référence²⁶⁷ notamment auprès des entrepreneurs

²⁶⁷ Il est étonnant de constater la manière dont ces processus de recompositions sont régulés ou du moins surveillés, comme s'ils s'inscrivaient dans l'ordre naturel des choses. Ainsi, certains auteurs régionaux n'hésitent pas à fustiger « *une transgression naturelle des lois de l'habitat* » et à stigmatiser les imprudents, souvent désignés sous le nom générique de néo-ruraux, qui auraient osé combiner diverses influences pour construire leur maison dans un style « indéfini » : « *Et sinon, que voit-on ? La campagne périgourdine défigurée par des pavillons conçus par des architectes sans imagination : les proportions sont bâtarde, le style indéfini, un peu périgourdin, un peu provençal, un peu basque, un peu landais, un peu charentais et que sais-je encore ? J'ai parfois vu des maisons dans l'esprit grec ou portugais, et même des chalets tyroliens* » (Testud, 2004, p. 112).

locaux. Peu importe, en ce sens, que la « périgourdine » soit stéréotypée et finalement relativement étrangère au code du bâti local, le principal semble se situer davantage dans la construction d'une certaine harmonie paysagère. Pour les agriculteurs que nous avons rencontrés, la notion de « périgourdine » n'a spontanément pas beaucoup de sens. Non pas que la notion de maison n'ait pas d'importance, mais la maison ne vaut que parce qu'elle est habitée et située sur l'exploitation, car, finalement, c'est cet ensemble qui fait le lien entre les générations. Si la notion de patrimoine familial est très importante, la maison prise isolément n'a plus nécessairement beaucoup de sens, surtout lorsqu'elle est inhabitée :

Je reconnais que quand on m'a donné l'exploitation il y avait cinq vieilles maisons, et je me rappelle que ma mère me disait toujours : « *Tu pourras y mettre un coup de bulldozer à ces maisons un jour* » (M^e Boyer, 59 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

Pour souligner l'accentuation du processus de restauration, les agriculteurs parlent souvent des « *belles propriétés* » qui fleurissent, en faisant souvent remarquer qu'ils n'en sont pas les propriétaires car, soit elles sont aux mains « *des Anglais* », soit elles servent à désigner les familles qui ont réussi. Comme le note justement M. Bergues (1998), on peut y déceler la persistance sous de nouvelles formes d'un clivage social car les « ruines » restaurées ne sont pas n'importe lesquelles, il s'agit bien souvent davantage de la métairie ou de la maison du notable que de la maison du paysan. Mais les agriculteurs ne condamnent pas pour autant ces entreprises de rénovation car, au-delà de la devanture, elles constituent le signe d'une présence sociale même s'ils s'empressent souvent d'ajouter, avec un peu de dépit, que ce type d'installation ne permettra pas de sauver les nombreux terrains laissés en friche. Enfin, il serait erroné de penser que les agriculteurs restent à l'écart de ce processus de patrimonialisation, se contentant d'observer ce qui se joue autour d'eux. La dynamique actuelle suscite également une prise de conscience, ou du moins la nécessité de s'investir en faveur de la mise en valeur patrimoniale. Cela se fait souvent avec beaucoup de distanciation, comme s'il y avait une part de jeu dans tout cela. Lorsque M. Boyer avait évoqué le cas de cette « maison confortable » que ses parents avaient fait construire, il avait ajouté avec une certaine ironie : « *C'est une maison sans caractère, quoi. Oui, mais bon ça à la limite du caractère on peut lui en donner !* ». Il faut noter par ailleurs qu'ils ont finalement remis en état l'ancienne maison afin d'y habiter et d'y organiser l'accueil des hôtes, ce qui leur permet de se présenter ainsi : « *Maison restaurée du XIX^e dans le Périgord Pourpre sur la route des abbayes et des bastides* ». De même, M^e Chassagne recrée pour les visiteurs de ses chambres d'hôtes « *le décor des maisons traditionnelles des campagnes périgourdines* » :

Nous avons aménagé ces deux chambres, on les a refaites complètement, tout à neuf, mais en gardant bien à l'esprit la tradition périgourdine. On a donc mis autant que possible des vieilles tomettes au sol, on a trouvé des superbes imitations, et puis les murs on ne les a surtout pas faits droits et lisses. On a essayé de mettre des plâtres tordus, enfin bon le plâtrier s'est arraché les cheveux quand je lui ai demandé ça mais j'ai réussi quand même... En fait, on a recréé le décor des maisons traditionnelles des campagnes périgourdines... et ça fonctionne très bien (M^e Chassagne, 51 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

Au-delà même de leurs qualités esthétiques, ce qui fait la nouvelle qualité patrimoniale des « mesures » ou plus largement des objets courants, c'est leur présence encore vibrante dans les représentations sociales, celle de l'enfance en particulier. En effet, les objets ou les valeurs qui nous intéressent ici sont immédiatement contemporains ou presque, régulièrement transmis, d'une génération à l'autre, et sont, à ce titre, beaucoup plus chargés que jadis de contenu symbolique, d'identité sociale (Di Méo, 2007). De manière plus précise encore, il y a une étrange relation qui se noue ici entre esthétique et éthique, car ce n'est pas tant un voyage dans le temps que ces objets expriment qu'un déplacement dans un groupe de valeurs (Bétry, 2003). Ce qui est recherché finalement c'est une autre forme de la tension entre l'endotique et l'exotique, entre l'ici et l'ailleurs, c'est-à-dire entrer dans un monde étranger dans lequel on a pourtant le sentiment de puiser ses racines.

b) Des objets aux Hommes, l'étrange relation de l'esthétique et de l'éthique

Le discours patrimonial porté par les associations de néo-résidents, mais également par les touristes, et parfois par les agriculteurs eux-mêmes, se concentre très largement sur les objets ou les œuvres issus de culture agricole. Au-delà d'un processus d'esthétisation²⁶⁸, l'investissement dont font l'objet les « *vieilles pierres* » constitue par exemple le signe d'un attachement à une ruralité passée. En effet, elles symbolisent une rusticité et une solidité, qui font explicitement référence non seulement à l'économie domestique, mais également à l'ancrage et à la pérennité des ancêtres (Bergues, 1998). En ce sens, le patrimoine local n'est plus simplement le « bel objet », il est également représentatif d'un genre de vie ou témoin d'une activité en train de disparaître. Le succès d'un site comme *le village du Bournat*, sorte d'écomusée où la restitution se veut si fidèle que les activités ayant cours au début du siècle (celles du forgeron, du boulanger, du meunier, du paysan...) deviennent des simulacres répétés chaque jour pour les touristes, pourrait être un indice de cet engouement. Mais le processus de patrimonialisation ne reste pas circonscrit à cette seule entreprise finalement assez classique de conservation « animée ». Le discours des agriculteurs, héritiers de cette culture agraire, est pourtant quasiment unanime : il n'y a pas de raison de maintenir ce qui n'a plus d'usage. Mais en vertu de la place très importante du bricolage et de sa logique qui veut « qu'il ne faut rien jeter » beaucoup d'objets (instruments, outils, matériel...) d'une « autre époque » ont néanmoins été conservés, même s'ils se trouvent dans un mauvais état (Bergues, 1998). S'ils n'entrent pas plus en concurrence avec ce qui peut davantage « servir », ils seront conservés et disponibles pour de nouvelles vocations. Ce n'est donc pas véritablement par respect du patrimoine que nombre d'agriculteurs consentent ainsi à ressortir et à exposer ces vieux objets. Nous sommes même dans l'antithèse de la réification et de la conservation. C'est bien parce que la remise en question incessante des vocations fait partie intégrante du quotidien des exploitations que cette dynamique de patrimonialisation est

²⁶⁸ À la différence de certains pays d'Amérique du Nord notamment, le processus d'esthétisation des campagnes est, en France, peut-être moins marqué par un retour à la nature que par la célébration d'un lien intergénérationnel (Banos, 2003 ; Claval, 1989 ; Pitte, 1999 ; Viard, 1985).

paradoxalement acceptée par les agriculteurs. Nous reviendrons ultérieurement sur cette adaptabilité de l'exploitation agricole car elle nous semble un élément important de la réflexion, mais il nous faut auparavant mentionner qu'il existe d'autres raisons pour lesquelles les agriculteurs peuvent reprendre ce discours patrimonial qui se diffuse jusque dans leurs espaces d'usage et dans leurs habitudes. Au-delà des raisons strictement liées à une valorisation économique, s'investir dans cette dynamique de patrimonialisation c'est aussi montrer son attachement à une culture et à un territoire que l'on a choisi. À ce titre, on évoque souvent le cas des néo-résidents mais, dans le sud Dordogne comme dans d'autres territoires ruraux, le rôle des migrants agricoles est également prépondérant. Souvent en décalage avec le milieu professionnel et le milieu social où ils arrivent (Giraud, 2001), ils sont également bien souvent les accélérateurs du changement social. La promotion que cette « migrante agricole » fait du « *Bouyricou* »²⁶⁹ illustre bien cette facette du processus de patrimonialisation :

C'est parce que les gens fabriquaient le panier du Périgord, ici, en Bergeracois, qu'on a lancé la foire²⁷⁰. Et c'était les agriculteurs qui faisaient ça. Quand je suis arrivée dans la région en 1974, j'ai vu ça dans la cour des fermiers et je me suis dit, il ne faut pas que ça reste là. À une époque, tout le monde avait ça. Pourquoi ? Parce que l'osier, il était planté au bout de vignes. C'était travaillé et cultivé en bout de rangs, donc il y avait des pieds par-ci par-là. Et alors, ils coupaient ça l'hiver, et puis ils profitaient de la mauvaise saison pour faire leurs paniers et les vendre. Mon voisin, il faisait ça. Donc c'est pour ça que la foire a démarré sur ce panier là, le « *Bouyricou* ».

Enquêteur : Et ça, c'est quelque chose qui vous avait marquée en arrivant dans la région ?

Ah oui, c'est clair ça. J'avais été en Alsace, j'avais été dans d'autres régions, je n'avais jamais vu ça. C'est une vannerie typique. Bon maintenant, ça s'est un peu disséminé, mais le berceau c'est quand même le Bergeracois. Et c'était un revenu complémentaire pour les agriculteurs qui faisaient ça l'hiver. Bon, à l'époque ça n'atteignait pas les prix actuels mais ça faisait quand même un petit revenu supplémentaire. Alors, j'ai organisé des stages de vannerie pour que les agriculteurs viennent apprendre leur savoir-faire à d'autres personnes. J'étais fière (M^e Carriat, 53 ans, agricultrice, Issigeac, 2005).

Si l'engouement patrimonial qui s'imprègne des vertus de la ruralité et emprunte à l'agriculture permet de donner une seconde vie aux objets issus de la culture agricole, il peut également donner le sentiment aux agriculteurs, en tant que dépositaires de cette culture, d'acquérir une certaine légitimité sociale, d'être reconnus comme des acteurs importants du territoire. Les qualifications produites par les autres usagers et habitants semblent aller en ce sens. Le travail d'archives que nous avons mené a notamment mis en lumière cet aspect de polarisation de la figure du paysan périgourdin, ce glissement de l'homme arriéré au personnage garant d'un art de vivre, d'un savoir-faire, et même d'une civilisation. L'analyse des entretiens construits, que ce

²⁶⁹ Le « *Bouyricou* » est un panier traditionnel du sud Dordogne. Les pieds d'osier étaient cultivés en bout des rangs de vigne. L'agriculteur coupait les brins d'osier l'hiver pour fabriquer lui-même ses paniers ou les faire fabriquer par un tiers.

²⁷⁰ Le témoignage de ce couple de visiteurs, résidant dans la région de Castres mais ayant récemment fait l'acquisition d'une maison en Dordogne, illustre l'attractivité de ce petit patrimoine car, même s'il s'agit d'une initiative très ponctuelle et très localisée, ils ont tenu à faire le déplacement : « *Ce qui nous a amené à revenir, c'est en fait la foire aux paniers qui se tenait dans un petit village médiéval, à Issigeac et comme ma femme est très intéressée par la vannerie et tout son savoir-faire, donc on a saisi l'occasion de cette foire aux paniers pour revenir ici dans le Périgord* » (M. Blanchard, 49 ans, médecin, Tarn, 2005).

soit dans le cadre des relations de voisinages ou des situations de co-présence ponctuelles, permet également de constater la confusion opérée entre autochtones et agriculteurs par les gens « *venus d'ailleurs* », comme si les agriculteurs étaient en quelque sorte les premiers représentants du territoire, ceux qui symbolisent au mieux l'existence même de cette portion de paradis. Autrement dit, les agriculteurs périgourdins seraient tout à la fois acteurs et objets du processus de patrimonialisation. Cette configuration est possible à partir du moment où, comme le souligne R. Amirou (1994), même les pratiques touristiques sont une quête de sens, aussi maladroitement soit-elle. Le « paysan » périgourdin se retrouve ainsi pris dans un processus de « naturalisation » ; confondu avec son milieu de vie il devient authentique, figé dans le souvenir des temps anciens, il devient le vecteur de cette thérapie que peut être la culture, lorsqu'on a besoin de se ressourcer, de se régénérer, en somme de vérifier qu'on est bien vivant :

Je me dis que notre maison n'a pas la même chaleur que la maison de mes parents ou que celle-ci en pierre. Ici, c'est un cadre simple qui va bien avec la simplicité des gens. Mes parents étaient très relationnels, très contacts, et c'est ce qu'on retrouve ici. Voyez la dame qui vient vous ouvrir sa porte et vous offrir le café, c'est exactement ce que j'ai connu chez moi (M^e Hamel, 55 ans, fonctionnaire territorial, Calvados, 2004).

Ce regard porté sur les agriculteurs périgourdins pourrait paraître quelque peu en décalage avec le sentiment de remise en question qu'éprouve le monde agricole face aux multiples critiques dont il fait par ailleurs l'objet (pollution de l'environnement et risque sanitaire lié à la qualité des aliments notamment). Il faut sans doute y voir la combinaison de deux facteurs. D'abord, ces représentations sont peut-être les effets des processus de requalification à l'œuvre qui sélectionnent les exploitations en fonction de leur adéquation avec les valeurs actuellement véhiculées aussi bien par les acteurs du territoire que par le monde agricole. On oublie ainsi les élevages hors-sol des environs de Sarlat et les grandes cultures céréalières qui parsèment le plateau du pays des Bastides. Mais ces systèmes de production sont minoritaires en Dordogne et on peut donc également y voir une spécificité territoriale. La structure des exploitations périgourdines, dont beaucoup conservent les traces d'une polyculture traditionnelle, reste un handicap majeur pour leur compétitivité économique dans un contexte où la modernisation agricole constitue toujours la norme de référence du milieu professionnel. En revanche, aux yeux du grand public, l'apparence « traditionnelle » de ces mêmes exploitations et la beauté des paysages auxquels on les associe bien volontiers²⁷¹, semblent en osmose avec les représentations de la ruralité édénique actuellement en vogue, c'est-à-dire celles d'une agriculture de terroir à taille humaine et en harmonie avec son environnement :

²⁷¹ Le travail d'archives mené dans le chapitre 4 nous a notamment permis de voir une transformation du registre de qualification de la nature périgourdine, de la « nature sauvage » à « la nature apprivoisée ». L'eau et la forêt ne sont ainsi plus synonymes de solitude et de crainte mais sont, au contraire, perçues comme des espaces de loisirs sans toutefois qu'il s'agisse de sports extrêmes. À la tristesse des combes et l'aridité des plateaux, on privilégiera les images d'une nature bienveillante aux formes adoucies et aux couleurs chatoyantes, où la promenade permet de croiser des objets spatiaux témoins du passé ou un petit village pittoresque. Nous n'insistons pas davantage sur ce point car les entretiens effectués corroborent ces représentations.

Chez nous, en Normandie, on laboure pratiquement tout près de la route. Ce qui me fait plaisir ici, c'est qu'il y a encore quelque chose, regardez là (la bordure d'une parcelle), il reste des orties. À la limite, je suis sûr qu'un céréalier de chez nous viendrait là, il dirait : « *Il est fou, il voit pas tout le terrain qui perd et puis c'est pas propre* ». Chez nous, s'ils pouvaient labourer la route, ils laboureraient la route quand ils moissonnent. Chez nous, c'est devenu de l'industrie, ici, on a l'impression qu'ils ne vivent pas pour le rendement, qu'ils prennent leur temps (M. Letellier, 54 ans, enseignant, Eure, 2004).

Mais ne nous trompons pas, cette place « retrouvée » n'est pas le fruit d'une quelconque « *prédestination naturelle* » (Testud, 2004), comme certains aimeraient à la croire, elle est bien une marque supplémentaire de la transformation du regard patrimonial en norme. De même que la sélection et donc la survie des exploitations se fait sur des critères essentiellement économiques et techniques, l'ouverture des exploitations nécessite la capacité de s'adapter aux exigences de ce qui pourrait apparaître paradoxalement comme une rente territoriale. La normalisation de l'authentique, qui passe notamment par l'obtention de labels, suppose en effet bien souvent de se trouver à la pointe du développement et des innovations, en somme d'être les plus « modernistes » : « *Instrument de revalorisation de productions minorées, ou marginalisées, l'assignation patrimoniale s'est révélée être aussi un excellent outil d'intégration des restes ou survivances artisanales dans la logique industrielle de nos échanges économiques* » (Delbosse, 2000, p.109).

Avec les saveurs agricoles du petit patrimoine périgourdin, on pénètre encore un peu plus en avant dans les ambiguïtés de ce processus de patrimonialisation qui semble s'insinuer jusque dans le quotidien des agriculteurs rencontrés. On perçoit combien la perspective patrimoniale se construit en faisceaux normatifs alimentés en différents lieux par de nombreux médiateurs. Ainsi, la nouvelle ruralité en train d'être inventée s'adosse entre autres, sur une conception du patrimoine local, pris comme un ensemble d'objets, de sites et de pratiques culturelles qui réfèrent à une vision quelque peu idéalisée de la vie agraire traditionnelle. Deux valeurs sont à cet effet particulièrement mises en exergue : la convivialité et l'authenticité. Dans les festivités du territoire sont alors célébrés tout autant les produits de terroir que les mirages d'une société locale dont les agriculteurs seraient les meilleurs représentants.

7.1.2.2. L'authenticité et la convivialité au rendez-vous des festivités du territoire

La plupart des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs que nous avons répertoriées s'inscrivent dans le cadre d'une redéfinition des rapports entre territoire et agriculture sur fond de discours patrimonial et de valorisation touristique des ressources culturelles du territoire. Elles sont également nombreuses à être drapées d'une dimension festive. Certaines fêtes sont devenues des produits touristiques et de manière générale elles ne demeurent qu'un « *espace temps interstitiel de la vie sociale* » (Di Méo, 2001b), mais elles participent souvent d'un processus de territorialisation. Non seulement, les fêtes possèdent la capacité de participer à la requalification des lieux en produisant des symboles territoriaux dont l'usage social

se prolonge bien au-delà de son déroulement, mais elles sont également souvent pensées, dans leurs finalités sociales, comme des outils privilégiés de l'intégration et de la cohésion sociale. Notre propos n'a cependant pas vocation à faire ressortir l'ensemble des ressorts géographiques de la fête²⁷² mais plutôt à montrer comment dans cette résurgence des festivités, le monde agricole est plus souvent qu'à son tour invoqué. Cette « *agricolité* » (Lescureux, 2003) est reprise de manière relativement anarchique ou du moins dans une grande confusion par de nombreuses communes, comités des fêtes et/ou associations du patrimoine, qui réinventent toutes sortes de fêtes et de marchés traditionnels sur les cendres des foires ou des comices agricoles, ainsi que nous avons pu le voir dans le chapitre 5 consacré au repérage des occasions de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. La dénomination même de « comice agricole » n'est d'ailleurs pas tellement reprise, on lui préfère souvent le nom du produit régional (fête de la noix, fête du gras, fête du cèpe...) pour marquer l'identité locale, ou ceux plus génériques de « *marché paysan* » ou de « *marché fermier* » pour souligner l'authenticité et la convivialité du moment, et donc lui conférer des vertus affectives, sociales et culturelles. Dans ce « *réservoir d'images* » que constituent les festivités gastronomiques, la recherche du produit de qualité (« terroir » ou « régional ») ou même le simple plaisir de la promenade passent également par la consommation d'un lieu (Bétry, 2003). La saveur même du produit de terroir, au-delà de sa qualité intrinsèque, repose sur la connaissance, cognitive et sensorielle de son origine de production. Et la consommation « *in situ* » permettrait de renforcer cette consommation symbolique du lieu, son âme en incorporant ses qualités, ses propriétés et ses vertus « morales ». Ce désir de rattacher l'aliment à son lieu de fabrication posséderait également une connotation sociale puisque lorsque la consommation s'effectue sur le lieu de production, elle renforcerait l'intégration de l'individu dans la société ; elle créerait même une sorte de complicité (pour les visiteurs) avec l'autochtone (Bétry, 2003). Cette demande encourage notamment certains agriculteurs à organiser des marchés à la ferme où les repas et pique-niques collectifs restent les moments incontournables des multiples animations (orchestre, danse, promenade en calèche, démonstration de gavage...) qui viennent égayer ces fêtes privées qui fleurissent pendant la saison estivale. A. Bourdin (1984) a ainsi tout à fait raison de noter que la mise en scène de l'authenticité et de la convivialité, inséparable couple de valeurs de l'affirmation locale, ne s'arrête nullement aux lieux, aux rites et aux comportements les plus publics. Toutefois, la mise en scène des espaces publics demeure bien souvent un emballage autrement plus séduisant que le site des exploitations agricoles non seulement parce qu'ils sont plus accessibles, mais surtout parce qu'ils comportent d'autres emblèmes qui peuvent venir étayer et conforter l'authentification du produit ou du site qu'on souhaite valoriser en l'ancrant davantage dans une identité locale. L'espace se trouve en effet sublimé ainsi que les produits qu'ils présentent, qui semblent meilleurs et plus naturels. Un mécanisme de mise en scène

²⁷² L'ouvrage « *Géographie en fête* » dirigée par G. Di Méo (2001) ainsi que le n° 643 des « *Annales de Géographie* » (2005) consacrés exclusivement aux festivités donnent un aperçu du succès actuel de cette thématique.

parfaitement rôdé mais toutefois interprété différemment par les organisateurs, selon qu'ils soient des acteurs locaux ou des membres de l'institution agricole.

Lorsque les acteurs locaux organisent certaines festivités à consonance agricole ou du moins gastronomique, l'objectif semble surtout être de redonner du sens à certains lieux, de mettre en scène un patrimoine pour soi et pour les autres. Par ce processus d'identification entre une fête et un village, le développement touristique du site participerait au maintien de la vie locale et d'un tissu social. Autrement dit, l'agriculteur ou l'agriculture ne sont pas les principaux médiateurs de la co-présence, « *l'agricolité* » est un symbole parmi d'autres invoqué pour donner un peu plus de cachet à la mise en scène. Ainsi, lors des marchés nocturnes de Monpazier, la présence de producteurs se fait souvent en complément d'une animation plus large, comme par exemple la visite au flambeau de la bastide ou une séance de cinéma en plein air. Parfois, comme lors du « *marché fermier* » de Cadouin, cette présence devient uniquement symbolique, et « *l'agricolité* » n'est alors qu'un prétexte, réduite à une simple appellation servant à garantir la convivialité du moment. Cette appellation, au même titre que ces grandes tables en bois disposées sur le parvis de l'abbaye et isolées du reste du monde par une ceinture de stands d'artisans et de commerçants, concourent à magnifier la figure du banquet et l'ambiance perdue du village. Toutefois, ces fêtes ne sont marquées par aucune revendication identitaire à connotation régionaliste, contrairement à ce qu'on peut observer par exemple lors de la fête traditionnelle basque d'Espelette (Bétry, 2003). Ici, point de costume²⁷³, de danse, de jeux sportifs ou de cérémonie religieuse pouvant être les signes de l'affirmation d'une quelconque spécificité culturelle. En fait, la principale affirmation est celle de la figure du village, presque générique mais qui est parfaitement propice à ce que le plus grand nombre de personnes puissent éprouver le sentiment de partager une appartenance commune. En effet, au-delà des produits du terroir, ce qui est affiché avant tout, c'est la communion, l'investissement dans une communauté locale et la possibilité de venir partager ce qui relèverait d'un mode de vie local. C'est d'ailleurs sous cet angle que le pays du Grand Bergeracois communique sur les marchés saisonniers ou permanents dont il assure la promotion : « *un lieu de rencontre et de convivialité pour continuer à apprécier ces moments de la vie quotidienne* ». Toutefois, ces retrouvailles collectives autour de ce qui pourrait s'apparenter à des « biens communs » se heurtent à l'accentuation de la sacralisation touristique qui joue avant tout sur la valorisation d'espaces emblématiques qui sont des « attractions touristiques » avant d'être des lieux de mémoire. Ainsi, de plus en plus d'acteurs se révèlent insatisfaits du vernis d'authenticité dont on maquille ces lieux et il s'agit alors d'aller chercher toujours plus en profondeur, les racines de notre identité collective.

²⁷³ Il y en avait encore quelques années, ces spectacles en costumes traditionnels existaient à Monpazier mais ils ont disparu au cours des années 90. La raison avancée est l'absence de relève auprès des jeunes générations. Toutefois, nous y voyons également une autre explication : la sacralisation touristique a emmené la production de mise en scène beaucoup plus ludique. La fête médiévale de Monpazier qui se tient désormais annuellement illustre cette transformation.

La quête effrénée d'émotions collectives, où nous recherchons à devenir nous mêmes les acteurs du spectacle, conduit à une multiplication des festivités et à un investissement successif, voir erratique, des espaces emblématiques. Dans ce mouvement et cette recombinaison incessante des images locales, les agriculteurs peuvent y trouver une valorisation personnelle. Par contre, la visibilité du monde agricole demeure beaucoup plus incertaine, si ce n'est dans sa réduction à quelques stéréotypes culturels. C'est notamment pour essayer de canaliser cette confusion et pour se réappropriier la promotion de son image que la Chambre d'Agriculture a mis en place des *Marchés des Producteurs* de Pays en mettant l'accent sur ce qu'on pourrait appeler une appellation certifiée « 100 % agriculteurs ». Mais de même que les élus locaux peuvent parfois instrumentaliser le réservoir d'image de « l'agricolité », avec les *Marchés des Producteurs de Pays*, on assiste également à l'illustration d'une instrumentalisation du territoire par le monde agricole car c'est l'« esprit » du lieu qui est alors mis au service des producteurs et des produits. Contrairement aux festivités organisées par les acteurs locaux, les lieux les plus touristiques ne sont pas nécessairement retenus. Au contraire, aux bourgades trop imposantes, on privilégiera les espaces périphériques. Au-delà d'une concurrence bien réelle avec d'autres festivités, c'est surtout la sobriété et la simplicité du site qui prévaudra dans la sélection opérée. Certes, à Audrix, le marché se déroule au cœur du village médiéval mais il s'agit d'une petite commune relativement isolée et dont les pourtours immédiats, visibles depuis la butte, offrent le spectacle d'un décor « champêtre » avec ses corps de fermes, ses champs et ses forêts éparées. À Loubéjac, village perdu à l'extrémité sud du département, la commune double le nombre de ses habitants les soirs de marché. Ce n'est plus l'abbaye ou la place de la bastide qui sont ici mis en valeur mais la petite église, les quelques arbres et la grange qui bordent la parcelle où se tient l'événement. Ce décor minimaliste et sans fioriture n'est pas l'absence de mise en scène. Au contraire, il s'agit d'un décor « rustique » au service d'une gamme de produits de terroir et au service d'un moment qui se veut encore convivial. Toute la réussite de cette mise en scène est de faire s'éclipser le décor, de le laisser juste en arrière-plan pour qu'il valorise la vraie vedette du soir, à savoir le repas et ce qui s'y passe. Dans une ambiance intimiste qui peut donner l'impression aux protagonistes, dont d'ailleurs beaucoup sont venus par le bouche-à-oreille, de profiter de moments privilégiés au cœur d'un espace encore vierge de tout développement touristique, habitants, agriculteurs, touristes se trouvent mis sur un même pied d'égalité, chacun pouvant avec son assiette aller s'asseoir à la place qu'il s'est choisie. Tout en jouant sur les mêmes registres de la convivialité et du patrimoine, le succès croissant des marchés de producteurs tient ainsi en partie à cette capacité à s'être constitué en réponse à une exigence toujours plus forte d'authenticité. En termes d'apprentissage d'une grammaire du « vivre ensemble », on pourrait alors supposer que le caractère aléatoire des échanges verbaux ne signifie en rien l'absence d'inventivité normative puisque les manières d'être ensemble évoluent. Par le cadre d'interaction suggéré, par cette mobilisation constante des valeurs de la convivialité et de l'authenticité, ce temps des festivités correspond à un « *espace temps interstitiel de la vie sociale* » où le lien social se situerait ainsi moins dans le dialogue et la confrontation que dans la

communion et le partage de symboles et de valeurs culturels. L'empathie et la reconnaissance suffisent-elles à instaurer de nouveaux schèmes d'interprétation ? Peut-être. Pourtant, au regard des valeurs autour desquelles se construit ce « *vivre ensemble* », on peut en effet se demander s'il ne persiste pas, au travers de ces fêtes, certains malentendus.

* *
*
*

La patrimonialisation en tant que processus de sélection et de construction de « biens communs » constitue un puissant faisceau normatif dont les traces sont décelables en différents points de l'espace social, et notamment dans ces hauts-lieux, qui, pour être des illusions d'optiques, ne participent pas moins à marquer et à canaliser la coexistence de regards parcourant la plaine environnante. Institutionnalisée, dans le sens où elle possède une grande extension spatio-temporelle, la perspective patrimoniale se constitue comme règle et ressource d'actions permettant le développement économique mais également un ré-ordonnement des territoires. Cette mise en ordre est d'abord sémantique, car l'existence des nouveaux territoires tient moins à la continuité de leurs frontières qu'à la production d'une certaine cohérence symbolique nécessaire à une appropriation endogène et à une reconnaissance exogène. Cependant, il ne faudrait pas sous-estimer, dans la conjonction des processus de patrimonialisation des territoires et de spatialisation croissante du patrimoine, les effets pernicieux de la co-construction dialectique de ces derniers. L'une des forces de cette « *gémellité fondatrice* » est en effet de se faire oublier comme acte politique et outil de régulation sociale pour s'imposer comme consensus et idéologie du rassemblement. En un sens, et parce qu'ils ont en commun d'éluder les transgressions et les inégalités inhérentes aux rapports sociaux, le patrimoine, comme le territoire, participent de la paix sociale (Amirou, 2000). Dès lors, si le patrimoine et l'environnement sont potentiellement des catégories d'action porteuses d'innovations sociales et culturelles, leur enfermement dans ce principe structurel qu'est le territoire, les change en outil de légitimation et de reproduction du lien territorial. Dans la ruralité en train d'être inventée au cœur de ces territoires de l'urbanité rurale, les agriculteurs ont une place, d'abord celle qui leur est assignée par ce discours, ou devrait-on dire cette invocation, « *du vivre ensemble* » qui les transforme en dignes représentants d'une culture agraire idéalisée et élevée au rang d'héritage collectif : « *Si la culture agricole a produit ce qui est considéré comme le patrimoine d'aujourd'hui, l'aspect paradoxal en est peut-être que ce n'est pas elle qui en fournit l'énoncé et la promotion* » (Bergues, 1998, p. 09). En fait, toute l'ambiguïté du processus tient à ce dernier bout de phrase, car si effectivement les agriculteurs ne semblent pas avoir impulsé ce regard patrimonial, certains exploitants ont, et parfois très tôt, saisi l'opportunité qu'il pouvait représenter. Pour ces derniers, la perspective patrimoniale pourrait apparaître comme une sorte de « rente territoriale » car elle procurerait non seulement la possibilité de se diversifier mais également une certaine reconnaissance sociale. Pour autant, on peut s'interroger sur la vision de l'agriculture qui est

donnée à voir dans un contexte d'action où normalisation et authentification se conjuguent pour construire des représentations idéalisées du monde agricole. Jusqu'à quel point les agriculteurs restent-ils engagés dans cet univers de signification ? Comment acceptent-ils le regard de l'Autre, c'est-à-dire les valeurs qui sous-tendent ce processus de reconnaissance sociale ? Celle-ci n'est-elle pas le fruit de nombreux malentendus ? Autant d'indices sur l'actualisation et la reproduction du faisceau normatif se construisant dans ces situations de co-présence.

7.2. Mise en spectacle et folklorisation d'une « identité agricole », les tensions de la rente territoriale

La multiplication des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs est indissociable de l'omniprésente valorisation (touristique) des ressources culturelles, et, dans une moindre mesure, naturelles, du territoire. Sur un plan normatif, la perspective patrimoniale semble ainsi se constituer en véritable « *propriété structurelle* » de ces situations de co-présence. Mais cet univers de signification n'est pas figé ; il oriente les pratiques et les actions mais ne les détermine pas. Il est ainsi travaillé et discuté, reproduit ou ajusté en permanence. Ainsi, entre l'opportunité d'une certaine valorisation personnelle (économique, sociale et culturelle) et les contraintes imposées par l'accentuation d'un processus de normalisation de l'authentique et de la notion de service, chaque agriculteur est engagé dans une recomposition de son identité professionnelle : « *L'émergence d'une activité inonde de sens ceux qui y participent et ils s'y trouvent, à des degrés divers, absorbés, saisis, captivés. Tout cadre implique des attentes normatives et pose la question de savoir jusqu'à quel point et avec quelle intensité nous devons prendre part à l'activité cadrée* » (Goffman, 1991 [1974], p. 338).

7.2.1. Au diapason de la ruralité idéalisée ?

Au regard de la patrimonialisation des savoir-faire agricoles anciens et des valeurs de convivialité et d'authenticité, héritages supposés d'un monde rural aujourd'hui disparu, on peut se demander comment sont travaillées les pratiques agricoles modernes mais également les productions non emblématiques du territoire dans des situations de co-présence qui plongent, en théorie du moins, le visiteur au cœur des exploitations. Or, davantage qu'une remise en question de l'actuelle promotion de l'« *agricolité* », les agriculteurs rencontrés semblent produire des images qui, si elles ne renforcent pas ces représentations, du moins ne les contredisent pas. Un des signes fort de l'adoption de ce discours consensuel pourrait être la place accordée à l'espace de production dans les interactions construites. Le plus souvent absent de la scène, même son ouverture qui correspond pourtant à une certaine demande, entraîne la plupart du temps son réaménagement, son éloignement voire même sa disparition. Pour autant, ce processus n'est pas exempt d'une certaine ambiguïté, de certaines exceptions qui pourraient être autant de marques d'une contestation, et donc d'une discussion de l'activité cadrée par l'univers de signification qu'est devenue la patrimonialisation.

7.2.1.1. Une activité agricole sur un mode elliptique ?

Lorsqu'on fait le bilan des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs, force est de constater que les références aux dimensions techniques de l'activité agricole se devinent plus qu'elles ne s'affichent. Pour les interactions situées dans l'espace public, et en particulier les marchés, nous avons vu que le chaland ne perçoit souvent qu'un produit fini dont il a une appréhension essentiellement affective (visuelle, olfactive, et éventuellement gustative). Une situation d'autant plus accentuée lorsque la mise en scène est organisée autour des spécialités gastronomiques car *de facto*, le choix des produits présentés repose sur leur « typicité » ou leur labellisation. L'activité agricole n'est donc pas totalement absente, mais elle est représentée de manière très symbolique. Si la forme change, le processus ne diffère pas beaucoup dans le cadre des différents festivals des traditions rurales dont la référence souvent explicite à une époque révolue donne à voir un spectacle de matériels anciens ou une présentation muséographique des techniques ancestrales, notamment dans celles liées à la culture du tabac, autre production emblématique du territoire. Le cas des foires professionnelles semble plus ambigu dans la mesure où si on peut y trouver une certaine vision des pratiques agricoles actuelles, leur ouverture au public demeure beaucoup plus confidentielle.

Les excursions ou randonnées que nous avons recensées sont d'abord et avant tout des parcours permettant de pratiquer la marche au cœur d'espaces revalorisés. Autrement dit, l'agriculture occupe une place relativement marginale, elle est tout au plus pensée comme un complément de la mise en scène du territoire. Ainsi, dans le cadre de la *Journée orchidée* ou des *Randonnées gourmande* le visiteur ne voit pas physiquement les espaces de production, tout au plus les perçoit-il, puisque dans un cas l'agriculteur propose une explication du contexte paysager du site Natura 2000 et dans l'autre les producteurs sont invités à se déplacer sur le bord du chemin pour procéder à la vente directe. Avec les visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont, la part consacrée au domaine agricole est plus substantielle. Certes, le circuit s'inscrit également dans une mise en scène du territoire mêlant les paysages des petites routes et du patrimoine architectural du canton à la réalité d'un « pèlerinage » sur les traces des productions emblématiques du Périgord (tabac, canard, fraise, noix) mais le visiteur a tout de même l'occasion de s'arrêter à proximité des parcelles et même, dans le cadre de la visite du laboratoire de transformation du canard, de pénétrer à l'intérieur d'un bâtiment agricole. Même s'il n'a pas accès aux traitements utilisés lors du processus de transformation, en visualisant les plants de tabac et en écoutant les explications du producteur, le visiteur peut ainsi prendre connaissance d'une certaine dimension technique de l'activité agricole. L'expérience est encore plus intense lors de la visite de la salle de gavage, car si cette partie est celle qui symbolise le plus le processus de transformation, elle est également celle qui peut susciter le plus de critiques. En effet, il peut être difficile dans ce contexte d'action d'éviter les questions sur des sujets sensibles tels que le bien-être animal. Toutefois, dans ce décor, il ne faudrait pas oublier la présence de

l'animatrice qui joue un rôle si ce n'est de contrôle, du moins de médiateur, afin que l'animation conserve son caractère ludique. Par ailleurs, lors de ce circuit proposé par l'Office du tourisme de Beaumont, la visite des exploitations demeure partielle car elle est inéluctablement circonscrite à quelques points spécifiques de l'espace de production.

Avec le *Réseau des Fermes Ouvertes du Périgord Vert*, on pénètre davantage au cœur des espaces de production puisqu'en plus des possibles ateliers techniques, la visite comporte toujours un tour de l'ensemble de l'exploitation. De plus, la démarche repose sur le volontariat des agriculteurs et il n'existe pas de sélection en fonction du type de production. En revanche, la représentation de l'exploitation par le logo qui est devenu l'emblème du réseau (Illustration 6.1) compose à lui seul un univers symbolique en osmose avec le mythe de la ruralité édénique. Du petit agneau couché au bord de l'eau cristalline à la présence, en arrière-plan, de la ferme en pierre en passant par les parcelles fleuries et les enclos en bois, rien ne manque, tous les stéréotypes sont invoqués. Sur place, avant la visite, un entretien et un aménagement préalable des abords de la ferme permettent de flécher le parcours des visiteurs. Pendant la visite, les étapes incontournables sont celles qui offrent les discours les plus consensuels : panorama sur l'ensemble paysager, balade au cœur des prairies et des jachères, arrêt à proximité des enclos où demeurent animaux « *les plus beaux* » ou « *les plus adorables* », ceux qui sont censés aviver la curiosité des visiteurs, taureaux ou agneaux notamment. Toutefois, malgré ce décor et même si les objectifs sont de « *redorer le blason de la profession* », qu'il s'agisse pour cela d'offrir aux visiteurs les images attendues, et notamment ce lien privilégié au vivant (nature ou animaux) ou de valoriser le caractère professionnel ou technique (sélection génétique) de son travail, ce jeu sur les représentations ne saurait faire abstraction du fait que les visiteurs sont au cœur même de l'espace de production. Une signalétique peut dissuader les visiteurs d'approcher, mais si certaines parties de l'exploitation sont ainsi éludées, elles demeurent partiellement visibles.

La plupart des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs se tenant dans le domaine public, les références à l'activité agricole se présentent le plus souvent sur un mode elliptique. Sans être totalement absente, elle est alors mise en scène dans ses facettes les plus acceptables et les plus consensuelles. Dès que l'on pénètre au cœur de l'espace privé, ce processus apparaît comme beaucoup plus ambigu. Non pas qu'il n'y ait pas de mise en scène, bien au contraire car que cela soit pour éviter d'avoir à montrer certains aspects de l'activité ou inversement pour se conformer à ce qu'on pense être les attentes du public, on construit toujours un décor qui participe au discours et définit un parcours. Mais, *a priori*, la configuration même des lieux offre davantage d'objets et de signes permettant aux visiteurs de s'approprier le message transmis, c'est-à-dire de le mettre en question par rapport à ce qu'ils peuvent voir. Pour approfondir cette question de la mise en scène des espaces de production, le cas de l'accueil à la ferme, et en particulier de l'hébergement où les clients séjournent à proximité d'espaces dédiés, en théorie du moins, aux usages agricoles, nous est apparu d'une certaine richesse. Une richesse

et une tension qui s'expriment notamment dans la concurrence entre l'espace de villégiature et l'espace consacré à l'activité agricole.

7.2.1.2. De l'éloignement à la substitution des espaces de production

Dans le cadre de l'accueil à la ferme, l'esthétisme, la sécurité et le confort sont autant de normes matérielles qui participent de l'éloignement des espaces de production. Si l'embellissement des cours de ferme est un mouvement assez ancien qui fut encouragé par l'encadrement agricole, la restauration et l'aménagement des corps de ferme à des fins de villégiature évoquent davantage l'emprise des labels touristiques. Mais ces différentes normes ont en commun de nourrir le regard patrimonial enserrant actuellement un espace rural tel que le sud Dordogne.

a) L'embellissement des abords de l'exploitation, une norme intériorisée ?

Si l'esthétisation participe plus largement du processus de requalification des campagnes, la façon dont elle se joue et les tensions qui en découlent sont notamment perceptibles dans l'embellissement des cours de ferme. Dans cette mise en ordre de l'espace, les fleurs sont des indicateurs majeurs, car elles sont des médiateurs de la relation à soi, aux Autres, à la nature. Par ailleurs, comme le note M. Bergues (2003) dans sa thèse intitulée « *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement* », les « arts de faire » du fleurissement s'intègrent dans une histoire spécifique, dans des moments culturels dont ils sont le reflet davantage qu'ils ne les transgressent. Le modèle du jardin d'agrément ou de la cours fleurie a ainsi pris le pas sur le jardin paysan à partir des années 60, d'abord dans les exploitations les plus « modernistes » avant de se généraliser, et de devenir un credo de l'aménagement. Le fleurissement, sous couvert d'esthétique, procède en effet d'un geste volontariste pour se dresser contre des habitudes et modifier les attitudes :

C'est par l'intermédiaire du centre des planteurs de tabac où j'ai fait beaucoup de stages et de formations que notre technicienne nous avait fait faire l'aménagement de la ferme. Autrefois, on entreposait tout devant la porte, les sabots, les paniers, les cageots. On a déblayé, on a nettoyé tout ça pour que ça soit propre et on a mis des fleurs pour que ça soit accueillant. Ce n'est pas nickel, mais enfin quand la Chambre d'Agriculture a fait le concours des fermes fleuries, on a eu un prix (M^e Faupin, 65 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

Ce sont essentiellement les agricultrices ou les femmes d'agriculteurs qui ont porté ce mouvement d'embellissement des cours de ferme. Pour certaines, le goût pour le jardinage précédait la pratique de l'accueil, mais, par la combinaison de plusieurs facteurs²⁷⁴, à un moment donné²⁷⁵, le processus a dépassé le cadre de la liberté jardinière et même des échanges entre voisins ou collègues, pour se construire en norme dont l'une des propriétés formelles est la

²⁷⁴ Pour C. Giraud (2001), cette sensibilisation à ce qu'il nomme une norme urbaine serait également passée par le mariage de plus en plus fréquent d'agriculteurs avec des épouses venant d'autres milieux sociaux.

²⁷⁵ Toutes les agricultrices ou femmes d'agriculteurs ayant évoqué cette question du fleurissement sont issues de la même génération et se réfèrent, à quelques nuances près, aux mêmes dates, c'est-à-dire au début des années 70.

diffusion²⁷⁶ par un certain nombre de réseaux institutionnels. Par ailleurs, cette reconnaissance de l'impulsion donnée par les groupements féminins peut être interprétée comme une recherche de légitimité, comme une façon de souligner les inerties et les critiques rencontrées. En effet, la question de l'embellissement du cadre de vie n'est souvent qu'une métaphore pour raconter les difficultés à imposer la pratique de l'ouverture, aussi bien auprès des autres agriculteurs que de leur propre mari. Ainsi, une productrice évoque « *la jalousie de ces voisins* » qui après lui avoir prédit un cuisant échec, critiquaient le fait qu'elle « *gagne de l'argent sans rien faire* » et qu'elle ait avec son jardin, un terrain qui ne rapporte rien, tandis qu'une autre agricultrice met l'accent sur les différences de conceptions entre elle et son mari, mises à jour par cet engagement dans la pratique de l'accueil :

J'aurais voulu faire des études mais mes parents n'avaient pas les moyens. Tout ça pour vous dire que je n'ai pas l'âme d'une agricultrice, je suis une agricultrice comme ça par hasard (rire). Moi je préfère m'occuper de mon jardin et recevoir des gens dans ma maison que d'aller piocher dans un champ, c'est clair. Pour une femme, c'est très dur la vie d'agricultrice... trop dur. Mon mari, c'est pas pareil, lui, il a l'âme terrienne, il aimait son métier, il n'était pas préparé à recevoir des gens (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

L'amélioration du cadre de vie doit ici être comprise comme la marque symbolique d'un combat plus important pour s'extirper d'une certaine condition sociale et faire reconnaître la légitimité d'un statut individuel : « *ça permet d'avoir sa place dans le milieu agricole* ». Elles sont ainsi plusieurs agricultrices à nous avoir souligné combien les actions menées par le centre des planteurs de tabac, notamment pour l'entretien de la cour, furent une chance pour elles, une opportunité de se former, de mener des études en parallèle à leur travail sur l'exploitation, et comment ces moments constituèrent finalement les prémisses à une certaine autonomie professionnelle. Par ailleurs, l'embellissement et la pratique de l'accueil ont en commun de reposer sur des argumentaires qui présentent ces transformations du cadre de vie comme des adaptations nécessaires allant dans le sens du progrès. Ainsi, la présence de fleurs n'est pas défendue dans la perspective d'une remise en question des pratiques agricoles allant dans le sens d'une meilleure acceptabilité paysagère ou environnementale de l'activité agricole mais comme s'inscrivant, au contraire, dans la continuité d'une idéologie progressiste et hygiéniste finalement assez en adéquation avec les valeurs de l'agriculture moderne. L'utilisation fortement corrélée des termes « *propre* », « *plantations* » ou « *fleurs* » dans les différents extraits d'entretiens retranscrits est à ce titre tout à fait éclairant. De même, afin de justifier leur souhait de développer la pratique de l'accueil, les agricultrices mentionnent moins leur désir de reconnaissance et

²⁷⁶ M. Bergues (2003) montre notamment comment les concours de fleurissement, souvent encadrés par les services de l'État, ont joué un rôle fondamental dans la cristallisation et la diffusion de ce modèle normatif en jouant notamment sur le principe de la reconnaissance personnelle.

d'émancipation que la dévaluation du rôle de la femme dans les exploitations modernes²⁷⁷ et donc la vulnérabilisation de l'édifice collectif. Aujourd'hui, ce principe de l'embellissement de la cour et des abords de l'espace de production semble relativement reconnu et accepté par les exploitants pratiquant l'accueil à la ferme. Paradoxalement, il participe concrètement à repousser les limites de l'espace de production au profit de l'espace de villégiature :

On a habitué le chien à chasser les canards et les poules afin qu'ils ne soient pas dans la cour. Quand on change les vaches de parc on essaie également qu'elles ne passent pas dans la cour : si vous laissez passer 25 bêtes ou 30 bêtes dans la cour, c'est quand elles vont traverser qu'elles vont faire tous leurs besoins. On ne le fait pas parce que les vacanciers le demandent, on le fait pour nous. On est un petit peu maniaque. On essaie d'avoir une cour propre pour le coup d'œil, pour nous premièrement, et deuxièmement pour les autres (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Avant on avait toutes les volailles qui allaient partout parce que la cour, avant qu'on la refasse complètement, elle n'était pas comme ça, elle était en terre. Quand je plantais des fleurs, je me faisais tout arracher. Sur le devant, on a remis du sable, pour que les enfants jouent, alors si ça venait à être sali par les volailles, ça serait pas marrant non plus. On évite. Et puis, même si les touristes aiment bien voir des petits animaux, ce n'est pas très agréable lorsque vous déjeunez d'avoir des poules sous la table. On a aussi fait un parking et c'est pareil on évite. Bon, il y a bien quelques canards qui passent par-dessus le grillage, mais à part eux, ça reste assez propre (M. Garrigue, 46 ans, agricultrice et salariée, Lalinde, 2005).

L'espace proche qui servait à entreposer le matériel tout en étant une extension de la basse cour et une zone de passage pour les animaux et les engins, devient ainsi un espace sous contrôle, un espace dont on cherche à bannir toutes traces d'usages agricoles (Illustration 7.2). Même si ces personnes font d'abord ces aménagements pour eux, cela revient également à sélectionner ce qui peut être montré aux visiteurs ou au contraire ce qui paraît incompatible avec l'activité d'accueil. Mais l'éloignement ne doit pas non plus être total car, par exemple, les vaches ou les volailles sont pour le visiteur tout autant un motif de spectacle qu'un facteur de nuisances. Ainsi, le cas de ces jeunes hôtes qui s'étonnèrent auprès des propriétaires de ne pas avoir entendu le coq chanter au petit matin illustre l'ambiguïté de ce processus, car, sans regretter de ne pas avoir été réveillé, leur étonnement montre bien que ce moment ou cette image étaient attendus. Enfin, le fait que cette norme soit devenue un cadre permettant de qualifier et de se représenter certaines personnes nous semble constituer un signe supplémentaire de son intériorisation :

La ferme auberge de Crignac, bon, ils sont très accueillants, très gentils, très arrangeants et M^e X fait de la très très bonne cuisine mais les abords sont un peu négligés. Et encore, ils ont fait des progrès, parce qu'à un moment donné c'était très limite (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

²⁷⁷ « Il y a vingt ans, une femme avait encore de la place dans le métier de paysan. Avec mon mari, on rentrait 10 000 bottes de foin et de paille à la fourche, là. Du moment où il est arrivé ces grosses boules, là, même nos enfants ne travaillent pas autant que nous le faisons. Tous ces désherbants, également : nous, on « sarclait » tout le tabac à la main, maintenant, on ne « sarcle » plus. La femme n'a plus la même place, dans le métier agricole. Elle ne peut pas aider aux travaux des champs comme elle aidait autrefois. Autrefois, elle travaillait autant qu'un homme » (M^e Boyer, 59 ans, agricultrice, Beaumont, 2004).

Illustration 7.2 : Cour et arrière cour d'une exploitation, un embellissement dual

Source : V. Banos, 2005

Le processus d'embellissement des cours et des abords de l'exploitation n'a que peu à voir, dans ses débuts du moins, avec une quelconque dynamique d'ouverture des fermes au public, mais procède davantage de la pénétration assez tardive de normes dont l'idéologie hygiéniste et moderniste constituait le schème structural. Pour autant, les deux phénomènes, embellissement et pratique de l'accueil, ont en commun d'être principalement portés par des agricultrices ou des femmes d'agriculteurs cherchant à acquérir un statut individuel et un certain confort de vie. Ainsi, si la pratique de l'accueil n'est pas l'élément déclencheur, il est certainement un accélérateur de la transformation des abords de la maison en des lieux à vivre et plus seulement à produire. Paradoxalement, avec la pratique de l'accueil, ce ne sont plus tant les labels agricoles mais touristiques qui jouent un rôle de plus en plus déterminants dans ce processus de normalisation.

b) De l'éloignement à la substitution des espaces de production

Pour beaucoup d'exploitants, l'aventure a pu commencer suite au départ des enfants qui laissaient à disposition des chambres directement utilisables. Mais avec le processus de normalisation en cours, la mise en place d'une activité d'hébergement ou de restauration suppose non seulement l'existence d'un « patrimoine » mais surtout d'être prêt financièrement et sentimentalement à le transformer. Si certains ne rechignent pas à abattre des murs²⁷⁸ ou même, dans un processus de substitution temporaire, à s'exiler le temps d'un été dans une caravane afin de laisser leur chambre à la disposition des hôtes, les normes spatiales de l'accueil marchand

²⁷⁸ Au-delà même de l'outil promotionnel, de nombreux propriétaires adhèrent à *Gîtes de France* car en tant que créateurs d'hébergement labellisé par ce dernier, ils sont en droit de solliciter diverses subventions du Conseil Général principalement et parfois du Conseil Régional, voire de l'Union Européenne en cas de projet important. Certes, il faut que le projet soit bien intégré à l'architecture locale ou régionale, ce qui participe d'une certaine mise en scène du territoire, mais, d'un autre côté, cela permet à quelques uns de pouvoir améliorer, à peu de frais, le patrimoine familial.

favorisent surtout l'aménagement des annexes de la maison, et, en premier lieu, des bâtiments ou des pièces anciennement voués à des usages agricoles. Pour l'un, c'est ainsi le grenier qui servait à entreposer des céréales, pour d'autres ça aura été la grange ou l'ancienne soue à cochons. De prime abord, on pourrait penser que cette réutilisation s'oppose à une dynamique de muséification qui verrait le principe de conservation prévaloir. Mais, en fait, si les agriculteurs concèdent volontiers à « détruire » les objets perçus comme les plus insignifiants, ils peuvent se montrer plus réservés sur ceux investis d'une valeur symbolique tout autre. Cette sélection, entre ce qui relèverait du capital productif dévalué ou, au contraire, d'un patrimoine qui serait digne d'une mise en scène, inscrit tout à fait la pratique de l'accueil dans un processus de patrimonialisation :

Comme on a fait une chambre à la place de l'étable, on devait aménager le séchoir pour faire un poulailler. Mais il aurait fallu le fermer, mettre des grillages et on s'est dit que c'était pas très intéressant, que les touristes devaient pouvoir encore le reconnaître parce que le tabac, c'est quand même une spécificité de ce coin (M. Faupin, 66 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2005).

Si les agriculteurs pratiquant la restauration ou l'hébergement à la ferme choisissent souvent de réaménager des bâtiments agricoles désaffectés suite à une réorientation du système de production ou bien d'une inadéquation aux normes techniques, il arrive également que certains propriétaires transforment une annexe dont l'usage est encore agricole.

Afin de limiter les risques d'accidents mais également les nuisances sonores et olfactives, les institutions touristiques incitent fortement les propriétaires à éloigner les bâtiments ou le matériel agricole de l'espace dédié à la villégiature. Ensuite, les labels permettent, à titre exceptionnel, de faire des chambres situées dans un bâtiment annexe à condition qu'il soit situé à proximité immédiate de la maison du propriétaire. Autrement dit, nous avons là deux incitations relativement complémentaires qui participent, implicitement et explicitement, de l'éloignement de l'espace de production. Ainsi, M. Garrigue a choisi de faire quatre chambres dans l'étable qu'il utilisait car cette dernière était le seul bâtiment lui permettant de respecter les règles établies par la charte. Des normes qui lui ont, d'une certaine manière, permis de mettre en place sa structure d'hébergement. Il lui a simplement fallu trouver un autre endroit pour installer la nouvelle étable :

Après avoir aménagé l'étable où il y avait les bêtes, je me suis bâti un hangar métallique là haut et puis on a mis les animaux là haut. Bon, il a fallu changer un peu nos habitudes, se débrouiller pour surveiller autrement les vèlages mais on s'y est fait (M. Garrigue, 49 ans, agriculteur, Lalinde, 2005).

Les normes de segmentation des usages actuellement à l'œuvre amènent ainsi les propriétaires à jouer la carte de la substitution. Dans cette logique, les agriculteurs proches de la retraite semblent occuper une position privilégiée car ils peuvent justement réutiliser leurs bâtiments agricoles pour se diversifier alors que des jeunes exploitants doivent investir à la fois sur la partie agricole et sur la partie accueil de leur activité. En effet, l'éloignement des espaces de production n'est pas la seule conséquence du travail de normalisation en cours puisque celui-ci tend

également à accentuer la segmentation existante entre les espaces dévolus à l'accueil et la sphère domestique des agriculteurs. Ce souci toujours plus grand de préserver l'espace de villégiature dévolu aux hôtes a aussi corollaire une réduction des occasions de co-présence.

7.2.1.3. La séparation de la sphère domestique et de l'espace d'accueil

Dans leur rapport E. Marcepoil et J. Perret notent que si la plupart des exploitations du Sarladais ont une activité agritouristique, « *certaines formes très évoluées d'hébergements sont à la frontière de l'agritourisme et de la petite hôtellerie* » (2001, p. 28). De fait, si le petit-déjeuner et le repas du soir demeurent les principales occasions de co-présence entre agriculteurs et hôtes, c'est non seulement parce que ces derniers restent rarement sur place le reste de la journée, mais aussi parce que les labels touristiques, alors même qu'ils jouent la carte de la convivialité et de la simplicité, tendent à renforcer la privatisation de l'espace intérieur :

Pour obtenir le troisième épi, ils voulaient qu'on ferme l'espace entre l'escalier et la porte pour que les gens ne voient pas ce qu'on faisait dans la cuisine. Ils n'auraient pas voulu que les gens passent là, mais bon, ça ne nous gênait pas (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

Comme le note C. Giraud (2001), les normes matérielles édictées vont, pour les hôtes, dans le sens d'une constitution d'espaces de vie et de circulation relativement indépendants de ceux des accueillants. Par exemple, *Gîtes de France* interdit formellement aux propriétaires de partager leur salle de bain avec les visiteurs et encourage fortement la présence de salles d'eau dans chaque chambre. Si on se réfère aux chartes en vigueur dans les années 70 qui autorisaient la présence d'une seule salle de bain dans toute la maison, force est de constater que la situation a beaucoup changé. Un changement qui correspond certainement à une demande sociale mais qui ne laisse pas insensibles « les pionniers de l'activité » :

Quand je pense à comment on louait autrefois ! C'était à peine si on avait l'eau ! Il fallait qu'ils viennent avec nous chercher l'eau à la fontaine (sourir). Alors que maintenant pour louer le gîte, il faut la machine à laver le linge, la machine à laver la vaisselle et tout ce qui s'en suit (M^e Boutineau, 68 ans, agricultrice à la retraite, Monpazier, 2004).

Avec la normalisation des principes de fonctionnement de l'accueil à la ferme, certaines actions conjointes ne sont plus de mises et de manière générale les occasions de partager un moment avec les hôtes s'amenuisent. Cette segmentation des usages tend en effet à construire des espaces de villégiature de plus en plus déconnectés de la sphère domestique des propriétaires. Ainsi, la labilité de l'activité de chambres d'hôtes la rapproche de plus en plus des gîtes où l'indépendance des hôtes est quasi-complète. Pour autant, et hormis le fait que cette mutation fortement encouragée par les labels touristiques demande des investissements conséquents pour aménager des bâtiments aux normes, les exploitants ne voient pas nécessairement d'un mauvais œil cette reconversion. En effet, le gîte nécessite beaucoup moins de travail, les hôtes étant plus autonomes puisqu'ils doivent par exemple s'organiser pour se restaurer. Mais, ce processus de standardisation modifie le sens même de l'activité d'accueil à la ferme. Certains propriétaires, notamment parmi les plus jeunes, hésitent ainsi à adopter directement le système des gîtes et

privilégient des formes intermédiaires, c'est-à-dire déjà plus tout à fait chambre d'hôtes mais pas encore gîte :

Si certaines chambres sont séparées de la maison c'est autant pour les gens que pour nous, d'autant que nos enfants étaient petits. On s'est vu comme touristes, enfin je veux dire, on aime être tranquilles aussi. Moi, j'ai toujours connu²⁷⁹ les vieilles maisons avec une isolation phonique franchement limite, ce qui veut dire qu'il fallait jamais parler trop haut et jamais regarder la télé, jamais. Il y a une autre raison : c'est que ma belle-mère a un gîte, c'est un petit studio périgourdin, qui marche vachement bien. Et on s'est dit que si ça ne marchait pas, on pourrait éventuellement transformer les chambres en gîte. Le fait que ça ne soit pas dans la maison, ça nous laisse la porte ouverte à ces modifications, ça serait dommage car on n'aurait plus vraiment la table d'hôtes mais c'est comme ça (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

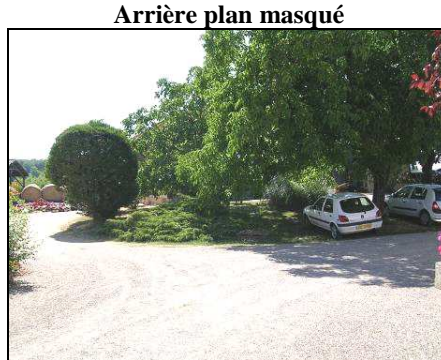
L'embellissement ou la sécurisation des abords de l'exploitation et la segmentation croissante entre sphère domestique et espace de villégiature, promus par les différents labels, tendent à réduire les occasions de co-présence et à éloigner les espaces de production quand ce n'est pas à favoriser un processus de substitution, temporaire ou permanent. Toutefois, au-delà des incidences sur les sociabilités ou les habitudes de travail, on peut se demander si, plus largement, l'activité d'accueil à la ferme ne participe pas, dans certains cas, d'une mutation plus profonde du système de production allant jusqu'à faire (presque) disparaître l'espace qui lui est « normalement » dévolu.

7.2.1.4. De la réorganisation du travail à la mutation du système de production, lorsque le décor devient silence

La prégnance des normes spatiales promues par les labels a parfois des incidences directes sur l'organisation du travail agricole. Ainsi, lorsqu'il a fait construire un nouveau hangar à plusieurs centaines de mètres de la maison d'habitation suite à la transformation de son étable en chambres d'hôtes, M. Garrigue a dû adapter sa façon d'appréhender les périodes de vèlage. Alors qu'auparavant, durant la nuit, il faisait systématiquement des rondes pour surveiller le bon déroulement des événements, désormais, il ne se lève plus car de « *toute façon si c'est mal engagé, il n'y a plus rien à faire* » se justifie-t-il. Chez M. Geraud, c'est le bosquet fleuri en forme de rond-point installé, sur recommandation de la technicienne agricole, dans le but initial de dissimuler les étables qui est devenu, au fil des ans, un problème (Illustration 7.3). En effet, les nouveaux camions chargés de venir récolter les prunes ne pouvaient plus emprunter ce chemin. Il a donc fallu déplacer le stockage des fruits et construire un nouvel accès, le tout à l'écart de l'espace de villégiature.

²⁷⁹ Les chambres d'hôtes et les gîtes ruraux sont parfois une affaire de famille. En l'occurrence, les parents et les beaux-parents de cette femme d'agriculteur pratiquent eux-mêmes ce type d'accueil à la ferme.

Illustration 7.3 : Le « rond-point » de l'esthétisme



Premier plan mis en scène



Source : V. Banos, 2005

La transformation des abords de l'exploitation pour les nécessités de la pratique de l'accueil peut avoir des incidences plus indirectes, mais tout aussi importantes, en touchant la continuité intergénérationnelle de l'activité agricole. Ainsi, M. Espinasse souhaiterait prochainement prendre sa retraite mais, comme il n'a pas de successeurs, il songe aux diverses possibilités de continuer, non seulement à faire fructifier son capital foncier, mais également à ne pas laisser les parcelles en jachère, une perspective qu'il envisage avec difficulté :

J'envisage de faire une location de terrain mais sans inclure les bâtiments, parce que c'est toujours pareil, si on inclut les bâtiments agricoles, les tracteurs qui sont dans ce hangar là (à proximité de la maison) vont passer dans la cour. Or, bon, on devient un peu maniaque. On entretient la cour pour nous mais aussi pour le tourisme parce qu'on continuera à faire chambre d'hôtes tant qu'il sera possible (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Toutefois, si les aménagements liés à une pratique de l'accueil ont des conséquences en termes d'organisation du travail, présente ou future, il serait fallacieux de considérer que la transformation de l'espace de production est une raison suffisante pour expliquer les mutations du système de production survenues après l'instauration de cette activité d'accueil. Plus fondamentalement, si de tels changements interviennent, ils sont davantage à mettre en relation avec la notion de service inhérent à l'accueil de visiteurs :

À sept heures du soir il fallait être à la traite avec les touristes qui venaient à l'improviste, bon, pour eux ils découvraient, c'était intéressant, mais les bêtes n'étaient pas tranquilles et nous autres non plus. Mais, il fallait aussi en même temps mettre la table, préparer le dîner et puis se doucher parce que sans être super, on essayait tout de même d'être propre. Alors bon à un moment, on a dit on va décrocher, on va arrêter. En plus, j'avais déjà plus de quarante ans, je n'étais plus jeune agriculteur, je n'avais donc pas droit d'augmenter mon quota laitier car j'étais moins prioritaire qu'un jeune. On donc fini par céder notre quota laitier et on s'est remis aux bêtes à viande qui nous libéraient beaucoup plus. L'appoint d'argent amené par les chambres nous a aussi permis d'arrêter le tabac et d'arrêter les tomates (M^e Geraud, 67 ans, agriculteur à la retraite, Beaumont, 2005).

Au cours du chapitre 6 nous avons vu comment, dans les chambres d'hôtes, l'un des rôles dévolus à l'accueillant était de figurer le métier en se mettant personnellement en scène notamment lors des repas, que cela soit en venant au moment du petit-déjeuner saluer les hôtes en tenue de travail ou en racontant, sous formes d'anecdotes, les aspects les plus typiques de son travail. Mais le spectacle peut également se prolonger au sein de l'espace de production avec la visite d'une étable, d'une stabulation, d'un four à pruneaux ou même d'une salle de traite. Dans le cadre d'une visite de ferme, comme à Beaumont ou en Périgord Vert, cette présence, souvent prévue et toujours éphémère, n'occasionne pas véritablement de remise en question structurelle de l'organisation du travail, tout au plus, une adaptation. Il s'agit en effet de prendre ses précautions, en mobilisant des collègues ou des membres de la famille pour gérer les tâches habituelles²⁸⁰ et les éventuels aléas. En revanche, dans le cadre d'un hébergement à la ferme, la gêne occasionnée par les visites parfois imprévisibles et souvent répétées des hôtes à des moments comme la traite ou le soin aux animaux, peu propices à une bonne présentation de l'espace travail, engendre une certaine vulnérabilité de l'activité agricole (Giraud, 2001). Le sentiment d'« être débordé » et de ne pas pouvoir faire son travail correctement est d'autant plus exacerbé que les heures de traites correspondent, matin et soir, aux moments où les propriétaires doivent également préparer les repas et se rendre disponibles pour être avec les visiteurs. La difficulté de concilier le travail agricole et l'activité d'accueil (hébergement et restauration) est la principale justification avancée par M. Mergnac pour expliquer son choix d'abandonner les vaches laitières au profit des bêtes à viande. Pour expliquer l'arrêt de la production de tomates et de tabac, cette référence à la pénibilité du travail disparaît, mais le rôle de l'activité d'accueil demeure. Chez M. Mergnac, il n'y a aucune frustration, aucun dépit apparent devant cette mutation de son système de production. Il dit avoir depuis longtemps pris l'habitude de s'adapter et surtout, il affirme, avoir eu la chance d'anticiper assez tôt les limites d'une conception « *technico-technique* » de l'agriculture pour saisir au bon moment l'opportunité de cette solution alternative. M^e et M. Garrigue qui se sont engagés dans l'aventure de l'hébergement à la ferme parce qu'ils sentaient bien qu'ils « *n'arriveraient pas à la retraite sans capoter* » font aujourd'hui un constat beaucoup plus amer :

Dans notre situation, puisqu'on est que tous les deux à travailler, il faut adapter l'exploitation par rapport au tourisme et pas le contraire parce que sinon à un moment on n'arrive pas à suivre. Le problème c'est qu'il y aurait du travail pour quatre mais il n'y a de revenus que pour deux et encore (M. Garrigue, 49 ans, agriculteur, Lalinde, 2005).

À la différence de M. Mergnac, M. Garrigue vit cet abandon progressif de l'activité de production comme un véritable échec personnel. Toutefois, si la situation est ressentie différemment, au final les conséquences sont les mêmes : l'espace de production se réduit, et s'il

²⁸⁰ « Lors des journées "Portes ouvertes à la ferme", mon mari et moi on participe parce souvent c'est nous qui nettoyons la salle de traite. Si mes enfants sont en train de moissonner par exemple, ils ont pas le temps de nettoyer la salle de traite, alors c'est nous qui le faisons même si c'est eux qui font la visite » (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

serait exagéré de prétendre qu'il ne subsiste que quelques traces qu'on entretient pour donner un spectacle aux visiteurs, il est également difficile d'imaginer qu'il puisse encore constituer la source principale de revenu. Ainsi, les dix-sept hectares SAU de M. Garrigue, ne comptent aujourd'hui plus quelques bêtes à viande, une vingtaine canards, trois cochons pour l'autoconsommation et deux chèvres « *pour le folklore* » précise-t-il non sans humour. Dans le cas des deux exploitants évoqués précédemment, l'impact de l'activité d'accueil sur le système de production s'est fait ressentir avant même le moment de la retraite agricole. Pour autant, il est certain que cette fin de carrière agricole, notamment lorsqu'il n'y a pas de successeur prévu, reste un moment crucial qui contribue, très souvent de manière décisive, à dissocier l'ensemble résidence/exploitation²⁸¹. Pour ces retraités agricoles, il ne s'agit plus tellement de construire un décor qui laisserait sous silence l'espace de production. Au contraire, il faut même parfois trouver quelques artefacts (chèvres et moutons notamment) pour laisser un fond sonore et visuel à disposition des visiteurs.

Ces différents éléments nous conduisent à nuancer fortement les propos de C. Giraud lorsqu'il explique que, globalement, le collectif de travail mais également le niveau de production sont peu modifiés par la pratique de l'accueil : « *L'accueil à la ferme semble se greffer sur le système de production agricole comme une excroissance étrangère et accessoire, et qui ne le modifie que de manière marginale* » (2001, p. 198). Certes, une certaine flexibilité au sein du couple²⁸² permet de se répartir les tâches de manière à amortir les changements saisonniers du rythme de travail, mais cela ne nous semble pas suffisant pour minimiser à ce point l'impact de l'activité d'accueil. En fait, un tel écart de constat met également en lumière l'importance du cadre territorial. Cet auteur a mené son étude en Charente-Maritime, où la rente territoriale est beaucoup moins « valorisante » qu'en Dordogne. Par ailleurs, la structure des exploitations périgourdines est souvent assez fragile et très labile. Ainsi, la plupart des agriculteurs, tout au long de leur carrière, n'ont pas cessé d'adapter leur système de production, en changeant de culture ou en modifiant leur savoir-faire, afin de pouvoir continuer à être en prise avec le monde, le monde d'ailleurs et le monde autour (politique, économique...) (Annexe 7.3). Si à cela on ajoute le constat, cette fois commun, que l'aventure de l'accueil à la ferme, quelle que soit la

²⁸¹ M. Jourdan vient de partir à la retraite mais sa succession est assurée par son fils. Ce dernier ne souhaite cependant pas conserver la production de fraises. M. Jourdan refuse d'arracher ses plants et continue, au contraire, à entretenir ses serres, moins pour des raisons économiques que pour conserver une certaine activité - il se définit d'ailleurs toujours comme un « *agriculteur hébergeur* » - et ainsi s'occuper. Cela lui permet également de participer aux visites de fermes. En somme, un contre-exemple, sans doute temporaire à cette dissociation au moment de la retraite de la résidence et de l'espace de productions.

²⁸² Cette flexibilité est souvent le fruit d'un apprentissage au sein même du couple : « *Mon mari a fait beaucoup de progrès. Je vous assure que jamais il n'aurait passé la serpillière, jamais il n'aurait desservi une table, jamais. Maintenant je reconnais qu'il m'aide, oui, il m'aide. Ça, c'est une évolution qui est dans la nécessité des choses* » (M^e Boyer, 59 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2004). Il nous faut par ailleurs noter que nous n'avons pratiquement pas rencontré de personnes seules pratiquant ce type d'activité. En revanche, il nous fut plusieurs fois fait mention de couples n'ayant pas résisté à la pénibilité engendrée par la mise en place d'une activité de diversification sur l'exploitation.

diversité des cheminements, repose sur la reconnaissance²⁸³ d'une situation de crise professionnelle, qu'elle soit économique²⁸⁴ ou identitaire²⁸⁵, on comprend comment parfois la conjugaison d'une activité d'accueil et d'une activité agricole peut s'interrompre, et dans ce cas, le plus souvent au détriment de la seconde.

Lorsqu'on évoque la question de la place de l'espace de production dans les situations de co-présence, *a priori*, celui-ci devrait se trouver absent de l'espace public et omniprésent au cœur des exploitations ouvertes aux visiteurs. Or, finalement, dans les deux cas, il est mis en scène, jusqu'à l'intérieur des espaces privés où il est souvent aménagé et parfois même, réduit à une représentation symbolique. En nous focalisant plus spécifiquement sur les transformations de l'espace de production survenus dans le cadre de diverses activités d'accueil à la ferme, nous avons tenté de mettre à jour les traces de différents faisceaux normatifs, dont la généalogie et la nature (techniques sociale, économique, culturelle...) demeurent incertaines, mais qui ont en commun de participer à transformer et finalement à mettre quelque peu sous silence la fonction agricole de ces espaces. Entre contraintes imposées et choix de vie, ces normes spatiales participent d'une recomposition de l'identité professionnelle.

7.2.2. Les ambiguïtés des processus de reconnaissance ?

Pour parler de leur engagement dans un processus de diversification, les agriculteurs évoquent souvent l'idée d'un « *mal nécessaire* » comme pour souligner tout à la fois leur capacité à s'adapter, à « *suivre la machine qui est en marche* » et leur dépit devant la remise en question d'une certaine conception de leur métier. Si on transcrivait cela en termes de légitimité, on pourrait poser l'hypothèse que pour ces agriculteurs la perte d'une certaine légitimité technique et professionnelle pourrait paradoxalement s'accompagner du sentiment de se voir conférer une autre légitimité, plus sociale, celle de la défense des valeurs et d'une certaine tradition, voir d'une certaine protection de l'environnement. De fait, si l'adaptation technique fait partie intégrante de leur identité professionnelle, les agriculteurs rencontrés vivent beaucoup plus difficilement

²⁸³ Si pour les agricultrices ou les femmes d'agriculteur, le projet d'accueillir des visiteurs sur la ferme est souvent vu comme un moyen d'améliorer leur confort de vie et leur statut professionnel, toutefois, elles partagent souvent avec leurs maris ce constat d'une situation de crise.

²⁸⁴ Elles peuvent être soit structurelles (problème de remboursement d'emprunt, chute des cours d'une ou plusieurs productions, isolement professionnel, désir de sauvegarder son patrimoine...) ou conjoncturelles (catastrophe naturelle détruisant des récoltes, problème de santé...)

²⁸⁵ C'est ici le sentiment d'être remis en question ou de voir son univers disparaître qui pousse les agriculteurs à solliciter la rencontre des non-agriculteurs afin, soit de reprendre le contrôle de leur image soit de transmettre leur histoire, leur expérience et leur culture. Par exemple, l'initiative du *Réseau des Fermes Ouvertes du Périgord Vert* a pour fondement initial le sentiment qu'avaient certains agriculteurs d'avoir été placés au banc de la société après le scandale de l'ESB. De même, les jeunes agriculteurs M. et M^e Heuillard ou M^e Paillet, chez qui l'activité d'accueil (chambre d'hôtes, gîtes ruraux, ferme pédagogique) fut directement intégrée au projet agricole lors de la reprise de l'exploitation familiale, affirment leur désir de valoriser et de transmettre au public un savoir-faire et un patrimoine agricole qu'ils jugent justement en déclin : « *Si nous on le fait pas, qui le fera* » (M^e Heuillard, salariée et femme d'agriculteur, 35 ans, Beaumont, 2005).

l'ambivalence des réseaux institutionnels à leur égard. Une situation qui les donc pousse à rechercher d'autres formes de validation et de reconnaissance, au risque de voir celles-ci fondées sur des malentendus. Ces tensions sont particulièrement prégnantes dans les différentes formes d'accueil à la ferme car qu'il s'agisse de l'absorption du label *Bienvenue à la ferme* par l'institution touristique des *Gîtes de France* ou de la transformation des valeurs de convivialité en relation de familiarité lors des séjours en chambre d'hôtes, on peut y voir le prolongement ou les effets du processus de patrimonialisation en cours.

7.2.2.1. La peur de se noyer, symptôme d'un bastion assiégé ?

Sur le territoire du pays des Bastides, la plupart des agriculteurs pratiquant l'accueil à la ferme font appel à divers labels touristiques afin d'assurer de manière plus efficace la promotion de leur activité. *Gîtes de France* le plus souvent mais également le *Guide du routard*, *Clésvacances*, les Offices de Tourisme et même parfois des labels touristiques anglophones comme *Alastair* permettent ainsi d'élargir leur clientèle potentielle en jouant sur différentes gammes de qualité et différentes échelles de diffusion. Cette inscription hors des réseaux professionnels agricoles et l'adoption de logiques entrepreneuriales avec des stratégies de communication propres au marketing n'empêchent en rien la plupart des agriculteurs rencontrés de revendiquer leur spécificité agricole. Ainsi, qu'ils soient des « *décrochés de la course aux rendements* », des « *modernistes ayant pris leur distance par rapport à la logique productiviste* », « *des agriculteurs exotiques* »²⁸⁶ ou encore des « *pré-retraités agricoles* », tous se retrouvent pour dénoncer les dérives du système actuel, et en particulier l'absence progressive de lisibilité de leur spécificité agricole dans une offre qui s'est fortement diversifiée avec l'accentuation de la pression touristique :

Il y a chambres d'hôtes et chambres d'hôtes. Par exemple, dans le village de Beaumont, il y a des anglais qui ont fait une superbe réalisation, mais c'est en plein bourg. Pour moi, ça ne devrait pas être une chambre d'hôtes. Ça devrait être une chambre tout court. Une chambre d'hôtes, c'est à la campagne, à la ferme (M^e Geraud, 67 ans, agricultrice à la retraite, Beaumont, 2005).

Les fondateurs du tourisme rural avaient fait des agriculteurs les garants d'un certain « *humanisme rural* »²⁸⁷, et la corrélation établie par M^e Geraud entre « *hôtes* », « *campagne* » et « *ferme* » pourrait être interprétée comme une façon de réaffirmer la place spécifique des agriculteurs. Une manière de dire que même si l'agriculture a peut-être quelque peu perdu sa fonction nourricière, eux demeurent les derniers défenseurs d'un art de vivre et de certaines valeurs. Cette lecture est toutefois sans doute trop idéaliste car, plus prosaïquement, ne serions-nous pas là face à un réflexe assez classique de repli sur soi et d'affirmation identitaire dans un contexte de forte concurrence économique ?

²⁸⁶ Nous reprenons à notre compte une typologie construite par C. Giraud (2001) et qui nous semble tout à fait convenir aux différents profils d'agriculteurs que nous avons pu rencontrer.

²⁸⁷ Le fondateur de *Gîtes de France* disait en 1951 devant le Conseil National du Tourisme que son « mouvement » qui avait pour ambition ultime de participer à la *pacification sociale* des campagnes devait permettre d'améliorer le sort des habitants et de préférence de « *nos petits paysans* » (Emile Aubert in C. Giraud, 2001, p. 415).

Au départ, les chambres d'hôtes ou les fermes auberges, c'était pour faire un complément de revenus aux agriculteurs, une aide pour maintenir les petites exploitations, ça au départ, c'était bien net. Et maintenant en Dordogne, sans doute ailleurs aussi, mais enfin en Dordogne, je pense qu'il y a bien plus de chambres d'hôtes tenues par des gens qui sont venus acheter des maisons et qui ont transformé les chambres en chambres d'hôtes et des jardins en potagers. Il y a parfois des trucs extraordinaires, c'est souvent des belles propriétés à la campagne. Les gens font souvent la comparaison mais ce n'est pas la même chose, ce n'est pas comparable. Moi, je ne suis pas une retraitée avec des fonds qui viennent d'on ne sait où (M^e Carriat, 53 ans, agricultrice, Issigeac, 2005).

Un élément important, présent en filigrane dans ces différents extraits d'entretiens pourrait venir corroborer cette hypothèse d'une crise économique de l'activité (marchande) d'accueil. Il s'agit de la stigmatisation récurrente de celui qui vient d'ailleurs, qu'il soit Anglais, Hollandais ou Parisien, en un mot de l'étranger. À la lecture de N. Elias, on peut dire que cette tension est caractéristique d'une situation où un groupe établi, en l'occurrence les agriculteurs, pense que son statut ou ses valeurs sont menacés par l'ascension sociale d'un groupe marginal : « *Ce ressentiment surgit lorsque les membres d'un groupe marginal commencent à occuper dans la société majoritaire des positions qui leur étaient autrefois inaccessibles, c'est-à-dire quand ils commencent à entrer directement en concurrence avec les membres de la majorité et peut-être même quand ils occupent des positions qui confèrent aux groupes méprisés un statut plus élevé et plus de pouvoir qu'aux groupes établis dont le statut social est inférieur et qui ne sentent pas en sécurité* » (Elias et Capèle, 1991, p. 152). Nous verrons dans le chapitre 8 comment, dans le cadre de cette ruralité idéalisée, cette stigmatisation de l'étranger peut servir de ferment à la construction d'un « *monde commun* » entre agriculteurs et non-agriculteurs, mais nous tenions à mentionner dès à présent cette interprétation parce qu'elle constitue également l'indice d'une certaine forme de routinisation de cette activité *para-agricole*. En effet, si les accueillants ressentent une telle situation critique, c'est bien parce que des événements perturbants menacent des certitudes et une sécurité ontologique liée principalement et quasiment uniquement à la durée même de l'activité d'hébergement dans leur biographie, voire dans un cycle intergénérationnel. En ce sens, la routinisation des pratiques ordinaires est bien une forme particulière d'institutionnalisation. Au-delà d'un sentiment de concurrence déloyale, et donc d'un supposé préjudice économique, M^e Armand met en lumière les enjeux symboliques de redéfinition de soi engendrés par cette situation de crise, une situation qui conduit à interroger le rôle joué par les institutions agricoles :

Aujourd'hui j'ai un gros problème, c'est un problème personnel certainement, mais j'ai un gros problème d'identité avec la décision qui a été prise où on doit être effectivement *Gîtes de France* pour être *Bienvenue à la ferme*. On se trouve noyé sur un guide qui est épais comme ça avec des tas de gens qui n'ont strictement rien à faire avec nous et ça là ça passe pas. On est complètement noyé au milieu des Néerlandais, des Parisiens avec des gens qui n'ont strictement rien à voir avec le milieu rural et la Dordogne et ça passe pas (...) Pour moi c'est une perte d'identité et aujourd'hui c'est comme si on m'avait enlevé quelque chose ! (M^e Armand, 43 ans, agricultrice, Beaumont, 2005).

La convention de partenariat entre les deux labels signée en 2003 qui accorde une exclusivité de labellisation aux seuls *Gîtes de France* provoqua effectivement un certain émoi au sein des exploitations périgourdines. L'accord national fut ainsi aussitôt dénoncé au niveau du

département²⁸⁸ et vint envenimer une situation déjà conflictuelle entre les réseaux départementaux des deux labels, mettant ainsi en lumière toutes les tensions découlant du processus de normalisation des diverses activités d'accueil à la ferme (hébergement, restauration, vente directe, ferme pédagogique...). Cette perte d'indépendance et d'autonomie de l'institution agricole au profit d'un label touristique « *qui va décider de tout* » désoriente d'autant plus M^e Armand qu'elle s'était investie dès le départ dans ce mouvement, à l'époque où « *on était royalement 25 sur le département* », en défendant la spécificité de son activité et son rôle dans la promotion auprès du grand public d'une autre agriculture. Aujourd'hui, elle songe soit à arrêter car ce qu'elle nomme « *l'esprit cocooning* » promu par le label touristique ne lui convient pas du tout. Si le responsable départemental de *Bienvenue à la Ferme* ne reprend pas cette expression d'« *un esprit cocooning* », les arguments avancés pour expliquer son refus de voir appliquer ce partenariat son particulièrement explicites :

« 75 % des agriculteurs labellisés ne se reconnaissent plus dans la marque Gîtes de France. Ce label n'a plus la fibre agricole il s'est orienté vers le tourisme rural. (...) Les contraintes imposées par Gîtes de France sont trop lourdes à assumer pour les agriculteurs. Le label est en effet accordé aux meublés touristiques qui ne connaissent aucune nuisance olfactive, visuelle ou auditive. Les adhérents de Gîtes de France doivent effectuer des restaurations pour respecter le patrimoine de la région ». (La Dordogne Libre, Avril 2004).

Certes, l'affirmation d'une spécificité agricole n'est pour certains qu'un artefact rhétorique, une argutie promotionnelle et, finalement, une manière comme une autre de défendre son pré carré face à la peur qu'engendre l'accroissement de l'offre, et donc de la concurrence économique, mais, pour d'autres, elle correspond à un véritable sursaut face à une nouvelle remise en question de leur identité professionnelle recomposée. Pour ces derniers, l'exclusivité accordée à un label touristique comme *Gîtes de France* par l'institution agricole représente un pallier de trop dans le processus de normalisation en cours. Pourtant, ne peut-on pas voir dans cette fusion, le prolongement d'un processus de patrimonialisation qui constitue, notamment pour les agriculteurs périgourdins, une véritable rente territoriale ? L'hostilité affichée au niveau de ce département n'est-elle pas alors quelque peu paradoxale ? En fait, cette revendication d'une spécificité agricole par certains agriculteurs alors même que nombre d'entre eux se sont engagés depuis longtemps hors des réseaux institutionnels professionnels souligne davantage une ambiguïté qu'un paradoxe. En effet, ce dernier supposerait qu'on voit une certaine contradiction entre l'appartenance au groupe social des agriculteurs et l'investissement dans d'autres formes de légitimités. Or, des agriculteurs comme M^e Armand ne vivent pas la mise en place d'un projet d'accueil comme une perte d'identité professionnelle, même si cela demande des ajustements de l'espace de production ou dans l'organisation du travail, mais au contraire comme une recomposition avec l'émergence d'autres formes de légitimités, notamment sociales. Mais ces nouvelles légitimités ne sont que complémentaires, l'institution professionnelle demeure un univers de référence omniprésent.

²⁸⁸ Un audit conduit par la Chambre d'Agriculture (2003) de Dordogne révèle que le respect de cette convention de partenariat conduirait à l'obligation pour le réseau Bienvenue à la ferme de rejeter plus de 50 % de ses adhérents.

7.2.2.2. De l'ambivalence des réseaux institutionnels aux dissensions internes

Le titre d'agriculteur est attesté par des institutions spécifiques chargées de définir qui est un « bon » professionnel. Parmi ces institutions se trouvent les services du ministère de l'Agriculture qui établissent les cadres statistiques par lesquels la profession est observée, mais aussi l'ensemble de l'appareil d'encadrement de l'agriculture chargé de gérer les aides agricoles et les services aux agriculteurs (Giraud, 2001). L'intérêt statistique pour les diverses activités d'accueil à la ferme est relativement récent et doit être mis en relation avec l'évolution des représentations sociales de l'action agricole (Barthez, 1993). Afin de désigner cette forme de diversification, les services de l'État ont retenu, entre autre, la notion d'activités *para-agricoles* afin de montrer que des activités autrefois considérées comme extérieures à l'exploitation, devaient être intégrées tout en demeurant du domaine de l'extension de l'activité agricole : « *La définition de l'exploitation agricole suppose une activité agricole, et accessoirement, une activité para-agricole. L'une est soumise à l'autre. La première est indispensable, la seconde accessoire* » (Giraud, 2001, p. 290). Au niveau fiscal, cela signifie concrètement que le revenu de l'activité *para-agricole* doit être secondaire par rapport à celui de l'activité agricole. Au niveau juridique, seules les personnes pouvant se prévaloir du statut d'agriculteur peuvent exercer ces activités. Ces deux critères sont quasiment les seuls dénominateurs communs aux multiples activités *para-agricoles*, les seuls points de repères permettant de trouver un consensus dans le travail de définition en cours. En fait, les contours de ces activités annexes restent mal définis et aujourd'hui encore il n'existe pas de définition univoque. Certains auteurs (Bourdeau *et al.*, 2002 ; Bourlet, 2002 ; Perret et Marcelpoil, 2001) notent ainsi qu'agritourisme, tourisme rural, tourisme à la ferme, activité *para-agricole* sont souvent utilisés de manière quasi-synonymique alors même qu'ils désignent des réalités bien différentes. Au niveau professionnel, le flou persiste également puisque les statistiques professionnelles opèrent constamment de nouvelles distinctions²⁸⁹. Ce travail et cette recherche de définition sont le signe d'un processus normatif en cours, d'une dynamique qui n'a pas encore eu le temps de se cristalliser, en partie parce qu'il s'agit d'un phénomène en pleine expansion avec des innovations constantes, et des disparitions tout aussi immédiates, au niveau des exploitations, et parce que, plus fondamentalement encore, le processus d'encastrement du « *référentiel sectoriel* »²⁹⁰, en l'occurrence le monde agricole,

²⁸⁹ Selon les données du Recensement Général Agricole (RGA) de 2000, en France, 18 500 exploitations sur 664 000 ont au moins une activité liée au tourisme. L'hébergement (avec 12 800 exploitations) et la restauration (3 000) ne constituent pas les principales formes de diversification, puisque par exemple, 102 000 exploitations font de la vente directe. À noter par ailleurs que rien qu'entre le RGA de 1988 et celui de 2000, l'éventail des activités lucratives repérées a été élargi et pour partie modifié et les conventions de recueil de données ont changé. Enfin, si on évoque là des *activités para-agricoles* lucratives, il ne faudrait pas éluder toutes les formes d'accueil ou d'initiative à vocation non marchande, dans ce registre, il n'existe pas vraiment de données.

²⁹⁰ C'est l'image dominante du secteur, de la discipline et de la profession. Construite, elle permet de baliser les frontières du secteur.

dans le « référentiel global »²⁹¹, si décisif dans la construction de nouvelles politiques, se fait évidemment de manière plus heurtée et plus lente (Jobert et Muller, 1987). En effet, depuis l'instauration du principe de « co-gestion » de l'agriculture et la sectorialisation des politiques agricoles après la Seconde Guerre Mondiale, les appareils d'encadrement de l'activité agricole, c'est-à-dire les institutions techniques nationales et leurs ramifications départementales et cantonales, entretiennent une relation difficile avec le principe de la diversité. J. Rémy (2002) distingue en fait deux périodes : des premières lois d'orientation agricole jusqu'à l'instauration des quotas laitiers en 1984 où les appareils d'encadrement ont fortement poussé à une homogénéisation des systèmes productifs et après 1984 où ils commencent à s'ouvrir à une vision plus diversifiée.

Dans ce contexte où les normes professionnelles, bien que véhiculées de manière plus implicite, restent présentes, ce qui se joue actuellement en Dordogne interroge de manière assez particulière la définition du « référentiel sectoriel » agricole autour de cette ouverture à la diversité. Comment comprendre en effet que la Dordogne soit le seul département d'Aquitaine à avoir refusé l'application du partenariat avec *Gîtes de France* alors même que la rente territoriale engendrée par la valorisation économique des valeurs patrimoniales attribuées à ce territoire est, si ce n'est la plus importante, du moins l'une des plus conséquente de la Région ? Une première raison pourrait provenir du poids même de ce réseau départemental puisque le relais périgourdin de *Bienvenue à la ferme* représente aujourd'hui 10 % du secteur de l'accueil à la ferme au niveau national et 52 % au niveau régional. La structure des exploitations agricoles périgourdines pourrait également constituer un deuxième facteur explicatif. En effet, handicapée dans la course à la modernisation forcée de l'agriculture, la petite exploitation familiale polyvalente serait en revanche un atout pour appliquer au mieux les critères d'exigence en matière d'accueil à la ferme, comme nous l'explique de manière implicite M. Schreber, migrant agricole venu s'installer en 1988 en intégrant diverses activités d'accueil (camping, ferme auberge, chambre d'hôtes) à la reprise d'une exploitation agricole :

Depuis cinq-six ans, *Bienvenue à la Ferme* est sur une pente dangereuse par rapport à la qualité. Nous en Périgord, on freine vraiment des quatre fers, mais enfin imaginez quand même qu'au niveau national *Bienvenue à la Ferme* est en train de prendre des décisions aberrantes. Premier exemple, sur les fermes auberges. Dans les fermes auberges, 75 % de ce qui était servi à table devait être produit par l'agriculteur. On pouvait donc considérer qu'il y avait une cohérence. La philosophie elle était là. Et bien la commission « Auberges » au niveau national, qui est dirigée par des céréaliers ou par je ne sais qui, va faire passer ce taux d'auto-production à 49 %. Ensuite ils auront droit à un chef de cuisine. Bon, voilà. C'est-à-dire que le type, il peut être céréalier, il n'en a rien à foutre, il va acheter du veau, du porc, du ceci, du cela... qu'est-ce qu'il va produire ? (M. Schreber, 50 ans, agriculteur, Lalinde, 2005).

Cette critique à l'encontre des institutions agricoles, via le prisme très particulier des « céréaliers », peut être interprétée comme le prolongement, dans une problématique de la

²⁹¹ C'est une image ou plutôt une agrégation d'images sociales de toute la société. Construite, ni complètement rationnelle, ni complètement arbitraire, elle balise un champ au sein duquel s'organisent les conflits et les affrontements dans la société.

diversification, des dissensions internes induites par le développement d'une agriculture duale. En effet, alors que l'accueil à la ferme peut constituer une source de légitimité et de revenus complémentaires pour les petites exploitations inadaptées au rythme de la modernisation agricole, la diminution des exigences agricoles entraînerait une ouverture à la concurrence, au profit notamment des exploitations concourant déjà dans des logiques de production. Mais nous serions également enclins à faire une autre hypothèse, à savoir que la constitution du regard patrimonial en véritable faisceau normatif favorise paradoxalement une certaine mobilisation des agriculteurs périgourdins. Autrement dit, le « tout patrimonial » à l'œuvre sur ce territoire pourrait faire de ces derniers les précurseurs d'une certaine contestation de cette ouverture à la diversification engagée par le monde agricole. En l'absence de données plus précises sur ce qui se joue au niveau national, nous ne pouvons pas véritablement valider cette hypothèse. Cependant, cette réflexion s'appuie sur un certain nombre de signes convergents. En fait, la colère de cet exploitant, qui n'est pas une voix isolée²⁹², est surtout dirigée à l'encontre des diverses festivités organisées au nom de « l'agricolité » et se reporte par ricochets sur les « collègues » qui, profitant de la rente territoriale, en viennent, selon lui, à porter préjudice à l'ensemble de l'identité professionnelle :

Quand on fait des foires, on est à l'extérieur de l'exploitation, on peut raconter ce que l'on veut ! Si on a la parole un petit peu facile et si on réussit à expliquer un petit peu les choses, je dirais qu'on peut embellir, enjoliver, on peut raconter un peu ce qu'on veut. Quand vous faites venir des gens sur l'exploitation, les gens qui ne sont pas trop couillons, ben ma foi... Ils visualisent quand même un lieu. On ne peut pas leur raconter n'importe quoi (M. Schreber, 50 ans, agriculteur, Lalinde, 2005).

Je me suis battu et je me bats toujours contre ces agriculteurs qui vont simplement mettre des panneaux au bord de la route pour dire : « démonstration de gavage gratuite à 18 heures », uniquement pour appâter le chaland sur du gavage. Pour moi, c'est la pire des choses ! Je veux dire, on ne peut pas communiquer uniquement sur le gavage. Ce n'est qu'une partie limitée de la vie de l'animal (M. Duteil, 52 ans, agriculteur, Lalinde, 2005).

Au-delà d'une dichotomie assez simpliste qui viserait à opposer les victimes et les bénéficiaires de cette « rente territoriale », ces différents témoignages doivent être interprétés comme autant de signes des contradictions qui agitent tout un chacun, comme autant de preuves de l'ambiguïté même de cette forme de publicisation des espaces agricoles. En effet, aucun de ces exploitants ne rejette la valorisation de leur territoire, ni même la perspective patrimoniale. Leurs discours illustrent plus fondamentalement un travail permanent d'adaptation et d'ajustement du cadre normatif qu'ils participent à construire. Par exemple, le cas de M^e Heuillard, jeune femme

²⁹² Dans un discours prononcé en 2004 lors du *Congrès national de Bienvenue à la ferme*, le sénateur et président du Conseil Général de Dordogne, B. Cazeau, en est venu non seulement à vanter les « vertus économiques et identitaires » du tourisme à la ferme qui contribueraient, selon lui, à adapter l'agriculture du département, mais surtout à prendre position en faveur du maintien d'une certaine rigueur dans la place à accorder à l'objet agricole dans la définition des services marchands offerts par les exploitations : « L'identité de l'accueil fermier repose avant tout sur la valorisation directe des productions de l'exploitation. Il est donc préférable à mon avis, si je puis m'immiscer dans les débats qui sont les vôtres, de préserver des exigences fortes en ce domaine. Il serait regrettable qu'on puisse faire de l'accueil à la ferme sans pour autant produire une partie significative - et la norme des 70 % me paraît à cet égard suffisamment souple - de ce qui est vendu aux personnes accueillies ».

d'agriculteur, illustre tout à fait cette complexité. Fille d'agriculteurs, mariée à un producteur laitier, elle s'est totalement investie dans un projet de chambre d'hôtes afin de montrer que des jeunes exploitants pouvaient également faire connaître leur propre conception de la culture « rurale ». Tout en défendant une conception assez personnelle de son projet de diversification, « *intermédiaire entre le traditionnel et quelque chose d'un peu plus moderne* », elle reste engagée viscéralement, ne serait ce que par le biais de sa famille, dans une identité professionnelle qu'elle souhaite promouvoir. Pour autant, elle se sent un peu perdue, pris au piège entre deux systèmes normatifs dans lesquels elle ne se retrouve pas :

Je pense que *Bienvenue à la ferme* ne m'a attiré personne. Si, un couple peut-être. En fait, je suis quasiment sûre aujourd'hui de m'être trompée euh... (*relativise*), ouais, un peu, mais surtout de ne pas correspondre à leur créneau, c'est-à-dire que je ne fais pas de vente directe. Mais moi, je dis toujours aux clients d'aller visiter l'exploitation. Et *Gîtes de France*, c'est un peu pareil. Alors eux, ils disent que ma maison n'est pas assez vieille, pas assez traditionnelle... (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Les tensions et les discussions à l'œuvre au sein des institutions agricoles constituent autant de traces d'un travail d'actualisation du « *référentiel sectoriel* ». Pour autant, dans cet écheveau complexe, certaines décisions, qui pourraient de prime abord apparaître comme autant de signes d'une ouverture et d'une meilleure adéquation aux valeurs du « *référentiel global* » ne signifient pas nécessairement une plus grande reconnaissance par la profession des activités *para-agricoles*. Pour certains exploitants, elles correspondraient même à un abandon. Face à cette ambivalence des institutions agricoles, les agriculteurs sont alors tentés de se construire d'autres sources de légitimités, parfois celles de petits réseaux alternatifs, mais plus assurément encore les agriculteurs se reconstruisent en privilégiant des modes non-institutionnels de validation de la profession. Nous ne parlons bien évidemment pas des labels touristiques, mais plutôt des visiteurs, ces acteurs ordinaires, qui par leur sollicitation de rencontres, deviennent potentiellement une source directe de légitimité. Une légitimité qui n'est toutefois pas exempte de nombreux malentendus.

7.2.2.3. Processus de reconnaissance et rapports de force

En nous interrogeant sur la façon dont les agriculteurs acceptent et construisent le regard porté sur eux par les visiteurs, notre objectif est de mettre en lumière des écarts éventuels par rapport à cette perspective patrimoniale en train de se constituer comme « *propriété structurelle* » des situations de co-présence ponctuelles. Ces écarts feraient ressortir l'existence de rapports de force quelque peu dissimulés derrière l'idéalisation de la mise en scène proposée. La nature même de cette mise en scène tendrait en effet à prouver qu'il existe une ambiguïté entre les représentations encore à l'œuvre dans le référentiel agricole et les visions portées par les autres usagers de la campagne. La fin des paysans, qui fût synonyme pour la profession agricole d'une entrée dans la modernité et d'un refus de l'archaïsme se traduit par la construction d'une légitimité de la technicité, de la rationalité, de la production dans le travail mais également du confort dans la vie domestique. Parallèlement à cette actualisation du « *référentiel sectoriel* », le

« référentiel global » se modifiait. La modernité n'est plus vue comme source de progrès mais comme destructrice de sens et l'espace rural se construit alors comme un refuge paré de nombreuses vertus sociales et où la figure du paysan émergeait en gardien du temple. Mais on ne saurait simplement opposer ces trajectoires comme s'il s'agissait de deux modèles culturels, imperméables, car il existe au contraire de nombreux points d'intersections²⁹³, qui peuvent également être lus comme des espaces (sociaux) de tensions où se joue ce que P. Bourdieu nomme *l'alchimie symbolique* : « *Un des effets de la violence symbolique est la transfiguration des relations de dominations et de soumissions en relations affectives* » (1994, p. 189). Autrement dit, si entre égaux, un processus de reconnaissance s'accompagne d'une forme de respect et peut contribuer à renforcer les solidarités, dans le cas d'une inégalité de position, celui-ci engendrerait une empathie teintée d'un processus de domination symbolique.

a) *Les malentendus d'une légitimité sociale*

Accueillir chez soi des visiteurs, ou même sortir de son exploitation pour aller au contact des autres usagers n'est pas un acte neutre. Cela suppose, au-delà des opportunités ou des contraintes diverses et variées, un engagement personnel car cela revient à accepter que ses actions soient soumises à l'interprétation. Même si tout un chacun possède la capacité de se mettre en scène, c'est-à-dire de prendre de constantes précautions, par des procédés correctifs et préventifs, pour éviter les ruptures de définition et maintenir un consensus temporaire dans l'interaction (Goffman, 1979 [1956]), cette construction circonstancielle ou ce « *modus vivendi interactionnel* » n'est pas sans risque sur la cohérence entre les différents « moi sociaux »²⁹⁴. C'est dans la gestion de cette vulnérabilité que réside l'un des indicateurs des rapports de force qui se jouent dans toute interaction sociale : « *Le dominant est celui qui parvient à imposer les normes de sa propre perception, à être perçu comme il se perçoit, à s'approprier sa propre objectivation en réduisant sa vérité objective à son intention subjective* » (Bourdieu, 1977, p. 03).

Cette citation de P. Bourdieu pourrait paraître quelque peu excessive mais elle rend explicite et intelligible les enjeux liés au fait même de conférer à l'Autre, qu'il soit touriste, visiteur, client ou consommateur, le rôle de celui qui valide et légitime, dans l'interaction, l'image présentée, et en l'occurrence une certaine identité professionnelle. Cette posture est parfois parfaitement assumée par certains exploitants. Ainsi, si M^e Paillet a choisi de faire des

²⁹³ Par exemple, si l'authenticité et la convivialité des lieux et des personnes sont des incontournables du processus de patrimonialisation, cela se marie également très bien avec certaines attentes en termes de confort : « *On appréhendait un peu, parce que bon moi je suis un peu difficile sur la propreté, l'hygiène des locaux tout ça, enfin pas ici, mais je veux dire en général en chambres d'hôtes, on appréhendait. Alors moi, ce que je voulais savoir, c'était l'endroit, si c'était propre, si c'était correct, etc. Donc j'avais vu la chambre sur le site, j'avais vu tout ça, ça me paraissait bien comme truc, et puis c'était neuf surtout* » (M^e Delannoy, 54 ans, sans emploi, Gironde, 2005).

²⁹⁴ « *Quand un acteur se trouve en présence d'un public, sa représentation tend à s'incorporer et à illustrer les valeurs sociales officiellement reconnues, bien plus, en fait, que n'y tend d'ordinaire l'ensemble de son comportement* » (Goffman, 1979 [1956], p. 41). C'est cet écart dans le processus de mise en cohérence qui est riche d'enseignement sur la construction normative à l'œuvre.

Marchés des Producteurs de Pays, c'est certes dans le but de trouver de nouveaux débouchés économiques, mais également dans le but d'obtenir « *un retour d'information sur le produit* ». Autrement dit, elle reconnaît ce rôle d'agent validateur aux consommateurs présents, mais elle accepte également d'encourir le risque d'être directement remise en question. Pour cette agricultrice, cet aspect relationnel fait désormais partie intégrante du métier. Elle vit avec et surtout y trouve une certaine source de valorisation. Toutefois, on se rend compte des rapports de force qu'impliquent cette recherche de validation lorsqu'on se penche notamment sur le cas de l'accueil à la ferme, car la venue de visiteurs constitue une marque d'intérêt qui confère une certaine dignité, voire un *honneur* (Giraud, 2001). Il s'agit alors de se montrer à la hauteur de la reconnaissance (supposée) engendrée par cette démarche volontaire des visiteurs. Or, le fait que la plupart des exploitants ressentent une inégalité de capitaux (culturel, social, économique) avec certains de leurs clients donne une dimension particulière à ce jeu sur les représentations de soi. Cette perception d'une inégalité peut parfois engendrer des situations difficiles à vivre, notamment chez les exploitants les moins expérimentés :

Je me suis dit : « *Il faut faire gaffe parce que je n'ai pas l'éducation, ni les moyens d'accueillir une certaine catégorie de clients* » (...) Je veux dire si nous, petits paysans du coin, on peut causer avec des gens de la Lyonnaise des Eaux, qui faisaient en plus des études sur la mécanisation et sur la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation des maïs, ça veut dire quelque part qu'on fait partie de la population normale ... (rire) (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

Alors, je vais vous dire un truc : je suis pas très à l'aise quand même sur un point bien précis, c'est comment se fait-il que j'ai ça (la maison neuve) alors qu'on est agriculteur. L'histoire, c'est qu'il y a eu un partage avec mes parents, que moi j'ai travaillé à l'extérieur, qu'on a mis un peu d'argent de côté et qu'on a beaucoup fait nous mêmes, mais tout ça ils ne le savent pas les gens, d'accord ? Donc eux, ils doivent se dire comment se fait-il que « *Vous êtes agriculteurs, ça va pas si bien que ça, vous êtes pas maîtres de vos prix et pourtant vous avez ça (la maison)* » [...] Et puis ça va plus loin, c'est que quand y'a les citadins qui disent que les paysans volent l'Europe avec les subventions : « *Tiens, on en aurait peut-être la preuve avec la maison* ». J'ai une certaine crainte et j'essaye d'être assez pudique par rapport à ça. Je suis sûre que, au regard de certains de nos clients, ça peut être indécent (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont).

Au regard de ces deux extraits, on perçoit non seulement l'intériorisation des différences socioculturelles et du rôle d'agent validateur conféré au visiteur, mais surtout, on comprend toute la réflexion engagée par M^e Heuillard pour maintenir une cohérence entre ses actions et l'interprétation que les visiteurs peuvent en faire au regard de ce qu'elle suppose être l'image normative de sa catégorie sociale : « *Si quelqu'un se propose d'exprimer des normes idéales au cours de sa représentation, il doit dissimuler ou renoncer à toute action incompatible avec ces normes* » (Goffman, 1979 [1956], p. 46). Autrement dit, pour M^e Heuillard, cela revient à taire les raisons de l'existence de cette maison neuve qui est pourtant au centre même de son projet, afin de ne pas entrer dans une conduite inadéquate au regard de ce qu'elle juge être la norme idéale pour ses visiteurs. Le consensus temporaire et la reconnaissance acquise auprès des clients sont, à ses yeux, deux valeurs plus importantes qu'une hypothétique discussion sur un sujet sensible, et ce même si elle est peut être en désaccord profond avec ce qu'elle suppose être les idées préconçues de certains visiteurs. Un processus qu'on retrouve chez certains agriculteurs du réseau

de *Fermes Ouvertes en Périgord Vert* qui ne souhaitent pas aborder les questions de leur patrimoine foncier ou des investissements consentis sur le matériel car ils ont peur que les visiteurs « *ne comprennent pas* » ou interprètent mal les chiffres fournis et se détournent d'eux.

Si chez M^e Heuillard, le malaise exprimé traduit la crainte de se trouver en décalage par rapport à ce qu'elle considère être les attentes du public, cette incompréhension souligne, chez d'autres exploitantes, une logique inverse. C'est leur enfermement dans ce qu'elles considèrent être les stéréotypes de leur catégorie sociale qu'elles regrettent :

J'ai rien contre les enseignants²⁹⁵ mais ils nous considèrent un peu comme une partie de la population qui n'est peut être pas très évoluée. Oui, ils nous voient, ils nous imaginent comme le monde rural était en 1800, enfin, certains, oh pas tous bien sûr, mais certains ils sont quand même assez surpris qu'on ait une ouverture sur l'extérieur (M^e Mergnac, 64, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2005).

On les surprend toujours, on est un peu atypique. On leur parle de trucs, ils tombent des nues, ils ne s'attendent pas par exemple à ce qu'on ait vu le dernier film qui est sorti... Les gens, là ils sont un peu surpris. Ils ont l'image du paysan qui ne sait pas grand-chose. Alors que, quand on essaie de leur parler, on essaie au contraire d'entrer en dialogue avec eux avec des choses qu'ils sont susceptibles de connaître. Ils sont surpris, quand même, on sent qu'ils sont étonnés qu'on soit au courant des choses dans ce trou perdu... On s'en moque nous, enfin, on est surpris aussi (rire) (M^e Carriat, 53 ans, agricultrice, Issigeac, 2005).

Le constat similaire de ces deux agricultrices traduit pourtant deux cheminements bien différents qui correspondent à autant de formes que peuvent prendre les luttes ou les stratégies symboliques à propos de la perception du monde social. Chez M^e Mergnac, l'engagement dans l'accueil à la ferme a été un moyen d'acquiescer un certain statut, de fuir sa condition de « *terrienne* ». Elle revendique ce choix de vie comme un projet personnel et se félicite d'en avoir convaincu son mari. Elle ne vit pas la disparition progressive de l'espace de production comme un échec, mais plutôt comme le signe d'une certaine réussite professionnelle. Lorsque les visiteurs font remarquer à ce couple que leur maison ne ressemble pas vraiment à une « ferme », seul son mari tente de se justifier car pour elle, « *c'est pas grave, moi, ça m'est égal* ». De même, si elle se sent capable de parler d'agriculture, ce qu'elle souhaite avant tout mettre en avant c'est « *l'environnement positif* » de son hébergement, c'est-à-dire un environnement dénué de toute pollution puisqu'il n'y a que des bois et qu'« *on ne traite pas les bois* ». Agricultrice à la retraite, elle aspire surtout, sans renier pour autant son passé, à un certain confort et à une certaine qualité

²⁹⁵ Tout en reconnaissant un risque de sur-interprétation, il nous semble que cette « stigmatisation » assez récurrente du corps enseignant (Chapitre 6) n'est pas une coïncidence et repose sur un clivage idéologique persistant. En effet, depuis la fin du XIX^e, enseignants et agriculteurs, en tant que catégories sociales distinctes, semblent suivre des trajectoires à la fois liées et inverses, dans une figure que F. Muel (1977) nomme, de manière séduisante, la « *proximité distante* ». Cela a notamment commencé lorsque la Troisième République a érigé l'instituteur en « *hussard de la république* » chargé d'apporter dans les campagnes le progrès : « *Les instituteurs de cette époque seront souvent prédisposés à célébrer la paysannerie sur un mode nostalgique et ambivalent qui trouve à s'exprimer de façon particulièrement adéquate dans l'étude folkloriste. La folklorisation, exaltation ambiguë qui embaume et fossilise contribuera pour une part à représenter la voie paysanne comme un monde archaïque, en voie de disparition ; en ce sens elle est complémentaire de l'idéologie du progrès et de l'intégration véhiculées par l'école primaire républicaine* » (Muel, 1977, p. 59).

de vie. Cependant, alors même qu'elle cherche à se distinguer des « *terriens* », ceux qui ont l'âme d'agriculteurs et ceux à qui elle reproche un manque d'ouverture, elle avoue être souvent confrontée à des visiteurs qui cherchent justement à approfondir leurs racines terriennes. Renvoyée constamment à une condition sociale dont elle éprouve la fierté de s'être extirpée, elle est à la recherche d'une certaine validation de son nouveau style de vie, et cela passe entre autre par la mise en place d'un mécanisme de sélection des visiteurs :

Oui, y'a une distinction entre les clients, on voit vite quand les gens sont cultivés. Moi, j'aime les gens qui ont un peu de culture, avec qui on peut converser, qui comprennent les choses, qui soient intéressés, avec qui on peut dialoguer, ça je préfère (M^e Mergnac, 61, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2004).

Le cas de M^e Carriat est quelque peu différent, car « *pas originaire de la campagne* », elle est devenue agricultrice par choix de vie et, depuis, n'a cessé de militer, que ce soit en faveur d'une agriculture alternative, en adhérant notamment à la Confédération Paysanne, ou en termes de développement local puisqu'elle a longtemps fait partie de l'OT d'Issigeac et qu'elle est la fondatrice de la foire aux paniers qui se tient dans cette même commune. Son activité d'hébergement s'intègre parfaitement dans ce cheminement puisqu'elle le conçoit comme une tribune pour la défense et l'illustration de sa propre conception du métier en fort décalage avec le modèle productiviste. La mise en scène, cette image de soi que l'on montre, n'est en l'occurrence pas une simple image pour les autres, elle n'est pas une image idéalisée en rupture avec son quotidien puisqu'il est le fruit de son engagement en faveur d'une autre agriculture. Mais, même dans ce cas, le processus de validation n'est pas automatique. En effet, si elle n'aborde pas les situations de co-présence en position d'infériorité, et si de fait, elle ne sent pas tellement différente des « *citadins* » avec qui elle dit partager certaines critiques à l'égard de l'agriculture moderne²⁹⁶, elle se trouve surprise de se voir appliquer par les visiteurs, hôtes ou consommateurs du marché, certains signes « *péjoratifs* » qui seraient les marqueurs de son identité professionnelle. Là encore, mais pour d'autres raisons que M^e Mergnac, les représentations avec les visiteurs ne coïncident pas nécessairement.

Dans cette diversité des façons de vivre avec ce regard porté sur eux et dans lequel les agriculteurs ne se reconnaissent pas toujours, il n'est pas anodin de constater que les hommes jouent un rôle à part. En effet, s'ils ont accepté le projet de la diversification, leur participation à ce domaine reste relativement circonscrite à la mise en spectacle de l'espace de production. Ce qui en soi, pourrait paraître comme une stratégie symbolique confortant les représentations en vogue de la ruralité est en l'occurrence, parfois, l'occasion de renverser les positions sociales, comme dans cette *chasse au dahu* qu'organise M. Heuillard certains soirs après les repas. Non seulement, il récupère au visiteur, le temps d'un instant, le rôle de *maître d'école*, mais surtout il

²⁹⁶ « *Il y a beaucoup de gens, ils ne savent pas les sommes que certains agriculteurs touchent. Oh non, non !! Nous on le dit mais si ça se savait vraiment mais attendez, ça serait le tollé ! (rire)* » (M^e Carriat, 53 ans, agricultrice, Issigeac, 2005).

se donne l'opportunité de tourner en dérision l'hôte en jouant sur sa méconnaissance. Inversement, M. Chassagne, qui rejette toute idée de devoir « *se travestir* » pour plaire aux hôtes et dénie à tous ceux qui ne sont pas nés sur une exploitation le droit de parler de l'agriculture, pourrait, paradoxalement, voir ses « attitudes » venir conforter les représentations des visiteurs. L'anecdote que nous avons rapportée dans le chapitre 6 où, lors d'un petit-déjeuner, il avait répondu aux visiteurs qui lui demandaient si le soleil allait se lever qu'ils verraient bientôt les HLM apparaître à l'horizon, pourrait illustrer ce paradoxe. En effet, pour ces hôtes, le ton bourru, presque moqueur, du propriétaire semblait correspondre en tout point à la figure du paysan (« *Il est imposant, quoi. Ça va avec le cadre* ») qu'ils n'imaginaient pas un seul instant pouvoir être « *tout fin et efféminé* ». On retrouve un positionnement encore plus ambigu chez M. Boyer qui participe aux visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont tout en doutant fortement de la capacité d'entendement des visiteurs. Il éprouve ainsi de plus en plus le sentiment d'être « *attardé* », c'est-à-dire d'être déphasé par rapport aux attentes du public. En tant que producteur de tabac, il voudrait se justifier par rapport à des questions de santé publique et aimerait faire part aux visiteurs de leur responsabilité dans la remise en question de sa légitimité professionnelle : « *Ils fument n'importe quoi, tous les problèmes viennent de là* ». Mais il garde cela pour lui. Il considère que les visiteurs, désinformés par les médias, se cantonnent à une vision pittoresque : « *Ils s'imaginent qu'on est riche à mourir parce qu'on a quelques truffes, c'est pire que tout* ». Une vision qu'il n'accepte pas mais qu'il entretient d'une certaine manière lorsqu'il conclut la visite par un retentissant « *Merci de visiter le Périgord* ». Autrement dit, chez M. Chassagne et M. Boyer, la validation laisserait place à une fiction de reconnaissance puisque malgré la réelle empathie des visiteurs, la distance entre l'univers de référence des protagonistes s'accentuerait ou du moins demeurerait inchangée.

P. Bourdieu faisait des paysans, l'archétype de « *la classe objet* », celle qui ne parle pas mais qui est parlée : « *Sans cesse invités à prendre sur eux-mêmes le point de vue des autres, à porter sur eux-mêmes un regard et un jugement d'étrangers, ils sont toujours exposés à devenir étrangers à eux-mêmes, à cesser d'être les sujets du jugement qu'ils portent sur eux-mêmes, le centre de perspective qu'ils portent sur eux-mêmes* » (Bourdieu, 1977, p. 04). Cette interprétation nous paraît pertinente pour comprendre qu'un processus de reconnaissance, même (ou plutôt surtout) lorsqu'il est teinté d'empathie et d'euphémisation, n'est pas exempt de toute domination symbolique. Toutefois, si nous voyons dans ce processus de patrimonialisation des rapports de forces qui ne diraient pas leur nom, il nous semble également que P. Bourdieu minimise l'impact des stratégies symboliques permettant aux acteurs, et non aux agents, de pouvoir, si ce n'est de renverser les schèmes structurels, du moins d'aménager et d'adapter « les attentes collectives », c'est-à-dire, finalement, de garder un certain contrôle de la situation pour en tirer profit. Pour affiner ce processus, le recours à la notion de service semble très intéressant car en pouvant signifier à la fois « rendre service » et « être au service », l'ambivalence même de la notion pourrait permettre de cerner toute la richesse de ce jeu symbolique.

b) De la convivialité à la familiarité comme relation de service

La convivialité érigée au rang de valeur fondamentale des festivités de l'*agricolité* et/ou des territoires peut se transformer, lorsqu'elle se déplace au cœur des espaces privés, en un véritable contrat de la familiarité. La notion de service apparaît dès lors comme une grille de lecture intéressante pour analyser les échanges symboliques qui se nouent par le biais de ce cadrage car elle permet de faire ressortir les rapports de force présents dans ces interactions sociales, entre l'exigence de services des clients, consommateurs et autres usagers, et les stratégies mises en place par les agriculteurs pour limiter cette incursion. Ainsi, bien qu'ils soient *de facto* dans une relation de service, les agriculteurs et agricultrices pratiquant l'accueil à la ferme cherchent, dans ces situations de co-présence si ce n'est une légitimité et une réalisation, *a minima*, la préservation de soi contre le risque d'être nié, instrumentalisé par l'Autre (Jeantet, 2003).

Dans le cadre des hébergements à la ferme, la notion de service est à la fois omniprésente et relativement implicite. Le charme de la chambre d'hôtes repose en grande partie sur la négation même de la notion de client. Tout d'abord, cela correspond à une demande de l'hôte qui en choisissant ce mode d'hébergement, recherche souvent à construire une certaine proximité avec l'accueillant, à « *se mettre à niveau* » (Giraud, 2001). Par ce rapprochement, qu'il soit soutenu par un simple désir de sociabilité ou envisagé comme un moyen de se projeter au cœur de la société locale, il y a une certaine volonté de créer de la familiarité avec les agriculteurs. Cette « attente collective » n'est-elle pas, *a priori*, la quintessence d'une forme de service, car finalement c'est la figure (et donc la négation même de) l'Altérité qui deviendrait ici « l'objet » central de la transaction marchande ? Pour M^e Duteil, cette demande d'ambiance familiale est tout sauf une exigence nécessitant un exercice d'interprétation mais plutôt quelque chose de naturel, puisque, avec son mari, ils se présentent comme « *les cousins du Périgord* » en affirmant « *ils sont très vite admis comme des gens de la famille et de toutes façons, nous, nous ne changerons pas* ». Mais si cette propriétaire semble elle-même dicter les conditions de l'accueil, n'est-ce pas le propre de la violence symbolique d'extorquer des soumissions qui ne sont pas perçues comme telles ? (Bourdieu, 1994) Sans même remettre en question la sincérité de M^e Duteil, nous voudrions discuter des exigences et des tensions qu'impose ce qu'il faut tout même nommer « un contrat de la familiarité et de la convivialité ». Ainsi, les accueillants, tout en occupant la plupart du temps une position de réserve dans la conversation, attendant que l'hôte montre son intérêt, doivent également « tendre des perches », de préférence sur des sujets consensuels ou anodins (région, voyage, visites...), afin de nourrir l'échange verbal. Autrement dit, cela entraîne bien souvent une relation asymétrique mais également un exercice d'interprétation de la convivialité qui finalement minimise les possibilités d'engager son espace

personnel²⁹⁷. De même, il arrive fréquemment que les repas du soir s'éternisent, les convives prenant plaisir à être ensemble. Toutefois, quelque soit leur degré d'investissement dans le moment, les accueillants n'oublient pas qu'ils sont dans une relation de service. En effet, ils ne sont pas propriétaires de l'instant puisque c'est aux hôtes, tant qu'ils ne franchissent pas certaines limites, de clore l'interaction. Selon leur expérience et leur désir de plaire, les accueillants élaborent certaines stratégies pour contourner cette règle²⁹⁸, mais le fait est que cette convivialité du repas reste une règle avec ses avantages (enrichissement personnel, reconnaissance, plaisir), mais également ses contraintes :

Ce que je crains le plus c'est le fait de veiller le soir parce qu'on veille quand même très tard. L'été c'est de l'ordre de minuit, une heure tous les soirs...Le matin ben à sept heures on se lève pour les animaux et vers sept heures et demi, je vais au petit-déjeuner. Mais ça encore ça va, mais c'est faire le repas et veiller et puis manger en plus surtout quand y a les canards et le foie gras (M^e Garrigue, 56 ans, agricultrice et salariée, Lalinde, 2005).

De même que les motivations des accueillants pour faire perdurer ces moments de convivialité sont très diverses, et notamment fonction du type d'hôtes, il arrive également que des visiteurs soient tout à fait conscients du « coût » de cette convivialité. Mais, les propriétaires font généralement tout pour dissimuler aux hôtes, les signes même de cette production de services. Non seulement, il s'agit de maintenir un « décor » nécessaire à l'existence même de la convivialité car celle-ci suppose que les participants croient au jeu auquel ils sont en train de jouer²⁹⁹, mais il s'agit également de conserver un certain contrôle de la situation et de préserver sa fierté. En s'adaptant aux demandes des visiteurs par des règles souples et relativement personnalisées les accueillants cherchent en effet à éviter à tout prix que l'hôte exprime son statut de client et donc son pouvoir. Nous sommes ici au cœur de ce que C. Giraud nomme *le double jeu* : « *S'appuyant sur la relation marchande initiale ratifiée par les hôtes payants, ils essaient de concurrencer ce cadrage de l'activité sans le briser afin d'aviver l'impression de convivialité. Le double jeu repose sur la concurrence et la coexistence de plusieurs cadres différents pour définir une même situation* » (2001, p 107).

Dans les techniques permettant aux accueillants de pratiquer le « double jeu » et donc de contourner les rapports de force en présence, offrir des services supplémentaires, proposer ou inviter sont des registres opérants permettant, non seulement de se déconnecter du cadre

²⁹⁷ Il faut préciser qu'en dehors des « habitués » (ceux qui reviennent régulièrement) les accueillants ne disposent pas beaucoup d'informations pour estimer l'attente ou les « interdits » de leurs hôtes. L'un des registres privilégié pour jouer ce jeu de la familiarité sans risquer d'empiéter sur l'espace personnel du visiteur est donc celui des visites des touristes dans la région. En effet, la mise en scène du territoire est le « présumé commun » le plus immédiat et le meilleur moyen pour les accueillants de montrer qu'ils s'intéressent à ce que font les hôtes.

²⁹⁸ Il existe en effet de nombreux prétextes permettant aux accueillants d'écourter le repas, comme par exemple le risque qu'il y aurait en poursuivant la conversation de déranger les hôtes déjà partis se coucher. Mais de même que les accueillants ne peuvent jamais laisser leurs hôtes seuls, ils ne peuvent également mentionner leur ennui ou leur fatigue, sauf bien entendu avec des personnes qu'ils ont appris à connaître et à apprécier.

²⁹⁹ P. Bourdieu nomme ceci « *le tabou de l'explication* » : « *Dire ce qu'il en est, déclarer la vérité de l'échange, ou comme, on le dit parfois, « la vérité des prix », c'est anéantir l'échange* » (1994, p. 181).

marchand, mais également de pouvoir garder une certaine maîtrise de sa disponibilité³⁰⁰. La labilité de l'espace privé fait également partie intégrante de cet arsenal permettant aux agriculteurs de gérer au mieux l'interaction. On comprend dès lors pourquoi les normes de segmentation de l'espace imposées par les labels peuvent paradoxalement desservir les agriculteurs dans ce double jeu. Toutefois, ce « *double jeu* » qui suppose un investissement considérable de la part des accueillants³⁰¹ est une modalisation « idéal-type ». Autrement dit, quelques accueillants ne réussissent pas, ne veulent pas ou ne veulent plus rentrer dans le jeu. Tel est le cas de M^e Mergnac :

Les enfants n'ont pas à trotter dans toute la maison et à rentrer et sortir. Nous, c'est bien séparé, on a nos appartements en bas, et ils n'ont pas à aller chez nous, alors ça c'est clair, moi je ne supporterais pas. Y'a un respect, y'a une barrière. Et là le soir, moi souvent j'essaie que mon repas soit prêt à sept heures car j'aime bien voir les informations locales. Je m'octroie ces quelques minutes de repos devant la télé et si les gens viennent avec moi voir les informations, ça me gêne pas. Par contre, après on éteint (M^e Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2005).

En fixant de manière beaucoup plus explicite les normes d'interaction M^e Mergnac s'inscrit davantage dans le cadre d'une relation marchande. Paradoxalement, en minimisant l'exigence de familiarité, on peut se demander si M^e Mergnac ne trouve pas là un moyen de se mettre « au niveau » des clients. En effet, gênée à ses débuts de recevoir les visiteurs dans des conditions pas toujours favorables (jardin pas entretenu, sentiment d'être tout le temps sale...) elle voudrait aujourd'hui pouvoir être reconnue pour la qualité de la prestation proposée et non pour une supposée « familiarité » qui serait liée à son identité professionnelle ou territoriale. Inversement, le cas de M^e Heuillard montre comment la disponibilité implique une vulnérabilité des activités des accueillants par rapport aux demandes formulées par les hôtes. Toute activité peut être stoppée pour s'occuper des touristes. La gêne qu'elle a pu également éprouver à demander un supplément financier montre la difficulté de jongler entre le cadre convivial construit tout au long du séjour et le cadre marchand qui est institutionnalisé :

Ça a été bondé tout le week-end, enfin pendant quatre jours parce qu'il y avait un méga-mariage. Alors, il fallait la table à repasser, il fallait tout, ils m'ont fait tourner en bourrique parce qu'il y avait vingt personnes qui voulaient repasser les robes... et puis, il fallait être là pour le sèche-cheveux, pour le fer (à repasser) et ils n'arrêtaient pas de me demander « *où est-ce que je peux trouver ça ?* » et « *je veux m'acheter des chaussures* » ? C'était épuisant parce qu'ils étaient très demandeurs et qu'*a priori* ils n'avaient pas l'habitude de le faire eux-mêmes.

Enquêteur : ils considéraient ça comme dans la prestation ou... ?

Alors, non. Pas du tout ! Mais je veux dire, toute la maison était monopolisée pour ça. Et puis il y a eu un retour. Ils ont amené une vingtaine de prospectus pour mettre partout dans leurs boulots et tant mieux, ils n'ont pas oublié de compter les petits déjeuner en plus, donc voilà. Je veux dire, la plus mal

³⁰⁰ En conviant les hôtes à venir avec eux à la fête du village, à un loto ou en proposant de laver le linge plus souvent, les accueillants rendent par exemple plus « acceptables » le fait qu'ils demeurent indisponibles le midi. De cette façon, ils décident quand ils sont disponibles. Cette gestion des services supplémentaires, qui sont aussi des moments de sociabilité, permet, par ailleurs, aux propriétaires de choisir les clients avec qui ils ont envie de partager une relation amicale. En effet, la familiarité n'est pas seulement un service, elle peut également devenir un sentiment partagé avec par exemple la mise en place d'échanges d'invitations.

³⁰¹ « *J'ai souvent entendu dire ma fille dire : « Ma mère, si je veux lui parler il faut que je prenne rendez-vous » ! En plus, elle avait raison. C'est vrai que c'est pas normal d'être plus présent pour les autres que pour ça propre famille* » (M^e Armand, 43 ans, agricultrice, Beaumont, 2005).

à l'aise, c'était moi parce que comment leur demander de payer le supplément (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

A priori, ces jeux autour d'une certaine exigence de familiarité, auquel le processus de patrimonialisation n'est pas étranger, du moins nous en avons fait l'hypothèse, devrait être circonscrit à quelques situations ponctuelles de co-présence. Or finalement ne retrouve-t-on pas, sous d'autres formes, cette familiarité au cœur des relations de voisinage ? De fait, la visibilité symbolique conférée à l'agriculteur qui se retrouve érigé au rang de figure locale pourrait, d'une certaine manière, s'apparenter à une forme de familiarité. En effet, pour certains résidents, et notamment « ceux d'ici mais venus d'ailleurs », être proche d'un ou plusieurs agriculteurs constitue le signe par excellence d'une intégration sociale puisqu'elle leur confère le sentiment d'être de la localité. On pourrait alors faire l'hypothèse que ce registre de la familiarité, lorsqu'il surgit ainsi, est une façon d'accommoder son environnement afin de s'y sentir à l'aise sans pour autant faire l'effort de passer par une reconnaissance préalable de l'étrangéité de celui-ci.

* *

*

Au cours de ce chapitre, nous avons tenté de démontrer la pertinence d'une interprétation de la patrimonialisation comme « *propriété structurelle* » des situations de co-présence entre agriculteurs et non agriculteurs en Dordogne. Un faisceau normatif à la généalogie et aux mécanismes incertains dont nous avons toutefois observé les traces en différents espaces, des lieux les plus emblématiques aux espaces privés de la co-présence ponctuelle, en passant par le territoire projet du pays du Grand Bergeracois. De cette spatialisation normative, les échos ne sont pas tous aussi significatifs, ceux-ci étant notamment fonction de la visibilité et de la légitimité de l'action située. Dans un système où l'interdépendance s'accroît, l'ingénierie de la territorialisation conserve en grande partie les clefs du pouvoir, non seulement par cette capacité à sélectionner les lieux emblématiques permettant de construire une cohérence symbolique et donc un discours d'existence mais également parce que la diffusion des actions environnementales et patrimoniales (culturelles) peut être interprétée comme une modalité d'extension du contrôle des pouvoirs publics (Melé, 2007). En effet, si pour les acteurs locaux, le territoire est un espace d'animation et de réflexion, il est également devenu une valeur. Une valeur avant tout marketing, mais qui peut également servir, si ce n'est de dispositif d'autorité, du moins d'outil de régulation sociale dans le sens où il permet de légitimer la production d'un encodage de l'espace qui n'est rien d'autre qu'une tentative de normalisation de notre rapport à l'espace et aux Autres. Dans cette perspective, les lieux emblématiques ou simplement denses jouent un rôle important car ils médiatisent les valeurs du territoire et « imposent », par conséquent, un certain cadre d'interaction et ce d'autant plus que la co-construction dialectique du territoire et du patrimoine accentue l'idéologie du rassemblement en masquant les rapports de

force et les violences symboliques. En effet, face à l'émergence continue de nouvelles catégories d'action, la valeur territoriale demeure « *un principe structure* », c'est-à-dire « *une propriété structurelle* » très profondément ancrée, renforcée par l'extension et la diffusion de l'institutionnalisation du patrimoine.

Cependant, si le territoire reste un support normatif efficace, il serait caricatural de lui conférer une vocation totalitaire. Sur le plan heuristique, il masque finalement la diversité de nos rapports à l'espace et au niveau institutionnel, son affirmation n'est que l'envers de son affaiblissement. En ce sens, le pays du Grand Bergeracois confirme par l'écart existant entre les artefacts territoriaux mobilisés dans son discours d'existence et son absence d'écho auprès des acteurs ordinaires, habitants ou estivants, ou encore la gestion technique de ses projets l'obligeant à s'affranchir quotidiennement des limites de son périmètre, que nous sommes davantage dans le registre du bricolage que dans celui de la joaillerie. Autrement dit, le recours au territoire alimente un processus de marquage socio-spatial mais il ne s'agit en aucun cas d'un système clos sur lui-même et imperméable. Le territoire joue plutôt le rôle d'un décodeur qui permet de rendre significatives des activités sociales distantes dans le temps et l'espace. De même, nous sommes ici moins dans un risque de territorialisme identitaire que de patrimonialisation du territoire à des fins économiques. Sans, encore une fois, nier les incidences sociales liées à la permanence d'un contrôle territorial qui participent à « routiniser » les cadres d'interaction, l'extension et la diffusion du processus de patrimonialisation met également en exergue le caractère évolutif des règles et les multiples occasions de son actualisation et/ou de sa reproduction. Le regard patrimonial peut être une contrainte pour l'agriculture périgourdine réduite parfois à une sorte d'« *agricolité* », c'est-à-dire à des produits emblématiques, à des paysages, à des ambiances et à des valeurs idéelles masquant ses espaces de production et sa fonction nourricière. Cependant, il offre des possibilités de diversification économique, d'innovations techniques mais surtout (une supposée) reconnaissance sociale, entendue ici comme la mise en place de nouveaux processus de reconnaissance pour des agriculteurs qui ressentent une situation de crise et/ou qui se situent en marge des réseaux professionnels. Ainsi, si les malentendus qui sous-tendent ces mises en scènes semblent le plus souvent confiner les interactions à des fictions de validation, en maintenant un consensus temporaire, ces situations de co-présence se donnent également une chance de se transformer. Pour comprendre cette tension permanente entre des normes institutionnelles d'authentification et de normalisation de plus en plus contraignantes et le maintien d'espaces du possible, on peut évoquer cette capacité des acteurs à *comprendre* ce qu'ils font pendant qu'ils le font. Cette réflexivité constitue le fondement même de ces interactions situées puisque c'est elle qui permet la capacité d'adaptation au contexte et la détermination de l'action qui convient (Melé, 2007), c'est-à-dire la mise en place de stratégies symboliques. Autrement dit, c'est peut-être au moment où les agriculteurs périgourds seraient peut-être les plus à même de devenir cette « *classe objet* » dont parle P. Bourdieu, qu'ils récupèreraient, paradoxalement, une certaine capacité d'action, individuelle avant d'être collective, personnelle

avant d'être professionnelle. La question qui nous préoccupe maintenant est de savoir comment dans un contexte où la patrimonialisation transforme, *a priori*, les espaces agricoles en espaces ouverts, les contextes d'action peuvent, à certains moments, servir de prétexte à l'avènement de rencontres. Quels sont les différents types de relations sociales nouées et dans quelles circonstances ? La visibilité accordée à l'activité agricole et à ses tensions demeure-elle nécessairement marginale ? Doit-on alors renoncer à trouver les traces d'un espace public permettant aux agriculteurs et non-agriculteurs de Dordogne de construire conjointement les normes de leur « *vivre ensemble* » ?

Chapitre 8 : Les échappés du territoire, entre moments de lieux et construction d'un « *monde commun* »

En posant la patrimonialisation comme « *propriété structurelle* » des situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne nous avons tenté de démontrer que les interactions situées étaient structurellement engagées dans des systèmes caractérisés par une grande distanciation spatio-temporelle (Giddens, 2005 [1987]). Cependant, l'existence de ce faisceau normatif à la généalogie incertaine ne saurait être perçue comme un Léviathan dominateur, mais plutôt comme une contrainte et une ressource permettant aux acteurs ordinaires de construire leurs propres contextes d'action. Autrement dit, ce premier résultat nous invite à poursuivre notre réflexion, en nous demandant comment cet univers de sens est actualisé dans les situations de co-présence. En effet, comment qualifier les relations sociales que cet « *archaïsme modernisateur* » (Viard, 1994) tend à recomposer autour d'objets réinventés mais également de valeurs « *décrochées du tableau* » et réappropriées, comme l'authenticité et la convivialité ? Par ailleurs, si la patrimonialisation constitue le principal vecteur permettant aux agriculteurs et non-agriculteurs de se côtoyer sur le pays des Bastides, quelle est la place accordée à l'agriculture dans les interactions construites ?

En mobilisant les résultats d'enquêtes présentés dans le chapitre 6, nous allons donc examiner ce qui se travaille au cœur des situations de co-présence et analyser la participation différenciée de ces relations sociales situées à la redéfinition des normes collectives du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. Cette interprétation se fera donc au regard des trois topiques de l'urbanité qui composent notre grille analytique, à savoir l'espace ouvert, le lieu et l'espace public. En effet, si l'enjeu principal de ce chapitre demeure la recherche des traces d'un espace public conçu comme le véritable fondement d'un lien social institué et légitime, il nous faut rester attentif à l'émergence de ce que nous nommerions des *échappés du territoire*, c'est-à-dire des spatialités sociales ordinaires aux formes incertaines, mais dont l'un des attributs serait de permettre un dialogue interculturel pouvant participer de la constitution d'un faisceau mouvant de schèmes d'interprétations structurés par des normes et des valeurs autorisant la pluralité de qualification de certains espaces. Autrement dit, le concept de lieu constituera tout autant que celui d'espace public, le fil conducteur de cette réflexion. Un lieu qui ne serait pas tant ce syntagme omniprésent selon lequel la proximité spatiale suffirait, presque mécaniquement, à rapprocher socialement, mais plutôt cette spatialité conjointe qui permettrait de construire un accord à partir de la reconnaissance préalable d'une mésentente. En effet, alors que la qualité d'une relation sociale laisserait supposer « *un être ensemble* » paisible, la qualité d'un lien social implique les idées de tension et de confrontation.

Après avoir rappelé la définition de nos idéaux-types, nous illustrerons ces derniers par des types de relations sociales construits à l'aune de la matérialité des espaces et des investissements conjoints qui en sont faits. Dans un premier temps, nous allons voir que l'anonymat présent au cœur des relations de voisinage ainsi que la pratique des situations de co-présence ponctuelles sur le mode de la familiarité participe activement de l'opérationnalité du concept d'espace ouvert. Ensuite, les simulacres de rencontre auxquels invitent les festivités patrimoniales qui animent et jalonnent le pays des Bastides nous conduiront à rechercher les traces d'une potentialité de lieux lors de l'ouverture au public des exploitations agricoles. Une configuration qui nous amènera à interroger non seulement la nécessaire dimension éphémère du lieu mais également la possibilité de l'existence même d'un espace public. Cependant, si le confinement du lieu à la sphère privée semble interdire toute recherche d'agora, notre enquête révèle également la construction d'un « *monde commun* » (Tassin, 1991) entre agriculteurs et non-agriculteurs lors de ces moments de lieu. Ce résultat nous conduira alors à envisager l'idée d'un espace public virtuel qui, en maintenant possible l'existence d'une pluralité de qualification de la campagne, autoriserait le partage de nos expériences particulières qui fonde la notion même de « *monde commun* ». Cependant, on peut se demander s'il n'existe pas un risque de voir ce « *monde commun* » se substituer à l'espace public, révélant ainsi l'évanescence même de l'existence de ces échappés du territoire.

8.1. Invisibilité et familiarité, deux modes d'investissements des espaces ouverts

Lors de la construction de notre grille analytique, nous avons supposé que l'expérience de l'espace ouvert constituait la version *a minima* de la co-présence. Nous avons ainsi défini cette notion à partir de la pluralité des usages qu'il autoriserait et de son mode d'investissement, celui de l'esthétisation et de la consommation notamment, qui offrirait le spectacle d'une régulation « sauvage » des modalités du « *vivre ensemble* ». En effet, s'ils font l'objet d'un processus d'appropriation individuel ou communautaire, les espaces ouverts ne participeraient que faiblement à la transformation des normes collectives dans la mesure où la rencontre entre des acteurs qui perçoivent et interprètent leurs différences se réaliseraient rarement. L. Cailly (2006) a tout à fait raison de souligner que les formes de territorialisations contemporaines, souvent superficielles, n'impliquent pas toujours des processus d'appropriation, mais nous souhaiterions montrer qu'une superficialité des pratiques peut demeurer même lorsqu'il y a appropriation de l'espace. Ainsi, l'espace ouvert n'est pas un non-lieu, c'est-à-dire un espace où celui qui le traverse ne peut rien lire de son identité, ni de ses rapports aux autres (Augé, 1992) puisqu'au contraire il repose sur l'interprétation de la présence de *l'Autre* selon ses propres schèmes d'interprétations. Un type d'investissement auquel les registres de l'invisibilité et de la familiarité viendraient apporter leur contribution. Deux façons de pratiquer l'espace qui ne seraient pas sans relation avec l'extension des processus de patrimonialisation mais qui doivent également être

regardées à l'aune de la mobilité généralisée et de l'urbanité triomphante, fondement de nos modes « *d'habiter poly-topiques* » (Stock, 2005).

8.1.1. Anonymat en localité, une certaine conception des relations de voisinage en milieu rural

Si le sud Dordogne peut être défini comme un espace circulaire possédant une forte hétérogénéité sociale et culturelle, à la différence de la ville, la congestion ou « *l'intensification de la stimulation nerveuse* » (Simmel, 2004 [1903]) inhérentes à une forte densité de population demeurent pour le moins évanescences. Or, dans la lignée des travaux proposés par l'école de Chicago, il est devenu assez classique de lier cette densité démographique à la multiplication des « liens faibles », c'est-à-dire des échanges faits d'évitement, de réserves et de superficialité. Dès lors, faut-il en conclure que ces liens faibles sont impossibles dans un espace rural qui resterait marqué par la norme de l'interconnaissance ? Or, nous avons observé du non-lien entre des voisins au sein de communes rurales : certaines personnes ne sont pas connues de celles qui résident juste à côté, elles restent pour elles des individus sans nom, des anonymes. Pour autant, il ne s'agit pas de marginaux qui seraient au ban du collectif pour avoir transgressé des normes. La déliaison tient davantage au manque de repères qui permettraient aux autres de situer les anonymes dans des catégorisations sociales ou des réseaux sociaux un tant soit peu identifiés. Tenter de comprendre ce paradoxe nous amène à discuter un implicite véhiculé dans les travaux et l'action publique en matière de lien social : être proche physiquement rapprocherait socialement. Dès lors, comment comprendre que des personnes puissent être des anonymes pour leurs voisins dans les communes périgourdines ? Faudrait-il conclure à l'édification d'un « *entre-soi* », c'est-à-dire de collectifs vivant côte à côte sans se côtoyer ? En discutant notamment le rôle structurant de la proximité, nous verrons que non.

8.1.1.1. Du rôle structurant de la proximité à l'absence d'*entre-soi*

En explicitant les tensions induites par l'actuel processus de publicisation des espaces ruraux (Chapitre 1), nous avons discuté l'intérêt et les apories de la proximité géographique dans la construction des situations de co-présence. Nous avons notamment remis en question la dimension analytique de cette notion en soulignant ses effets relatifs et complexes. En effet, la proximité serait un vecteur essentiel des solidarités et des relations de confiance (Torre, 2000) mais également une source inépuisable de conflits (Caron et Torre, 2004) et de peurs (Bossuet, 2000). Par ailleurs, le retour au local, souvent interprété comme un désir de renouer des relations sociales de proximité, accentue encore un peu plus cette confusion en revalorisant, aussi bien dans l'action publique que dans les sciences sociales, la relation mécanique entre lieu et lien social (Genestier, 2006). Les propos de X. Piolle traduisent parfaitement l'ambiguïté persistante de tout recours à cette notion puisque tout en affirmant la nécessité d'« *un doute radical sur le rôle exclusif de la proximité spatiale dans le lien social* », cet auteur nuance son refus de

continuer à localiser le social fait de relations en se référant justement au maintien et même à la revalorisation de nombreux villages ou quartiers traditionnels : « *Non seulement l'espace approprié collectivement y est continu mais la relation sociale sur ce territoire, symboliquement chargé, concerne tous ceux qui l'habitent, fut-elle relation de marginalisation : le refus n'est pas l'ignorance et l'exclusion n'a rien à voir avec l'anonymat* » (1991, p. 355).

Les résultats de notre enquête nous conduisent à ne pas rejeter complètement le rôle structurant de la proximité spatiale dans la construction des échanges de voisinage, notamment en ce qui concerne les personnes venues « d'ailleurs ». En effet, la plupart des nouveaux résidents entretiennent des relations avec plusieurs personnes du lieu-dit où ils habitent, et plus rarement avec les personnes domiciliées dans une autre partie de la commune. Pour engager des échanges, ils semblent dépendants des occasions de rencontre physique que facilite la proximité matérielle de biens de propriété, maisons, jardins ou parcelles de terre. Le voisin peut être l'occupant de la maison d'à-côté ou l'agriculteur qui travaille la parcelle jouxtant la résidence, et qui pourtant habite plus loin. L'aménagement de l'espace renforce ou amenuise cette proximité en rendant les déplacements plus ou moins visibles au regard des autres ; c'est le cas de certaines implantations de haies, du tracé des chemins et des routes, du retrait des habitations par rapport aux voies de circulation, des clôtures... Les occasions de rencontre peuvent également être suscitées par les équipements publics (lieu de dépôt des poubelles...) et les rassemblements collectifs (école, fêtes, mobilisations politiques...). Autant de facteurs qui favorisent la visibilité physique et symbolique des personnes dont semblent dépendre les relations de voisinage des gens venus « d'ailleurs » et qui limitent, contrairement aux agriculteurs notamment, leur aire de voisinage au lieu-dit. Pour autant, on peut se demander si dans ces communes rurales à faible densité, l'investissement des protagonistes dans la localité ne constitue pas un facteur autrement plus déterminant, comme pourrait notamment l'illustrer la reconnaissance accordée par les différents protagonistes à l'activité agricole. Parmi leurs voisins, les nouveaux résidents portent en effet une attention particulière à ceux qui sont agriculteurs, l'ont été, ou sont issus d'une famille d'agriculteurs. Cette figure est centrale dans leur système de catégorisation, car plus que l'identification systématique de la profession tenue par chacune des personnes, c'est l'activité agricole qui retient leur intérêt.

Comment interpréter ces deux phénomènes concomitants ? Ils nous incitent à penser que ces résidents désirent s'intégrer localement. Parce qu'ils prennent le temps de nouer et d'entretenir des relations avec les autres habitants, ils montrent ainsi que le lieu-dit, et par extension la commune, n'est pas simplement le lieu de leur résidence. Ils souhaitent également l'investir comme un lieu de vie collective. Et cette vie collective, qui mieux que les agriculteurs

en connaît les normes de fonctionnement implicites puisque ce sont, pour eux, les archétypes des gens « d'ici »³⁰² ?

Tout comme les sujets de classe populaire se déclaraient favorables aux « *grands ensembles* » car ils leur offraient « *quotidiennement l'occasion de côtoyer des catégories auxquelles ils aspirent, des raisons de croire qu'ils s'en sont rapprochés* » (Chamboredon et Lemaire, 1970, p. 18), les nouveaux résidents repèrent préférentiellement les agriculteurs afin de pouvoir se socialiser, par leur entremise, à la vie locale. Par ces autochtones, ils souhaitent ainsi entrer plus pleinement dans le territoire de leur choix, pour s'intégrer au maillage relationnel local et approcher un espace de nature. Il ne s'agit pas tant de la « *pleine nature* » si présente dans l'écologisation actuelle de la pensée commune (Kalaora, 2001) que de la campagne³⁰³ où prend place le travail agricole auquel ont pu participer les enfants vacanciers des années 70 et 80. Autrement dit, cette campagne agricole est surtout recherchée pour la qualité des relations humaines. Ces nouveaux résidents ont en effet peut-être choisi ce cadre campagnard pour fuir l'incivilité qui les insécurisait dans les villes. Peut-être aussi s'attachent-ils à tisser des relations de voisinage pour se construire un environnement social de proximité qui leur permet de s'absenter en toute quiétude pour leurs enfants ou leur maison. Mais pour autant, cet environnement ne ressemble pas à un collectif de semblables, car il est composé de personnes qui ne relèvent pas toutes de la classe moyenne. Les agriculteurs présentent des profils économiques et culturels très divers, y compris dans le sud de la Dordogne, même si la majorité d'entre eux ont un niveau de vie inférieur à la classe moyenne. Que dire des retraités, qui, pour l'essentiel sont des retraités de l'agriculture au niveau de pensions bien faible ? On pourrait cependant émettre l'hypothèse d'une homogénéisation des univers de pensée sous l'impulsion du désir d'intégration sociale des gens venus d'ailleurs. Mais ce serait oublier le poids des activités et du statut social dans l'évolution des catégories de pensée, ainsi que la multi-appartenance et la multi-localisation des personnes. La proximité recherchée des agriculteurs par certains individus « venus d'ailleurs » ainsi que la diversité sociale déclarée par l'ensemble des enquêtés témoignent d'une dynamique de voisinage qui ne ressemble donc pas à une forme de sécession urbaine, entendue comme la transposition à la campagne des logiques de l'« *entre-soi* » observées dans le cadre des logiques pavillonnaires du périurbain (Charmes, 2005).

Sans invalider le rôle de la proximité, cette enquête sur les relations de voisinage dans trois communes rurales du sud Dordogne permet de constater que des formes d'interactions se construisent sans pour autant être de l'ordre de « *la solidarité de nature spatiale* » (Torre, 2000).

³⁰² « *C'est des gens qui habitent là depuis des années, ils sont intégrés, donc ils connaissent certainement mieux que les autres personnes* » (M^e Leleu, 62 ans, retraitée, résidente secondaire, Sainte Sabine, 2006).

³⁰³ « *Oui il y a une ferme là-bas derrière. Lui met ses vaches près de chez nous. Nous on aime bien la campagne on sait très bien qu'il y a des vaches, des poules* » (M. Leleu, 65 ans, retraité, résident secondaire, Sainte Sabine, 2006). « *Nous avons décidé que nous préférons la campagne et le climat ici. C'est beaucoup plus agréable* » (M Haines, 60 ans, retraité, résident permanent Anglais, Razac d'Eymet, 2006).

En fait, ces premiers résultats rejoignent l'analyse de Sencébé (2004) concernant les diverses formes d'appartenance observées dans le Diois dont la majorité témoigne d'un investissement des personnes qui, bien que mobiles, dépendent pourtant de différents collectifs et sont attachées à plusieurs lieux. En ce sens, la multi-appartenance et la multi-localisation semblent s'accompagner, dans la plupart des cas, d'une inscription locale. Dès lors, comment comprendre l'existence des anonymes ? Leurs pratiques d'évitement peuvent-elles être interprétées comme une « *forme d'appartenance labile* » (Sencébé, 2004, p. 25) ? Il est certain que la réprobation collective qu'elles suscitent témoigne de l'intérêt accordé par les personnes à un investissement dans la localité. L'anonyme serait-il alors la figure inversée des gens qui souhaitent « être d'ici » ? Ne témoigne-t-elle également pas d'une pratique de la localité différente, de la part d'individus qui peuvent être attachés au lieu sans pour cela souhaiter s'intégrer socialement ?

Si les premiers résultats de cette enquête pourraient laisser penser qu'il existe finalement, au travers notamment du désir d'intégration exprimé par certains nouveaux résidents et le rôle de figure locale attribué aux agriculteurs, une certaine persistance des sociabilités villageoises érigées sur la norme de l'interconnaissance, il ne s'agit pas pour autant de conclure à la résurrection de la société paysanne traditionnelle. En effet, dans un tel contexte de faible densité démographique et d'organisation sociale, il serait quasi-impossible pour les habitants de ces communes de se rendre invisibles. Or, l'intérêt principal de notre étude est justement de montrer que la structuration actuelle de ces formes de voisinage autorise également l'existence d'anonymes qui, eux, pratiquent le voisinage sur le mode de l'espace ouvert.

8.1.1.2. L'existence des anonymes ou la pratique du voisinage sur le mode de l'espace ouvert

Les relations de voisinage se nourrissent des multiples interactions quotidiennes, du simple signe de la main à l'échange de services, en passant par l'investissement dans la vie locale, mais il existe également des résidents qui font en sorte que cette sphère du voisinage demeure la moins envahissante possible, et de fait, ces personnes demeurent sur un engagement limité de leur intimité : « *L'ostentation y est médiée par des prothèses démonstratives : des façades, des murs, des portails, des haies, derrière lesquels le corps se dérobe aux regards tout en disant sa présence* » (Urbain, 2002). En se rendant invisible, ces résidents, permanents ou secondaires, échappent à toute « *coprésence captive* ». Pour autant, il nous semble important de préciser qu'aucun conflit ne motive le comportement de ces personnes. Ainsi, nous partageons tout à fait l'analyse d'E. Charmes (2005) lorsqu'il évoque l'idée d'une « *cordiale ignorance* » pour caractériser ce type d'investissement où finalement la norme de convivialité du village est modulée par les normes de mise à distance et de superficialité.

Dans son ouvrage, *Paradis verts*, l'anthropologue J.D. Urbain défend la thèse d'un nouveau mode d'habiter de la campagne d'agrément, notamment celle des résidences secondaires, construit à partir d'une exigence d'isolement ou du moins d'une certaine aspiration à

la tranquillité : « *L'esprit de jardin, c'est tout juste le contraire d'un territoire commun. La campagne, scène d'un tribalisme diffus et individuel, est un lieu de rétraction sociale, de vie parcellisée et soustraite au regard des autres. Ici, on ne partage pas un territoire, on en possède une parcelle* » » (2002, p. 365). Au regard des résultats de notre enquête, nous serions fortement enclins à suivre l'auteur sur les traces de ces *passions résidentielles*, où l'opacité et la mise au secret de sa vie dans une sociabilité restreinte, c'est-à-dire centrée sur le couple, la famille, les amis, constitueraient des éléments essentiels pour comprendre ce qui peut se jouer désormais au cœur des relations de voisinage d'un espace rural à faible densité démographique. Mais, si le local de ces anonymes n'est pas cet espace de mobilisation synergique promu par les discours institutionnels et la vulgate localiste³⁰⁴, faut-il pour autant en conclure que leur opacité s'apparente à un « individualisme négatif » porteur d'une certaine morbidité sociale ?

Pour J.D Urbain, la soustraction périodique de ces anonymes au collectif serait un rituel et leur disparition sociale épisodique une simulation, terme toujours provisoire d'une mobilité en boucle entre ville et campagne. Nous partageons son analyse lorsqu'il définit cet être casanier comme un « *habitant de l'intervalle* » ayant choisi sans contraintes majeures son statut. De fait, cet anonyme n'est ni un vagabond, ni un exclu, autres figures classiques de la vie au village mais s'apparente davantage à une personne dotée d'un capital social, culturel et économique lui permettant d'activer et de désactiver, selon ses envies et ses lieux d'insertion, son « absentéisme social ». Être anonyme dans le voisinage de son village n'empêchera en rien cet individu d'aller se soumettre aux regards des autres, par exemple dans un club de sport, espace communautaire par excellence. À notre sens, cet intervalle ne se limite pas à un nomadisme stable entre deux domiciles mais épouse plus fondamentalement les contours de notre multi-appartenance. Ainsi, ces rituels d'inversion plutôt que de confiner à la pathologie ou à la désagrégation sociale sembleraient au contraire renvoyer à l'idée d'une intégration sociale choisie, qu'il s'agisse de s'investir ou au contraire de s'isoler³⁰⁵. Dès lors, si pour ces anonymes le village n'est effectivement plus ce réservoir de convivialité, il nous paraît beaucoup plus délicat d'en conclure, ainsi que le fait J.D Urbain, à la fin de la fonction patrimoniale de l'espace rural. En effet, il ne

³⁰⁴ Le local s'est ainsi peu à peu mué en espace refuge pourvu d'une singularité culturelle et doté d'un mode spécifique d'organisation permettant aux acteurs locaux d'entrer en résistance et de se réapproprier leur environnement face aux logiques surplombantes et aux incertitudes causées par le rouleau compresseur de la modernité : « *Il s'organise comme une configuration à partir de laquelle maîtriser le monde et construire la confiance redevient possible* » (Bourdin, 2000b, p. 88).

³⁰⁵ Afin d'expliquer ce désir cyclique d'opacité, l'anthropologue évoque un rituel d'inversion par rapport à la notion de transparence, dont la valeur d'idéal se serait répandue à tous les domaines de la sphère sociale. Néanmoins, si ces arguments sont tout à fait recevables, ils nous enferment également dans un culte du sujet car ce questionnement autour de l'exposition de son intimité, voire d'un certain attrait pour le voyeurisme, renvoie essentiellement à une pensée circonscrite aux désirs de la personne comprise en tant qu'individualité propre. Nous avons donc plutôt privilégié l'hypothèse d'un anonymat conçu comme espace de repos social dans une injonction permanente à une visibilité sociale (Voiron, 2005), cette dernière pouvant être définie comme la nécessité éprouvée par les individus d'être membre d'un collectif ou d'un réseau de relations, qu'il soit professionnel ou autre. Dans cette injonction à la visibilité sociale qui se traduirait notamment par le désir d'être reconnu par des gens dont on voudrait être les pairs, l'anonymat constituerait dès lors une sorte d'intermède (Banos *et al.*, 2009).

nous semble pas y avoir de contradiction majeure entre le désir d'intimité de ces individus et leur attachement potentiel à un territoire d'élection, bien au contraire. Jouir des aménités d'un lieu sans s'investir dans le fonctionnement de la localité, apprécier les personnages, en particulier celui de l'agriculteur, qui composent le tableau éphémère qui s'offre à leur contemplation sans s'intégrer à la société locale d'accueil, telle pourrait être la parenthèse d'un « *ailleurs familier* » choisie par ces personnes. En effet, avec la généralisation des phénomènes de mobilité, les acteurs ordinaires acquièrent peu à peu cette capacité à transformer le lointain et le distant en élément familier. Autrement dit, dans une réflexion sur l'étrangeté ou l'hospitalité des lieux, il s'agirait moins d'opposer les catégories « *inside* » et « *outside* » (Relph, 1976) que de construire un *continuum* entre engagement et distanciation (Stock, 2005). Il n'est sans doute plus nécessaire d'être un natif ou même un résident permanent pour appréhender l'espace pratiqué comme un référent de son identité puisque le touriste ou le résident secondaire, tout en pratiquant de manière plus distancié l'espace, n'en sont pas moins « *à leur place* ».

Au regard de ces différents résultats, nous voyons là, toute la difficulté de penser un phénomène qui n'est plus de l'ordre du village traditionnel, c'est-à-dire des rapports affectifs basés sur la paisible harmonie des habitudes ininterrompues (Simmel, 2004 [1908]), mais qui n'est pas non plus tout à fait de l'urbain puisque les « *lien faibles* » fondés sur la réserve et la superficialité des échanges sont moins liés à la multiplicité des contacts qu'à la capacité de se rendre invisible sans pour autant se délier socialement. On peut néanmoins affirmer que la diffusion des normes de l'urbanité dans un espace rural de faible densité semble davantage impliquer une pratique du voisinage sur le mode de l'espace ouvert qu'une transposition des dynamiques de « *l'entre-soi* ». Dans un registre différent, la patrimonialisation, en rendant accessible et familier les espaces parcourus ou habités, participent également d'une diffusion du modèle de l'espace ouvert.

8.1.2. De l'hospitalité à la familiarité des lieux, ou quand la patrimonialisation produit des espaces ouverts

I. Joseph (1998) définit l'hospitalité minimale comme la conjugaison d'une offrande d'espace et du maintien d'une certaine réserve dans la rencontre. Cette alchimie de l'accessibilité et des liens faibles composerait selon lui la condition *a minima* d'une topique de l'urbanité. L'hospitalité des lieux (Viard, 2000) construite par le discours de la patrimonialisation, dont nous avons vu qu'il était devenu un enjeu majeur pour des territoires ruraux dont l'existence repose en grande partie sur leur attractivité touristique, est tout autre puisque nous faisons l'hypothèse qu'elle conforte l'idée « d'un droit de visite »³⁰⁶ et qu'elle favorise une relation à *l'Autre* conçue sur le mode de la familiarité. Ainsi, l'hospitalité proclamée irait au-delà d'une simple

³⁰⁶ Pour évoquer cette accessibilité, O. Lazzarotti (2001) évoque un « *droit au lieu* » en opposition au « *droit du lieu* » supposé des habitants. Toutefois, nous avons préféré éviter l'emploi de ces expressions afin de ne pas créer de confusion avec le concept de lieu tel que nous l'avons défini.

esthétisation des lieux car, localement, cette hospitalité qui était une façon de travailler le lien social en accueillant de manière coutumière, mais néanmoins charitable, *l'Autre*, serait devenue un art de vivre et une valeur de référence : « *Cet art de vivre a intégré le regard du passant et l'idée de se voir dans cet œil là* » (Viard, 2000).

8.1.2.1. L'attachement aux lieux et aux figures, l'altérité maîtrisée

Le futur du tourisme ne saurait se résumer à un voyage virtuel (Stock, 2005) car cette pratique repose fondamentalement sur un déplacement vers un lieu autre qui implique nécessairement une mise à distance et un affranchissement de sa sphère quotidienne. Pour autant, il existe également des modes d'investissements qui tendent à limiter le rapport à l'altérité malgré ce déplacement hors de ses univers de référence (Augé, 1997). En effet, comme nous l'avons esquissé précédemment, en tant qu'acteurs ordinaires nous acquérons, en fonction de notre capital financier, social et culturel, la capacité de rendre familier les sites et les territoires parcourus. Une compétence à laquelle la généralisation des phénomènes de mobilité mais également les discours produits par le processus de patrimonialisation participent activement. On n'ignore pas la présence de *l'Autre*, on l'atténue, ou du moins, on la rend acceptable, c'est-à-dire conforme à nos schèmes d'interprétations.

Pour évoquer cette faculté à franchir des limites sociales signifiantes sans s'y laisser piéger, M. Stock (2005) évoque l'émergence d'un « *habitus touristique* » et plus largement d'un « *habitus mobilitaire* » qui définirait un certain mode d'habiter. Nous aurions ainsi appris, par la récursivité de ces pratiques, non seulement à apprivoiser la mobilité mais également à domestiquer l'étrange des espaces qu'elles nous amènent à côtoyer. En effet, cette capacité à construire ces lieux de migrations temporaires, éphémères ou durables, comme espaces de référence ou fondateurs³⁰⁷, pourrait être directement mise en relation avec la multiplication, au cours de nos vies, de nos destinations et plus généralement des lieux qui ont marqué notre existence ou celle de notre « lignée ». Autant de faits marquants qui fournissent les occasions ou les prétextes nous permettant de transformer ce lointain en espace familier. À notre sens, cette réflexion sur l'accentuation de cette compétence stratégique à s'affranchir des horizons de l'altérité ne peut cependant pas faire l'économie d'une prise en compte de ce qui pourrait s'apparenter à une tendance « au tout patrimonial ». De fait, la patrimonialisation renforce l'accessibilité physique et symbolique des espaces, qu'ils appartiennent au domaine public ou à la sphère privée puisque nous avons notamment vu que loin de se limiter au monumentalisme, ce processus s'étendait par exemple aux ferments ordinaires de l'identité agricole. Dès lors, et même

³⁰⁷ Pour A. Otman (1999) l'espace de référence renvoie à l'ancestralité, c'est-à-dire aux lieux de l'origine familiale, qu'il s'agisse des espaces de vie des grands parents ou du lieu de naissance des parents mais également à la mémoire historique, non nécessairement vécue, permettant de se situer dans la lignée. Ce même auteur définit l'espace fondateur comme renvoyant aux lieux de la mémoire vivante auquel nous pouvons revenir et que nous faisons vivre par l'imagination : lieu de l'enfance, de l'adolescence, etc.

si la patrimonialisation ne saurait être résumée à cela, elle peut être vue comme un discours de légitimation et une norme d'action permettant finalement de s'identifier, efficacement et à un moindre coût, à des lieux et des figures : « *Face à cette société d'hommes mobiles, le territoire-paysage esthétisé se met directement à porter la charge des identités collectives hier dévolues aux communautés d'habitants* » (Viard, 2000, p. 118).

Il pourrait paraître assez anodin d'affirmer que patrimoine est une forme d'habiter qui rassure davantage qu'il ne surprend puisque celui-ci, qu'il soit l'œuvre d'une appropriation sociale ou d'une désignation institutionnelle, témoigne d'un réinvestissement de sens autour d'un objet singulier capable de rappeler les usages passés en les réintégrant dans le présent (Rautenberg, 2004). Cependant, nous n'évoquons pas tant ici la sécurité existentielle qu'apporte cet objet patrimonial au groupe qui l'a fait naître que l'assurance qu'il procure au voyageur. Alors même que le patrimoine est présenté comme un rempart contre la disqualification et l'homogénéisation de nos lieux de vie, espaces souvent vécus, ou du moins conçus, comme vagues et anomiques, l'extension des processus de patrimonialisation ne participe-t-elle pas paradoxalement de la banalisation et de la standardisation de cette forme de rapport au monde ? Désormais présent dans de nombreux quartiers et villages, le patrimoine deviendrait ainsi un bien à consommer et un point de repère jalonnant nos mobilités touristiques ou, pour reprendre une expression de E. Lévinas (1991 [1951-1988]), une forme de paganisme autorisant à se sentir, là-bas, comme « *un poisson dans l'eau* ». Le patrimoine pourrait ainsi offrir l'opportunité de s'inscrire dans un hédonisme esthétique mais également identitaire tout en conférant l'impression sécurisante d'être « chez soi », c'est-à-dire dans un monde à l'abri du regard des autres et duquel on peut sortir, passer, entrer ou y revenir à loisir. En effet, vécu sur le mode de l'espace ouvert, le patrimoine esquisse une technique du vivre à la campagne, mais également à la ville, qui consiste à imaginer des existences tierces dans une lecture indiciaire et réifiante de l'altérité (Matthey, 2007). Telles pourraient être les pratiques auxquelles nous invitent les nombreuses festivités de « *l'agricolité* » (Lescureux, 2003) qui se caractérisent parfois, au-delà même des mises en scène omniprésentes autour du pittoresque des productions agricoles emblématiques ou des traditions paysannes, par l'absence même de toute référence aux exploitants. Autrement dit, si comme nous le verrons ultérieurement, la patrimonialisation du territoire peut servir de vecteur à la construction d'un « *monde commun* » (Tassin, 1991), elle favorise *a minima* l'émergence d'espaces ouverts dans le sens où elle permet de construire et de fréquenter des « *ailleurs familiers* », c'est-à-dire de voyager et de franchir des horizons d'altérité sans nécessairement avoir à nous y impliquer. En ce sens, l'appropriation se situe ici plutôt du côté de la sphère affective que de l'agir.

Cette patrimonialisation n'est pas sans contrainte pour les individus, agriculteur ou autre, qui se trouvent mis en scène par ce faisceau normatif, et ce même si paradoxalement cette coercition est rarement reçue comme scandaleuse ou abusive (Bouchindhomme, 1992).

« *L'alchimie symbolique* » (Bourdieu, 1984) à l'œuvre dans certaines situations en chambre d'hôtes où la familiarité devient le registre même de la prestation de service semble d'ailleurs aller en ce sens. Cependant, il serait erroné de considérer que seuls les voyageurs ou les résidents secondaires peuvent se servir du patrimoine pour pratiquer les espaces de co-présence sur le mode de l'espace ouvert. Certains indices laissent ainsi à penser que cette mise en scène qui constitue une source potentielle de revenus complémentaires et de reconnaissance sociale pour certains exploitants (Chapitre 7.3), pourrait également offrir la possibilité à ces derniers de s'abstraire d'une confrontation à l'altérité. En ce sens, la multiplication, au sein même des espaces privés, des mises en scène et des ambiances tournés vers l'imposition d'identification imaginaire pour délivrer au monde une empreinte locale flatteuse (Vlès, 2004) participe à façonner des espaces sociaux virtuels où se jouent des « *fictions de frictions* » (Barbichon, 1991).

Un autre phénomène, au croisement de l'orchestration grandissante des processus de mise en désir des territoires et de la généralisation des phénomènes de mobilité, vient renforcer cette logique des pratiques touristiques vécue sur le mode de l'espace ouvert. Il s'agit de ce que M. Stock (2006) nomme « *l'adéquation géographique* », c'est-à-dire cette capacité, de plus en plus importante, qu'auraient les individus à associer un lieu à une pratique. Une piste de réflexion qui amène à nous interroger sur la co-existence des usages qu'autoriseraient les espaces ouverts et, plus fondamentalement encore, sur les formes prises par l'actuelle processus de publicisation des espaces ruraux.

8.1.2.2. La publicisation segmentée sous l'effet de la recherche et de la promotion de la qualité des lieux

Dans sa réflexion sur les nouveaux modes d'habiter des sociétés à individus mobiles, M. Stock (2005) suggère l'idée selon laquelle on assisterait à une accentuation de la recherche, par les individus, des espaces les plus adéquats à leurs pratiques. Cette interprétation nous paraît stimulante pour comprendre pourquoi l'ouverture des espaces ruraux à une diversité d'usages ne s'accompagne pas nécessairement d'interactions situées pouvant notamment permettre d'habiller ces espaces d'une pluralité sémantique indispensable à l'émergence d'un espace public.

Une des raisons avancées pour expliquer le dépérissement actuel des espaces publics urbains est la longue tradition, symbolisée par la charte d'Athènes (1930), d'un aménagement fonctionnel qui vante les avantages de la séparation des réseaux de communication piétonnier et automobile ainsi que l'autonomisation de l'architecture par rapport à la trame urbaine (Ghorra-Gobin, 2001). Cette apologie de l'aération et de l'ordre de la circulation pour pallier au déficit d'urbanité est également interprétable, si ce n'est sous l'angle de la conception sécuritaire de l'identité du lieu, du moins sous celui de la réduction « policée » des usages et à une ségrégation organisée (Corajoud, 1998). Or, ce type de réflexion est relativement inapproprié dans le cas d'espaces naturels ou agricoles faiblement marqués, et ce d'autant plus que nous ne sommes pas,

avec le pays des Bastides, dans le cadre d'un espace périurbain dont certains auteurs ont pu montrer qu'il faisait parfois l'objet d'une véritable « *mise en parc* » par le biais de diverses procédures de mise en valeur différenciées (Poulot, 2006). Pour autant, cela signifie-t-il que le pays des Bastides soit *a contrario* un territoire ouvert à une diversité d'usages ? Cela ne fait aucun doute si on se réfère aux actions menées notamment par le pays du Grand Bergeracois puisque, aussi bien la charte forestière que le contrat de rivière, sont construits au nom de la Multifonctionnalité et du Développement Durable qui se traduisent ici par la promotion *a minima* d'une diversité d'usages et d'une gestion concertée des espaces ciblés. Toutefois, sans réelle compétence réglementaire ni épaisseur temporelle, cette institution territoriale au « *régime de visibilité* » (Lussault, 2003) déficient souffre d'un profond déficit de reconnaissance auprès des acteurs ordinaires, habitants mais également individus de passage, qui composent le territoire. De fait, nous n'avons pas retrouvé, au sein des interactions situées, les traces d'une quelconque appropriation des catégories d'action portées par le pays du Grand Bergeracois. Mais les institutions ne sont pas les seules à organiser les modalités du contrôle social puisqu'en devenant mobiles, nous aurions renforcé notre faculté à jouer sur la fonctionnalité des espaces, en ayant notamment acquis la capacité de dissocier des espaces pratiqués en fonction de notre intentionnalité : « *Cela signifie que pour chaque projet, pour chaque tranche de vie, les individus tendent à choisir le lieu adéquat par l'adoption de stratégies migratoires ou circulatoires [...] Cela signifie (également) qu'au lieu d'associer un seul lieu aux multiples pratiques du quotidien et du hors-quotidien, il y aurait dorénavant une spécialisation dans l'association des pratiques aux lieux : à chaque pratique son lieu approprié* » (Stock, 2006, p. 11).

Cette idée d'une « *adéquation géographique* » grandissante entre l'espace et les pratiques que nous en avons, soulève plusieurs pistes de réflexion car si elle permet de porter un autre regard sur la problématique de l'accessibilité, elle interroge de manière plus fondamentale encore les ressorts spatiaux de la construction de nos contextes d'action. Nous partageons les analyses de l'auteur lorsqu'il défend l'idée que cette « *adéquation géographique* » est non seulement l'expression d'un choix plus grand et plus autonome des espaces pratiqués ou fréquentés mais qu'elle correspond également à une multiplication des possibles ayant pour corollaire l'émergence d'espaces dédiés spécifiquement à une pratique. En revanche, la conclusion nous paraît plus discutable dans le sens où selon M. Stock (2006) l'accentuation de leur accessibilité et la multiplication de leurs usages suffiraient non seulement à doter ces espaces d'une pluralité de sens mais également à nous en faire éprouver l'expérience. Nous considérons, au contraire, que cette logique de l'individuation géographique renforce paradoxalement la logique du prédicat³⁰⁸, les processus de fonctionnalisation de sens et plus généralement les rouages d'une accessibilité implicite reposant sur l'idée d'un espace socialement informé. Autrement dit, nous faisons l'hypothèse que l'accentuation de cette « *adéquation géographique* » augmenterait la diversité

³⁰⁸ La logique du prédicat suppose que les lieux sont toujours interprétés dans une certaine direction (Berque, 1997a).

des espaces investis tout en tendant à restreindre la co-existence spatio-temporelle de leurs usages. Ce processus est perceptible, au niveau institutionnel, avec un renforcement de la promotion de la qualité des lieux, c'est-à-dire d'espaces promus et habillés autour d'attributs en adéquation avec le marketing territorial promu. À l'échelle d'un territoire comme le pays du Grand Bergeracois, nous avons ainsi pu constater les effets d'une généralisation des pratiques consistant pour les acteurs économiques et politiques, dans un contexte de forte concurrence territoriale, à jouer sur ce registre de la qualité des lieux. Nous ne nions pas que cette concurrence participe, par la mise en récit et le maillage qu'elle appelle, d'une multiplication des espaces investis, mais par contre, nous considérons qu'elle renforce le désir de produire des hauts-lieux, élection dont non seulement on sait qu'elle entraîne l'exclusion de tous les autres lieux (De La Soudière, 1991) mais dont nous affirmons qu'elle va à l'encontre même de la coexistence spatio-temporelle des usages. Autrement dit, elle atténue la possibilité d'une action située visant à discuter l'éventuelle pluralité sémantique dont elle ferait l'objet. Mais ces incitations institutionnelles ne se limitent pas à l'aménagement du territoire puisque nous avons également vu, notamment dans le cas des chambres d'hôtes, comment, sous l'effet des normes matérielles édictées par les labels touristiques, cette idée d'une certaine qualité de l'espace de villégiature tendait, si ce n'est à engendrer des processus de substitution, du moins à éloigner les espaces de production et à séparer les espaces domestiques des espaces dédiés à l'accueil, c'est-à-dire finalement à atténuer la coexistence spatio-temporelle des usages. En ce sens, la notion de publicisation défendue par B. Hervieu et J. Viard (1996) nous paraît insatisfaisante et surtout source d'une certaine illusion, pour ne pas dire de malentendus. En effet, selon l'acception défendue par ces auteurs, la publicisation correspondrait à une ouverture des espaces, autrefois dévolus prioritairement à des fonctions agricoles, à de nouveaux usages. Certes, cette diversité des usages est indéniable mais il nous semblerait préférable de l'envisager dans une dialectique entre coexistence spatiale/séparation temporelle des usages et coexistence temporelle/séparation spatiale des usages, en somme deux processus qui tendraient à réduire les occasions de co-présence.

* *

*

À la lumière de cette discussion, il nous faut moins actualiser l'idéal-type de l'espace ouvert que constater son opérationnalité, du moins à l'échelle de ce que nous avons pu observer dans les situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Cette façon de vivre la co-présence regroupe en fait deux formes de dé-liaison, qui sont l'envers et l'endroit d'une seule et même attitude, celle de la fréquentation d'un « *ailleurs familier* » fondée sur une relative ignorance de l'altérité. D'un côté, avec la familiarité, portée notamment par le processus de patrimonialisation, qui transforme *l'Autre* en un simple figurant du tableau que nous nous approprions, s'effacent les pôles d'une communication possible et se construisent des processus

de sujétion sociale. De l'autre, « *l'invisibilité* » des anonymes remarquée dans le cadre des relations de voisinage traduirait une dispersion et une désunion des parties qui renverrait moins à une morbidité sociale qu'à l'accroissement des sociabilités électives. Ces deux phénomènes, étayés par le renforcement des processus « *d'adéquation géographique* », interrogent quant à la possibilité de construire, collectivement ou inter-individuellement, des lieux, entendue comme cette interaction située permettant à des individus socialement différents de discuter sur un mode égalitaire.

8.2. De l'absence de lieux publics à la construction de moments de lieux inter-individuels

Nous avons initialement défini le lieu comme un espace approprié, signifié et normé, autorisant, à la différence de l'espace ouvert, à rechercher les traces d'une interaction sociale pouvant aboutir à la transformation d'une normativité existante. Cette conception du lieu repose avant toute chose sur une reconnaissance de l'altérité car « *à la base de la conception ancienne de la politique, il y a la conviction que l'homme en tant qu'homme, que chaque individu, en son unicité, paraît et s'affirme dans la parole et l'action* » (Arendt, 2000 [1961], p. 69). Autrement dit, le lieu serait cette situation de co-présence où se maintiendrait une tension entre engagement et distanciation, entre expérience de l'altérité et construction d'une appartenance commune. Notre enquête ne nous a pas permis de trouver les traces de cette construction de lieux entre agriculteurs et non-agriculteurs lors des événements ayant pour scène les espaces publics du pays des Bastides. Un résultat qui nous a conduit à nous interroger de manière plus fondamentale sur la densification de ces espaces publics et leur transformation en site, puissant porteur de sens et manifestation visible d'une occupation tangible du territoire (Belmont, 1997). En fait, et de manière assez paradoxale, c'est en considérant ce qui se jouait parfois au cœur de la sphère privée, en particulier lors de l'ouverture des exploitations agricoles au public, que nous avons pu observer des individus tenus séparés, mais réussissant à instituer et à préserver une certaine communication. Mais dans ce cas, ne devrait-on pas plutôt parler de moment de lieux ?

8.2.1. La « *rhétorique douillette* » de l'harmonie sociale

Dans ce travail de recherche, si nous avons délibérément choisi de ne pas investir les actions collectives liées à l'existence de conflits, nous avons étudié ce qui se travaillait lors des co-présences de « masse » entraînant une appropriation des espaces publics. Ce qui ne relève ni du groupe, ni de la population mais de la collection d'individus construit-il alors un rassemblement défini par I. Joseph (1998) comme une configuration de positions et de mouvements où les individus élaborent des « *actions conjointes* » ? Ces événements, et on songe en particulier aux initiatives portées dans la sphère publique par les réseaux professionnels agricoles, permettent-ils alors l'avènement d'une « *hospitalité de la confrontation* », entendue comme la construction d'un accord entre une pluralité d'individus à partir de la reconnaissance préalable de leur différence et de leur mésentente (Joseph, 1998) ? Ou doit-on plutôt admettre que

ces animations, le plus souvent festives, renvoient davantage à une « *rhétorique douillette* » de l'harmonie sociale qui postule que le simple fait de partager un même lieu rapprocherait socialement (Genestier, 2006) ?

8.2.1.1. Les rendez-vous manqués d'une « *hospitalité de la confrontation* », le cas des *Marchés des Producteurs de Pays*

Si les festivités permettent la satisfaction de nos plaisirs individuels, elles possèdent également des finalités sociales puisqu'elles pourraient notamment participer des processus de territorialisation et de la construction d'une cohésion sociale, en somme de la définition d'un « *être-ensemble* ». Ces « *espaces-temps interstitiels de la vie sociale* » (Di Méo, 2001b) rempliraient ainsi « *une fonction d'expression, d'affirmation et de défoulement, marquée par un dérèglement passager et voulu de l'ordre social pour mieux le reconstruire ensuite* » (Rieucou, 1998, p. 618). Les festivités seraient donc ces moments permettant de faire face, avec des armes symboliques, à des situations de tensions inhérentes à la reconnaissance d'une diversité sociale. En effet, elles favoriseraient l'expérience concrète d'un réel remodelé par un imaginaire libéré de tout assujettissement à l'ordre établi. En ce sens, la fête permettrait une régulation apaisée de processus d'appropriations collectives antagonistes. Dès lors, elle pourrait être ce moment innovant où se construit une cohabitation qui ne serait pas simplement une adhésion à une identité locale proclamée mais davantage fondée sur une ouverture à l'altérité et la possibilité donnée de promouvoir, symboliquement, sa différence : « *Ainsi l'objectif vertical d'une distinction sociale démocratique alterne avec l'objectif horizontal de l'intégration unitaire* » (Di Méo, 2001b, p. 35). Toutefois, force est de constater que nous n'avons pas rencontré, durant notre enquête, l'équivalent agricole du « *Carnaval des voyous de Strasbourg* »³⁰⁹ évoqué par G. Di Méo (2001b).

Sans revenir sur les nombreuses festivités de « *l'agricolité* » dont les références à l'activité agricole demeurent pour le moins évanescentes, nous voudrions directement évoquer le cas des *Marchés des Producteurs de Pays* tant il nous semble illustrer tout à la fois l'ambivalence des réseaux professionnels agricoles et le rôle prédominant de la patrimonialisation dans la construction des contextes d'action des situations de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Si l'objectif initial de cette initiative était de permettre à un certain nombre d'exploitants de trouver des revenus complémentaires, les responsables de la Chambre d'Agriculture souhaitaient également qu'elle participe de la reconstruction des liens de confiance entre consommateurs et producteurs en mettant notamment en avant la traçabilité et la qualité des produits. Par des campagnes d'affichage « *Paysans en Aquitaine et heureux de l'être* » ou la mise

³⁰⁹ Le « *Carnaval des voyous* » est né à la fin des années 60 en opposition à la culture dominante associée aux exigences de la production industrielle et de la culture locale. Ainsi, les affiches comportent une tête de singe qui ressemble à une tête de mort et qui porte une coiffe alsacienne avec l'indication « *made in Hong-Kong* », comme pour mieux dénoncer l'Alsace de pacotille vendu aux touristes (Di Méo, 2001b).

en scène d'une pièce de théâtre parodiant les principaux clichés de la nouvelle ruralité, les organisateurs ont de fait constitué des espaces de parole. Cependant, on peut se demander si ceux-ci ne sont pas davantage pensés sous l'angle de la communication que de la discussion à plusieurs voix. En effet, on est plutôt en présence de la construction d'un discours qui présente des objets-biens ou services à promouvoir- sous l'angle de leur valeur potentielle pour des destinataires. Par ailleurs, si les marchés de producteurs ne se déroulent pas dans des hauts-lieux, ni même dans les sites culturels ou naturels les plus prisés, il y a indéniablement la volonté de sélectionner et d'aménager des espaces ayant justement la capacité de renvoyer l'image d'une certaine campagne bucolique, authentique et emplie de simplicité. Autrement dit, même situés à l'écart des circuits touristiques, les espaces mobilisés sont transformés, au moins durant le temps de l'action, en site. Ainsi, cette prise de parole ne s'arrête pas à la promotion des objets, puisque par la participation des « clients » à un contexte d'action où la mise en scène est indexée aux normes de la patrimonialisation, elle construit un deuxième discours figuratif qui participe à constituer l'identité de son public en offrant au visiteur l'image supposée de son propre désir (Landowski, 1989). Au final, si l'absence relative des échanges discursifs ne nous a pas permis d'observer des processus de redéfinition des normes d'usages, plus globalement, nous n'avons pas pu constater, au cœur de ces festivités, d'actions conjointes remettant en question les principes définissant les pratiques licites ou illicites de l'espace situationnel.

Sans promouvoir une vision mécanique ou organiciste des règles, on peut néanmoins s'attarder sur l'emprise symbolique des espaces investis, et ce même si celle-ci est parfaitement acceptée et donc construite par l'ensemble des protagonistes. La convivialité en actes passe aussi (et surtout) par la symbolisation et l'agencement spatial des objets (Cailly, 2002). On pourrait en effet se demander si les valeurs exprimées ne sont pas finalement des contre-valeurs permettant d'affirmer un pouvoir de neutralisation et de résistance symbolique face à des modèles dominants. De fait, dans son étude consacrée à l'escalade, L. Cailly (2006) n'hésite pas à interpréter le modèle « *écologico-esthétique-convivial* » qui sous-tendrait la pratique « grimpeuse » comme s'apparentant à une critique « artistique » du capitalisme. Mais finalement n'est-ce pas davantage les configurations sociales et spatiales particulières de cette pratique qui donnent son véritable sens à cette critique sociale en acte ? En effet, c'est parce que les espaces investis sont des espaces de pleine nature situés en périphérie de la ville que ces premiers peuvent être perçus par rapport à celle-ci comme des « *contre-emplacements* » dans lesquels les valeurs sociétales (jugées) dominantes se trouvent contestées et inversées. Or, sur le pays des Bastides, les espaces investis pour les diverses festivités agricoles, et en particulier lors des *Marchés des Producteurs de Pays*, ne peuvent pas être qualifiés, à l'échelle locale ou départementale du moins, comme des « *contre-emplacements* ». Au contraire, l'homogénéité et la reproduction des mises en scène

prévalent, construisant progressivement, à quelques dissonances³¹⁰ près, un espace de parole monocorde. On pourrait cependant considérer qu'il ne faut justement pas prendre le territoire local comme référentiel puisqu'en fait ces festivités s'adresseraient avant tout aux touristes, définis comme des urbains. Comblé des valeurs inverses à celles qui prévalent dans l'espace-temps du quotidien de ces urbains, le *Marché des Producteurs de Pays* pourrait alors constituer un espace qualitativement différent, fortement compensatoire (Cailly, 2002). Or, non seulement ce public n'est pas uniquement composé d'estivants mais surtout le problème, par rapport à une pensée du lieu, n'est-il pas justement que cet espace investi est construit « pour » et non « avec » les visiteurs ? Par ailleurs, cette absence constatée de lieu ne provient-elle pas également du fait que ces initiatives viennent s'enfermer dans des cadres festifs alors même que les festivités sont de moins en moins pensées comme intervalles, mais plutôt comme des manières artificielles d'unir ce que la distance sépare ?

La récupération et l'aseptisation des festivités par le transfert sur leur structure même de modèles sociaux conformistes est, depuis longtemps, un des exercices préférés des élites politiques ou religieuses. Aujourd'hui, elle confèrerait à ceux qui les organisent la maîtrise de la production de l'image symbolique de la localité. Un enjeu de pouvoir important à l'heure de la qualité des lieux et de l'attractivité territoriale et ce d'autant plus que, dans le même temps, les fêtes, anciennement conçues comme des occasions rares et ritualisées de contester l'ordre établi, ont perdu de leurs capacités subversives dans une société qui a sanctifié la consommation et banalisé ces moments de réjouissances sociales (Matthey et Walther, 2005). Si à court terme, cette uniformisation et cette banalisation peuvent apparaître comme source d'un certain confort pour les nouvelles élites, à plus long terme, on peut s'interroger sur les conséquences de cet affadissement d'un « *outil magique capable de neutraliser les tensions collectives* » (Di Méo, 2001a, p. 65).

Il ne s'agit pas de faire l'apologie de cette « excentricité » que l'urbanité idéale définie par I. Joseph (1998) permettrait de vivre, mais, dans une démocratie, la légitimité de l'ordre politique ne vient-elle en partie pas de la manière dont sont régulées les tensions et les contradictions³¹¹ affleurant dans la sphère publique ? En effet, à partir du moment où une certaine pluralité culturelle existe sur un même territoire, on pourrait s'attendre à voir apparaître des espaces de paroles permettant non pas tant l'expression que la mise en discussion de ces différents points de vue. Faudrait-il alors conclure à la survivance et l'entretien, par la patrimonialisation, de la tradition comme modalité du contrôle social des espaces publics villageois ? Si tel est le cas,

³¹⁰ Les marchés ponctués par la pièce de théâtre satirique, « *l'Humour en prime* », pourraient en effet faire exception. Toutefois, si l'impertinence du spectacle est indéniable, nous restons mesurés quant à sa seule capacité à faire émerger des lieux. En effet, nous demeurons là, dans une co-présence symbolique.

³¹¹ À la différence de la violence, nous considérons que les tensions et les contradictions inhérentes au débat démocratique ne supposent pas nécessairement la recherche d'une appropriation exclusive de l'espace public.

devrait-on y voir une contingence périgourdine ou ce constat nécessite-t-il, plus fondamentalement, de réinterroger notre conception du fonctionnement des lieux ?

8.2.1.2. Des lieux vides aux sites, deux modalités d'investissement des espaces publics pour une reproduction des formes de contrôle social ?

Pendant les trois années où nous avons, pour les besoins de l'enquête, parcouru, séjourné et observé ce qui se jouait sur le pays des Bastides, les graffitis, par ailleurs vite effacés, dénonçant la fermeture de la maison de retraite de Monpazier furent sans doute les seuls signes tangibles de ce qui pourrait s'apparenter, selon le point de vue où on se place, soit à de l'incivilité, soit à un mouvement de contestation de l'ordre établi, que nous ayons pu constater. Les marqueurs socio-spatiaux des processus de transgression pouvant révéler les tensions inhérentes à l'existence d'une diversité sociale et culturelle demeurèrent ainsi pour le moins discrets au sein de ces lieux publics. Pour comprendre ce qui relève davantage de l'invisibilité que de l'absence, plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés et au premier rang desquels se trouve la nature même des espaces de rassemblement. En effet, si en théorie, le mode d'appropriation de l'espace est relatif à chaque sujet en fonction de ses compétences et de ses désirs, il est difficile de ne pas considérer le rôle actif de l'espace. L'agencement spatial délimite les pratiques possibles ou pas, ne serait-ce que par les normes et les codes qu'il suggère. En « Dordogne-Périgord », le rôle de l'économie touristique et résidentielle favorise le développement d'une attractivité territoriale et l'extension des processus de patrimonialisation, qui participent de la multiplication des lieux investis mais également de leur densification, comme si le territoire tout entier avait acquis cette capacité à lancer « *des clins d'œil au flâneur* », à l'incliner à se demander : « *De quels événements ai-je bien pu être le théâtre ?* » (Benjamin, 1986 [1927-1934], p. 417). Un habillage symbolique qui se fait bien souvent à l'aune d'un développement culturel où le regard patrimonial permet, de manière discrète et pourtant explicite, de filtrer certaines populations qui se sentiraient trop en discordance avec « l'esprit du lieu ». Si la patrimonialisation soumet ceux qui se trouvent mis en scène à des formes de domination symbolique, elle n'est pas non plus sans effet sur le public qui ne se reconnaît pas toujours dans le tourisme culturel promu. De fait, pour admirer et partager les symboles qui sont érigés en bien commun, il faut encore pouvoir s'identifier aux ancêtres qui sont célébrés. Dès lors, sans remettre en question la diversité sociale de ces estivants et de ces nouveaux résidents, on peut s'interroger sur leur capacité à être le parfait reflet de nos sociétés multiculturelles. Par ailleurs, si d'un point de vue heuristique le patrimoine est une réinvention et une parole permettant d'initier de nouveaux liens (Micoud, 2000), lors de ces événements, le récit est incomplet et les auteurs sont anonymes. Le patrimoine est alors davantage donné à voir qu'à lire et à déconstruire : « *Le lieu est ainsi « naturalisé ». Il n'aurait pas été produit. Du coup, il est aussi sanctuarisé, dans la mesure où, investi des valeurs sacrées de la profondeur historique, de celle qui intègre la mort de générations précédentes, il devient intouchable, intransformable. En ce double sens, la mise en patrimoine relève bien d'une opération de « magie » sociale qui aboutit à leur induration dans*

un état donné, et à un moment donné, dans une logique d'abolition du politique au profit du groupe social qui l'a conçue. En effet, en ne pouvant prétendre transformer le lieu, c'est toute la société qui y vit et la manière dont s'organisent les relations entre les membres qui semblent figées » (Lazzarotti, 2003, p. 99). La patrimonialisation produit ainsi un rapport normatif au monde qui a la vertu ambiguë de faire oublier qu'elle est une production sociale et une autorité immédiate pour apparaître au contraire comme projet consensuel et non problématique. Ainsi, même si on en ignore les fondements ou le sens exact, la matérialité patrimoniale renvoie à des « codes d'habiter » difficiles à ignorer (Gravari-Garbas, 2005) et à critiquer.

Faut-il voir dans cette forme de « *gentrification* »³¹², productrice de contextes d'action normés et stabilisés, une spécificité périgourdine ? Certes, le processus de patrimonialisation y est sans doute plus accentué, du moins plus institutionnalisé, que dans les quartiers urbains disqualifiés et les espaces ruraux délaissés. Cependant, on peut se demander si l'engouement actuel pour le patrimoine ne s'inscrit pas dans un mouvement plus vaste où l'aspiration à la liberté s'accompagnerait paradoxalement d'une demande croissante d'ordre collectif. Cette tension moderne n'est pas étrangère à notre propos car si le contexte rural des actions situées joue un rôle dans la prééminence de l'ordre local, nous faisons l'hypothèse que cela correspond moins à la résistance au changement des anciennes élites ou des agriculteurs (Bossuet, 2000) qu'aux processus de requalification qui construisent une nouvelle ruralité en opposition à certaines caractéristiques supposées d'un monde urbain qu'on se représente volontiers, si ce n'est plus violent, du moins plus incertain. Le maillage du territoire par des espaces patrimonialisés et le maintien de l'interconnaissance comme mode de repérage social des relations de voisinage témoignent, dans des registres différents, de la (re)production de certaines formes de contrôle social. Toutefois, cela ne fait pas de ces localités des espaces panoptiques, car ce qui pourrait s'apparenter à une forme de conservatisme « *esthético-convivial* »³¹³ (Gravari-Garbas, 1998) cherche à homogénéiser et à s'appropriier l'espace public sans pour autant poser des frontières de fer. Nous avons ainsi vu, au travers de l'existence même des espaces ouverts, que les individus, par leur autonomie croissante, pouvaient tout à fait s'affranchir de ces modalités de régulations sociales et vivre en marge dans un régime de sociabilités électives. Autrement dit, « *l'adéquation*

³¹² Pour certains auteurs la « *gentrification* » désigne le processus par lequel la classe moyenne s'approprie un espace, souvent les quartiers centraux des villes, dans une logique de « *l'entre-soi* » (Bourdin, 2008). Pour notre part, nous utilisons une définition moins restrictive puisque par « *gentrification* » ou "embourgeoisement", nous entendons le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier ou d'un territoire se transforme au profit des couches sociales moyennes et supérieures. Mais même dans cette acception, nous employons ce terme avec prudence car si la « *gentrification* » est un concept opérationnel pour analyser certaines transformations à l'œuvre dans les villes, sa transposition dans le cadre d'une réflexion sur les espaces ruraux demeure plus incertaine (Dodier, 2005).

³¹³ Le conservatisme de ce modèle « *esthético-convivial* » pourrait avoir certaines analogies avec le développement d'un « *nouvel hygiénisme* » qui fait explicitement référence à la morale publique du XIX^e siècle. En nous inspirant librement de la définition proposée par L. Matthey, (2005), ce mouvement pourrait être assimilé à un état d'esprit qui se veut avant tout bienveillant, soucieux de notre santé, de notre bien-être, de la durée de notre existence et de notre insertion heureuse dans un monde chaleureux et ouvert mais où chacun doit rester à sa place.

géographique » ne se jouerait pas uniquement en termes de pratiques et d'usages mais interviendrait également au niveau des expériences sociales que nous souhaitons vivre. À chaque espace ses sociabilités attendues. Ici, le refuge et l'espace de repos social, là-bas, la stimulation nerveuse inhérente au mouvement. Des comportements individuels qui seraient à mettre en parallèle avec un renforcement généralisé de la qualité des lieux et de leur densification symbolique, deux phénomènes qui ont en commun de limiter les processus d'appropriation antagonistes des espaces publics.

Cette question de la qualité et de la densification des espaces publics nécessite de reprendre le chemin emprunté pour construire l'idéal-type du lieu, en l'occurrence celui d'un langage géographique d'une théorie de la démocratie (Entrikin, 2000). Si toutes les sociétés modernes sont multiculturelles, la façon dont nous appréhendons celle-ci participe de la distinction des différents principes politiques auxquels nous nous référons d'une société à l'autre. Par exemple, la citoyenneté à la « française » repose notamment sur la séparation de l'espace privé et de la sphère publique : « *Au privé, la liberté des attachements et des fidélités particulières, religieuses ou historique [...] Au public, l'unité des pratiques et des instruments de la vie commune, politiquement organisée autour de la citoyenneté* » (Schnapper, 2000, p. 233). Cette conception moderne d'un domaine public fondée sur une exigence « *d'impropriété mutuelle* » (Tassin, 1991) a contribué, en voulant séparer la culture de sa dimension spatiale, à vider les espaces publics de toute dimension signifiante. C'est pour ces raisons que suite au constat de son dysfonctionnement, certains auteurs ont plaidé pour un réinvestissement symbolique, vécu sur le mode de l'éphémère (Ghorra-Gobin, 2001), des espaces phares de la citoyenneté. C'est également dans cette optique que nous avons pu envisager l'espace public comme une figure particulière du lieu : « *En ce sens, la culture et le lieu, malgré la singularité des éléments dont ils sont nourris, correspondent à cette volonté de mise à distance qui est aussi fondatrice de l'espace public* » (Berdoulay, 1997, p. 305). Or, ce que nous avons pu observer sur le pays des Bastides, mais qui à notre sens ne se résume pas à ce seul territoire, n'est ni de l'ordre du lieu vide ni même du registre de la tension mais renvoie davantage à la multiplication de petits lieux denses, de lieux déjà signifiés car indexés aux valeurs du territoire. Si on se réfère à la théorie proposée par J.N. Entrikin (2000) (2002), ce constat renvoie au point de vue communautaire qui donne de l'importance à la définition collective du lieu au sein duquel les personnes agissent en fonction d'idéaux communautaires.

L'idée de communauté est une idée difficile, non seulement en raison des différentes figures que peut prendre la communauté mais surtout en raison de son caractère fantasmatique : « *De ce fantasme communautaire, on peut prendre la mesure dans cette forme paroxystique de la communauté qui s'éprouve dans la communion* » (Tassin, 1991, p. 24). En cela, l'hypothèse d'un développement des formes communautaires de l'appropriation des espaces publics pourrait paraître excessive, et ce d'autant plus lorsqu'on l'apprécie à la lumière de l'existence des espaces

ouverts, de l'absence de dynamique d'« *entre-soi* » et de l'essor des sociabilités électives dans un régime de mobilité généralisée. Par ailleurs, en l'absence d'échanges inter-individuels, ce qui se travaille lors de ces événements où se côtoient une collection d'individus appartient davantage au registre du jeu, de l'illusion et de l'utopie communautaire que de l'affirmation identitaire. Cependant, si ce monde imaginaire ne s'oppose pas nécessairement à la personnalité sociale des individus (Pellegrino *et al.*, 1991), il n'est pas sans effet sur la fonction politique de cet espace social. En effet, la densification des espaces publics participerait tout autant, sinon plus, de l'aseptisation des espaces publics que leur supposé « *régime d'impropriété mutuelle* ». Nous partageons ainsi l'analyse de J.N Entrikin pour qui la théorie libérale des « lieux vides » et la doctrine communautariste des « lieux denses » sont en réalité l'expression connexe d'une même logique identitaire. De fait, dans les deux cas nous sommes dans l'illusion du lieu puisque le fonctionnement de ce dernier, comme de l'espace public, ne repose pas tant sur le partage d'une culture, fût-elle celle de la morale civique, que sur l'engagement et la participation de tous à l'élaboration du cadre commun dans lequel la vie de chacun s'inscrit (Claval, 1998). Une prédominance de l'identité³¹⁴ sur l'agir qui n'est pas sans risque au regard de la place accordée à l'affectif dans la définition même de ces sites : « *Quand les planificateurs essaient en toute bonne foi d'améliorer la qualité de vie en la rendant plus intime, ils ne font que recréer l'espace stérile* » (Sennett, 1979, p. 247). Cette interprétation pourrait paraître quelque peu audacieuse mais lorsqu'on l'apprécie au regard d'un questionnement sur l'institution d'un lien social qui ne saurait se réduire à un « *être ensemble* » paisible, elle ne nous paraît pas totalement dénuée de fondement. Même s'il constitue indéniablement une source de réappropriation et de requalification de nos espaces de vie, on peut ainsi se demander si le patrimoine ne prend pas parfois l'aspect ambigu « *d'un charisme incivil* »³¹⁵ (Sennett, 1979).

Le regard patrimonial, l'injonction au festif, l'affirmation du local, le marketing territorial ou encore ce que certains nomment le « *nouvel hygiénisme* » sont autant de vecteurs d'un processus de réification ou du moins de densification de la dimension signifiante des lieux publics faisant l'objet d'une appropriation collective. Cependant, l'intérêt de la notion de lieu, par rapport à celle d'espace public, est qu'elle permet d'aller rechercher dans les sphères

³¹⁴ En ce sens, la transformation du territoire, corollaire spatial de la citoyenneté (Banos, 2002), en valeur de référence et en argument d'autorité, pourrait constituer un symptôme supplémentaire des crispations identitaires qui agitent de manière récurrente nos sociétés démocratiques.

³¹⁵ En partant de l'idée qu'il y a civilité quand l'individu ne constitue pas un poids pour autrui, R. Sennett définit le « *charisme incivil* » comme l'irruption sur le devant de la scène politique d'une culture de la personnalité qui agit comme une force politique stabilisante et conservatrice. Un agent de pacification politique qui participe donc d'un détournement de l'espace public en affectant le contenu et en jouant sur la séduction des foules. En partant de l'idée que l'objet patrimonial non seulement personnalise une certaine mémoire et une certaine autorité mais mobilise également le registre de l'affectif et nous fait détourner notre attention des réalités désagréables en « *présentant bien* », il nous a semblé qu'une certaine analogie était possible. Par ailleurs, « la chute » nous a également paru intéressante car loin de constituer une preuve de la force de l'État ou des pouvoirs publics, le « *charisme incivil* » traduit au contraire un acte d'affaiblissement : « *Il règne sur un domaine dans lequel rien ne change vraiment, jusqu'au moment où tout aboutit à une crise insoluble* » (1979, p. 230).

« interdites » les traces d'un apprentissage de l'altérité. Alors que les espaces publics pourraient s'épuiser dans un usage privatif de la communauté, la publicisation de la sphère privée offre paradoxalement l'occasion de voir se constituer un dialogue interculturel.

8.2.2. Construction de moments de lieux inter-individuels, les vertus d'une publicisation de la sphère privé

Afin de retrouver les traces de la construction de lieux, il nous faut regarder du côté des relations inter-individuelles qui se nouent parfois entre agriculteurs et non-agriculteurs au cœur des espaces privés, en l'occurrence ceux des exploitations agricoles. Lorsque ce retour dans cette sphère originelle de la communauté ne tend pas à réduire l'étrangeté de *l'Autre* dans une relation de familiarité, l'ouverture de l'espace domestique ouvre la voie à la construction d'un lieu. Même si la normalisation véhiculée par les organismes touristiques et agricoles gérant ces différentes formes d'accueil à la ferme participe activement à cadrer les interactions, il n'existe pas encore de *modus operandi* qui couvrirait l'ensemble des situations auxquelles les protagonistes peuvent être confrontés. Paradoxalement et contrairement à ce qui se joue dans l'espace public rural, l'ouverture de l'espace privé semble engendrer une incertitude qui oblige d'une certaine manière les protagonistes à construire leur propre règles du jeu. Toutefois, il ne peut s'agir que de moments de lieux, car non seulement l'investissement conjoint de l'espace demeure éphémère, mais surtout l'institutionnalisation de ces formes de co-présence tend, toujours plus, à réduire l'équilibre fragile du lieu.

8.2.2.1. Une altérité préservée

Pour différentes raisons, qu'il s'agisse de la durée de l'action, du rôle structurant de la patrimonialisation ou encore de la compétence stratégique des acteurs, les interactions à l'œuvre dans les contextes d'action de l'hébergement à la ferme peuvent demeurer superficielles ou, au contraire, via l'instauration d'un registre de la familiarité, prendre la forme d'une certaine sujétion sociale. Si dans les deux cas, la situation est plutôt vécue sur le mode de l'espace ouvert, le lieu n'est pas très loin puisqu'il se tient à la juste distance entre familiarité et extranéité. Des « *réserves sûres* » (Goffman, 1979 [1956]) à l'instauration de conversations, les différentes stratégies comportementales adoptées par les protagonistes pour faire face à l'expérience, sur un espace somme toute restreint, de la co-présence physique favorisent en effet l'expérience de l'altérité, ainsi que les propos de M^e Mergnac³¹⁶ en témoignent : « *Avec mon mari, on se regarde et on se dit « là, il va falloir jouer serré parce que c'est pas nos idées »* » (Chapitre 6.1.1). Cette reconnaissance et cette acceptation de la différence, aussi bien par les propriétaires que par les visiteurs, favorisent une certaine distanciation nécessaire à la construction du lieu. Celle-ci est en

³¹⁶ Les propos de cette agricultrice trouvent leur écho chez des visiteurs présents dans une autre chambre d'hôte : « *On n'a jamais été déçu par une soirée. Les discussions sont toujours restées sereines malgré des différences de vue phénoménales... On a des hôtes à respecter quand même* » (M. Maillet, 57 ans, ingénieur, Moselle, 2004)

effet la condition du maintien dans l'interaction d'une attention mutuelle. L'hôte qui ne demeure pas dans un non-lieu mais chez autrui ne jouit en fait que des droits, souvent implicites, accordés par des propriétaires qui sont à son service. Un équilibre fragile qui participe de la coexistence d'une diversité d'usages puisque l'exploitation peut demeurer tout à la fois, un espace de production, un espace domestique et un espace d'accueil. Dès lors, si l'asymétrie des conditions de cette hospitalité ne s'accroît pas et si le visiteur s'investit dans l'interaction³¹⁷, c'est-à-dire montre un certain intérêt et une certaine curiosité pour divers sujets, la situation construite ouvre la voie à une exigence de compréhension mutuelle permettant d'élaborer un consensus³¹⁸ à partir de la pluralité sémantique de nos rapports au monde ; processus qui est au fondement même du lieu.

Dans cette configuration, l'accessibilité (visuelle, physique, olfactive) des espaces de production joue un rôle important pour maintenir la pluralité sémantique à l'œuvre et faire de l'activité agricole un objet de discours. En effet, l'environnement immédiat du contexte d'action constitue un vecteur important des échanges élaborés. Ainsi, de la météo à la nourriture, en passant par les images saisies aux détours d'une promenade ou d'une visite, les prises possibles sont nombreuses mais soumises à cette accessibilité. La taille et le goût d'un aliment peuvent ainsi suffire à l'émergence d'une conversation sur le rôle des pesticides, tandis que le temps permet d'évoquer la problématique de l'irrigation :

Ce matin, on a justement parlé des problèmes d'eau avec M. Espinasse parce qu'avec la chaleur qu'il fait depuis des jours, ça peut quand même poser des problèmes. Il m'a expliqué que lui fonctionnait à partir d'une source privée. Mais, le souci vient des grandes surfaces qui sont irriguées sur un sol qui n'est pas bon. On a parlé du sable dans les Landes, mais, chez nous dans la Drôme, c'est pareil, les céréaliers, ils font du maïs sur des roches, alors l'eau ne reste pas évidemment (M. Pages, 37 ans, technicien, Drôme, 2004).

Ces discussions sont souvent en lien avec les thèmes qui intéressent en priorité les visiteurs, notamment la santé, l'alimentation et l'environnement. Toutefois, même si ces sujets peuvent être source de certaines polémiques, la plupart du temps, la conversation demeure consensuelle. La confrontation d'idées laisse ici place à un jeu de questions-réponses ou, plus souvent encore, à des anecdotes qui confèrent à la discussion un caractère tout à la fois informatif et ludique :

317 Il peut y être invité, voire incité, de manière, plus ou moins détournée, par les propriétaires qui veillent à ne pas laisser s'instaurer le silence.

318 Dans la théorie de « *l'agir communicationnel* », J. Habermas (2000 [1963]) définit les conditions rendant possible une entente par communication, en posant que le but des protagonistes ne peut dès lors être autre que produire une adhésion rationnellement motivée, non par extorsion, mais par une entente qui repose constamment sur des convictions communes. C'est pourquoi nous privilégions l'idée d'un consensus.

Construction de récit autour des « chasseurs de nuages »

La conversation continue sur la météo qui passe à la télé. La maîtresse de maison regrette qu'il ne pleuve pas avant dimanche alors que les visiteurs avouent presque simultanément leur espoir d'avoir beau temps. M. Faupin intervient en disant « *pour que tout le monde soit content, il faudrait qu'il pleuve la nuit. Toute façon, comme c'est une terre de contraste, les chaleurs remontent vite le jour* ». Son épouse confirme en précisant que c'est une terre d'orage. Le visiteur raconte alors qu'il a entendu aux informations qu'il avait beaucoup grêlé en Suisse, et que le vignoble de ce pays était pratiquement ravagé. La conversation se poursuit alors sur les fusées utilisées par les exploitants pour détourner ces orages. M^e Faupin nous informe qu'ils n'ont plus le droit de le faire en Dordogne. Son époux explique que c'est les petites communes qui ont demandé d'interdire ces pratiques car comme elles n'avaient pas d'argent pour acheter le matériel, les orages tombaient toujours sur elles. M. Faupin précise qu'à une époque tout le monde utilisait ces fusées, ce à quoi le visiteur répond que cela devait faire de sacrées batailles de nuages entre les communes. Le propriétaire poursuit son récit en expliquant que dans le Lot, il y avait des gens de la Chambre d'Agriculture qui suivaient les nuages avec leur camionnette et leurs fusées alors qu'en Dordogne, c'était plus individuel. Le visiteur reprend à son compte cette distinction pour évoquer en rigolant les « *chasseurs de nuages* » du Lot. Mais le sérieux revient aussitôt car l'exploitant explique qu'à cause de la tige en bambou qui était très fragile, il y avait de nombreux accidents. Son épouse confirme et ajoute que ces tirs mettaient souvent le feu aux bâtiments agricoles. La conversation se termine lorsque M^e Faupin affirme qu'à l'heure actuelle, les orages passent vite et que lorsqu'ils viennent de l'océan, ils sont disloqués par les tirs de barrages faits au niveau des vignobles.

On ne peut cependant pas affirmer que l'agriculture constitue un univers de référence omniprésent dans les situations de co-présence ponctuelles. En effet, les thématiques du voyage et surtout des territoires, ceux des hôtes et des propriétaires, trouvent davantage leur place dans les interactions construites car celles-ci se présentent comme un recours immédiat, en apparence anodin, une façon presque impersonnelle de trouver un langage commun. Pour autant, ces échanges ne sont pas des « *parodies de dialogues* » (Debord, 1996 [1967]) qui seraient vides de sens, car elles permettent aux protagonistes de l'action, si ce n'est de construire un « *monde commun* » (Chapitre 8.3), du moins de s'approprier tout en gardant leurs distances. Dès lors, même si la confrontation d'idées n'est pas nécessairement l'objectif des personnes venant profiter de ce service marchand, ni même la modalité principale des interactions à l'œuvre dans des chambres d'hôtes, le respect mutuel et la relation de confiance qu'elles favorisent laissent exister cette potentialité. Dans l'optique du lieu, une négociation contrôlée est préférable à une révélation soudaine qui s'imposerait comme une vérité indépassable.

Il arrive que les visites de fermes fournissent également l'occasion de construire des moments de lieux. Devant la plantation de kiwis, l'exploitant évoque ainsi la question de la réfrigération et de la conservation des fruits ; la visite du laboratoire de transformation du canard suscite des interrogations sur le bien-être animal pendant qu'un atelier technique dans une exploitation de viande bovine permet d'évoquer la composition de l'alimentation donnée au bétail et de dissiper les craintes provoquées par la « maladie de la vache folle ». Par ailleurs, alors que dans le cadre d'un hébergement à la ferme, l'emprise des labels touristiques tend à favoriser l'éloignement et la mise en scène des espaces de production, réduisant parfois les références à l'activité agricole à des anecdotes ou des péripéties peu significatives du fonctionnement d'une

exploitation agricole moderne, les visites de fermes donnent nécessairement accès, si ce n'est physiquement, du moins visuellement à une partie ou à l'ensemble des agencements spatiaux qui composent le quotidien de l'exploitant. Mais là encore, le lieu est incertain. Ainsi, ces exploitations sont souvent préparées, parfois aménagés lorsqu'elles ne sont pas sélectionnées en fonction des productions emblématiques du territoire ou de leur esthétisme environnemental. De plus, même si le visiteur peut ne rien lire des marqueurs spatiaux présents, au final, il conserve tout de même la possibilité de s'investir et de demander des explications au propriétaire des lieux. Comme dans les chambres d'hôtes, cet engagement nécessite au préalable une phase d'apprentissage des modalités de l'interaction. Une phase d'apprentissage qui, chez les agriculteurs, tient tout autant de la répétitivité de ces pratiques que de leur organisation par les réseaux professionnels agricoles ou les offices de tourisme. Des formes ordinaires et structurelles de l'institutionnalisation de l'activité qui peuvent remettre en question la potentialité du lieu, en plaçant la visite de ferme davantage sous l'objectif de la communication que de l'échange.

L'ouverture des exploitations agricoles aux visiteurs fait émerger le lieu en tant que potentialité. En effet, lorsque les inégalités de position ne conduisent pas à des processus d'indifférence ou de sujétion sociale, les acteurs sont amenés à construire leur cohabitation dans des interactions de face-à-face. Non seulement le cadre de la relation de service ne fournit pas de *modus operandi* mais elle permet paradoxalement de tenir séparé ce que le regard patrimonial tendrait à rapprocher dans une forme de familiarité. Cependant le lieu reste incertain et dans tous les cas, il se révèle éphémère. Plusieurs facteurs participent de cette temporalité du lieu. Pour advenir, il semble nécessiter, de la part des protagonistes, une phase d'apprentissage des rouages de l'interaction. Inversement, l'institutionnalisation de ces activités sociales tendrait à réduire sa durée d'existence.

8.2.2.2. Le moment de lieu

La question de la temporalité des lieux a été peu abordée en géographie, en partie parce qu'on a longtemps considéré que sa dimension matérielle et symbolique dotait le lieu d'un caractère nécessairement pérenne (Allain, 2001). Il existe actuellement des recherches, notamment autour d'une géographie de la musique (Guiu, 2006) mais, à notre connaissance, seule l'équipe du MIT (2005) a récemment publié un ouvrage cherchant à poser les jalons d'une telle réflexion théorique. Toutefois, ce programme stimulant ne s'adapte que partiellement aux différentes questions posées par la construction des lieux ordinaires. En effet, l'équipe du MIT a d'abord façonné le concept de « *moments de lieux* » pour tenter de comprendre les conditions d'apparition et de diffusion de pratiques touristiques associées à des lieux géographiques. Autrement dit, il nous semble que cette réflexion s'applique davantage à la formation des hauts-lieux et à leur rôle de modèle qu'à une réflexion sur le lieu, et ce même si nous pour notre part, nous maintenons un lien entre ces deux concepts puisqu'un haut-lieu est un lieu densifié, c'est-à-dire un lieu sédimenté ayant perdu sa capacité à maintenir liés des êtres hétérogènes pour

symboliser l’empreinte d’un collectif sur un espace. Certaines pistes de réflexions nous paraissent ainsi intéressantes notamment lorsque les auteurs établissent une relation entre l’innovation et le moment de lieu, puisque pour que ce dernier advienne il faudrait notamment: « *une innovation sociale co-produite par un concours d’acteurs divers en interaction* ». Cependant, l’indexation du moment de lieu à l’existence d’« *une rencontre autour des pratiques d’acteurs extérieurs, adoptées ou acceptées tacitement par les acteurs internes* », nous éloigne quelque peu de la théorie de l’action ordinaire à partir de laquelle nous avons choisi d’appréhender ces processus de production des normes sociales. À partir des résultats de notre enquête, nous allons donc proposer maintenant quelques pistes de réflexion.

a) *Le temps de l’apprentissage*

Si on se réfère aux situations de co-présence se déroulant dans le cadre des visites de fermes organisées par l’Office de Tourisme de Beaumont (Chapitre 6.2.1), comment comprendre qu’on passe, en à peine quelques heures, de pratiques vécues sur le mode de l’espace ouvert à la construction de lieux ? En effet, tandis que la visite des plants de tabac ou de la truffière se joue sur le mode de la fréquentation, avec des échanges discursifs fugaces et une quasi-absence de la lecture des univers de référence de l’activité agricole, l’action conjointe construite dans les contextes d’action du laboratoire de transformation puis de l’exploitation fruitière nous rapproche d’un moment de lieu avec la multiplication des échanges inter-individuels. Pourtant, ces différentes situations se déroulent sur un faible espace-temps, s’inscrivent dans un même événement avec notamment des objectifs similaires et la présence constante de l’animatrice qui incarne, en quelque sorte, cet encadrement institutionnel. Dès lors, quels éléments du contexte d’action permettent, à un moment donné, cette innovation ? Est-ce ce qui est montré aux visiteurs ? On pourrait en effet supposer que la capacité d’évocation du matériel servant à tuer et à découper l’animal est plus importante qu’une truffe dont la présence se devine à peine sous la teinte plus sombre de quelques touffes d’herbe. Mais cet argument ne résiste pas à ce qui se joue lors de la visite de la plantation de tabac et de plus, à quelques nuances près, l’action se déroule toujours au sein d’une exploitation agricole. En fait, nous posons qu’il est nécessaire d’appréhender l’animation dans son ensemble, c’est-à-dire composée des quatre visites, et dans sa chronologie afin de pouvoir considérer que la construction du lieu suppose sans doute une phase d’apprentissage. Ce préalable correspondrait au temps nécessaire pour que les visiteurs, qui, contrairement aux agriculteurs, vivent souvent pour la première fois ce type de situation, s’imprègnent et s’adaptent aux modalités de l’interaction, c’est-à-dire à la forme prise par les échanges, aux comportements attendus et plus généralement à ce qu’il est convenable ou inconvenant de faire au regard de la situation. Une étape d’autant plus importante que cette initiative étant faiblement institutionnalisée, c’est aux protagonistes de l’action d’inventer leurs propres règles de fonctionnement. Ce temps d’apprentissage nous paraît un point important car il conduit plus fondamentalement à nous demander si la construction de normes sociales entre agriculteurs et non-agriculteurs ne passe pas d’abord par l’élaboration d’un « *monde commun* ».

Mais avant de revenir sur ce point, poursuivons l'énonciation des facteurs qui nous semblent participer de la temporalité du lieu.

b) D'un lieu (presque) exemplaire à la disparition du lieu

A. Micoud définit les lieux exemplaires comme « *Des lieux produits, construits pour signifier la possibilité d'un avenir différent [...] des lieux qui se définissent en ce qu'ils sont le théâtre d'une action sociale pour la résolution d'un problème ; lieux théâtres et donc pas seulement lieux d'une mise en scène mais en eux-mêmes mis en scène* » (Micoud, 1991b, p. 53). En s'appuyant sur l'exemple des parcs naturels, qui avant d'exister sous leur forme institutionnelle actuelle, ont été précédés par des lieux construits pour en signifier la possibilité, l'auteur nous dit que ces lieux « *sont construits pour être reproduits et imités* ». L'initiative innovante proposée par le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert* pourrait tout à fait s'inscrire dans cette optique du lieu exemplaire puisqu'elle reposait sur la volonté commune de quelques agriculteurs de créer un espace de parole visant à résoudre un problème, en l'occurrence le traitement médiatique réservé à la profession agricole suite aux dramatiques épisodes de « la maladie de la vache folle » (ESB) et à la prise de conscience qui s'en est suivi autour des questions de sécurité alimentaire. Par ailleurs, le réseau s'est institué progressivement dans le temps et dans l'espace puisque, non seulement l'initiative perdure toujours, mais elle s'est même étendue à un autre département³¹⁹ et espère recevoir le soutien de l'Union Européenne. En ce sens, on pourrait considérer que le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert* s'inscrit également dans les temps de passage du lieu exemplaire. Cependant, l'institutionnalisation de cette initiative tend également à changer si ce n'est sa substance, c'est-à-dire la rencontre avec le public, du moins les formes prises par celle-ci. Au départ, chaque membre du réseau procédait un peu à sa manière, prenant la liberté ou le risque de construire dans l'échange les modalités de l'interaction en cours. Or, plus le réseau s'institue, plus les acteurs des réseaux travaillent à définir, aussi bien au niveau des attentes du public que des droits des propriétaires, un *modus operandi* qui couvrirait l'ensemble des situations auxquelles les protagonistes peuvent être confrontés. Une manière pour l'encadrement professionnel, avec souvent l'assentiment des agriculteurs, de minimiser les risques de dérapages et de contrôler de plus en plus le message délivré. Autrement dit, l'espace de discussion tendrait à se transformer en un espace promotionnel. Toutefois, les caractéristiques mêmes de l'action située pourraient minimiser l'importance de ce cadrage institutionnel puisque lors des visites, l'exploitant doit assumer seul le message dont il se veut le vecteur. Entre innovation et routinisation, le devenir de ces lieux demeure incertain. Mais paradoxalement, plus ils tendraient à se rapprocher du mode de fonctionnement d'un lieu exemplaire, dont A. Micoud nous dit encore qu'il doit pouvoir organiser le récit de son commencement de manière à ce que la reconnaissance sociale, si elle arrive, n'altère pas sa dimension signifiante, plus on s'éloigne de la construction du lieu tel que

³¹⁹ Le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert* travaille depuis 2005 en partenariat avec le réseau *Couleur de Fermes* du pays de Fougères en Bretagne.

nous l'avons conçu, c'est-à-dire ouvrant la voie à une pensée de l'espace public. En effet, le lieu nécessite une actualisation permanente du récit dont il est le vecteur et ne peut donc par conséquent reposer sur un discours pré-construit.

c) *La problématique de l'entre-deux*

En évoquant l'opérationnalité de la notion d'espace ouvert, nous avons émis l'hypothèse que l'accroissement des espaces investis et des usages qui en sont faits ne s'accompagnait pas nécessairement d'une coexistence des pratiques. Nous avons alors suggéré la possibilité de réfléchir à l'actuel processus de publicisation à partir d'une dialectique entre coexistence spatiale/séparation temporelle et coexistence temporelle/séparation spatiale des usages. Dans le cas des chambres d'hôtes, cette dialectique permet de comprendre le fonctionnement du moment de lieu. En effet, si cet espace restait uniquement un espace dédié à la production agricole, le visiteur se trouverait prisonnier de cette dimension signifiante. Inversement, s'il est totalement aménagé en espace de villégiature, son caractère agricole tendrait à disparaître. Dans les deux cas, l'avènement du lieu se révélerait impossible. Or, même si sous l'effet des normes spatiales édictées par les labels touristiques, l'espace de production tend à se réduire au profit de l'accueil, la plupart des chambres d'hôtes fonctionnent sur un registre où les appropriations spécifiques laissent la place à leur entrecroisement qui sont alors autant de potentialités pour le lieu. Prenons l'exemple de l'espace domestique par excellence, la maison. Ouvert aux visiteurs lors des repas, il peut également se refermer lorsque les propriétaires travaillent à l'extérieur ou souhaitent tout simplement être tranquilles pendant la journée. De même, si les exploitants évitent souvent de faire circuler le matériel ou les animaux dans la cour lorsque les visiteurs sont présents, et les aménagements vont généralement en ce sens, il se peut toutefois que les protagonistes se croisent au détour de leurs allées et venues respectives. Dans les deux cas, la maison et la cour deviennent des lieux de rencontre potentiels mais éphémères.

* *
*
*
*

Aseptisés et densifiés sous l'effet conjugué du regard patrimonial et d'une « *rhétorique douillette* » de l'harmonie sociale, les espaces publics faisant l'objet d'une appropriation collective, correspondent, sur le pays des Bastides, davantage à la figure du site qu'à celle du lieu. Nous avons alors émis l'hypothèse d'une transformation globale de ces espaces publics qui, en théorie soumis « *au régime de l'impropriété mutuelle* », tendraient à devenir des lieux denses appropriés sur le registre privatif de l'utopie communautaire. Une perspective qui impliquerait une prédominance de l'identité et de l'affectif sur l'agir et le principe d'une « *hospitalité de la confrontation* ». Paradoxalement, nous avons retrouvé la trace de la construction de lieux, entre agriculteurs et non-agriculteurs, au cœur de la sphère privée et en l'occurrence lors de l'ouverture

au public des exploitations agricoles. Cependant, déjà rendus incertains par leur équilibre fragile entre familiarité et extranéité, ces lieux se révèlent également dotés d'une temporalité puisqu'ils sont conditionnés à une phase d'apprentissage des modalités de l'interaction et rendus éphémères par les formes prises par l'institutionnalisation des activités sociales qui les sous-tendent. Au vu de ces différents résultats, toute recherche des traces d'un espace public semble vaine. Pourtant, ces mêmes résultats nous mettent également sur la piste d'une notion potentiellement intéressante dans l'optique de notre réflexion la production de normes sociales entre agriculteurs et non-agriculteurs : le « *monde commun* ».

8.3. De la construction d'un « monde commun » à la question de la légitimité politique de la publicisation

Dans un premier temps, nous avons défini l'espace public comme une figure particulière du lieu dotée d'une dimension politique. La question de la co-existence des pluralités est alors remplacée par celle de la construction de cette co-existence. Une construction qui suppose donc l'accessibilité, la pluralité sémantique mais également la sphère de la publicité qui permet de déployer l'action située. L'espace public serait donc ce « *lieu institué par lequel la pluralité trouve à se lier dans une visibilité commune* ». (Tassin, 1999, p. 509). Mais alors que nous avons conçu l'espace public comme une agora animée par une confrontation d'idées où chaque individu, dans son unicité, s'affirme par la parole et l'action, E. Tassin nous invite à nous demander si une communauté politique peut être réellement instituée à partir d'individus que tout sépare : « *Si le « nous » est une forme de proximité qui résulte du rapprochement des « je », il faut aussi comprendre que tout rapprochement présuppose une « solidarité préalable »* » (Tassin, 1991, p. 30). Pour cet auteur, la publicité serait ainsi ce qui donne apparence à un « *monde commun* ». Autrement dit, le « *monde commun* » serait la condition nécessaire de la citoyenneté et du fonctionnement des espaces publics. Si cette hypothèse est séduisante, il nous faudra également nous demander, dans un second temps, s'il n'existe pas un risque de voir ce « *monde commun* » se substituer à l'espace public. Dès lors, quelle serait la légitimité politique de cette publicisation en marche ?

8.3.1. La nécessité et les limites du « monde commun »

Le « *monde commun* » serait cette spatialité où se façonnerait un « *être-en-commun* », c'est-à-dire une tendance proximale construite tout en maintenant son appartenance à des mondes particuliers. En effet, le « *monde commun* » ne se fonde pas dans la solidarité harmonieuse d'une communauté close reconduisant, par une rhétorique rassurante, les attributs de son identité puisque, selon E. Tassin (1991), il serait davantage de l'ordre de « *la solidarité des ébranlés* » qui se tisse notamment dans l'épreuve de l'étrangeté. Autrement dit, ce « *monde commun* » suppose la rencontre et le partage de nos pluralités dans un non-enracinement et une forme d'invisibilité. Il est donc ce que nous ne recherchions pas mais que nous avons trouvé, du moins en partie.

8.3.1.1. Des lieux communs de nos appartenances à la construction d'un monde commun

Dans les chambres d'hôtes, après les politesses d'usage, ce sont bien souvent les lieux communs de nos appartenances qui permettent d'engager la conversation. D'où ils viennent, est-ce que le voyage s'est bien déroulé, quelles routes ils ont emprunté, telles sont les principales ficelles mobilisées par les propriétaires pour inviter le visiteur à se dévoiler tout en le préservant. Mais ces modalités de reconnaissance ne sont pas le fait que des seuls maîtres de maison, elles sont également adoptées par les visiteurs³²⁰ parce qu'elles sont des modalités de l'intersubjectivité primordiale, les prémisses d'une mise en commun initiale. Ainsi, si ces questions sans réels enjeux personnels permettent d'initier l'échange, elles se prolongent souvent tout au long du séjour, en prenant progressivement d'autres formes. Elles constituent le fil directeur des interactions construites, une sorte de point de repère permettant aux protagonistes de conserver un lien d'un jour à l'autre, parfois même d'une année sur l'autre. Les discussions autour de ce qui a été vu durant la journée et de ce qui est à voir le lendemain constituent ainsi des formes ritualisées des échanges construits durant les repas. Ces moments riches ne sont pas réductibles à une communication des propriétaires qui réciteraient leur guide touristique, ils sont l'occasion de partager des expériences, de mutualiser différentes façons de connaître le territoire :

La première année où on est venu, il y avait une prof d'histoire de l'art qui faisait de la randonnée. C'était bien, parce qu'elle nous expliquait ce qu'on avait vu dans la journée ou ce qu'on allait voir le lendemain parce que moi, quand je regarde l'église de Saint Avit, je me dis que ça fait partie du patrimoine, que c'est agréable même s'il y a des mecs qui ont dû grimper tout en haut pour mettre un tas de pierres mais bon c'est tout (rire). Elle, elle nous expliquait ce qu'il fallait regarder et même Jeannette (la propriétaire) a appris des choses (M. Maillot, 57 ans, ingénieur, Moselle, 2004).

Il faut dire que depuis que nous faisons du tourisme, on connaît mieux la Dordogne grâce aux vacanciers qu'à nous-mêmes. Parce que je ne sais pas comment vous êtes dans la région où vous habitez mais pour aller d'un point à un autre, vous traversez, vous n'allez pas la regarder la rue, tandis que les vacanciers vont nous dire « *ah tiens, cela se situe après ce tournant, c'est boisé, c'est sur une butte, une colline* ». Nous autres, on ne fait que passer et on va ailleurs. Par contre, quand on est tranquille, on prend la voiture et on dit : « *Mais oui, c'est vrai ils avaient raison* » (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005).

Certes, ces instants peuvent, notamment lorsque les échanges sont placés sous le registre de la familiarité, conduire les visiteurs à s'incarner dans le « chez soi » des exploitants mais à la lumière des fragments précédents, on perçoit la construction d'un monde qui n'est déjà plus tout à fait le même. Ici, les protagonistes n'adhèrent pas à une identité pré-existante mais déploient des intervalles qui les unissent dans la distance. D'ailleurs, les liens tissés ne s'épuisent pas dans

³²⁰ « *Quand on rencontre des gens de différents départements, on parle un peu chacun de son petit trou, quoi (rire) ! On se connaît comme ça, de regard, au départ, et puis après : « Elle vient du Nord... Tiens, on a vu la plaque d'immatriculation, c'est presque chez nous, on a de la famille là-bas » et puis ainsi de suite* » (M^e Aubert, 68 ans, retraitée, Pas-de-Calais, 2005).

une réinvention du patrimoine local car ce qui est vu ici fait écho à ce qui est vécu là-bas³²¹. Progressivement, chacun ouvre ainsi à *l'Autre* son territoire via des expériences particulières. On songe ainsi à M. Espinasse qui après avoir évoqué, au cours d'une discussion professionnelle avec son fils, la ferronnerie de Rampieux invita les visiteurs présents à aller y faire un tour le lendemain. La plupart du temps, ces dons demeurent idéels car pour reprendre la formule de M. Faupin : « *On voyage sans bouger. En étant à table, on a fait tous les pays du monde !* ». Toutefois, il arrive également que ces échanges s'enrichissent de pratiques communes :

On a été à la kermesse et au loto ensemble, il nous a même emmenés à la quincaillerie de Beaumont, c'est dingue toutes les choses qu'on peut trouver, il y a même des outils de 1900, je n'imaginai pas que ça puisse exister [...] L'autre soir, on a préparé les moules mais c'est moi qui les ai préparées parce qu'ils ne savaient pas les cuisiner. C'est de chez nous, ils ne connaissent pas ça par ici ! (M^e Cuvillier, 51 ans, garde-malade, Pas-de-Calais, 2005).

Les interactions restent le plus souvent superficielles et ponctuées de banalités mais ainsi que le rappelle E. Tassin (1999), les lieux communs de nos appartenances et de nos discours qui en énoncent le sens dessinent l'entrecroisement par lequel les expériences particulières de mondes particuliers, assumées par la parole – dans l'adresse à – donne lieu à un « *monde commun* ». De fait, ces interactions inter-individuelles ne permettent pas aux individus d'appartenir au même monde, elles ouvrent simplement la voie à une reconnaissance et un apprentissage de la différence à partir de schèmes d'interprétations véhiculés par le récit d'expériences ordinaires. Ici, se trouve le paradoxe d'un « *monde commun* » qui rend la parole possible et sensée tout en se déployant dans une historicité différentielle et irréductible. Cette grille de lecture pourrait permettre de comprendre la place accordée à l'agriculture dans ces interactions situées, qu'il s'agisse des chambres d'hôtes mais également des visites de fermes. Si nous n'avons pas trouvé dans ces formes d'accueil à la ferme, les traces de confrontations d'idées, cela tient en partie du cadre institué (relation de service, discours pré-construit...), mais ce que nous avons observé pourrait également révéler qu'il existe une étape préalable à l'avènement d'un débat, en l'occurrence une compréhension des ressorts cognitifs de l'altérité au regard de sa propre expérience :

Sur la route qui descend sur Cadouin, il y en a. Et en venant, on en a encore vu dans la vallée, et même au-delà de la Dordogne, on en a encore vu de belles parcelles. Mais ils (propriétaires) nous ont dit que ça avait fortement diminué, parce que le terrain là-bas où il y a maintenant la luzerne, ils plantaient aussi du tabac. Ça nous ne l'avons pas connu (M. Sonck, 66 ans, retraité, Belgique, 2004).

La dame nous disait que son fils fait la culture du maïs, mais c'est du maïs de semence alors que chez nous on voit des immenses champs de maïs qui vont soit être ensilés ou battus en grains. Chez nous les champs de cultures sont à perte de vue et ici on se rend compte que c'est quand même des petites parcelles, ce n'est pas la même chose (M^e Hamel, 55 ans, fonctionnaire territorial, Calvados, 2004).

³²¹ « *Justement hier on parlait avec les propriétaires de la Dordogne qui n'est quand même pas très polluée. On en voit bien le fond. On a alors parlé de la Bretagne parce que là pour trouver une eau pas polluée, je suis désolé, faut vraiment se lever de bonne heure. J'en sais quelque chose, mes parents y vivent* » (M. Collet, 30 ans, ingénieur, Paris, 2005) « *C'est ce qu'on leur disait (aux propriétaires) car on bien a essayé de faire du canoë sur la Marne (rire), qui est près de chez nous, en Champagne, mais ça n'a rien à voir. Elle est sale la Marne, c'est pas du tout entretenu, ça n'a pas le même intérêt* » (M. Maillot, 57 ans, ingénieur, Moselle, 2004).

Ils (les propriétaires) nous disaient qu'en 1960, ils étaient 28 agriculteurs sur la commune de Couze, et ils sont plus que 2 quoi. Bon, chez nous, ce n'est pas tout à fait pareil même si les enfants ne reprennent pas forcément les exploitations. La différence ici, c'est que cela semble très recherché par les étrangers qui rachètent les fermes (M. Letellier, 54 ans, enseignant, Eure, 2004).

Le « *monde commun* » qui se dévoile dans les chambres d'hôtes se construit d'abord à partir des spatialités qui composent les univers de références des protagonistes. Sous les effets de l'inégalité de position et des processus de patrimonialisation, il peut engendrer l'illusion d'une communauté incarnée mais il peut demeurer également cet espace nourri de la seule fragilité des expériences particulières et ordinaires. Cette tension est au cœur même du « *monde commun* ». Une richesse et une ambiguïté qui prennent une dimension toute particulière lorsqu'on s'intéresse, à la lumière du dernier extrait cité, à la place accordée à la figure de l'étranger dans ces interactions entre agriculteurs et non-agriculteurs.

8.3.1.2. La figure de l'étranger ou les limites de l'émotion partagée

Dans un exercice de prospective sur le devenir de la relation entre résidence secondaire et campagne agricole, J. D Urbain prévoyait « *non une collision mais une collusion défendant un univers commun : celui du chez soi. Une alliance donc, tactique, en forme d'opposition tacite à une industrialisation touristique des campagnes [...] les envahisseurs redoutés sont désormais les touristes* » (2002, p. 325). Cette analyse pourrait être discutée au regard des résultats de notre enquête sur les relations de voisinage, et notamment la réprobation collective suscitée par les anonymes. Mais surtout, nous avons observé exactement la « collusion » inverse, à savoir une forme d'alliance entre les visiteurs de passage et les exploitants agricoles contre cet « *envahisseur redouté* », qui en Périgord, prend la figure de l'étranger. Pour autant, cette alliance est-elle réellement autre chose qu'une empathie occasionnelle ? Ne pose-t-elle pas également la question des limites du « *monde commun* » ?

Dans un univers où il est finalement assez rare de voir les protagonistes prendre le risque d'aborder frontalement des sujets pouvant susciter la polémique, l'irruption à de multiples reprises de cette figure de l'étranger dans les conversations pourrait constituer une forme de rupture. Le 7 juillet 2005, le journal télévisé ouvre sur les attentats survenus à Londres. Alors même que les convives présents viennent juste d'arriver, le maître de maison lance très distinctement « *ça fera toujours quelques Anglais de moins en Périgord* ». Ceci demeure seulement une anecdote mais à plusieurs reprises et dans différentes situations (Chapitre 6.1.1) nous avons ainsi eu l'occasion de voir les propriétaires prendre à témoin, de manière souvent

assez abrupte, les hôtes sur cette problématique assez confuse³²² de la présence de ces nouveaux venus dans leur campagne agricole. La trace de ces échanges est d'ailleurs omniprésente dans les entretiens effectués auprès de ces visiteurs de passage :

M^e : Il y a une chose qui m'a marquée, c'est quand le monsieur nous a parlé de son fils qui a à peu près 25 ans. Bon, il travaille à l'usine Polyrey pas très loin (à Couze), mais il a gardé quand même le côté rural de son père et il travaille quand même à la ferme, il ne peut pas vivre autrement. Il nous disait que ce qui l'inquiétait, c'était que la région étant devenue très chère, les locaux ne pouvaient plus acheter. Et là, il me dit : « *Nous qu'est-ce qu'il va nous rester ?* » C'était dit tellement spontanément que je me suis dit c'est vrai, qu'est-ce qu'il va lui rester, qu'est-ce qu'il va rester à ces gens là ? Ah, ça m'a choqué d'entendre ce jeune dire ça.

M. : Chez nous, on n'a pas ça mais le problème ici, c'est qu'ils achètent pour faire une résidence, ils achètent pour avoir un grand terrain et puis c'est tout.

M^e : Oui, c'est plus des fermes hein, c'est ça le problème.... (M^e et M. Hamel, 55 et 63 ans, fonctionnaire territorial et retraité, Calvados, 2004).

M. : Moi, ce que j'ai trouvé un peu dommage ici, c'est que les Anglais ils achètent tout.

M^e : Et ben, c'est la semaine dernière, on en parlait encore avec Monsieur Faupin, il commence à en avoir marre des Anglais. Parce qu'en plus, ils ne vivent pas de nos produits mais ramènent leurs produits de chez eux ici. Et ça ben ça ne plaît pas, c'est normal.

M. : C'est vrai, c'est surpeuplé par les Anglais ici. Et, ça risque peut-être de changer la région, je ne sais pas. Enfin moi, c'est mon opinion (M^e et M. Cuvillier, 51 et 56 ans, garde-malade et technicien, Pas-de-Calais).

Le « *monde commun* » construit révèle ici, non seulement l'émergence par la médiation de l'expérience particulière des exploitants d'un problème qui jusque-là ne semblait pas faire sens chez ces visiteurs, mais il témoigne également d'une forme d'engagement³²³ contre ce qu'ils considèrent être le nouvel ordre social de ces localités. Notre propos n'est pas tant de discuter le caractère conservateur ou subversif, mais dans tous les cas stratégiques, de ce type de discours, que de nous demander à quelles sociabilités renvoient l'existence de ces ressentiments partagés. S'agit-il réellement de « *la solidarité des ébranlés* » évoqués par E. Tassin ? Si on se réfère à la distinction opérée par E. Durkheim entre « *la solidarité mécanique* » et « *la solidarité organique* », force est de constater qu'il ne s'agit en aucun cas de cela. En effet, la première est une solidarité par similitude caractéristique des sociétés où la division du travail est faible et où la cohésion sociale s'organise autour de valeurs communes extrêmement fortes, tandis que la seconde renvoie à des sociétés certes marquées par une forte division du travail mais où ce

³²² Cette confusion provient notamment du fait qu'on peine à savoir si les reproches formulés sont faits en tant qu'exploitant agricole, propriétaire de chambre d'hôtes, habitant ou tout cela à la fois : « *Ce qui nous déçoit et qui nous fait très peur, c'est les Anglais qui se sont tout accaparés en rachetant nos fermes. Bon, ils ont acheté des résidences secondaires, et ils y installent leurs amis et tout ça. Enfin, ils disent que c'est leurs amis, mais c'est des clients, plus ou moins, payants. Mais ils ne payent pas de charges, ils abusent, ils profitent de nous, là. Franchement, là maintenant on est à saturation. Tout le monde le dit autour de nous, on en a plein le dos, hein, des Anglais* (M^e Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005).

³²³ Cette idée de l'engagement doit être fortement nuancée au regard de l'opinion de certains visiteurs mais également de l'ambiguïté éprouvée par les exploitants eux-mêmes : « *Je trouve ça très bien cette reprise des fermes abandonnées par les Anglais ou les Hollandais, ça évite les ruines à droite à gauche. Avec bon, même si Jeannette et Pierre (les propriétaires) râlent un peu... Mais, ils savent aussi que c'est ce qui permet que tout devient agréable à regarder plutôt que d'avoir des ruines, avec des orties de deux mètres* » (M. Maillet, 57 ans, ingénieur, Moselle, 2004).

sentiment de solidarité, loin de s'imposer de lui-même, suppose une action conjointe³²⁴. Dès lors, sans cet « *agir-ensemble* », tout juste peut-on parler de solidarité idéelle mais plus justement encore de simple empathie. Par ailleurs, nous voyons avec cet exemple se dessiner les limites et les risques du « *monde commun* ». En effet, « *c'est dans l'agir ensemble et non dans le seul partage des sentiments, du goût ou des mœurs que se tisse le lien politique comme lien humain* »(Tassin, 1999, p. 509).

Pour E. Tassin, le sens de l'agir et du « *vivre ensemble* » ne s'apprécie pas au regard des motivations, par définition privées, ou des résultats escomptés, par définition imprévisibles, mais toujours au regard des paroles qui se disent et des actes qui s'accomplissent publiquement, s'offrant ainsi au jugement du public. Mais si l'absence de publicité est une limite à l'institution de ces interactions situées, elle constitue également un danger pour le « *monde commun* » lui-même. En effet, celui-ci est la condition de possibilité de l'institution d'un espace public mais, en même temps, c'est seulement l'institution de cet espace qui rend possible un « *monde commun* ». Autrement dit, sans cette étape de la pluralité des jugements publics, le « *monde commun* » est appelé à périr en une communauté incarnée, ou du moins dans les fantasmes de l'affirmation et de la préservation identitaire. Une mutation dont on peut peut-être lire les prémisses dans le dernier extrait cité lorsque les personnes enquêtées disent, au-delà même du « *c'est mon opinion* », « *ils ne vivent pas de nos produits* ». Ce « *nos* » ne témoigne-t-il pas en effet de la suppression des intervalles qui relient sans englober, ni intégrer ? Mais là encore, il ne s'agirait que d'une illusion identitaire car cette mise en scène de la figure de l'étranger est éminemment circonstancielle et peu représentative de la complexité des rapports entretenus par les exploitants agricoles avec ces nouveaux venus.

La découverte de ce « *monde commun* », avec ses limites et ses risques, est un résultat important de notre travail de recherche car non seulement il démontre l'existence d'un apprentissage mutuel entre agriculteurs et non-agriculteurs lors de certaines situations de co-présence mais il nous invite également à compléter notre lecture de l'espace public. En effet, celui-ci ne peut pas être réduit à un processus par lequel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique et la transforme en une sphère où la critique s'exerce (Habermas, 2000 [1963]) mais nécessite, en amont, une solidarité préalable entre les acteurs. Une solidarité qui n'est donc pas tant de la communauté incarnée que du « *monde commun* », c'est-à-dire cet intervalle qui relie. Toutefois, l'exemple de la mise en scène de la figure de l'étranger dans les situations de co-présence observées dans le cadre de l'hébergement à la ferme montre également les limites d'un « *monde commun* » qui se tiendrait à l'écart de toute publicité et de toute soumission à la pluralité des jugements publics. Doit-on alors conclure à

³²⁴ Tel est le cas par exemple de l'association du *vin de Domme* puisque les quatorze viticulteurs qui composent l'association reçoivent le soutien financier de 2 000 adhérents (Chapitre 5.1.6).

l'absence d'espace public permettant entre agriculteurs et non-agriculteurs d'inventer et de définir les normes de leur « *vivre ensemble* » ?

8.3.2. L'utopie de la double publicisation en guise de conclusion ?

Notre hypothèse principale était que l'ouverture de l'espace rural à une diversité d'usages et de catégories sociales se doublerait de l'avènement d'une campagne devenue objet de débat public. En posant également l'hypothèse secondaire selon laquelle ces processus de requalifications interrogeraient en tout premier lieu la place de l'agriculture dans cette nouvelle ruralité, nous pensions trouver les traces de relations sociales situées participant au travail de redéfinition des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. Cette participation étant notamment fonction de la capacité de répercussion collective de l'activité discursive consubstantielle à ce lieu, nous avons supposé que l'espace public en constituait la figure par excellence. Mais au terme de ce travail de recherche, force est de constater que cet espace public demeure introuvable, du moins sous la forme où nous l'avions conceptualisé, c'est-à-dire un lieu, ou un ensemble de lieux, où l'activité discursive travaille publiquement et collectivement la production normative. Pour autant, peut-on en conclure qu'aucune relation sociale ne se construit entre agriculteurs et non-agriculteurs ? Cela serait assurément excessif. En revanche, on peut s'interroger sur les formes et la légitimité politique de l'actuel processus de publicisation des espaces ruraux.

8.3.2.1. De l'introuvable espace public...

Sur le pays des Bastides, rien de ce qui se travaille entre agriculteurs et non-agriculteurs dans les situations de co-présence ne semble véritablement pouvoir relever de la construction d'un espace public entendu comme spatialité d'une activité communicationnelle et d'un « *agir-ensemble* » soumis à l'exigence de publicité. En effet, les processus d'appropriation des lieux publics par une collection d'individus autorisent des stratégies et des pratiques consensuelles vécues sur le mode de la fréquentation ou de l'utopie communautaire mais ne semblent pas donner lieu à des rassemblements qui permettraient d'élaborer des actions conjointes à partir d'une reconnaissance de la pluralité sémantique à l'oeuvre. En ce sens, ces spatialités appartiennent davantage au registre de l'expérience hédonique et de l'illusion identitaire que de « *l'agir-ensemble* ». Les situations de co-présence routinières observées dans le cadre des relations de voisinage semblent quant à elles naviguer entre une « *cordiale ignorance* » (Charmes, 2005) et un désir d'intégration qui permet de tisser des liens personnels sur le mode de l'interconnaissance. Ce qui se joue lors de l'ouverture au public de la sphère domestique donne la possibilité de voir émerger des moments de lieu participant de la construction d'un « *monde commun* » mais en l'absence de toute soumission de ces convictions communes à la pluralité des jugements publics, ce « *monde commun* » ne peut s'instituer en espace d'apparence et d'action politique. Faudrait-il dès lors revenir à l'idée d'une « *urbanité rurale* » symbolisée par

l'émergence d'une gouvernance territoriale ? Là encore, l'étude du fonctionnement du pays du Grand Bergeracois ne nous autorise pas à valider cette théorie. Si cette espace d'animation constitue indéniablement un outil de développement économique, la visibilité accordée à l'agriculture, le rôle prédominant du marketing territorial, la difficile appropriation de ce territoire par les acteurs ordinaires et plus généralement la prégnance des logiques de contrôle territorial qui constituent autant d'obstacles à l'apprentissage institutionnel et à l'institutionnalisation de nouvelles normes d'actions collectives (Douillet, 2002) ne nous permettent pas d'en faire un espace public.

Peut-être alors ces résultats sont-ils en partie liés à des spécificités territoriales. Le pays des Bastides possède certes ses propres logiques de fonctionnement mais, pour reprendre l'expression de M. Sorre (1957), si la combinaison est locale, chacun de ses traits se retrouve ailleurs, dans d'autres réseaux de relation. Par ailleurs, les situations observées ont été sélectionnées à partir d'une typologie ayant permis de classer l'ensemble des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs, identifiées à l'échelle du département, à partir de leur inventivité normative supposée (Chapitre 5). Autrement dit, l'éventail des occasions de co-présence étudié serait, si ce n'est représentatif, du moins significatif de ce qui se travaille à l'heure actuelle entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. En revanche, le rôle prédominant joué par la patrimonialisation dans ce département pourrait constituer un frein à la généralisation de ce résultat. En effet, il ne s'agit peut-être là que d'un des multiples scénarios proposés par la publicisation. Quant aux différents types d'occasions de co-présence que nous n'avons pas retenus lors de notre enquête, auraient-ils pu réellement conduire à une autre conclusion ? Cette éventualité est tout à fait envisageable et peut constituer une piste de réflexion. Cependant, en étendant notre travail de repérage à l'ensemble de la Dordogne, nous avons essayé de saisir la plupart des formes de co-présence existant à l'heure actuelle et par ailleurs, *a priori*, nous ne voyons rien dans des événements ponctuels et symboliques tels que le Salon de l'agriculture, l'arrachage de plants de maïs ou encore les sommets européens ou internationaux qui traduise l'existence d'un espace public. Certes, les trois événements ont en commun d'être soumis à une certaine publicité mais dans le premier cas nous nous éloignons peu des pratiques consensuelles engendrées par les festivités de « *l'agricolité* », tandis que le second exemple semble témoigner que l'appropriation antagoniste d'un même espace ne suffit pas toujours à faire émerger un débat à plusieurs voix et enfin, les conférences intergouvernementales sont, par principe, des espaces de paroles qui demeurent inaccessibles aux acteurs ordinaires.

Comment dès lors comprendre la poursuite du processus de publicisation et la relative coexistence entre les exploitants agricoles et les autres usagers de l'espace rural ? Tout d'abord, l'absence d'espace public ne signifie pas que les interactions situées ne participent pas, même faiblement, de la redéfinition des normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs. Ensuite, et de manière corrélée, on peut se demander si l'espace public ne doit pas

être davantage conçu comme un faisceau mouvant de schèmes d'interprétations permettant d'articuler des topiques de l'urbanité dont la capacité de participation aux processus de production de normes sociales serait variable. Toutefois, en demeurant incertaine, cette piste de réflexion nous invite également à rester méfiant quant aux rhétoriques qui feraient du patrimoine ou de l'environnement les vecteurs légitimes d'un processus de régulation sociale à partir du seul fait qu'ils permettraient de construire du « *bien commun* ».

8.3.2.2. ... À la publicisation en marche

Dans un éditorial consacré à l'étude prospective sur les « *Nouvelles ruralités en France, dans le contexte européen, à l'horizon 2030* », le directeur général délégué à la programmation scientifique de l'INRA écrit : « *De plus en plus, l'agriculture partage l'espace avec les zones d'habitation et les milieux naturels ; d'un côté, l'urbanisation transforme le lieu d'exercice de l'activité agricole, de l'autre, les interactions entre espaces agricoles et naturels sont appelées à se renforcer* ». De fait, en 2008, 18 % du territoire national est déjà couvert par des dispositifs ayant des objectifs environnementaux et 45 % des surfaces agricoles sont en zones périurbaines. Par ailleurs, le vaste projet de loi qui fait suite au Grenelle de l'environnement tenu à l'été 2007, semble témoigner d'une accélération du processus d'authentification de ce qui relève d'une véritable écologisation de la pensée (Kalaora, 2001). Enfin, les soubresauts conjoncturels liés à la flambée du prix des matières premières ne semblent pas devoir relancer l'ensemble de l'agriculture sur les chemins de la production et surtout remettre en cause le principe de la multifonctionnalité des espaces ruraux, catégorie d'action et de connaissance désormais bien intégrée aussi bien dans les politiques publiques que dans les analyses scientifiques. En somme, la publicisation se poursuit et à notre connaissance, hormis l'émergence très ponctuelle de quelques hameaux agricoles qui pourraient témoigner d'un processus de ségrégation socio-spatiale (Candau et Nougaredes, 2007), dans la plupart des cas, la co-existence entre agriculteurs et non-agriculteurs ne nécessite pas la construction de murs de séparation.

Si l'espace public est ce qui permet, en théorie, d'instituer le processus de production de normes sociales et de le doter d'une certaine légitimité, son évanescence ne signifie pas l'absence de toute vie sociale. En ce sens, nos résultats confirment que les interactions situées, même les plus banales, participent de la construction de liens entre agriculteurs et non-agriculteurs. Tout en constituant leur degré minimal, la « *cordiale ignorance* » constatée au cœur des relations de voisinage et les co-présences de masse propre aux festivités de « *l'agricolité* » témoignent ainsi de l'existence de relations sociales : « *le lien n'est rien de plus que la co-présence dans une file d'attente ou dans le voisinage* » (Joseph, 1998, p. 52). En effet, au quotidien, l'évitement et l'indifférence éprouvés lors de co-présences physiques caractérisent ce que E. Goffman (1979 [1956]) nomme « *l'inattention civile* », c'est-à-dire le plus mineur des rituels interpersonnels mais celui qui règle constamment nos échanges en société. Savoir atténuer l'observation constitue ainsi la plus petite des obligations dans la sphère de la co-présence. Bien entendu, ce qui se joue

pendant les moments de lieu semble beaucoup plus important puisqu'ils révèlent un dialogue interculturel qui permet à chacun d'actualiser ses schèmes d'interprétations au regard de l'expérience rapportée par *Autrui*. L'émergence d'un « *monde commun* » constitue une étape supplémentaire puisqu'il peut conduire, si ce n'est à des actions conjointes, du moins à partager certaines convictions. Au regard de nos seuls résultats, nous ne pouvons pas prouver que les moments de lieu et la construction de « *mondes communs* » sont les prémisses de l'avènement d'un espace public. En revanche, plusieurs études semblent confirmer que les agriculteurs pratiquant de la vente directe ou de l'accueil à la ferme sont plus sensibles aux enjeux de la publicisation et s'approprient davantage le principe de multifonctionnalité (Bonin, 1995 ; Candau *et al.*, 2005 ; Cautres, 1995). C'est uniquement en ce sens, qu'il serait possible d'imaginer l'espace public en milieu rural comme un faisceau mouvant de schèmes d'interprétations structurés par des normes et des valeurs autorisant et maintenant la pluralité de qualifications de certains lieux. Afin de signaler l'existence potentielle de cet espace public virtuel, sorte de métaphore géométrique construite à partir de l'expérience située des lieux communs de nos appartenances mais également des processus plus institutionnels, E. Tassin évoque l'idée d'un domaine public : « *Parler de domaine, c'est désigner une topique des lieux articulés entre eux par l'institution symbolique d'un topos de la pluralité.* » (1999, p. 503), en l'occurrence la campagne. Sans validation scientifique, cette lecture demeure incertaine mais elle a le grand mérite, à nos yeux, de ne pas réduire l'activité politique des acteurs ordinaires soit à une forme de souveraineté sans sujets, anonyme et intersubjectivement dissoute dans l'expression des procédures démocratiques (Habermas, 1989), soit, *a contrario*, à une hypothétique citoyenneté mondiale qui se construirait sous l'égide de notre relation au vivant et au passé, promue au rang de « *bien commun* » universels (Micoud, 2001).

Ces trois interprétations ont en commun de prendre en compte le fait que le public se déplace, transforme ses attentes et ses lieux d'exaucement (Pellegrino *et al.*, 1991) mais dans la perspective d'une cosmopolitique ordinaire, l'interprétation de E. Tassin nous paraît la plus riche et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle maintient un lien entre l'espace public et la matérialité de nos expériences sociales. En effet, ce n'est pas tout à fait la même chose d'affirmer que l'espace politique peut « avoir lieu » en dehors d'un lieu construit à cet effet et de dire qu'il s'affranchit de toute référence aux topiques de l'urbanité. Ensuite, la lecture proposée par ce philosophe possède l'avantage de ne pas écarter les acteurs ordinaires du jeu de la construction des légitimités politiques ou du moins de ne pas réduire leur visibilité et leurs interventions aux seuls conflits, controverses ou autres mobilisations. Certes, il s'agit d'un versant important de l'action politique mais les activités quotidiennes participent également de la production des normes sociales. Enfin et surtout, le scénario d'E. Tassin présente l'intérêt de mettre en scène les aspects particuliers, pour ne pas dire sombres, de cette cosmopolitique. En effet, nous avons vu que lorsque le « *monde commun* » n'était pas institué par l'existence d'un topos de la pluralité maintenant un intervalle entre nos mondes particuliers, le risque de le voir se transformer en

communautarisme était bien présent. Or, il nous semble qu'en ce sens, la lecture proposée par A. Micoud est moins encline à saisir les tensions sociales engendrées par la pluralité des conceptions du monde. Ainsi, lorsque cet auteur définit la patrimonialisation comme un processus capable de fabriquer du « *bien commun* » c'est-à-dire un bien partagé en propre par les membres d'une communauté plus ou moins structurée, un bien dans lequel le groupe se reconnaît et par lequel il reconnaît ce qu'il devra gérer, il nous semble qu'il n'évoque pas le devenir de ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce regard patrimonial. Autrement dit, non seulement la communauté devient l'ultime horizon de cet espace public mais de plus on ne réussit pas véritablement à appréhender quelles sont les étapes où l'identification laisse la place à l'activité publique. Or, ce point est important pour deux raisons. Premièrement, tout comme le territoire, le patrimoine possède la vertu ambiguë de se faire oublier comme idéologie pour apparaître comme un projet consensuel, sans auteurs et difficile à critiquer. Autrement dit, son identification pourrait suffire à légitimer son existence et les requalifications que celle-ci provoquera. Deuxièmement, le patrimoine comme l'environnement permettent aux acteurs ordinaires d'entrer en politique sur un mode sensible et affectif qui donnera sa tonalité singulière à l'action jusque dans ses prolongements ultérieurs (Lolive et Blanc, 2007 ; Prado, 1991). Si cette possibilité nous paraît tout à fait intéressante lorsqu'elle permet de renouveler la prospective des milieux en actualisant la rationalité pratique des actions publiques tout en se teintant elle-même des exigences de cette rationalité (Labussière, 2007), elle nous paraît plus discutable lorsqu'elle reste confinée au partage de la seule sensibilité car elle pourrait tendre alors à prendre les accents d'un « *populisme esthétique* » (Raulet, 1994).

Conclusion

L'ambition de ce travail de recherche était de contribuer à la définition des limites et des liens à partir desquels pourraient être instituées de nouvelles normes du « *vivre ensemble* » entre agriculteurs et non-agriculteurs dans une campagne dont les processus de recompositions sociales et de requalifications peuvent laisser à penser qu'elle contient désormais la diversité culturelle et la publicité nécessaire pour accueillir de nouveaux espaces politiques. Dans le sillage des réflexions proposées par A. Micoud, nous avons ainsi fait l'hypothèse que l'ouverture des espaces ruraux à de nouveaux usages, notamment récréatifs, et catégories de population s'accompagnait de l'avènement d'une campagne comme objet de débat public. Un processus de double publicisation qui, et c'était notre hypothèse secondaire, interrogerait en tout premier lieu la légitimité d'action des agriculteurs. Après avoir brièvement rappelé notre cheminement, nous rappellerons les principaux résultats, aussi bien factuels que théoriques, mais également les limites de ce projet, avant de conclure en posant quelques pistes de réflexions pour le futur.

Retour sur un cheminement

La fragmentation des sociétés modernes remet en question le fonctionnement des démocraties représentatives notamment parce qu'elle nécessite de faire droit à l'accentuation de la pluralité culturelle, y compris à l'échelle locale. Ce contexte nous a conduit à nous interroger sur les modalités de régulation sociale des normes du « *vivre ensemble* » car ce qui, idéalement, distingue les démocraties des autres modes d'organisations politiques est justement la manière dont les règles établies collectivement peuvent être discutées et modifiées. Cependant, plutôt que d'aborder cette question à partir d'un concept de territoire défini depuis le début des années 80 comme l'invariant géographique de nos expériences sociales et la figure par excellence de l'« *être ensemble* », nous avons au contraire, et ce dès le début de notre parcours de chercheur, travaillé l'idée d'une citoyenneté en décalage avec les territoires qu'on lui impose (Vanier, 2002). Il ne s'agissait pas tant de nous inscrire dans une théorie de la fin des territoires que de constater que la persistance et la prégnance d'une culture du territoire dans la recomposition actuelle des points d'ancrages de la Nation constituait l'une des raisons essentielles de la complexification de ce jeu démocratique en bloquant l'articulation et l'innovation des processus sociaux. Dès lors, il nous a semblé nécessaire de remonter en amont des dynamiques territoriales et d'extraire le lieu de son rôle d'attribut du territoire car la régulation de la dimension signifiante investie en ces lieux pouvait constituer une piste de réflexion intéressante pour rendre une certaine visibilité à la dimension politique des dynamiques socioculturelles portées par les acteurs ordinaires. En effet, plutôt que de considérer l'existence d'une supra-conscience collective qui imposerait aux individus leurs appartenances mais également leurs manières de penser, de faire et d'agir, nous

avons choisi d'envisager les normes sociales comme des contraintes et des ressources de la construction de nos contextes d'action. Autrement dit, si les normes sociales nous fournissent les règles d'exécution de nos actions, nous participons à les redéfinir en permanence par la concrétisation de nos actes en situation de co-présence. Dans cette perspective interactionniste et pragmatique inhérente à la théorie de la structuration proposée par A. Giddens (1994), le lieu nous est ainsi apparu comme le concept géographique le plus à même de saisir la dimension spatiale des processus normatifs du « *vivre ensemble* ». Par l'engagement relationnel et l'apprentissage de l'altérité qu'il autorise, le lieu permet l'émergence d'un dialogue interculturel, condition d'une certaine qualité du lien social. Nous avons alors dessiné les contours de trois topiques de l'urbanité qui participeraient de manière différenciée et graduée à la construction et à l'institution des normes sociales du « *vivre ensemble* ». De l'espace ouvert à l'espace public, ces variations autour de la figure du lieu s'inscrivent dans une théorie de l'action ordinaire mais ont pour objectif de contribuer au renouvellement d'un langage géographique d'une théorie de la démocratie. C'est à partir de cette grille de lecture que nous avons essayé de saisir les signes de la négociation actuelle du lien social entre agriculteurs et non-agriculteurs en considérant les manières dont ces individus ou groupes sociaux investissaient conjointement un espace conçu non pas comme un facteur explicatif mais bien comme un médium de nos contextes d'action.

Tableau C.1 : Synthèse de la grille analytique

Attributs spatiaux	Topiques	Type de pratiques / relations sociales	Attributs sociaux
Accessibilité	Espace ouvert	Fréquentation (co-présence)	Inscription de ses propres structures cognitives et ignorance des typicités locales
Accessibilité Pluralité sémantique	Lieu	Rencontre (co-existence)	Reconnaissance de l'altérité et intersubjectivité
Accessibilité Pluralité sémantique Visibilité	Espace public	Débat (construction de la co-existence)	Actions conjointes, activité communicationnelle rationnelle et critique

Principaux résultats factuels et théoriques

Le travail d'identification des occasions de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne a révélé l'existence d'une grande diversité d'initiatives événementielles portées conjointement par les collectivités territoriales et les institutions touristiques mais également par les réseaux professionnels agricoles et parfois même par les exploitants eux-mêmes. L'hébergement et la restauration à la ferme, les différentes formes de marchés et de ventes directes, les visites d'exploitations agricoles, les randonnées ou encore les réseaux de solidarité et les forums constituent ainsi autant de moments où les exploitants agricoles et les autres citoyens, habitants, estivants et consommateurs peuvent se côtoyer. Cependant, en

Dordogne et plus particulièrement sur le pays des Bastides, un faisceau normatif semble traverser ces différentes formes de co-présence. En effet, nous avons tenté de démontrer que la patrimonialisation pouvait être interprétée comme une « *propriété structurelle* » de ces occasions de co-présence ponctuelles dans le sens où elle serait la propriété commune de ces différents contextes d'action, celle qui permettrait dans un espace-temps donné et de manière préférentielle à ces deux catégories sociales d'investir conjointement un même espace. Cette interprétation repose sur l'identification des modes d'organisation, des objectifs et des sites mis en scène lors de ces événements, mais elle est également étayée par l'analyse que nous avons pu faire d'une part des permanences et des changements intervenus dans la mise en récit du département et d'autre part des qualifications engendrées par la constitution du pays du Grand Bergeracois. L'étude de ces différents matériaux démontre en effet l'institutionnalisation progressive d'un regard patrimonial devenu aujourd'hui, plus qu'une ressource d'existence pour la Dordogne et l'ensemble de ses territoires, un véritable label. L'attractivité touristique et résidentielle du département se travaille ainsi à l'aune d'un marketing territorial où la co-dialectique du patrimoine et du territoire constitue le prisme à partir duquel sont élaborés la plupart des projets, et notamment ceux concernant l'agriculture. Le fonctionnement du pays du grand Bergeracois montre ainsi que l'activité agricole qui intéresse en tout premier lieu les élus locaux est d'abord celle qui permet d'animer et de donner une valeur ajoutée au territoire et à ses figures locales.

L'enquête menée sur les relations de voisinage aurait pu permettre de faire émerger d'autres vecteurs de relations sociales entre agriculteurs et non-agriculteurs. Toutefois, au-delà du désir de localité exprimé par certains nouveaux résidents et qui se traduit notamment par la recherche d'une certaine proximité relationnelle avec des exploitants agricoles souvent perçus comme les garants d'une intégration réussie, les résultats de cette enquête révèlent aussi l'existence de personnes anonymes au sein du voisinage. Si ce résultat traduit la pénétration de certaines normes de l'urbanité, nous l'interprétons également comme la capacité acquise par les acteurs ordinaires à se construire des « *ailleurs familiers* », c'est-à-dire à s'approprier des espaces lointains et à en faire des référents de leur identité sans pour autant avoir à s'y impliquer socialement. Pour comprendre l'émergence de cet investissement des espaces de voisinage sur le mode de l'espace ouvert, on peut évoquer l'appropriation par les acteurs ordinaires du principe de mobilité généralisée et l'essor des sociabilités électives. Mais nous avons également supposé que les processus de requalification de l'espace rural, au nom d'un intérêt patrimonial et environnemental notamment, participaient aussi de ce phénomène de l'« *ailleurs familier* ». Dans un registre différent, l'investissement de certaines situations de co-présence ponctuelle, se déroulant parfois au sein de la sphère domestique, sur le registre de la familiarité et de « *l'alchimie symbolique* » (Bourdieu, 1977) traduit également l'extension et la banalisation des processus de patrimonialisation qui permettent donc de s'attacher à des lieux et des figures dans une lecture indiciaire et réifiante de l'altérité. Là aussi, nous sommes au cœur des *espaces ouverts*. L'évanescence des échanges discursifs, et plus encore des actions conjointes, lors des

événements festifs entraînant une appropriation de certains lieux publics par des agriculteurs et non-agriculteurs, laisse apparaître des espaces de communication où la mise en scène patrimoniale participe davantage d'un « *être ensemble* » paisible plutôt que la redéfinition, à partir d'une reconnaissance préalable de la mésentente, des normes du « *vivre ensemble* ». Ces observations nous renvoient à la problématique de la densification des espaces faisant l'objet d'une appropriation collective. Une densification patrimoniale qui tend à restreindre ou à repousser dans l'invisibilité les processus de transgression de l'ordre établi. En effet, l'indexation de ces lieux transformés, au moins le temps de l'action, en site aux valeurs territoriales dominantes concourt à la reproduction d'une forme de contrôle social qui s'apparente à un conservatisme esthético-convivial. Lorsqu'il est davantage donné à voir que construit, l'objet patrimonial autorise ainsi, soit un usage intimiste et privatif de l'espace, soit une forme d'utopie communautaire mais dans les deux cas, ces investissements se font, bien souvent, au détriment de la constitution d'un « *agir-ensemble* ».

Paradoxalement, nous avons retrouvé des moments de lieu lors de l'ouverture au public des exploitations agricoles. Nous avons en effet doté le lieu d'une nécessaire dimension éphémère, car au-delà du temps d'apprentissage des règles d'interaction que supposent ces situations de co-présence, le fonctionnement et la configuration de ces espaces particuliers renvoient à la difficile co-existence des usages. En effet, sous la pression des normes matérielles édictées par les labels touristiques mais également par les réseaux professionnels agricoles, la sphère domestique tend à être séparée de la zone de villégiature quand l'espace de production est, si ce n'est rejeté en périphérie, du moins mis sous silence par des aménagements esthétiques et sécurisants. Autrement dit, la pluralité sémantique du lieu ne peut être davantage qu'une potentialité. Mais selon nous, cette problématique de la co-existence délicate des usages sur un même espace ne doit pas être circonscrite aux seules exploitations agricoles qui ouvrent leurs portes au public puisqu'elle pourrait être, au contraire, étendue à l'ensemble du processus de publicisation. Nous avons en effet essayé de démontrer que l'ouverture des espaces ruraux à une diversité de pratiques gagnerait à être précisée au regard de la dialectique entre coexistence spatiale/séparation temporelle et coexistence temporelle/séparation spatiale des usages. Nous avons ainsi émis l'idée d'une publicisation segmentée.

Les moments de lieux peuvent conduire les agriculteurs et les visiteurs à construire ce que E. Tassin (1991) nomme un « *monde commun* », c'est-à-dire une forme d'intercompréhension née du partage d'expériences particulières, une « *solidarité des ébranlés* » qui constituerait, selon cet auteur, un préalable indispensable à la concrétisation d'un espace public. Ici, le patrimoine local est effectivement réinventé au regard de ce qui joue ailleurs et l'activité agricole retrouve également une certaine visibilité même si on demeure davantage dans le registre de l'information et du sensible que dans celui du débat contradictoire. En effet, on ne retrouve pas véritablement au cours de ces conversations consensuelles la trace des préoccupations qui interrogent

aujourd'hui les pratiques agricoles. Le caractère éphémère des confrontations et surtout l'absence de publicité de ces interactions situées ne permettent donc pas d'envisager l'émergence d'un espace public. Or, sans institution symbolique, ce « *monde commun* » risque de périlcliter dans l'incarnation d'un sentiment communautaire, dont nous avons vu les prémisses avec la place accordée à la figure de l'étranger qui montre, selon nous, les limites d'une conviction commune qui repose avant tout sur l'émotion et l'affectif. Sachant par ailleurs que la prégnance des logiques de contrôle territorial observé dans le fonctionnement du pays du Grand Bergeracois ne nous autorisait pas à considérer celui-ci comme un espace public, il nous a fallu conclure à l'absence d'agora. Au-delà du fait qu'il est possible d'envisager l'espace public non pas comme un espace matériel mais plutôt comme un faisceau mouvant de schèmes d'interprétation structurés par des normes et des valeurs dont l'évolution se produit en certains lieux, ce que la poursuite de la publicisation et la relative co-existence entre agriculteurs et non-agriculteurs tendraient à révéler mais que notre enquête ne permet pas de démontrer, l'absence de scène locale de débat ne signifie pas l'absence de toute vie sociale. En ce sens, il nous semble que les trois topiques de l'urbanité qui composent notre grille analytique présente une certaine opérationnalité, à condition toutefois de les actualiser au regard des résultats obtenus.

Tableau C.2 : Actualisation de la grille analytique

Attributs spatiaux temporels	Topiques	Type de pratiques / relations sociales	Attributs sociaux
Accessibilité physique et symbolique (Patrimonialisation)	Espace ouvert	Fréquentation / Familiarité / Anonymat (co-présence)	Inscription de ses propres structures cognitives et ignorance des typicités locales (« <i>ailleurs familier</i> »)
Accessibilité Pluralité sémantique éphémère	Lieu	Rencontre (co-existence)	Reconnaissance de l'altérité et intersubjectivité
Accessibilité Pluralité sémantique Non-enracinement	<i>Monde commun</i>	Partage (Conviction commune)	Apprentissage d'un langage commun à partir du récit des expériences particulières
Métaphore/ abstraction	Espace public		Institution symbolique de la pluralité des <i>mondes communs</i>

Limites et rebonds

Si la distinction entre agriculteurs et non-agriculteurs nous semble justifiée lorsqu'on l'apprécie au regard des différences persistantes en termes de représentations culturelles des fonctions de l'espace rural, le maintien de cette catégorisation se révèle pour le moins insatisfaisante. En effet, elle donne l'impression de réduire les actes individuels à des logiques de groupe, ce qui est inadapté au contexte de la modernité avancée, et notamment de la fragmentation des sphères sociales, dans lequel nous avons souhaité inscrire notre projet de recherche. De plus, cette catégorisation pourrait laisser à penser que lorsque nous évoquons les

agriculteurs nous faisons référence à l'ensemble des exploitants agricoles alors même qu'en Dordogne et sur le pays des Bastides, les producteurs s'investissant dans les occasions de co-présence présentent des profils assez particuliers (Annexe 7.3). À cet effet, nous avons notamment repris dans notre texte la typologie proposée par C. Giraud (2001) lors de son travail de doctorat. Cependant, nous avons conçu la diversité sociale comme un postulat et non comme une hypothèse et c'est pour cette raison que nous avons choisi de déplacer la présentation de ces résultats en annexe. Par ailleurs, d'un point de vue théorique, si tout-un-chacun participe du processus de production de normes sociales, l'institutionnalisation de ces dernières suppose l'existence de groupes sociaux de référence.

Ainsi que nous l'avons évoqué dans le chapitre 8, la crise alimentaire actuelle pourrait relancer le « droit de produire » et remettre en question la pertinence de notre recherche. Ainsi, dans le journal *Le Monde* du 23 avril 2008, N. Baverez rédigea un article intitulé « *L'agriculture, richesse des Nations* ». L'auteur écrit notamment « *La France a tout à gagner de la réhabilitation de la dimension économique de l'agriculture et à son insertion dans le marché mondial. Elle dispose d'atouts décisifs. [...] Cela passe par la réglementation mais non par l'interdiction des OGM, sauf à bloquer la recherche Biovégétale et à provoquer le déclassement à terme des pôles d'excellence agroalimentaires français. Il n'existe pas d'activités condamnées en agriculture, mais seulement des modèles, des technologies, des organisations ou des pratiques périmées. La France ne doit pas rater la révolution agricole du XXI^e siècle* ». Cette rhétorique que ne renierait pas les plus fervents défenseurs du modèle productiviste aurait davantage tendance, selon nous, à aviver les tensions à l'œuvre qu'à annoncer une nouvelle réalité. En effet, elle pourrait conférer aux exploitants agricoles l'impression de retrouver une certaine légitimité d'action, et ce alors même que l'urbanisation et la publicisation se poursuivent. Par ailleurs, on voit bien actuellement que le débat se déplace progressivement sur les types de pratiques dans la production, avec notamment l'emploi des OGM et des pesticides. Autrement dit, cette révolution agricole que souhaite N. Baverez ne remet pas en question l'avènement d'une campagne comme objet de débat public mais renforce au contraire l'exigence d'en organiser les modalités.

L'emprise de la dynamique patrimoniale sur le territoire des Bastides mais également à l'échelle du département de la Dordogne constitue une autre limite à notre travail. En effet, cette perspective restreint quelque peu la généralisation que nous pouvons faire des résultats obtenus. Même si nombre de territoires ruraux travaillent actuellement leur attractivité à l'aune de la patrimonialisation, tous ne sont pas traversés par un tel faisceau normatif. Il nous faut donc envisager que ce qui se joue sur le pays des Bastides constitue seulement une des formes prises par l'actuel processus de publicisation. Dès lors, il serait intéressant de mener une étude comparative pour tester l'opérationnalité de notre grille analytique et de notre interprétation.

La quatrième critique qui pourrait être formulée à l'encontre de notre travail tient justement à la place que nous avons accordée au processus de patrimonialisation et plus généralement à « l'exploration géographique » que nous avons menée. Autrement dit, avons-nous bien parcouru les deux rives de la Dordogne ? De fait, l'invisibilité des processus de transgression, l'évanescence des marginalités et l'absence de toute contestation de l'ordre établi nous ont souvent poussés à nous poser cette question. Il est vrai que tout en demeurant attentifs à ce qui se jouait par ailleurs, nous devons prêter une attention toute particulière à la visibilité accordée au monde agricole. Pour autant, nous ne sommes pas restés prisonniers des paysages de « cartes postales » puisque nous avons consacré une grande partie de ce travail à déconstruire le marketing territorial à l'œuvre. Enfin, il n'est pas inintéressant de constater que malgré la présence de quartiers défavorisés en périphérie de Bergerac, malgré une précarité et une pauvreté multiformes, les acteurs du territoire réussissent à construire l'image d'un certain eldorado et que c'est justement cette illusion qui fut omniprésente au cœur des interactions que nous avons observées. Nous y voyons un effet performatif de la co-dialectique du territoire et du patrimoine mais également de la volonté des acteurs de construire leurs territoires à partir de « *l'image qu'en ont les non-résidents* » pour reprendre les termes de la charte de Développement Durable du pays du Grand Bergeracois. Nous y voyons enfin une illustration de ce que nous avons nommé « *le charisme incivil* » (Sennett, 1979) du patrimoine, c'est-à-dire cette capacité qu'ont ces objets à dissimuler et à nous faire oublier les réalités désagréables qui nous environnent.

Enfin, la dernière limite et non des moindres que nous voyons à ce travail est qu'il est porté par une certaine perspective, en l'occurrence celle de l'espace public. Ainsi, si nous partageons l'analyse des nombreux auteurs lorsqu'ils affirment que le public s'est déplacé vers d'autres attentes et d'autres lieux d'exaucement, nous considérons non seulement que les activités ordinaires sont toujours porteuses d'une dimension politique mais également que la recherche des conditions à partir desquelles un accord devient possible et juste constitue un objectif scientifique légitime. C'est ainsi qu'il faut comprendre notre critique de l'instrumentalisation du patrimoine ou de l'appropriation des lieux publics sur le mode, soit de l'usage privatif et intimiste, soit sur le registre de l'utopie communautaire. Cette critique ne vaut donc que par son référentiel, c'est-à-dire cette recherche d'un lien social fondé sur la reconnaissance préalable de nos désaccords. De même, nous ne rejetons pas l'existence et même le caractère confortable de « *la rhétorique douillette* » de l'harmonie sociale, nous pensons juste qu'elle est davantage de l'ordre de l'illusion et qu'il s'agit d'un monde imaginaire qui peut dissimuler des processus de dominations symboliques et d'exclusions sociales. Enfin, si nous considérons, à la lumière des travaux menés autour de l'esthétique et de l'espace public, qu'on assiste à l'émergence de nouvelles formes de légitimités et d'argumentations, il nous semble que l'activité rationnelle demeure un garde-fou, ou du moins que le recours à la sensibilité et à l'émotion n'est pas dénué de certains risques. Si de nouvelles formes d'espaces publics émergent, leur statut d'espace public demeure indexé à leur participation au fonctionnement de nos démocraties.

Ouverture

À l'issue de ce travail plusieurs pistes de réflexions sont envisageables afin d'affiner les résultats obtenus. En effet, nous continuons de penser que l'affaiblissement des territoires institutionnels et la densification des espaces publics urbains ou ruraux, entendus ici comme deux idéaux sur lesquels sont encore fondés nombre de politiques publiques, signifient sans doute moins la disparition de tout projet collectif que la diversification des spatialités de co-production et de régulations sociales.

Tout d'abord et ainsi que nous l'évoquions précédemment, cette étude gagnerait à s'enrichir d'une étude comparative afin de tester l'opérationnalité de notre grille analytique dans d'autres contextes d'actions, notamment dans des espaces ruraux où la patrimonialisation ne serait pas le principal faisceau normatif permettant aux agriculteurs et non-agriculteurs de se côtoyer. Nous travaillons ainsi actuellement à l'adaptation de ces différents idéaux-types dans le cadre d'une réflexion engagée sur le périurbain. La recherche de cet espace public que nous n'avons pas pu trouver constituerait une deuxième piste de réflexion. Avant d'envisager son existence sous d'autres formes, il nous semblerait intéressant de poursuivre ce travail en analysant non pas nécessairement d'autres situations de co-présence mais en travaillant peut-être davantage le lien entre les interactions situées et les processus institutionnels, qu'il s'agisse de projets sectoriels ou des démarches de territoire. Tout en conservant notre entrée par les spatialités ordinaires, nous souhaiterions ainsi renforcer l'analyse de leur institutionnalisation. La compréhension des contextes d'action à partir desquels la transformation en catégorie d'action légitimes, de certaines valeurs telles que le patrimoine ou l'environnement favorise, soit la mise en ordre des territoires, soit la transformation d'interactions ordinaires en espace de débat, nous paraît ainsi stimulante. Ces pistes de réflexions pourraient ainsi s'insérer dans une recherche sur la compréhension de la construction des nouveaux lieux cosmopolitiques.

Plus fondamentalement, le fonctionnement du lieu et notamment l'articulation entre la dimension normative de l'action située et sa diffusion collective laissent encore de nombreuses zones d'ombre. Par exemple, la problématique de la visibilité symbolique des espaces d'énonciations, qui au-delà même du caractère juridique des espaces pratiqués, pourrait jouer un rôle majeur dans la graduation de l'inventivité normative de ces interactions situées, qu'il s'agisse de mécanismes de transgression ou de reproduction sociale, nous paraît tout à fait intéressante. Nous avons notamment suggéré que les hauts-lieux, saturés de sens et dotés d'une visibilité sociale imposante, seraient des opérateurs actifs du jeu social, mais, qu'inversement, ils réduiraient fortement la possibilité de remettre en question la dimension signifiante investie et donc de faire droit à de nouvelles normes sociales, si ce n'est en posant la destruction des significations pré-existantes. Nous n'avons pas véritablement pu éprouver cette hypothèse en

observant les interactions situées et nous souhaiterions dès lors prolonger cette réflexion en comparant l'inventivité normative des actions reposant sur une construction de lieux ordinaires et celles supposant une appropriation des hauts-lieux. Cette recherche théorique pourrait alors s'inscrire dans une contribution au langage géographique des théories de la démocratie.

Bibliographie

Afin d'en faciliter la lecture, nous séparons cette bibliographie en deux parties. *La bibliographie générale* répertorie les ouvrages, contributions, articles et communications scientifiques cités dans le texte, tandis que *la bibliographie des données consultées* référence les principales sources (archives, chartes, études statistiques, articles de journaux...) utilisées lors de ce travail de recherche.

Bibliographie générale

- Agnew J.**, (1987), *Place and Politics: The Geographical Mediation of State and Society*, Boston, Éditions Allen & Unwin, 247 p.
- Agnew J.**, (1989), "The Devaluation of Place in Social Science", in *The Power of Place: Bringing together Geographical and Sociological Imagination*, **Agnew J. et J. Duncan** (eds), Boston & London, Éditions Unwin Hyman, pp. 9-25.
- Agnew J.**, (1997), "Representing Space: Space, Scale and Culture in Social Science", in *Place, Culture, Representation*, **Duncan J. et D. Ley** (eds), London & New-York, Éditions Routledge, pp. 251-271.
- Allain R.**, (2001), "Le désir de lieux", *ESO - Travaux et documents de L'UMR 6590*, Dossier "Lieu" et "Comparer", n°16, pp. 07-13.
- Allaire G.**, (1995), "Le modèle de développement agricole des années 60 confronté aux logiques marchandes", in *La grande transformation de l'agriculture*, **Allaire G. et R. Boyer** (eds), Paris, Éditions INRA & Economica, pp. 345-377.
- Alphandery P.**, (2001), *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000). Politiques publiques, dynamiques sociales, enjeux territoriaux*, Thèse de doctorat en Sociologie, Institut d'Étude Politique de Paris, 465 p.
- Alphandery P.**, (2004), "L'agriculture française à l'heure de l'environnement et de la gestion des territoires", in *Le défi du paysage, un projet pour l'agriculture*, **Marcel O.** (ed), Paris, Éditions Champ Vallon, pp. 128-150.
- Alphandery P. et M. Bergues**, (2004), "Territoires en questions. Pratiques des lieux, usages d'un mot", *Ethnologie Française*, vol. 1, pp. 5-13.
- Alphandery P. et P. Bitoun**, (1989), *Le champ du départ, une France rurale sans paysan ?*, Paris, Éditions de la Découverte, 263 p.
- Alphandery P. et F. Pinton**, (1998), "Le "pays", territoire de l'environnement ? La protection de la nature en Puisaye", *Sciences de la Société*, vol. 45, pp. 119-137.
- Amirou R.**, (1994), "Le tourisme comme objet transitionnel", *Espaces et Sociétés*, vol. 76, pp. 149-167.

- Amirou R.**, (2000), *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 155 p.
- Arendt H.**, (2000 [1961]), *La condition de l'homme moderne*, Paris, Éditions Calman-Lévy, 404 p.
- Arthus M.**, (2005), *Mixité sociale des espaces ruraux en Dordogne : Repérage des événements de mise en contact entre agriculteurs et non-agriculteurs*, Rapport de stage de 2ème année INAPG, Bordeaux, CEMAGREF & Chambre d'Agriculture Dordogne, 60 p.
- Ascher F.**, (1998), *La république contre la ville : sur l'avenir de la France urbaine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 194 p.
- Ascher F.**, (2005), *La société hypermoderne. Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 320 p.
- Augé M.**, (1992), *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éditions du Seuil, 151 p.
- Augé M.**, (1997), *L'Impossible voyage, le tourisme et ses images*, Paris, Éditions Payot & Rivage, 187 p.
- Augustin J.P.**, (2000), "Construction de sites, aménagement et mémoire collective : trouver sa place de place en place", in *Sites publics, lieux communs : aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, **Augustin J.P. et C. Sorbets** (eds), Talence, Éditions Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), pp. 13-31.
- Badie B.**, (1995), *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Éditions Fayard, 276 p.
- Banos V.**, (2002), *Une approche géographique de la citoyenneté : du territoire de la Nation aux "nouveaux" lieux d'action : exemple d'un conflit environnemental dans les Pyrénées centrales*, Maîtrise de Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 156 p.
- Banos V.**, (2003), *Réflexion prospective sur les espaces de la citoyenneté : l'exemple du prisme environnemental*, DEA de Géographie culturelle, historique et politique, Université de Paris IV-Sorbonne, 103 p.
- Banos V. et J. Candau**, (2006), "Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ?" *Espaces et Sociétés*, vol. 127, pp.97-112.
- Banos V., J. Candau et A.C. Baud**, (2009), "Anonymat en localité. Enquête sur les relations de voisinage en milieu rural", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, A paraître.
- Barbichon G.**, (1991), "Espaces partagés : variation et variétés des cultures", *Espaces et Sociétés*, vol. 62-63, pp. 107-133.
- Barel Y.**, (1984), *La société du vide*, Paris, Éditions du Seuil, 267 p.
- Barnejee T.**, (2001), "The Future of Public Space: beyond invented Streets and reinvented Places", *Journal of the American Planning Association*, vol. 67, n°1, pp. 9-24.
- Barou J. et P. Prado**, (1995), *Les anglais dans nos campagnes*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 237 p.

- Barthes R.**, (1995 [1957]), *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, 233 p.
- Barthez A.**, (1993), "Le chemin des définitions : du paysan à l'exploitant rural", *Politis*, n°4, pp. 69-73.
- Baud A.C.**, (2006), *Les relations de voisinage. La sociabilité en milieu rural*, Master 2 de Sociologie, Université Victor Segalen de Bordeaux II, 108 p.
- Baudrillard J.**, (1997), *La société de consommation : ses mythes, ses structures*, Paris, Éditions Denoël, 318 p.
- Baudrillard J.**, (2000), *Mots de passe*, Paris, Éditions Fayard, 89 p.
- Bayart J.F.**, (1996), *L'illusion identitaire*, Paris, Éditions Fayard, 306 p.
- Beauchard J.**, (1999), *La bataille du territoire : Mutation spatiale et aménagement du territoire*, Paris & Montréal, Éditions de l'Harmattan, 143 p.
- Beaud S. et F. Weber**, (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Éditions de la Découverte, 327 p.
- Beck U.**, (1998), "Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités", *Lien Social et Politique*, vol. 39, pp. 15-25.
- Beck U. et C. Lau**, (2005), "Second Modernity as a Research Agenda: Theoretical and Empirical Explorations in the "Meta-change" of Modern Society", *The British Journal of Sociology*, vol. 56, n°4, pp. 524-556.
- Becker S.H.**, (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en science sociales*, Paris, Éditions de la Découverte, 352 p.
- Becker S.H.**, (2003), "Inférence et preuve en observation participante. Fiabilités des données et validités des hypothèses", in *L'enquête de terrain*, **Céfaï D.** (ed), Paris, Éditions de la Découverte, pp.309-339.
- Bédard M.**, (2002a), "De l'être-ensemble à l'être-au-monde : le rôle du Haut-lieu", *Ethnologies*, vol. 24, n° 02, pp. 229-241.
- Bédard M.**, (2002b), "Géosymbolique et iconosphère bourguignonnes : Continuité ou rupture paysagère ? Le cas de Beaune", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46, n°129, pp. 323-343.
- Bédard M.**, (2002c), "Une typologie du Haut-lieu ou la quadrature d'un Géosymbole", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46, n°127, pp. 49-74.
- Behar D.**, (1999), "Les fausses évidences de l'impératif territorial", in *Les Métiers de la Ville : Les nouveaux territoires de l'action collective*, **Heurgon E. et N. Stathopoulos** (eds), Cerisy, Éditions de l'Aube, pp. 254-266.
- Belmont Y.**, (1997), "Sites et lieux", in *Lieux contemporains*, **Younes C. et M. Mangematin** (eds), Paris, Éditions Descartes & Cie, pp. 71-78.
- Benjamin W.**, (1986 [1927-1934]), *Paris, capitale du XIXe siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 976 p.
- Benko G.**, (1997), "Modernity, Postmodernity and the Social Sciences", in *Space and Social Theory : Interpreting Modernity and Postmodernity*, **Benko G. et U. Strohmayer** (eds), Oxford & Malden, Éditions Blackwell, pp. 1-29.

- Benoît J.M., P. Benoît et D. Pucci**, (2002), *La France à 20 minutes : la révolution de la proximité*, Paris, Éditions Belin, 271 p.
- Berdoulay V.**, (1988), "Géographie : lieux de discours", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 32, n°87, pp. 245-253.
- Berdoulay V.**, (1997), "Le lieu et l'espace public", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, n°114, pp 301-309.
- Berdoulay V.**, (2000), "Le retour du refoulé : Les avatars modernes du récit géographique", in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, **Lévy J. et M. Lussault** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 111-127.
- Berdoulay V., P.C. Da Costa Gomes et J. Lolive**, (2004), "L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique", in *L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences*, **Berdoulay V., P.C. Da Costa Gomes et J. Lolive** (eds), Pessac, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 09-27.
- Berdoulay V. et J.N. Entrikin**, (1998), "Lieu et sujet : perspectives théoriques", *L'Espace Géographique*, vol. 28, n 2, pp. 111-120.
- Berger M., C. Gillette et M.C. Robic**, (1975), "L'étude des espaces ruraux français à travers trois-quarts de siècle de recherche géographique, l'exemple des thèses de doctorat d'État", in *Réflexions sur l'espace rural français : approches, définitions, aménagements*, Paris, Université de Paris I & École Normale Supérieure (ENS) de Fontenay-aux-Roses, pp.3-51.
- Berger P. et T. Luckmann**, (1996 [1966]), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Éditions Armand Colin, 288 p.
- Bergues M.**, (1998), *Les relations aux lieux en pays Beaumontois, une approche ethnologique*, Mission du Patrimoine Ethnologique & Communauté de Communes du pays Beaumontois, 156 p.
- Bergues M.**, (2003), *La relation Jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement* Thèse de doctorat en Anthropologie Sociale et Ethnologie, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 473 p.
- Berque A.**, (1997a), "*Basho, chôra, tjukurpa* ou le poème du monde", *L'Espace Géographique*, vol. 26, n°4, pp. 289-295.
- Berque A.**, (1997b), "De peuples en pays ou la trajection paysagère", in *Les enjeux du paysage*, **Collot M.** (ed), Bruxelles, Éditions Recueil, pp. 321-329.
- Berque A.**, (1999), "De paysages en Outre-pays", in *La théorie du Paysage en France 1974-1994*, **Roger A.** (ed), France, Éditions Champ Vallon, pp. 346-359.
- Berque A.**, (2000), *Médiancé : de milieux en paysages*, Montpellier, Éditions Reclus, 160 p.
- Berriet-Sollec M.**, (2002), "Quarante ans de politique agricole : bilan et enjeux", in *Agriculteurs, ruraux et citoyens. Les mutations des campagnes françaises*, **Sylvestre J.P.** (ed), Dijon, Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne & Educagri Éditions, pp. 111-133.
- Bertrand M.J., A. Frémont, J. Gallais et A. Metton**, (1982), *Espaces vécus et civilisations*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), 105 p.

- Bertrand N., A.C. Douillet et A. Faure**, (2005), "L'agriculture périurbaine ou les limites de la campagne à la ville. La construction socio-politique de la question agricole dans la région urbaine grenobloise", in *Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, **Arlaud S., Y. Jean et D. Royoux** (eds), Rennes, Éditions Presses Universitaire de Rennes, pp.189-202.
- Besse J.M.**, (1992), "Entre modernité et post-modernité : la représentation paysagère de la nature", in *Du milieu à L'environnement : pratiques et représentations du rapport Homme/Nature depuis la Renaissance*, **Robic M.C.** (ed), Paris, Éditions Economica, pp. 91-121.
- Besse J.M.**, (2004), "Le postmodernisme et la géographie. Éléments pour un débat." *L'Espace Géographique*, vol. 33, n°1, pp. 1-5.
- Bétry N.**, (2003), *La patrimonialisation des fêtes, des foires et des marchés classés « sites remarquables du goût » ou la mise en valeur des territoires par les productions locales*, Thèse de doctorat en Anthropologie et Sociologie, Université Lyon II, 508 p.
- Bleton-Ruguet A.**, (2002), "La France et ses paysans : 130 ans d'histoire nationale", in *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, **Sylvestre J.P.** (ed), Dijon, Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne & Educagri Éditions, pp. 19-35.
- Bonin S.**, (1995), *Agriculture, paysage, espace de montagne: représentations et politique de développement rural*, Mémoire de DEA "Jardins-Paysages-territoires", École d'Architecture de Paris & École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts (ENGREF), Paris, 127 p.
- Bonnemaison J.**, (1981), "Voyage autour du territoire", *L'Espace Géographique*, vol. 10, n°4, p. 249-262.
- Bonnemaison J.**, (1985), "De la nature de l'espace à l'espace de la culture. Images sociales et culturelles d'un espace insulaire", *L'Espace Géographique*, vol. 14, n°1, pp. 33-36.
- Bonnemaison J.**, (2000), *La géographie culturelle : cours de l'université Paris IV-Sorbonne (1994-1997)*, Paris, Editions du CTHS, 152 p.
- Bonnemaison J. et L. Cambrezy**, (1996), "Le lien territorial : entre frontière et identité", *Géographie et Cultures*, n°20, pp. 7-19.
- Bonny S.**, (2002), "L'agriculture, l'artificialisation du milieu naturel et la demande sociale ", in *Agronomes et Territoires*, **Prévost P.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, 443-466 pp.
- Bossuet L.**, (2000), *Sociabilité et citoyenneté en milieu rural*, Thèse de doctorat en Sociologie, Paris X-Nanterre, 345 p.
- Bouchindhomme C.**, (1992), "Le geste et la critique. Note sur deux rapports à soi spécifiques des sociétés modernes" *Hermès*, n° 10, pp. 183-193.
- Bourdeau L., P. Marcotte et M. Doyon**, (2002), *Revue de littérature : les définitions de l'agrotourisme*, Laval (Québec), Groupe de Concertation sur l'Agrotourisme au Québec, 24 p.
- Bourdieu P.**, (1977), "Une classe objet", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 17-18, pp. 2-6.
- Bourdieu P.**, (1984), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 474 p.

- Bourdieu P.**, (1989), "Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique", *Études Rurales*, vol. 113-114, pp. 15-36.
- Bourdieu P.**, (1993), "Effets de lieu", in *La misère du Monde*, **Bourdieu P., A. Accardo et G. Balazs** (eds), Paris, Éditions du Seuil, pp. 159-167.
- Bourdieu P.**, (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 252 p.
- Bourdieu P.**, (1997), *Les usages sociaux de la science*, Paris, Éditions Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 79 p.
- Bourdieu P., J.C. Chamboredon et J.C. Passeron**, (1968), *Le métier de sociologue (Tome 1)*, Berlin & Paris, Éditions Mouton de Gruyter, 357 p.
- Bourdin A.**, (1984), *Le patrimoine réinventé*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 24 p.
- Bourdin A.**, (1994), "Pourquoi la prospective invente-t-elle des territoires ?" *Espaces et Sociétés*, vol. 74-75, pp. 215-235.
- Bourdin A.**, (2000a), "Appartenances et territoires : vers le triomphe de l'entre-soi", in *Repenser le territoire : un dictionnaire critique*, **Wechter S., A. Bourdin et J. Lévy** (eds), La Tour d'Aigues & Montpellier, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 171-199.
- Bourdin A.**, (2000b), *La question locale*, Paris, Éditions Presse Universitaires de France, 253 p.
- Bourdin A.**, (2008), "Gentrification : un « concept » à déconstruire", *Espaces et Sociétés*, vol. 132, n°1-2, pp. 23-37.
- Bourlet I.**, (2002), "L'émergence de l'agritourisme : les implications des changements dans le secteur agricole et sur les structures de production", *Séminaire - L.E.S.T.- CNRS – UMR 6123*, Université de Provence et Université de la Méditerranée, 28 p.
- Bozonnet J.P. et B. Fischesser**, (1985), "La dimension imaginaire dans l'idéologie de la protection de la nature ", in *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, **Cadoret A.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 193-220.
- Braudel F.**, (1986), *L'identité de la France : les hommes et les choses*, Paris, Éditions Flammarion, 477p.
- Brosseau M.**, (1997), "Géographie, pratiques discursives et ambiance postmoderne", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, n°114, pp. 413-419.
- Brubaker R.**, (2001), "Au-delà de l'identité", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 139, pp. 66-85.
- Buléon P.**, (2002), "Spatialités, temporalités, pensée complexe et logique dialectique moderne", *EspaceTemps.net*, [En ligne].
- Buller H. et K. Hoggart**, (1994), "Les anglais du coin", *Études Rurales* n°135-136, pp. 59-68.
- Burk A.L.**, (2003), "Private Grievs, Public Places", *Political Geography*, vol. 22, n°3, pp. 317-333.

- Buttimer A.**, (1976), "Grasping the Dynamism of Lifeworld", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, n°2, pp. 277-292.
- Cailly L.**, (2002), "Le lieu, une unité élémentaire et pertinente d'observation des processus de territorialisation", in *Lire les territoires*, **Jean Y. et C. Calenge** (eds), Tours, Éditions Maison des Sciences de l'Homme "Villes et Territoires", pp. 159-171.
- Cailly L.**, (2006), "Lieux de « grimpe », contre-lieux de société ? Essai sur les formes néo-communautaires et les processus de territorialisation en oeuvre dans la pratique de l'escalade", *Revue de Géographie Alpine*, n°3, pp. 25-33.
- Cairol D. et D. Terrasson**, (2002), "Les aménités des espaces ruraux : un enjeu pour les politiques publiques, un enjeu pour la recherche", *Ingénieries*, n°spécial Aménités rurales, p. 05 -14.
- Candau J.**, (1999), "Usage du concept d'espace public pour une lecture critique des processus de concertation : le cas des OLAE en Aquitaine", *Économie Rurale*, vol. 252, pp. 9-15.
- Candau J., O. Aznar, M. Guerin, Y. Michelin et P. Moquay**, (2007), "L'intervention publique paysagère comme processus normatif", *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, n°84-85, pp. 168-190.
- Candau J. et M. Chabert**, (2003), "La multifonctionnalité, un sens en discussion. La place accordée au paysage dans le projet agricole de la Dordogne", *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, vol. 3, pp. 71-87.
- Candau J. et P. Deuffic**, (2006), "Paysage : un mot et des maux pour se dire agriculteur", in *Le retour des paysans ? A l'heure du développement durable*, **Auclair L., C. Aspe et P. Baudot** (eds), Paris, Éditions Écologie Humaine & Édisud, pp. 165-174.
- Candau J., P. Deuffic, L. Ginelli, N. Lewis et S. Lyser**, (2005), *La prise en compte de l'environnement par les agriculteurs. Résultats d'enquête*, Bordeaux, CEMAGREF & CNASEA, 83 p.
- Candau J. et S. Le Floch**, (2002), "Le paysage comme catégorie d'action publique ?" *Nature, Sciences et Sociétés*, vol. 10, n°2, pp. 59-65.
- Candau J. et B. Nougaredes**, (2007), "La ségrégation spatiale : une solution pour la paix sociale ? L'expérience des hameaux agricoles dans la périphérie de Montpellier", *Colloque international "Les périphéries urbaines entre normes et innovations. Les villes du sud de l'Europe"*, ADES, SET & MTE, Bordeaux, 11-13 juin 2007, 15 p.
- Capron G.**, (2002), "Accessibility to "Modern public spaces" in Latin-American cities: a multi-dimensional idea", *Géo Journal*, vol. 58, n°2-3, pp. 217-223.
- Caron A. et A. Torre**, (2004), "Quand la proximité devient source de tension : conflits d'usage et de voisinage dans l'espace rural", *The 4th Congress on Proximity Economics : Proximity, Networks and Co-ordination*, Marseille, 16-17 Juin 2004.
- Caron A. et A. Torre**, (2005), "Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux", in *Proximité et changements socio-économique dans les mondes ruraux*, **Torre A. et M. Filippi** (eds), Paris, Éditions Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), pp. 297-314.
- Cassirer E.**, (1991), *Logiques des sciences de la culture*, Paris, Éditions du Cerf, 233 p.

- Castoriadis C.**, (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 538 p.
- Cautres B.**, (1995), *Le champ des représentations des agriculteurs à propos de l'environnement: synthèse d'étude quantitative*, Grenoble, Centre de Tele Promotion Rurale Rhone-Alpes & Massif Central, 50 p.
- Céfaï D.**, (2003), "La renaissance des méthodes qualitatives en sociologie. Présentation", in *L'enquête de terrain*, Paris, Éditions de la Découverte, pp. 309-339.
- Chamboredon J.C.**, (1980), "Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation", *Revue Française de Sociologie* vol. 21, n°1, pp. 97-121.
- Chamboredon J.C.**, (1985), "La naturalisation de la campagne : une autre manière de cultiver les simples ? " in *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, **Cadoret A.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 138-151.
- Chamboredon J.C. et M. Lemaire**, (1970), "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensemble et leur peuplement." *Revue Française de Sociologie*, vol. 11, n°1, p. 3-33.
- Chamussy H.**, (1997), "Postmodernisme et nouveaux espaces en France", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, n°114, pp. 357-366.
- Charmes E.**, (2005), *La vie périurbaine face à la menace des Gated Communities*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 219 p.
- Chelkoff G. et J.P. Thibaud**, (1993), "L'espace public, modes sensibles", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 57-58, pp. 7-16.
- Chevalier M.**, (1981), "Les phénomènes néo-ruraux", *L'Espace Géographique*, vol. 10, pp. 33-47.
- Chivallon C.**, (1996), "Repenser le Territoire, à propos de l'expérience antillaise", *Géographie et Cultures*, n°20, pp. 45-55.
- Chivallon C.**, (1999), "Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ?" *Géographie et Cultures*, n°31, pp. 119-137.
- Chivallon C.**, (2000), "D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre", in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, **Lévy M. et M. Lussault** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 299-319.
- Claval P.**, (1973), *Principes de géographie sociale*, Paris, Éditions M.T Génin & Librairies Techniques, 351 p.
- Claval P.**, (1989), *La conquête de l'espace américain : du Mayflower au Disneyworld*, Paris, Éditions Flammarion, 320 p.
- Claval P.**, (1995), *Histoire de la géographie*, Paris, Éditions Que sais-je ?, 127 p.
- Claval P.**, (1996), "Le territoire dans la transition de la postmodernité", *Géographie et Cultures*, n°20, pp. 93-110.
- Claval P.**, (1998), "Villes et pluralité des cultures. Problèmes et contextes", *Géographie et Cultures*, n°26, pp. 11-24.
- Claval P.**, (1999), "Qu'apporte l'approche culturelle à la géographie ?" *Géographie et Cultures* n°31, pp. 21-30.

- Claval P.**, (2001), "Clisthènes, Habermas, Rawls et la privatisation de la ville", in *Réinventer le sens de la ville : espaces publics à l'heure globale*, **Ghorra-Gobin C.** (ed), Paris, Éditions l'Harmattan, pp. 23-31.
- Claval P.**, (2003), *La géographie du XXI Siècle*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 221 p.
- Cochrane A.**, (1987), "What a Difference the Places makes: the New Structuralism of Locality", *Antipode*, vol. 19, n°3, pp. 354-363.
- Collignon B.**, (1999), "Les fondements territoriaux de l'identité Inuit d'hier et d'aujourd'hui", in *Le territoire, lien ou frontière ? (Tome 1), les territoires de l'identité*, **Bonnemaison J., L. Cambrezy et H. Quinty-Bourgeois** (eds), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 93-111.
- Cooke P.**, (1987), "Individuals, Localities and Postmodernism", *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 5, pp. 408-412.
- Corajoud M.**, (1998), "Espaces public, conflits d'usages", *Les Carnets du Paysage*, vol. 1, pp. 7-15.
- Corbin A.**, (1995), *L'avènement des loisirs*, Paris; Rome, Éditions Aubier, 471 p.
- Cosgrove D.**, (1996), "Ideas and culture: A response to Don Mitchell", *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 21, n°3.
- Cresswell T.**, (1992a), "The Crucial "Where" of Graffiti: a Geographical Analysis of Reactions in New-york", *Environment and Planning D: Society and space*, vol. 10, pp. 329-344.
- Cresswell T.**, (1992b), "Mobility as Resistance: a Geographical Reading of Kerouac's "On the Road"", *Transactions of the Institute of British Geographers*, n°18, pp. 249-262.
- Cresswell T.**, (1996), *In Place/Out of Place: Geography, Ideology, and Transgression*, Mineapolis & London, Éditions University of Minesota Press, 199 p.
- Cuin C.H.**, (2000), *Ce que (ne) font (pas) les sociologues*, Genève & Paris, Éditions Librairie Droz, 214 p.
- Dalla Bernardina S.**, (1996), *L'utopie de la Nature : chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Éditions Imago, 304 p.
- Dardel E.**, (1990 [1952]), *L'Homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Éditions du CTHS, 199 p.
- Darré J.P.**, (1994), "Le mouvement des normes avec Bakhtine et quelques agriculteurs", in *Pairs et experts en agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*, **Darré J.P.** (ed), Ramonville Saint -Agne, Éditions Erès, pp. 15-30.
- Dauphiné A.**, (2003), *Les théories de la complexité chez les géographes*, Paris, Éditions Anthropos, 248 p.
- Davezies L. et P. Veltz**, (2006), "Les métamorphoses du territoire : nouvelles mobilités, nouvelles inégalités ", *La République des Idées / Le Monde*, Mars 2006, 19 p.
- De Certeau M.**, (1980), *L'invention du quotidien (Tome 1)*, Paris, Union générale des éditions 374 p.

- De La Soudière M.**, (1991), "Les Hauts Lieux... Mais les autres ?" in *Des Hauts-Lieux : La construction sociale de l'exemplarité*, **Micoud A.** (ed), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pp. 17-33.
- Dear M.**, (1988), "The Postmodern Challenge: reconstructing Human Geography", *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 13, pp. 262-264.
- Debarbieux B.**, (1995), "Le lieu, le territoire et trois figures rhétoriques", *L'Espace Géographique*, vol. 24, n°2, pp. 95-112.
- Debarbieux B.**, (1996), "Le lieu, fragment et symbole du territoire", *Espaces et Sociétés*, vol. 82-83, p. 13-37.
- Debarbieux B.**, (1997), "La nomination au service de la territorialisation : réflexions sur l'usage des termes "Alpe" et "montagne"", *Le Monde Alpin et Rhodanien*, vol. 2-4, pp. 227-241.
- Debarbieux B.**, (1999), "Le territoire : Histoires en deux langues (a bilingual (His-)story of territory)", in *Discours scientifiques et contextes culturels : géographies britanniques et françaises à l'épreuve postmoderne*, **Chivallon C., P. Ragouet et M. Sammers** (eds), Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), pp. 33-43.
- Debarbieux B.**, (2004), "De l'objet spatial à l'effet géographique", in *L'effet géographique : construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, **Debarbieux B. et M.C. Fourny** (eds), Grenoble, Éditions Maison des Sciences de l'Homme de Rhône-Alpes (MSHRA), pp. 11-33.
- Debarbieux B.**, (2005), "Obsolescence ou actualité des objets géographiques moderne ? A propos de la ville, de la campagne, du périurbain et de quelques autres objets conventionnels", in *Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, **Arlaud S., Y. Jean et D. Royoux** (eds), Rennes, Éditions Presses Universitaire de Rennes, pp. 33-45.
- Debarbieux B. et M. Vanier**, (2002), "Les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale : une actualité ? une prospective ?" in *Ces territorialités qui se dessinent*, **Debarbieux B. et M. Vanier** (eds), La Tour d'Aigues & Paris, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 7-26.
- Debord G.**, (1996 [1967]), *La Société du spectacle*, Paris, Éditions Gallimard, 208 p.
- Debrand T. et C. Taffin**, (2005), "Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans", *Économie et Statistique*, vol. 381-382, p. 125-143.
- Decrop A.**, (1999), "Triangulation in Qualitative Tourism Research", *Tourism Management*, vol. 20, n°1, pp. 157-161.
- Dejeans D.**, (2006), "À la rencontre des agriculteurs : sur la désensibilisation du sociologue en action", *Ethnographiques.org*, n°9, 15 p.
- Delbosse G.**, (2000), "Dans les coulisses du patrimoine", in *Vives Campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*, **Chevalier D.** (ed), Paris, Éditions Autrement, pp. 97-128.
- Devanne A.S.**, (2005), *Marcheurs en montagne et expérience de l'espace. Une contribution à l'analyse de la construction du rapport à l'espace à travers la pratique de la marche dans les Pyrénées* Thèse de doctorat en Sciences de l'Environnement, École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF), 348 p.

- Di Méo G.**, (1991a), "De l'espace au territoire", in *Représentations et aménagement du territoire*, **Gumuchian H.** (ed), Paris, Éditions Anthropos, pp. 13-20.
- Di Méo G.**, (1991b), *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Éditions Anthropos, 320 p.
- Di Méo G.**, (1995a), "Les nouvelles contradictions du territoire", *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 70, n°2, pp.169-175.
- Di Méo G.**, (1995b), "Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle", *Espaces et Sociétés*, vol. 78, pp. 9-15.
- Di Méo G.**, (1998), "De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie", *L'Information Géographique*, vol. 3, pp. 99-110.
- Di Méo G.**, (2001a), "Fête et construction symbolique du territoire", in *La géographie en fête*, **Di Méo G.** (ed), Paris, Éditions OPHRYS, pp. 45-66.
- Di Méo G.**, (2001b), "Fête, société locale, identité", in *La géographie en fête*, **Di Méo G.** (ed), Paris, Éditions OPHRYS, pp. 23-42.
- Di Méo G.**, (2001c), *Géographie sociale et territoire*, Noisy le Grand, Éditions Nathan Université, 303 p.
- Di Méo G.**, (2001d), *Les nouveaux territoires du social*, Mourenx (France), Éditions APSAM, 95 p.
- Di Méo G.**, (2007), "Processus de patrimonialisation et construction des territoires", *Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser"*, Poitiers-Châtelleraut, 12-14 septembre 2007, 19 p.
- Di Méo G. et P. Buléon**, (2007), *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Éditions Armand Colin, 304 p.
- Di Méo G., J.P. Castaingts et C. Ducournau**, (1993), "Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons)", *Annales de Géographie*, n°573, pp. 472-502.
- Dodier R.**, (2005), "Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains »", *Colloque "Faire Campagne"*, UMR 6590-ESO, Rennes, 17-18 mars 2005, 15 p.
- Douillet A.C.**, (2002), "Le territoire objet de politiques publiques. Logique de constitution des espaces de développement promus par les politiques de développement territorial", in *Lire les territoires*, **Jean Y. et Calenge C.** (eds), Éditions Maison des Sciences de l'Homme "Villes et territoires", pp. 39-54.
- Dufour A., C. Bernard et M.A. Angelucci**, (2003), "Reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des coteaux du Lyonnais", *Ruralia*, vol. 12-13, pp. 191-215.
- Duncan J.**, (1980), "The Superorganic in American Cultural Geography", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 70, n°2, pp. 181-198.
- Duncan J.**, (1989), "The Power of Place: Sri-Lanka: 1780-1980", in *The Power of Place: Bringing together Geographical and Sociological Imagination*, **Agnew J. et J. Duncan** (eds), Boston & London, Éditions Unwin Hyman, pp. 185-201.

- Duncan J. et D. Ley**, (1997), "Representing the Place of Culture", in *Place, Culture, Representation*, **Duncan J. et D. Ley** (eds), London & New-York, Éditions Routledge, pp. 1-24.
- Duncan S. et M. Savage**, (1989), "Space, Scale and Locality", *Antipode*, vol. 21, pp. 179-206.
- Dupâquier J.**, (1999), "Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir ?" *Histoire et Sociétés Rurales*, vol. 2, pp. 109-146.
- Dupont L.**, (1996), "La logique continentale Nord-Américaine et ses avatars : le regard culturel et la Géographie", *Géographie et Cultures*, n° 17, pp. 7-30.
- Dupont L.**, (1999), "La postmodernité : Une réalité entre pensée et discours", *Géographie et Cultures*, n°31, pp. 95-113.
- Duvignaud J.**, (1977), *Lieux et non lieux*, Paris, Éditions Galilée, 153 p.
- Elias N. et J.C. Capèle**, (1991), *Norbert Elias par lui-même*, Paris, Éditions Fayard, 183 p.
- Eliade M.**, (1987 [1965]), *Le sacré et le profane*, Paris, Éditions Gallimard, 185 p.
- Entrikin J.N.**, (1976), "Contemporary Humanism in Geography", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 66, n°4, pp. 615-633.
- Entrikin J.N.**, (1997), "Lieu, culture et démocratie", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, n°114, pp. 340-350.
- Entrikin J.N.**, (2000), "le langage géographique dans la théorie de la démocratie", in *Logiques de l'espace, esprits des lieux : géographies de Cerisy*, **Levy J. et M. Lussault** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 189-201.
- Entrikin J.N.**, (2002), "Democratic place-making and Multiculturalism", *Geografiska Annaler B*, vol. 84, n°1, pp. 19-25.
- Entrikin J.N.**, (2003), "Lieu définition 2", in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, **Levy J. et M. Lussault** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 62-63.
- Etcheverria O.**, (1997), "Le chemin rural, nouvelle vitrine des campagnes ?" *Strates*, n°9, [En ligne].
- Farcy J.C.**, (1992), "Jeunesse rurale dans la France du XIXe siècle", *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, pp. 19-38.
- Faucher D.**, (1953), "Géographie", in *Villes et Campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale en France*, **Friedmann G.** (ed), Paris, Éditions Armand Colin, pp. 69-75.
- Faure A. et A. Smith**, (1998), "Espace rural, politiques publiques et cultures politiques", *Ruralia*, [En ligne].
- Ferry L.**, (1992), *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Éditions Grasset, 222 p.
- Fourquet F.**, (1988), "Un nouvel espace-temps", in *Lire Braudel*, **Aymard M., A. Caillé, F. Dosse, F. Fourquet et Y. Lacoste** (eds), Paris, Éditions de la Découverte, pp. 74-92.
- Franques B.**, (2004), "L'invention de la sédentarité rurale. Les fondements idéologiques du mythe de l'exode rural en France", *EspacesTemps.net*, [En ligne].

- Frémont A.**, (1999), *La Région, espace vécu*, Paris, Éditions Flammarion, 288 p.
- Freyssinet-Dominjon J.**, (1997), *Méthodes de recherches en sciences sociales*, Paris, Éditions Monchrestien, 356 p.
- Garat I.**, (2005), "La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale", *Annales de Géographie*, n°643, pp. 265-284.
- Gastilleur A.**, (2004), *Le Pays du Périgord noir, "mis en scène de la petite fabrique du Territoire"*, Maîtrise de Géographie, Université Michel de Montaigne de Bordeaux III, 98 p.
- Gastilleur A.**, (2005), *Concurrence et construction des territoires : l'exemple du Sud Dordogne*, DEA de Géographie, Université Michel de Montaigne de Bordeaux III, 106 p.
- Geertz C.**, (1996), *Ici et Là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Éditions Métailié, 153 p.
- Geertz C.**, (2002), *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 293 p.
- Genestier P.**, (2006), "L'expression "lien social" : un syntagme omniprésent, révélateur d'une évolution paradigmatique", *Espaces et Sociétés*, vol. 126, pp. 19-34.
- Gervais-Aguer M.M.**, (2003), *Fondements de l'attractivité territoriale résidentielle. Les enseignements d'une recherche portant sur les résidents britanniques en Aquitaine (France)*, Bordeaux, Institut Fédératif de Recherches sur les Dynamiques Économiques (IFREDE) & Institut d'Économie Régionale du Sud-Ouest (IERSO), 97 p. p.
- Ghorra-Gobin C.**, (2001), "Réinvestir la dimension symbolique des espaces publics", in *Réinventer le sens de la ville : espaces publics à l'heure globale*, **Ghorra-Gobin C.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 6-15.
- Giddens A.**, (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 192 p.
- Giddens A.**, (2005 [1987]), *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Éditions Presses universitaires de France, 474 p.
- Giraud C.**, (2001), *Chambre d'hôtes à la ferme et autonomie de la femme en agriculture*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Paris V, 473 p.
- Goffman E.**, (1979 [1956]), *La mise en scène de la vie quotidienne (Tome1) : la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 251 p
- Goffman E.**, (1991 [1974]), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, 569 p.
- Gold S.M.**, (1985), "Urban Open Space Preservation: The American Experience", *Society and Leisure*, vol. 08, n°01, pp. 109-121.
- Gotman A.**, (1999), "Géographies familiales, migrations et générations", in *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires.*, **Bonvalet C., Y. Grafmeyer et A. Gottman** (eds), Paris, Éditions Institut National des Études Démographiques (INED) & Presses Universitaires de France, pp. 71-141.
- Goujard A.**, (2003), *Résidences secondaires des étrangers et territoire français : localisations et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, DEA "l'Urbanisme et ses Territoires", Université Paris Val-de-Marne, 98 p.

- Gravari-Garbas M.**, (1998), "Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique", *Norois*, n°178, pp. 175-193.
- Gravari-Garbas M.**, (2005), "Introduction", in *Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu*, **Gravari-Garbas M.** (ed), Rennes, Éditions Presses Universitaires de Rennes, pp. 4-12.
- Grawitz M.**, (1996), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Éditions Dalloz, 920 p.
- Gregory D. et D. Ley**, (1988), "Culture's Geographies", *Environment and Planning : Society and Space*, vol. 6, pp. 115-116.
- Guerin M.**, (2002), "Entre secteur et territoire : l'évolution des politiques rurales en France. Quelques enseignements d'une approche de longue période", in *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, **Sylvestre J.P.** (ed), Dijon, Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne & Educagri Éditions pp. 227-251.
- Guermond Y. et N. Mathieu**, (1986), "De l'éclatement de l'espace à la recomposition de l'espace", in *Espaces, jeux et enjeux*, **Auriac F. et R. Brunet** (eds), Paris, Éditions Fayard, pp. 203-222.
- Guiu C.**, (2006), "Géographie et musiques. État des lieux : une proposition de synthèse ", *Géographie et Cultures*, n°59, pp. 7-26.
- Gustafson P.**, (2001), "Meanings of Place: Everyday Experience and Theoretical Conceptualizations", *Journal of Environmental Psychology*, vol. 21, pp. 5-16.
- Habermas J.**, (1989), "La souveraineté politique comme procédure. Un concept normatif d'espace public", *Lignes*, n°7, pp. 29-58.
- Habermas J.**, (2000 [1963]), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot, 324 p.
- Haegel F.**, (2002), "Nous/entre-nous/chez-nous. Que pourrait-t-on dire du "lien" dans une cité de banlieue ?" *EspacesTemps.net*, [En ligne].
- Haesbert R.**, (2001), "Le mythe de la déterritorialisation", *Géographie et Cultures*, n°40, pp. 53-75.
- Halbwachs M.**, (1939), "Conscience individuelle et esprit collectif", *American Journal of Sociology*, vol. 44, pp. 812-822.
- Halbwachs M.**, (1994 [1925]), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Éditions Albin Michel, 368 p.
- Hall E.T.**, (1971), *La dimension cachée*, Paris, Éditions du Seuil, 256 p.
- Harvey D.**, (1979), "Monument and Myth", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 69, n°3, pp. 362-382.
- Harvey D.**, (1997), *The Condition of Postmodernity: an Inquiry into the Cultural Changes*, Oxford, Éditions Blackwell, 378 p.
- Hassenteufel A.L. et J. Rasmussen**, (2000), "Le(s) territoire (s) entre le politique et les politiques : les apports de la science politique", in *Territoires sous influences (Tome 1)*, **Pages D. et N. Pellissier** (eds), Paris & Montréal, Éditions de l'Harmattan, pp. 59-82.

- Hennion A.**, (2002), "Quelques remarques sur pragmatique et réflexivité", *Sociologie et Sociétés*, vol. 34, n°2, pp. 219-22.
- Hervieu B.**, (2002), "La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole", *Cahiers d'Étude et de Recherches Francophones/Agricultures*, vol. 11, n°6, pp. 415-419.
- Hervieu B.**, (2004), "Après un siècle d'exode rural : urbanisation des campagnes ou renaissance du rural ?" *Séminaire de l'Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires Européen (IHEDATE)*, [En ligne].
- Hervieu B., H. Guyomard et J.C. Bureau**, (2001), "L'avenir des politiques agricoles", *Ramsés*, pp. 115-131.
- Hervieu B. et J. Viard**, (1996), *Au bonheur des campagnes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 155 p.
- Hervieu B. et J. Viard**, (2001), *L'archipel paysan : la fin de la République agricole*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 123 p.
- Howell P.**, (1993), "Public Space and the Public Sphere: Political Theory and the Historical Geography of Modernity", *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 11, pp. 303-322.
- Hoyaux A.F.**, (2003), "Les constructions du monde de l'habitant : éclairage pragmatique et herméneutique", *Cybergéo : Revue européenne de Géographie*, n°232, [En ligne].
- Jackson P.**, (1992), "The Politics of Street. A Geography of Caribanna", *Political Geography*, vol. 11, n°2, pp. 130-151.
- Janvier Y.**, (1993), "L'intégration des villes et des campagnes", in *Naissances de nouvelles campagnes*, **Kayser B.** (ed), La Tour d'Aigues & Paris, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 149-158.
- Jauréguiberry F.**, (1994), "De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique", *Espaces et Sociétés*, vol. 74-75, pp. 117-135.
- Javeau C.**, (1994), "Définition préalable de l'idéal-type : une comparaison méthodologique", in *Durkheim, Weber : vers la fin des malentendus ?*, **Coenen-Huther J., M. Hirschhorn et [al.]** (eds), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 123-135.
- Jean Y.**, (2002), "La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts", in *Lire les Territoires*, **Jean Y. et C. Calenge** (eds), Tours, Éditions Maison des Sciences de l'Homme "Villes et Territoires", pp. 09-24.
- Jeantet A.**, (2003), "'A votre service !" La relation de service comme rapport social", *Sociologie du Travail*, vol. 45, pp. 191-209.
- Jeong S. et C.A. Santos**, (2004), "Cultural Politics and Contested Place Identity", *Annals of Tourism Research*, vol. 31, n° 3, pp. 640-656.
- Judy H.P.**, (1990), "Le malin génie d'un lieu réinventé", in *Hauts Lieux, une quête de racines, de sacré, de symbole*, **Crépu M., R. Figuiet et R. Louis** (eds), Paris, Éditions Autrement, p. 50-55.

- Jobert B. et P. Muller**, (1987), *L'État en action : politiques publiques et corporatisme*, Paris, Éditions des Presses Universitaires de France, 242 p.
- Jollivet M.**, (1997), "France. Des campagnes paysannes au rural "vert", naissance d'une ruralité postindustrielle", in *Vers un rural postindustriel. Rural et environnement dans huit pays européens*, **Jollivet M.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 77-125.
- Jollivet M.**, (2004), "La multifonctionnalité des activités agricoles, nouvel avatar du fait social total", *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, vol. 7, pp. 17-40.
- Joseph I.**, (1991), "La gestion des espaces publics (perspectives d'une consultation)", *Espaces et Sociétés*, vol. 62-63, pp. 65-75.
- Joseph I.**, (1998), *La ville sans qualités*, Paris, Éditions de l'Aube, 209 p.
- Joseph I. et L. Quéré**, (1993), "L'organisation sociale de l'expérience", *Futur Antérieur*, vol.19-20, n°5-6.
- Kalaora B.**, (2001), "À la conquête de la pleine nature", *Ethnologie Française*, vol. 31, n°4, pp. 591-597.
- Kalaora B.**, (2004), "L'usage des espaces naturels : une utopie concrète des urbains ", in *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture* **Marcel O.** (ed), Paris, Éditions Champ Vallon, pp. 219-228.
- Kaufmann J.C.**, (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Éditions Nathan Université, 128 p.
- Kayser B.**, (1983), "Le village recomposé : pour l'analyse du changement social et culturel en milieu rural", *Géodoc Toulouse*, n° 27, 28 p.
- Kayser B.**, (1988), "Permanence et perversion de la ruralité", *Études Rurales*, vol. 109, pp. 75-108.
- Kayser B.**, (1990), *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Éditions Armand Colin, 316 p.
- Kilian T.**, (1984), "Public and Private, Power and Space", in *Philosophy and Geography II : The production of public space*, **Light L. et J.M. Smith** (eds), Oxford, Éditions Rowman & Littlefield, pp. 115-135.
- Knafou R.**, (1998), "Vers une géographie du rapport à l'Autre : les enjeux d'un festival scientifique", in *La planète "nomade". Les mobilités géographiques aujourd'hui*, **Knafou R.** (ed), Paris, Éditions Belin, pp. 7-13.
- Korinman M. et Ronai M.**, (1978), "Les idéologies du Territoire", in *Histoire des idéologies*, **Châtelet F. et Mairet G.** (eds), Paris, Éditions Hachette, pp. 229-257.
- Labussière O.**, (2007), *Le défi esthétique en aménagement : vers une prospective du milieu. Le cas des lignes très haute tension (Lot) et des parcs éoliens (Aveyron et Aude)*, Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 607 p.
- Lacoste Y.**, (1988), "Braudel Géographe", in *Lire Braudel*, **Aymard M., A. Caillé, F. Dosse, F. Fourquet et Y. Lacoste** (eds), Paris, Éditions de la Découverte, pp. 171-218.
- Lacoste Y.**, (1998), *Vive la Nation : destin d'une idée géopolitique*, Paris, Éditions Fayard, 339 p.

- Laferté G. et N. Renahy**, (2003), "Campagnes de tous nos désirs"... d'ethnologues [A propos de l'ouvrage collectif "Campagnes de tous nos désirs : patrimoines et nouveaux usages sociaux"]", *L'Homme*, vol. 166, pp. 255-234.
- Lajarge R.**, (2000), "Le territoires aux risques des projets - Les montagnes entre parcs et pays", *Revue de Géographie Alpine*, vol. 1, pp. 45-60.
- Lambert Y.**, (1992), "Où les jeunes ruraux veulent-ils vivre ?" *Géographie Sociale*, n° 12, pp. 411-422.
- Landowski E.**, (1989), *La société réfléchie*, Paris, Éditions du Seuil, 286 p.
- Larrère R.**, (1991), "Enquête sur la singularité des lieux", in *Des Hauts-Lieux : La construction sociale de l'exemplarité*, **Micoud A.** (ed), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pp. 33-52.
- Larrère R.**, (2002), "Nature, campagne et paysage: des différents regards et de leur légitimité", in *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, **Sylvestre J.P.** (ed), Dijon, Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne & Educagri Éditions, pp. 193-209.
- Lazersfeld P.**, (1971), "Des concepts aux indices empiriques", in *Le vocabulaire des sciences sociales : concepts et indices*, **Lazersfeld P. et Boudon R.** (eds), Paris & La Haye, Éditions Mouton, pp. 28-35.
- Lazarotti O.**, (2001), "Je me souviens. Recherches au pays où le passé fait des lieux. Carnet de voyage", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 45, n° 124, pp. 14-161.
- Lazarotti O.**, (2003), "Tourisme et patrimoine", *Annales de Géographie*, n°629, pp. 91-110.
- Le Bouteiller R.**, (1997), "Le pari de l'autonomie : Exemples de nouveaux liens économiques et sociaux dans les campagnes françaises", in *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, **Pavageau J., Y. Gilbert et Y. Pedrazzini** (eds), Paris & Montréal, Éditions de l'Harmattan, pp. 83-97.
- Le Caro Y.**, (2002), *Les usages récréatifs de l'espace agricole*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Rennes II, 780 p.
- Le Floch S., J. Candau et P. Deuffic**, (2002), "Aménités : qualités des relations sociales, qualité d'un lieu", *Ingénieries*, n° spécial "Aménités rurales", pp. 25-33.
- Le Floch S. et A.S. Devanne**, (2004), *D'espace public en espaces ouverts. Exploration bibliographique sur le thème des interrelations entre personnes et entre personnes et environnement physique*, Bordeaux, CEMAGREF, 30 p.
- Le Jeannic T. et V. Piguet**, (1998), "Villes et campagnes, de quoi parle-t-on ? " in *Les campagnes et leurs villes*, **INSEE et INRA** (eds), Paris, Éditions Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), pp. 11-13.
- Lefebvre H.**, (1981 [1974]), *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 485 p.
- Lefebvre H.**, (2001 [1970]), *Du rural à l'urbain*, Paris, Éditions Anthropos, 285 p.
- Lefevre M.P.**, (2005), "Proximité spatiale et relation sociale", in *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, **Bourdin A., M.P. Lefevre et A. Germain** (eds), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 89-101.

- Lefort I.**, (1996), "La géographie vidalienne et l'enseignement secondaire (1920-1960)", in *La géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, **Claval P. et A.L. Sanguin** (eds), Paris, Montréal, Éditions de l'Harmattan, pp. 79-85.
- Léger D. et B. Hervieu**, (1985), "La nature des néo-ruraux", in *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, **Cadoret A.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 152-160.
- Leontsini M.**, (2002), "Question de contexte : théories postmodernes et déconstruction", *Sociologie et Sociétés*, vol. 34, n°2, pp. 223-228.
- Lescureux F.**, (2003), *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandre*, Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement, Université des Sciences et Technologies de Lille, 591 p.
- Lévinas E.**, (1991 [1951-1988]), *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 252 p.
- Lévy J.**, (1999), *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Éditions Belin, 398 p.
- Lévy J.**, (2000), "Aménagement, fin et suite : l'État, L'Europe, la société et leur géographie", in *Repenser le territoire : un dictionnaire critique*, **Wechter S., A. Bourdin et J. Lévy** (eds), La Tour d'Aigues & Montpellier, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 153-168.
- Lévy J.**, (2003), "Lieu définition 3", in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, **Levy J. et M. Lussault** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 63-64.
- Ley D.**, (1989), "Modernism, Postmodernism and the Struggle for Place", in *The Power of Place : Bringing together Geographical and Sociological Imagination*, **Agnew J. et J. Duncan** (eds), Boston & London, Éditions Unwin Hyman, pp. 45-61.
- Lipovetsky G.**, (1997), *L'ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Éditions Gallimard, 327 p.
- Lipovetsky G.**, (1999), "Espace privé, espace public à l'âge postmoderne", in *Citoyenneté et urbanité*, **Dauge Y.** (ed), Paris, Éditions de l'Esprit, pp. 105-122.
- Lippuner R.**, (2003), "Géographie, culture et quotidien : un renouveau théorique", *Géographie et Cultures*, n°47, pp. 29-44.
- Little C.E.**, (1969), *Challenge of the Land: Open Space Preservation at the Local Level*, New-York & Toronto, Éditions Pergamon Press, 151 p.
- Livingstone D.N.**, (2005), "Science, Text and Space: thoughts on the Geography Reading", *Transactions of the Institute of British Geographers*, n°30, pp. 391-401.
- Loiez L.**, (2002), *La fin des départements, le recours aux Pays*, Rennes, Éditions Presses Universitaires de Rennes, 151 p.
- Lolive J. et N. Blanc**, (2007), "L'écologie et le public", *Cosmopolitique*, n°15, pp. 09-17.
- Luginbuhl Y.**, (1989), "Le rural pour repenser la nature ?" in *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, **Mathieu N. et M. Jollivet** (eds), Paris, Éditions de la Découverte, pp. 100 -111.

- Luhmann N.**, (1999), *Politique et complexité*, Paris, Éditions du Cerf, 183 p.
- Lussault M.**, (1997), "Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine. Paris", *Annales de Géographie*, n° 597, pp. 522-530.
- Lussault M.**, (2000), "Action(s) !" in *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, **Levy J. et M. Lussault** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 11-36.
- Lussault M.**, (2003), "Modèle territorial", in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, **Lussault M. et Lévy J.** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 917-918.
- Lussault M.**, (2007), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Éditions du Seuil, 364 p.
- Lyotard J.F.**, (1994), *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 109 p.
- Maigret E., J.C. Marcel et I. Sekulic**, (1990), "Principes et méthodes : Les méthodes de la recherche en sociologie", *Cahiers français*, n°247, pp. 39-45.
- Manceron V.**, (2005), *Une terre en partage. Liens et rivalités dans une société rurale*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 256 p.
- Manheim K.**, (1956 [1929]), *Idéologie et utopie*, Paris, Éditions M. Rivière & Cie, 240 p.
- Marcel O.**, (2004), "L'agriculture et les paysages de la terre, des origines à la révolution agri-environnementale", in *Le défi du paysage : un projet pour l'agriculture*, **Marcel O.** (ed), Paris Éditions Champ Vallon, pp. 3-11.
- Marcelpoil E.**, (2000), "Territoires de développement versus territoires politiques : l'expérience du sillon alpin", *Revue de Géographie Alpine*, vol. 88, n°1, pp. 61-74.
- Marié M.**, (1982), *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Éditions Librairie des Méridiens, 176 p.
- Mathieu N.**, (1990), "La notion de rural et les rapports villes/campagnes en France ", *Économie Rurale*, n° 197, pp. 35-41.
- Mathieu N.**, (1997), "Pour une nouvelle approche de l'exclusion sociale", *Cybergéo : Revue européenne de Géographie*, vol. 33, 11 p.
- Mathieu N.**, (1998), "La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années 90", *Économie Rurale*, n° 247, pp. 11-20.
- Matthey L.**, (2005), "Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif", *Cybergéo : Revue européenne de Géographie*, vol. 312, 12 p.
- Matthey L.**, (2007), "Si proche, si loin ! Penser les processus urbains à partir des modèles de la géographie du tourisme ?" *Articulo.ch -revue de sciences humaines*, n°3, 10 p.
- Matthey L. et O. Walther**, (2005), "Un « nouvel hygiénisme » ? Le bruit, l'odeur et l'émergence d'une new middle class", *Articulo.ch -revue de sciences humaines*, n°1, 12 p.
- Melé P.**, (2007), "Identifier un régime de territorialité réflexive", *Colloque international "Territoires, territorialité, territorialisation : et après ?"* UMR Pacte Territoire & CNRS, Grenoble, 7-8 juin 2007, 10 p.

- Méline J.**, (1905), *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*, Paris, Éditions Hachette, 320 p.
- Mendras H.**, (1984), *La fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans 20 ans après*, Paris, Éditions Actes sud, 433 p.
- Mercier G.**, (1998), "Patrimoine urbain et insignifiance", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 42, n°116, pp. 269-273.
- Merrifield A.**, (1993), "The Struggle over Place: redeveloping American can in Southeast Baltimore", *Transactions of the Institute of British Geographers* n°18, pp. 102-121.
- Michaud A.**, (2005), "Valeurs, normes et évaluations", *EspacesTemps.net*, [En ligne].
- Micoud A.**, (1991a), "La production symbolique des lieux exemplaires", in *Des Hauts-Lieux : La construction sociale de l'exemplarité*, **Micoud A.** (ed), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pp. 7-16.
- Micoud A.**, (1991b), "Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces", in *Des Hauts-lieux : la construction sociale de l'exemplarité*, **Micoud A.** (ed), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pp. 53-63.
- Micoud A.**, (1992), "La production sociale de normes en matière d'environnement", in *L'activité sociale normative*, **Fritsch P.** (ed), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pp. 69-91.
- Micoud A.**, (2000), "Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien", in *Ce qui nous relie*, **Micoud A. et M. Peroni** (eds), La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 227-239.
- Micoud A.**, (2001), "La campagne comme espace public ?" *Géocarrefour*, vol. 76, n°1, pp. 69-73.
- Micoud A.**, (2004), "Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises", *Ethnologie Française*, vol. 34, n°1, pp. 13-22.
- Micoud A. et M.C. Fourny**, (2002), "Représentations et nouvelles territorialités : la recherche du territoire perdu", in *Ces territorialités qui se dessinent*, **Debardieux B. et M. Vanier** (eds), La Tour d'Aigues & Paris, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 31-53.
- MIT**, (2005), *Tourismes 2. Moments de lieux*, Paris, Éditions Belin, 349 p.
- Mitchell D.**, (1992), "Iconography and Locational Conflict from the Underside: Free Speech, People's Park, and the Politics of Homelessness in Berkeley California", *Political Geography*, vol. 11, n° 2, pp. 152-169.
- Mitchell D.**, (1995), "The End of Public Space? People's Park, Definition of Public, and Democracy", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 85, n°1, pp. 108-133.
- Mitchell D.**, (1996), "Explanation in Cultural Geography: a Reply to Cosgrove, Jackson and the Duncans", *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 21, n°3, pp. 580-582.
- Moles H. et E. Rohmer**, (1978 [1972]), *Psychologie de l'espace*, Tournai & Paris, Éditions Casterman, 245 p.

- Moquay P.**, (2001), "L'invention de nouveaux territoires : une urbanité rurale", in *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, **Deffontaines J.P. et J.P. Prod'homme** (eds), La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 133-141.
- Moquay P.**, (2005), "Intercommunalité et invention de nouveaux territoires : vers une urbanité rurale ?" in *Intervenir dans les territoires à urbanisation diffuse*, **Navez-Bouchanine F.** (ed), La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 204-215.
- Morin E.**, (1986), *La méthode : La connaissance de la connaissance*, paris, Éditions du Seuil, 239 p.
- Morin E.**, (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions du Seuil, 158 p.
- Muel F.**, (1977), "Les instituteurs, les paysans et l'ordre républicain", *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, vol. 17-18, pp. 38-61.
- Neveu C.**, (1999), "Habitant et citoyen : citoyenneté et territoire dans les quartiers de Roubaix", in *Les territoires de l'identité (Tome 1). Le territoire, lien ou frontière ?*, **Bonnemaison J., L. Cambrezy et H. Quinty-Bourgeois** (eds), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 191-205.
- Nivelle J.L.**, (1989), "De la gestion de la nature en milieu rural", *Gérer la nature ?*, Actes du Colloque-Anseremme, 17-20 octobre 1989, pp. 247-264.
- Noin D.**, (2005), *Géographie de la population*, Paris, Éditions Armand Colin, 280 p.
- Nora P.**, (1984 -1992), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Éditions Gallimard,
- Oakes T.**, (1997), "Place and the Paradox of Modernity ", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 87, n°3, pp. 509-529.
- Orfeuil J.P.**, (2004), *Transport, pauvreté, exclusion. Pourvoir bouger pour s'en sortir*, Paris, Éditions de l'Aube, 180 p.
- Ortar N.**, (2005), "Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine", in *Mobilités, habitat et identités*, **Bonnet L. et L. Bertrand** (eds), Paris, Éditions Institut National des Études Démographiques (INED) & collection "Documents de travail", pp. 48-61.
- Ozouf-Marignier M.V.**, (1986), "Politique et géographie lors de la création des départements français (1789-1790)", *Hérodote*, n°40, pp. 140-150.
- Pages A.**, (2001), "Pauvreté et exclusion en milieu rural français", *Études Rurales*, n°159-160, pp. 97-110.
- Pages D. et N. Pelissier**, (2000), "Territoires sous influences scientifiques", in *Territoires sous influence*, **Pages D. et N. Pelissier** (eds), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 02-17.
- Paillé P. et A. Mucchielli**, (2005), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris Éditions Armand Colin, 211 p.
- Painter J. et C. Philo**, (1995), "Spaces of Citizenship: an Introduction", *Political Geography*, vol. 14, n°2, pp. 107-120.
- Paolletti M.**, (1999), "La démocratie française locale. Spécificité et alignement ", in *La démocratie locale : représentation, participation et espace public*, **Blondiaux L., G. Marcou et F. Rangeon** (eds), Paris, Éditions Presse Universitaire de France, pp. 45-63.

- Papinot C.**, (2007), "Le "malentendu productif". Réflexion sur la photographie comme support d'entretien", *Ethnologie Française*, vol. 37, n°1, pp. 79-86.
- Paquot T.**, (1997), "Lieu, hors-lieu, être au monde", in *Lieux contemporains*, **Younes C. et M. Mangematin** (eds), Paris, Éditions Descartes & Cie, pp. 11-28.
- Péguy C.H.**, (2001), *Espace, temps, complexité : vers une métagéographie*, Paris, Éditions Reclus, 283 p.
- Pellegrino P., C. Lambert et F. Jacot**, (1991), "Espace public et figures du lien social", *Espaces et Sociétés*, vol. 62-63, pp. 11-27.
- Pelletier P.**, (1993), *L'imposture écologiste*, Montpellier, Éditions Reclus, 205 p.
- Perret J. et E. Marcelpoil**, (2001), *L'agritourisme en 2001. La diversité des territoires et des acteurs, entre témoignage et commerce*, Grenoble & Clermont-Ferrand, CEMAGREF & Direction de l'Espace Rural et de la Forêt (DERF), 116 p. p.
- Perrier-Cornet P.**, (2002), "La dimension publique de l'espace rural", in *À qui appartient l'espace rural ?*, **Perrier-Cornet P.** (ed), La Tour d'Aigues & Paris, Édition de L'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 9-21.
- Perrot M. et M. De La Soudière**, (1998), "La résidence secondaire, un nouveau mode d'habiter la campagne ?" *Ruralia*, vol. 2, pp.137-149.
- Pharo P.**, (1992), *Phénoménologie du lien civil. Sens et légitimité*, Paris, Édition de l'Harmattan, 283 p.
- Piolle X.**, (1990), "Mobilités, identités, territoires", *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 65, n°3, pp. 149-154.
- Piolle X.**, (1991), "Proximité géographique et lien social : de nouvelles formes de territorialité ?" *L'Espace Géographique*, vol. 19, n°4, pp. 349-358.
- Pitte J.R.**, (1999), "La vision catholique de la nature et de l'environnement et ses conséquences sur l'aménagement de l'espace", in *Géographie et liberté : mélange en hommage à Paul Claval*, **Pitte J.R. et A.L. Sanguin** (eds), Paris & Montréal, Éditions de l'Harmattan, pp. 659-669.
- Piveteau J.L.**, (1995), "Le territoire est-il un lieu de mémoire ?" *L'Espace Géographique*, vol. 24, n°2, pp. 113-123.
- Poche B.**, (1990), "Du Haut-lieu, on voit la plaine", in *Hauts Lieux, une quête de racines, de sacré, de symbole*, **Crépu M., R. Figuiet et R. Louis** (eds), Paris, Éditions Autrement, pp. 67-72.
- Poche B.**, (1996), *L'espace fragmenté. Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris & Montréal Édition de l'Harmattan, 276 p.
- Pocock D.**, (1992), "Catherine Cookson Country: Tourist Expectation and Experience", *Geography*, n°77, pp. 236-243.
- Potier F.**, (2002), "De l'évolution de la mobilité pendulaire à celle des loisirs", in *La France des temps libres et des vacances*, **Viard J.** (ed), La tour d'Aigues & Paris, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 23-44.

- Poulle F. et Y. Gorgeu**, (1997), *Essai sur l'urbanité rurale : cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernements*, Paris, Éditions Syros, 127 p.
- Poulot M.**, (2006), "De la clôture patrimoniale des territoires périurbains dans l'ouest francilien", *Socio-Anthropologie, Revue Interdisciplinaire de Sciences Sociales*, n° 19, pp.109-125.
- Prado P.W.J.**, (1991), "Le partage de la sensibilité", *Hermès*, n°10, pp. 71-84.
- Pumain**, (2003), "Une approche de la complexité en géographie", *Géocarrefour*, vol. 78, n°1, pp. 25-31.
- Raffestin C.**, (1980), *Pour une géographie du pouvoir* Paris, Éditions Librairies techniques, 249 p.
- Raffestin C.**, (1986), "Ecogénèse territoriale et territorialité", in *Espaces, jeux et enjeux*, **Auriac F. et R. Brunet** (eds), Paris, Éditions Fayard, pp. 173-187.
- Raffestin C.**, (1987), "Pourquoi n'avons nous pas lu Eric Dardel ?" *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 31, n°84, pp. 471-483.
- Raffestin C.**, (1996), "De la nature à l'image de la nature", *Espaces et Sociétés*, vol. 82-83, p. 37-52.
- Ragouet P.**, (2000), "Usage probatoire et exploratoire de l'entretien unique: éléments de discussion à partir de deux travaux de sociologie des sciences", *Sociologie et Sociétés*, vol. 32, n°1, pp. 171-195.
- Raulet G.**, (1994), *Chronique de l'espace public : utopie et culture politique, 1978-1993*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 302 p.
- Rautenberg M.**, (2004), "La patrimonialisation, entre appropriation sociale et désignation institutionnelle", in *L'effet géographique : construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, **Debarbieux B. et M.C. Fourny** (eds), Grenoble, Éditions Maison des Sciences de l'Homme des Alpes (MSHA), pp. 71-87.
- Raymond S.**, (2003), *Du « retour à la nature » au « retour à la campagne » - Migrants et recompositions territoriales dans le Midi de la France et en Californie du Nord*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail, 368 p.
- Regourd E.**, (2004), "Associations et nouvelles ruralités. Une approche à partir des espaces aveyronnais et provençaux", *Annales de Géographie*, n° 637, pp. 316-328.
- Relph E.**, (1970), "An Inquiry into the Relation between Phenomenology and Geography", *The Canadian Geographers*, n°14, pp. 193-201.
- Relph E.**, (1976), *Place and Placelessness*, London, Éditions Pion, 156 p.
- Remy E., V. November et C. D'alessandro**, (2004), "L'espace d'une controverse", *EspacesTemps.net*, [En ligne].
- Rémy J.**, (1999), "Le statut de l'espace dans l'analyse sociologique", *Espaces et Sociétés*, vol. 96, pp. 165-202.
- Rémy J.**, (2002), "Les contrats territoriaux d'exploitation ou la découverte de la multifonctionnalité", in *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes*

- françaises, **Sylvestre J.P.** (ed), Dijon, Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bourgogne & Educagri Éditions, pp. 71-91.
- Renard J.**, (2004), "Réflexions sur la géographie sociale d'aujourd'hui au regard du précis de 1984", *ESO - Travaux et documents de L'UMR 6590*, n°22, pp. 99-103.
- Retailé D.**, (1997), *Le monde du géographe*, Paris, Éditions Presses de Science Po, 283 p.
- Ricoeur P.**, (1998), *Du texte à l'action : essai d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil, 449 p.
- Rieucan J.**, (1998), "Sociétés et identification territoriale. Permanence des lieux, territorialités religieuses et festives sur le littoral du Golfe du Lyon", *Annales de Géographie*, n° 604, pp. 610-636.
- Rippol F.**, (2001), "Lieu(x) et action collective : éléments de discussion, ébauche de problématique", *ESO - Travaux et documents de L'UMR 6590*, n°16, pp. 23-39.
- Rippol F.**, (2005), "S'appropriier l'espace...ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains", *Norois*, n°195, pp. 29-42.
- Rose G.**, (1997), "Situating Knowledges: Positionality, Reflexivities and other Tactics", *Progress in Human Geography*, vol. 21, n° 3, pp. 305-320.
- Ruby C.**, (1990), *Le champ de bataille post-moderne, néo-moderne*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 232 p.
- Sack R.D.**, (1983), "Human Territoriality: a Theory", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 73, n°1, pp. 55-74.
- Sanguin A.L.**, (1977), *La géographie politique*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 183 p.
- Sansot P.**, (1991), "Autour de l'accessibilité aux espaces publics", *Espaces et Sociétés*, vol. 62-63, pp. 77-83.
- Santos M.**, (1997), *La nature de l'espace*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 265 p.
- Schaffter M.**, (2007), "La ville et la campagne existent ! Analyse de la catégorisation des objets géographiques dans les discours de l'aménagement", *Colloque pluridisciplinaire "Espaces hérités, espaces enjeux"*, UMR CNRS ESO & CRESO, Caen, 7-9 novembre 2007, 13 p.
- Schmitz S.**, (1999), *Les sensibilités territoriales. Contribution à l'étude des relations homme-environnement.*, Thèse de doctorat en Géographie, Faculté des Sciences de Liège, 224 p.
- Schnapper D.**, (2000), *Qu'est ce que la citoyenneté ?*, Paris, Éditions Gallimard, 320 p.
- Schütz A.**, (2003), *L'étranger : un essai de psychologie sociale; suivi de l'homme rentre au pays*, Paris, Éditions Allia, 77p.
- Searle J.**, (1998), *La construction de la réalité sociale*, Paris, Éditions Gallimard, 303 p.
- Semmoud N.**, (2004), "Mixité fonctionnelle à défaut de mixité sociale ?" *Annales de Géographie*, n°640, pp. 613-625.
- Sencébé Y.**, (2004), "Être d'ici, être ici", *Ethnologie Française*, vol. 34, n°1, pp. 23-29.
- Sennett R.**, (1979), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, 283 p.

- Serres M.**, (1991), *Le contrat naturel*, Paris, Éditions France Loisir, 191 p.
- Simmel G.**, (1896), "Comment les formes sociales se maintiennent ? " *Année Sociologique*, pp. 71-109.
- Simmel G.**, (1988 [1911]), *Tragédie de la culture et autres essais*, Marseille, Édition Rivages, 234 p.
- Simmel G.**, (2004 [1903]), "Métropole et mentalités", in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, **Grafmeyer Y. et I. Joseph** (eds), Paris, Éditions Flammarion, pp. 61-76.
- Simmel G.**, (2004 [1908]), "Disgressions sur l'étranger", in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, **Grafmeyer I. et I. Joseph** (eds), Paris, Éditions Flammarion, pp. 53-59.
- Soja E.W.**, (1994), "Aménager dans/pour la postmodernité", *Espaces et Sociétés*, vol. 74-75, pp. 203-215.
- Sorre M.**, (1957), *Rencontre de la géographie et de la sociologie*, Paris, Éditions M. Rivière & Cie, 213 p.
- Staszak J.F.**, (2000), "Prophéties autoréalisatrices et géographie", *L'Espace Géographique*, vol. 29, n°2, pp. 105-119.
- Stevens B.**, (1997), "Dépasser le moderne", in *Logique du lieu et oeuvre humaine*, **Berque A. et P. Nys** (eds), Grèce, Éditions Ousia, p. 09-34.
- Stock M.**, (2004), "L'habiter comme pratique des lieux géographiques", *EspacesTemps.net*, [En ligne].
- Stock M.**, (2005), "Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? L'exemple des pratiques touristiques", *EspacesTemps.net*, [En ligne].
- Stock M.**, (2006), "L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles", *EspacesTemps.net*, [En ligne].
- Sylvestre J.P.**, (1994), "L'agriculteur, l'esthète, l'écologiste et le paysage rural", *Pour*, vol. 141, pp. 31-37.
- Tassin E.**, (1991), "Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité", *Hermès*, n°10, pp.23-39.
- Tassin E.**, (1999), "Espace public, citoyenneté et monde commun", in *Le trésor perdu : Hannah Arendt l'intelligence de l'action politique*, **Tassin E.** (ed), Paris, Éditions Payot & Rivages, pp. 509-555.
- Taylor P.**, (2001), "Une géographie politique des modernités selon les tensions entre lieux et espaces ", in *Géographies Anglo-saxonnes : tendances contemporaines*, **Staszak J.F., B. Colignon et B. Debardieux** (eds), Paris, Éditions Belin, pp. 273-287.
- Tesson F.**, (2004), "Quand le politique parle du territoire, c'est pour le fabriquer : utilité scientifique et vertus pédagogiques de la géographie sociale pour comprendre la relation du politique à l'espace", *Colloque "Espaces et sociétés aujourd'hui"*, ESO-CNRS, Rennes, le 21-22 octobre 2004, 10 p.
- Thiesse A.M.**, (1995), "Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930)", in *L'avènement des loisirs*, **Corbin A.** (ed), Paris & Rome, Éditions Aubier, pp. 299-323.

- Thomsin L.**, (2001), Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé, *Ruralia*, [En ligne].
- Tizon P.**, (1996), "Qu'est ce que le territoire ?" in *Les territoires du quotidien*, **Di Méo G.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, p. 17-34.
- Tomas F.**, (2001), "L'espace public, un concept moribond ou en expansion ?" *Géocarrefour*, vol. 76, n°1, pp. 75-84.
- Tocqueville A.**, 1986 [1835], *De la démocratie en Amérique (Tome 2)*, Paris, Éditions Folio, 471 p.
- Torre A.**, (2000), "Faut-il avoir confiance dans les techniques de production de la confiance ? Lien de proximité et stratégie des acteurs ", in *La confiance en question*, **Laufer R. et M. Orillard** (eds), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 371-393.
- Touraine A.**, (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Éditions Fayard, 462 p.
- Tuan Y.F.**, (1975), "Place: an Experiential Perspective", *The Geographical Review*, vol. 5, n°2, pp. 152-155.
- Tuan Y.F.**, (1982), *Segmented World and Self: Group Life and Individual Consciousness*, Mineapolis, Éditions University of Minesota press, 222 p.
- Tuan Y.F.**, (1996), "Space and Place: Humanistic Perspective ", in *Human geography: an essential anthology*, **Agnew J.** (ed), Oxford & Cambridge (Mass.), Éditions Blackwell, pp. 444-456.
- Turnbull D.**, (1997), "Reframing Science and other Local Knowledge Traditions", *Futures*, vol. 29, n°6, pp. 551-562.
- Urbain J.D.**, (2002), *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Éditions Payot, 392 p.
- Vanier M.**, (1995), "La petite fabrique de territoires en Rhône-Alpes : acteurs, mythes et pratiques", *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 70, n°2, pp. 93-104.
- Vanier M.**, (2002), "Les espaces du politique : trois réflexions pour sortir des limites du territoire", in *Ces territorialités qui se dessinent*, **Debardieux B. et M. Vanier** (eds), La Tour d'Aigues & Paris, Éditions de l'Aube & Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), pp. 75-91.
- Vanier M.**, (2005), "La relation ville / campagne excédée par la périurbanisation", *Cahiers Français*, n° 328, pp.13-17
- Varro G.**, (2003), *Sociologie de la mixité : de la mixité amoureuse aux mixité sociales et culturelles*, Paris, Éditions Belin, 255 p.
- Veschambre V. et F. Rippol**, (2002), "Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique", in *Lire les territoires*, **Jean Y. et C. Calenge** (eds), Tours, Éditions Maison des Sciences de l'Homme "Villes et Territoires", pp. 261-288.
- Viard J.**, (1985), "Protestante la nature ?" in *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, **Cadore A.** (ed), Paris, Éditions de l'Harmattan, pp. 161-171.
- Viard J.**, (1994), *La société d'archipel ou les territoires du village global*, Paris, Éditions de l'Aube, 126 p.

- Viard J.**, (2000), *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 170 p.
- Viard J.**, (2002), "Temps libre, loisirs, vacances et art de vivre : le triangle des bermudes des sociétés modernes", in *La France des temps libres et des vacances*, **Viard J.** (ed), Paris, Datar/Éditions de l'Aube, pp. 5-23.
- Virilio p.**, (1984), *L'espace critique : essai*, Paris, Éditions C. Bourgois, 187 p.
- Vlès V.**, (2004), "Espaces publics et mise en scène de la ville touristique", in *L'espace public à l'épreuve : régressions et émergence*, **Berdoulay V., P.C. Da Costa Gomes et J. Lolive** (eds), Pessac, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), pp. 177-185.
- Voiron O.**, (2005), "Visibilité/invisibilité : une introduction", *Réseaux*, vol. 23, n°129-130, pp. 9-31.
- Von Glasersfeld E.**, (1994), "Pourquoi le constructivisme doit-il être radical ?" *Revue des Sciences de l'Éducation*, vol. 20, n°1, pp. 21-27.
- Werlen B.**, (1992), *Society, Action and Space*, Londres & New-York, Éditions Routledge, 249 p.
- Werlen B.**, (2003), "Géographie culturelle et tournant culturel", *Géographie et Cultures*, n°47, pp. 7-28.
- Wieviorka M.**, (1997), "Culture, société et démocratie", in *Une société fragmentée ?*, **Wieviorka M.** (ed), Paris, Édition de la Découverte, pp. 11-56.

Bibliographie des données consultées

Cette bibliographie classée par ordre alphabétique répertorie les principales données consultées lors de ce travail de recherche. Elle est indicative car nous n'avons pas référencé les dépliants, les articles de journaux sans auteur identifié, les sites Internet ou encore les recensements.

- Abbé Audierne**, (1854), *Le Périgord Illustré. Guide monumental, statistique, pittoresque et historique de la Dordogne*, Périgueux, Éditions Dupont, 682 p.
- Accueil Paysan**, (1996), *Charte éthique*, Fédération Nationale d'Accueil Paysan, [en Ligne].
- Agreste Aquitaine**, (2004), *La déprise agricole et l'évolution du territoire : les terres agricoles reculent de près de 5000 hectares chaque année*, Bordeaux, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine (DRAF), n°10, 4 p.
- Agreste Aquitaine**, (2005), *Annuaire de la statistique agricole*, Bordeaux, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine (DRAF), n°7, 204 p.
- Agreste Aquitaine**, (2006), *Le tabac et la réforme de l'OMC*, Bordeaux, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine (DRAF), n°12, 4 p.
- Agreste Dordogne**, (2007), *Mémento 2006*, Périgueux, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Dordogne (DDAF), 10 p.

- Ardouin-Dumazet V.E**, (1903), *Voyage en France N°29 : Bordelais et Périgord*, Paris, Éditions Berger Levrault, 400 p.
- Arqué P**, (1939), *Géographie du Midi Aquitain*, Paris, Éditions Rieder, 269 p.
- Bardié A.**, (1903), *Excursion en Périgord. Les Eysies - châteaux de Bonaguil et de Biron – Monpazier - Cadouin*, Bordeaux, Éditions Cadoret, 72 p.
- Bataille G**, (1955), *La peinture Préhistorique : Lascaux ou la naissance de l'art*, Genève, Éditions Skira, 149 p.
- Baverez N.**, (2008), "L'agriculture, richesse des Nations", *Le Monde*, 23.04.2008
- Bienvenue à la Ferme**, (2001), *Charte des Fermes de Séjour*, Paris, Relais de Bienvenue à la Ferme & Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), 6 p.
- Bienvenue à la Ferme**, (2000), *Charte des Fermes Auberges*, Paris, Relais de Bienvenue à la Ferme & Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), 12 p.
- Boinon J.P et D. Ramaz-Beaujard**, (1992), 30 % du marché foncier agricole acquis par les non-agriculteurs, *Agreste Cahiers*, n°12, pp. 3-12
- Boisvert T., T Chadeuil., M. Combet et [al]**, (1993), *Dordogne-Périgord*, Paris, Éditions Bonneton, 432 p.
- Brune G.**, (1788), *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs des provinces occidentales de la France*, Londres & Paris, Éditions Letellier, 190 p.
- Bruno G.**, (1977 [1877]), *Le tour de France de deux enfants*, Paris, Éditions Belin, 331 p.
- Cahuet A.**, (1923), *Le Missel d'amour*, Paris, Éditions Cahuet, 79 p.
- CDT**, (2005), *Enquête sur la demande touristique en Périgord*, Périgueux, Observatoire du Comité Départemental du Tourisme, 14 p.
- Chambre d'Agriculture de Dordogne**, (2002), *Agriculture et Dordogne : situation*, Périgueux, Service Tourisme et Promotion, 30 p.
- Chambre d'Agriculture de Dordogne**, (2003), *Tourisme à la ferme et vente directe : Quelle importance dans l'économie agricole départementale ?*, Périgueux, Service Tourisme et Promotion, 48 p.
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne**, (2005), *Foires et marchés en Périgord*, Périgueux, Service Études et Développement, 56 p.
- Clavreul L**, (2005), "Les agriculteurs réclament une politique de protection de leurs terres", *Le Monde*, 13.05.2005
- Clavreul L.**, (2006), "Agriculteurs en mal de dialogue", *Le Monde*, 24.02.06
- Collignon R.**, (1894), *Dordogne. Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne*, Mémoire de la Société d'Anthropologie, Paris, 79 p.
- Couet C.**, (2006), "La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des "parcours type" ?" in *France, portrait social - Édition 2006*, INSEE (ed), Paris, Éditions Institut National de la Statistique et des Études Économique (INSEE), pp. 159-179.

- Courtois**, (1878 [1762]), *Voyage de M. Courtois en Périgord*, Paris, Éditions Rouveyre & Sauveterre, 62 p.
- CREDOC**, (2001), *Les Français et l'espace rural*, Paris, Éditions du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), 52 p.
- CRTA**, (2005), *Bilan de la saison 2005 : chambre d'hôtes labellisés, Clévacances, Gîtes de France et Fleur Soleil*, Bordeaux, Comité Régional du Tourisme en Aquitaine (CRTA), 18 p.
- De Lacrousille A.**, (1926), Les cartes et les circuits de tourisme en Périgord, *Conférence à l'Assemblée Générale des "amis du Périgord"*, Bordeaux, 3 P.
- De Segogne H.**, (1953), *Les curiosités touristiques de la France : Dordogne*, Paris, Éditions Kleber, 110 p.
- Desrier M.**, (2000), "Le montant des aides directes de la PAC reste très lié à la taille des exploitations", *Agrreste Cahiers*, n°3, pp. 3-114.
- Ellissalt F.**, (2004), "Les immigrés en Aquitaine", *INSEE Aquitaine*, n°125, 4 p.
- Escande J. J.**, (1934), *Histoire du Périgord*, Paris & Bordeaux, Éditions Auguste Picard & Fils, 346 p.
- Fédération des Syndicats d'Initiative Limousin-Quercy-Périgord**, (1913), *Limousin, Quercy, Périgord : l'eau-la montagne-la forêt-la pêche-la chasse. Monuments anciens- églises- châteaux-les plus beaux paysages-les plus belles routes*, 86 p.
- Fénélon P.**, (1951), *Le Périgord. Étude Morphologique*, Paris, Éditions A. Lahure, 526 p.
- Gaudry F.R.**, 2004, "Périgord-Quercy : la route des délices de Cahors à Albi", *L'Express*, n°2766, pp. 12-32
- Géotourisme**, (2002), *Le tourisme rural en France*, Le site de la Géographie touristique en France et dans le Monde, [En Ligne].
- Gîtes de France**, 1991, *Chartes des Chambres d'Hôtes*, Paris, Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert, 3 p.
- Gîtes de France**, (2000), *Le guide du créateur*, Paris, Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert, 45 p.
- Gîtes de France**, (2001), *Charte de qualité*, Paris, Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert, 4 p.
- Gouider N.**, (1998), "Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages", *INSEE Première*, n° 565, 4 p.
- Gracq J.**, (1995), *Carnets de Grands Chemins*, Paris Éditions Gallimard, 308 p.
- Grosrichard F. et B. Jérôme**, (1999), "La nouvelle France rurale : les campagnes veulent relever le défi de la modernité", *Le Monde*, 19.10.1999.
- Grosrichard F.**, (2005), "Adieu la PAC, vive la politique agrorurale commune !", *Le Monde*, 29.07.2005
- Guide Vert Michelin**, (1963), *Périgord-Limousin-Quercy*, Paris, Éditions Michelin, 195 p.
- Guide Vert Michelin**, (1966), *Périgord-Limousin-Quercy*, Paris, Éditions Michelin, 194 p.

- Guide Vert Michelin**, (1978), *Périgord-Berry-Limousin-Quercy*, Paris, Éditions Michelin, 188 p.
- Guide Vert Michelin**, (2003), *Périgord- Dordogne*, Michelin, Éditions Michelin, 327 p.
- Guides Bleus**, (1922), *Auvergne et Centre : Berry-Bourbonnais-Limousin-Périgord-Quercy*, Paris, Éditions Hachette, 191 p.
- Guides Bleus**, (1935), *Auvergne et Centre. Berry-Bourbonnais-Limousin-Périgord-Quercy*, Paris, Éditions Hachette, 213 p.
- Guides Bleus**, (2005), *Périgord Quercy*, Paris, Éditions Hachette, 351 p.
- Guides Pratiques Conty**, (1910), *Le Centre : Auvergne-Berry-Marche-Limousin-Périgord*, Paris, Éditions Administration des Guides Conty, 68 p.
- Joanne A.**, (1877), *Le département de la Dordogne*, Paris, Éditions Hachette, 61 p.
- Joannet F.T.**, (1826), *Voyage de deux anglais dans le Périgord*, Périgueux, Éditions Dupont, 100 p.
- Joannet F.T.**, (1827), *Second voyage de deux anglais dans le Périgord et leur pèlerinage à Rocamadour*, Périgueux, Éditions Dupont, 243 p.
- La Vallée J.**, (1798), *Voyages dans les départements de la France*, Paris, Éditions Brion & Buisson, 42 p.
- Lacombe G.**, (1968), "Les truffes des antiquités", *Le guide des antiquités*, n°44-45, pp. 28-32.
- Larrieu-Bonnel**, (1970), *La Dordogne en Perigord*, Périgueux, Éditions Office Départemental Du Tourisme de la Dordogne 288 p.
- Lavergne G.**, (1930), *La Dordogne et ses pays. Des monts d'Auvergne à l'Atlantique*, Aurillac, Éditions USHA, 144 p.
- Le Guilloux H.**, (2003), "L'espace rural aquitain garde population et emplois", *INSEE Aquitaine*, n°114, 4 p.
- Le Roy E.**, (1901), *Carnets de route d'une excursion de 15 jours en Périgord*, Périgueux, Éditions du Périgord Noir, 100 p.
- Le Roy E.**, (1973 [1900]), *Jacquou le Croquant*, Paris, Éditions du Périgord Noir, 413 p.
- Malte-Brun V.A.**, (1880), *Dordogne*, Paris, Éditions Rouff, 32 p.
- Maringer G.**, (1929), "Massacreurs", *La Revue du Touring Club de France*, n°417, pp. 174-175.
- Maurois A., H. O'heguerty et J. Secret**, (1955), *Périgord. Les albums des Guides Bleus*, Paris, Éditions Hachette, 127 p.
- Miller H.**, (1958), *Le Colosse de Maroussi*, Paris, Éditions du Chêne, 317 p.
- Moinet F.**, (2006), *Le Tourisme rural. Concevoir, Créer, Gérer*, Paris, Éditions France Agricole, 462 p.
- Morizur D. et K. Esteban**, (2006), "La diminution du nombre d'exploitation professionnelle s'accélère", *Agreste Cahiers*, n°4, pp. 2-7.

- ODIT**, (2003), "L'importance des résidences secondaires détenues par les étrangers en France Métropolitaine", *Séminaire et journées technique Observation, Développement et Ingénierie Touristiques (ODIT)*, Paris, 4 p.
- Ortega P.**, (2000), "De la famine à l'agriculture nouvelle", *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, vol. 127, pp. 649-657.
- PGB**, (2000), *Reconnaissance du périmètre d'étude du pays du Grand Bergeracois*, Bergerac, Pays du Grand Bergeracois, 24 p.
- PGB**, (2002), *Charte de Développement Durable*, Bergerac, Pays du Grand Bergeracois, 215 p.
- PGB**, (2004), *Charte forestière du sud Périgord : cahiers des charges de l'étude*, Bergerac, Pays du Grand Bergeracois & Pays du Périgord Noir, 12 p.
- PGB**, (2004), *Contrat de pays du pays du Grand Bergeracois: synthèse du projet de territoire*, Pays du Grand Bergeracois, Région Aquitaine & République Française, 9 p.
- PGB**, (2004), *Projet de programme d'actions du pays du Grand Bergeracois*, Bergerac, Pays du Grand Bergeracois, 46 p.
- PGB**, (2005), *Contrat de rivière de Basse Dordogne*, Bergerac, Pays du Grand Bergeracois, Pays du Libournais & EPIDOR, 63 p.
- PGB**, (2006), *Charte forestière du sud Périgord : diagnostic de territoire*, Pays du Grand Bergeracois & Pays du Périgord noir, 78 p.
- PGB**, (2006), *Pôle d'Excellence Rural : Vignobles et Bastides, une interaction pour l'emploi*, Bergerac, Pays du Grand Bergeracois, 110 p.
- Philipon H.**, (1957), *Vacances en Périgord*, Paris, Éditions Gédalge, 183 p.
- Protourisme**, (2000), *Schéma de Développement Touristique du Pays de Bergerac en Périgord Pourpre*, Bordeaux, Société de Conseil & Pays du Grand Bergeracois, 44 p.
- Ranoux P.**, (1996), *Atlas de la Dordogne-Périgord*, Montrem (Dordogne), Éditions Ranoux, 119 p.
- Ratonnat J.F.**, (1995), *La vie d'autrefois en Périgord*, Luçon, Éditions du Sud-Ouest, 189 p.
- Richard D.**, (1993), *Le Guide Dordogne Périgord*, Périgueux, Éditions Fanlac, 468 p.
- Richard J. B.**, (1823), *Guide classique du voyageur en France et en Belgique*, Paris, Éditions Audin, 438 p.
- Robert P.**, (1957), *L'agriculture en Dordogne*, Thèse de doctorat en Droit, Université Montesquieu de Bordeaux IV, 305 p.
- Romain J.**, (1934), *Les hommes de bonnes volontés*, Paris, Éditions Flammarion, 311 p.
- Rossignol L.**, (2005), "La difficile reconversion des agriculteurs en conservateurs du paysage", *Le Monde*, 09.04.2005
- SDT**, (2005), *Les chiffres clés du tourisme en 2004*, Paris, Suivi de la Demande Touristique (SDT) & Ministère du Tourisme, 8 p.
- Secret J.**, (1938), *Promenades littéraires en Périgord : Chez Jacquou le Croquant*, Périgueux, Éditions Ribes, 87 p.

- Secret J.**, (1939), *Au Pays de Fénelon : Promenades littéraires en Périgord et en Quercy*, Périgueux, Éditions Ribes, 69 p.
- SETEL-TDI**, (2002), *Pôle touristique rural "pays des Bastides"*, Paris, Cabinet de conseil en tourisme, culture et loisirs & ADT pays des Bastides, 52 p.
- Stendhal B. H.**, (1981 [1838]), *Mémoires d'un touriste. Voyage dans le midi*, Paris, Éditions Maspéro, 230 p.
- Tanet C. et C. Hordé**, (2003), *L'invention d'un paradis : le Périgord*, Périgueux Éditions Fanlac, 192 p.
- Testud M.**, (1999), *Des plaisirs et des jours en Périgord*, Périgueux, Éditions Fanlac, 157 p.
- Testud M.**, (2004), *Paysages. Attention fragile*, Périgueux, Éditions La Lauze, 129 p.
- Touati L.G. et C. Rose**, (1983), *Mon journal de voyage en Périgord*, Marseille, Éditions Jeanne Laffite, 92 p.
- Vidalie A.**, (2005), "La ruée des Anglais à Bergerac", *L'Express*, n°2815, pp. 91-98
- Villepelet F.**, (1878 [1762]), *Voyage de M. Courtois en Périgord*, Paris, Éditions Rouveyre & Sauveterre, 155 p.
- Villepelet R.**, (1908), *La formation du département de la Dordogne. Étude de géographie politique*, Périgueux, Éditions Joucla, 155 p.
- Vincent D.**, (1994), "Le Périgord de Rachilde", in *Écrivains en Aquitaine*, Bordeaux, Éditions Le Festin, pp. 43-52.

ANNEXES

Table des annexes

Annexe 1 : Quelques indicateurs contextuels de la publicisation	451
Annexe 1.1 : Une homogénéisation des conditions de vie	451
Annexe 1.2 : Recomposition sociale et urbanisation des campagnes	451
Annexe 1.3 : Un accroissement généralisé des phénomènes de mobilité	453
Annexe 1.4 : Un emploi agricole en diminution constante	453
Annexe 1.5 : Quelques représentations entourant le monde agricole	455
Annexe 2 : Identification des occasions de co-présence ponctuelles	457
Annexe 2.1 : Phase de repérage	457
Annexe 2.2 : Ensemble des événements recensés	458
Annexe 3 : Situations de co-présence routinières, enquête sur les relations de voisinage	463
Annexe 3.1 : Guide d'entretien de l'enquête sur les relations de voisinage	463
Annexe 3.2 : Liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête sur les relations de voisinage	466
Annexe 4 : Étude des situations de co-présence ponctuelles	467
Annexe 4.1 : Situations de co-présence ponctuelles, guide d'entretien des agriculteurs	467
Annexe 4.2 : Guides d'entretien des visiteurs pratiquant l'accueil à la ferme	468
Annexe 4.3 : Tableaux d'identification des personnes enquêtées sur le pays des Bastides	470
Annexe 4.4 : Grille d'observation des situations de co-présence ponctuelles	471
Annexe 5 : Le pays du Grand Bergeracois	473
Annexe 5.1 : Le guide d'entretien	473
Annexe 5.2 : Liste des personnes ressources	475
Annexe 6 : Questionnaires d'identification du public participant aux visites de fermes	476
Annexe 6.1 : Circuits organisés par l'Office du Tourisme de Beaumont du Périgord	476
Annexe 6.2 : Le réseau des Fermes Ouvertes du Périgord Vert	478
Annexe 7 : Quelques indicateurs de la diversité sociale des enquêtés	479
Annexe 7.1 : Profil sociodémographique du public de participant aux visites de fermes en Dordogne	479
Annexe 7.2 La diversité sociale déclarée au cœur des relations de voisinage	483
Annexe 7.3 : Fiches des exploitations enquêtées sur le pays des Bastides	486

Annexe 1 : Quelques indicateurs contextuels de la publicisation

Annexe 1.1 : Une homogénéisation des conditions de vie

Tableau 1 : Équipement des logements en (%)

Logements équipés en...	Communes rurales hors ZPIU	Communes rurales en ZPIU	Grandes villes
Eau courante	98	99	99
Eau chaude	77	83	91
Baignoire ou douche	69	80	88
WC intérieurs	71	81	87
Chauffage central	41	56	76
Téléphone	71	74	77

Source : INSEE, 1982 in Kayser, 1988

Tableau 2 : Équipement des ménages selon la CSP en (%)

	Réfrigérateur*	Congélateur*	Four à micro-ondes	Lave-linge	Voiture
Agriculteurs exploitants	100,0	90,5	72,6	99,3	95,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	99,7	86,2	81,3	94,6	91,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	99,8	82,2	81,1	95,2	91,2
Professions intermédiaires	99,1	81,5	82,7	93,7	90,5
Employés	97,6	78,3	80,5	90,7	76,5
Ouvriers (y.c. ouvriers agricoles)	98,6	80,8	81,8	92,9	85,2
Retraités	99,7	81,1	60,8	94,1	72,0
Autres inactifs	88,8	31,5	61,5	33,0	40,6

Note : * = avec ou sans réfrigérateur

Source : INSEE, 2004

Annexe 1.2 : Recomposition sociale et urbanisation des campagnes

Tableau 3 : Évolution de la composition sociale des communes rurales en fonction de la part des différents types de ménage en France entre 1962 et 1999 (en %)

	1962	1990	1999
Agriculteurs et salariés agricoles	33,8	9,9	7
Artisans et commerçants	8,8	6,9	6
Cadres moyens et supérieurs	3,9	14,9	20
Employés et ouvriers	25	27,6	20
Retraités agricoles	7,1	11,1	12
Autres retraités	21,4	29,6	35

Source : INSEE, 1999

Tableau 4 : L'urbanisation au prisme de la transition entre nouvelles et anciennes catégories

Catégorie du zonage en aires urbaines		Nombres de communes	Population en 1999	Taux d'évolution 1990-1999
Délimitations 1999	Délimitations 1990			
Pôles urbains	Pôles urbains	2 741	34 912 209	0,27
	Couronne périurbaine	222	435 314	1,51
	Commune multipolarisée	40	90 721	0,83
	Espace à dominante rurale	97	269 918	0,16
	<i>Ensemble</i>	<i>3 100</i>	<i>35 708 162</i>	<i>0,28</i>
Couronne périurbaine	Pôles urbains	37	242 484	0,59
	Couronne périurbaine	7418	6 991 246	1,01
	Commune multipolarisée	1029	807 257	1,02
	Espace à dominante rurale	2324	1 303 752	0,73
	<i>Ensemble</i>	<i>10 808</i>	<i>9 344 739</i>	<i>0,96</i>
Commune multipolarisée	Pôles urbains	1	1 595	0,57
	Couronne périurbaine	204	130 698	0,64
	Commune multipolarisée	1422	1 165 738	0,63
	Espace à dominante rurale	2495	1 614 336	0,65
	<i>Ensemble</i>	<i>4122</i>	<i>2 912 367</i>	<i>0,64</i>
Espace à dominante rurale	Pôles urbains	14	60 570	-0,57
	Couronne périurbaine	50	18 587	0,29
	Commune multipolarisée	46	34 508	0,19
	Espace à dominante rurale	18 425	10 439 462	0,07
	<i>Ensemble</i>	<i>18 535</i>	<i>10 553 127</i>	<i>0,07</i>
Ensemble		36 565	58 518 395	0,37

Source : INSEE, 2001

Lecture : sur les 10 808 communes classées en couronne périurbaine en 1999, 7418 étaient déjà en couronne périurbaine, en 1990 mais 2324 appartenaient à l'espace à dominante rurale. Par ailleurs, 14 communes qui faisant partie d'un pôle urbain en 1990 (les aires urbaines qui ont disparu de la liste) appartiennent désormais à l'espace à dominante rurale en 1999. On constatera qu'elles ont connu globalement une évolution négative de leur population entre 1990 et 1999 (-0,57 % par an).

Annexe 1.3 : Un accroissement généralisé des phénomènes de mobilité**Tableau 5 : Les voyages entre 1981 et 1982**

Nombre de voyages	Motif personnel		Motif professionnel		Ensemble	
	1982	1994	1982	1994	1982	1994
Total (en millions)	163,1	255,7	26,2	45,1	179,3	300,8
Par personne par an	3,1	4,8	0,5	0,8	3,7	5,7

Source : INSEE, 1994

Tableau 6 : Évolution du taux de mobilité selon diverses caractéristiques (en %)

	1984	1988	1992	1996	2002
Statut professionnel de la personne de référence					
En activité	8,6	8,9	8,4	8,9	10,3
Chômeur	10,9	10,6	9,4	11,0	12,5
Étudiant	20,8	24,0	22,6	27,4	31,1
Sans activité	3,8	4,4	4,4	4,5	6,0
Retraité	3,0	3,1	2,6	2,2	2,6
Âge de la personne de référence					
Moins de 30 ans	26,4	25,7	25,7	28,2	31,8
30 à 39 ans	13,3	13,0	12,2	13,9	17,4
40 à 49 ans	6,2	6,1	5,5	6,1	7,6
50 à 64 ans	3,7	3,7	3,7	3,4	4,2
65 ans et plus	2,4	2,6	2,1	1,9	2,2
Tranche d'Unité Urbaine (UU)					
Commune rurale	5,1	4,7	4,4	4,5	5,3
UU de moins de 20 hab.	6,9	6,8	5,8	6,3	6,8
UU de 20 à moins de 100 000 habitants	7,1	7,8	7,4	7,3	8,0
UU de 100 000 hbts et plus (sauf Paris)	7,4	6,2	7,2	7,1	8,6
Agglomération parisienne	7,0	7,5	7,0	7,4	8,7

Source : INSEE, 2002

Annexe 1.4 : Un emploi agricole en diminution constante**Tableau 7 : Évolution de la population active agricole en France entre 1979 et 2005 (en milliers)**

	1979	1988	2000	2005
Chefs d'exploitation et co-exploitants	1 591	1 089	764	657
Conjoints (non co-exploitants)	1 052	526	250	193
Autres actifs familiaux	869	263	143	102
Total actifs familiaux	3 512	1 878	1 157	953
Salariés permanents non familiaux	335	161	156	147
Total actifs permanents	3 847	2 039	1 313	1 100

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste, 2005

Tableau 8 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles en France (en milliers)

	1955	1970	1988	2000	2005
Ensemble des exploitations	2 280	1 588	1 017	664	545
dont : de moins de 20 hectares	1 791	1 098	557	325	237
de plus de 50 hectares	95	120	172	200	200

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste, 2005

Tableau 9 : Évolution du nombre des exploitations agricoles selon leur orientation technico-économique

	En milliers			En %
	1988	2000	2005	2005
Grandes cultures	181,5	134,4	121,4	22,3
Horticulture, maraîchage	29,0	16,0	13,5	2,5
Viticulture d'appellation	123,0	92,1	77,7	14,2
Fruits	34,2	25,3	20,7	3,8
Bovins lait	169,0	74,7	60,7	11,1
Bovins viande	91,2	77,3	65,5	12,0
Autres herbivores	120,1	95,2	73,6	13,5
Porcins, volailles	29,4	22,6	19,4	3,6
Polyculture, poly-élevage	239,3	126,2	92,9	17,0
Total	1 016,7	663,7	545,3	100,0

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste, 2005

Tableau 10 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %, en 2003)

	Hommes	Femmes	Total
Agriculteurs exploitants	2,2	0,9	1,5
dont : Agriculteurs sur petite exploitation	0,9	0,5	0,7
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,5	0,2	0,4
Agriculteurs sur grande exploitation	0,7	0,2	0,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,6	1,8	3,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	10,0	4,9	7,4
Professions intermédiaires	13,3	11,1	12,2
Employés	7,6	23,3	15,8
Ouvriers (y compris agricoles)	23,2	5,3	13,9
dont : Ouvriers qualifiés de type industriel	5,6	1,0	3,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,0	0,6	3,2
Chauffeurs	2,7	0,2	1,4
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	2,0	0,2	1,1
Ouvriers agricoles	0,9	0,3	0,6
Inactifs ayant déjà travaillé	25,7	32,4	29,2
dont Anciens ouvriers (y compris agricoles)	9,6	7,2	8,3
Autres sans activité professionnelle	13,3	20,0	16,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, 2005

Annexe 1.5 : Quelques représentations entourant le monde agricole

Illustration 1 : L'agriculture, un objet de débat passionné...

« Tant qu'il y aura des coquelicots, voyage en agriculture »

« Je ne saurais pas dire si c'est une chance d'avoir grandi aux champs, mais je peux nommer aujourd'hui la reconnaissance que j'en ai : celle des sens- odeurs, saveurs, couleur, frémissements ; ils ont été durablement impressionnés, ce sont eux qui se souviennent le mieux de cette époque et me la rappellent par bouffée, ce sont eux qui m'ont alertée qu'en chaque épisode de cette enfance quelque chose de la vie se manifestait. Je repense à l'œuf tiède que dans la pénombre du poulailler je n'ose pas saisir ; au cri du cochon qu'on égorge un matin au fond de la grange, et ses boyaux qu'on lave dans un baquet pour les fourrer ensuite de gras et de maigre à saucisse, au blé qui s'écoule en torrent dans une auréole de poussières sur le sol en planche du grenier ; à la lumière sur les herbes sèches un soir d'été : tandis que les adultes « piquent » les bottes de foin pour les protéger d'une éventuelle averse, je rêvasse, dorée, nimbée, par cette lumière.

Mais j'ai aussi en tête les dénominations peu valorisantes dont j'entendais parfois qualifier les agriculteurs : bouseux, culs-terreux, plouc...même le terme paysan, avant d'être réhabilité il y a peu dans un sens noble, était à lui seul une injure, au moins une raillerie. Bien que les modes de vie s'uniformisent et que presque toute la ville s'infiltrer aujourd'hui jusqu'aux tréfonds des campagnes, je ne suis pas sûr que les choses aient tellement changé : qu'il soit céréalier, viticulteur, éleveur...l'agriculteur reste l'homme aux mains calleuses qui exhale des relents d'étables et parle rond » (Trassard, 2004, p. 03).

« L'agriculteur est un urbain qui prend beaucoup de place, et parfois trop »

« Le journal Le Monde, quotidien national français de référence, habituellement plutôt fiable, vient de faire une bourde : dans un article du 13 avril 2005, intitulé « L'urbanisation sans répit du territoire français », Hervé Kempf se fait l'écho d'une étude récente de l'Institut français de l'environnement (Les données de l'environnement n°101) qui présente les résultats d'une analyse de l'occupation du sol national, mais ceci sans aucune distance vis-à-vis d'un propos d'origine qui, outre son intérêt intellectuel tout à fait limité quant à ce qu'il permet de comprendre de l'espace français et de la société française, n'est qu'une accumulation d'évidences, de poncifs et d'idées reçues sur le sujet, logorrhée teintée d'idéologie anti-urbaine....

[...]

Qu'on se le dise au fond des cours de fermes : l'urbain est omniprésent, l'artificiel est partout. Et en plus, sournois qu'il est, l'urbain se cache en nous, nous colonise de l'intérieur, nous prend aux tripes : il se manifeste partout dans des degrés d'urbanité, le bougre. Même vous, honorables serviteurs de la terre nourricière, vénérables jardiniers du pré carré français, admirables dépositaires des terroirs de France, vous aussi vous regardez la télévision, votre femme travaille à la pharmacie du bourg, vos enfants sont promis à une brillante carrière dans le tertiaire, et comble de votre bonheur affectif, social (raison sociale comprise), moral et financier, vous recevez chaque année à la belle saison des quantités de touristes, compatriotes ou Anglais de tous les pays du monde connu (de vous). En France, en avril 2005 : agriculteurs, vous êtes des urbains qui prennent beaucoup de place.

Votre activité est fondée sur l'exploitation du sol, plus ou moins directement, et même hors de lui. C'est fièrement que, vous sentant de plus en plus urbains, vous avez, au moment opportun, décidé d'intensifier votre agriculture, vous approchant en cela encore un peu plus de l'urbanité qui depuis tant d'années vous taraude, traduisant pour ce faire la densification dans les termes qui sont les vôtres. Et c'est avec le plus grand plaisir que nous vous comptons aujourd'hui parmi les urbains, comprenant très bien qu'il vous faille, pour vous développer, un peu plus de place que les autres.

[...]

Comme l'a dit avec justesse Michel Rocard : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre sa part », part qui chez nous s'élève à exactement 95 % du territoire » (Poncet, 2005).

Illustration 2 : Préoccupation environnementale ou concurrence des usages, l'exemple de l'eau



Le Monde, 09/08/05

Annexe 2 : Identification des occasions de co-présence ponctuelles

Annexe 2.1 : Phase de repérage

Questionnaire :

- * Quels sont les événements de ce type que vous connaissez en Dordogne ?
- * Pour chaque initiative citée : êtes-vous impliqué dans cette initiative (Faire préciser le niveau d'engagement : coordination, animation...) ?
 - Si oui, nous souhaiterions réaliser un entretien.
 - Si non : Comment la connaissez-vous ? Quelle structure/personne s'en occupe ? (Demander les coordonnées des animateurs cités)

Liste des personnes ressources contactées :

Fonctions	Institutions
Administratrice	ADEFA
Directeur	Centre Culturel de Terrasson
Chargée de communication	Chambre d'Agriculture (Service Tourisme et Promotion)
Correspondante et accompagnatrice	CFPPA
Chargé de mission	CIVAM Aquitaine
Chef du service départemental	CNASEA
Animatrice	CDT de la Dordogne
Membre de la commission viticulture	Confédération Paysanne
Chef du service agriculture et forêt	Conseil Général de la Dordogne
Responsable d'équipe	CRDA Bergeracois
Responsable d'équipe	CRDA Isle-Dronne-Double
Responsables d'équipe	CRDA Périgord Central
Responsable d'équipe	CRDA Périgord Limousin
Responsable d'équipe	CRDA Périgord Noir
Correspondant local	Familles Rurales
Administrateur	FDJA
Enseignant	Lycée agricole de Périgueux
Responsable technique	MSA
Animateurs et Animatrices	OT Beaumont, Belvès, Brantôme, Carlux, Eymet, Hautefort, Jumilhac, Lalinde, Lanouaille, Mussidan, Nontron, Ribérac, Saint Astier, Saint Cyprien, Terrasson, Vergt Verteillac, Villefranche.
Chargé de mission agriculture	PNR du Périgord Limousin
Journalistes	Journal « Réussir le Périgord »
Responsable des foyers ruraux	UDAAR
Responsable	Union des Maires

Annexe 2.2 : Ensemble des événements recensés

Événement	Organisateur	Nature	Statut de l'espace
<i>Marché de Producteurs de Pays</i>	CA	Marché	public
<i>Marché de paysans sur le parking d'une grande surface</i>	Groupe de producteurs	Marché	Semi-public
<i>Marché de producteurs</i>	Mairie	Marché	public
<i>Marché de producteurs et d'artisans</i>	Site des Tourbières (Commune de Verteillac)	Marché	public
<i>Marché aux fleurs</i>	OT	Marché	Public
<i>Marché nocturne Bio</i>	AgroBioPérigord	Marché	public
<i>AMAP</i>	Réseau Alliance	Marché	public
<i>Les Vins de Domme</i>	Association <i>Les amis du vin du Domme</i>	Marché Solidarité	Semi-public
<i>Marché de producteurs sur une zone précise</i>	Association de producteurs <i>Les Marchés campagnards en pays Bergeracois</i>	Marché	privé
<i>Marché communal avec produits régionaux</i>	Mairie et comité des fêtes	Marché	public
<i>Marché des gourmands et des gourmets</i>	Lyons' Club de Sarlat	Marché	Public
<i>Accueil d'un marché dans une exploitation</i>	Agriculteur (-trice)	Marché	privé
<i>Produits de la ferme</i>	CA (BAF)	Marché	privé
<i>Boutique de vente directe</i>	Groupe de producteur(s)	Marché	semi-public
<i>Dégustation et vente de fraises IGP sur un parking public de Périgueux</i>	Interprofession	Marché	public
<i>Offre fermière en Périgord Limousin</i>	PNR	Marché	privé
<i>Sorties animées</i>	PNR	Visite de fermes	privé
<i>Découverte d'une ferme BIO</i>	AgroBioPérigord	Visite	privé
<i>Visite de fermes organisées par les Offices de Tourisme</i>	OT	Visite	privé
<i>Visite de ferme</i>	Association de producteurs <i>Accueil à la ferme en Ribéracois</i>	Visite	privé
<i>Visite de ferme individuelle</i>	Agriculteur	Visite	privé
<i>Visite de fermes liées à la Chambre d'Agriculture</i>	CA	Visite	privé
<i>Réseau Fermes pédagogiques</i>	Association des fermes d'animation du Périgord Limousin	Visite	Privé

Événement	Organisateur	Nature	Statut de l'espace
<i>Itinéraire paysan en haute vallée Vézère</i>	Conseil Général	Visite	privé
<i>Les ambassadrices du lait</i>	Groupe d'agriculteurs	Visite	privé
		Fête agricole	
<i>Sentiers de randonnées sur Vergt</i>	CA-CRDA	Randonnée	Public et privé
<i>Randonnée gourmande et repas à Bourrou</i>	Mairie	Randonnée	public et privé
<i>Randonnée organisée par les OT, alliant agriculture et patrimoine</i>	OT	Randonnée	Public et privé
<i>Randonnée organisée par les interprofessions</i>	Interprofession	Randonnée	privé
<i>Randonnée organisée par des agriculteurs individuels</i>	Agriculteur (-trice)	Randonnée	public
<i>Fermes équestres</i>	CA (BAF)	Randonnée	privé
<i>Hôtel de la Truffe</i>	Hôtelière	Hébergement	privé
<i>Chambres d'hôtes à la ferme, Gîtes d'étapes, campings, gîtes ruraux et meublés</i>	CA (BAF)	Hébergement	privé
<i>Chambre paysanne, gîte paysan, camping paysan</i>	Accueil Paysan	Hébergement	privé
<i>Automne gourmand</i>	PNR	Restauration	privé
<i>Table paysanne</i>	Accueil Paysan	Restauration	privé
<i>Ferme auberge, goûter à la ferme</i>	CA (BAF)	Restauration	privé
<i>Repas BIO en cantine scolaire</i>	AgrobioPérigord	Restauration	public
<i>Mise en scène sur l'avenir de l'agriculture "De la baie d'amour à un secteur fragile"</i>	MSA	Fête rurale (Théâtre)	public
<i>Pièce de théâtre « L'humour en Prime »</i>	CA	Fête rurale (théâtre)	public
<i>Comice agricole</i>	Comité d'organisation du comice	Fête rurale (comice)	public
<i>Fête rurale et agricole</i>	Association de la commune (Comité des fêtes)	Fête rurale	public
<i>Fête rurale et agricole</i>	OT	Fête rurale	public
<i>Séjour à thèmes</i>	CA (BAF)	Événement festif	privé
<i>Dégustation de produits gastronomiques</i>	Conseil Général	Fête rurale	public

Événement	Organisateur	Nature	Statut de l'espace
<i>Fête de la Châtaigne et du cèpe à Villefranche du Périgord</i>	Maison du châtaignier	Fête rurale	public
<i>« Périgord noir, terre d'insertion »</i>	CA	Solidarité par le travail	privé
<i>Contrats agricoles pour des personnes en difficulté</i>	Associations <i>Itinérance et Cultivons la solidarité en Périgord</i>	Solidarité par le travail	privé
<i>Accueil d'enfants en vacances à la ferme</i>	Association <i>la Ruche du Périgord</i>	Solidarité par l'accueil	privé
<i>Rencontre producteurs-personnes âgées</i>	Association <i>Agir pour un monde rural vivant</i>	Solidarité	privé
<i>Aide de personnes du milieu rural en difficulté</i>	Associations <i>les femmes créatives de la Double et Lettre ouverte</i>	Solidarité	public
<i>Débat sur des thèmes ruraux « tables d'hôtes »</i>	Centre culturel de Terrasson	Débat&Forum	public
<i>Charte de bon voisinage</i>	Organisme agricole (CA ou CRDA, CRPF)	Débat&Forum	public
<i>Rencontre-débat</i>	Lycée agricole de Périgueux	Débat&Forum	public
<i>Conférence</i>	Agro bio Périgord	Débat&Forum	public
<i>Femmes et initiatives en milieu rural</i>	MSA	Débat&Forum	public
<i>Réunion de discussion sur la vie en milieu rural</i>	Évêché de Périgueux	Débat&Forum	public
<i>Stages de formation sur les maisons écologiques</i>	Solidarité Paysan 24	Débat&Forum	public

Annexe 2.3 : Guide d'entretien de la phase complémentaire et liste des animateurs rencontrés

Identifiants de la personne interviewée

Profession :

Institution :

THEME 1 : COMMENT EST NEE L'IDEE DE METTRE EN PLACE CET EVENEMENT ?

Informations à recueillir : Formulation des objectifs initiaux et les étapes de la construction du projet

Relances potentielles :

- Quelle était la situation de départ ?
- Quel est votre rôle ?
- Comment avez-vous élaboré ce projet ?

THEME 2 : COMMENT CET EVENEMENT EST-IL ORGANISE ?

<u>Informations à recueillir</u> : Coordination institutionnelle

Relances potentielles :

- Avec qui vous êtes-vous associés pour mettre en place cet événement ?
- Quels sont les moyens financiers mobilisés ?
- Quels sont les rôles dévolus aux instances partenaires ?

THEME 3 : COMMENT CET EVENEMENT SE DEROULE ?

<u>Informations à recueillir</u> : Déroulement, lieu et fréquence de l'événement, type de public

Relances potentielles :

- Pouvez-vous décrire le déroulement de cet événement ?
- Où se déroule t-il ? À quelle fréquence ?
- Pouvez-vous évaluer le nombre et le profil des visiteurs ?

THEME 4 : COMMENT LES AGRICULTEURS INTERVIENNENT-ILS ?

<u>Informations à recueillir</u> : Mode de participation, statut du regroupement et temps d'investissement consenti par les exploitants agricoles
--

Relances potentielles :

- Comment les agriculteurs ont-ils été associés ?
- Selon quels critères ont-ils été choisis ?
- Combien d'agriculteurs participent à cet événement ?
- Quels sont leurs rôles ?
- Combien de temps leur prend cet événement ?
- Sont-ils rémunérés ?
- Leur participation a-t-elle évolué (en nombre et au niveau du type d'action) ?

THEME 5 : COMMENT VOYEZ-VOUS CET EVENEMENT EVOLUER DANS LE FUTUR ?

<u>Informations à recueillir</u> : Point de vue du responsable sur l'avenir de l'événement

Relances potentielles :

- Comment les objectifs ont-ils évolué ?
- Quelles ont été et quelles sont les difficultés rencontrées ?

Liste des institutions et/ou des événements enquêtés lors de la phase complémentaire

Événements/institutions	Nature
<i>AMAP de Périgueux</i>	Marché
<i>Ambassadrices du lait</i>	Visite
	Fête
<i>Amis du vin de Domme</i>	Marché
	Solidarité
<i>Association Patrimoine et Nature de Blis et Born</i>	Randonnée
<i>Balade autour des orchidées</i>	Randonnée
<i>Balade en pays Belvesois</i>	Randonnée
<i>Boutique de vente directe à Lanouaille</i>	Marché
<i>Charte locale de bon voisinage</i>	Débat & Forums
<i>Chrétiens en Milieu Rural,</i>	Débat & Forums
<i>Circuits Touristiques de Bienvenue à la ferme</i>	Randonnée
<i>Femmes et Initiatives en Milieu Rural</i>	Débat & Forums
<i>Fermes d'animation du Périgord Limousin</i>	Visite
<i>Fermes Ouvertes du Périgord Vert</i>	Visite
<i>Festival des traditions rurales</i>	Fête
<i>Gîtes et chambre d'hôtes Accueil Paysan</i>	Hébergement
	Restauration
<i>Gîtes et chambres d'hôtes Bienvenue à la Ferme</i>	Hébergement
	Restauration
<i>Itinéraire Paysan</i>	Randonnée
<i>Jardin de Cocagne</i>	Solidarité
<i>Journée dégustation des produits du Périgord</i>	Marché
<i>Le savoir-faire de vos voisins vous intéresse</i>	Débat & Forums
<i>Marchés Bio et Printemps Bio</i>	Marché
<i>Marché Campagnard en Bergeracois</i>	Marché
<i>Marchés de Producteurs de Pays</i>	Marché
<i>Marché de producteurs sur le parking de Carrefour</i>	Marché
<i>Randonnée gourmande</i>	Randonnée
<i>Route des vins de Bergerac</i>	Randonnée
<i>Ruche du Périgord</i>	Solidarité par l'accueil
<i>Sorties Animées</i>	Visite
<i>« Tables d'hôtes »</i>	Débat & Forums

Annexe 3 : Situations de co-présence routinières, enquête sur les relations de voisinage

Annexe 3.1 : Guide d'entretien de l'enquête sur les relations de voisinage

Identifiants sociaux du ménage

Âge :

Membres du foyer : Combien de personnes vivent au sein de votre foyer ?

Activités professionnelles ou associatives ou autres. Zones géographiques ?

THEME 1 : PERCEPTIONS DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE LOCAL

Informations à recueillir : faire décrire comment les personnes qualifient et perçoivent l'environnement social et matériel de leur lieu de résidence

Relances potentielles :

Pour les ressortissants permanents étrangers à la commune

- Historique et motivation de la venue ici : Attraites liés au paysage, au patrimoine bâti, à la culture, à l'agriculture ou autre ?
- Informations détenues sur les lieux (hameau, commune, région) avant d'acquérir la résidence. Informations sur les infrastructures et services publics, prix du foncier, une image particulière du paysage.

Pour les résidents secondaires

- Fréquence, durée et période de résidence
- Pourquoi choisir cette période ? Par rapport aux activités locales (pour participer à certaines animations, par rapport à la présence de certaines personnes), par rapport aux occupations et aux loisirs (randonnées, pêche...).
- Avez-vous un bon souvenir de votre arrivée ?
- Avez-vous eu des surprises concernant la manière de vivre des habitants, les activités locales environnantes et notamment agricoles ?
- Aspect relationnel : Avez-vous eu des contacts avec certaines personnes lors de votre arrivée ? Si oui, pouvez-vous me raconter et cela vous arrive t-il de revoir ces personnes ? À quelles occasions ?
- Durée de vie sur le lieu de résidence : cela fait combien de temps que vous résidez ici ?

Pour les ressortissants anglais uniquement

- Cela vous arrive t-il de parler français, avec qui ?
- Comment avez-vous appris le français ?

Pour les autochtones

- Perception des éléments d'évolution sur la commune : Quels changements avez-vous noté sur la commune ces dernières années ? Qu'en pensez-vous ?
- Vous rappelez-vous la période où vous avez été témoin de la venue de nouvelles populations sur la commune ? Pourriez-vous me dater approximativement cette période ? Quels ont été vos ressentis à ce moment là par rapport à cette situation ?
- Aujourd'hui qu'en pensez-vous ?
- Avez-vous l'occasion d'entrer en contact avec ces arrivants ? À quelle occasion et où ?

THEME 2 : RESEAUX DES RELATIONS SOCIALES QUOTIDIENNES

Informations à recueillir : les personnes côtoyées le plus au quotidien, le type de relation (amical, familial, solidarité, autres....).

Relances potentielles :

- Quelles sont les personnes que vous côtoyez le plus au quotidien ?
- Avec qui vous discutez le plus ? (Des personnes parentes, des amis, des voisins, des collègues...)
- Ces derniers temps, vous souvenez-vous avec quelles personnes vous êtes entré en relation au téléphone, par courrier, dans une relation de face à face ? (Des amis ? De la famille ? Des résidents ? Autres connaissances ? Lesquelles ?) Où vivent-ils ?

Relations familiales

- Avez-vous des parents qui habitent à proximité de votre logement ou pas (Voisinage, commune de résidence, commune voisine) ? Avec lesquels êtes-vous le plus en relation ? (chercher à connaître les lieux de résidence des parents)

Relations amicales (même question que précédemment en remplaçant le mot famille par ami)

Pour les autochtones

- Avez-vous gardé des relations avec les mêmes personnes que lorsque vous étiez jeunes ?
- Ces personnes résident-elles toujours ici (sur la commune, dans le département, la région...)?

Dans le cadre des activités

- Quelles sont les personnes que vous êtes amenés à rencontrer, à côtoyer dans le cadre de vos activités ?
- Comment qualifieriez-vous vos relations avec ces personnes ? (Strictement professionnelles, cordiales, amicales)

Relations professionnelles électives des agriculteurs

- Quels sont les agriculteurs que vous fréquentez le plus ? Comment qualifieriez-vous ces relations (cordiales, strictement professionnelles, amicales)
- Discussion ? Sur quel sujet (questions techniques, diffusion d'informations sur la vente d'une parcelle...) ? À quelles occasions ? Et où résident-ils ?

- Partage du matériel agricole ? Quand vous allez chercher le matériel agricole chez un collègue vous arrêtez-vous boire un café ? Vous bavardez ?
- Est-ce que vous vous voyez en dehors du boulot ? Invitation, fêtes, chasse, repas... ?
- À votre connaissance, certains agriculteurs ont-ils déjà été amenés à modifier certaines de leurs pratiques habituelles à la suite d'un événement particulier ?
- Vous souvenez-vous vous-même avoir décidé de modifier certaines de vos pratiques habituelles à la suite d'un événement ayant eu lieu au cours de votre quotidien d'agriculteur ?

THEME 3 : LES PRATIQUES DE VOISINAGES

Informations à recueillir : Où, à quelles occasions et comment les personnes ont-elles des relations sociales de voisinage ? Essayer d'avoir des éléments sur le degré d'investissement affectif avec tel ou tel voisin.

Relances potentielles :

Identification des situations d'échanges : types de rencontres

- Cela vous arrive t-il d'aller boire l'apéritif chez des voisins ? De les inviter ou d'être invité à dîner ?
- De chez vous, est-ce qu'il vous arrive d'apercevoir vos voisins ?
- Est-ce qu'un voisin est déjà venu frapper à votre porte ?
- À quels moments de la journée, de la semaine vous arrive t-il d'apercevoir certains de vos voisins ? En partant travailler... ? En vous promenant ? À d'autres occasions ?
- Vous m'avez dit que vous vous « croisiez » notamment « en passant sur la route ». Est-ce ça vous arrive de vous arrêter ? Souvent ?
- Entre voisins vous avertissez-vous pour des événements tel qu'un mariage ou un deuil ? Vous le feriez ou l'avez-vous déjà fait ? Tous les voisins ou certains dont on se sent plus proche ?
- En cas d'accident (par exemple, un incendie) est-ce qu'en priorité vous demanderiez de l'aide à un voisin ? Faites-vous surveiller votre maison ou surveillez-vous vous-même certaines maisons dont les résidents sont absents ?
- Pour la tempête de 1999. Est-ce qu'un voisin vous a porté de l'aide ? Et vous ?
- Il y a un festival dans votre commune, est-ce que vous participé à l'organisation ?
- Est-ce que vous accompagnez parfois les enfants de vos voisins au sport ou à l'école ?
- Y a-t-il des voisins dont vous ne connaissez pas le nom ou vous connaissez tout le monde ? La famille aussi ?
- Vous les connaissez parce que vous avez parlé avec eux et que vous avez échangé vos noms ? Parce que ce sont des gens du coin que vous avez connus à l'école ou ailleurs ?

Relations affinitaires ?

- Fréquentez-vous une ou plusieurs personnes en particulier ? Dans quelles circonstances (lieux, occasions) ? Où habitent ces personnes ?
- Contenu de l'échange.

Évolution des échanges dans le temps

- Vos relations avec vos voisins ont-elles toujours été les mêmes ? Auparavant fréquentiez vous plus ou moins les habitants du coin ?
- Comment pourriez-vous qualifier/expliciter cette évolution ?

Contenu des échanges. Objet d'échanges

- Est-ce qu'il vous arrive de demander quelque chose à un voisin ? Quoi ? Inversement est-ce qu'un voisin vous a déjà demandé quelque chose ? Un service, un renseignement ?
- Avez-vous déjà reçu l'invitation d'un voisin ? Avez-vous déjà invité un voisin ? Selon vous, cela se produit-il souvent ou pas ?
- Quand vous partez en vacances, vous arrive-t-il de laisser vos clefs à quelqu'un ? Et on vous a déjà laissé des clefs ? Vous avez le numéro de téléphone de certains de vos voisins ?

Situation de la première rencontre

- Vous souvenez-vous de la première fois que vous avez vu ou aperçu vos voisins ? Qu'est ce que vous avez fait ? Vous vous êtes salué ? Vous avez échangé des paroles ?
- Vous souvenez-vous avoir vécu l'installation d'un voisin que vous ne connaissiez pas ? Quand est-il arrivé ? Comment cela t'il passé ? Avez-vous eu des contacts avec cette personne ?

Annexe 3.2 : Liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête sur les relations de voisinage

Nom	Âge	Profession	Lieu de résidence principale	Statut
M. Diaz ³²⁵	58 ans	Enseignant	Pas-de-Calais	Résident secondaire (Sainte-Sabine)
M. Dubarry	42 ans	Fonctionnaire	Sainte-Sabine	Résident principal
M. Dubois	68 ans	Retraité	Paris	Résident secondaire (Sainte-Sabine)
M ^c et M. Faure	36 et 35 ans	Transporteur	Sainte-Sabine	Résident principal
M ^c et M. Féraut	48 et 51 ans	Agriculteurs	Sainte-Sabine	Agriculteur
M. Garnier	39 ans	Agriculteur	Sainte-Sabine	Agriculteur
M ^c et M Haines	60 ans	Retraités	Razac d'Eymet	Résident Anglais
M. Lardièrre	35 ans	Agriculteur	Razac d'Eymet	Agriculteur
M ^c et M. Leleu	62 et 65 ans	Retraités	Nord	Résident secondaire (Sainte-Sabine)
M. Mouldier	60 ans	Agriculteur	Razac d'Eymet	Agriculteur
M. Smith	36 ans	Entrepreneur	Razac d'Eymet	Résident Anglais
M. Verdier	30 ans	Commercial	Bouches-du-Rhône	Résident secondaire (Sainte-Sabine)

³²⁵ Ces noms sont factices.

Annexe 4 : Étude des situations de co-présence ponctuelles

Annexe 4.1 : Situations de co-présence ponctuelles, guide d'entretien des agriculteurs

Bref historique : le contexte de l'exploitation

Exploitation familiale ? Depuis combien de générations ?

Type de production :

Évolution de la taille de l'exploitation :

Forme(s) d'accueil à la ferme pratiquées :

THEME 1 : COMMENT EST NEE L'IDEE DE METTRE EN PLACE CETTE OU CES FORMES D'ACCUEIL A LA FERME ?

Informations à recueillir : Saisir les processus les ayant conduit à ouvrir leurs exploitations et/ou leurs maisons, la place passée puis actuelle de l'agriculture dans le fonctionnement de l'accueil à la ferme et le rôle des relations familiales ou institutionnelles dans l'édification de ce projet

Relances potentielles :

- Quel fut votre cheminement, vos motivations ?
- Est-ce une initiative personnelle ? vous êtes-vous appuyés sur des réseaux institutionnels ?
- Appréhendez vous d'ouvrir votre maison et/ou votre exploitation à des inconnus ?
- Comment le reste de votre famille a jugé cette initiative ?
- Est-ce que vos voisins ont fait les même choix que vous ?
- Est-ce que ces activités ont eu des répercussions sur le voisinage ?
- Est-ce que l'accueil s'est accompagné de certaines modifications dans votre travail ou dans l'organisation du système de production ?
- Pour construire cet accueil, avez-vous aménagé l'exploitation et/ou la maison ? Si oui, comment ?

THEME 2 : LA PRATIQUE DE L'ACCUEIL

Informations à recueillir : Description du lieu, de son fonctionnement et des relations sociales qui s'y jouent, et la mise en récit du territoire

Relances potentielles :

- Comment entrez-vous en contact avec les visiteurs ?
- Essayez vous de choisir ou de sélectionner votre clientèle ?
- Est-ce qu'ils reviennent ? Gardez-vous contact ? Comment ?
- Les visiteurs peuvent-ils se balader sur l'exploitation et/ou dans la maison ? Quelles sont les limites que vous fixez ? Des problèmes, entre visiteurs, ou avec vous ?

- Est-ce que vous les voyez souvent ? Est-ce que vous parlez avec eux individuellement ? Si oui, de quoi ?
- Comment se déroulent les repas ?
- Comment vous présentez-vous ?
- Comment présentez vous votre exploitation ?
- Comment leur présentez vous le secteur ? Quel secteur exactement ?
- Quels sont les lieux de visites que vous indiquez à vos visiteurs ?
- Est-ce que parfois vous les accompagnez ?
- Si un ami ou membre de la famille parti depuis longtemps revenait, qu'est ce que vous lui montreriez du pays/ du secteur ?
- Qu'est ce qui est, selon vous, marquant dans l'évolution du monde rural ? (Laisser la question tel quel dans un premier temps puis faire expliciter)

THEME 3 : PARTICIPEZ VOUS A DES INITIATIVES LOCALES ?

Informations à recueillir : Insertion des acteurs dans le tissu local et leurs espaces de vie

Relances potentielles :

- Participez-vous à des associations ou des activités syndicales ?
- Êtes-vous un ou une élu(e) ?
- Votre famille est-elle originaire de la région ? Pouvez-vous définir celle-ci ?
- Êtes vous au courant des projets territoriaux tels que le pays des Bastides ou le pays du Grand Bergeracois ? Que vous évoquent-ils ?
- Où allez vous faire vos courses, vos démarches administratives pendant l'année et en période estivale ?

Annexe 4.2 : Guides d'entretien des visiteurs pratiquant l'accueil à la ferme

Les identifiants sociaux

Profession :

Âge :

Origine géographique :

Vécu dans le milieu rural ? Enfance ? Vacances ? Origine agricole ?

THEME 1 : AVANT D'ARRIVER

Informations à recueillir : Logiques cognitives ayant conduit les visiteurs à expérimenter cette forme de co-présence

Relances potentielles :

- Est-ce la première fois que vous venez en Dordogne ? Dans ce secteur ?
- Comment en avez-vous entendu parler ? Par qui ?

- Quelles ont été vos motivations pour venir ici ? (Les amis, la famille, la nature, le calme, l'histoire, un événement en particulier....)
- Pourquoi avez-vous choisi ce type d'hébergement ? Comment voyagez vous d'habitude ? Depuis quand ?
- Comment avez-vous choisi de venir dans une « ferme » ? Était-ce important ? Pourquoi ?

THEME 2 : LE DEROULEMENT DU SEJOUR SUR PLACE

Informations à recueillir : Faire décrire le séjour en chambre d'hôtes, des espaces fréquentés aux relations avec les propriétaires et les autres visiteurs

Relances potentielles :

- Aviez-vous des appréhensions sur ce que et qui vous alliez trouver ?
- Passez-vous du temps sur place ? Restez-vous manger (petit déjeuner ou repas du soir) ? Comment cela se déroule-t-il ? De quoi parlez-vous et avec qui ?
- Est-ce que vous côtoyez et/ou parlez avec les agriculteurs et/ou les autres visiteurs hors de ces moments de repas ? Si oui, en quelles circonstances et de quoi parlez-vous ?
- Vous êtes-vous promenés sur l'exploitation, la ferme (faire décrire) ? Si oui, avec les propriétaires ou seul ? Si non, comptez vous le faire ?
- Les propriétaires vous ont-ils parlé de leur exploitation ?
- Des choses vous ont-elles surprises ? Lesquelles ?

THEME 3 : LES ACTIVITES HORS DE L'EXPLOITATION

Informations à recueillir : Description du type d'activité, du lieu et des personnes rencontrées

Relances potentielles :

- Quelles sont vos activités ?
- Où et avec qui ? Aviez-vous défini un programme avant de venir ?
- En avez-vous parlé avec les propriétaires ? Avant et/ou après ?
- Vous ont-ils parfois accompagné ?
- Qu'est ce que vous avez le plus et le moins apprécié ? Pourquoi ?
- Avez-vous rencontré des agriculteurs et/ou d'autres touristes ? Où et à quelles occasions ? Comment cela s'est-il déroulé ?
- Est-ce que vous avez fait des marchés ? Des visites de fermes ? Où ? Comment en avez-vous entendu parlé ?
- Est-ce que vous lisez les journaux locaux ? En discutez-vous avec les propriétaires ?
- Avez-vous déjà participé à des animations ou des fêtes locales ?

Annexe 4.3 : Tableaux d'identification des personnes enquêtées sur le pays des Bastides*a) Liste des agricultrices et agriculteurs rencontrés*

Nom	Âge	Fonction	Canton	Année
M ^c Armand	43 ans	Agricultrice	Beaumont	2005
M ^c Boutineau	68 ans	Agricultrice à la retraite	Monpazier	2004
M ^c et M. Boyer	59 et 62 ans	Agriculteurs à la retraite	Beaumont	2004
M ^c Carriat	53 ans	Agricultrice	Issigeac	2005
M ^c et M. Chassagne	51 et 54 ans	Agriculteurs	Beaumont	2004
M ^c et M. Duteil	48 et 52 ans	Agriculteurs	Lalinde	2005
M ^c et M. Espinasse	56 et 58 ans	Agriculteurs	Beaumont	2005
M ^c et M. Faupin	65 et 66 ans	Agriculteurs à la retraite	Beaumont	2005
M ^c et M. Garrigue	48 et 53 ans	Salariée et Agriculteur	Lalinde	2005
M ^c et M. Geraud	67 et 66 ans	Agriculteurs à la retraite	Beaumont	2005
M ^c et M. Heuillard	35 et 39 ans	Salariée et Agriculteur	Beaumont	2005
M ^c et M. Jourdan	59 et 61 ans	Agriculteurs à la retraite	Beaumont	2004
M ^c et M. Mergnac	64 et 69 ans	Agriculteurs à la retraite	Villefranche	2005
M ^c et M. Noreille	57 et 61 ans	Agriculteurs	Monpazier	2004
M ^c Paillet	37 ans	Agricultrice	Beaumont	2004
M. Renou	55 ans	Agriculteur	Beaumont	2004
M ^c Soulier	63 ans	Agricultrice	Monpazier	2004
M. Schreber	50 ans	Agriculteur	Lalinde	2005

b) Liste des visiteurs rencontrés

Nom	Âge	Profession	Lieu de résidence	Année
M ^c Aubert	68 ans	Retraitée	Pas de Calais	2004
M ^c et M. Bailly	33 ans	Commercial et Sans emploi	Paris	2005
M ^c et M. Blanchard	48 et 49 ans	Sans emploi et Médecin	Tarn	2005
M ^c et M. Blot	41 et 44 ans	Fleuriste et Ingénieur Informatique	Alpes-Maritimes	2004
M ^c et M. Ceulmans	42 et 40 ans	Infirmière et Electricien	Belgique	2005
M ^c et M. Collet	27 et 30 ans	Étudiante et Ingénieur	Paris	2005
M ^c et M. Cuvillier	51 et 56 ans	Garde malade et technicien	Pas de Calais	2005
M ^c et M. Damiens	46 et 43 ans	Éducatrice et Boulanger	Belgique	2005
M ^c et M. Degryse	33 et 34 ans	Puéricultrice et Agronome	Belgique	2004
M ^c et M. Delaye	22 et 29 ans	Étudiante et Avocat	Alpes-Maritimes	2004
M ^c et M. Delannoy	54 et 49 ans	Sans emploi et Banquier	Gironde	2005
M ^c et M. Faivre	28 et 30 ans	Infirmière et informaticien	Ille-et-Vilaine	2005
M. Guibert	36 ans	Assureur	Paris	2004
M ^c et M. Hamel	55 et 63 ans	Fonctionnaire territorial et retraité	Calvados	2004
M. Letellier	54 ans	Enseignant	Eure	2004
M ^c et M. Maillet	53 et 57 ans	Commerçante et Ingénieur	Moselle	2004
M. Pages	37 ans	Technicien	Drôme	2004
M ^c et M. Sonck	70 et 72 ans	Retraités	Belgique	2005
M ^c Valette	52 ans	Commerciale	Haute-Garonne	2005
M ^c et M. Texier	30 ans	Institutrice et Commerciale	Val de Marne	2005

Annexe 4.4 : Grille d'observation des situations de co-présence ponctuelles

Identification

Événement :

Date et horaire :

THEME 1 : AGENCEMENT DES OBJETS MATERIELS (AVANT, PENDANT, APRES L'ACTION)

Information à recueillir : Description de l'espace, inventaire des objets, ce qui est ajouté ou enlevé, répartition et agencement, ce qui est mis en scène et les règles formalisées

Espaces publics :

- Localisation et nom du lieu :
- Accessibilité et aménagements divers : parking, chemins, tables, bancs,
- Cadre de l'action : espace naturel, place de village...
- Espaces environnant : espaces naturels, bourgs, champs, parkings, monuments à proximité....
- Présences de stands, de commerces....que trouvent-on sur les étals ?
- Emblèmes et marqueurs spatiaux : slogans, panneaux, affiches, dessins, objets naturels ou architecturaux
- Quels rôles et quelles places occupent ces marqueurs ? récits d'un espace, d'une valeur, d'une image ? Règles et consignes formelles ? Si oui, lesquels ?

Espaces privés ouverts au public : maison, jardin, champs, bâtiments agricoles

- Localisation et nom du lieu :
- Accessibilité et visibilité de l'exploitation : où est-elle située par rapport aux habitations et lieux de villégiature ou de visites ? présence de matériels, végétation, objets divers....
- Aménagement des espaces « extérieurs » : entretiens, séparation des espaces (visibles, explicites, implicite...absente), présences de fleurs, d'outils, d'animaux....
- Aménagement des espaces « intérieurs » : type de mobilier ou de matériel, séparation des espaces (visibles, explicites, implicite...absente)
- Objets personnels présents dans les salles communes de la maison : photos, cartes postales, livres, cadres, dessins trophées, tableaux, cadeaux de visiteurs
- Marqueurs spatiaux autres ? Récits d'un espace, d'une valeur, d'une image ? Si oui, lesquels ?

THEME 2 : LES INTERACTIONS SOCIALES ENTRE AGRICULTEURS ET VISITEURS

Information à recueillir : Les utilisateurs du lieu, indices de leurs appartenances sociales, leurs positionnements les uns par rapport aux autres mais également par rapport à la matérialité et aux dimensions signifiantes de l'espace d'action

- Nombre de personnes :
- Type de public : groupes, familles, personnes seules, couple, enfants...
- Tenue vestimentaire, âge, sexe, origine géographique...
- Qui sont les producteurs présents ? Comment se donnent-ils à voir ? Que proposent-ils ?

- Syntaxes discursives et comportementales : Est-ce que les personnes s'arrêtent, s'assoient, se déplacent ? Est-ce qu'ils discutent entre eux ? Avec les producteurs ? Ambiance apaisée, silencieuse, recueillie, ludique, festive, conflictuelle... incidents ?
- Quels sont les vecteurs de l'échange et les objets de discussion : produits agricoles, méthodes de productions, paysages, architecture, événements, services, sphères privées... autres
- Temporalité de l'action : horaire et durée de la co-présence ?
- Divers usages du lieu : flâner, acheter, visiter, jouer... Présence d'usages déviants ?

Annexe 5 : Le pays du Grand Bergeracois

Annexe 5.1 : Le guide d'entretien

Identifiants de l'interlocuteur

Fonctions :

Institutions :

THEME 1 : FONDATION DU PAYS DU GRAND BERGERACOIS

Informations à recueillir : historique et contexte du projet

Relances potentielles :

- Comment ce projet est-il né ?
- Quels en furent les principaux protagonistes ?
- Quels étaient les enjeux ? Les objectifs ?
- Quels ont été les débats et les acteurs impliqués ?
- Les points de frictions ?
- Quelles sont les jeux d'échelles : Europe, État, Région, Département...

THEME 2 : LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Informations à recueillir : Justification du périmètre et des éléments structurants du territoire

Relances potentielles :

- Pouvez-vous nous présenter ce territoire ?
- Comment fut défini le périmètre ? Le pays ne devait-il pas initialement englober l'enclave girondine de Sainte-Foy-La Grande ?
- Quels sont les atouts et les faiblesses de ce territoire ?
- Dans la reconnaissance d'étude du pays, il est marqué : « *Cette unité physique et historique du Bergeracois en fait une aire de "solidarités régionales" reconnue par ses habitants* ». On se définit *culturellement et économiquement « Bergeracois » autant que « Périgourdin »*. Pouvez-vous commenter cette phrase et préciser quels sont les vecteurs de cette unité physique, historique et culturelle ?
- Le diagnostic territorial mentionne un manque d'accessibilité, et il est précisé : « *l'objectif est de faire du pays Bergeracois un lieu de destination et non un lieu de transition* ». Pouvez-vous nous commenter cet objectif ?
- Dans la charte du pays, il est également dit qu'il faut « *respecter les espaces multifonctionnels* ». De même, le pays du Grand Bergeracois peut être qualifié de « *grande réserve environnementale et patrimoniale* ». Pouvez-vous nous commenter ces objectifs/principes ?

THEME 3 : LA GESTION DU PAYS DES BASTIDES

Informations à recueillir : Structuration du territoire en deux pôles et place accordée au pays des Bastides

Relances potentielles :

- Comment le territoire est-il structuré ?
- Quelles sont les revendications du pays des bastides, les demandes formulées ? Le pays des Bastides ne souhaitait-il pas se tourner davantage vers les bastides du Lot-et-Garonne ?
- Bergerac est présenté comme un pôle attractif mais il est également souligné que pour la partie Est du territoire, Sarlat est tout aussi polarisant ? Cela n'est-il pas problématique ? Exemple du choix de Villefranche du Périgord qui a préféré rejoindre le pays du Périgord Noir.
- Ce retrait de la bastide de Villefranche du Périgord ne représente-t-il pas un problème à long terme pour la viabilité de l'association du pays des Bastides ?
- Plus généralement, est-ce que l'absorption de l'association du pays des Bastides par le pays du Grand Bergeracois n'a pas été source de tensions et de frictions ?
- Dans la charte de Développement Durable du pays, il est marqué « *Le clivage Est-ouest est perceptible et entraîne des niveaux d'organisation et de fonctionnement touristiques variables* ». Quels sont les fonctionnements spécifiques de ces deux pôles ?

THEME 4 : ACTIONS MENEES ET PROJETS

Informations à recueillir : les actions du pays Bergeracois afin de saisir la place accordée à l'agriculture

Relances potentielles :

- Pouvez-vous nous présenter les ressources mobilisées et les principales actions menées dans le cadre du pays ?
- Le projet *Leader + 2002-2006* est intitulé « *valorisation des ressources naturelles et culturelles* ». Comment se décline ce projet ?
- La charte évoque sa priorité pour les « *paysages et les espaces naturels* », comment cela est-il abordé ? Existe-t-il une charte paysagère ? Quels sont les acteurs concernés ? Qu'entendez-vous lorsqu'il est marqué dans la Charte : « *un patrimoine naturel rendu à nouveau accessible au public* » ?
- Les acteurs locaux souhaitent également labelliser le pays du Grand Bergeracois comme « *pays d'Art et d'Histoire* » ? Qu'est ce qui a motivé ce choix, sur quelles spécificités repose-il ?
- Existe-il des projets intégrant ou faisant référence à l'agriculture ? Si oui, lesquelles et comment sont-ils appliqués ?
- Travaillez vous en partenariat avec la Chambre d'Agriculture ?

- Le programme leader II « *pays des Bastides* » avait permis la mise place des marchés à la fermes et il est précisé que cette « impulsion » est reprise dans le cadre du pays : Comment ?
- Comment envisagez-vous, au sein du Pays du Grand Bergeracois, le rôle des agriculteurs ? Comment, concrètement, peuvent-ils être « *les garants d'une qualité architecturale, paysagère, environnementale* » comme cela est mentionné dans la charte de Développement Durable ?
- Existe-t-il un projet de développement des chemins de randonnées ? Souhaitez vous faire participer les agriculteurs à cette démarche ? Pourquoi et comment ?
- Quelles sont les « *verrues* » mentionnées dans la charte de développement ?
- Pourquoi avoir un journal dénommé « *le journal du pays fantôme* » ?

Annexe 5.2 : Liste des personnes ressources

Fonctions	Institutions	Année
Animateur	Pays du Grand Bergeracois	2005
Chargé de mission	Pays du Grand Bergeracois	2005
Chargé de mission	ADT pays des Bastides/ Pays du Grand Bergeracois	2005
Maire et membre du conseil d'administration	ADT pays des Bastides/ Pays du Grand Bergeracois	2005
Président d'association et membre du conseil de développement	Pays du Grand Bergeracois	2004
Agriculteur mais membre de la commission tourisme en tant qu'administrateur OT	ADT pays des Bastides/ Pays du Grand Bergeracois	2004
Conseiller Général et membre du conseil d'administration	ADT pays des Bastides/ Pays du Grand Bergeracois	2002*
Conseiller Général et membre du conseil d'administration	ADT pays des Bastides/ Pays du Grand Bergeracois	2002*

* Nous n'avons pas rencontré ces deux personnes mais nous avons utilisé les entretiens réalisés par des membres de l'équipe ADER dans le cadre d'une enquête sur le CTE collectif « paysage » (Candau et Deuffic, 2006)

Précisez le secteur :

- Agriculture Industrie, bâtiment Tertiaire

Avez vous de la famille appartenant au monde Agricole :

- Oui, précisez (père, mère, frère...) :.....
 Non

Quel est votre lieu de résidence principale ?

- Dordogne : Précisez depuis combien d'années :.....
 Autre département français : Lequel :.....
 Pays Étranger : Lequel :.....

Préciser la taille de la commune correspondant à votre résidence principale (en nombre d'habitants) :

- 2000 -20 000 -100 000 - 500 000 + 500 000

2-ANIMATION CIRCUITS DES FERMES OUVERTES :

Avez vous déjà participé à des animations similaires ?

- Oui Non Si oui, précisez où.....

3-COMMENT AVEZ-VOUS DECOUVERT LA DORDOGNE ?

- Amis, famille Internet
 Article de presse, radio, émission de TV, etc....
 Agence de voyages Natif ou originaire de Dordogne Autres

4- CONNAISSIEZ-VOUS LE PAYS DU GRAND BERGERACOIS ?

- Oui non

Si oui, comment l'avez vous découvert ? Par quels moyens ?

.....

5- CONNAISSIEZ-VOUS LE PAYS DES BASTIDES ET DES CITES MEDIEVALES ?

- Oui non

Si oui, comment l'avez vous découvert ? Par quels moyens ?

.....

Annexe 6.2 : Le réseau des Fermes Ouvertes du Périgord Vert

EVALUATION DES OPERATIONS «AGRICULTEURS D'AQUITAINE» 2005

RESEAU DE FERMES OUVERTES
En Périgord Vert

Visite du _____

Êtes vous venus :

- Seul(e) En couple
 Sans enfants avec enfants, nombre :
 En groupe, nombre :Nombre d'enfants.....

Vous avez :

- Moins de 20 ans entre 21 et 30 ans entre 31 et 40 ans
 Entre 41 et 50 ans entre 51 et 60 ans + de 60ans

Profession :

(Consigne : Mettre H et/ou F pour homme et/ou femme pour chacune des professions vous correspondant)

- Profession libérale Cadre supérieur(e) Employé(e) Étudiant(e)
 Ouvrier Commerçant, artisan Retraité(e) Autre

Précisez le secteur :

- Agriculture Industrie, bâtiment Tertiaire

Avez vous de la famille appartenant au monde Agricole :

- Oui, précisez (père, mère, frère...) :.....
 Non

Quel est votre lieu de résidence principale ?

- Dordogne : Précisez depuis combien d'années :.....
 Autre département français : Lequel :.....
 Pays Étranger : Lequel :.....

Préciser la taille de la commune correspondant à votre résidence principale (En nombre d'habitants) :

- 2000 -20 000 -100 000 - 500 000 + 500 000

Comment avez-vous été informé de cette animation ?

- Par la presse par les dépliants par les OT SI autres

Annexe 7 : Quelques indicateurs de la diversité sociale des enquêtés

Annexe 7.1 : Profil sociodémographique du public de participant aux visites de fermes en Dordogne

Nous présentons ici les principaux résultats issus de notre enquête par questionnaire menée, durant les saisons estivales 2005 et 2006, auprès des visiteurs du *Circuit de Fermes Ouvertes* organisé par l'OT de Beaumont du Périgord et des *Fermes ouvertes en Périgord vert* coordonné par la Chambre d'Agriculture de Dordogne. L'objectif principal était d'obtenir des données permettant d'identifier les visiteurs (âge, CSP, lieu de résidence principale, participation précédente à ce type d'initiative...). Si l'opération a bien fonctionné sur le canton de Thiviers avec environ 198 questionnaires³²⁶ remplis, recueillis et analysables ; cela fut plus difficile pour les visites de fermes mises en place par l'OT de Beaumont. D'une part, les visiteurs, moins informés, ne remplissaient pas toujours correctement les questionnaires et d'autre part, comme l'animation se découpait en quatre étapes, il n'était pas rare que les visiteurs quittent l'animation sans remettre leurs questionnaires. Ici, sur les deux saisons estivales nous avons obtenu 86 questionnaires, ce qui représente un taux de retour d'environ 47 %³²⁷. À cet égard, si pour des raisons de lisibilité nous allons présenter les résultats de cette enquête par questionnaire sous forme de pourcentage, nous sommes pleinement conscients que les données disponibles ne nous permettent pas d'envisager des résultats véritablement significatifs. Toutefois, ceux-ci donnent des indications intéressantes, notamment si on met en parallèle les deux initiatives. En effet, alors que le public du *Circuit de Fermes Ouvertes* est essentiellement composé d'estivants de passage, une grande proportion des visiteurs des *Fermes Ouvertes en Périgord Vert* résident en Dordogne.

a) *Des populations aux indicateurs socio-démographiques variables selon le type d'animation proposé*

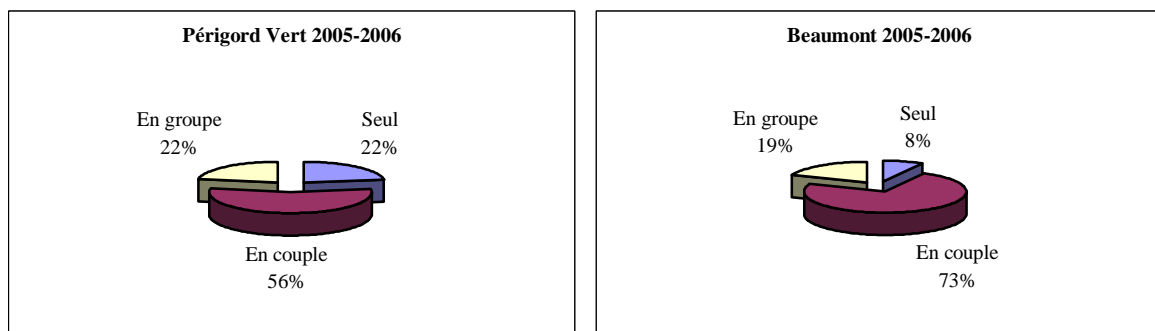
À la question « *êtes-vous venus avec au moins un enfant ?* », on observe des résultats assez similaires sur les deux sites puisqu'à Beaumont du Périgord, 67 % des personnes interrogées ont répondu être venues avec au moins un enfant contre 60 % pour les personnes ayant participé aux *Fermes Ouvertes en Périgord Vert*. Dans les deux cas, on peut en effet supposer que ces visites sont affichées ou simplement perçues comme comportant une dimension

³²⁶ Selon les chiffres fournis par le réseau de *Fermes Ouvertes du Périgord Vert*, ce sont en moyenne 450 visiteurs qui viennent chaque année à la rencontre des agriculteurs. Cependant, nous ne pouvons établir un taux de retour fiable puisque pour notre part, nous avons distribué non pas un questionnaire par personne mais un par chef de ménage. On peut tout juste supposer, à partir des résultats obtenus dans l'analyse, que nous avons eu un taux de retour supérieur à 60 %.

³²⁷ Selon les chiffres fournis par l'OT de Beaumont, en moyenne 10 « familles » participent à chaque visite. Ce qui sur la saison en fait environ 80 et donc 160 sur les deux années 2005-2006.

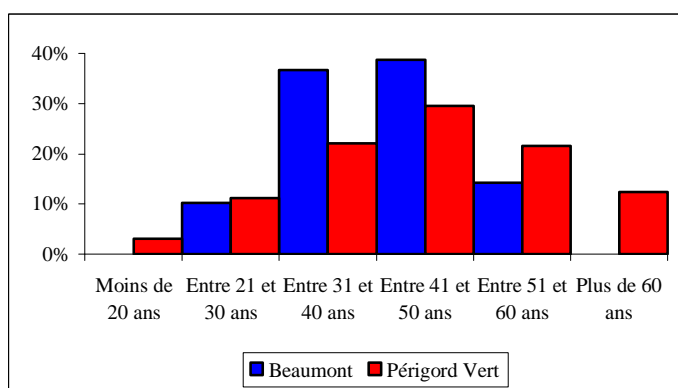
ludique et pédagogique qui s'adresse donc en premier lieu aux enfants, adultes de demain. À la question, « *êtes-vous venus, seul, en groupe ou en couple ?* », on commence à voir apparaître des différences dans le profil des visiteurs. Le pourcentage des personnes venues « *seules* » visiter les fermes du Périgord Vert (22 %) est largement supérieur à ce qu'on a pu observer lors du *Circuit des Fermes Ouvertes* organisé par l'OT de Beaumont du Périgord (8 %). Il s'agissait pour nous d'une première indication puisque nous pouvions supposer que les personnes « *seules* » correspondaient davantage au profil de visiteurs habitant à proximité qu'à celui des estivants de passage.

Graphique Annexe 7-1 : Êtes vous venus seuls, en groupe ou en couple ?



Les réponses obtenues aux questions de l'âge et de la profession des chefs de ménage semblent corroborer cette piste d'un public davantage composé de touristes pour les visites de fermes du sud Dordogne.

Graphique Annexe 7-2 : Âge des visiteurs (2005-2006)



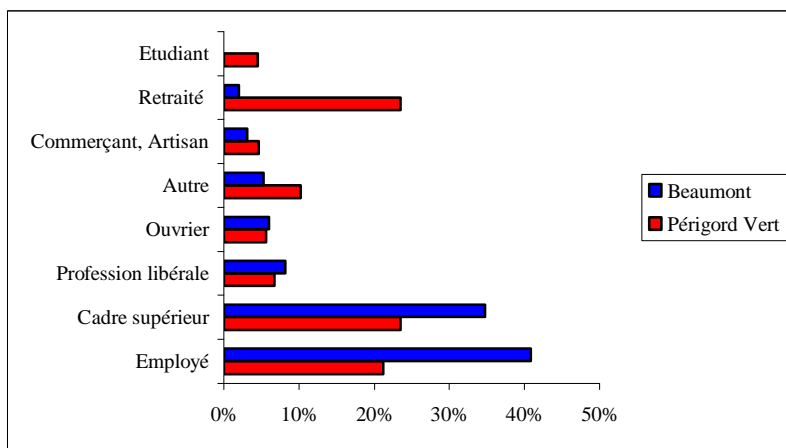
Sur ce graphique où nous avons juxtaposé l'âge du public présent sur les deux sites, on peut remarquer, dans le Périgord Vert, la présence de visiteurs d'âges divers, alors que dans le sud Dordogne, les personnes de moins de 20 et celles de plus de 60 ans sont presque totalement absentes. Autrement dit, le public du *circuit de fermes ouvertes* organisé par l'OT Beaumont du Périgord serait très fortement composé d'actifs.

Concernant la profession des chefs de ménages, deux résultats peuvent retenir notre attention. Il s'agit tout d'abord de la présence massive de « *retraités* » (23,5 %) lors des visites de fermes organisées sur le Périgord Vert qui semble confirmer la présence d'un public de

proximité. *A contrario*, l'absence de cette catégorie chez les visiteurs de l'animation se déroulant dans le sud Dordogne tendrait à prouver l'existence d'un public essentiellement composé d'actifs en vacances. Ensuite, la présence d'étudiants (5%), qui ont souvent précisé qu'ils appartenaient à des filières agricoles, tendrait à démontrer qu'il existe une certaine reconnaissance

professionnelle du projet porté par le réseau *de Fermes Ouvertes en Périgord Vert*. Enfin, cette animation attire aussi bien des actifs que des inactifs, ce qui pourrait suggérer la présence d'un public de proximité alors que l'initiative portée par l'OT de Beaumont semble concerner

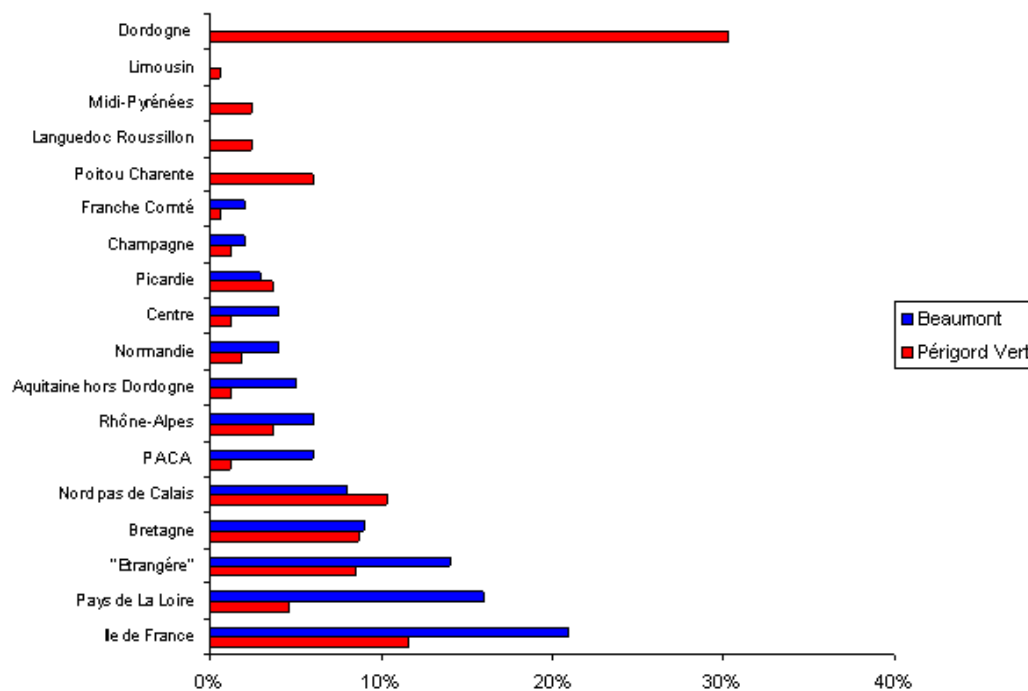
Graphique Annexe 7-3 : Profession des visiteurs (2005-2006)



principalement des actifs en vacances sur le territoire. Afin de confirmer ces hypothèses, intéressons nous maintenant à l'origine géographique de ces visiteurs.

b) Touristes et public de proximité

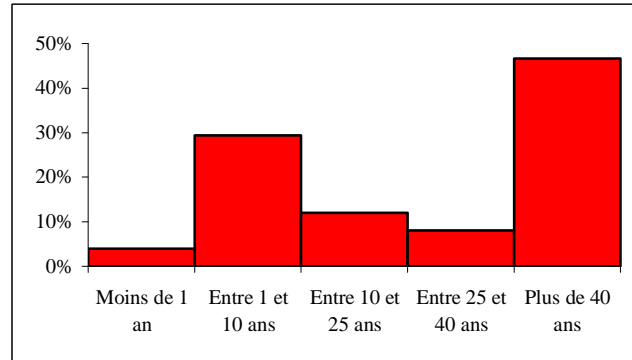
Graphique Annexe 7-4 : Lieu de résidence principale des visiteurs (2005-2006)



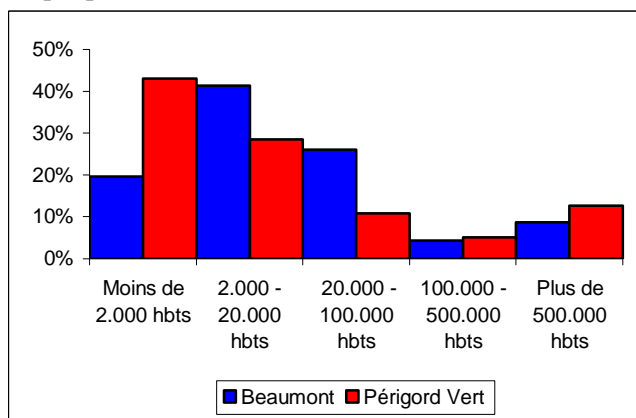
Alors que plus de 30 % des visiteurs participant aux animations situées sur le territoire du Périgord Vert possèdent leur résidence principale en Dordogne, aucun des visiteurs convoyés par l'OT de Beaumont du Périgord n'habite de façon permanente dans ce département. Par ailleurs, lorsqu'on cherche à savoir qui sont ces périgourdin qui viennent à ces journées estivales de visites de fermes, on se rend compte qu'il s'agit

en grande majorité, non pas de nouveaux arrivants mais au contraire d'individus installés depuis assez longtemps. Parmi les autres résultats intéressants extraits de cette question sur l'origine géographique des visiteurs, on notera également que parmi les « étrangers » qui viennent à ces visites de fermes, dans les deux cas, il s'agit essentiellement de ressortissants belges, ce qui semble relativement logique car on peut raisonnablement supposer que ces personnes sont francophones.

Graphique Annexe 7-5 : Leur installation en Dordogne



Graphique Annexe 7-6 : Taille de la commune de résidence



Dordogne. Ainsi, sur les 43 % d'enquêtés ayant déclaré habiter une commune de « moins de 2000 hbts », 60 % vivent en Périgord. Autrement dit, 84 % des personnes ayant mentionné qu'ils résidaient dans ce département vivent dans une commune rurale³²⁸, et non dans les aires urbaines de Périgueux, Bergerac ou Sarlat. *A contrario*, 14 % des personnes habitant dans le département du Pas-de-Calais et seulement 5 % des personnes ayant affirmé avoir une résidence principale en Île-de-France proviennent d'une commune rurale.

³²⁸ Sur les 557 communes qui composent le département de la Dordogne, 498 sont des communes rurales.

Le fait que l'OT de Beaumont ait très majoritairement attiré un public d'estivants est un résultat assez logique. Mais, cette population touristique était également la « cible » des agriculteurs du Périgord Vert et c'est d'ailleurs pour cette raison que les visites ont été organisées pendant l'été. Or, finalement le public des animations proposées par les agriculteurs du réseau de *Fermes Ouvertes en Périgord Vert* est tout autant, si ce n'est plus, composé de résidents permanents que d'individus visitant la Dordogne. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que l'animation portée par les agriculteurs du Périgord Vert est assez récente. Dans ce cas, on peut penser que sa routinisation entraînera, inévitablement, une baisse de la fréquentation de proximité. Toutefois, cette explication n'est certainement pas suffisante car le type de coordination des initiatives influe, sans doute encore plus fondamentalement, sur le type de public présent. En effet, la motivation, le degré d'investissement et l'objectif de ces exploitants permettent non seulement de conserver, du moins pour l'instant, un certain caractère innovant à cette initiative mais également d'aller rechercher le public en divers endroits. Leurs démarches auprès des consommateurs d'un grand supermarché au cours de l'automne 2006 semble aller ainsi en ce sens.

Si la diversité sociale d'une population peut être évaluée à l'aide des catégories officielles construites en vue des dénombrements statistiques comme ceux menés par l'INSEE, elle peut également s'apprécier à partir des catégories mobilisées par ses membres. Sans s'interroger ici sur le processus de construction de ces catégories, reconnaissons cependant qu'il puise lui aussi au sein de catégories génériques comme l'âge et la relation au travail par exemple, tout en se nourrissant des expériences d'échange et de contacts vécus entre les membres. C'est cette diversité sociale déclarée par les enquêtés qui nous a intéressés dans l'étude des relations de voisinage.

Annexe 7.2 : La diversité sociale déclarée au cœur des relations de voisinage

Pour entrer en relation avec une personne, nous mobilisons des schèmes de perception *a priori*, qui sont ensuite réajustés durant l'interaction en fonction du contenu de l'échange, de l'intercompréhension effective ou non et de l'autrui généralisé caractéristique du collectif. La diversité sociale des voisins, déclarée par eux, est donc intimement liée aux relations qu'ils vivent. Les catégories que les personnes utilisent pour présenter les résidents qui habitent alentours résultent des liens tissés avec eux, tout en les pré-figurant ; liens et protagonistes se construisent de concert, sachant bien sûr que certaines caractéristiques de chaque protagoniste sont alors révélées, celles qui participent à la dynamique relationnelle entre voisins de ce lieu, à un moment donné. L'analyse des entretiens³²⁹ permet de dégager les qualifications auxquelles les

³²⁹ L'enquête a été menée par A.C Baud (2006) lors d'un travail effectué au Cemagref dans le cadre de son Master « *Chargé d'études sociologiques* » préparé à l'Université de Bordeaux 2.

individus font appel lorsqu'ils parlent de leurs voisins. Quels critères retiennent-ils, pour relever quels profils des personnes : l'âge, l'origine géographique, la CSP, les liens de parenté, la durée de résidence, d'autres encore ?

a) *Ceux d'ici et ceux venus d'ailleurs ou le récit possible d'une origine*

Certes, l'une des premières précisions donnée par les enquêtés à propos de leurs voisins tient à leur mode de résidence : sont-ils des résidents secondaires ou non ? Les intermittents eux-mêmes se sont présentés, lors de l'enquête, en racontant comment ils avaient décidé d'acquérir leur maison puis les raisons de leurs séjours, le choix des périodes. Dans ces itinéraires séquencés et la présentation qu'en font leurs voisins, la référence géographique est toujours mentionnée avec une attention certaine, sûrement parce qu'elle permet le début d'une identification de la personne, contrairement au mode de résidence qui raconte si peu d'histoire individuelle. Les Anglais sont la figure la plus présente. Ils constituent la minorité nationale la plus visible, et les Anglais eux-mêmes reconnaissent leurs voisins compatriotes en employant cette qualification. Cette attention est en fait générale, elle transparaît d'une façon ou d'une autre dans le discours de toutes les personnes rencontrées lorsqu'elles parlent des individus habitant à proximité de chez elles. Au point que rattacher les gens à un lieu, une région ou un pays, bref à un espace nommé, serait rien moins que saisir leur origine : « *Ils sont du Nord* » dit un résident permanent de Sainte-Sabine à propos des propriétaires d'une résidence secondaire ; « *c'est un couple d'Anglais* », « *ils sont de la contrée* » nous dit-on également à propos de deux résidents permanents. Cette attention géographique ne précise pas toujours les liens au lieu qui, de fait, peuvent être divers (naissance, résidence, attachement filial...) car connaître la multilocalisation nécessite de connaître un tant soit peu l'histoire de la personne par le biais de sa territorialité. Quoi qu'il en soit, elle revient à qualifier les individus en termes d'ici et d'ailleurs. L'emploi de la nationalité ou de la (précédente) région d'appartenance –qui peut être multiple– construit ainsi une distinction centrale entre les gens d'un même voisinage : autochtones et nouveaux résidents. Dans cette distinction, même si la mobilité géographique est aujourd'hui fortement valorisée, les « gens d'ici » bénéficient d'un surcroît de considération, ou du moins d'attention. Bien sûr, le « ici » des uns n'est pas le même que celui des autres, et peut varier très sensiblement. « Ici » est un indexical dont le sens émane de l'ensemble des propos où il est employé. Ses référents varient selon les témoignages, voire au sein d'un même témoignage. Globalement, les différentes échelles géographiques en fonction desquelles une personne se situe elle-même ou situe les autres comme « étant d'ici » varient du lieu-dit, de la commune, au canton.

Enquêteur : Vous avez toujours vécu ici ?

M. : Mon épouse était de Cadouin [commune voisine]

M^e : Moi je suis du canton voisin mais mon mari est sorti d'ici

M. : non, je ne suis pas né ici, je n'étais pas loin, deux kilomètres (M^e et M. Féraut, 48 et 51 ans, agriculteurs, Sainte-Sabine, 2006)

Ce sont des gens de par ici (...) ils venaient de Molières [village d'un canton limitrophe situé à 18 kilomètres] (M. Leleu, 65 ans, résident secondaire, Sainte-Sabine, 2006).

Pour ce couple d'agriculteurs, le degré de proximité va du lieu-dit et ne peut dépasser le canton, alors que le résident secondaire regroupe les cantons limitrophes dans une même unité locale. Ces différentes enveloppes, si réduites pour le lieu-dit (car certains ne rassemblent que quelques maisons, voire une seule pour les plus modestes), témoignent d'une perception de dynamiques spécifiques pour chacune d'elles de la part des autochtones que ne partagent pas les gens venus d'ailleurs. Pour autant, il serait erroné de penser que ces derniers sont systématiquement considérés comme des étrangers, même si ce sont des étrangers au coin, dans la mesure où l'histoire de vie est pour une large part inscrite ailleurs, que ce soit la leur ou celle de leur parentèle élargie. Mais si leurs pratiques de voisinage et leur participation aux événements locaux sont un tant soit peu intenses, les relations qu'ils peuvent alors nouer les amènent à s'insérer dans le maillage social local. Et ce, même pour certains résidents secondaires : « *Quand nous remontons là-haut on a des coups de fil d'ici disant : 'quand est-ce que vous revenez, vous revenez bientôt ?'* » (M. Leleu, 65 ans, résident secondaire, Sainte-Sabine, 2006) ; « *Nous sommes très amis avec les Parisiens. C'est une maison secondaire mais ils sont là depuis plus de quarante ans.* » (Me et M Haines, 60 ans, retraités, résidents permanents Anglais, Razac d'Eymet, 2006). Ces deux familles vivent manifestement leur second logement comme une seconde résidence, alternante, et non plus secondaire (Perrot et de la Soudière, 1998).

L'origine géographique en termes d'ici/ailleurs est ainsi mobilisée par l'ensemble des personnes rencontrées dans le sud de la Dordogne pour parler des individus qui occupent les maisons proches des leurs, tout en s'attardant sur leurs attachements à la localité, lorsque cela est possible ouvrant dès lors une autre histoire pour ceux qui viennent d'ailleurs. Parmi ceux qui sont d'ici, une catégorie apparaît omniprésente : celle des agriculteurs. Non simplement parce qu'elle est facilement repérable, les agriculteurs étant visibles lorsqu'ils travaillent, mais vraisemblablement surtout parce qu'elle porte une valeur symbolique importante.

b) *La figure de l'agriculteur*

En bas, c'est pas des agriculteurs non plus, ils ont repris une ancienne ferme qui était à des agriculteurs et ils l'ont restaurée (M. Faure, 36 ans, résident, Sainte-Sabine, 2006).

La famille X sont des agriculteurs (...) On avait un fermier qui venait couper l'herbe au départ quand on n'était pas là (M. Diaz, 58 ans, résident secondaire, Sainte-Sabine, 2006)

Le fils du fermier là vient ici tous les lundis, je lui donne des cours d'anglais (M. Haines, 60 ans, résident anglais, Razac d'Eymet, 2006)

À l'image de ces fragments, la catégorie « agriculteur » apparaît dans tous les témoignages, non seulement pour parler de ceux qui, aujourd'hui, embrassent cette profession, mais pour parler également de ceux qui l'ont été, ou pour préciser si c'était celle de leurs parents et éventuellement celle d'autres membres de la famille. Cette catégorie paraît à ce point importante que certains enquêtés disent même qu'un de leur voisin n'est pas agriculteur plutôt que de simplement

préciser sa profession. À n'en pas douter, cette attention tient en partie aux premiers contacts noués lors de l'installation -notamment au moment de l'achat de la maison souvent vendue par un agriculteur- ou lors des premiers séjours dans la région, au moins pour les transactions réalisées jusqu'aux années 1990. Les récents propriétaires peuvent tout aussi bien parler de fermier, sans faire de distinction, au risque de laisser penser que ces professionnels forment un groupe homogène. Est-ce parce qu'ils sentent une différence dans la façon de nouer des relations ? Les agriculteurs, par contre, affichent une connaissance très précise des membres de leur catégorie socio-professionnelle, qu'ils aient ou non des relations de travail avec eux : « *On se connaît tous* » nous dit ainsi un agriculteur de Razac d'Eymet. Ils les identifient aisément avec leur nom, prénom, et savent spécifier les productions de chacun ainsi que leur sensibilité syndicale. Ils peuvent aussi les situer au sein de leur parentèle, parfois sur plusieurs générations, et présenter ainsi des personnes grâce à leur filiation même si elles ne partagent ni leur profession ni leur lieu d'habitation : « *Lui on le connaît parce qu'il est d'ici c'est un fils d'agriculteur.* » (M. Garnier, 39 ans, agriculteur, Sainte-Sabine, 2006). Les agriculteurs semblent effectivement constituer des réseaux de relations spécifiques à leur activité, tout en pouvant également participer à des lieux de sociabilité locale (club de foot, fêtes locales) ou lors des mobilisations collectives (maintien de l'école, opposition à un projet d'incinération...). Sans participer à ces réseaux professionnels parce qu'ils n'ont pas poursuivi la même activité, les enfants d'agriculteurs maîtrisent les liens d'interconnaissance au point de pouvoir situer bon nombre d'habitants au sein de leur parentèle élargie et de leurs péripéties relationnelles.

Les personnes rencontrées identifient prioritairement les autres résidents en fonction des liens qu'ils ont avec l'activité agricole. On s'aperçoit qu'agriculteurs et « gens d'ici » sont fréquemment synonymes et la lecture en termes d'ici et d'ailleurs est tellement présente qu'elle peut effacer la catégorisation agriculteur / non-agriculteur. Trois principales figures sont ainsi construites non exclusives les unes des autres : « les agriculteurs », « ceux d'ici » et « ceux venus d'ailleurs ».

Annexe 7.3 : Fiches des exploitations enquêtées sur le pays des Bastides

Après avoir proposé, pour chaque foyer d'agriculteur enquêté, une fiche descriptive de leur exploitation, nous présenterons un tableau de synthèse qui permettra de mettre en perspective les principales caractéristiques de ces exploitations du pays des Bastides avec les données observées à l'échelle du département.

	Exploitation Armand
<i>Installation et héritage</i>	M ^c Armand est d'abord pluriactive de 1980 à 1986 (aide familiale sur l'exploitation et employée de banque). A la mort de son père en 1986, elle reprend l'exploitation qui appartient à sa famille depuis 1403.
<i>Données sociodémographiques</i>	Âgé de 43 ans, elle est mariée à un « <i>homme de la ville</i> » depuis 1982 et à deux enfants de 19 et 21 ans. Ces derniers ne prévoient pas, pour l'instant du moins, de reprendre l'exploitation.
<i>Taille de l'exploitation</i>	L'exploitation fait actuellement 32 ha SAU + 40 ha de bois
<i>Historique du système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant 1976 : Production laitière, céréales et noix. • 1976-1986 : Bêtes à viande, céréales et noix. • 1987 : Ovins, céréales, noix et plantation de pins. • 1991 : Production de palmipèdes en GAEC et culture de luzernes pour une usine de déshydratation • 2003 : CTE conversion Bio.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1986 : Ouverture de 3 chambres d'hôtes • 1987 : Ouverture d'une 4^{ème} chambre d'hôtes • 1992 : Vente de produits à la ferme • 1995 : Installation d'une boutique de vente directe à Monpazier • 2003 : Intègre le circuit de visites de fermes proposé par l'OT de Beaumont du Périgord. • 2004 : Reconversion progressive des chambres d'hôtes en gîtes.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M ^c Armand a participé pendant plus de 15 ans au fonctionnement du réseau départemental de <i>Bienvenue à la Ferme</i> et à l'office de tourisme de la commune. Elle a progressivement arrêté ces activités pour des questions de temps mais également de divergence d'opinions.

	Exploitation Boutineau
<i>Installation et héritage</i>	En 1959, ils s'installent sur la ferme familiale de son mari. Suite au décès de celui-ci, son fils reprend l'exploitation agricole en 1994.
<i>Données sociodémographiques</i>	Comme son mari, elle est issue d'une famille d'agriculteurs du canton de Monpazier. Sans avoir fait d'étude, elle a travaillé toute sa vie sur l'exploitation pour aider son époux. Âgé de 68 ans, elle est à la retraite depuis le décès de son mari. Ses 3 enfants vivent tous en Dordogne.
<i>Taille de l'exploitation</i>	Actuellement, l'exploitation compte 35 ha + 20 ha de forêts.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1959-1985 : Vaches laitières et pruneaux • 1985 : Location de vergers de noyers • Après 1994 : Bêtes à viande, pruneaux et asperges.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1965 : Location estivale d'une des maisons familiale • 1994 : Ouverture de 2 chambres d'hôtes • 2000 : Ouverture d'une 3^{ème} et 4^{ème} chambres d'hôtes.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	Depuis la fin des années 90, M ^c Boutineau participe aux réflexions de l'Office de Tourisme de Monpazier. Auparavant, elle faisait partie d'un groupe de danse folklorique qui animait les festivités du canton.

	Exploitation Boyer
<i>Installation et héritage</i>	En 1964, les époux Boyer reprennent et font valoir les deux exploitations familiales distantes de 4 km sur le canton de Beaumont. L'épouse travailla sur l'exploitation mais n'obtint jamais le statut d'agricultrice. Pour évoquer cette situation, elle dit avoir été, pendant toutes ses années, une « <i>domestique d'appoint</i> ». En 2003, ils cèdent l'ensemble des terres à leur 2 fils.
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Boyer est né en 1943 dans la maison familiale construite en 1802. Issue également d'une famille d'agriculteur, son épouse est née en 1946 dans une commune voisine. Ils se sont mariés en 1964 et ont eu 3 enfants dont 2 ont désormais repris l'exploitation.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1964 : les deux exploitations font environs 45 ha SAU. • 2003 : l'exploitation fait 60 ha SAU + ½ ha de chênes truffiers et de châtaigniers.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1964 : sur une exploitation, on trouve des vaches laitières et du tabac, sur l'autre, des bêtes à viande, des céréales et du tabac. • Actuellement, l'exploitation fonctionne à 65 % grâce au lait et à 35 % grâce au tabac.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1993 : Ouverture de 3 chambres d'hôtes suite à la destruction d'une grande partie de la récolte de tabac par la grêle. • 1995 : Mise en place de la table d'hôtes. • Depuis 1999 : Participation aux visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont. • Depuis 2001 : Participation aux marchés à la truffe qui a lieu au mois de janvier.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîte de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M. Boyer est membre du groupement des producteurs de Tabac depuis 1971 et membre du Groupement de la Trufficulture depuis 1997. Son épouse est une ancienne maire de la commune.

	Exploitation Carriat
<i>Installation et héritage</i>	Installation hors cadre familial en 1972 par l'intermédiaire de la SAFER et du CNASEA.
<i>Données sociodémographiques</i>	Tous les deux sont « <i>non-originaire de la campagne</i> » puisque le mari est né en 1949 dans une famille de commerçants toulousains, alors que M ^e Carriat est née en 1952 à Limoges. Leurs deux enfants ont quitté l'exploitation et mènent des études.
<i>Taille de l'exploitation</i>	L'exploitation comptait 26 ha SAU en 1972. Elle fait actuellement 30 ha.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Élevages ovins et caprins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1972 : Élevage de brebis et de chèvres. • 1982 : Spécialisation dans le fromage de chèvre. • Fin des années 90 : ils s'inscrivent dans l'agriculture biologique mais refusent de payer pour l'obtention d'un label.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1974 : Ouverture d'une première chambre d'hôtes. • 1978-1987 : Hébergement à la ferme pour circuit en roulottes. • 1979 : Ouverture d'un gîte rural. • Depuis la fin des années 80, elle fait en moyenne 3 marchés par semaine (Miramont, Lalinde, Issigeac). • Depuis 1997, M^e Carriat organise des stages de formation en vannerie
<i>Type de label</i>	<i>Accueil Paysan</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1987-2003 : Administratrice du Syndicat d'Initiative d'Issigeac. • Depuis 1997 : Participe à la coordination de la foire aux paniers d'Issigeac • 2001 : Maire de sa commune.

	Exploitation Chassagne
<i>Installation et héritage</i>	En 1972, ils reprennent l'exploitation qui appartient depuis plusieurs générations à la famille du mari.
<i>Données sociodémographiques</i>	Contrairement à son époux, M ^e Chassagne n'est pas issue d'une famille d'agriculteurs puisqu'elle est une « <i>villageoise</i> » née à Monpazier en 1953. Ils se sont mariés en 1973 et ont 2 enfants de 30 et 28 ans qui vivent respectivement à Périgueux et Marseille. Aucun des 2 fils ne souhaitent reprendre l'exploitation familiale.
<i>Taille de l'exploitation</i>	Lorsqu'ils ont repris l'exploitation, celle-ci faisait 20 ha SAU dont 13 ha de prairies. Ils ont depuis agrandi leur exploitation en prenant en location une dizaine d'hectares supplémentaires.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>De la polyculture élevage à la production de palmipède gras :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant 1978 : Élevage de porcs, céréales, tabac, palmipèdes et exploitation forestière. • 1978 : La culture de l'asperge remplace l'élevage porcin. • 1991 : Création du GAEC du « <i>Père Igord</i> » accompagnant leur spécialisation dans la transformation et la commercialisation de la production de canard.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1981 : Création de leur premier gîte d'étape dans l'ancienne soue à cochon. • 1990 : Ouverture de 2 chambres d'hôtes et d'un gîte rural. • 1995 : Achat d'un magasin de vente directe à Monpazier. • 1999 : Organisation d'un circuit touristique avec un club du troisième âge de Libourne. • 2001 : Cette activité s'interrompt au profit d'une participation aux visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M ^e Chassagne fut la présidente pendant 22 ans de l'Amicale Laïque de la commune et elle est actuellement présidente du club de Gym. Après une brève expérience syndicale, son mari a préféré rester concentré sur le fonctionnement de l'exploitation.

	Exploitation Duteil
<i>Installation et héritage</i>	Après avoir travaillé comme ouvrier dans une industrie agroalimentaire à la Rochelle, M. Duteil revient en Dordogne en 1978 pour reprendre la ferme familiale. Aucune de ses filles n'envisagent de reprendre l'exploitation qui avait été achetée par leur arrière-grand père.
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Duteil est né en 1953 sur le canton de Lalinde. Son épouse est née 4 ans plus tard à la Rochelle. Ils se sont mariés en 1982 et ont trois filles. L'aînée de 22 ans est aide-soignante ; la deuxième fait des études de commerce, la dernière est apprentie en bijouterie.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1982 : l'exploitation fait 19 ha. • 2004 : M^e Duteil fait abandonner à son mari la production de 11 hectares de maïs car elle en avait « <i>marre de le voir prendre des bouillons</i> ». Ils restent propriétaires de 8 ha.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>De la polyculture élevage à la production de palmipède gras :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1978-1982 : Vaches laitières et 2 ha de fraises (75 000 pieds). • 1982-1984 : Arrêt des fraises et passage à la production de haricots tomates. • 1984-1989 : Les haricots-tomates sont remplacés par la culture de tabac mais même si cela fonctionne bien, ils sont obligés d'arrêter car ils ne sont plus assez compétitifs. • 1989-1995 : Ils font la maternité pour des jeunes porcelets. Ce travail leur permet de toucher un salaire mensuel mais en 1995 la maison-mère fait faillite. • Depuis 1995 : Ils se sont lancés dans la production de palmipède gras. Ils font actuellement 400 oies par an, ce qui reste assez modeste.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1988 : Ouverture d'une ferme auberge qui peut accueillir 25 personnes. • 2004 : Après avoir longtemps hésité à faire des chambres d'hôtes à cause de l'investissement financier que cela nécessitait, ils ont ouvert 2 chambres d'hôtes car la maison étant tout en pierre, cela constitue désormais un patrimoine valorisable.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la ferme</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M. Duteil est trésorier de l'équipe de basket local tandis que son épouse est présidente de l'équipe de rugby. Ils refusent tout engagement dans le milieu syndical et politique car ils considèrent que cela ne sert pas à grand-chose et ils disent aimer la discrétion.

	Exploitation Espinasse
<i>Installation et héritage</i>	Reprise de l'exploitation familiale (1924) du mari en 1967 et de celle de l'épouse en 1969 (en rente viagère). Un fils qui travaille actuellement avec son père est susceptible de reprendre prochainement l'activité.
<i>Données sociodémographiques</i>	Tous les deux sont des enfants et petits-enfants d'agriculteurs. M ^e et M. Espinasse sont nés en 1948 et en 1946 sur le canton de Beaumont. Ils se sont mariés en 1965 et ont eu deux garçons dont l'un vit à proximité tandis que le second est jardinier à Bordeaux après avoir été employé de banque.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1969 : 22 ha SAU très morcelés puisque l'exploitation familiale de M^e Espinasse était située à une dizaine de kilomètres. • 2005 : 40 ha SAU dont 25 en prairie et 10 ha de bois. Après plusieurs remembrements, il ne reste que 3 ha situés à l'écart.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1969-1975 : Veaux sous la mère, tabac, maïs et betteraves. • 1975-1986 : Vaches laitières, tabac, maïs, haricots et tomates. • 1986-1990 : Troupeau mixte (Lait/viande), tabac, maïs et haricots. • 1990-... : Bêtes à viande et maïs.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1985 : Suite à une maladie qui empêchait M^e Espinasse de travailler à l'extérieur, ouverture d'une ferme auberge et de 2 chambres d'hôtes • 1993 : Arrêt de la ferme auberge et ouverture de 2 chambres d'hôtes supplémentaires. • 2003 : Fermeture d'une chambre d'hôte et ouverture d'un gîte rural construit dans une dépendance anciennement dévolue au remisage des outils.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M. Espinasse a participé aux réflexions de l'Office de Tourisme de Bergerac lors de la création du Périgord Pourpre, puis il a fait partie de l'OT de Beaumont mais il a arrêté en 2001. Il a également été administrateur du crédit Agricole et sociétaire de la MSA.

	Exploitation Faupin
<i>Installation et héritage</i>	L'exploitation a été achetée en 1927 par le père de M. Faupin. Celui-ci a repris l'exploitation en 1959. En 1989, ils louent la moitié des terres à leur fils aîné avant de lui céder l'ensemble en 1998.
<i>Données sociodémographiques</i>	Les époux Faupin sont tous deux issus de familles d'agriculteurs mais alors que le mari est du canton de Beaumont, M ^e est du canton de Villefranche du Périgord. M ^e Faupin est née en 1940, lui en 1939 et ils se sont mariés 1962. Ils ont deux fils, l'aîné étant ingénieur tandis que le cadet a repris une partie de l'exploitation après un BTS en production animale.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1960 : 15 ha. • 1966 : 22 ha suite à l'achat d'une ferme voisine • 1998 : L'exploitation fait 35 ha. • Le fils possède actuellement 55 ha après avoir racheté une autre exploitation et pris en location certaines terres.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1927-1960 : Bêtes à viande, veaux sous la mère, quelques vignes, blé, tabac et prunes. • 1960-1979 : Bêtes à viande, veaux sous la mère, tabac, prunes et haricots. • A partir de 1979 : Vaches laitières et prunes.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1970 : Ouverture d'un gîte rural dans la maison de l'épouse sur les conseils de la technicienne agricole. • 1971-1978 : Participation à la <i>Route du Tabac</i> • 1979 : Ouverture de 2 chambres d'hôtes. • 1990 : Ouverture d'une 3^{ème} chambre d'hôtes.
<i>Type de label</i>	<p style="text-align: center;"><i>Gîtes de France</i></p> <p>Ils ont été labellisé par <i>Bienvenue à la ferme</i> à la fin des années 70 mais ils ont arrêté celui-ci en 2004. Pendant 18 ans, les époux Faupin ont également payé une cotisation pour paraître dans <i>Alastair</i>, un guide touristique anglophone. Enfin, ils sont référencés dans un ouvrage « <i>Week-end et vacances à la ferme</i> » qui n'est pas édité par le monde agricole.</p>
<i>Participation associative et syndicale</i>	Ces exploitants agricoles ont été membre du Centre de Formation et de Perfectionnement pour les Planteurs de Tabac (CFPPT) qui leur a permis de se former dans certains domaines tels que la comptabilité et l'aménagement des abords de la ferme notamment. L'époux a été conseiller municipal pendant 25 ans avant de voir son fils lui succéder.

	Exploitation Garrigue
<i>Installation et héritage</i>	Aide familial depuis l'âge de 14 ans, M. Garrigue ne reprend l'exploitation qu'en 1985, à l'âge de 33 ans. Son épouse travaille à l'extérieur de 1991 à 2004 dans un atelier de gavage. Aucun de leurs deux enfants ne compte reprendre l'exploitation.
<i>Données sociodémographiques</i>	Le mari est né en 1952 sur le canton de Lalinde tandis que l'épouse est née en 1957 sur le canton de Beaumont. Tous deux sont issus de familles d'agriculteurs. Ils se sont mariés en 1977 et ont deux enfants de 27 et 25 ans. L'aînée est secrétaire médicale à Bergerac tandis que le cadet est au chômage après avoir fait des études d'informatique.
<i>Taille de l'exploitation</i>	Devenu chef d'exploitation tardivement, M. Garrigue n'a pas pu procéder à des investissements conséquents. L'exploitation fait ainsi toujours 17 ha SAU et 30 ha de bois.
<i>Système de production</i>	<i>De la polyculture élevage à l'élevage :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Avant 1987 : Vaches laitières, tabac et céréales • 1987 : Arrêt des céréales et passage aux bêtes à viande (15 Blondes d'Aquitaine) car l'exploitant ne peut pas assurer la mise aux normes des bâtiments agricoles pour continuer les vaches laitières. Peu de temps après, ils arrêtent également la production de tabac. • 1996 : Prime de reconversion en agriculture biologique. • 2000 : CTE chambres d'hôtes et entretien des lisières.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 1985 : Vente directe de lait en faisant du porte à porte. • 1991 : Location pendant la saison estivale de leur propre maison. Pendant ce temps, eux logent dans une caravane. • 2001 : Ouverture de 3 chambres d'hôtes dans l'ancienne étable située à proximité de la maison. Elles sont reconvertibles en gîtes ruraux.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la ferme</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	Peu investi dans les organismes agricoles ou dans les collectivités territoriales, M. Garrigue fut simplement administrateur du Crédit Agricole mais il en part après 33 ans de présence suite à un désaccord sur l'obtention d'un prêt.

	Exploitation Geraud
<i>Installation et héritage</i>	En 1959, au retour de son service militaire en Algérie, M. Geraud reprend l'exploitation familiale. En 1985, il s'associe avec son fils avant de lui céder l'exploitation en 1996 et de prendre sa retraite.
<i>Données sociodémographiques</i>	Tous deux sont issus de familles d'agriculteurs du canton de Beaumont mais alors que lui était fils unique et a donc pu s'installer sur l'exploitation familiale, M ^e Geraud avait 9 frères et sœurs. Ils se sont mariés en 1959. Leur fils de 39 ans a repris l'exploitation pendant que la fille de 35 ans travaille comme hôtesse de l'air, notamment sur la ligne Bergerac-Londres.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1959 : 15 ha dont 8 ha de la propriété et 7 ha en fermage • 1996 : 80 ha
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant 1959 : 4 Bœufs, 2 porcs, tabac et ½ hectare de vignes. • 1959 : Achat de 2 vaches laitières pour faire des veaux sous la mère et constituer un troupeau laitier. • 1996 : Vaches laitières (troupeau de 80 têtes) et tabac.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1973 : Accueil de groupes scolaires en camping • 1984 : Ouverture d'une chambre d'hôtes sans table d'hôtes. • 1996 : Ouverture d'une 2^{ème} chambre d'hôtes et d'un gîte rural dans l'ancienne soue à cochons • 1997-1998 : Instauration éphémère d'un « goûter à la ferme ».
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	Trésorier et présidente des antennes locales du CFPPT. Vice-président du Crédit Agricole et sociétaire de la MSA. Conseiller municipal sur le canton de Beaumont pendant 24 ans. Ils ont également fait partie, pendant 25 ans, d'un groupe de danse folklorique et d'une fanfare qui animait les kermesses, les vins d'honneurs et les fêtes nationales sur le canton de Beaumont.

	Exploitation Heuillard
<i>Installation et héritage</i>	En 1985, il s'installe en GAEC avec ses parents avant de reprendre complètement à son compte l'exploitation familiale en 1996. Aujourd'hui, il est à nouveau en GAEC avec un jeune associé installé hors cadre familial.
<i>Données sociodémographiques</i>	Âgé respectivement de 35 et 39 ans, M ^e et M. Heuillard sont tous deux issus de familles d'agriculteurs du canton de Beaumont. Jusqu'à la naissance de leurs 2 enfants en 1993 et 1996, l'épouse travaillait à temps complet comme comptable dans un centre de gestion agricole. Elle continua quelques temps à temps partiel avant de s'occuper des chambres d'hôtes. Elle ne voulu jamais, malgré les demandes répétées de son mari, être associée sur l'exploitation.
<i>Taille de l'exploitation</i>	M. Heuillard possède actuellement 110 ha dont 40 en tant que propriétaire.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1985-1996 : Vaches laitières et tabac. • 1996-2001 : Vaches laitières (500 000 L de lait) • Depuis 2001 : Vaches laitière et vergers de noix et de châtaignes biologiques.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 1998 : Participation aux visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont. • Depuis 2002 : une fois la construction de leur maison achevée, ils ouvrent 3 chambres d'hôtes dont 2 sont transformables en gîte rural.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîte de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M. Heuillard fut conseiller municipal sur le canton de Beaumont pendant 5 ans et il participa de manière beaucoup plus éphémère aux réflexions sur le Pays du Grand Bergeracois. Très engagé dans le syndicalisme agricole, le mari fut également président pendant 7 ans du syndicat des producteurs de lait de Dordogne.

	Exploitation Jourdan
<i>Installation et héritage</i>	En 1971, M. Jourdan reprend, en tant que chef d'exploitation, la ferme achetée par son père en 1923. En 2005, ils cèdent la propriété à leur fils unique. M. Jourdan prend ainsi sa retraite à l'âge de 60 ans.
<i>Données sociodémographiques</i>	Même si cette exploitation fut achetée au début du XX ^e , les aïeux du mari sont des agriculteurs périgourdins depuis au moins 1760. Son épouse est née en 1946 dans une famille de petits commerçants du Lot-et-Garonne. Ils se sont mariés en 1968 et ont donc un fils unique qui a repris l'exploitation à l'âge de 33 ans.
<i>Taille de l'exploitation</i>	En 1971, l'exploitation fait une dizaine d'hectares mais malgré quelques locations et rachats, la ferme restera modeste puisqu'en 2005, elle fait 21 ha SAU avec 15 ha de bois ; le tout étant de plus assez morcelé.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>De la polyculture élevage à la polyculture :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1971 : Veaux de lait et tabac principalement. • 1974 : Introduction des fraises et remplacement des veaux de lait par la constitution d'un troupeau de vaches laitières. • 1982 : Plantation d'un verger de kiwis. • 1984 : Acquisition d'un verger de noyers • 1986 : Jugé incompatible avec la production de fraises, l'élevage des vaches laitières est abandonné et les prairies sont transformées en verger de noyer. La culture du tabac se poursuivra jusqu'à la retraite de M. Jourdan en 2004.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis le début des années 90, ils considèrent que leur exploitation n'est plus viable et ils cherchent d'autres moyens de la mettre en valeur. Le développement touristique de la Dordogne, l'exemple de leurs voisins et une réunion à Bruxelles en 1992 les encouragent à franchir le pas. • 2000-2004 : Ouverture d'une chambre d'hôtes par an. • Depuis 2002 : Participation au <i>circuit de visites de fermes</i> organisé par l'OT de Beaumont.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M. Jourdan fut sociétaire de la MSA et du Crédit Agricole, président de l'association de football de la commune, administrateur de l'Agence Touristique du pays des Bastides et il souhaite désormais s'investir dans le fonctionnement de <i>Bienvenue à la Ferme</i> .

	Exploitation Mergnac
<i>Installation et héritage</i>	Ses parents étaient à la fois épiciers et petits agriculteurs, mais la première activité périssant, M. Mergnac reprend uniquement l'activité agricole et obtient, en 1957, le statut d'exploitant agricole. En 1960, son épouse récupère à son tour et « <i>par obligation</i> » l'exploitation familiale qu'aucun de ses 2 frères ne peut reprendre. A la retraite de son mari en 1995, elle devient chef d'exploitation pendant 5 ans. Aujourd'hui, un de leur fils a repris une partie de l'exploitation en élevant des chevaux et en organisant des randonnées en calèche.
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Mergnac est né en 1936 sur le canton de Villefranche du Périgord. Son épouse voit le jour en 1941 sur le canton de Beaumont. Ils se marient en 1959 et ont 3 enfants. Le dernier de la fratrie a repris une partie de l'exploitation mais le cadet et l'aîné sont devenus médecin et ingénieur. Ils exercent à Sarlat et Lyon.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1960 : 25 ha SAU morcelés puisque les deux exploitations familiales sont distantes de 25 km. • Début des années 80 : 40 ha SAU. • 2004 : 4 ha SAU.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>De la polyculture élevage à la cessation d'activité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1960 : Vaches laitières et tabac mais ils louent les vergers de pruniers car ils ne peuvent pas s'en occuper. • 1980 : Plantation d'un hectare de kiwis. • 1986 : Arrêt de la production de lait et location de la partie de l'exploitation située sur le canton de Beaumont. • 1990 : Arrêt de la production de tabac.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1970 : Construction de leur premier gîte rural • 1983 : Ouverture de 3 chambres d'hôtes. • De 1992 à 1997 : Fonctionnement en ferme auberge. • 1994-1998 : Suite à la baisse des cours du kiwis, ils vendent pendant l'hiver leur production sur les marchés.
<i>Type de label</i>	<i>Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	Conseillère municipale depuis 30 ans, M ^e Mergnac siège également au conseil d'administration de l'Agence de Développement Touristique du pays des Bastides. Elle fut également membre du Centre de Formation et de Perfectionnement pour les Planteurs de Tabac par l'entremise duquel, elle put suivre des stages de formations et faire des voyages d'étude que son histoire personnelle et ses obligations familiales ne lui avaient pas permis de faire auparavant.

	Exploitation Noreille
<i>Installation et héritage</i>	La ferme est achetée en 1903 par le grand père de M. Noreille. À 14 ans (1960), ce dernier doit déjà travailler comme aide familial sur l'exploitation car son père, asthmatique, ne peut continuer. Toutefois, il ne reprendra l'exploitation qu'en 1969 à son retour de l'armée. Aujourd'hui aucun de leurs 3 enfants ne compte reprendre l'activité familiale mais ils souhaitent tout de même conserver leurs terres car « <i>un enfant d'agriculteur ne peut pas mourir de faim</i> ».
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Noreille est né en 1943 sur le canton de Monpazier tandis que son épouse, fille de réfugiés espagnols, est née en 1947 sur le canton de Bergerac. Ils se sont mariés en 1966 et ils ont trois enfants âgés respectivement en 38, 36 et 35 ans. Ils vivent tous en Dordogne.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1959 : la ferme fait 13 ha SAU et environ 5 ha de forêt. • 1962 : M. Noreille récupère par héritage, 25 ha de bois. • En 1969 : ils rachètent en rente viagère 35 ha, dont 7 ha de bois, d'une exploitation voisine. • 2004 : En procédant, au fil des ans, à différents rachats, locations et remembrements ils ont façonné une exploitation qui fait aujourd'hui 54 ha SAU.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Polyculture élevage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1959 : Un troupeau mixte (viande/lait), du tabac (7 000 pieds), 3 ha de vignes, des céréales et des prairies. • 1969 : Spécialisation dans la production de lait et la culture du tabac (60 000 pieds). • Début des années 90 : Réduction de la production de tabac par manque de main-d'œuvre familiale et parce qu'ils font le choix d'investir sur l'activité d'accueil.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1992 : Ouverture de trois chambres d'hôtes avec tables d'hôtes • 1995 : L'exploitation est également classée <i>Ferme de séjour</i>.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	A 16 ans, il devient membre du Groupement des Producteurs de Tabac dont il deviendra quelques années plus tard le secrétaire départemental. Il fut pendant 25 ans, président du club de football. En 1992, il entre au conseil d'administration de l'OT de Monpazier et il est actuellement un des administrateur de l'ADT du pays des Bastides.

	Exploitation Paillet
<i>Installation et héritage</i>	En 1995, M. et M ^e Paillet achètent une ferme qui n'avait pas été exploitée depuis 25 ans. Même s'ils sont tous les deux originaires du département, il s'agit d'une installation hors-cadre familial qui devient effective en 1999. M ^e Paillet est pluri-active puisque si les ¾ du temps elle s'occupe de l'exploitation, le reste du temps, elle travaille au sein d'une association d'aide aux enfants. Son mari, non exploitant, travaille à la Chambre d'Agriculture.
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Paillet est né en 1963 sur le canton de Beaumont tandis que son épouse, fille de viticulteur, a vu le jour en 1967 à Sainte-Foy la Grande. Ils se sont mariés en 1994 et ont deux enfants de 11 et 7 ans.
<i>Taille de l'exploitation</i>	L'exploitation fait 20 ha SAU et 4 ha de forêt.
<i>Système de production</i>	<i>Élevages ovins :</i> De 1995 à 1999, les époux Paillet se sont efforcés de remettre en état l'outil de production et notamment les bâtiments agricoles. Ils ont ainsi dû reconstruire entièrement la bergerie. Puis, M ^e Paillet a dû constituer un cheptel qui fait aujourd'hui une centaine de bêtes avant d'obtenir en 2003 le label rouge « Agneau du Périgord ».
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 2001 : Ils ouvrent deux gîtes ruraux dont l'un se situe dans un pigeonnier entièrement rénové tandis que le second fut construit dans l'ancienne Bergerie. • 2002 : Ouverture d'une ferme pédagogique qui propose aux enfants l'histoire de la vie agricole du pays Beaumontois et d'une ferme traditionnelle du XVIII^e siècle mais également des lectures de paysage. • 2003 : M^e Paillet participe à quelques marchés estivaux dont 2 ou 3 marchés de producteurs. Dans le même temps, ils ouvrent une chambre d'hôtes et s'inscrivent à <i>Bienvenue à la Ferme</i> en tant que <i>Ferme de séjour</i>.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme et Gîtes de France</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M. Paillet est membre du conseil de développement du pays du Grand Bergeracois en tant que responsable d'une association d'aide aux enfants. Il est également l'un des animateurs départemental du réseau des <i>Marchés de Producteurs de Pays</i> . Son épouse occupe également une fonction d'administratrice au sein du syndicat des <i>Jeunes Agriculteurs</i> .

	Exploitation Renou
<i>Installation et héritage</i>	M. Renou achète en 1979 une ancienne ferme à l'abandon en Dordogne. Après avoir travaillé pendant 18 ans comme superviseur de forage dans l'industrie pétrolière, il s'y installe avec toute sa famille en 1992 pour monter un village-vacances. Ce projet ayant échoué, il se lance alors dans la production et la transformation de palmipède gras. Il compte prendre sa retraite dans 4-5 ans. Il n'a pas de repreneurs pour l'exploitation.
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Renou est né en 1950 en Gironde dans une famille de non-agriculteur. Son épouse est originaire du Morbihan. Ils se marient en 1977 et ont 4 enfants qui aident souvent sur l'exploitation pendant la saison estivale. L'aîné travaille à Périgueux, le cadet à Toulouse et les deux autres font encore des études.
<i>Taille de l'exploitation</i>	33 ha dont 13 ha de prairie et 20 ha de bois. 3-4 ha sont utilisés pour l'élevage des palmipèdes, le reste des prairies étant « <i>nettoyés par 4-5 moutons</i> »
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>Production de palmipède gras</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis 1993 : Après avoir suivi deux stages au lycée agricole de périgueux sur l'élevage, le gavage et la transformation, il monte son propre laboratoire en hypothéquant sa maison et au fil des ans modernise son installation en achetant notamment une gaveuse automatique. • 2001 : M. Renou adopte un CTE entretien de haies, des chemins et gestion des prairies extensives pour continuer à mettre aux normes sa salle de gavage.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dès 1994, il fait avec ses enfants les marchés locaux. Il ne passe par aucune coopérative et aujourd'hui encore les revenus de l'exploitation repose pour 1/3 sur les marchés locaux (les deux autre sources de revenus sont les ventes par correspondance à Noël et les marchés à la ferme) • 1999 : Construction d'un gîte pour 25 personnes avec piscine • 2000 : Création d'un marché à la ferme qui a lieu deux fois pendant l'été. • 2002-2003 : Participation éphémère aux visites de fermes organisées par l'OT de Beaumont. • 2005-... : Construction de 3 gîtes ruraux supplémentaires afin de pouvoir partir « <i>sereinement</i> » à la retraite
<i>Type de label</i>	Néant
<i>Participation associative et syndicale</i>	Néant

	Exploitation Soulier
<i>Installation et héritage</i>	En 1960, ils s'installent sur cette exploitation qui appartient à la famille du mari depuis 4 générations, même si en l'occurrence, elle était à l'abandon. Leur fille reprend en partie l'exploitation, mais souhaite s'occuper en priorité de son développement commercial.
<i>Données sociodémographiques</i>	Le mari est né en 1939 sur le canton de Monpazier tandis que son épouse a vu le jour en 1941 sur le canton de Villefranche. Ils se sont mariés en 1959 et ont une fille, qui après des études dans une école de commerce et plusieurs séjours aux États-unis, vient de reprendre l'affaire familiale.
<i>Taille de l'exploitation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1960 : L'exploitation fait 33 ha SAU et 30 ha de bois. • 2004 : La superficie est de 41 ha SAU et 32 ha de bois.
<i>Système de production</i>	<p style="text-align: center;"><i>De la polyculture élevage à la production de palmipède gras :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fin des années 50-début des années 70 : Élevage de vaches laitières et plantation de pruniers. Devant l'absence d'augmentation des quotas laitiers et le gel répété des fruitiers, ce couple entreprend de compléter ses revenus en vendant du foie gras et des volailles l'été et à Noël, de manière ponctuelle et artisanale dans un premier temps. • 1979 : Les époux Soulier investissent dans la construction de leur propre laboratoire de transformation qui leur permet progressivement d'abattre 1200 palmipèdes par mois. • 2004 : Tout en restant gestionnaire, ils emploient désormais une dizaine de salarié pour faire fonctionner l'exploitation.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1985 : Constatant une forte croissance À partir de Monpazier, ils mettent en place des excursions en car qui passent par leur exploitation. • Depuis 2001 : Pendant la saison estivale, deux fois par semaine, ils organisent un marché et une visite de leur exploitation.
<i>Type de label</i>	<i>Néant</i>
<i>Participation associative et syndicale</i>	M ^c Soulier fut longtemps adhérent de l'Office de Tourisme de Monpazier mais suite à quelques désaccords avec les commerçants de la Bastide, elle prit un peu de recul. Peu soutenus (financièrement) par la Chambre d'Agriculture lorsqu'ils ont choisi de se lancer dans l'accueil de visiteurs, ces exploitants considèrent que désormais ils n'ont plus véritablement besoin de son label.

	Exploitation Schreber
<i>Installation et héritage</i>	Originaire de la Franche-Comté, ses parents achètent la ferme en 1978 et, après un temps consacré à la restauration des bâtiments, en 1982 M. Schreber s'installe, avec eux, en GAEC. A la mort de son père en 1996, il devient chef d'exploitation.
<i>Données sociodémographiques</i>	M. Schreber est né en 1964 dans le Doubs où il fait ses études dans un lycée agricole. Il est marié, sans enfants. Sa femme et sa mère l'aident sur l'exploitation.
<i>Taille de l'exploitation</i>	Au moment de leur installation en 1982, l'exploitation fait environ 15 ha SAU. Quelques rachats et locations ont permis d'atteindre 28 ha. Mais aujourd'hui, cette extension « <i>plafonne</i> » pour reprendre les termes de l'agriculteur.
<i>Système de production</i>	<i>De la polyculture élevage à la production de palmipède gras</i> En 1982, le projet était de partager le travail : au fils, l'élevage, au père le développement d'un centre de tourisme. La maladie de ce dernier va obliger M. Schreber à mener de front les deux objectifs mais en privilégiant d'abord la partie agricole. L'exploitation a ainsi commencé avec 300 oies et 200 canards et produit aujourd'hui 4500 canards et 1300 oies transformées. L'exploitation fonctionne actuellement avec une dizaine de salariées.
<i>Accueil à la ferme et autres initiatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 1984 : Ouverture d'un camping à la ferme (16 emplacements) et accueil de quelques roulottes. Ces dernières furent accompagnées de table d'hôtes jusqu'en 1993. • 1994 : Mise en place de 2 visites de fermes pendant la saison estivale. Cette initiative ainsi que le camping permettent, entre autres, de procéder à de la vente directe sans avoir à faire des marchés. Le démarchage se fait également par Internet et la vente par correspondance. La vente directe représente 90 % du chiffre d'affaire de cet exploitant. • 2000 : Ouverture de 2 gîtes ruraux. • 2003 : Passage à 4 visites hebdomadaires pendant l'été.
<i>Type de label</i>	<i>Bienvenue à la Ferme</i> (depuis 1983)
<i>Participation associative et syndicale</i>	Membre du conseil d'administration de la fédération départementale de <i>Bienvenue à la Ferme</i> , M. Schreber fut également président d'une association syndicale d'irrigation et élu de la commune. Toutefois, hormis quelques combats qui lui tiennent à cœur comme les réflexions sur l'IGP foie gras ou les discussions entre <i>Gîtes de France</i> et <i>Bienvenue à la Ferme</i> , M. Schreber préfère rester sur son exploitation.

	Tableau de synthèse des exploitations enquêtées sur le pays des Bastides
<i>SAU actuelle</i>	<p>SAU moyenne de l'ensemble des exploitations en Dordogne : 29 ha. SAU moyenne des exploitations professionnelles³³⁰ en Dordogne : 55 ha. SAU moyenne des exploitations enquêtées : 39 ha.</p> <p>[4 ; 20 ha [: 4 exploitants [20 ; 29 ha [: 3 exploitants [29 ; 55 ha [: 8 exploitants [55 ; 80 ha [: 2 exploitants [80 ; 110 ha] : 2 exploitants</p>
<i>Âges moyens des chefs d'exploitations et co-exploitants</i>	<p>Âge moyen des chefs et co-exploitants d'exploitations professionnelles en Dordogne : 47 ans Âge moyen des agriculteurs rencontrés : 54 ans.</p> <p>Plusieurs raisons peuvent expliquer cette différence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les agriculteurs rencontrés ne sont pas chefs ou co-exploitants d'exploitations professionnelles • Certains exploitants enquêtés sont à la retraite • La pratique de l'accueil à la ferme nécessite d'avoir des possibilités d'investissements ou des bâtiments à disposition. Elle est donc plutôt l'œuvre des agriculteurs en fin de carrière • Enfin, un échantillon de 18 enquêtés n'est pas très fiable.
<i>Types de production</i>	<p>Exceptées les installations hors-cadre familial (3), toutes les exploitations fonctionnaient, au départ, en polyculture élevage avec notamment le binôme de production « traditionnel » : tabac et vaches laitières. Tous les exploitants ont plusieurs fois changé de filière au cours de leur carrière et l'évolution des systèmes de production de ces exploitations reflète la situation générale observée sur le département :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certaines productions « historiques » telles que la fraise, le tabac et les veaux éprouvent certaines difficultés et ont été abandonnées dans la plupart des cas. • En revanche, les filières telles que les palmipèdes gras, le bio, les ovins et les caprins sont désormais les plus rentables. Il s'agit d'ailleurs des filières les plus prisées par les jeunes exploitants que nous avons rencontrés. • La production de vaches laitières constitue un cas un peu particulier car si cette filière connaît actuellement quelques difficultés, son abandon répond tout autant à des raisons économiques que pratiques. En effet, l'activité d'accueil a pu jouer un rôle d'accélérateur.
<i>Type d'installation et héritage</i>	<p>Sur les 18 agriculteurs rencontrés, 3 se sont installés hors-cadre familial. Par ailleurs, sur les 14 exploitants de plus de 50 ans que nous avons enquêté, 8 ont transmis ou disent avoir une succession assurée. Ce résultat est nettement supérieur au taux départemental de l'ensemble des exploitations (38 %). Deux facteurs peuvent expliquer ce résultat corroboré par l'étude menée par la Chambre d'Agriculture (2003). D'abord, la pratique de l'accueil semble permettre aux exploitants retraités de ne pas vendre leurs terrains. Ensuite, les enfants peuvent reprendre les structures d'accueil sans avoir nécessairement à investir, ni même à reprendre l'ensemble des production (Exploitation Soulier ou Mergnac).</p>

³³⁰ Une exploitation professionnelle est une structure qui emploie au minimum l'équivalent d'une personne à 3 quarts de temps et atteint une taille minimale équivalente à 12 ha.

<i>Retraités ou actifs</i>	Parmi les 18 ménages enquêtés, 6 sont des retraités. Ce résultat est important mais somme toute assez logique puisque l'accueil à la ferme permet aux retraités agricoles d'avoir un revenu complémentaire pour compenser des pensions souvent assez faibles. De plus, cette pratique est autorisée par les institutions professionnelles. Toutefois, il faut rester méfiant quand à la signification du mot « retraite » car si 6 agriculteurs ont déjà transmis leurs exploitations, seulement 2 ne participent plus du tout au fonctionnement de l'exploitation.
<i>Pluriactivité du couple</i>	La plupart des exploitants rencontrés travaillent ou travaillaient à temps complet. <ul style="list-style-type: none"> • Une seule agricultrice est actuellement pluri-active • 3 femmes d'exploitants ont travaillé à l'extérieur mais toutes ont ou vont arrêter suite à l'instauration de l'activité d'accueil.
<i>Historique de l'accueil</i>	Pour schématiser l'insertion de ces 18 exploitants dans des pratiques d'accueil à la ferme ou de vente directe, on peut relever 3 groupes : <ul style="list-style-type: none"> • Début des années 70 : « Les pionniers », c'est-à-dire ceux qui ont choisi d'intégrer la diversification dans leur projet de vie mais également ceux qui ont anticipé les difficultés économiques de leurs filières (7 exploitants) • 1985-1995 : Les exploitants qui partent à la retraite prochainement ou ceux qui pensaient ne pas arriver au terme de leur carrière professionnelle « sans capoter » (7 exploitations) • Après 1995 : les plus jeunes exploitants ou du moins ceux qui se sont installés récemment. Contrairement à leurs aînés, les pratiques de l'accueil ou de la vente directe sont souvent intégrées, dès le départ, dans leur projet professionnel (4 exploitations).
<i>Recours à la vente directe</i>	8 exploitations sur 18 pratiquent de la vente directe ce qui est une proportion bien plus importante que les 17,2 % observée à l'échelle du département. En toute logique, les exploitations fonctionnant à partir d'un système de production palmipède gras ou élevage ovins sont celles qui pratiquent le plus la vente directe. Cela est beaucoup plus rare pour celles fonctionnant en polyculture élevage.
<i>Présence d'employés permanents</i>	Seulement 3 exploitations fonctionnent avec des employés permanents. Il s'agit des structures les plus rentables, c'est-à-dire celles pratiquant tout à la fois l'accueil et la production de palmipède gras.

Table des sigles et abréviations

ADAP :	Association pour le Développement de l'Agrobiologie en Périgord
ACVF :	Association de Connaissance de la Vie Fluviale
ADEFA :	Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
ADT :	Agence de Développement Touristique
AMAP :	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AOC :	Appellation d'Origine Contrôlée
APCA :	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
ATTAC :	Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens
ASPPI 24 :	Accompagnement Social et Professionnel Pour l'Insertion sur la Dordogne
BAF :	Bienvenue à la Ferme
CA :	Chambre d'Agriculture
CAD :	Contrat d'Agriculture Durable
CAUE :	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CDT :	Centre départemental du Tourisme
CEMAGREF :	Centre du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et Forêts
CFPPA :	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
CFPPT :	Centre de Formation et de Perfectionnement pour les Planteurs de Tabac
CIAS :	Centre Intercommunal des Associations Sociales
CIVAM :	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CIVRB :	Conseil Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac
CMR :	Chrétiens dans le Monde Rural
CNASEA :	Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
CNJA :	Centre National des Jeunes Agriculteurs
CPER :	Contrat de Plan État-Région
CRDA :	Comité Régional de Développement Agricole
CREDOC :	Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie
CRPF :	Centre Régional de la Propriété Forestière
CRTA :	Comité Régional de Tourisme en Aquitaine
CSP :	Catégorie Socio-Professionnelle
CTE :	Contrat Territorial d'Exploitation
CUMA :	Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
DDA :	Direction Départementale de l'Agriculture
DDE :	Direction Départementale de l'Équipement
DIREN :	Direction Régionale de l'Environnement
EDP :	Échantillon Démographique Permanent
EPCI :	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPIDOR :	Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
ESB :	Encéphalopathie Spongiforme Bovine
FDJA :	Fédération Départementale des Jeunes Agriculteurs
FNAB :	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
FNARS :	Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale
FNGF :	Fédération Nationale des Gîtes de France
FNSEA :	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FSS :	Formation Socio-Spatiale

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

GAEC:	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL	Groupe d'Action Locale
<i>GATT :</i>	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i>
GIE :	Groupement d'Intérêt Économique
IGP :	Indication Géographique Protégée
INRA :	Institut National de la Recherche Agronomique
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
JA :	Jeunes Agriculteurs
JAC :	Jeunesses Agricoles Chrétiennes
LOA :	Loi d'Orientation Agricole
LOADDT :	Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire
MAE :	Mesure Agri-Environnementales
MIT	Mobilités, Itinéraires, Tourismes
MPP :	Marché de Producteurs de Pays
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODIT :	Observation, Développement et Ingénierie Touristique
OGAF :	Opération Groupée d'Aménagement Foncier
OLAE :	Opération Locale Agri-Environnementale
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
ONU :	Organisation des Nations Unies
OPAH :	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
ORAC :	Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce
OT :	Office de Tourisme
OTREA :	Opération de Transmission Reprise des Exploitations Agricoles
PAC :	Politique Agricole Commune
PCD :	Projet Collectif de Développement
PDI :	Programme de Développement Intégré
PDR :	Plan de Développement Rural
PDIPR :	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
PER :	Pôle d'Excellence Rural
PGB :	Pays du Grand Bergeracois
PIC :	Programme d'Initiative Communautaire
PNR :	Parc Naturel Régional
RGA :	Recensement Général Agricole
SAFER :	Société d'Aménagement Foncier et de l'Espace Rural
SAU :	Surface Agricole Utile
SDT :	Suivi de la Demande Touristique
SEPANSO :	Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
SIVOM :	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication
UDAAR :	Union Départementale des Associations d'Animation du milieu Rural
<i>UNESCO :</i>	<i>United Nations, Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
ZAU :	Zonage en Aire Urbaine
ZPIU :	Zone de Peuplement Industriel ou Urbain
ZPPAUP :	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Table des cartes, tableaux et illustrations

Cartes

<i>Carte 3.1 : Localisation du pays des Bastides</i>	106
<i>Carte 3.2 : L'extension de l'association du pays des Bastides à partir des trois cantons fondateurs</i>	107
<i>Carte 3.3 : Le pays du Grand Bergeracois, espace englobant et déstructurant du pays des Bastides ?</i>	115

Tableaux

<i>Tableau 3.1 : Population et taux de variation annuelle des cantons du Pays des Bastides de 1968 à 1999</i>	109
<i>Tableau 3.2 : Solde naturel et solde migratoire des trois cantons du Pays des Bastides de 1968 à 1999</i>	111
<i>Tableau 3.3 : Nombre et taux de résidences secondaires par canton du pays des Bastides de 1968 à 1999</i>	111
<i>Tableau 3.4 : Le type de logement des six communes sélectionnées</i>	126
<i>Tableau 3.5 : Ressortissants « étrangers » et catégorie sociale de la population des six communes retenues</i>	126
<i>Tableau 4.1 : Synthèse des principaux registres de qualification enserrant le Périgord avant le XX^e siècle</i>	167
<i>Tableau 4.2 : Synthèse des principaux registres de qualification du Périgord au cours du XX^e siècle</i>	190
<i>Tableau 5.1 : Les trois principaux labels de l'accueil à la ferme en France et en Dordogne</i>	213
<i>Tableau 5.2 : Nombre et part des exploitations pratiquant de la vente directe ou de l'accueil à la ferme</i>	224
<i>Tableau C.1 : Synthèse de la grille analytique</i>	408
<i>Tableau C.2 : Actualisation de la grille analytique</i>	411

Illustrations

<i>Illustration 3.1 : Monpazier, le joyau du pays des Bastides</i>	110
<i>Illustration 3.2 : Beaumont ou l'aménagement fonctionnel</i>	110
<i>Illustration 3.3 : Villefranche du Périgord, la bastide endormie</i>	110
<i>Illustration 4.1 : Excursion aux grottes de Roquegrosse</i>	160
<i>Illustration 4.2 : Porte de Monpazier à la fin du XIX^e siècle</i>	165
<i>Illustration 4.3 : Rue de la République</i>	166
<i>Illustration 4.4 : Vue de Montignac</i>	166
<i>Illustration 4.5 : Au fil de l'eau</i>	171
<i>Illustration 4.6 : Ancien temple romain à Périgueux</i>	173
<i>Illustration 4.7 : Les châteaux, symboles structurants du territoire Périgourdin</i>	175

<i>Illustration 4.8 : Une marque de produit « Périgord d'Antan »</i>	177
<i>Illustration 4.9 : Petit florilèges des productions agricoles du terroir Périgourdin</i>	179
<i>Illustration 4.10 : Des représentations toujours polarisées ?</i>	182
<i>Illustration 4.11 : Iconographie des 4 Périgord</i>	186
<i>Illustration 4.12 : la promotion des 4 Périgord, une rhétorique territoriale parfaitement maîtrisée</i>	187
<i>Illustration 4.13 : Logo du pays du Grand Bergeracois</i>	199
<i>Illustration 5.1 : Vente directe sur le parking d'un supermarché à Boulazac</i>	216
<i>Illustration 5.2 : Des étals au cœur d'une ferme</i>	220
<i>Illustration 5.3 : Un goûter lors d'une randonnée gourmande</i>	234
<i>Illustration 6.1 : Différents types de « tables familiales »</i>	259
<i>Illustration 6.2 : Les abords d'une exploitation pratiquant l'accueil à la ferme</i>	272
<i>Illustration 6.3 : Une image et/ou une réalité du monde agricole Périgourdin ?</i>	274
<i>Illustration 6.4 : Un groupe à la rencontre d'un exploitant agricole</i>	277
<i>Illustration 6.5 : Fraises hors-sol et plantation de kiwis lors d'un circuit organisé par l'OT de Beaumont</i>	281
<i>Illustration 6.6 : Visite d'exploitation organisée par le réseau de Fermes Ouvertes du Périgord Vert</i>	284
<i>Illustration 6.7 : Rencontre ou mise en scène ?</i>	285
<i>Illustration 6.8 : Logo du « Réseau des Fermes Ouvertes en Périgord Vert »</i>	286
<i>Illustration 6.9 : Le cadre champêtre d'un Marché des Producteurs de Pays</i>	290
<i>Illustration 6.10 : Le Marché des Producteurs de Pays à Audrix, au cœur d'un village médiéval</i>	292
<i>Illustration 6.11 : Les Marchés des Producteurs de Pays entre communication et engagement</i>	294
<i>Illustration 7.1 : Le plateau céréalier de Naussanes, paysage délaissé du pays des Bastides</i>	316
<i>Illustration 7.2 : Cour et arrière cour d'une exploitation, un embellissement dual</i>	340
<i>Illustration 7.3 : Le « rond-point » de l'esthétisme</i>	344

Table des matières

Remerciements	3
----------------------	----------

Sommaire	7
-----------------	----------

Introduction	9
---------------------	----------

Enjeux et questionnements	9
La géographie culturelle et sociale comme champ de recherche	10
Du lien social à l'étude de la dimension spatiale des processus normatifs	12
Problématique et hypothèses	13
L'opérationnalisation du questionnement	14
Plan de thèse	15

<i>Première partie : De la construction théorique à l'opérationnalisation du questionnement : Les enjeux du « vivre ensemble »</i>	17
---	-----------

<i>Chapitre 1 : Les enjeux de la double publicisation des campagnes au crible de l'analyse culturelle</i>	19
--	-----------

1.1. Des aires rurales à l'ère de la ruralité, les campagnes françaises à l'heure de la modernité avancée	20
--	-----------

1.1.1. Dés-ancrage, la mondialisation comme <i>modus operandi</i>	20
1.1.1.1. Le couple matriciel ville/campagne	20
1.1.1.2. Mobilité géographique, multi-appartenance et recomposition sociale des campagnes	23
1.1.1.3. Déterritorialisation des politiques publiques, le cas de l'agriculture	28
1.1.2. Ré-ancrage, de la conscience projetée à l'attachement aux lieux	33
1.1.2.1. De l'objet à la qualification ou l'éloge de l'expérience sensible	34
1.1.2.2. Mythe et symboles d'un espace rural moderne, l'émergence d'un espace sacré	36
1.1.2.3. La re-territorialisation des politiques publiques, l'urbanité rurale ou l'irrésistible attrait du local	

1.2. L'enjeu politique du « vivre ensemble »	42
---	-----------

1.2.1. Tensions	43
1.2.1.1. De la co-existence des usages aux conflits	43
1.2.1.2. Les agriculteurs, un collectif à part ?	46
1.2.1.3. Une légitimité à reconstruire	49
1.2.2. Construire les normes du « vivre ensemble »	50
1.2.2.1. Construction d'une intelligence mutuelle, structure sémantique et dépassement du paradoxe culturel	51
1.2.2.2. Le <i>minima</i> de la co-présence, syntaxe comportementale et discursive	52
1.2.3. Le rôle de l'espace, entre ressource et contrainte de l'action	55
1.2.3.1. L'espace de la situation, espace informé médiateur des relations sociales	55
1.2.3.2. Un dispositif spatial pour affirmer/protéger son identité sociale, la (relative) prédominance de l'activité agricole ?	56
1.2.3.3. Différentiation des espaces d'énonciation, une question de visibilité ?	57

Chapitre 2 : Réflexions autour du rôle de l'espace dans un processus de production de normes sociales	61
2.1. « Espace de mise en commun » ou « bien commun », quelle dimension heuristique pour le territoire ?	62
2.1.1. La territorialité : de l'investissement à l'appropriation et l'appartenance	62
2.1.2. Le territoire, invariant problématique du jeu social ?	65
2.1.3. Posture de réassurance ou quand le territoire devient un mythe	69
2.2. Variations autour de la figure du lieu afin de rendre une visibilité à la dimension politique des dynamiques socioculturelles	72
2.2.1. Extraire les lieux du territoire	72
2.2.1.1. Un détour par le concept de « place »	73
2.2.1.2. Retour au contexte français, « libérer » la dimension signifiante du lieu	76
2.2.2. Espace ouvert, lieu et espace public, de la fréquentation d'espaces à la transformation de normes collectives	80
2.2.2.1. Les espaces ouverts, des espaces fréquentés	80
2.2.2.2. Les lieux : un espace de rencontre de soi et des autres	83
2.2.2.3. L'espace public : lieux de débat et d' <i>agir-ensemble</i>	86
Chapitre 3 : De la méthode comme moment théorique à l'opérationnalisation de la grille analytique	91
3.1. L'équilibre instable de la méthode	92
3.1.1. L'attrait et les pièges du constructivisme	92
3.1.1.1. De la théorie de la connaissance à la construction sociale de la réalité	92
3.1.1.2. Une posture compréhensive et interprétative ?	95
3.1.2. Construire un regard de géographe pour suivre les traces d'un faisceau de normes sociales ?	97
3.1.2.1. Acquis et critiques de l'approche systémique	98
3.1.2.2. Se saisir de la complexité de la production sociale de normes sans appréhender la complétude du processus	101
3.2. Choix du terrain et identification des situations de co-présence	103
3.2.1. Le terrain : un espace situé aux contours évolutifs	104
3.2.1.1. Le pays des Bastides, territoire rural de Dordogne, un « terrain » pertinent ?	108
3.2.1.2. Les espaces englobants du pays des Bastides, exemple du département et du pays du Grand Bergeracois	115
3.2.2. Identification des occasions de co-présences, entre situations ponctuelles et interactions routinières	118
3.2.2.1. Les premiers enseignements de la pré enquête	119
3.2.2.2. Extension du travail de repérage à l'ensemble du département de la Dordogne	121
3.2.2.3. Un questionnaire pour identifier les visiteurs de deux animations de visites de fermes	122
3.2.2.4. Les relations de voisinage comme illustration des interactions routinières	124
3.3. Un éventail de techniques qualitatives pour comprendre comment se construisent ces co-présences d'acteurs	128
3.3.1. Des entretiens semi-directifs pour saisir les logiques d'action	128
3.3.1.1. Quelques principes généraux	129
3.3.1.2. L'importance des lieux d'enquête	129
3.3.1.3. Limites des entretiens et choix d'une réorientation	134
3.3.2. L'observation, un outil complémentaire permettant de réunir conscience discursive et conscience pratique	137
3.3.2.1. Observation/observation participante, trouver et négocier sa place	138
3.3.2.2. Observer des situations de co-présence ponctuelles : interactions spontanées, interactions organisées et leurs espaces de déploiement	139

3.3.2.3.	Les limites de l'observation	141
3.3.3.	Traces et actants d'un faisceau de contraintes et ressources structurelles	142
3.3.3.1.	Les rouages et les catégories d'action du pays du Grand Bergeracois	142
3.3.3.2.	Qualifications de l'espace par le prisme d'une mise en récit touristique, passée et actuelle	143

Deuxième partie : Reconstruction des contextes d'action _____ **147**

Chapitre 4 : Le monde agricole au « pays de l'Homme », une visibilité à questionner _____ **149**

4.1.	« L'invention » d'un paradis », du territoire aux hauts-lieux	150
4.1.1.	Un pays à l'écart, entre émergence du paysage et persistance d'une indigence sociale	150
4.1.1.1.	La formation du département de la Dordogne ou la misère comme argument	150
4.1.1.2.	Une contrée hostile aux voyageurs ?	155
4.1.1.3.	Le regard paysager ou quand la tristesse devient mélancolie	157
4.1.1.4.	Portrait des « petites gens »	161
4.1.1.5.	L'émergence du patrimoine architectural	164
4.1.2.	L'avènement du Périgord, refuge de l'homme	168
4.1.2.1.	De la rhétorique des vacances à l'ancrage territorial des loisirs de plein air	170
4.1.2.2.	Les îlots sacrés, entre art, patrimoine et fiction	171
4.1.2.3.	La promotion d'un art de vivre et de savoir-faire traditionnels	177
4.1.2.4.	De paysages en pays, l'institutionnalisation des quatre Périgord	183
4.2.	Le Pays du Grand Bergeracois ou la valorisation des ressources culturelles et naturelles d'un territoire multifonctionnel	191
4.2.1.	Un discours de la cohérence construit au diapason du label départemental	191
4.2.1.1.	Le Pays du Grand Bergeracois, une appellation contrôlée	192
4.2.1.2.	De la rhétorique du désenclavement à la question de l'identité	194
4.2.2.	Du « pays d'Art et d'Histoire » à la « grande réserve environnementale et patrimoniale »	196
4.2.2.1.	Pôle des vignobles et pôle des Bastides, un fonctionnement bipartite du territoire	197
4.2.2.2.	Rivières et Forêts, « espaces naturels ou comment respecter des espaces multifonctionnels »	199
4.2.2.3.	L'agriculture, entre reconnaissance de la multifonctionnalité des espaces ruraux et promotion du territoire	203

Chapitre 5 : Identification des occasions de co-présence ponctuelles _____ **207**

5.1.	Une diversité d'occasions de co-présence	208
5.1.1.	Hébergements et restauration à la ferme	208
5.1.1.1.	Gîtes de France, une institution touristique	209
5.1.1.2.	Bienvenue à la Ferme, premier label du monde agricole	210
5.1.1.3.	Accueil Paysan, une vision alternative mais minoritaire	212
5.1.2.	Les marchés, une réappropriation plus ou moins coordonnée	213
5.1.2.1.	Les marchés publics à la conquête de nouveaux espaces	213
5.1.2.2.	Les marchés à la ferme, une démarche d'agriculteurs ?	217
5.1.2.3.	Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)	221
5.1.2.4.	Les boutiques de vente directe	222
5.1.3.	La visite d'exploitations agricoles, entre durée de vie incertaine et coordination émergente	224
5.1.3.1.	Le printemps des fermes	224
5.1.3.2.	Fermes découvertes, fermes pédagogiques	226
5.1.3.3.	Circuit portes ouvertes à la ferme à Beaumont du Périgord	227
5.1.3.4.	Le réseau de Fermes Ouvertes en Périgord Vert	228
5.1.4.	Les festivités rurales, entre comices agricoles et mises en scènes originales	229

5.1.4.1.	Revisiter les comices agricoles, l'exemple du <i>festival des traditions rurales</i>	229
5.1.4.2.	<i>Le festival Élevage et Territoire</i>	231
5.1.4.3.	« Théâtre rural : les facéties d'un Paysan Directeur Général »	233
5.1.5.	Randonnées et excursions	234
5.1.5.1.	Randonnées gourmandes et botaniques	234
5.1.5.2.	Les circuits touristiques	235
5.1.6.	Des réseaux de solidarité	238
5.1.6.1.	Le soutien financier, le cas de l'association <i>les Amis du Vin de Domme</i>	238
5.1.6.2.	Un contrat agricole pour une solidarité par le travail	239
5.1.6.3.	<i>La Ruche du Périgord</i> , accueillir à la campagne des enfants de la ville	240
5.1.7.	Les forums et autres débats	240
5.1.7.1.	Solutions ponctuelles à un problème routinier, la question des relations de voisinage	241
5.1.7.2.	Discussions « autour » du monde rural	243
5.2.	Essai de synthèse, le recours à une typologie	246
5.2.1.	Les occasions de co-présence retenues pour construire la typologie	246
5.2.1.1.	Les situations de co-présences localisées	246
5.2.1.2.	Les situations de co-présence symboliques	247
5.2.1.3.	L'ambiguïté des relations de voisinages	248
5.2.2.	Les modalités descriptives des espaces de contact entre agriculteurs et non-agriculteurs	248
5.2.2.1.	Justification de l'éviction de certaines modalités	249
5.2.2.2.	Les variables construites, types de relations sociales et extension spatio-temporelle des situations de co-présence	250
Chapitre 6 : Description de quelques situations de co-présence ponctuelles et routinières		255
6.1.	L'hébergement à la ferme	256
6.1.1.	Autour de la table	256
6.1.1.1.	Les repas du soir, variations autour d'une convivialité proclamée	256
6.1.1.2.	Les petits déjeuner, un moment de discussion	266
6.1.2.	Visiter l'exploitation, participer aux travaux ?	270
6.1.2.1.	Se promener, se balader, faire un tour sur l'exploitation	270
6.1.2.2.	Participer aux travaux, une vision passéiste?	275
6.2.	Visites de fermes	276
6.2.1.	Visites de fermes de l'Office de Tourisme de Beaumont du Périgord	277
6.2.2.	Visites de fermes du Périgord Vert	283
6.3.	« Sortir » faire des marchés	287
6.3.1.	Marché fermier à Cadouin	287
6.3.2.	<i>Marchés des Producteurs de Pays</i> à Loubéjac et Audrix	290
6.4.	Les relations de voisinage, occasions de co-présence routinières	294
6.4.1.	Entre routes, champs et jardins, de la visibilité aux diverses sociabilités de voisinage	
6.4.1.1.	Jeux de regards	295
6.4.1.2.	L'existence des anonymes	296
6.4.1.3.	Interactions routinières et échanges de petits services, deux vecteurs de sociabilité	298
6.4.2.	Autres lieux, autres moment, autres réseaux : du voisinage à l'investissement dans la vie locale.	301
Troisième partie : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire		305

Chapitre 7 : La patrimonialisation comme « propriété structurelle » des situations de co-présence ponctuelles _____ 307

7.1. Le patrimoine à la confluence de tous les Périgord _____	308
7.1.1. La perspective patrimoniale au service d'une mise en ordre des territoires _____	309
7.1.1.1. Sarlat, point d'ancrage d'une mise en scène du territoire ? _____	309
7.1.1.2. Le pays du Grand Bergeracois, illustration de la co-construction dialectique des patrimoines et des territoires ? _____	314
7.1.2. Extension du domaine du consensus, la mise en ordre des ferments ordinaires de l'identité agricole _____	323
7.1.2.1. Les saveurs agricoles du petit patrimoine _____	323
7.1.2.2. L'authenticité et la convivialité au rendez-vous des festivités du territoire _____	329
7.2. Mise en spectacle et folklorisation d'une « identité agricole », les tensions de la rente territoriale _____	334
7.2.1. Au diapason de la ruralité idéalisée ? _____	334
7.2.1.1. Une activité agricole sur un mode elliptique ? _____	335
7.2.1.2. De l'éloignement à la substitution des espaces de production _____	337
7.2.1.3. La séparation de la sphère domestique et de l'espace d'accueil _____	342
7.2.1.4. De la réorganisation du travail à la mutation du système de production, lorsque le décor devient silence _____	343
7.2.2. Les ambiguïtés des processus de reconnaissance ? _____	347
7.2.2.1. La peur de se noyer, symptôme d'un bastion assiégé ? _____	348
7.2.2.2. De l'ambivalence des réseaux institutionnels aux dissensions internes _____	351
7.2.2.3. Processus de reconnaissance et rapports de force _____	354

Chapitre 8 : Les échappés du territoire, entre moments de lieux et construction d'un « monde commun » _____ 367

8.1. Invisibilité et familiarité, deux modes d'investissements des espaces ouverts _____	368
8.1.1. Anonymat en localité, une certaine conception des relations de voisinage en milieu rural _____	369
8.1.1.1. Du rôle structurant de la proximité à l'absence d' <i>entre-soi</i> _____	369
8.1.1.2. L'existence des anonymes ou la pratique du voisinage sur le mode de l'espace ouvert _____	372
8.1.2. De l'hospitalité à la familiarité des lieux, ou quand la patrimonialisation produit des espaces ouverts _____	374
8.1.2.1. L'attachement aux lieux et aux figures, l'altérité maîtrisée _____	375
8.1.2.2. La publicisation segmentée sous l'effet de la recherche et de la promotion de la qualité des lieux _____	
8.2. De l'absence de lieux publics à la construction de moments de lieux inter-individuels _____	380
8.2.1. La « <i>rhétorique douillette</i> » de l'harmonie sociale _____	380
8.2.1.1. Les rendez-vous manqués d'une « <i>hospitalité de la confrontation</i> », le cas des <i>Marchés des Producteurs de Pays</i> _____	381
8.2.1.2. Des lieux vides aux sites, deux modalités d'investissement des espaces publics pour une reproduction des formes de contrôle social ? _____	384
8.2.2. Construction de moments de lieux inter-individuels, les vertus d'une publicisation de la sphère privé _____	388
8.2.2.1. Une altérité préservée _____	388
8.2.2.2. Le moment de lieu _____	391
8.3. De la construction d'un « monde commun » à la question de la légitimité politique de la publicisation _____	395
8.3.1. La nécessité et les limites du « monde commun » _____	395

8.3.1.1.	Des lieux communs de nos appartenances à la construction d'un <i>monde commun</i>	396
8.3.1.2.	La figure de l'étranger ou les limites de l'émotion partagée.....	398
8.3.2.	L'utopie de la double publicisation en guise de conclusion ?.....	401
8.3.2.1.	De l'introuvable espace public... ..	401
8.3.2.2.	... À la publicisation en marche.....	403
Conclusion		407
	Retour sur un cheminement.....	407
	Principaux résultats factuels et théoriques	408
	Limites et rebonds	411
	Ouverture.....	414
Bibliographie		417
	Bibliographie générale	417
	Bibliographie des données consultées.....	443
Annexes		449
Table des sigles et abréviations		507
Table des cartes, tableaux et illustrations		509
Table des matières		511

L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : de l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire

Résumé : Ce travail de recherche prend sa source dans l'actuelle renégociation du lien social entre les agriculteurs et le reste de la société civile mais l'aborde sous l'angle plus précis de l'ouverture des espaces ruraux au nom, notamment, d'un intérêt patrimonial et environnemental. Nous avons fait l'hypothèse que ce processus de publicisation des campagnes ne saurait se résumer à l'irruption d'une diversité d'usages, mais constituerait également l'occasion de construire la campagne comme espace public, c'est-à-dire un espace politique où pourrait s'élaborer de nouvelles légitimités d'action. En nous appuyant sur une lecture pragmatique et interactionniste du lien social, nous avons alors proposé une grille analytique composée de trois topiques de l'urbanité (espace ouvert, lieu et espace public) afin de saisir comment les spatialités sociales ordinaires participent de manière différenciée à la redéfinition des modalités du « *vivre ensemble* ». Cette inventivité normative graduelle des interactions sociales serait notamment fonction du caractère inter-individuel des investissements conjoints et de la visibilité des espaces d'énonciation. L'étude de multiples situations de co-présence entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne ainsi que l'analyse contextuelle des processus de requalification à l'œuvre sur ce département ont permis de confirmer l'opérationnalité de la notion d'espace ouvert et de faire ressortir le rôle ambigu joué par le faisceau normatif de la patrimonialisation dans la mise en ordre des territoires. Cependant, nous avons également trouvé la trace de moments de lieux et de « *mondes communs* », prémisses potentielles à l'avènement d'un espace public. À l'heure de l'accentuation de la pluralité culturelle, y compris à l'échelle locale, cette réflexion vise donc à affiner la compréhension de la dimension spatiale des processus normatifs en mettant l'accent sur les relations sociales ordinaires et sur un espace conçu comme contexte d'action.

Mots-clés : Espace rural, publicisation, analyse culturelle, géographie sociale, territoire, lieu, espace ouvert, *monde commun*, espace public, normes sociales, acteurs ordinaires, démocratie, diversité culturelle, patrimoine, Dordogne

The hypothetical construction of public sphere between farmers and non farmers in Dordogne: from the patrimonial ideology to the research for contested places identity

Abstract: This research stems from the present renegotiation of the social bonds between farmers and the civil society. This renegotiation is studied from the angle of the opening of the rural areas into the name of patrimonial and environmental interests. We assume that the publicization of rural areas is not restricted to the emergence of new uses, but that it also is an opportunity to turn them to public sphere, *i.e.* a political space where citizens may acquire new legitimacies of action. Using a pragmatic and interactionist interpretation of social bonds, we propose an analytical grid. This grid is composed of three topics of urbanity: open space, public space and place. It is used to understand how the ordinary social spatialities redefine the modalities of the "living together". But this redefinition is not uniform. Especially, this gradual normative inventiveness of social interactions could be due to both the inter-individuality of joint investments and the visibility of wording places. The contextual analysis of the requalification processes and the study of the farmers-non-farmers co-presence situations in Dordogne confirm the operationality of the notion of open space. They also stress the ambiguous role of the patrimonialization normative beam in the reinforcing of the public order and the reduction of contested place identity. However, we find the traces of places and "*common worlds*" moments, first potential steps towards the advent of a public space. While cultural plurality increases, even on a local level, this reflexion thus aims at clarifying the role of the space in the normative processes by emphasizing the everyday socials experiences and the importance of conceiving the space as a context of action.

Keywords: Publicization of rural areas, cultural politics, social geography, territory, place, open space, *common world*, public space, social norms, everyday experiences, democracy, multiculturalism, cultural heritage, Dordogne

Géographie

UMR 8185 ENeC : Espace, Nature et Culture (Paris IV-CNRS)
Maison de la recherche Paris IV Sorbonne, 28 rue Serpente
75006 Paris